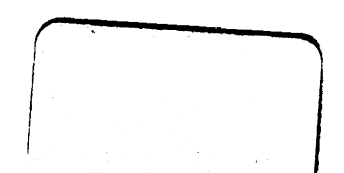




DICTIONNAIRE

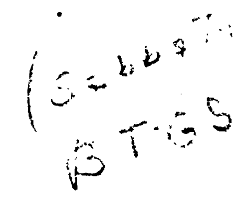
POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME TRENTE-CINQUIÈME.



DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

 GRECS ET LATINS,

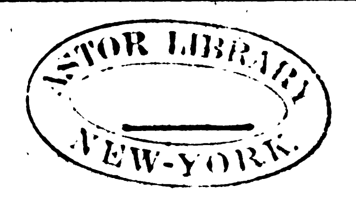
TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.

Par M. SABBATHIER, de Châlons-sur-Marne.

TOME TRENTE-CINQUIÈME.



Du fonds de Delalain l'aîné.

A PARIS,

Chez VOLLAND, Libraire, quai des Augustins, n° 17.

M. DCCC. VIII.

Ouvrage du même Auteur, qui se trouve chez le même Libraire.

Les Mœurs, Coutumes et Usages des anciens Peuples; 3 *Vol. in*-12, 7 fr. 50 c.



DICTIONNAIRE POUR L'INTELLIGENCE DES AUTEURS CLASSIQUES, GRECS ET LATINS, TANT SACRÉS QUE PROFANES, CONTENANT LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.

POMPEIA [la Voie], *Via Pompeia*, (a) chemin de Sicile. D'après ce qu'en dit Cicéron, ce chemin passoit près de Messane, ou Messine.

POMPEIA [la Famille], (b) *Gens Pompeia*, famille Romaine, devint fort célebre, quoiqu'elle fût Plébeienne. Elle étoit divisée en deux ou trois branches, selon Velleius Paterculus. La premiere portoit le surnom de Rufus; la seconde, le prénom de Sextus, & la troisiéme, le surnom de Longinus. Cette famille, qui devint si puissante, & qui tint le premier rang dans Rome, n'étoit pas ancienne, puisque le premier Consul qu'elle donna, ne fut créé que l'an de Rome 611, & 141 avant Jesus Christ.

POMPEIA, *Pompeia*, (c)

(a) Cicer. in Verr. L. VII. c. 133.
(b) Vell. Patercul. L. II. c. 21.
(c) Plut. Tom. I. p. 709, 711, 712, 874, 875. Roll. Hist. Rom. T. VI. p. 519. & *suiv.*

Πομπηΐα, fille de Q. Pompée, fut sous le Consulat de Q. Pompée, son pere, & de L. Corn. Sylla son beau-pere, l'an 88 avant Jesus Christ, fut mariée à Jules César, dont elle fut la troisieme femme. P. Clodius devint amoureux de cette dame, qui, de son côté, ne fut pas assez sage pour le rebuter. Mais, Aurélia, mere de Jules César, dame vertueuse & févere, veilloit de si près sa belle-fille, que les intrigues de P. Clodius & de Pompéia se trouvoient extrêmement gênées. P. Clodius se glissa un jour secrétement dans sa maison, déguisé en joueuse d'instrumens. C'étoit le jour que les femmes célébroient dans la maison de Jules César ce sacrifice mystérieux & secret auquel il n'étoit pas permis aux hommes d'assister. Il n'y avoit donc aucun homme dans toute la maison; Mais, P. Clodius, qui étoit encore si jeune qu'il n'avoit point de barbe, espéra qu'il pourroit entrer dans l'appartement de Pompeia avec les autres femmes, sans être reconnu. Comme il fut donc entré la nuit dans cette maison qui étoit fort vaste, il s'égara n'en connoissant pas les êtres. Une des femmes d'Aurélia, l'ayant trouvé errant çà & là, lui demanda son nom. Forcé de parler, il dit qu'il cherchoit une des femmes de Pompéia. La servante d'Aurélia l'entendant vit bien que ce n'étoit pas la voix d'une femme, & se mit à crier & à appeller les femmes. Ces femmes accourent, ferment toutes les portes, cherchent dans tous les coins & recoins, & trouvent enfin P. Clodius réfugié dans la chambre d'une servante, avec laquelle il avoit eu quelque commerce.

Cette aventure ayant éclaté, Jules César répudia Pompéia, & il fut ordonné par le Sénat d'informer du sacrilege. On voulut obliger Jules César de déposer contre Pompéia, mais il le refusa, disant qu'il ne la croyoit point coupable; & que s'il l'avoit répudiée, c'étoit parce que la femme de Jules César ne devoit pas seulement être exempte de crime, mais de soupçon.

POMPEIA, *Pompeia*, (*a*) Πομπηΐα, fille de Cn. Pompée le grand, fut mariée à Faustus Sylla. Après la bataille de Tapsus, Pompeia étant tombée avec ses enfans au pouvoir de Jules César, ce général leur conserva la vie & tous leurs biens.

POMPEIA MACRINA, (*b*) *Pompeia Macrina*, arriere-petite-fille de Théophane de Mitylene, avoit épousé Argolicus, que Tibere fit mourir. Elle fut elle-même envoyée en exil par ce Prince. Toute sa famille fut alors détruite d'un seul coup. On lui reprochoit, entre autres crimes, l'amitié que Cn. Pompée le Grand avoit eue autrefois

(*a*) Hirt. Pans. de Bell. Afric. p. 823.

(*b*) Tacit. Annal. L. VI. c. 18. *& seq.* Crev. Hist. des Emp. T. I. p. 583.

pour Théophane.

POMPEIA PAULINA, (a) *Pompeia Paulina*, fille de Pompeius Paulinus, épousa le philosophe Séneque. Celui-ci, étant sur le point de se faire ouvrir les veines, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Néron son éleve, prit sa femme en particulier, & l'embrassant avec beaucoup de tendresse, il ne put s'empêcher de s'attendrir. Mais, reprenant bientôt sa fermeté naturelle, il la conjura de modérer sa douleur; « qu'il ne » convenoit pas de verser éternellement des larmes, & que » la vertu qu'il avoit pratiquée » pendant tout le cours de sa » vie, devoit être pour elle un » grand motif de consolation. » Mais, elle répondit qu'elle avoit pris son parti, & que ne voulant pas lui survivre, elle demandoit à mourir de la même main que lui. Séneque, bien éloigné de s'opposer à une si généreuse résolution, & pour ne point laisser exposée à de nouveaux outrages, une épouse qu'il avoit si tendrement aimée: « je vous avois exhor» tée, dit-il, à vous conserver; » mais, puisque vous préférez » la gloire de la mort aux dou» ceurs de la vie, je ne vous » envie pas l'honneur de don» ner à votre sexe un si bel » exemple. Notre constance à » souffrir sera égale; mais, » la vôtre paroîtra avec plus » d'éclat. » Après ce peu de paroles, ils se firent ouvrir les veines des bras du même fer & de la même main. Le mari, voyant que le sang couloit lentement d'un corps affoibli par la vieillesse, se fit aussi ouvrir les veines des deux pieds, & comme ces opérations lui causoient des douleurs très-cuisantes, craignant de décourager sa femme en la rendant témoin de ses peines, ou de s'impatienter lui-même en la voyant souffrir, il la pria de passer dans une autre chambre.

Mais, comme Néron n'avoit aucune raison particuliere de haïr Pompéia Paulina, & qu'il craignoit de se rendre encore plus odieux par la mort de cette dame, il s'opposa au dessein qu'elle avoit de suivre son époux. Ainsi, à la sollicitation des soldats qui savoient l'intention de l'Empereur, ses esclaves & ses affranchis étancherent son sang, & fermerent ses veines, ou malgré elle ou de son consentement. Car, comme on est toujours plus porté à croire le mal que le bien, il s'est trouvé, dit Tacite, assez de gens qui ont publié que tant qu'elle désespéra de la clémence de Néron, elle rechercha la gloire de mourir avec son mari; mais que flattée par de plus douces espérances, elle revint aisément à l'amour de la vie si naturelle à tous les hommes. Elle vécut peu d'années après, toujours occupée du souvenir de son

(a) Tacit. Annal. L. XV. c. 60. & seq. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 426. & suiv.

illustre époux, & montrant bien par la pâleur de son visage, & la maigreur de tout son corps, qu'elle avoit perdu une grande quantité de sang.

POMPEIA [la Loi], (a) *Lex Pompeia*, loi qui accordoit trois heures aux Orateurs pour parler.

POMPEIA [la Loi], (b) *Lex Pompeia*, loi proposée au sujet des jugemens. Cicéron en fait mention dans sa premiere Philippique.

POMPEIANA, *Pompeiana*, (c) appellée autrement Mésé, petite-isle que Pline place au rang des trois isles Stœchades, qui sont Proté, Mésé & Hypæa, dans le voisinage de Marseille. *Tres Stœchades à vicinis Massiliensibus dictæ per ordinem, quas item nominant singulis vocabulis, Proten & Mesen quæ & Pompeiana vocatur, tertia Hypæa.* Il faut lire Pompeiana, suivant l'ancienne leçon des manuscrits, comme dans l'édition de 1587. Et dans la note de Dalechamp, à laquelle le P. Hardouin n'a pas fait attention, & non pas *Pomponiana*, qui se trouve dans certaines autres éditions. Quelques Géographes modernes croyent que cette isle est aujourd'hui celle de Pomegut; d'autres, que c'est l'isle de Porqueyroles, ou qu'elle fait partie des isles d'Hieres. Quoi qu'il en soit, il est certain, au rapport de Pline, qu'elle étoit du nombre des isles de la côte de Marseille & de Toulon.

POMPEIANUM, *Pompeianum*, (d) nom d'une maison de campagne de Cicéron, située en Italie, environ à douze milles de Naples, près de Nole. Salluste en parle dans son oraison contre Cicéron, & Cicéron lui-même en fait mention en plus d'un endroit dans ses lettres à T. Pompon. Atticus. Quelques uns disent que ce lieu se nomme aujourd'hui S. Maria Annunciata, & d'autres le nomment Pomilianum.

POMPEIANUS [T. CLAUDIUS], *T. Claudius Pompeianus* T. Κλαύδιος Πομπηϊανὸς, fut Consul avec M. Aurélius Sévérus, l'an de Jesus-Christ 173.

POMPEIANUS, *Pompeianus*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

POMPEIEN, *Pompeianus*, (e) Πομπηϊανὸς, l'honneur du Sénat, & le Caton de son siecle, étoit originaire d'Antioche & fils d'un simple chevalier Romain; ce qui n'empêcha pas Marc Aurele, qui donnoit tout à la vertu, de lui faire épouser, l'an de Jesus-Christ 170, dans un âge avancé, Lucille, sa fille, encore jeune, & veuve de l'empereur Vérus. Pompeien acquit

(a) Cicer. Brut. c. 180.
(b) Cicer. Philipp. L. I. c. 14.
(c) Plin. Tom. I. pag. 159. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. IX. pag. 146.

(d) Cicer. ad Amic. L. VII. Epist. 4. ad T. Pomp. Attic. L. II. Epist. 4.
(e) Dio. Cass. pag. 802, 818. Crev. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 415, 422, 443. & suiv. T. V. p. 6. 19.

beaucoup de gloire en divers commandemens importans qu'il exerça dans la guerre des Marcomans. Mais, ce qui lui fait plus d'honneur encore que ses exploits, dont nous ignorons d'ailleurs le détail, c'est la justice qu'il sut rendre au mérite opprimé en la personne de Pertinax, & le soin qu'il eut de le produire, & de lui procurer de l'emploi. Ce fut là en quelque sorte le premier degré de l'élévation de Pertinax.

Pompeien fut deux fois Consul subrogé sous le regne de son beau-pere. Julien, au sujet des précautions que prit ce dernier pour assurer le trône à Commode son fils, assure qu'ayant un gendre d'un âge mûr, homme d'un mérite éminent, capable de gouverner l'empire, & entre les mains duquel Commode auroit été mille fois mieux qu'entre les siennes propres, Marc Aurele auroit dû faire Pompeien son successeur.

Après la mort de Marc Aurele, Pompeien, ne pouvant supporter la vue des horribles excès de Commode son beau-frere, s'étoit retiré de Rome sous prétexte d'infirmités. Il y reparut, dès qu'il sut qu'il s'agissoit de mettre Pertinax sur le trône, & il y demeura pendant toute la durée de son regne, trop court pour le bonheur de l'empire. Quand Pertinax ne fut plus, les infirmités de Pompeien revinrent, & on ne le revit plus dans la ville.

Il n'est plus gueres parlé de Pompeien dans l'histoire, où il fait le plus beau rôle de tous les particuliers ses contemporains, choisi pour gendre par Marc Aurele à cause de sa vertu, grand homme de guerre, grand homme de bien, auteur des avis les plus sages tant que Commode daigna le consulter, ne prenant aucune part ni aux crimes de cet Empereur, ni aux autres attentats tramés contre lui, & sensible au droit de l'affinité jusqu'à verser des larmes sur la mort d'un Prince, sous lequel sa vie n'avoit pas été assurée un instant.

On assure que Pertinax, étant monté sur le trône, pour marquer publiquement sa reconnoissance à Pompeien, l'embrassa dans le Sénat & le fit asseoir avec lui sur le siege Impérial.

POMPEIEN [Claude], (a) *Claudius Pompeianus*, Κλαύδιος Πομπηϊανὸς, étoit assez probablement fils de T. Claudius Pompéianus Consul l'an de Jesus-Christ 173. Lucille, qui lui avoit fiancé sa fille, le fit entrer dans la conspiration qu'elle avoit formée contre Commode son frere l'an de Jesus-Christ 183. Un jour que Commode entroit dans l'amphithéâtre par un endroit étroit & obscur, le jeune Pompeien qui l'y attendoit, tirant son poignard, & le lui montrant: Voilà, lui dit-il, ce que le Sénat t'envoie. En s'amusant ainsi à menacer au lieu de frap-

(a) Dio, Caff. p. 818.

per, comme il le pouvoit, il donna le tems aux gardes de l'arrêter. Il fut bientôt puni de sa folie, avec Quadratus & plusieurs autres complices de sa conspiration.

POMPEIEN, *Pompeianus*, (*a*) Πομπηϊανὸς, petit-fils de Marc Aurele par Lucille, homme de mérite, qui fut deux fois Consul, & employé dans des commandemens importans. Comme Caracalla, qui le craignoit & le haïssoit, n'avoit néanmoins aucun prétexte à alléguer contre lui, il le fit assassiner secrétement, & répandit le bruit que des voleurs l'avoient tué sur un grand chemin, vers l'an 212 avant Jesus-Christ.

POMPEIEN, *Pompeianus*, (*b*) Πομπηϊανὸς, officier sous Aurélien, se distingua dans un combat contre les Palmyréniens, l'an de Jesus Christ 272. Il étoit surnommé le Franc, *Francus*. Ce surnom semble marquer qu'il étoit franc d'origine, quoique son nom soit Romain.

POMPEIENS, *Pompeii*, nom donné à la famille Pompeia. *Voyez* Pompeia.

POMPEIES, *Pompeii*, (*c*) ville d'Italie dans la Campanie, étoit située sur le bord de la mer dans le voisinage du mont Vésuve. Elle fut habitée successivement par plusieurs peuples, au rapport de Strabon. Ce furent d'abord les Osques, ensuite les Etrusques & les Pélasges; après ceux-ci les Samnites qui en furent aussi chassés à leur tour. Cette ville avoit un port, commun à ceux de Nole, de Nucérie & d'Acerres. Ces peuples y envoyoient leurs marchandises sur le fleuve Sarnus, & les faisoient revenir de même.

Un combat de Gladiateurs, donné dans la ville de Pompeies, l'an de Jesus-Christ 59, avoit fait naître une sédition violente, & où il y eut bien du sang de répandu. Il étoit venu à ce spectacle un grand nombre d'habitans de Nucérie, ville voisine. Les Pompeiens & les Nucerins se piquerent d'abord mutuellement par des plaisanteries; on en vint ensuite aux injures, on se lança des pierres, enfin ils prirent les armes de part & d'autre. Ceux de Pompeies, qui étoient chez eux, eurent l'avantage; & les Nucerins battus vinrent à Rome demander justice. Plusieurs s'y firent porter blessés & estropiés; d'autres déploroient la mort d'un fils ou d'un pere. Néron, se souvenant de la parole qu'il avoit donnée de ne point attirer à soi toutes les affaires, comme avoit fait son prédécesseur, renvoya les parties par devant le Sénat; & par l'arrêt qui intervint, toute assemblée pareille à celle où

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 148, 149.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 37.

(*c*) Strab. p. 247. Plin. T. I. p. 154. Tit. Liv. L. IX. c. 38. Tacit. Annal. L. XV. c. 22. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 325, 326, 374. Tom. III. p. 514. & *suiv.*

étoit arrivé le désordre, fut interdite à ceux de Pompeies pour dix ans.

Cette ville, l'an de J. C. 79 (1), fut enterrée sous d'horribles monceaux de cendres. Ces cendres détrempées par les pluies, qui accompagnent d'ordinaire les éruptions du Vésuve, & mastiquées par les torrens de matieres fondues, métaux, souffre, minerais de toute espece qui couloient du haut de la montagne, & qui se durcissoient en se refroidissant, formerent un massif, qui remplit les rues & les vuides des édifices, & qui s'élevant au dessus de leur plus grande hauteur, enterra tellement cette ville infortunée, que les yeux n'en découvroient plus aucun vestige. La ville d'Herculanéum, située dans le voisinage de celle de Pompeies, éprouva le même sort que cette derniere.

Les auteurs ne nous apprennent point si le nombre de ceux qui périrent fut considérable. Le danger s'étoit annoncé par des menaces avant que de devenir extrême, & l'on avoit eu le tems de s'enfuir à une assez grande distance pour mettre sa vie en sûreté. Nous ne croyons donc pas devoir ajouter foi à Dion Cassius, touchant le sort des habitans de Pompeies & d'Herculanéum, qu'il dit avoir été surpris par une pluie de cendres dans les Théâtres de leurs villes. Le peuple de ces lieux si voisins du péril s'étoit sans doute répandu dans les campagnes; & d'ailleurs, le Théâtre d'Herculanéum découvert & visité, il y a peu d'années, n'a présenté aux yeux des curieux aucun corps mort. Il est pourtant plus que probable que s'il y en eût eu, ils s'y seroient conservés dans le mortier qui les auroit environnés & pénétrés; de même que l'on y a trouvé des raisins, des noix, des avelines, du bled, du pain, des olives, un pâté d'un pied de diametre, le tout brûlé en dedans, mais gardant sa forme extérieure.

La ville de Pompeies n'est point non plus demeurée inconnue depuis son ensevelissement; & même, si les lumieres que l'on croit avoir sur ce point ne sont pas trompeuses, elle a été découverte la premiere, mais très-imparfaitement. En 1689, un architecte de Naples, nommé François Pichetti, en faisant fouiller un terrein entre le Vésuve & la mer, trouva, à seize pieds de profondeur, du charbon, des ferrures de portes, & deux inscriptions latines, qui faisoient mention de la ville de Pompeies; d'où l'on conjecture que c'étoit là l'ancien sol de cette ville. Ce travail n'a point été suivi & par conséquent laisse encore quelque incertitude sur la découverte.

POMPEIOPOLIS, *Pompeiopolis*, (a) Πομπηιόπολις, Πομ-

(a) Strab. p. 664. Plin. T. 1. p. 270. Pomp. Mel. p. 70. Solin. p. 264. Ptolem.

πηιον Πόλις, ville maritime de l'Asie mineure, dans la Cilicie, étoit située à l'embouchrue du Lamus, selon les cartes de M. d'Anville. Cette ville s'appella d'abord *Soloé*, ou plutôt *Soli*, Soles.

Nous lisons dans Pomponius Méla, qu'elle fut possédée autrefois par les Rhodiens & par les Grecs; que Cn. Pompée la donna ensuite aux Pirates; & qu'elle prit depuis le nom de Pompeiopolis, au lieu de celui de Soloé qu'elle avoit eu jusqu'alors. Solinus rapporte que Soloé étoit une ancienne ville de Cilicie, la patrie de Chrysippe, philosophe Stoïcien; que Tigrane l'Arménien réduisit cette ville sous sa puissance; & que peu de tems après Cn. Pompée surnommé le Grand, ayant vaincu les Ciliciens, la nomma Pompeiopolis.

Cette ville, suivant Diogene Laërce, dut son origine à Solon, de qui elle prit le nom. Solon y établit quelques Athéniens, qui avec le tems corrompirent leur langue naturelle. C'est pour cela qu'on dit d'eux Σολοικίζειν, c'est-à-dire, *ils font des Solécismes*. Telle est l'origine de ce terme. Diogene Laërce ajoute que ces Athéniens furent appellés Σολεῖς, *Solenses*, & que quant à ceux qui étoient Cypriens, ils furent nommés Σόλιοι, *Solii*. Mais, d'autres rapportent à la ville de Soles en Cypre, ce que Diogene Laërce attribue à celle de Cilicie. *Voyez* Solécisme.

POMPEIOPOLIS, *Pompeiopolis*, (*a*) Πομπειόπολις, autre ville de l'Asie mineure, située dans le Pont, vers les confins de ce royaume & de la Paphlagonie. On lit dans Pline que la ville d'Eupatorie, bâtie par Mithridate, fut jointe à celle d'Amise, & qu'on appella l'une & l'autre Pompeiopolis. Strabon dit qu'il y avoit à Pompeiopolis une mine de Sadaraque, espece d'arsenic minéral d'un rouge orangé fort vif. Près de-là il y avoit une maison royale, nommée Pimolises, mais qui étoit détruite du tems de Strabon.

POMPEIOPOLIS, *Pompeiopolis*, Πομπειόπολις, (*b*) autre ville de l'Asie mineure dans la Paphlagonie, selon Ptolémée. Ce Géographe la nomme entre Sacorsa & Conica ou Ciniata. M. d'Anville, dans ses cartes, la met entre le fleuve Amnias & le mont Olgassys.

POMPEIUS [CN.], (*c*) *Cn. Pompeius*, surnommé Basilicus, étoit un Sicilien, qui avoit pris le nom de Cn. Pompée, parce qu'il étoit attaché au parti de ce grand homme. Ce Sicilien avoit une riche & magnifique maison, dans laquelle Cicéron trouvoit une retraite

L. V. c. 8. Diog. Laërt. pag. 34. Dio. Cass. p. 18. Tacit. Annal. L. II. c. 58. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 405. T. V. p. 446, 447.

(*a*) Strab. p. 562. Plin. T. I. p. 304. Solin. p. 278.

(*b*) Ptolem. L. V. c. 4.

(*c*) Cicer. in Verr. L. VI, c. 24.

assurée, lorsqu'il étoit en Sicile.

POMPEIUS [Cn.], (a) *Cn. Pompeius*, surnommé Philon, autre Sicilien, qui étoit de Tyndarium. Comme il étoit redevable au crédit de Cn. Pompée de la qualité de Citoyen Romain, il avoit pris par reconnoissance le nom de ce grand homme. C. Verrès étant à Tyndarium, Cn. Pompeius Philon, l'invita un jour à souper dans sa maison de campagne, & fit ce que les Siciliens n'osoient faire, parce qu'il crut que le titre de Citoyen de Rome le feroit plus respecter. On servit sur la table un vase embelli de magnifiques cachets. Verrès le voit & enleve de dessus la table de son hôte ce vase consacré aux Dieux pénates & aux Dieux hospitaliers; il se contente des pieces de gravure & laisse généreusement les autres.

POMPEIUS, *Pompeius*, (b) Sénateur Romain, que Juvénal tourne en ridicule.

POMPILIUS [C.], *C. Pompilius*, (c) général Romain, qui, étant assiégé par les Gaulois, & ne pouvant s'échapper en aucune maniere, entra en pourparler avec les chefs des ennemis, & se retira laissant le bagage & emmenant son armée. Il crut avec raison qu'il valoit mieux abandonner l'un que l'autre.

POMPILIUS [Numa]. *Voyez* Numa Pompilius.

POMPILIUS [Sext.], (d) *Sext. Pompilius*, un des Tribuns du peuple nommés l'an de Rome 333, & 419 avant Jesus-Christ. Deux ans après, un frere de Sext. Pompilius se mit sur les rangs pour briguer la Questure, mais ce fut envain, & Sext. Pompilius en témoigna le plus grand mécontentement.

POMPON, *Pompo*, (e) fut pere de Numa Pompilius, au rapport de Tite-Live. Il y en a qui l'appellent Pomponius.

POMPON, (f) *Pompon*, Πόμπων, un des fils de Numa Pompilius, fut, selon quelques uns, la tige de la maison des Pomponiens.

POMPONIA, *Pomponia*, (g) sœur de T. Pomponius Atticus, fut mariée à Q. Cicéron frere de l'orateur. « Quant à ce que » vous me marquez touchant » votre sœur, dit Cicéron à T. » Pompon. Atticus, elle même » peut vous rendre témoignage » des soins extrêmes que j'ai » pris, pour disposer l'esprit » de mon frere à son égard de » la maniere qu'il le doit être. » Comme je ne trouvois pas » qu'il eût sujet d'être si piqué » qu'il l'étoit, je lui ai écrit » là-dessus, à la vérité avec » la douceur d'un frere, mais » pourtant avec l'autorité d'un » aîné, & toute la force néces-

(a) Cicer. in Verr. L. VI. c. 43.
(b) Juven. Satyr. 4. v. 110.
(c) Cicer. ad Herenn. L. I. c. 27.
(d) Tit. Liv. L. IV. c. 42, 44.
(e) Tit. Liv. . LXL. c. 29.

(f) Plut. T. I. p. 73.
(g) Cicer. ad T. Pomp. Attic. L. I. Epist. 5. L. V. Epist. 1. Plut. Tom. I. p. 886.

» faire pour lui faire compren-
» dre qu'il a tort. Aussi, de la
» façon qu'il m'a écrit plusieurs
» fois depuis, je me flatte qu'ils
» vivent ensemble comme ils
» doivent, & comme nous le
» souhaitons. » *Voyez* Philologus.

POMPONIA GRÉCINA, (*a*) *Pomponia Græcina*, Dame Romaine, mariée à Aul. Plautius, qui avoit été récompensé, par le petit triomphe, de ses victoires sur les peuples de la grande Brétagne. Vers l'an de J. C. 57, cette Dame fut accusée, dit Tacite, de superstition étrangere; ce que la plupart des interpretes expliquent, non sans raison, du Christianisme, que S. Pierre ou ses disciples prêchoient actuellement dans Rome. Elle fut renvoyée au jugement de son mari, qui, dans une assemblée de parens, suivant l'ancien usage, instruisit le procès, & prononça de leur avis que sa femme étoit innocente.

Ce que Tacite nous apprend de la conduite & du caractere de Pomponia, ne déshonore point la profession du Christianisme. Elle avoit été attachée à Julie fille de Drusus, & lorsque cette princesse eut péri par les embûches de Messaline, Pomponia prit le deuil, & le garda persévéramment pendant quarante ans qu'elle vécut encore, portant dans son extérieur les témoignages de la douleur qu'elle conservoit au fond de l'ame. Cette constance d'amitié ne lui attira aucune disgrace du vivant de Claude, & lui fit honneur sous les empereurs suivans.

POMPONIA GRATILLA, (*b*) *Pomponia Gratilla*, Dame Romaine, qu'on croit avoir été mariée à Arulénus Rusticus, & que Domitien relégua en même tems qu'il fit mettre à mort son mari, avoit d'un autre mariage un fils nommé Assudius Curianus, dont la conduite lui donnoit peu de satisfaction. Elle le déshérita par son testament, & institua Pline son héritier avec Sertorius Sévérus ancien Préteur, & quelques Chevaliers Romains d'un nom & d'un rang distingués. *Voyez* Assudius Curianus.

POMPONIA RUFINA, (*c*) *Pomponia Rufina*, Vestale, qui fut enterrée vive, sous l'empire de Caracalla.

POMPONIANA. *Voyez* Pompeiana.

POMPONIANUM, (*d*) *Pomponianum*, lieu maritime d'Italie. Pline le jeune dit que Pomponianum, étoit à Stabies en un endroit séparé par un petit golfe, que formoit insensiblement la mer sur ces rivages qui se courboient. Il y en a qui soupçonnent que ce pourroit

(*a*) Tacit. Annal L. XIII. c. 32. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 274. 275.
(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 218.
(*c*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 157.
(*d*) Plin. L. VI. Epist. 16.

être le même lieu que Pompeianum.

POMPONIUS [M.], (a) *M. Pomponius*, M. Πομπώνιος, un des Tribuns du peuple, qui furent créés, l'an de Rome 306, & 446 avant Jesus-Christ, après qu'on eut ramené le peuple qui s'étoit retiré sur le mont aventin. Tite-Live remarque que M. Pomponius & quelques uns de de ses Collegues ne furent nommés que parce qu'on espéroit qu'ils se rendroient dignes de cet honneur qu'ils n'avoient pas encore mérité.

POMPONIUS [M.], (b) *M. Pomponius*, M. Πομπώνιος, un des Tribuns militaires Plébeiens, créés, avec une puissance Consulaire, l'an de Rome 356, & 396 avant Jesus-Christ.

POMPONIUS [Q.], (c) *Q. Pomponius*, K. Πομπώνιος, Tribun du peuple l'an de Rome 360, & 388 avant Jesus-Christ. Deux ans après, Q. Pomponius & A. Virginius qui avoit été un de ses Collegues, furent appellés en jugement, par la seule raison que pour obliger les Sénateurs, ils s'étoient opposés à la loi que proposoient leurs Collegues. Car, on ne pouvoit justement les accuser d'aucune malversation dans leur Magistrature ni d'autre vice dans le reste de leur vie. Le Sénat se croyoit engagé d'honneur à les défendre & en effet employoit tout son crédit pour eux. Mais, le courroux de la multitude l'emporta sur toute leur autorité; & malgré leur innocence, par un jugement dont les conséquences étoient très-pernicieuses, ils furent condamnés, chacun à cinq cens livres d'amende, ce qui causa beaucoup de chagrin à tous les Sénateurs.

POMPONIUS [M.], (d) *M. Pomponius*, M. Πομπώνιος, étoit Tribun du Peuple l'an de Rome 393, & 359 avant Jesus-Christ. Il appella en jugement L. Manlius Impériosus. Les suites qu'eut cette affaire, sont rapportées en détail sous l'article de L. Manlius Impériosus. *Voyez* Manlius.

POMPONIUS [SEXT.], (e) *Sext. Pomponius*, Σ. Πομπώνιος, étoit lieutenant du consul Ti. Sempronius Longus, l'an de Rome 534, & 218 avant Jesus-Christ. Un jour, il fut envoyé avec vingt-cinq galeres au secours du territoire de Vibon & de toute la côte maritime d'Italie.

POMPONIUS, *Pomponius*, (f) Πομπώνιος, étoit préteur, l'an de Rome 535, & 217 avant Jesus-Christ. Ce fut cette année que les Romains perdirent la fameuse bataille près du lac de Trasimene. Aussitôt que notre Préteur en eut appris la nouvelle, il assembla le peuple; & sans user d'aucun détour, il lui dit: » Romains, nous avons été » battus dans un grand combat;

(a) Tit. Liv. L. III. c. 54.
(b) Tit. Liv. L. V. c. 13.
(c) Tit. Liv. L. V. c. 29.
(d) Tit. Liv. L. VII. c. 4, 5.
(e) Tit. Liv. L. XXI. c. 51.
(f) Plut. T. I. p. 175.

» notre armée est taillée en » pieces, & le Consul Flamininus » a été tué. Voyez donc ce que » vous avez à faire pour votre » salut & pour la sûreté de » Rome. »

On assure que Pomponius ne dit que ces mots: *Nous avons été battus*, & que le reste fut ajouté par ceux qui avoient entendu cette nouvelle.

POMPONIUS [MAN.] (a) MATHON, *Man. Pomponius Mathon*, fut nommé maître de la cavalerie par le Dictateur L. Véturius Philon, l'an de Rome 535, & 217 avant Jesus-Christ. Mais, comme on reconnut aussitôt que sa nomination, ainsi que celle du Dictateur, n'étoit pas légitime, il leur fut ordonné de se démettre au bout de quatorze jours. L'année suivante, Man. Pomponius Mathon fut élu Préteur, & obtint par le sort la commission de rendre la justice aux Citoyens de Rome. Il avoit été aussi Pontife, & son successeur dans cette place fut C. Livius.

POMPONIUS [L.] (b) VEIENTANUS, *L. Pomponius Veientanus*, étoit Préfet des alliés, l'an de Rome 539, & 213 avant Jesus-Christ. Il avoit été financier, avant que de s'engager dans le métier de la guerre. Quelques avantages, qu'il remporta sur les ennemis dans des fourrages, au païs des Bruttiens, lui ayant enflé le cœur, il se regarda comme un général consommé. Ayant donc ramassé quelques troupes à la hâte, il eut l'audace d'aller présenter la bataille à Hannon, qui lui tua ou lui prit un grand nombre d'hommes, tant paysans qu'esclaves, aussi peu capables de discipline que leur chef. La moindre perte que l'on fit en cette occasion, fut celle du Commandant lui-même, qui étant demeuré prisonnier, porta la peine d'une entreprise insensée, & d'une infinité de dommages qu'il avoit causés à l'État & à ses associés par ses fraudes, ses rapines, & toutes sortes de voies injustes.

POMPONIUS [MAN.] (c) MATHON, *Man. Pomponius Mathon*, étoit Édile Plébeien avec Q. Mamilius Thurinus, l'an de Rome 545, & 207 avant Jesus-Christ. Ces deux magistrats ne firent célébrer qu'une fois les jeux Plébeiens.

POMPONIUS [M.] (d) MATHON, *M. Pomponius Mathon*, fut envoyé en embassade à Delphes avec Q. Catius, l'an de Rome 547, & 205 avant Jesus-Christ, pour faire part à Apollon du butin qu'on avoit pris sur Asdrubal. Ils porterent une couronne d'or, pesant deux cens livres, & ils employerent mille livres d'argent pour mettre dans le temple les figures

(a) Tit. Liv. L. XXII. c. 33, 35, 55. L. XXIII. c. 20, 24. L. XXVI. c. 23.

(b) Tit. Liv. L. XXV. c. 1, 3. Roll. Hist. Rom. T. III. p. 408.

(c) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 10.

(d) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 45. L. XXIX. c. 11, 13, 20. & *seq*. L. XXX. c. 2.

des diverses dépouilles. L'année suivante, M. Pomponius Mathon fut nommé Préteur, & eut le département de la Sicile. Tite-Live dit qu'on lui décerna les deux légions de l'armée de Cannes. Le commandement lui fut prorogé l'année d'aprés, & il eut cette année sous se ordres une flotte considérable, avec laquelle il garda les côtes de la Sicile, pour empêcher les Carthaginois d'en approcher.

POMPONIUS [M.], (a) *M. Pomponius*, M. Πομπώνιος, étoit tribun du peuple avec M. Antoine, l'an de Rome 585, & 167 avant Jesus-Christ. *Voyez* Antoine.

POMPONIUS, *Pomponius*, (b) Πομπώνιος, un des plus fideles amis de C. Gracchus. Celui-ci un jour s'étant retiré dans le temple de Diane, & voulant se servir de son poignard pour se tuer lui-même, Pomponius qui l'avoit suivi, aida à le lui ôter, & ne contribua pas peu à lui faire prendre la fuite. Cela se passoit environ l'an 121 avant Jesus-Christ. Il y a apparence que ce Pomponius est le même qui suit.

POMPONIUS, *Pomponius*, (c) Πομπώνιος, Chevalier Romain, qui donna une marque bien éclatante de son attachement pour C. Gracchus. Ce dernier, poursuivi par ses ennemis, fut atteint près d'un pont de bois. Là, Pomponius tint ferme à la tête du pont, pour lui donner le tems de se sauver, & combattit avec courage jusqu'à ce qu'il eut été tué sur la place.

POMPONIUS [L.], *L. Pomponius*, Λ. Πομπώνιος, poëte latin, natif de Bologne, vivoit vers l'an de Rome, 667, & 87 avant Jesus-Christ. Eusebe en parle ainsi: *L. Pomponius Bononiensis, Atellanarum scriptor clarus habetur.* Il laissa plusieurs pieces en vers. Solin remarque comme une chose extraordinaire, que ce Pomponius n'avoit jamais rotté.

POMPONIUS [M.], (d) *M. Pomponius*, M. Πομπώνιος, étoit pourvu de la charge d'Édile Plébeien, l'an de Rome 672, & 80 avant Jesus-Christ.

POMPONIUS [TIT.] (e) ATTICUS, *Tit. Pomponius Atticus*, sorti d'une famille aussi ancienne que Rome même, naquit & fut toute sa vie simple chevalier Romain; dignité, dont ses ancêtres s'étoient contentés de tout tems. Il eut pour pere un homme vigilant, laborieux, complaisant, riche pour le tems & très-appliqué aux lettres. Ce fut cet amour des beaux arts, qui le porta à faire instruire le jeune T. Pomponius Atticus dans toutes les sciences nécessaires ou

(a) Tit. Liv. L. XLV. c. 21.
(b) Plut. T. I. p. 842.
(c) Vell. Patercul. L. I. c. 6.
(d) Plin. T. I. p. 404.
(e) Corn. Nep. in Porc. Caton. c. 3. in T. Pomp. Attic. c. 1. *& seq.* Crév. Hist. Rom. T. VIII. p. 209, 210, 430. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. XXI. pag. 102.

convenables à cet âge; & il eut le plaisir de voir ses soins fructifier. Car, outre que ce jeune enfant avoit une docilité d'esprit merveilleuse, il étoit encore doué, dans un degré éminent, des beautés du corps & des agrémens de la voix; de sorte que non seulement il comprenoit & retenoit avec une grande facilité tout ce que ses maîtres lui montroient, mais même qu'il excelloit déjà à bien prononcer. Ce riche naturel l'élevoit dès son enfance, audessus de tous ceux de son âge, & le distinguoit trop sensiblement, pour ne pas toucher d'émulation quiconque d'entre eux avoit du cœur. Aussi son exemple animoit-il les autres. De ce nombre furent L. Torquatus, le fils de C. Marius, & Cicéron, trois généreux compagnons d'étude avec lesquels il contracta dès-lors de si étroites liaisons, qu'il n'y eut jamais personne qu'ils aimassent plus intimement, ni plus constamment.

Titus Pomponius Atticus étoit encore tout jeune, lorsque deux coups funestes penserent l'accabler, la perte, qu'il fit de son pere, & le meurtre indigne du tribun P. Sulpicius, allié à sa famille. Car, Anicia, cousine germaine de T. Pomponius Atticus, avoit épousé M. Servius frere de P. Sulpicius. T. Pomponius Atticus étoit consterné de la mort du Tribun, & voyant Rome troublée par une conjuration, & tous ses Citoyens divisés en deux factions, les uns tenant pour L. Cinna, les autres favorisant L. Sylla, dans cette confusion générale, il prit la résolution de s'éloigner de la ville, persuadé qu'il ne pouvoit au milieu de tant de troubles soutenir son rang avec dignité sans offenser l'un ou l'autre parti. Il choisit pour le lieu de sa retraite la ville d'Athenes, comme l'endroit le plus favorable au dessein qu'il avoit de profiter de cette conjoncture, pour s'abandonner entierement à l'étude des belles lettres

Il y trouva le jeune C. Marius que le Sénat avoit déclaré ennemi de la République; & malgré ce qu'il avoit à craindre du ressentiment de L. Sylla, il lui ouvrit généreusement la bourse, & le secourut dans son exil, avec une affection ardente. Comme il craignoit que pendant son éloignement, ses biens ne souffrissent quelque atteinte, il transporta à Athenes la meilleure partie de ses effets. Là il se comporta en tout de maniere qu'il s'acquit l'estime & l'amitié de tous les Athéniens; car, outre qu'il les aidoit de son crédit, qui étoit déjà grand pour sa jeunesse, il les assista encore souvent de son bien dans des nécessités publiques. En effet, lorsqu'on étoit obligé pour payer les anciens créanciers d'en faire de nouveaux, & qu'on ne pouvoit le faire qu'à des conditions onéreuses, T. Pomponius Atticus s'entremettoit toujours généreusement; de sorte qu'il ne tiroit aucun intérêt de ses prêts, & que ce-

pendant il ne souffroit pas qu'ils passassent le tems limité pour le remboursement. Les débiteurs y trouvoient un double avantage. Car, cette exactitude à les faire payer, empêchoit leurs dettes de vieillir; & son désintéressement les garantissoit des intérêts, qui s'accumulent insensiblement. Sa grandeur d'ame ne s'en tint pas à ces bons offices, il les signala par une libéralité singuliere, lorsqu'il fit au public un présent de bled si considérable, que chaque particulier en eut six boisseaux, faisant la mesure qu'on appelloit médimne à Athenes.

T. Pomponius Atticus étoit d'un caractere si sociable & si accommodant, qu'il savoit être petit avec les petits, & grand avec les grands. Cette charmante conduite lui fit rendre toutes sortes d'honneurs; jusques-là même que les Athéniens voulurent se l'associer le plus intimement qu'ils pouvoient en l'adoptant pour citoyen de leur ville, honneur qu'il refusa constamment, croyant, comme le disent quelques uns, ne pouvoir l'accepter sans renoncer à sa qualité de Citoyen Romain. Les Athéniens voulurent lui élever des statues; & il s'y opposa toujours, tant qu'il fut parmi eux. Mais, quand il les eut quittés, il ne fut plus en son pouvoir de l'empêcher. On lui en dressa donc quelques unes dans les plus saints lieux d'Athenes. On fit aussi cet honneur à Pilia sa femme. Par ces monumens, ils se faisoient gloire d'éterniser la mémoire des bienfaits sans nombre, qu'ils avoient reçus de ce grand homme, en qui ils avoient mis toute leur confiance & qui avoit été comme l'ame de leur République. Si la fortune s'étoit montrée propice en sa faveur, en le faisant naître dans une ville, maîtresse de l'univers, & qu'il respecta toujours comme sa patrie & comme la mere; c'étoit là un don de la nature, & qui précédoit ses mérites. Mais, un grand effet de sa sagesse & de sa prudence, ce fut de s'être conduit dans une ville qui étoit audessus de toutes les autres par son antiquité, & si fameuse pour la politesse de ses mœurs & l'éclat de ses sciences; de maniere que les Athéniens le considérerent comme leur plus cher ami.

L. Sylla, à son retour d'Asie, étant descendu à Athenes, y vit T. Pomponius Atticus, & fut si charmé de ses belles manieres & du savoir de ce jeune Romain, qu'il voulut l'avoir continuellement auprès de lui, pendant tout le séjour qu'il fit dans cette ville. T. Pomponius Atticus parloit Grec avec tant de facilité, qu'il sembloit être né à Athenes. Le latin, d'un autre côté, lui étoit très-familier, & il le parloit si purement & si élégamment, qu'on sentoit, en l'écoutant, ces graces que donne la nature, bien mieux que l'étude & le travail. Outre tout cela, il excelloit encore à bien déclamer des poetes

Grecs & Latins, & il le faisoit avec tant de dignité, qu'on ne pouvoit trop l'admirer.

Toutes ces brillantes qualités firent une telle impression sur l'esprit & le cœur de L. Sylla, que ce grand capitaine ne pouvoit plus se passer de le voir, & qu'il vouloit absolument l'emmener avec lui. Mais, les instances qu'il lui en fit mériterent cette réponse : « Ne me forcez » pas, je vous en conjure, de » marcher contre ceux, que » je n'ai quittés en abandon- » nant l'Italie, que pour ne » pas épouser leurs armes contre » vous. » L. Sylla, charmé de la résolution de ce jeune Romain, lui fit, en partant, un don de tous les présens, que la ville d'Athenes lui avoit faits. T. Pomponius Atticus y demeura plusieurs années, s'employant au soin de ses propres affaires, autant que le devoir le demandoit, & donnant tout le reste de son tems à l'étude des belles lettres, sans oublier néanmoins ce qu'il devoit à ses amis; car, il se trouvoit exactement à leurs assemblées; il ne manqua pas de les aider de ses conseils dans toutes les affaires sérieuses & graves. Cicéron fut un de ceux qui sentirent le mieux ce que vaut dans la disgrace un ami fidele. Il le trouva parfaitement dans T. Pomponius Atticus, qui, dès l'entrée de son exil, lui donna si généreusement deux cens cinquante mille sesterces. Les troubles de Rome étant appaisés, T. Pomponius Atticus y revint. Ce fut, si je ne me trompe, sous le consulat de L. Cotta & de L. Torquatus. Toute la ville d'Athenes le suivit hors de ses portes, & les larmes qu'elle répandit sur son départ, marquoient bien le regret qu'elle avoit de ne le posséder plus.

T. Pomponius Atticus étoit neveu de Q. Cécilius, chevalier romain, homme opulent, ami de L. Lucullus, mais d'un esprit bizarre & d'un caractere difficile. Il sçut ménager si adroitement & avec tant de complaisance cette humeur chagrine & insupportable à tout le monde, qu'il gagna ses bonnes graces, & se les conserva jusqu'à la fin, sans y donner la moindre atteinte, malgré le surcroît de bile d'une vieillesse décrépite. Un attachement si tendre & si persévérant eut sa récompense. Q. Cécilius, se voyant près de la mort, l'adopta par son testament, & l'institua héritier des trois quarts de son bien, c'est-à-dire, d'environ vingt millions de sesterces. Pomponia, sœur de T. Pomponius Atticus, étoit mariée à Q. Tullius Cicéron; & cette alliance avoit été ménagée par M. Cicéron l'Orateur, avec qui T. Pomponius Atticus avoit contracté une si étroite liaison, dès le tems qu'ils étoient camarades d'études & compagnons d'exercices, que T. Pomponius Atticus étoit plus familier avec M. Tullius Cicéron, qu'avec Quintus Cicéron, tout beau-

frere

frere qu'il lui étoit, ce qui montre qu'en fait d'amitié la ressemblance des mœurs fait beaucoup plus que toutes les liaisons du sang. Un autre ami de T. Pomponius Atticus, c'étoit Hortensius, qui passoit alors pour le Prince des orateurs. Il lui étoit si étroitement uni, qu'on ne pouvoit distinguer duquel des deux il avoit plus parfaitement gagné le cœur, ou de Cicéron ou d'Hortensius; & ce qui paroissoit presqu'impossible, c'est qu'il sçut faire en sorte que ces deux grands hommes, qui étoient animés d'une si vive émulation pour la même gloire, ne parlerent jamais au désavantage l'un de l'autre, & qu'il fut comme le lien, qui les unit si constamment.

Dans les troubles de la République, T. Pomponius Atticus se conduisit si sagement, qu'il fut & parut toujours être du bon parti. Mais, il évita toute sa vie de prendre la moindre part aux factions des guerres civiles, persuadé que ceux, qui s'y étoient une fois embarqués, n'étoient pas plus maîtres d'eux mêmes, que ceux qui sont battus de la tempête en pleine mer. Quoique sa naissance & plus encore le crédit, que son mérite lui avoit acquis, concourussent à son élévation, jamais il ne fit une démarche pour les charges de l'État, parce qu'il n'étoit plus possible de les demander comme autrefois; ni d'y entrer sans se rendre infracteur des loix, par l'achat & le trafic honteux qui se faisoient alors des suffrages dans les élections; ni enfin de les administrer sans péril dans une corruption de mœurs si générale. Il ne se trouva jamais aux ventes qui se faisoient par l'autorité publique. Il ne voulut aucunement traiter des fermes de la République, ni comme intéressé ni comme caution. Il ne parut jamais contre personne ni comme accusateur principal, ni comme souscrivant l'accusation d'un autre.

On ne le vit jamais demander justice pour ses intérêts. Enfin, il n'eut aucun procès, ni civil ni criminel. Nombre de Consuls & de Préteurs lui offrirent la préfecture de leurs gouvernemens. Mais, T. Pomponius Atticus méprisant les profits considérables, qui lui pouvoient revenir de tels emplois, s'excusa de les suivre dans ses départemens, & se contenta des déférences honorables, qu'on lui faisoit. Son détachement le porta même à refuser de suivre en Asie Quintus Cicéron son beau-frere, dont la lieutenance lui étoit acquise; croyant de plus qu'il étoit contre la bienséance de se faire le suivant & l'assesseur d'un Préteur, après avoir lui même refusé la Préture. Par-là, il se montroit jaloux, non seulement de son honneur, mais encore de son repos; car, en se comportant de la sorte, il ne laissoit pas le moindre prétexte à la calomnie; & les témoignages d'honneur & d'affection qu'il rendoit à ses

amis, en étoient évidemment plus estimables, puisqu'on ne les pouvoit attribuer ni à la crainte, ni à l'espérance, mais au bon cœur seul.

T. Pomponius Atticus avoit environ soixante ans, quand la guerre civile entre Jules César & Cn. Pompée commença à éclater. Il se servit à propos du privilege de son âge; car, il ne se mêla de rien, & ne bougea point de Rome. Cette politique ne l'empêcha point de dévouer généreusement ses biens au service de ses amis, qu'il avoit dans le parti de Cn. Pompée, & ce grand capitaine ne s'offensa point de la neutralité d'un homme, qui, d'ailleurs ne tenoit rien de lui, pendant qu'il en avoit élevé, ou enrichi tant d'autres; encore est-il bien certain que de ces derniers, ceux qui le suivirent furent engagés dans la querelle comme par force, & que l'autre partie ne peut demeurer tranquille sans encourir son indignation. Mais, la conduite de T. Pomponius Atticus fut si agréable à Jules César, qu'après sa victoire même, non seulement ce héros l'excepta dans les levées d'argent qu'il fit faire sur tous les particuliers, mais il pardonna encore en sa considération au fils de sa sœur & à Q. Cicéron, son beau-frere, qui, suivant le sort des armes de Cn. Pompée étoient tombés entre ses mains à Pharsale. Ainsi, son ancien genre de vie le sauva encore de ces nouveaux dangers.

Quelque tems après, Jules César ayant été tué dans le Sénat, l'on crut aussitôt les deux Brutus & C. Cassius Souverains dans la République. Dans la Révolution générale, qui se fit alors des esprits, T. Pomponius Atticus, qui se tenoit fortement attaché à ses anciennes maximes, sçut encore ménager si bien l'esprit & le cœur de M. Brutus, que ce Seigneur ne traitoit plus familierement avec personne qu'avec lui dans le commerce de la vie, & ne s'ouvroit avec tant de confiance à aucun autre, malgré la différence de son âge à celui de T. Pomponius Atticus. Cependant, quelques uns de ce parti ayant imaginé qu'on devoit établir sur les revenus des chevaliers un fonds pour la récompense des meurtriers de Jules César, la plupart se flattoient déja du succès de ce projet nouveau, pourvu que les principaux de cet ordre commençassent d'eux mêmes à contribuer.

C. Flavius, ami particulier de M. Brutus, en porta la parole à T. Pomponius Atticus, & le supplia de vouloir bien donner l'exemple. Mais, T. Pomponius Atticus, qui avoit toujours cru que les services, qu'on rend à ses amis, doivent être infiniment éloignés de l'esprit de faction, & qui n'avoit jamais pu souffrir aucune proposition de cette nature, répondit que si M. Brutus avoit besoin de tout son bien, il en pouvoit user sans réserve; mais que jamais il ne pourroit se résoudre ou à conférer ou à s'unir avec qui que

ce fût sur le sujet qu'on lui proposoit. Ainsi, l'opposition d'un seul dissipa le projet que plusieurs avoient concerté avec unanimité. Peu de tems après, les affaires commençant à changer de face, les armes d'Antoine prirent le dessus; tellement que M. Brutus & C. Cassius, voyant leurs affaires désespérées, s'exilerent eux-mêmes chacun de leur côté, dans les provinces que le Sénat leur avoit décernées, seulement pour la forme. Ce fut alors que T. Pomponius Atticus, qui n'avoit pas voulu contribuer avec ceux de ce parti quand il étoit dominant, voyant M. Brutus quitter l'Italie, & s'enfuir abandonné de tout le monde, ne fit aucune difficulté de lui envoyer en pur don cent mille sesterces. Il lui en fit encore tenir trois cens autres mille en Épire. On ne le vit point plus empressé de faire sa cour à la nouvelle fortune d'Antoine, ni moins ardent à secourir les malheureux de l'autre parti.

Cette guerre fut suivie de celle de Modène. Ce fut là que T. Pomponius Atticus fit éclater une prudence, je ne dis pas humaine, ce seroit trop peu, mais toute divine; si l'on peut qualifier ainsi cet excellent naturel & cette constante sagesse, que la fortune avec toute sa bizarrerie ne put jamais ébranler. Antoine ayant été déclaré ennemi de la République avoit abandonné l'Italie, & il n'y avoit aucune apparence qu'il put jamais rétablir ses affaires. Dans cette révolution si subite, il n'eut pas seulement à craindre la puissance de ses ennemis, qui étoient en très-grand nombre; mais pour comble de malheurs, il voyoit encore ses amis mêmes entrer dans la ligue, qui avoit juré sa perte; car, ils s'en faisoient un mérite, croyant que leur fortune en dépendoit. On les vit donc persécuter ceux qui lui étoient restés attachés, entreprendre de dépouiller Fulvia sa femme, de tout ce qu'elle possédoit, & s'acharner jusqu'à vouloir faire périr tous ses enfans.

Quoique T. Pomponius Atticus fût dans une étroite amitié avec M. Cicéron, & qu'on ne pût rien ajouter à l'affection qu'il avoit pour M. Brutus, il ne consentit pourtant jamais qu'ils fissent rien au préjudice d'Antoine; mais au contraire, il protégea autant qu'il lui fut possible, les amis de ce grand Capitaine, qui ne pouvoient plus tenir à Rome; & il fournit généreusement à tous leurs besoins. P. Volumnius, entre autres, trouva dans sa libéralité tout ce qu'il auroit pu espérer de la tendresse du meilleur pere. Ce fut surtout à l'égard de Fulvia qu'il signala son bon cœur. Cette dame étoit embarrassée de procès & agitée de frayeurs continuelles. T. Pomponius Atticus la servit avec tant d'affection & d'assiduité dans ces circonstances fâcheuses, qu'il voulut même l'accompagner à tous les tribunaux, où elle fut citée,

& qu'il intervint comme sa caution en toutes choses. Il fit plus encore: Comme il ne restoit plus à cette dame, qu'une terre, qu'elle avoit autrefois achetée dans sa premiere fortune, & que le terme du payement alloit écheoir, sans qu'elle pût dans sa disgrace trouver le moyen d'y satisfaire par emprunt, T. Pomponius Atticus la tira de cette affaire embarrassante & lui prêta sans intérêt & sans aucune convention, la somme dont elle avoit besoin; persuadé que le plus grand profit que pouvoit faire un homme d'honneur, c'étoit d'être estimé & de faire voir qu'il s'attachoit aux hommes & non pas à leur fortune; & certes on ne pouvoit croire qu'il fit tout cela pour s'accommoder au tems. Car, qui se fut jamais imaginé qu'Antoine, de proscrit qu'il étoit, pût devenir le maître de tout? Cependant, sa conduite ne plaisoit pas à certains Grands, qui l'accusoient de ne pas détester assez les mauvais citoyens. Mais, ce vertueux Romain, qui ne sçavoit point asservir sa conduite aux jugemens des autres, cherchoit moins à mériter leurs éloges, qu'à faire généreusement tout ce que la droite raison & une prudence consommée lui dictoient.

La fortune de l'État changea tout-à-coup. Antoine rentra en Italie; & dès qu'il y eut remis le pied, personne ne douta plus que T. Pomponius Atticus ne fût destiné, comme un intime ami de Cicéron & de M. Brutus, à être une des premieres victimes immolées à la colere du vainqueur. Aussi ne parut-il plus dans les Assemblées du Sénat, dès qu'il sçut que les Triumvirs approchoient de Rome, craignant même que sa tête ne fût mise à prix. Il se tint caché chez P. Volumnius, celui-là même qu'il avoit si fort secouru peu auparavant. T. Pomponius Atticus emmena dans sa retraite Q. Gellius Canius, qui étoit de son âge, & avec qui il avoit une parfaite conformité de mœurs & de sentimens. Voici encore une preuve bien naturelle de l'excellent caractere de T. Pomponius Atticus & de la bonté de son cœur. L'amitié, qu'il contracta avec Q. Gellius Canius dans les premieres études, étoit si pure que les nœuds s'en resserrant de plus en plus, elle crut toujours jusqu'à leur vieillesse décrépite. Antoine, cependant, jettoit feu & flammes contre Cicéron, & répandoit sa haine sur les amis de cet orateur, jusqu'à les vouloir proscrire tous. Mais, les remontrances & les prieres de plusieurs personnes lui remirent devant les yeux les bons offices, qu'il avoit reçus autrefois de T. Pomponius Atticus; de telle sorte que ne pensant plus qu'à lui faire grace, il demanda où il étoit, & lui écrivit en cette maniere:
« Ne craignez plus, je viens
» vous ôter du nombre des pro-
» scrits, vous & votre ami Q.

» Gellius Canius. Venez donc » me trouver en toute diligen- » ce. » Et comme il étoit nuit, Antoine lui envoya de plus une escorte pour le mettre à couvert de tout danger. Ainsi, T. Pomponius Atticus sortit contre toute apparence d'un péril le plus évident pour rentrer dans les bonnes graces d'Antoine; & il eut en même-tems la joie d'y associer son meilleur ami. Car il est à remarquer qu'il ne se regarda jamais personnellement, quand les intérêts des autres se trouverent joints aux siens. Aussi, ne fit-il dans cette rencontre aucune sollicitation pour sa sûreté particuliere, bien résolu de subir le même sort que cet ami.

Pendant tout le tems que la populace, excitée par les récompenses des Triumvirs, recherchoit avec acharnement les proscrits, T. Pomponius Atticus eut grand soin que rien ne manquât à tous ceux qui se réfugioient dans l'Épire. Il leur laissoit même la liberté d'y demeurer tant qu'ils vouloient, comme dans un asyle, dont il faisoit toute la sûreté. Bien plus, après la bataille de Philippes, qui fut le dernier jour de C. Cassius & de M. Brutus, il entreprit de protéger de tout son pouvoir L. Julius Mocilla, ancien préteur, avec son fils, de même qu'Aulus Torquatus. Son zele s'étendit encore sur tous ceux, qui se trouvoient enveloppés dans le même malheur; & de l'Épire il leur fit transporter en Samothrace tout ce qui leur étoit nécessaire. Il seroit difficile de faire ici un détail, & d'ailleurs l'éloge de T. Atticus Pomponius n'a pas besoin d'un récit diffus de tant d'actions de générosité. Il suffit à la gloire de ce grand homme, d'observer que ni les circonstances du tems, ni aucune vue de politique ne furent jamais la regle de ses libéralités & des bons offices, qu'il rendit sans nombre. On en trouva la preuve incontestable dans la nature des services & des occasions. Jamais il ne fit sa cour aux puissans; & il secourut toujours les malheureux; témoin Servilia, mere de M. Brutus, à laquelle il ne fut pas moins attaché après la mort de son fils qu'il ne l'avoit été dans sa fortune la plus brillante.

Un homme si bienfaisant & si attentif à ne blesser personne, ne pouvoit avoir d'ennemis, faisant surtout profession d'oublier entiérement, plutôt que de conserver le moindre ressentiment d'aucune injure. Les bienfaits des autres acquéroient dans sa mémoire une espece d'immortalité; mais, pour ceux qu'il répandoit, il n'en avoit de souvenir qu'autant que ceux qu'il avoit obligés, lui en rappelloient par leur reconnoissance. Ainsi, toute la conduite de T. Pomponius Atticus vérifia pleinement cette maxime : *Chacun trouve sa fortune dans ses mœurs.* Enfin, l'attention qu'il apporta toujours à éviter jusqu'au moindre soupçon de mal,

fit bien voir qu'il fut plus jaloux de former son cœur & ses sentimens, que d'établir sa fortune.

Tant de rares vertus lui acquirent une si haute réputation, que M. Vipsanius Agrippa, qui, pour son mérite personnel & avec la protection du jeune Empereur, dont il étoit le plus cher favori, pouvoit prétendre à la premiere alliance de l'empire, préféra celle de T. Pomponius Atticus, & ambitionna de devenir le gendre de ce simple chevalier Romain. Il faut cependant observer que ce fut Marc Antoine, qui ménagea ce mariage. Il étoit alors Triumvir, & il gouvernoit toute la République. Voici encore une circonstance, qui répand beaucoup de gloire sur la vie de T. Pomponius Atticus, c'est que loin de profiter de la faveur de ce souverain magistrat, pour s'enrichir, son désintéressement fut si parfait, qu'il n'employa son crédit qu'à détourner les dangers & les malheurs, dont ses amis étoient ou menacés ou accablés. Il en donna un trait bien éclatant dans le tems même de la proscription. Un de ses amis, nommé Saufeius, chevalier Romain comme lui & de même âge, que l'amour de la philosophie retenoit à Athenes depuis plusieurs années, avoit en Italie des biens fort considérables. Les Triumvirs, selon la funeste coutume de ces malheureux tems, ne manquerent pas de les confisquer, & de les faire vendre. Mais T. Pomponius Atticus s'employa en cette occasion avec tant de chaleur & d'habileté, que le même courrier, qui annonça à Saufeius la perte de ses biens, lui en apprit en même tems le recouvrement.

Il rendit le même service à L. Julius Calidius, qui étoit sans contredit le meilleur & le plus agréable poëte, que l'on eût eu depuis Lucrece & Catulle, homme d'ailleurs encore plus estimable par sa haute probité, & recommandable par les rares talens d'un esprit orné de la plus riche érudition. T. Pomponius Atticus vint donc à bout de le soustraire à l'avidité de P. Volumnius, Intendant de l'artillerie d'Antoine, qui avoit profité de son absence pour l'envelopper dans la proscription, qui suivit celle des chevaliers. Car, les grands biens, que L. Julius Calidius avoit en Afrique, étoient d'une délicieuse amorce pour le délateur, & rendoit son absolution bien difficile. Après tout ce que nous venons de rapporter de T. Pomponius Atticus, on ne décideroit pas facilement si tous ces bons offices lui attiroient plus de gloire, qu'ils ne lui donnoient de peine & d'inquiétude, quand nous ne sçaurions pas de plus que, dans toutes les occasions périlleuses, il servit de tout son zele ses amis, tout éloignés qu'ils pouvoient être, comme ceux qui étoient à Rome & avec qui il vivoit.

Tel fut T. Pomponius Atticus dans le commerce du monde, & on ne le trouvoit pas moins

admirable dans l'intérieur de sa maison. S'il étoit citoyen très-officieux, il étoit aussi un très-sage pere de famille. Quoique riche en argent comptant, il fut cependant l'homme du monde qui fit le moins de dépenses en choses superflues ou en bâtimens. Il eut soin pourtant de se loger très-commodément, & de garnir sa maison de tout ce qu'il y avoit de meilleur. Celle qu'il habitoit ordinairement, étoit située sur la colline Quirinale. On la nommoit Tamphilia, & il l'avoit de la succession de son oncle Cécilius. Elle étoit moins gracieuse par la beauté des bâtimens, que par les jardins, qui en faisoient le principal ornement. L'édifice étoit d'une architecture ancienne & d'une ordonnance, qui montroit plus de génie que de dépense. Il se contenta d'y faire les réparations nécessaires sans y rien changer. Son domestique, à le prendre par l'utilité, étoit très accompli; mais fort médiocre, s'il en faut juger par l'éclat extérieur. Il étoit composé de gens très-lettrés, d'excellens lecteurs & d'habiles copistes; jusques-là même que le dernier de ses valets étoit en état de remplir ces différentes fonctions. Tous les autres officiers & les ouvriers même, dont on a besoin dans une grande maison, y étoient parfaitement habiles; & il est remarquable qu'il n'y en avoit aucun qui ne fût né chez lui, & qui n'eût été élevé & formé sous ses yeux.

Au reste, T. Pomponius Atticus vivoit très-noblement, mais sans magnificence. Sa dépense étoit brillante, mais sans faste. Il s'étudioit à montrer en toutes choses une propreté, qui n'eût rien du luxe. Il ne passa point les bornes d'une sage médiocrité dans ses meubles. Enfin, il tint constamment le juste milieu entre la profusion & l'avarice. Il ne faut point oublier ici une circonstance, que quelques uns traiteront de bagatelle, mais qui caractérise bien la prudence œconomique de T. Pomponius Atticus, c'est que quoiqu'il eût une aussi bonne table qu'aucun chevalier Romain, & qu'il invitât fort généreusement & en très-galant homme, grand nombre de personnes distinguées dans tous les ordres, on sçavoit cependant par le mémoire journalier de son maître d'hôtel, qu'il ne dépensoit régulierement par mois que trois mille petits sesterces.

On ne voyoit point de parasite à la table de T. Pomponius Atticus, ni de ces diseurs de bons mots. La voix du lecteur y faisoit tout le concert; jamais en effet, la lecture ne manqua d'assaisonner ses repas; car, il vouloit que l'esprit y trouvât sa nourriture, avec autant de plaisir que le corps. Aussi, n'invitoit-il que ceux, dont les inclinations & les mœurs lui convenoient. Ses biens s'accrurent extrêmement, sans qu'il en augmentât ni son train ni sa dépense ordinaire, & qu'il changeât rien

à son ancienne maniere de vivre. Sa modération fut si constante, qu'ayant sçu vivre fort honorablement avec deux millions de sesterces, que son pere lui avoit laissés, lorsqu'il s'en vit vingt millions, il n'en vécut pas plus somptueusement, & garda toujours la même forme de vie, quelque grand que fût le changement arrivé dans sa fortune. Il n'eut point de jardins, ni de ces délicieuses maisons de plaisance dans les fauxbourgs de Rome ou sur le rivage de la mer, ni même dans toute l'Italie, excepté ses deux fermes d'Ardée & de Nomente ; de sorte que tout son revenu consistoit en ce qu'il retiroit d'Épire, & des fonds, qu'il avoit à Rome. Cette conduite montre bien qu'il ne cherchoit dans les richesses que le seul usage, & que c'étoit la raison qui le régloit, & non la qualité ni l'abondance des biens.

Incapable de la moindre dissimulation, il avoit horreur du mensonge. Sa douceur étoit soutenue d'une juste sévérité ; & son naturel grave & sérieux étoit tempéré d'une agréable affabilité ; de sorte qu'il n'étoit point aisé de discerner si ses amis ou le respectoient ou l'aimoient davantage. Il fut toujours fort réservé à promettre, jugeant bien sagement que c'étoit le procédé d'un esprit léger, plutôt que d'un cœur généreux, de donner sa parole dans l'impuissance ou dans la crainte même de ne la pouvoir effectuer. Mais, quand il s'étoit une fois engagé, il s'employoit avec tant de zèle dans les affaires qui lui étoient recommandées, qu'il n'auroit pu faire mieux pour les siennes propres. Il ne se rebuta jamais des difficultés du succès, en tout ce qu'il entreprit, dans la persuasion que son honneur, qu'il mettoit au dessus de tout, y étoit intéressé. Il le fit bien voir, quand il mania les affaires des deux Cicérons, de Caton, de Marius, d'Hortensius, de Torquatus, & même de plusieurs chevaliers Romains ; d'où l'on pouvoit juger que ce fut pour de judicieuses raisons, & point du tout par répugnance au travail, qu'il s'éloigna toujours du ministere public.

Si on demande après cela des preuves de la douceur & de la politesse de ses mœurs, en voici des plus convaincantes ; c'est que, dès sa premiere jeunesse, il plut extrêmement à L. Sylla, qui étoit vieux ; qu'étant avancé en âge, il possédoit mieux que personne le cœur du jeune Brutus, & qu'il eut des liaisons étroites avec Cicéron & Hortensius, ses égaux en années. Dans ces différens tems de la vie, il se comporta si bien, qu'on ne décideroit pas facilement à quel âge il étoit le plus propre & le mieux goûté. De tous ceux néanmoins qui l'aimerent, Cicéron fut celui qui le chérit plus intimement; jusques-là qu'il n'avoit ni d'amitié plus tendre ni de communication plus étroite avec son propre frere. On n'en peut douter après les livres qu'il a

mis au jour, où il parle de cet ami, & surtout après les seize volumes de lettres qu'il lui écrivit depuis son Consulat jusqu'à sa mort.

Quant aux devoirs de l'amour filial & de la tendresse, qui nous lient à ceux de notre sang, ne faut-il pas que T. Pomponius Atticus les ait parfaitement remplis, pour avoir dit avec vérité, à l'âge de soixante-sept ans, aux funérailles de sa mere, qui mourut âgée de quatre-vingt-dix ans, que jamais il n'avoit été dans le cas de se réconcilier avec elle, & qu'il avoit toujours vécu dans une parfaite intelligence avec sa sœur, qui étoit presque du même âge que lui? C'est bien une marque que la discorde ne s'insinua jamais dans cette famille, ou qu'il porta si loin la condescendance qu'on peut avoir pour les siens, qu'il ait cru commettre un crime de la restraindre envers des personnes, qui avoient de si grands droits sur son cœur. En cela, il ne suivoit pas seulement le penchant de la nature, qui, selon Cornélius Népos, domine à tout ce que nous faisons, mais bien plus encore les lumieres pures qu'il avoit tirées d'une étude solide & profonde. Car, étant parfaitement instruit & rempli des maximes des plus sages philosophes, il s'en servoit pour l'usage & la conduite de la vie, & jamais pour les dehors seulement & par ostentation.

T. Pomponius Atticus étoit encore zélé partisan des mœurs & des pratiques des premiers Romains, & grand amateur de l'antiquité. Aussi en avoit-il acquis une connoissance, dont on admiroit la profondeur & l'exactitude dans le traité, qu'il avoit composé sur la maniere de gouverner les provinces. Il ne s'étoit point fait de loi, point de guerre, aucun traité de paix; il n'étoit rien arrivé de mémorable dans l'empire Romain, qu'il n'eût rangé dans l'ordre le plus parfait, & ce qui étoit très-difficile, il avoit si bien inséré dans l'enchaînement de tant de différentes choses, les origines & la suite des familles, qu'on pouvoit de surcroît, en le lisant, apprendre du même coup d'œil l'extraction des grands personnages, qui avoient illustré la République. Mais, on pouvoit s'en instruire particuliérement & plus à fonds dans plusieurs livres qu'il avoit composés exprès sur cette matiere. Par exemple, à la priere de M. Brutus, il avoit dressé la généalogie entiere de l'illustre maison des Juniens & avoit marqué de chaque particulier tout ce qu'on pouvoit [illegible] d'en sçavoir; sa naissance, son caractere, ses dignités, ses charges, observant toujours une exacte chronologie.

Claudius Marcellus l'engagea de même à donner l'histoire généalogique de la famille des Marcellus. Il publia encore celle des Cornéliens, des Fabiens, & des Émiliens, à la sollicitation de Cornélius Scipion & de Fabius Maximus. La lecture de ces

livres pouvoit faire les délices de ceux, qui s'intéressoient à la mémoire des grands hommes. Il avoit aussi donné quelque tems à la poësie, sans doute pour en goûter les agrémens; & l'on vit qu'il s'y entendoit; car, sa muse célébra dignement les Romains les plus illustres; & il sçut renfermer en quatre ou cinq vers, qu'il mit au bas de leurs portraits, leurs faits d'armes & de politique les plus éclatans. Il avoit encore écrit en Grec l'histoire du consulat de Cicéron.

La modération, qui retint toujours T. Pomponius Atticus dans l'ordre des Chevaliers, où il prit naissance, l'éleva jusqu'à l'alliance de l'empereur Auguste qui l'avoit déjà admis dans la plus étroite communication, par le seul motif de son excellente maniere de vivre & d'agir, qui lui avoit aussi gagné le cœur des premiers d'entre les grands, qui égaloient le Prince par la noblesse du sang, n'ayant que le trône audessus d'eux. Car, il est à remarquer en passant que la prospérite d'Auguste fut si grande, qu'il semble que la fortune se plût à réunir en lui seul toutes les faveurs qu'elle avoit distribuées aux plus excellens hommes, qui l'avoient précédé, & qu'elle prit à tâche de l'élever au comble du bonheur où jamais citoyen Romain pût porter ses désirs. Voici donc de quelle maniere se fit cette alliance. T. Pomponius Atticus, comme nous l'avons vu, avoit donné sa fille à Agrippa. Il en vint de ce mariage une autre. Auguste attendit à peine qu'elle eût un an pour la fiancer avec Tibere Claude Néron son beaufils, né de Drusille. Cette affinité resserra les nœuds de leur amitié, & fit qu'ils purent se voir plus souvent & avec moins de cérémonie.

Avant cette nouvelle liaison, T. Pomponius Atticus étoit déjà dans les bonnes graces d'Auguste, au point que ce prince n'écrivoit jamais à Rome, lorsqu'il en étoit éloigné, qu'il n'adressât en même tems quelque lettre à T. Pomponius Atticus, où il se plaisoit à lui marquer ce qu'il faisoit, sur tout ce qu'il lisoit, en quel endroit il étoit, où il alloit, & combien de tems il y resteroit. Bien plus, lorsqu'Auguste étoit à Rome, si les affaires de l'Empire ne lui laissoient pas le loisir de la douce & savante conversation de T. Pomponius Atticus, du moins ne laissoit-il échapper, tant qu'il le pouvoit aucun jour sans lui écrire quelque billet, tantôt pour le consulter sur quelque point de l'antiquité, tantôt pour le questionner sur la poëtique; quelquefois même il employoit les tours d'une plume enjouée & badine pour tirer de celle de T. Pomponius Atticus des réponses plus familiaires & plus étendues. Ce commerce si honorable à T. Pomponius Atticus, lui donna occasion de représenter à l'Empereur le mauvais état du temple de Jupiter Férétrien, bâti sur le Capitole par Romulus, qui com-

boit en ruine, tant par le défaut de soin, que par la longueur des tems; & les ordres furent bientôt donnés pour qu'on le rétablît.

Marc Antoine n'étoit pas moins attentif qu'Auguste à entretenir une étroite liaison avec T. Pomponius Atticus; car, du bout du monde où il étoit comme relégué, il l'informoit régulierement de l'état de ses affaires, s'ouvrant toujours à lui avec une entiere confiance. On ne peut sentir le caractere & l'étendue du mérite de T. Pomponius Atticus à cet égard, qu'on ne comprenne combien il falloit de sagesse, de prudence & de ménagement pour se maintenir en même tems dans l'étroite liaison & dans la faveur de deux princes, tels qu'Auguste & Antoine, dont l'ambition violente avoit le même objet, & que les plus grands intérêts divisoient si cruellement & comme par une fatale nécessité, puisqu'ils aspiroient si opiniâtrément l'un & l'autre à établir leur domination souveraine, non seulement dans Rome, mais encore sur le monde entier.

Telle fut la conduite de T. Pomponius Atticus pendant 77 ans, sa gloire crut toujours avec ses années, & son crédit avec ses richesses; car la douceur de ses mœurs lui avoit acquis plusieurs grosses successions. Il étoit d'un si bon tempérament, qu'il n'eut aucun besoin des secours de la médecine, pendant des trente années de suite. A la fin toutefois, il lui vint une maladie, qu'il négligea d'abord, & dont les médecins firent peu d'état, s'imaginant que ce n'étoit que le ténesmon, aisé à guérir promptement par les remedes ordinaires. Trois mois se passerent sans qu'il ressentît d'autre douleur que celle que lui causoient les remedes. Mais, au bout de ce tems, tout à coup le mal se jette si violemment sur les intestins, qu'il s'y forma une fistule, qui jettoit sa pourriture par les reins. Mais, avant que le mal se fût déclaré, comme il sentoit ses douleurs augmenter de jour en jour, & que la fievre étoit survenue, il appella Agrippa son gendre, avec L. Cornélius Balbus & Sextus Péducéus. Dès qu'il les vit au tour de son lit, il se leva sur son séant, & s'appuyant sur le coude, il leur tint ce discours: « Vous m'êtes témoins des attentions & des soins, que j'ai » pris jusqu'à ce jour pour la » conservation & pour le réta» blissement de ma santé. Il est » parconséquent inutile que je » vous en fasse un ennuyeux ré» cit. Puis donc que je vous ai » pleinement satisfaits en ce » point, comme je le dois croi» re, n'ayant rien omis de tout » ce qu'on a jugé utile à ma » guérison; il est juste enfin que » je me satisfasse un peu à mon » tour, & voici comment: Je » vous ai fait assembler ici pour » vous déclarer que je suis bien » résolu de ne pas nourrir mon » mal davantage. Tout ce que » j'ai pris d'alimens & de re» medes, depuis qu'il dure, n'a

» servi qu'à aigrir mes douleurs, » & n'a fait que prolonger ma » vie de quelques jours, sans » qu'il en résulte aucune bonne » apparence. Je vous prie donc » d'agréer le parti que je » prends, ou du moins de ne » vous y opposer pas; car, vous » le feriez inutilement. »

T. Pomponius Atticus leur ayant parlé de la sorte, avec un visage aussi tranquille & un ton de voix aussi ferme que s'il n'eût été question que de passer d'une maison en une autre, & non pas de la vie à la mort, Agrippa le prioit avec larmes, & le conjuroit en l'embrassant de ne point prévenir la nécessité trop fatale de la nature, mais de ménager & pour lui & pour les siens les momens, qu'elle lui laissoit encore. Le malade ne répondit aux tendres instances de son gendre que par un silence qui exprimoit bien la fermeté inébranlable de sa derniere résolution. Deux jours se passent sans qu'il prenne aucune nourriture. La fievre cependant le quitte soudainement, & la maladie commence à prendre un meilleur cours. N'importe, il n'en persiste pas moins fortement dans sa résolution. Aussi le cinquieme jour qu'il l'eut prise, il mourut. C'étoit le 31 de Mars, sous le consulat de Cn. Domitius & de C. Sosius. Son corps fut porté en terre dans une litiere toute simple & sans aucune pompe, comme il l'avoit ordonné. Ses funérailles furent pourtant magnifiques, en ce que tout ce qu'il y avoit de gens de distinction & d'honneur y assisterent, suivis d'un peuple infini. Enfin, il fut déposé dans le tombeau de Q. Cécilius son oncle sur la voie Appia, à cinq milles de Rome.

Nous avons eu occasion d'observer que T. Pomponius Atticus étoit lié d'une étroite amitié avec M. Tullius Cicéron; & cela depuis qu'ils avoient été camarades d'études & compagnons d'exercices. Nous remarquerons à cette occasion, que l'expérience vérifie tous les jours ce qu'a dit Quintilien, de l'amitié qui se contracte aux écoles. *Condiscipulorum amicitiæ ad senectutem usque firmissimæ durant, religione quadam necessitudine imbutæ.* Cicéron fait assez connoître dans ses lettres & y déclare même positivement qu'il n'aimoit personne, pas même son frere, ni plus tendrement ni plus constamment que T. Pomponius Atticus; & il en rend la même raison que Cornélius Népos, dans son traité de l'amitié adressé à T. Pomponius Atticus: *Nihil est quod ad se rem tam alliciat, tam attrahat quàm ad amicitiam similitudo . . . . . dispares mores, disparia studia sequuntur, quorum dissimilitudo dissociat amicitias.*

POMPONIUS, *Pomponius*, Πομπώνιος, (a) officier Romain, qui fut fait prisonnier dans un

(a) Plut. T. I. p. 500. Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 201.

combat de cavalerie contre le roi Mithridate, l'an 72 avant Jesus-Christ. Cet officier, qui avoit été blessé dangereusement fut amené devant le vainqueur. Mithridate lui demanda, si en lui sauvant la vie il pourroit compter l'avoir pour ami. *Oui*, répondit le prisonnier, *si vous faites la paix avec les Romains. Si non je n'ai pas même à délibérer.* Ceux qui étoient présens, irrités de cette fiere réponse, poussoient Mithridate à le faire mourir. Mais, ce prince eut la générosité de rejetter ce lâche conseil, & dit qu'il ne falloit pas maltraiter une vertu malheureuse.

POMPONIUS, *Pomponius*, Πομπώνιος, (*a*) un de ceux qui furent proscrits par les Triumvirs, employa un moyen assez singulier pour se sauver. S'étant revêtu des marques de la Préture, & ayant pris des esclaves au lieu d'appariteurs, il traversa la ville comme un Préteur accompagné de ses licteurs, ses appariteurs se serrant autour de lui, afin que personne ne pût le reconnoître. Arrivé à la porte, il monta dans une voiture publique, & fut reçu partout où il passa, comme un préteur & un député envoyé par les Triumvirs à Sext. Pompée pour traiter avec lui de la paix.

POMPONIUS [M.], (*b*) *M. Pomponius*, M. Πομπώνιος, officier dans les troupes de Jules César. Un jour que M. Pomponius étoit à Messane, ville de Sicile, avec une partie de la flotte dont on lui avoit confié le commandement, & qu'il ne faisoit ni garde ni sentinelle, il fut surpris par les ennemis. Ceux-ci, ayant profité d'un vent favorable, lui brûlerent toutes ses galeres dans le port.

POMPONIUS, *Pomponius*, Πομπώνιος, (*c*) auteur qui n'étoit pas sans quelque mérite, suivant Velleius Paterculus.

POMPONIUS, *Pomponius*, Πομπώνιος. (*d*) orateur véhément, plein de feu, & qui parloit avec force. C'est ainsi qu'en parle Cicéron.

POMPONIUS RUFUS, (*e*) *Pomponius Rufus*, historien latin, dont il est fait mention dans Valere Maxime.

POMPONIUS, *Pomponius*, Πομπώνιος, (*f*) jeune homme à qui Horace fait de sanglans reproches dans une de ses satyres.

POMPONIUS [L.] FLACCUS, *L. Pomponius Flaccus*, (*g*) étoit Consul avec C. Cœlius Rufus l'an de J. C. 17.

POMPONIUS [Flac.], (*h*) *Flaccus Pomponius*, personnage consulaire, né pour tout ce qui étoit honnête, & qui par une

(*a*) Appian. p. 615.
(*b*) Cæs. de Bell. Civil. L. III. p. 673.
(*c*) Vellei. Paterc. L. II. c. 9.
(*d*) Cicer. de Orat. L. III. c. 28. Brut. pag. 229.
(*e*) Valer. Max. L. IV. c. 4.
(*f*) Horat. L. I. Satyr. 4. v. 51, 52.
(*g*) Tacit. Annal. L. II. c. 41. Dio Cass. p. 613.
(*h*) Vellei. Paterc. L. II. c. 129.

vertu toute simple méritoit plûtôt qu'il ne recherchoit la gloire. Flaccus Pomponius vivoit du tems de l'empereur Tibere, & fut employé par ce Prince dans des affaires de la derniere importance. Il pourroit être le même que le suivant.

POMPONIUS FLACCUS, *Pomponius Flaccus*, (a) vivoit sous l'empire de Tibere. Après la mort de Drusus Libon, qu'on avoit forcé de se tuer, l'an de Jesus-Christ 16, plusieurs Sénateurs à qui on demanda ce qu'ils pensoient d'une fin si trajique, donnerent chacun leurs avis d'une maniere basse & servile. Celui de Pomponius Flaccus ne le céda pas à ceux des autres. Il opina à ce qu'en mémoire d'un tel évenement, on ordonnât des prieres publiques pour un certain nombre de jours.

Pomponius Flaccus étoit un ancien officier, à qui trois ans après on donna le gouvernement de la Mœsie, parce qu'il étoit intime ami de Rhescuporis roi de Thrace, & pour cette raison plus propre qu'un autre à faire tomber ce prince dans le piege qu'on vouloit lui tendre. En effet, Pomponius Flaccus, étant passé dans la Thrace, témoigna tant d'amitié à Rhescuporis & lui fit des promesses si considérables, qu'ayant surmonté toutes ses défiances, & étouffé tous les reproches que lui faisoit sa conscience, il l'attira dans sa province, où sous prétexte de lui faire honneur, il lui donna une garde très-nombreuse. Les Tribuns & les Centurions, qui étoient auprès de sa personne, à force de le presser, & de lui donner des avis & des conseils, l'attirant toujours plus loin, quoiqu'à mesure qu'il avançoit, il s'apperçût davantage qu'on le gardoit à vue, insensiblement le mirent dans la nécessité d'aller jusqu'à Rome, où il fut condamné à passer le reste de ses jours loin de la Thrace.

Pomponius Flaccus étoit déterminé buveur. Suétone raconte que Tibere passa deux jours & deux nuits sans interruption à boire & à manger avec Pomponius Flaccus & L. Pison. Ce Prince récompensa ensuite ses Compagnons de débauches, en faisant le premier gouverneur de Syrie, & le second Préfet de la ville; & il n'eut pas honte de découvrir son motif dans les provisions qu'il leur donna, où il les traitoit d'amis agréables, & d'amis de toutes les heures. On comptoit alors l'an de Jesus-Christ 27. Pomponius Flaccus conserva long-tems le gouvernement de Syrie, puisqu'il en étoit encore pourvu, lorsqu'il mourut l'an de Jesus-Christ 33. A l'occasion de sa mort & de la vacance du gouvernement de Syrie, Tibere écrivit au Sénat pour se plaindre de ce que les sujets les plus capables de com-

(a) Tacit. Annal. L. II. c. 32, 66, 67. L. VI. c. 27. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 396, 397, 509, 510, 588.

mander les armées refusoient cet emploi, ensorte qu'il lui falloit recourir aux prieres auprès des Consulaires, pour obtenir que quelqu'un d'eux voulût bien accepter un gouvernement de Province. Plainte bien déplacée, puisque c'étoient ses ombrageuses défiances qui faisoient craindre aux Sénateurs les emplois brillans; & lui-même il retenoit depuis dix ans Arruntius à Rome, ne voulant pas souffrir qu'il allât gouverner l'Espagne, qui lui étoit échue pour département.

POMPONIUS, *Pomponius*, Πομπώνιος, (a) une des personnes attachées au service de Séjan.

POMPONIUS LABEON, *Pomponius Labeo*, (b) étoit gouverneur de la Mœsie, l'an de Jesus-Christ 26. Sept ans après, comme les exécutions sanglantes ne discontinuoient point à Rome, Pomponius Labéon se fit ouvrir les veines, & donna à sa femme Paxéa un exemple de générosité qu'elle eut le courage d'imiter. Car, la crainte de mourir de la main du Bourreau portoit les malheureux à renoncer d'eux mêmes à la vie, d'autant plus que ceux qui se laissoient condamner, outre la confiscation de leurs biens, étoient encore privés de la sépulture; au lieu que ceux qui prenoient leur parti de bonne-heure, étoient assurés de leurs funérailles & de l'exécution de leurs testamens, qu'on leur accordoit comme une récompense de leur diligence.

POMPONIUS [P.] (c) SECUNDUS, *P. Pomponius Secundus*, poëte tragique, étoit différent d'un autre poëte nommé L. Pomponius, qui avoit composé des Atellanes. Quelques uns donnent à P. Pomponius Sécundus le prénom de Lucius; d'autres, celui de Quintus.

Quoi qu'il en soit, P. Pomponius Sécundus fut accusé sous l'empire de Tibere, d'avoir retiré dans ses jardins Élius Gallus son ami, qui, après la punition de Séjan, s'y étoit sauvé comme dans un asyle assuré. Il n'eut d'autre ressource dans son malheur, que la constance de son frere, qui se présenta pour lui servir de caution. Comme ses mœurs étoient douces, & qu'il avoit l'esprit ferme & éclairé, il fit si bien, en soutenant sa mauvaise fortune avec patience, qu'il survécut à Tibere.

Mais, il ne laissa pas d'être long-tems commis à la garde de son frere, puisqu'il y demeura sept ans; après quoi il sortit de sa captivité sous l'empire de Caligula, l'an de Jesus-Christ 37. Il fut Consul quatre ans après avec Cn. Sentius Saturnius. Caligula avoit d'abord

(a) Tacit. Annal. L. VI. c. 8.
(b) Dio. Cass. p. 636. Tacit. Annal. L. IV. c. 47. L. VI. c. 29. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 503, 589.
(c) Tacit. Annal. L. V. c. 8. L. VI. c. 18. L. XI. c. 13. Plin. Tom. I. pag. 385, 692, 714. Quintil. L. X. c. 1. Plin. L. VII. Epist. 17. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 565, 566. Tom. II. p. 6, 89, 164, 221.

pris le consulat avec ce dernier; mais, comme ce prince fut tué douze jours après, P. Pomponius Secundus le remplaça. On remarque qu'il avoit fléchi indignement sous la tyrannie, & s'étoit déshonoré par des bassesses. Dion Cassius rapporte de lui, que dans un repas qui précéda de peu la mort de Caligula, il étoit couché à ses pieds, & s'approchoit souvent pour les baiser.

Un jour que l'on jouoit une de ses pieces, & qu'il étoit lui-même présent au spectacle, le peuple osa lui dire des injures. l'empereur Claude en fut irrité, & fit un Édit contre cette licence.

Nous n'avons plus des tragédies de ce poëte, dont Quintilien ne paroît pas faire grand cas, puisqu'il observe qu'on ne le trouvoit pas assez tragique. Pline le jeune nous a conservé de lui un trait, qui donne à connoître quelle confiance avoit ce poëte au jugement du parterre. Lorsque ses amis lui faisoient quelque observation, critique à laquelle il ne croyoit pas devoir acquiescer, il disoit: *J'en appelle au peuple*; & il s'en tenoit à son idée, ou la reformoit, selon l'effet qu'elle avoit produit parmi les spectateurs.

POMPONIUS [Q.], (*a*) *Q. Pomponius*, s'étoit acquis un honneur infini par le bon naturel dont il avoit fait preuve dans une conjoncture aussi délicate, que celle dont il est parlé dans l'article précédent. Mais, il obscurcit cette gloire, en prêtant son ministere à des accusations odieuses, qui rouloient sur le prétendu crime de lese-majesté. Il accusa & fit exiler Sancia, sœur de Considius Proculus. Il s'excusoit en disant qu'il avoit besoin de gagner la bienveillance du Prince, pour écarter les périls qui menaçoient la tête de son frere. Mais, outre qu'il ne peut être permis sous aucun prétexte de commettre l'injustice, un caractere inquiet & turbulent entroit pour beaucoup dans les mouvemens par lesquels il se fatiguoit & tourmentoit les autres. Enfin accusé lui-même par P. Suilius, il prit les armes contre la République, tant étoit rigoureuse l'accusation intentée contre lui.

POMPONIUS [L.], (*b*) *L. Pomponius*, commandoit dans la haute Germanie, l'an de Jesus-Christ 45. En ce tems-là, il s'éleva dans ces cantons quelques troubles par les incursions & les brigandages des Cattes. L. Pomponius envoya contre eux les troupes auxiliaires des Vangions & des Németes, soutenues de la cavalerie des alliés, avec ordre de prévenir ces coureurs, ou de les envelopper quand ils seroient dispersés pour piller la campagne. La valeur des soldats seconda la prudence du général. Car, les troupes

(*a*) Tacit. Annal. L. VI. c. 18. L. XIII. c. 43. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 566.

(*b*) Tacit. Annal. L. XII. c. 27, 28.

s'étant partagées en deux corps, celui qui prit à main gauche, trouvant une partie des ennemis de retour, pleins de vin & de viandes, & ensevelis dans le sommeil, les tailla en pieces, & eut encore le bonheur & le plaisir de tirer de la servitude quelques-uns de ceux qui avoient servi sous Varus, & qui depuis quarante ans étoient au pouvoir de ces barbares.

Ceux qui avoient pris à droite par le plus court chemin, remporterent encore un plus grand avantage; car, l'ennemi qui se trouva sur leur route, ayant osé leur livrer bataille, ils en firent un grand carnage, & revinrent couverts de gloire & chargés de butin au mont Taunus, où L. Pomponius les attendoit avec ses légions, en cas que les Cattes, pour se venger, fussent tentés de le combattre. Mais, ces barbares, craignant d'être attaqués d'un côté par les Romains, & de l'autre par les Chérusques avec lesquels ils étoient perpétuellement en guerre, envoyerent à Rome des ambassadeurs & des ôtages. On décerna à L. Pomponius l'honneur du triomphe; mais, dit Tacite, la gloire qu'il s'est acquise par ses poësies, le rend encore plus recommandable à la postérité. Ce poëte sembleroit être le même que celui dont il a été parlé dans l'avant-dernier article.

POMPONIUS [M.] (a) MARCELLUS, *M. Pomponius Marcellus*, grammairien latin qui un jour osa critiquer un discours de l'empereur Tibere. Comme Atteius Capiton vouloit le justifier, en soutenant que le mot critiqué par ce grammairien étoit latin, ou que s'il ne l'étoit pas il le deviendroit, M. Pomponius Marcellus fit cette réponse mémorable: *Vous pouvez, César, donner droit de bourgeoisie aux hommes, mais vous ne pouvez pas le donner aux mots.*

POMPONIUS SILVANUS, *Pomponius Silvanus*, (b) ancien Proconsul d'Afrique, fut accusé sous l'empire de Néron, l'an de Jesus Christ 58. Il étoit assailli par une foule d'accusateurs, qui demandoient du tems pour faire venir à Rome les témoins de ses injustices. Mais, l'accusé obtint que son affaire fût jugée sur le champ, à la sollicitation de ceux qui, le voyant vieux, riche & sans enfans, espéroient avoir part à sa succession; en quoi ils furent trompés, car il vécut plus longtems qu'eux.

POMPONIUS MÉLA, (c) *Pomponius Mela*, né à Mellarie, ville d'Espagne dans la Bétique, vivoit dans le premier siecle de l'ere chrétienne, & composa une Géographie intitulée: *De*

(a) Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 20.
(b) Tacit. Annal. L. XIII. c. 52. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 282, 283.
(c) Roll. Hist. Anc. T. VI. pag. 632. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. V. pag. 250. Tom. VII. p. 80. & suiv. T. IX. p. 29.

situ Orbis, en trois livres. Nous avons cet ouvrage enrichi des notes de plusieurs savans. Les meilleures éditions sont celles de Hollande, avec les notes de Vossius & de Gronovius.

Pline, dans sa géographie, suit ordinairement le plan que lui fournit Pomponius Méla. Ce dernier est moins circonstancié, mais il est bien plus élégant. Ce n'est pas néanmoins que Pomponius Méla n'entre quelque fois dans des détails aussi curieux qu'intéressans. Dans tous ses récits brille une élégance peu commune.

POMPONIUS [Bassus], *Bassus Pomponius*, (*a*) Βάσσος Πομπώνιος, fut accusé sous l'empire d'Héliogabale, sous prétexte qu'il désapprouvoit ce que faisoit ce Prince. Mais, le vrai motif, c'est que Bassus Pomponius avoit une femme qui étoit également recommandable & par sa grande beauté, & par son illustre naissance.

POMPONIUS [Sext.], (*b*) *Sext. Pomponius*, pere d'un fils qui devint Préteur, & chef lui-même de l'Espagne Citérieure. Un jour, comme il faisoit vanner son grain, se trouvant attaqué de la goutte, il se laissa tomber sur le froment; mais, quand il se fut relevé, il fut fort surpris de ne plus ressentir de douleur. Dans la suite, il n'usa plus d'autre remede, toutes les fois qu'il fut attaqué de la goutte.

POMPONIUS [Sext.], (*c*) *Sext. Pomponius*, jurisconsulte Romain, consommé dans la connoissance des loix, vivoit dans le troisieme siecle, & sortit avec Ulpien & Julius Paulus de l'école de Papinien. Il eut beaucoup de part au gouvernement sous l'empereur Aléxandre Sévere, & composa plusieurs ouvrages, qui sont cités dans le Code & dans le Digeste.

Il n'est pas étonnant que Sext. Pomponius ait composé un grand nombre d'ouvrages, puisqu'il vécut jusqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans. Un homme aussi laborieux que lui, ne pouvoit manquer, pendant un si long espace de tems, de publier une multitude de volumes. Entre autres ouvrages, il fit un recueil de tous les célebres jurisconsultes jusqu'à l'empereur Julien.

POMPONIUS [L. Ælianus] *L. Ælianus Pomponius*, se joignant à Amandus dans le troi sieme siecle, se fit avec lui che de ces paysans révoltés, ap pellés Bagaudes, qui ravage rent les Gaules. Ils furent dé faits & soumis par Maximien Cé sar, l'an de Jesus Christ 28

POMPTIN [Le Marais] *Pomptina Palus*, (*d*) mara d'Italie dans le Latium, sel Pline. sous le regne de Traja il fut élevé une magnific chaussée qui traversoit le m rais Pomptin d'un bout à l'a tre. Travail immense mais

(*a*) Dio. Cass. pag. 910.
(*b*) Plin. T. II. p. 284.
(*c*) Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 530.

(*d*) Plin. T. I. 153. Crév. Hist. Emp. T. IV. p. 236.

fructueux. Malgré les tentatives persévérantes que les Romains ont réitérées à diverses reprises pour dessécher ces marais, ou pour les rendre praticables, la nature plus puissante que tout l'art & les efforts des hommes, a toujours ramené les choses à leur premier état.

POMPTINA [La Tribu], (*a*) *Tribus Pomptina*, tribu Romaine, qui fut ainsi nommée du camp Pomptin. Cette tribu fut établie sous le consulat de C. Plautius & de C. Fabius, l'an de Rome 397. *Voyez* Tribu.

POMPTINUS AGER; c'est ainsi que Tite-Live, par contraction, nomme en plusieurs endroits le territoire de Pométia. *Voyez* Pométia.

POMPTINUS [C.], (*b*) *C. Pomptinus*, grand homme de guerre, eut beaucoup de part à la découverte de la conjuration de L. Catilina, par le soin qu'il eut d'exécuter les ordres de Cicéron.

PONCE. *Voyez* Pilate.

PONS AUREOLI. (*c*) Claude II, après avoir fait périr Auréole, lui dressa un tombeau avec une épitaphe en Grec, que nous avons encore, & qui exprime le dessein prétendu où il étoit de sauver le malheureux Auréole, si les soldats ne l'en avoient empêché. Ce tombeau étoit entre Milan & Bergame en un lieu situé sur l'Adda, qui fut nommé *Pons Aureoli*, & qui conserve encore aujourd'huy des vestiges de ce nom. On l'appelle Pontirolo.

PONT [Le], *Pontus*, (*d*) Πόντος, appellé par les Latins *Regio Pontica*, contrée de l'Asie Mineure, qui fut ainsi nommée à cause de sa situation sur les côtes du Pont Euxin. Elle s'étendoit en effet le long de cette mer, depuis l'Halys jusqu'à la Colchide.

I. Sur les cartes de M. d'Anville, le Pont est borné au nord par le Pont Euxin, à l'orient par la Colchide ou plutôt par le païs des Samnes & des Chaldéens, au midi par la Cappadoce & l'Arménie, & à l'occident par la Galatie & la Paphlagonie.

Pline & Ptolémée joignent le Pont avec la Cappadoce; mais, Strabon a eu raison de l'en séparer. En effet, le royaume de Pont & celui de Cappadoce furent bien différens; Mithridate posséda le premier; & Ariarathe, le second. On peut dire même que la nature les avoit divisés par les longues montagnes qui se trouvoient entre deux, ce qui a

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lettr. Tom. IV. pag. 82.

(*b*) Sallust. in Catil. c. 19.

(*c*) Crév, Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 7.

(*d*) Plin. Tom. I. pag. 302. *& seq.* Tom. II. p, 632. Ptolem, L. V. c. 1, 6. Strab. pag. 534, 540. *& seq.* Polyb. L. V. pag. 171. Diod. Sicul. pag. 692. Flor. L. III. c. 5. Appian. p. 249, 715. Just. L. II. c. 2, 4. L. XII. c. 2. L. XIII. c. 4. L. XXXVIII. c. 7. Dio. Cass. pag. 407. Sueton. in Neron. c. 18. Cæs. de Bell. Civil. L. III. pag. 576. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 11, 12. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. IX. pag. 70. *& suiv.*

fait dire à Strabon, que deux chaînes de montagnes, paralleles au mont Taurus, séparoient la Cappadoce du Pont. Ce sont ces montagnes que Cicéron appelle les remparts du Pont. On a aussi donné au Pont le nom de royaume de Mithridate. Cependant, le royaume de Mithridate étoit d'abord d'une bien moindre étendue que le Pont; il s'accrut peu à peu, & à la fin il s'étendit même au delà des bornes du Pont.

Ptolémée n'a décrit le Pont que de la maniere qu'il étoit sous les empereurs; il le distingue en trois parties. Il appelle la partie occidentale du Pont, le Pont Galatique; la partie orientale, le Pont de Cappadoce, & celle du milieu, le Pont Polémoniaque.

II. On voit par une suite des Rois de Pont, qu'ils ont longtems affecté de porter alternativement les noms d'Ariobarzane & de Mithridate, ce qui n'a cessé qu'à Pharnace, ayeul de Mithridate Eupator. On en voit jusqu'à sept exemples dans la généalogie de ces princes. Il y avoit des noms qui étoient comme attachés à certaines familles. Au dessus d'Ariobarzane I, qui doit être né vers l'an 484, avant Jesus-Christ, on ne trouve plus rien qui marque la suite des Rois de Pont; mais, comme nous savons par Polybe & par Diodore de Sicile, qu'ils descendoient des seigneurs Persans qui conspirerent en 522 contre le mage Smerdis, & que la naissance du premier Ariobarzane remonte jusqu'à l'an 484, il ne reste qu'un intervalle de 36 ans à remplir. Suivant Pline, le plus ancien roi de Pont étoit nommé Pharnace, & selon Florus, on comptoit parmi les Rois qui lui succéderent un Artabaze issu de l'un des sept conjurés; & delà il suit, ce semble, que ce Pharnace & cet Artabaze doivent être placés à la tête des rois de Pont & avant le premier Ariobarzane, pere du premier Mithridate. Si on joint ces deux générations aux quatre antérieures à Mithridate le fondateur, né en 350, on aura six générations ou 200 ans qui remonteront jusqu'à l'an 550; cette année sera celle de la naissance de Pharnace, & Artabaze sera né en 516 ou 517 avant Jesus-Christ. Telle est l'opinion de M. Fréret.

Mithridate le Fondateur étoit fils de Mithridate II. Il fut surnommé le Fondateur, parce qu'il avoit été le premier des rois de Pont, qui eût joui d'une souveraineté véritable, tous ses prédécesseurs ayant été dépendans des rois de Perse, ou des successeurs d'Alexandre le Grand.

Appien assure que Mithridate le Fondateur étoit du sang royal de Perse, & que les rois de Pont & de Cappadoce avoient une même origine. Il dit aussi que Mithridate Eupator étoit le huitieme depuis Mithridate le Fondateur, & le seizieme depuis Darius fils d'Hystaspe; mais, tout cela est peu exact. Car,

1.° les rois de Pont non plus que ceux de Cappadoce, ne descendoient ni de Cambyse, ni de Darius, mais de l'un des Seigneurs conjurés contre le Mage; Polybe & Diodore y sont formels. Ce Conjuré étoit à la vérité descendu d'Achéménès, comme Cyrus, Cambyse & Darius, mais seulement par les femmes; & il étoit leur parent au sixieme degré. 2.° Il est constant par la suite des regnes, & par la généalogie des rois de Pont, que Mithridate Eupator étoit le sixieme & non le huitieme depuis le Fondateur. Appien lui-même l'avoit dit au commencement de son histoire; Plutarque a aussi fait la même faute.

3.° Le dernier Mithridate n'a pu être le seizieme depuis Darius fils d'Hystaspe, il mourut sur la fin de l'année 63 avant Jesus-Christ, dans la 69.e année de son âge; ainsi, il étoit né l'an 132; ces dates sont constantes. Si on compte de la 15.e génération, ou 500 ans en remontant, on aura l'an 632 avant Jesus-Christ, pour la naissance de Darius. Cependant, cette naissance est seulement de l'an 550, & postérieure de 83 ans à l'an 632. Appien, écrivain peu exact & peu judicieux, supposant les rois de Pont & ceux de Cappadoce issus d'une même famille, avoit cru que cette famille ne pouvoit appartenir à celle des Achéménides sans descendre de Darius; au lieu qu'elle ne lui étoit alliée que par les femmes, & même dans un degré éloigné.

Il est singulier que M. Vaillant ait établi sur ce passage d'Appien le systême qu'il a imaginé touchant la généalogie des rois de Pont; qu'il n'ait pas vu combien il est fautif, & que la nécessité, où il est de corriger les nombres de cet historien, & de supposer que les noms propres ont été altérés dans Hérodote, ne lui ait pas fait sentir combien son opinion étoit difficile à défendre, même avec la liberté qu'il se donne de changer les textes, pour se les rendre favorables.

Dans une harangue que Trogue Pompée faisoit prononcer à Mithridate Eupator, & que Justin a conservée comme un modele d'éloquence qu'on peut opposer aux harangues de Tite-Live, le Roi de Pont dit, pour relever la noblesse de son origine, que par les mâles il remontoit jusqu'à Darius & jusqu'à Cyrus, & par les femmes jusqu'à Séleucus & jusqu'à Alexandre. L'absurdité de ce discours ne se doit imputer qu'à Trogue Pompée. Mithridate ne pouvoit ignorer que ses Ancêtres n'étoient point descendus de Darius, & que dans ce cas même il n'auroit pu mettre Cyrus de ce nombre; Cyrus & Darius étant seulement parens au sixieme degré. De plus, Séleucus & Alexandre étoient de deux familles différentes, & n'avoient aucune affinité. Jamais Mithridate n'auroit dit qu'il descendoit

en même tems de Cyrus & de Darius, d'Alexandre & de Séleucus.

Il est très-vraisemblable que ce n'étoient point ces Princes que Mithridate regardoit comme les auteurs de sa famille; mais le Pharnace, premier roi de Pont, dont il conservoit la statue en argent dans ses trésors, & qui fut portée à Rome par Cn. Pompée, pour orner son triomphe. Ce Pharnace étoit, selon les apparences, celui dont parle Diodore de Sicile, & le mari d'Atossa sœur de Cambyse bisaïeul de Cyrus.

De ces réflexions on peut conclure 1.° que la généalogie des rois de Pont, proposée par M. Fréret, donneroit une suite de douze regnes depuis Pharnace, établi par Darius I, vers l'an 522, jusques & compris Mithridate Eupator, vaincu par Cn. Pompée l'an 63 avant Jesus Christ. La durée de ces douze regnes seroit de 460 ans, ce qui leur donneroit environ 38 ans de durée l'un portant l'autre. Les huit derniers de ces douze regnes, sont de la plus grande certitude historique; les quatre autres sont seulement probables, mais d'une probabilité dont il faut se contenter, dans une histoire aussi peu connue que celle des anciens rois de Pont.

2.° Que la généalogie des rois de Pont, proposée par M. Vaillant, est très-différente de celle-ci. Il ne compte que onze regnes successifs, parce qu'il omet celui de Pharnace, dont l'existence ne peut cependant être révoquée en doute; puisque sa statue, tirée des trésors de Mithridate, fut portée au Capitole dans le triomphe de Pompée.

III. Nicomede, roi de Bithynie, en mourant, ayant fait don de ses États au peuple Romain, son royaume fut réduit en province Romaine, que l'on appella la province du Pont. Mais, les Romains n'en tirerent néanmoins un grand avantage que lorsque Mithridate eut été défait par Cn. Pompée, qui augmenta la province du Pont d'une partie du royaume de ce prince, & des terres dont il s'étoit emparé. Enfin, Auguste ajouta à cette Province la Paphlagonie, lorsque la race de ses Rois fut éteinte dans Déjotarus Philadelphe. Mais, quoique cette Province fût ainsi accrue, elle conserva encore son ancien nom. C'est cette même Bithynie, avec ses accroissemens, que gouverna Pline le jeune; & par ses lettres à Trajan, on peut juger quelles étoient les bornes de cette Province; car, il les étend depuis la ville de Chalcédoine jusqu'à la ville d'Amisus.

Marc-Antoine, à l'occasion des divers changemens qu'il fit dans les royaumes & dans les Provinces d'orient, donna d'abord le Pont à Darius, fils de Pharnace, comme nous l'apprend Appien; ensuite il le donna à Polémon, qui, dans le tems que M. Antoine marcha contre les Medes, regnoit dans

le Pont, selon le témoignage de Dion Cassius. La veuve de Polémon, nommée Pythodoris, regnoit dans ce païs, du tems de Strabon, qui fait l'éloge de cette Princesse. Caligula rendit ce royaume à Polémon, fils de Pythodoris, & l'empereur Néron en fit une province Romaine, selon Suétone & Eutrope. Les bornes de ce royaume, que posséderent les deux Polémon & Pythodoris, n'avoient pas la même étendue que le Pont Polémoniaque que décrit Ptolémée; ce dernier étoit beaucoup plus resserré. En effet, Strabon dit que Pythodoris possédoit le païs des Thibarenes & celui des Chaldéens, jusqu'à la Colchide, avec les villes de Pharnacie & de Trapézonte, que Ptolémée place dans le Pont Cappadocien. Il faut que du tems de Ptolémée la division des Provinces Romaines fût différente; car, il divise tellement le Pont, que le Pont Galatique comprenoit sur la côte du Pont Euxin, la ville de Thémiscyre, & dans les terres Sébastopolis, Amasia, & Comana-Pontica. Le Pont Polémoniaque renfermoit sur la côte l'embouchure du Thermodon, Polémonium & Cotyorum, & dans les terres Néocésarée, Zéla, Sébaste & Mégalassus. Enfin, le Pont Cappadocien comprenoit sur la côte Pharnacie ou Cérasonte & Trapézonte, & dans les terres Cocalia, Cordyle, Asiba & quelques autres lieux peu connus.

IV. Cette contrée étoit remplie de montagnes; & de ces montagnes sortoit une multitude de fleuves, qui, la traversant plus ou moins du midi au nord, alloient porter leurs eaux dans le Pont Euxin. Les principaux étoient l'Hyssus, le Tripoli, le Cérasuntis, le Pharmaténus, le Sidénus, le Thermodon, le Lycus, le Scylax & l'Iris.

Ce païs fait aujourd'hui partie de la Turquie d'Europe.

V. On croit que (a) S. Pierre a prêché dans le Pont, puisqu'il adresse sa premiere épître aux fideles de cette Province & à ceux des Provinces voisines. S. Jérôme, dans la Génese, met Arioch roi de Pont, avec Chodorlahomor, & ses alliés, qui vinrent faire la guerre aux habitans de la Pentapole. Mais l'Hébreu porte, *Roi d'Ellasar*; Jonathan, *Roi de Thallassar*; le Syriaque, *Roi de Dalasar*. Isaïe insinue que ce païs de Thalassar étoit ou dans le païs d'Eden, ou aux environs, puisqu'il parle des enfans d'Eden qui étoient à Thalassar, & qu'il témoigne que cette province avoit été conquise par les Rois d'Assyrie, avec d'autres Provinces aux environs du Tigre. Les Septante & Onkélos ont conservé le terme de l'original, qui est Ellasar. S. Jérôme à suivi Symmaque, en traduisant *Roi de Pont*. Grotius croit qu'il étoit Roi des Elizariens, peuple d'Arabie, dont

(a) Genes. c. 14. v. 1, 9. Isai. c. 37. v. 12.

parle Ptolémée. Mais, il est bien plus croyable qu'il étoit Roi audelà de l'Euphrate, de même que les autres Rois ligués avec Chodorlahomor.

PONT, *Pontus*, Πόντος, fleuve de Macédoine, près de la ville de Sintia, selon Étienne de Byzance. Ortélius dit que Nicander le met dans la Thrace, aux confins de laquelle il couloit. Il avoit sa source dans les montagnes d'Illyrie. Il couloit du nord au sud en serpentant, & se jettoit dans le Strymon, un peu au dessous de la ville de Scotuse. C'est ce même fleuve qu'Élien dit être dans la Médie & dans la Péonie.

PONT, *Pontus*, Πόντος, fleuve que Galien place dans la Scythie. Aristote & Antigonus font aussi mention de ce fleuve, qui doit être le même que le précédent.

PONT EUXIN, (*a*) *Pontus Euxinus*, Πόντος Εὔξεινος, nom d'une mer située partie en Asie, partie en Europe. C'est moins une mer qu'un grand lac, enfoncé dans les terres comme dans un cul-de-sac.

Strabon remarque que le Pont Euxin forme comme deux mers. « En effet, dit-il, deux Promontoires s'avancent presqu'au milieu de cette mer; l'un est du côté de l'Europe & du Septentrion; l'autre qui lui est opposé, est du côté de l'Asie. Ils resserrent la mer qui est au milieu, & la divisent en deux grandes mers. Le Promontoire, situé du côté de l'Europe, s'appelle Criumétopon, terme qui veut dire le front du Bélier; & celui, qui est du côté de l'Asie se nomme Carambis. Ils sont éloignés l'un de l'autre de deux mille cinq cens stades. Au reste, ajoute Strabon, la partie du Pont Euxin, qui est au couchant s'étend en long, depuis Byzance, jusqu'aux bouches du Borysthene, dans un espace de trois mille huit cens stades, & en large dans un espace de deux mille seulement. Mais, la partie qui est à l'orient est beaucoup plus longue, & se termine en se resserrant vers Dioscuriade. Elle a cinq mille stades ou même un peu plus de long & trois mille de large. Tout le circuit de cette mer est d'environ vingt-cinq mille stades. »

Pline dit que le Pont Euxin s'appelloit autrefois Axénus, c'est-à-dire, inhospitalier; & Pomponius Méla nous apprend que ce nom lui avoit été donné à cause de la barbarie des peuples qui habitoient sur ses bords; mais qu'il fut changé depuis en celui d'Euxinus, lorsque ces mêmes peuples furent devenus plus humains par leur commerce avec les autres nations.

Strabon, Pline & plusieurs autres donnent au Pont Euxin la figure d'un arc Scythique. Sur quoi le P. Hardouin observe que

(*a*) Strab. pag. 21, 47, 49, 50, 51, 124, 125, 294. & *seq.* Plin. Tom. I. p. 215. Pomp. Mel. p. 85. Cicer. de Orat. L. I. c. 174. Plut. T. I. p. 425, 432, 494.

la partie méridionale, en la prenant depuis Chalcédoine jusqu'au Phase, représentoit la corde de cet arc, & la côte méridionale formoit comme les deux branches, dont les deux courbures étoient représentées par les deux golfes qui sont sur cette côte, parce que l'arc Scythique, avoit la figure du Σίγμα des Grecs.

Cette mer a encore eu divers autres noms. Elle est nommée *Pontus Amazonius* par Claudien; *Pontus Scythicus* par Valérius Flaccus; *Scythicus Sinus* par Martianus Capella; *Pontus Tauricus* par Festus Aviénus; *Mare Cimmerium* par Hérodote & par Orose; *Mare Colchicum* par Strabon; *Mare Caucaseum* par Apollonius; *Mare Ponticum* par le même Strabon, par Tacite & par Plutarque; *Phasianum Mare* par Aristide; *Sarmaticum Mare* par Ovide; *Mare Boreale* par le même Hérodote. Procope dit que les Goths l'appelloient Tanaïs. Aujourd'hui les Italiens la nomment Mar-Majore; les Turcs lui donnent le nom de Kara-Dignisi; & les François, celui de mer Noire.

A cette occasion, de Tournefort remarque que la mer Noire n'a rien de noir, pour ainsi dire, que le nom. Les vents n'y soufflent pas avec plus de furie & les orages n'y sont gueres plus fréquens que sur les autres mers. Le sable de la mer Noire est de la même couleur que celui de la mer Blanche, anciennement la Propontide, & ses eaux en sont aussi claires. En un mot, si les côtes de cette mer, qui passe pour si dangereuse, paroissent sombres de loin, ce sont les bois qui les couvrent, ou le grand éloignement, qui les font paroître comme noirâtres. De Tournefort ajoute qu'il a éprouvé, pendant un voyage sur cette mer, un ciel beau & sérein; ce qui l'obligea de donner une espece de démenti à Valérius Flaccus, qui, en décrivant la route des Argonautes, assure que le ciel de la mer Noire est toujours embrouillé, & qu'on n'y voit jamais de tems bien formé. Il y a apparence que dans l'état de perfection où l'on a porté la navigation, on y voyageroit aujourd'hui aussi sûrement que dans les autres mers, si les vaisseaux étoient conduits par de bons pilotes. Mais, les Grecs & les Turcs ne sont gueres plus habiles que Tiphys & Nauplius, qui conduisirent Jason, Thésée & les autres héros de la Grece, jusques sur les côtes de la Colchide, ou de la Mengrelie. On voit par la route qu'Apollonius de Rhodes leur fait tenir, que toute leur science aboutissoit, suivant le conseil de Phinée, cet aveugle Roi de Thrace, à éviter les écueils qui se trouvent sur la côte méridionale de la mer Noire, sans oser se mettre au large, c'est-à-dire, qu'il falloit n'y passer que dans le tems calme. Les Grecs & les Turcs n'ont pas l'usage des cartes marines; & sachant à peine qu'une des poin-

tes de la boussole se tourne vers le nord, ils perdent, comme l'on dit, la tramontane dès qu'ils perdent les terres de vue. On regarde comme fort habiles ceux qui savent que, pour aller à Caffa, il faut prendre à main gauche en sortant du Canal de la mer Noire, & que pour aller à Trébizonde, il faut détourner à droite. Il est certain que les vagues de la mer Noire sont plus étendues & moins coupées que celles de la mer Blanche, laquelle est partagée par une infinité de canaux qui sont entre les îles. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour ceux qui navigent sur la mer Noire, c'est qu'elle a peu de bons ports, & que la plûpart de ses rades sont découvertes; mais, ces ports seroient inutiles à des Pilotes, qui, dans une tempête, n'auroient pas l'adresse de s'y retirer. Pour assurer la navigation de cette mer, toute autre nation que les Turcs, formeroit de bons Pilotes, répareroit les ports, bâtiroit des môles, établiroit des magasins. Les Génois avoient pris toutes ces précautions, lors de la décadance de l'empire des Grecs, & sur tout dans le commerce de la mer Noire, après en avoir occupé les meilleures places. On y reconnoît encore les débris de leurs ouvrages, & sur tout de ceux qui regardent la marine. Mahomet II les en chassa entierement, & depuis ce tems, les Turcs n'ont jamais voulu permettre aux François d'y naviger, quelque avantage qu'on leur ait proposé pour en avoir la permission.

La partie du Pont Euxin, qui étoit en Asie, commençoit au Bosphore de Thrace, & finissoit au Bosphore Cimmérien près des Palus Mæotides. De même la partie de cette mer, qui étoit en Europe, commençoit au Bosphore de Thrace & alloit se terminer aux Palus Mæotides.

Les principaux peuples, qui habitoient les côtes du Pont Euxin en Asie, étoient les Bithyniens, les Paphlagoniens, les nations qui occupoient le Pont, puis les Samnes, les Lazes, les Colques, les Dandares, les Héniques, les Ziches, les Achéens, &c. Quant aux peuples qui habitoient les bords du Pont Euxin en Europe, nous connoissons entre autres les Thraces, les Mœsiens, les Getes, les Sarmates, &c.

Il convient de nommer quelques uns des fleuves les plus considérables qui alloient se perdre dans cette mer. Il y avoit en Asie, le Sangarius, l'Halys, l'Iris, le Thermodon, le Phase, l'Hypanis, &c. en Europe, le Borysthene, le Tyras ou Damaster, le Danube, ou l'Ister, &c.

Adrien nous a laissé un excellent périple du Pont Euxin.

PONTÉE, *Ponteus*, (a) Ποντεύς, jeune Phéacien, très-bien-fait & très-dispos, se pré-

(a) Homer. Odyss. L. VIII. v. 113.

senta un jour pour combattre à la course; mais, il ne gagna pas le prix.

PONTES, nom que l'on attribuoit à des tables qui servoient à donner les suffrages. *Pontes* signifie des ponts. On appelloit ainsi ces tables, parce qu'elles étoient fort hautes & fort étroites. On mettoit dessus les corbeilles, ou coffrets dans lesquels on jettoit les bulletins. On donnoit deux de ces bulletins à chaque citoyen; l'un qui avoit une marque pour approuver, & c'étoit la premiere lettre de ces deux mots *uti rogas* qui veulent proprement dire *soit fait*; & un autre pour refuser, qui étoit aussi marqué de la premiere lettre du mot *antiquo*, qui veut dire *j'abolis*, & métaphoriquement dans cette occasion *je casse, je rejette*.

PONTIA POSTUMIA, (*a*) *Pontia Postumia*, femme mariée, qui fut tuée par son amant Octavius Sagitta. *Voyez* Octavius Sagitta.

PONTIA, *Pontia*, (*b*) dame Romaine, à qui les poëtes reprochent un crime détestable; c'est d'avoir empoisonné deux fils qu'elle avoit d'un premier lit, pour plaire à un second mari.

PONTIAINS, *Pontiani*, les habitans de l'isle de Ponties. *Voyez* Ponties.

PONTICUM MARE, (*c*) la mer du Pont, que nous nommons autrement Pont Euxin. *Voyez* Pont Euxin.

PONTIDIUS, *Pontidius*, (*d*) dont il est fait mention au second livre de l'orateur de Cicéron.

PONTIE, *Pontia*, Ποντία. *Voyez* Ponties.

PONTIE, *Pontia*, Ποντία. (*e*) isle d'Italie dans la mer Tyrrhene, située à l'opposite de la ville de Vélie, selon Pline. Cet auteur dit que l'isle de Pontie & celle d'Iscia s'appelloient toutes deux d'un même nom Œnotrides ce qui est une preuve, ajoute-t-il, qu'elles ont été possédées par les Œnotriens d'Italie.

Strabon parle des deux isles Œnotrides, sans marquer leurs noms particuliers & il les met devant la ville d'Élée, qui étoit la même que celle de Vélie. Il assure qu'elles avoient de bonnes rades.

Ce qui regarde l'isle de Pontie & celle de Ponties, est quelque chose de bien embrouillé dans le dictionnaire de la Martiniere.

PONTIES, *Pontiæ*, (*f*) isle d'Italie dans la mer Tyrrhene, située devant la côte, qui fut autrefois habitée par les Volsques. Elle étoit même de la dépendance de ce peuple, lorsque les Romains y envoyerent

(*a*) Tacit Annal. L. XIII. c. 44. Hist. L. IV. c. 44.
(*b*) Juven. Satyr. 6. v. 636. *& seq.*
(*c*) Just. L. II. c. 1.
(*d*) Cicer. de Orat. L. II. c. 152.
(*e*) Plin. T. I. p. 161. Strab. p. 252.

(*f*) Tit. Liv. L. IX. c. 28. L. XXVII. c. 10. Plin. Tom. I. pag. 160. Strab. p. 123, 133. Diod. Sicul. pag. 726. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 550, 556. T. II. p. 6, 53, 325, 326, 374. T. III. p. 514. *& suiv.*

une colonie, l'an 311 avant Jesus-Christ. Voilà ce que nous apprend Tite-Live.

Pline place cette isle à l'opposite de Formies. Strabon qui l'appelle Pontie au nombre singulier, la met aussi à l'opposite de Formies, ou ce qui revient au même à l'opposite de Minturnes. Strabon ajoute que cette isle n'étoit pas grande, mais qu'elle étoit bien peuplée, & peu éloignée de celle de Pandatarie. La distance de ces deux isles au continent, au rapport du même Strabon, étoit de deux cens cinquante stades.

L'isle de Ponties, qu'on nomme aujourd'hui l'isle de Ponce, a été célebre par le malheur de plusieurs personnes illustres que l'on y envoya en exil.

PONTIFE, *Pontifex*, nom que l'on donoit à ceux qui avoient la principale direction des affaires de la Religion chez les Romains, qui connoissoient de tous les différends qu'elle occasionnoit, qui en régloient le culte & les cérémonies. Ils formoient à Rome un Collegue qui, dans la premiere institution faite par Numa Pompilius, ne fut composé que de quatre Pontifes pris du corps des Patriciens; ensuite, on en adopta quelques autres choisis entre les Plébéïens. L. Sylla le dictateur en augmenta le nombre jusqu'à quinze, dont les huit premiers prenoient le titre de grands Pontifes, & les sept autres celui de petits Pontifes, quoique tous ensemble ne fissent qu'un même corps, dont le chef étoit appellé le souverain Pontife. Mais, le nombre des Pontifes ne resta point fixe; il y en eut tantôt plus, tantôt moins.

Cette dignité étoit si considérable, qu'on ne la donna d'abord comme on vient de le dire qu'aux Patriciens. Quoique les Plébéïens eussent été consuls, & qu'ils eussent eu l'honneur du triomphe, ils en étoient cependant exclus. Décius Mus fut le premier de cet ordre qui parvint au sacerdoce, après avoir vivement représenté au peuple l'injustice qu'on lui faisoit en le privant de cet honneur. Depuis ce tems, il n'y eut plus de distinction entre les Patriciens & les Plébéïens par rapport à cette dignité.

Plutarque tire l'étymologie du mot *Pontife*, du soin qu'ils avoient de réparer le pont de bois qui conduisoit au delà du Tibre, & il combat le sentiment de Denys d'Halicarnasse, qui prétendoit qu'ils bâtirent ce pont, parce que, dit-il, du tems de Numa Pompilius, qui institua les Pontifes, il n'y avoit point de pont à Rome.

Les Pontifes étoient regardés comme des personnes sacrées; ils avoient le pas au dessus de tous les magistrats; ils présidoient à tous les jeux du Cirque, de l'amphithéâtre & du théatre, donnés en l'honneur des Divinités. Ils pouvoient se subroger un de leurs Collegues, lorsque de fortes raisons les empêchoient de remplir leurs fonctions.

Leur habillement consistoit en une de ces robes blanches bordées de pourpre, qu'on appelloit Prétextes, & que portoient les magistrats Curules.

PONTIFEX, *Pontifex*, nom d'un des Chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

PONTIFICIUS [Ti.], (a) *Ti. Pontificius*, Tribun du peuple, proposa la loi agraire l'an de Rome 274 & 478 avant Jesus-Christ, & employa pour l'établir, le même moyen dont s'étoit déjà servi Sp. Licinius, malgré le mauvais succès qu'il avoit eu. Il arrêta donc les levées pendant quelque tems; & cet obstacle allarma d'abord les Sénateurs. Mais, Appius Claudius les rassura. Il leur fit comprendre que pour rendre perpétuelle la victoire qu'on avoit remportée l'année précédente, sur la puissance du Tribunat, il n'y avoit qu'à imiter l'exemple de ceux qui avoient imaginé le secret de la détruire par ses propres forces, qu'il se trouveroit toujours quelque Tribun qui se feroit un honneur, en son particulier, de l'emporter sur ses Collegues, & un mérite auprès du Sénat, d'employer son crédit pour le service de la République; qu'il n'étoit pas impossible d'en engager plusieurs à entrer dans les vues des consuls; mais qu'en tous cas, un seul pouvoit arrêter tous les efforts de ses Collegues & les rendre inutiles; que les Consuls & les premiers des Sénateurs, chacun de leur côté, n'avoient qu'à user de leur autorité & de leur industrie, pour mettre dans les intérêts de la République quelqu'un des Tribuns, s'ils ne pouvoient pas les y engager tous ensemble. Suivant ces conseils d'Appius Claudius, tous les Sénateurs commencerent à aborder les Tribuns avec beaucoup de politesse, de civilité & de bienveillance; & chaque Consulaire, en particulier, se servant du pouvoir que lui donnoit sur chacun d'eux la qualité de patron ou celle d'ami, rendirent enfin cette puissance si favorable au salut de l'État, qu'au lieu d'un seul qui s'opposoit au bien public, les Consuls en engagerent quatre à les seconder dans les levées qu'ils devoient faire pour s'opposer aux ennemis.

PONTINIUS [C.], (b) *C. Pontinius*, le compagnon des travaux, des périls & des projets de Cicéron, étoit un Officier très-brave. Il appaisa sur le champ quelques mouvemens qui s'étoient élevés parmi les Allobroges. Ce doit être le même qui suit. *Voyez* l'article suivant.

PONTINIUS [C.], (c) *C. Pontinius*, étoit Préteur, l'an de Rome 689, & 63 avant Je-

(a) Tit. Liv. L. II. c. 44.

(b) Cicer. Orat. de Provinc. Consular. c. 25, 26.

(c) Cicer. ad Amic. L. II. Epist. 15. L. III. Epist. 10. ad T. Pompon. Attic. L. V. Epist. 6, 8, 10, 21. Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 474. Tom. VII. p. 87, 231, 232, 319.

sus-Christ, lorsque l'on découvrit la conjuration de L. Catilina, & il eut même part à la découverte de cet horrible complot, ayant réussi à exécuter très-heureusement les ordres qu'il avoit reçus de Cicéron.

Peu de tems après, il y eut quelques mouvemens parmi les Allobroges. Ces Peuples s'étant révoltés avoient porté la guerre dans le païs que nous appellons la Provence, & qui depuis long-tems obéïssoit aux Romains. C. Pontinius, qui fut envoyé contre les rebelles, n'avoit pas eu beaucoup de peine à repousser leurs efforts, & content de les avoir fait rentrer dans le devoir, il crut que c'en étoit assez pour mériter le triomphe. Revenu à Rome avec l'espérance qu'on le lui accorderoit, il demeura cinq ans aux portes de la ville, sans pouvoir l'obtenir, apparemment parce que la médiocrité des avantages qu'il avoit remportés, ne paroissoit pas digne d'un tel honneur. Il vint à bout enfin d'applanir les principales difficultés, avec l'aide surtout de Galba, actuellement Préteur, & auparavant Lieutenant de Jules César. Mais, il avoit encore à vaincre Caton qui protestoit que lui vivant C. Pontinius ne triompheroit jamais. Caton s'étoit trop avancé. Le consul Appius Claudius & la plus grande partie des Préteurs & des Tribuns appuyoient C. Pontinius. Il y eut du tumulte, il y eut même du sang répandu. Mais enfin C. Pontinius triompha l'an de Rome 688, & 54 avant Jesus-Christ.

Quatre ans après, C. Pontinius accompagna Cicéron en Cilicie, & servit sous lui dans cette province en qualité de Lieutenant général. Il avoit épousé une femme nommée Postumia. Le désir de la revoir le fit revenir à Rome plutôt que Cicéron n'auroit désiré.

PONTIUS [C.], *C. Pontius*, (a) général des Samnites, très-habile dans le métier de la guerre, étoit fils d'Hérennius. Vers l'an de Rome 433, & 319 avant Jesus-Christ, les Samnites avoient envoyé aux Romains des députés, qui revinrent sans avoir pu obtenir la paix. Aussitôt après leur retour, C. Pontius convoqua l'assemblée de la nation, & lui parla en ces termes: « Ne croyez pas, Samnites, que » votre députation ait été vaine » & sans effet. Elle a expié le » crime que nous avions commis » en rompant les traités, & ap» paisé la colere des Dieux » justement irrités. S'il est évi» dent que les Dieux ont vou» lu nous forcer par nos pertes » à satisfaire les Romains sur les » griefs qu'ils avoient contre » nous, il n'est pas moins clair » que leur volonté n'a pas été » que nos satisfactions fussent » reçues avec tant de hauteur » & de mépris. Qu'avons-nous

(a) Tit. Liv. L. IX. c. 1. & seq. Roll. Hist. Rom. T. II. p. 246. & suiv.

» pu faire de plus pour appaiser les Dieux, & adoucir les hommes, que ce que nous avons fait? Nous avons renvoyé aux Romains tout ce que nous avions pris sur eux & qui nous appartenoit par le droit de la guerre. N'ayant pu livrer vivans les auteurs de la rupture, nous avons livré leurs corps. Nous avons porté à Rome leurs biens afin qu'il ne restât rien chez nous de ce qui avoit appartenu aux coupables. Pouviez-vous, Romains, exiger quelque chose de plus? Nous voulons bien prendre pour arbitre & pour juge quelque peuple que ce soit de la terre. Que si le plus foible ne trouve point de protection dans les loix humaines contre un plus puissant que lui, nous aurons recours aux Dieux vengeurs de la fierté & de l'orgueil. Vous n'avez point à délibérer, Samnites, sur le parti que vous devez prendre. La guerre est juste, quand elle est nécessaire; & les armes légitimes, quand elles sont notre unique ressource. Ainsi, puisque dans toutes les entreprises humaines il ne s'agit que de savoir si les Dieux sont pour nous ou contre nous, soyez sûrs que comme dans les guerres précédentes vous avez eu plutôt pour ennemis les Dieux que les hommes, dans celle que vous allez entreprendre vous aurez ces mêmes Dieux pour guides & pour protecteurs. »

Ce discours remplit toute la nation d'espérance, de courage & d'ardeur. C. Pontius, pour profiter de ces heureuses dispositions, ne tarda point à mettre ses troupes en campagne. Comme il ne pouvoit raisonnablement se flatter que les Samnites l'emportassent sur l'armée Romaine par la force ouverte qui leur avoit mal réussi jusques-là, il résolut d'employer la ruse contre ces redoutables ennemis. Il alla à petit bruit, autant qu'il lui fut possible, se camper auprès de Caudium, qui étoit un petit village entre Capoue & Bénévent; & sachant que les Consuls T. Véturius Calvinus & Sp. Postumius Albinus, n'étoient pas fort loin avec leur armée, il fit déguiser dix soldats en bergers, leur donna des troupeaux à conduire en différens endroits, mais toujours vers le côté où étoit le camp des Romains, & leur recommanda de dire tous uniformément, lorsqu'ils auroient été pris avec leurs troupeaux, & menés aux Consuls, comme il ne pouvoit pas manquer d'arriver, que l'armée des Samnites assiégeoit actuellement Lucérie dans l'Apulie, & pressoit extrêmement cette place, dont les habitans étoient de fideles alliés des Romains. Ce bruit, que C. Pontius avoit fait répandre exprès auparavant, étoit déjà parvenu dans le camp des Consuls. Le rapport des prisonniers ne laissa

plus lieu d'en douter, d'autant plus qu'ils s'accordoient tous ensemble. Tout ce qu'avoit prévu C. Pontius, arriva. Les Consuls donnerent dans le piege, d'où ils ne purent sortir qu'en passant sous le joug avec toute leur armée. *Voyez* Postumius [Sp.] Albinus.

Plusieurs années après, C. Pontius fut pris par les Romains dans une action, où il s'acquitta de tous les devoirs d'un habile général & d'un brave soldat. Il fit inutilement tous les efforts possibles pour rétablir les rangs, arrêter les fuyards, repousser les ennemis; il ne put empêcher les siens de fuir, & perdit l'occasion de se sauver lui-même. Il y eut quatre mille Samnites faits prisonniers avec leur général & vingt mille qui périrent ou dans le combat, ou dans la fuite. C. Pontius fut mené en triomphe les mains liées derriere le dos, puis exécuté & mis à mort. C'étoit un grand capitaine qui avoit long-tems tenu tête aux Romains, & qui leur avoit fait souffrir l'horrible affront des fourches Caudines. Il rendoit un illustre témoignage au désintéressement des Romains de son siecle, en disant que s'il étoit dans des tems où les Romains eussent appris à recevoir des présens, il les auroit bien empêchés d'étendre comme ils faisoient, les bornes de leur domaine.

PONTIUS COMINIUS, (a) *Pontius Cominius*, Πόντιος Κομίνιος, jeune Romain hardi & entreprenant, fit une action mémorable tandis que les Gaulois étoient maîtres de Rome, l'an de la fondation de cette ville 365, & 387 avant Jesus-Christ. Camille avoit remporté sur ces peuples une grande victoire. Le bruit, s'en étant bientôt répandu dans toutes les villes voisines, porta quantité de jeunes gens à se rassembler autour de ce général, surtout les Romains, qui, après la journée d'Allia, s'étoient réfugiés à Veies. Toutes ces troupes jointes ensemble formoient déjà une armée assez nombreuse. Il leur manquoit un chef; elles n'eurent pas à délibérer sur le choix. Toutes, d'un commun accord, députerent vers Camille, pour le prier d'accepter la charge de Général. Il répondit qu'il ne l'accepteroit, qu'après que les Citoyens qui étoient dans le Capitole l'y auroient autorisé par leurs suffrages.

On admira la sage retenue & la noble déférence de Camille aux coutumes de l'État; mais, on n'avoit personne pour porter cette nouvelle au Capitole. Il paroissoit même entierement impossible de faire entrer quelqu'un dans cette citadelle serrée de si près par les ennemis qui étoient maîtres de la ville. Pontius Cominius s'offrit pour cette

(a) Plut. Tom. I, p. 141. Tit. Liv. L. V. c. 46. Roll. Hist. Rom. Tom. II. pag. 65, 66.

importante

importante mais hazardeuse commission. Soutenu sur des écorces de liege, il descendit le Tibre, gagna la porte Carmentale où le silence étoit le plus grand, & du côté de laquelle le Capitole étoit le plus roide, & le rocher qui l'environnoit le plus escarpé. Il grimpa sur ce rocher sans être apperçu, & arriva, non sans beaucoup de peine & de danger, jusqu'aux premieres sentinelles. Après qu'il leur eut dit son nom, ils le reçurent avec joie, & le conduisirent aux magistrats. Le Sénat fut assemblé sur l'heure même. Pontius Cominius leur apprit la victoire que Camille avoit remportée; & leur exposa le sujet de sa commission. Sur le champ Camille fut nommé Dictateur. Pontius Cominius étant revenu par le même chemin avec un pareil bonheur, rapporta aux Romains le décret du Sénat, qui leur causa une grande joie. Camille se mit aussitôt à la tête de l'armée.

PONTIUS, *Pontius*, (*a*) un des principaux chefs des alliés dans la guerre sociale, selon Velleius Paterculus.

PONTIUS, *Pontius*, Πόντιος, (*b*) Citoyen de la ville de Silvium. On raconte qu'un esclave de Pontius, saisi d'une fureur divine, alla un jour au devant de L. Sylla, & l'assura qu'il venoit de la part de la Déesse Bellone, lui annoncer qu'à la guerre qu'il faisoit il seroit le plus fort, & qu'il remporteroit la victoire; mais que s'il ne se hâtoit, le Capitole seroit brûlé, ce qui arriva le jour même que cet esclave l'avoit prédit, qui fut le six du mois appellé Quintilis, & qui depuis a été appellé Juillet.

PONTIUS AQUILA, (*c*) *Pontius Aquila*, un de ceux qui furent toujours ennemis de Jules César. Il étoit Tribun du peuple, lorsque Jules César reçut les honneurs de son dernier Triomphe. Comme celui-ci, dans la cérémonie, passoit devant le banc des Tribuns du peuple, Pontius Aquila ne se leva point; & Jules César en fut si piqué, qu'il lui cria sur le champ: « Que n'entreprends-» tu donc, Tribun, de retirer » d'entre mes mains la puissan-» ce publique? » & pendant les jours qui suivirent, il ne promit ni n'accorda aucune grace, sans ajouter cette clause ironique & insultante, *si néanmoins Pontius Aquila veut bien le permettre.*

D'après ce qu'on vient de lire, on ne sera pas surpris que Pontius Aquila ait été des premiers à entrer dans la conspiration contre Jules César.

PONTIUS [C.] NIGRINUS, *C. Pontius Nigrinus*, (*d*) fut élevé au Consulat, l'an de Rome 788, & de Jesus-Christ 37, & eut pour Collegue Cn. Acerro-

(*a*) Vellei. Paterc. L. II. c. 16.
(*b*) Plut. T. I. p. 469.
(*c*) Sueton. in C. Jul. Cæs. c. 78. Crév. Hist. Rom. T. VIII. p. 31, 46.
(*d*) Tacit. Annal. L. VI. c. 45.

nius Proculus. *Voyez* Acerronius [Cn.].

PONTIUS FRÉGELLANUS, *Pontius Fregellanus*, (*a*) sénateur Romain, qui fut dégradé de sa dignité, pour avoir eu part aux débauches d'Albucilla.

PONTIUS [C.] TÉLÉSINUS, *C. Pontius Telesinus*, (*b*) consul avec C. Suétonius Paulinus, l'an de Rome 817 & de Jesus-Christ 66, avoit fait connoissance avec Apollonius, de Tyanes. Depuis ce tems, attaché à la philosophie, il aima mieux sous Domitien sortir de Rome comme philosophe, que d'y vivre dans le rang de Consulaire.

PONTIUS GLAUCUS, (*c*) *Pontius Glaucus*, Πόντιος Γλαῦκος, titre d'un petit poëme de Cicéron en vers tétrametres. Cet ouvrage, qui existoit encore du tems de Plutarque, est perdu aujourd'huy.

PONTONOUS, *Pontonoüs*, Ποντόνοος, (*d*) un des hérauts d'Alcinoüs, Roi des Phéaciens. Ce prince, dans l'Odyssée, se sert plusieurs fois de Pontonoüs, à qui il ordonne chaque fois de verser du vin à tous les convives, afin qu'on puisse ensuite faire des Libations.

POPÉDIUS [SILON], (*e*) *Silo Popedius*, en Grec Σίλων Πόπλιος, le même que Q. Pompédius Silon. *Voyez* Pompédius [Q.] Silon.

POPES, *Popæ*, (*f*) sorte de ministres chez les Romains. Ils conduisoient la victime à l'autel, mais de maniere que la corde avec laquelle ils la conduisoient fût fort lâche, afin que la victime ne parût pas conduite au sacrifice malgré elle, ce qui auroit été d'un fort mauvais augure. Quand elle étoit devant l'autel, on la délioit pour la même raison, & c'étoit un signe funeste quand elle s'enfuyoit. Les Popes apprêtoient alors les couteaux, l'eau & les autres choses nécessaires pour le sacrifice. Après en avoir reçu l'ordre du sacrificateur, l'un d'eux appellé Cultaire, frappoit la victime avec une hache ou une massue, & l'égorgeoit aussitôt. Quand elle avoit perdu tout son sang, qu'on recevoit dans des crateres & qu'on répandoit sur l'autel, les Popes la mettoient sur une table sacrée, nommée Anclabris, & là ils la dépouilloient & la disséquoient, à moins qu'on ne la brûlât toute entiere, auquel cas ils la mettoient sur le bûcher, aussitôt qu'elle étoit égorgée. Dans les sacrifices ordinaires, on ne brûloit qu'une très-petite partie de la victime, & du reste on faisoit deux portions, l'une pour les Dieux, l'autre pour ceux qui faisoient

(*a*) Tacit. Annal. L. VI. c. 48.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 450. T. IV. p. 85, 147.

(*c*) Plut. T. I. p. 861.

(*d*) Homer. Odyss. L. VII. v. 178. & seq. L. XIII. v. 51. & seq.

(*e*) Plut. Tom. I. pag. 424.

(*f*) Cont. des Rom. par M. Nieup. pag. 216, 225.

les frais du sacrifice. Ceux-ci s'en régaloient avec leurs amis, & la portion des Dieux étoit abandonnée aux Popes, qui l'emportoient dans leurs maisons appellées *Popinæ* de leur nom, où alloient en acheter ceux qui en vouloient. Comme les Popes vendoient aussi du vin, les Popines étoient les cabarets des Romains, & c'est encore de ce mot qu'on se sert pour exprimer les nôtres en latin.

Les Popes portoient une espece de couronne sur la tête; mais, ils étoient à demi-nus, ayant les épaules, les bras & & le haut du corps découverts jusqu'au nombril; le reste du corps étoit couvert jusques à demi-jambes d'un tablier de toile ou de peaux de victimes; c'est ainsi du moins qu'ils sont dépeints dans la colomne Trajane. Il y a cependant d'autres figures anciennes, qui les représentent avec une aube pendante depuis les aisselles, & retroussée pour loger leur coutelas. Le tablier, qui les couvroit jusqu'à mi-jambe s'appelloit Limus, parce qu'il y avoit au bas une bande de pourpre qui étoit cousue en serpentant; c'est ce que nous apprenons de Servius.

POPILIA [La Famille], *Popilia Familia*, *gens*, (a) famille Plébeienne de Rome, donna plusieurs grands hommes à la République.

POPILIA, *Popilia*, nom d'une tribu Romaine. *Voyez* Tribu.

POPILIUS [M.] LENAS, (b) *M. Popilius Lænas*, Μ. Ποπίλιος Λαίνας, fut élevé au Consulat avec Cn. Manlius, l'an de Rome 396, & 356 avant Jesus-Christ. Les Tiburtins étant entrés en armes sur les terres de la République, & s'étant avancés jusqu'aux portes de Rome, nos deux Consuls marcherent contre eux, & les repousserent facilement. Deux ans après, M. Popilius Lénas condamna à cinq cens livres d'amende C. Licinius Stolon, en vertu d'une loi que ce dernier avoit portée lui-même, mais qu'il avoit cru mal à propos pouvoir éluder.

L'année suivante, M. Popilius Lénas fut élevé de nouveau au Consulat, avec M. Fabius Ambustus. Ayant eu encore cette année affaire aux Tiburtins, il les défit; & les ayant repoussés jusques dans leurs murailles, il ravagea leurs campagnes tout à son aise.

Six ans après, M. Popilius Lénas fut créé consul pour la troisieme fois, & on lui donna pour Collegue L. Corn. Scipion. La fortune, dit Tite-Live, rendit la magistrature du premier plus illustre que celle du second. Car, sur la nouvelle qu'une armée considérable de Gaulois étoit entrée dans le païs des Latins, comme L. Corn. Scipion étoit dangereusement malade, M. Popilius Lénas fut chargé extraordinairement de cette guerre. Aussitôt ayant ordonné

(a) Tit. Liv. L. XLII. c. 22.

(b) Tit. Liv. L. VII. c. 12, 16. & seq.

à toute la jeunesse de se trouver en armes auprès du temple de Mars, hors de la porte Capene, & aux Questeurs de tirer les drapeaux du trésor & de les faire porter au même endroit; il composa quatre légions dont il prit lui-même le commandement, laissant au Préteur P. Valérius Publicola, ce qui restoit de troupes; & ayant conseillé aux Sénateurs de lever une autre armée pour l'employer dans les occasions qu'on ne pouvoit prévoir, & pris toutes les mesures que la prudence lui put suggérer, il se mit en marche pour aller chercher les ennemis. Mais, pour reconnoître les forces de ces barbares, avant que d'exposer les siennes aux risques d'une bataille, il se retrancha sur une éminence la plus voisine de l'ennemi qu'il put trouver. Cette nation féroce & avide de combattre, n'avoit pas plutôt apperçu de loin les enseignes des Romains, qu'elle s'étoit rangée en bataille dans l'espérance d'en venir sur le champ aux mains. Mais, voyant qu'au lieu de descendre dans la plaine, ils se tenoient renfermés dans de bons retranchemens, comme si la hauteur dont ils s'étoient emparés ne les eût pas suffisamment rassurés, ils crurent que c'étoit la crainte qui les obligeoit de prendre ces précautions & vinrent les attaquer en poussant des cris affreux, persuadés d'ailleurs que le travail qui les occupoit actuellement, rendoit encore l'occasion plus favorable. Les Romains n'interrompirent point leurs ouvrages à l'approche des ennemis. Les Piquiers & les Princes qui couvroient les travailleurs, (c'étoient les Triaires,) commencerent le combat. Leur valeur fut encore secondée de l'avantage du lieu; car, tous les traits qu'ils lançoient de haut en bas, bien différens de ceux qu'on jettoit de niveau, dont la plûpart tomboient sans effet, s'enfonçoient profondément dans la blessure, la pente accélérant leur mouvement, & rendant leurs coups plus pesans & plus infaillibles. Soit que les Gaulois les reçussent dans leurs corps ou sur leurs boucliers, ils étoient ou perçés de leurs pointes, ou chargés de leurs poids. Dans cet état, s'étant portés d'une course rapide vers les Romains, qu'ils avoient comme au dessus de leurs têtes, ils resterent d'abord comme hors d'haleine & ne sachant quel parti prendre. Cette pause & cette incertitude affoiblirent leur courage autant qu'elles augmenterent celui des Romains, qui, venant à tomber sur eux, les renverserent les uns sur les autres avec tant de désordre, que cette chûte en écrasa encore plus qu'il n'y en eut de tués par les armes des Romains.

La victoire étoit encore incertaine; car, il falloit livrer un nouveau combat aux ennemis descendus dans la plaine. Leur multitude rendant moins sensible la perte qu'ils venoient de faire, les mettoit

en état, comme si la guerre n'eût fait que commencer, d'opposer des soldats tout frais à des ennemis que leur victoire même avoit fatigués. Ainsi, les Romains réprimerent leur premiere impétuosité, pour ne pas commencer un second combat las comme ils étoient; outre que le Consul avoit été obligé de se retirer, pour quelque tems, du champ de bataille, pour faire penser une blessure qu'il avoit reçue à l'épaule gauche, en combattant à la tête des plus braves, sans se ménager lui-même. Ce retardement avoit donc interrompu la victoire des Romains, lorsque le Consul, après avoir fait bander sa plaie, se remettant aux premiers rangs: « Quoi, dit-il, soldats, vous » demeurez tranquilles? Apprenez que vous n'avez pas affaire aux Latins ni aux Sabins, » qui de vos ennemis deviennent » vos alliés, après que vous les » avez vaincus par les armes. » C'est contre des bêtes féroces » que vous avez tiré l'épée. Il » faut ou que vous versiez tout » leur sang, ou que vous leur » abandonniez le vôtre. Vous » avez repoussé ces barbares » de votre camp; vous les avez » renversés comme dans un précipice; vous marchez sur les » monceaux de leurs corps, » dont vous avez rempli tout » le vallon. Inondez la plaine » du même sang dont vous avez » couvert la pente de cette » montagne. N'attendez pas » qu'ils prennent la fuite, tandis que vous resterez immobiles. Il faut aller à eux, & » pénétrer dans leurs bataillons. »

Animés par ce discours, ils vont tout de nouveau à la charge, enfoncent la premiere ligne & percent jusqu'à leur centre. Les barbares en désordre, sans plus reconnoître leurs chefs, ni recevoir leurs commandemens, tournent leurs efforts contre eux-mêmes. Épars dans les campagnes, & fuyant au delà de leur camp, sans s'y arrêter, ils se retirent sur le sommet le plus élevé de la montagne d'Albe. Le Consul ayant poursuivi les ennemis jusqu'à leur camp, ne voulut pas aller plus loin parce que sa blessure l'incommodoit, & qu'il ne jugeoit pas à propos d'exposer ses troupes déjà fatiguées d'une premiere action, à combatre une seconde fois les Gaulois sur les éminences dont ils s'étoient emparés. Il donna aux soldats tout le butin qui se trouva dans le camp des Gaulois & ramena à Rome son armée victorieuse & enrichie des dépouilles des vaincus. Dès qu'il fut guéri de sa blessure, il triompha des Gaulois au grand contentement du peuple, qui demandoit avec autant de fierté que de joie, si on avoit lieu de se repentir d'avoir élevé au consulat un Plébeien?

L'an de Rome 407, & 345 avant Jesus-Christ, M. Popilius Lénas parvint au Consulat pour la quatrieme fois, & il eut pour Collegue M. Valérius Corvus.

On dit que dans son premier Consulat, comme il offroit un sacrifice en qualité de Prêtre de la déesse Carmenta, & en habit sacerdotal, que l'on appelloit *Læna*, on lui vint dire qu'il y avoit une émotion du peuple contre les Patriciens. Il sortit aussitôt en cet habit; & s'étant montré, il appaisa la sédition du peuple, d'où il fut appellé M. Popilius Lénas.

POPILIUS [M.], *M. Popilius*, Μ. Ποπίλιος, (a) obtint le Consulat, l'an de Rome 438, & 314 avant Jesus-Christ. Il géra cette charge avec Sp. Nautius.

POPILIUS [T.], (b) *T. Popilius*, Τ. Ποπίλιος, se distingua par sa bravoure durant la seconde guerre Punique, l'an 211 avant Jesus Christ.

POPILIUS [P.], (c) *P. Popilius*, Π. Ποπίλιος, fut député avec L. Génucius & M. Poetélius, vers le roi Syphax, l'an 210 avant Jesus-Christ. *Voyez* Génucius [L.].

POPILIUS [C.], (d) *C. Popilius*, Γ. Ποπίλιος, surnommé Sabellus, cavalier Romain, qui, malgré une blessure qu'il avoit reçue à la jambe, se distingua beaucoup par le carnage qu'il fit des Istriens, l'an 178 avant Jesus-Christ.

POPILIUS [P.] LÉNAS, (e) *P. Popilius Lænas*, Π. Ποπίλιος Λαίνας, fut créé Triumvir avec M. Popilius Lénas son frere & Q. Fabius Butéon, pour aller établir une colonie latine dans le territoire de Pises, l'an 180 avant Jesus-Christ.

POPILIUS [M.] LÉNAS, (f) *M. Popilius Lænas*, Μ. Ποπίλιος Λαίνας, frere du précédent, fut d'abord, ainsi qu'on vient de le voir dans l'article de ce dernier, créé Triumvir pour conduire une colonie latine dans le païs de Pises. Quatre ans après, il fut élevé à la Préture; & comme la Sardaigne lui étoit échue pour département, il demanda qu'on le dispensât de l'accepter, alléguant que Gracchus étoit actuellement occupé à appaiser les troubles de cette isle, & que le Sénat lui avoit associé Ti. Ebutius pour l'aider dans cette entreprise; qu'il n'étoit pas à propos de les arrêter au milieu d'une course à laquelle il n'y avoit rien de plus contraire que l'interruption; que souvent on rejettoit bien loin l'exécution d'un projet, si on ne le faisoit pas échouer, en obligeant celui qui étoit sur le point de le terminer à le remettre à un successeur qui employoit un tems considérable à se mettre au fait, avant que d'être en état d'agir. On eut égard aux remontrances de M. Popilius Lénas, il ne partit point de Rome. Deux ans après, il

(a) Tit. Liv. L. IX. c. 21.
(b) Tit. Liv. L. XXVI. c. 6.
(c) Tit. Liv. L. XXVII. c. 4.
(d) Tit. Liv. L. XLI. c. 4.
(e) Tit. Liv. L. XL. c. 43.

(f) Tit. Liv. L. XL. c. 43. L. XLI. c. 14, 15, 25. & seq. L. XLII. c. 7. & seq. L. XLIV. c. 1. Roll. Hist. Rom. T. IV. p. 486. & suiv.

fut un des cinq Commissaires, qui furent envoyés en Étolie, pour appaiser les troubles qui étoient survenus parmi les habitans de ce païs.

L'année suivante, M. Popilius Lénas ayant été nommé Consul avec L. Postumius Albinus, se rendit dans la Ligurie dont il attaqua les habitans près de Caryste, dans le territoire de Stella, où leur armée s'étoit réfugiée à l'arrivée des Romains. D'abord, ils se tinrent renfermés dans les murailles de cette ville; mais, s'apperçevant que le Consul se disposoit à l'assiéger, ils se rangerent en bataille devant les portes. M. Popilius Lénas qui n'avoit menacé la ville que dans le dessein de les en faire sortir, accepta leur défi sans balancer. Le combat dura plus de trois heures, sans que la victoire penchât d'aucun côté. Le Consul, voyant que les ennemis demeuroient fermes, sans se laisser entamer dans aucune partie, ordonna à sa cavalerie de fondre sur eux par trois côtés en même tems, avec tout l'effort dont elle étoit capable. La plus grande partie des Cavaliers donnerent dans le milieu du corps de bataille, & pénétrant jusqu'à l'arriere-garde, se trouverent au dos des combattans. Une attaque si impétueuse jetta parmi eux une si grande terreur qu'ils prirent la fuite & se disperserent de différens côtés. Peu regagnerent la ville, dont la cavalerie Romaine leur fermoit le chemin. Outre ceux qu'un combat si opiniâtre avoit laissés sur la place en assez grand nombre, il en périt encore plusieurs dans la fuite; en sorte qu'on assure que le Consul leur tua dix mille hommes, & leur en prit plus de sept cens avec quatre cens étendards. Cette victoire coûta assez cher aux Romains, puisqu'ils y perdirent plus de trois mille hommes, & que l'opiniâtreté avec laquelle on combattit d'abord, coûta la vie aux plus considérables de l'une & de l'autre armée.

Après cette défaite, les Liguriens dispersés se rassemblerent en un corps; & comme ils avoient perdu la plus grande partie de leurs citoyens, car il n'en restoit pas dix mille en tout, ils se rendirent à discrétion, espérant que le Consul ne les traiteroit pas plus rigoureusement que n'avoient fait les Généraux précédens. Mais, il leur ôta à tous leurs armes, rasa leur ville, les vendit à l'encan eux & leurs effets, & écrivit au Sénat tout ce qui s'étoit passé dans sa province. Quand le Préteur A. Atilius eut fait la lecture de sa lettre dans le Sénat, il n'y eut point de Sénateur à qui le procédé du Consul ne parût atroce & indigne, & il fut arrêté que ce Général remettroit les Liguriens en liberté, en faisant reprendre à ceux quiles avoient achetés, l'argent qu'il avoit reçu d'eux; qu'il eût soin de leur restituer tout ce qui pourroit se trouver de leurs biens; qu'il leur fût permis de fabriquer de nouvel-

les armes en la place de celles qu'on leur avoit ôtées ; & qu'enfin le Consul sortît de la province dès qu'il auroit rétabli les Liguriens dans leurs premieres demeures ; que ce qui rendoit une victoire illustre, c'étoit la valeur avec laquelle on soumettoit ceux qui faisoient résistance, & non la cruauté qu'on exerçoit sur ceux qui se soumettoient.

Autant M. Popilius Lénas avoit été rigoureux à l'égard des Liguriens, autant fut-il indocile aux ordres du Sénat. Il se moqua de l'arrêt qu'il avoit rendu; & ayant sur le champ mis ses légions en quartiers d'hiver à Pises, il revint à Rome plein de colere & d'indignation contre les Sénateurs & contre le Préteur ; & assemblant aussitôt le Sénat dans le temple de Bellone, il fit une longue invective contre le Préteur, lui reprochant qu'au lieu de proposer au Sénat, comme il auroit dû, de rendre aux Dieux immortels les actions de graces qu'ils méritoient pour les heureux succès des armes de la République, il avoit fait rendre un arrêt contre lui pour transporter sa victoire chez les Liguriens, & que peu s'en étoit fallu qu'il ne demandât qu'on le livrât aux vaincus ; qu'ainsi il le condamnoit à l'amende, & demandoit aux Sénateurs qu'ils cassassent l'arrêt qu'ils avoient donné contre lui & ordonnassent en sa présence les prieres & les actions de graces qu'ils avoient refusées de décerner en son absence, conformément aux lettres qu'il leur avoit écrites sur sa victoire ; premierement pour satisfaire à ce qu'ils devoient aux Dieux, & en second lieu par la considération qu'ils lui devoient à lui-même. Les reproches, qu'il essuya en personne de la part des Sénateurs, ne furent pas moins vifs que ceux qu'ils lui avoient faits de loin, en sorte qu'il s'en retourna dans sa province sans avoir rien obtenu de ce qu'il avoit demandé.

Au commencement de l'année suivante, les contestations se réveillerent, les Sénateurs vouloient qu'on remît en délibération l'affaire des Liguriens, & qu'on renouvellât l'arrêt du Sénat qui avoit été rendu en leur faveur, & c'étoit le consul P. Élius qui le proposoit. Mais, l'autre consul C. Popilius Lénas intercédoit pour son frere auprès de son Collegue & du Sénat, déclarant qu'il s'opposeroit à tout ce qui seroit décerné contre lui. Il n'eut pas de peine à gagner son Collegue ; mais, la complaisance de ce Magistrat fut une raison pour les Sénateurs de se déclarer contre les deux Consuls en même tems, & de persister opiniâtrément dans leur premier sentiment. C'est pourquoi, dans la distribution des Provinces, quoiqu'on fût près d'entrer en guerre contre Persée, & que les deux Consuls demandassent celle de Macédoine, le Sénat leur assigna à tous deux la Li-

gurie, déclarant qu'ils ne mettroient point la premiere au nombre des départemens, qu'on n'eût pris les voix de l'assemblée sur l'affaire de M. Popilius Lénas.

Pendant ces contestations, le dernier se rendit encore plus odieux qu'auparavant, en écrivant au Sénat qu'en qualité de Proconsul il avoit livré contre les Liguriens Statiellates un second combat, dans lequel il leur avoit tué dix mille hommes. Une guerre si injuste avoit engagé tous les autres Peuples de la Ligurie à reprendre les armes. Alors, les Sénateurs s'éleverent avec force non seulement contre M. Popilius Lénas absent qui, au mépris de la justice & du droit des gens, avoit déclaré la guerre à un peuple soumis, & engagé à la révolte une nation qui se tenoit en repos, mais encore contre les Consuls qui négligeoient de se rendre dans leur département.

Deux Tribuns du peuple, animés par ce consentement unanime des Sénateurs, déclarerent qu'ils condamneroient les Consuls à l'amende, s'ils n'alloient pas prendre le commandement des armées; & en même tems, ils firent lecture dans le Sénat de la loi qu'ils avoient dessein de proposer au sujet des Liguriens qui s'étoient rendus à la bonne foi du consul M. Popilius Lénas. Cette loi portoit que, s'il se trouvoit quelqu'un des Liguriens Statiellates que M. Popilius Lénas avoit vendus depuis qu'ils s'étoient rendus à lui, qui n'eût pas été remis en liberté avant les Calendes prochaines, [le premier jour] du mois d'Août, le Sénat, assemblé sous le serment, nommeroit un Commissaire, pour informer contre celui qui se trouveroit coupable de les avoir frauduleusement réduits en servitude, & pour lui faire porter la peine de son injustice. Ils proposerent en effet cette loi avec l'autorité du Sénat. Le peuple l'accepta avec joie; & en conséquence, le préteur C. Licinius demanda aux Sénateurs qui ils vouloient charger de faire les informations qu'elle ordonnoit; & ils en donnerent la commission à ce Préteur lui-même.

Les Consuls partirent enfin pour leur département, où ils prirent le commandement de l'armée que leur remit M. Popilius Lénas. Mais, ce général n'osoit encore revenir à Rome, pour n'être pas obligé, odieux comme il étoit actuellement & au Sénat, & encore plus au peuple, de répondre de sa conduite devant un Préteur, qui avoit mis en délibération dans le Sénat la loi portée pour lui faire son procès. A cette désertion de l'accusé, les Tribuns du peuple opposerent les menaces d'une autre loi, qui portoit que s'il n'étoit pas revenu dans la ville avant les Ides de Novembre, le préteur C. Licinius le jugeroit par contumace.

Il fallut pour lors nécessairement obéir. Il revint donc à

Rome. Dès qu'il parut dans le Sénat, le mécontentement général de la Compagnie, rallumé tout de nouveau par sa présence, lui attira mille reproches sanglans suivi d'un Arrêt, qui portoit que ceux des Liguriens qui n'avoient point été ennemis de la République depuis le Consulat de Q. Fulvius & de L. Manlius, seroient remis en liberté par les soins des préteurs C. Licinius & Cn. Sicinius, & que le consul C. Popilius Lénas, frere de l'accusé, les établiroit au-delà du Pô. Ce réglement rendit la liberté à plusieurs milliers d'hommes, à qui l'on fit passer le Pô pour cultiver les terres qu'on leur assigna.

M. Popilius Lénas, en vertu de la loi portée par les Tribuns en faveur des Liguriens, fut obligé de comparoître comme accusé devant le Préteur, & de se défendre en deux audiences. Son affaire n'ayant point été jugée, elle fut appellée une troisieme fois. Mais alors, le Préteur, gagné par la considération pour le consul C. Popilius Lénas absent, & par les prieres de toute la famille de ces deux freres, remit le jugement aux Ides de Mars, jour où les nouveaux Magistrats devoient entrer en charge, & lui sortir de la sienne pour rentrer dans l'état de particulier. Par-là, n'étant plus en place pour juger, il laissoit l'affaire indécise. Tel fut le détour artificieux qui fut pris pour éluder la loi & procurer l'impunité à M. Popilius Lénas.

Depuis ce tems-là, il suivit le consul Q. Marcius Philippus en Macédoine, pour servir sous ce Général en qualité de Tribun des soldats, l'an 169 avant Jesus Christ.

POPILIUS [C.] LÉNAS, (a) *C. Popilius Lænas*, Γ. Ποπίλιος Λαίνας, frere des deux précédens, fut nommé Préteur, l'an 175 avant Jesus-Christ; mais, l'Histoire ne nous marque point quelle province lui échut pour département. Trois ans après, il fut élevé au Consulat avec P. Élius, & l'on vient de voir dans l'article précédent, la conduite qu'il tint à Rome au sujet de son frere, jusqu'au moment de son départ pour sa province, où il ne fit rien qui mérite d'être rapporté. L'année étoit près d'expirer, quand il revint à Rome, beaucoup plus tard que le Sénat ne s'y attendoit. Car, il lui avoit ordonné de s'y rendre promptement pour créer les Magistrats qui devoient être employés à la guerre importante que les Romains alloient avoir sur les bras contre Persée. C'est pourquoi, il ne fut pas écouté favorablement, lorsqu'il vint à parler dans le temple de Bellone, des actions qu'il avoit faites dans la Ligurie. On l'interrompit souvent pour lui demander avec un air de chagrin

(a) Tit. Liv. L. XLI. c. 18. L. XLII. c. 9, 10, 19. *& seq.* L. XLIV. c. 19, 20, 29. L. XLV. c. 10. *& seq.* Vellei. Paterc. L. X. c. 10. Just. L. XXXIV. c. 3. Roll. Hist. Rom. T. IV. pag. 488. *& suiv.* T. V. p. 2. *& suiv.*

& de mécontentement, pourquoi il n'avoit pas rendu la liberté aux Liguriens que son frere avoit opprimés avec autant d'injustice que d'inhumanité.

Avant qu'il sortît de charge, le Sénat lui ordonna de promettre à Jupiter des jeux qui seroient célébrés pendant dix jours, & à tous les autres Dieux des offrandes convenables, si au bout de dix ans la République se trouvoit dans le même état où elle étoit alors. Il prononça ce vœu dans le Capitole, où le grand pontife Lépidus lui en dicta la formule, en présence de cent cinquante Sénateurs; s'engageant pour la République à dépenser pour ces jeux & ces dons la somme que le Sénat auroit fixée.

Ptolémée Évergete, roi d'Égypte, & Cléopatre sa sœur, vivement pressés par Antiochus Épiphane, roi de Syrie, députerent vers les Romains pour implorer leur secours. Le Sénat, touché de l'extrême danger où se trouvoit l'Égypte, & persuadé d'ailleurs qu'il n'étoit pas de l'intérêt de Rome de laisser Antiochus s'aggrandir si fort, résolut d'envoyer une Ambassade pour mettre fin à la guerre. C. Popilius Lénas, C. Décimius & C. Hostilius, furent chargés de cette importante affaire. Leurs instructions portoient qu'ils iroient trouver premierement Antiochus, & ensuite Ptolémée; qu'ils leur déclareroient de la part du Sénat qu'ils eussent à suspendre toutes les hostilités, & à terminer la guerre; & que si l'un des deux refusoit de le faire, le peuple Romain ne le regarderoit plus comme son allié. Sçachant que le danger étoit pressant, trois jours après la résolution prise dans le Sénat, ils partirent de Rome avec les Ambassadeurs d'Égypte.

Après s'être arrêtés quelque tems dans l'isle de Délos, ils reprirent leur route. Lorsqu'ils furent arrivés au port de Loryme, situé dans la Carie, vis-à-vis de Rhodes, les principaux des Rhodiens les vinrent trouver, & les prierent instamment de venir à Rhodes, leur représentant qu'il étoit important pour le salut & l'honneur de leur République, qu'ils connussent par eux mêmes ce qui s'étoit passé jusques-là, & ce qui se passoit encore actuellement à Rhodes, afin qu'ils en informassent le Sénat, & le détrompassent des faux bruits qu'on pouvoit avoir répandus contre eux à Rome. Les Ambassadeurs refuserent long-tems de s'arrêter; mais, les Rhodiens les presserent si fortement, qu'ils consentirent enfin à ce qu'on leur demandoit.

Ils vinrent donc à Rhodes, où il fallut encore leur faire de nouvelles instances pour les engager à venir dans l'assemblée. Mais, la maniere dont ils y parlerent, sur-tout C. Popilius Lénas, augmenta encore les allarmes de ce peuple déjà tremblant, bien loin de les diminuer. C. Popilius Lénas leur re-

procha tout ce que leur République, ou même chacun d'eux en particulier, avoit dit ou fait contre les intérêts des Romains, depuis la guerre déclarée au Roi de Macédoine, le tout avec un visage enflammé de colere, & d'un ton d'accusateur qui lui étoit naturel, & qui leur faisoit sentir davantage leur tort, & le mécontentement des Romains. Car, ils jugeoient par l'aigreur d'un seul Sénateur, qui n'avoit aucune raison personnelle d'être irrité contre eux, de la disposition de tout l'Ordre à leur égard. C. Décimius, le second des Ambassadeurs, leur parla avec plus de modération. Aussi, fut-il écouté avec beaucoup d'applaudissement; & en conséquence de l'ouverture qu'il avoit donnée, on fit sur le champ un décret qui condamnoit à la mort tous ceux qui seroient convaincus d'avoir dit ou fait quelque chose en faveur de Persée. Les Ambassadeurs ne resterent à Rhodes que cinq jours, & en sortirent aussi-tôt pour se rendre à Alexandrie.

Il y arriverent lorsqu'Antiochus se préparoit à en former le siege. Ils allerent à sa rencontre à Éleusis, bourg situé à un petit quart de lieue de la ville. Le Roi voyant C. Popilius Lénas, qu'il avoit connu très-particulierement à Rome, pendant qu'il y étoit en ôtage, lui tendit la main comme à un ancien ami. Le Romain, qui ne se regardoit plus en ce moment comme particulier, mais comme homme public, voulut sçavoir, avant que de recevoir sa civilité, s'il parloit à un ami, ou à un ennemi de Rome. Il lui présenta le décret du Sénat, & lui demanda de le lire. Antiochus, après l'avoir lu, dit qu'il en délibéreroit avec son Conseil, & lui rendroit sa réponse. C. Popilius Lénas, indigné que le Roi parlât de délai, traça sur le sable un cercle autour de ce Prince avec une baguette qu'il avoit à la main; & prenant cet air fier & ce ton sévere qui lui étoient naturels: « Avant que de sortir de ce » cercle, lui dit-il, rendez-moi » la réponse que je dois rap» porter de votre part au Sé» nat. » Le Roi, interdit d'un procédé si hautain, après un moment de réflexion, répondit humblement: « Je ferai ce que » demande le Sénat. » Alors, C. Popilius Lénas lui offrit la main comme à un Prince ami & allié de la République.

Ce qui inspiroit à l'un tant de hardiesse, & à l'autre tant de docilité, étoit la nouvelle qu'on avoit reçue tout récemment de la grande victoire que les Romains avoient remportée contre Persée, roi de Macédoine. Depuis ce tems-là, tout plia devant eux, & le nom Romain devint redoutable à tous les Princes & à toutes les nations. Antiochus étant sorti d'Égypte, dans le jour marqué, C. Popilius Lénas, avec ses Collegues, entra à Alexandrie, où il mit le sceau & la derniere main à

un traité d'accommodement entre Ptolémée Évergete & Ptolémée Philométor son frere, qui n'étoit encore qu'ébauché. Delà, il passa dans l'isle de Cypre, dont Antiochus avoit déjà presque fait la conquête, la fit rendre au Roi d'Égypte à qui elle appartenoit de droit, & revint à Rome rendre compte du succès de son Ambassade.

POPILIUS, *Popilius*, Ποπίλιος, poëte qui vécut du tems de Térence.

POPILIUS [M.] LÉNAS, *M. Popilius Lænas*, Μ. Ποπίλιος Λαίνας, (*a*) fut élevé au Consulat avec C. Calpurnius Pison, l'an de Rome 612, & 139 avant Jesus-Christ. Ayant succédé à Q. Pompée dans le Gouvernement de l'Espagne Citérieure, M. Popilius Lénas se jetta sur les terres de quelques peuples, voisins des Numantins; mais, il n'y fit rien de mémorable.

POPILIUS [P.] LÉNAS, (*b*) *P. Popilius Lænas*, Π. Ποπίλιος Λαίνας, parvint au Consulat avec P. Rupilius, l'an 132 avant Jesus-Christ, & bannit cette année les amis de Tib. Gracchus, sans aucune forme de procès. C. Gracchus, frere de Tibérius, ayant été nommé Tribun du peuple, proposa un édit qui ordonnoit que le Magistrat qui auroit banni un Citoyen sans lui avoir fait son procès dans les formes, seroit jugé par le peuple en dernier ressort. P. Popilius Lénas, sentant bien que cet édit tomboit directement sur lui, ne voulut pas s'exposer au jugement du peuple, & abandonna l'Italie.

POPILIUS [C.], *C. Popilius*, Γ. Ποπίλιος, (*c*) lieutenant général du consul L. Cassius Longinus, l'an 107 avant J. C. Les Tigurins ayant taillé en pieces l'armée Romaine, & L. Cassius Longinus étant péri lui-même dans le combat, C. Popilius ne put sauver les débris de cette malheureuse armée qu'aux dépens de l'honneur. Ils obtinrent la vie sauve à condition de passer sous le joug, & de laisser tous leurs bagages au pouvoir de l'ennemi. C. Popilius, de retour à Rome, fut accusé devant le peuple, & prévint une condamnation inévitable, en s'exilant lui-même.

POPILIUS LÉNAS, *Popilius Lænas*, Ποπίλιος Λαίνας. (*d*) sénateur Romain, qui salua plus affectueusement que de coutume M. Brutus & C. Cassius, le jour qu'ils se disposoient à tuer Jules César; & s'étant approché d'eux, il leur dit tout bas: « Je » prie les Dieux que vous acheviez heureusement ce que » vous avez dans la pensée; » mais, hâtez-vous, car votre » affaire n'est plus secrete. » Ces paroles finies, il les quitta, leur laissant un grand soupçon que la conjuration étoit découverte.

(*a*) Crév. Hist. Rom. T. V. p. 131.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 836. Vellei. Patercul. L. II. c. 7. Cicer. Brut. c. 48, 66. Crév. Hist. Rom. T. V. p. 218.

(*c*) Roll. Hist. Rom. T. V. p. 399.

(*d*) Plut. T. I. p. 990, 991.

Quelque tems après, arrive Jules César. Comme il descendoit de sa litiere, Popilius Lénas s'empara de lui, & l'entretint fort long-tems. Jules César lui prêta l'oreille fort patiemment & avec beaucoup d'attention. Les Conjurés n'entendoient pas ce qu'il disoit; mais, le soupçon dont ils étoient prévenus sur ce que Popilius Lénas leur avoit dit, leur faisoit conjecturer que ce long entretien n'étoit qu'une déclaration détaillée de tout leur complot. Ils en furent tous consternés, & se regardant les uns les autres, ils se donnerent comme un signal par l'air de leur visage, qu'il ne falloit pas attendre qu'on vînt les saisir au corps, mais qu'ils devoient se tuer eux-mêmes. Déjà C. Cassius & quelques autres portoient la main aux poignards qu'ils avoient sous leurs robes, & étoient prêts à les tirer, lorsque M. Brutus s'apperçut, à la contenance de Popilius Lénas, qu'il avoit plus l'air d'un homme qui prie avec beaucoup d'instance & de soumission, que d'un homme qui accuse. Il ne dit pourtant rien, parce qu'il y avoit parmi eux beaucoup de gens qui n'étoient pas de la conjuration, mais par la gaieté de son visage il rassura C. Cassius; & un moment après, Popilius Lénas ayant baisé la main de Jules César, se retira, faisant bien voir par-là que dans cette longue conversation il n'avoit parlé que pour lui, & de quelques affaires qui le regardoient.

POPILIUS, *Popilius*, (a) Ποπίλιος, tribun militaire, ou capitaine de mille soldats, eut part à la mort de Cicéron. Plutarque dit de Popilius, qu'ayant été autrefois accusé d'avoir tué son pere, Cicéron fut son avocat, & le fit absoudre.

Séneque nous apprend dans un passage, que quelques Historiens disent que ce fut Popilius qui tua Cicéron. De ce nombre étoit Brutidius Niger, dont il rapporte un fragment, où l'on trouve que Cicéron, voyant approcher cet homme, dont il avoit été le défenseur, fit paroître sur son visage quelques mouvemens de joie.

Brutidius Niger ne dit pas dans quelle sorte d'affaire Cicéron avoit plaidé pour Popilius; & Séneque va nous découvrir la source de la fausse tradition que Plutarque a suivie, en avançant qu'il étoit accusé de parricide. Popilius, meurtrier de Cicéron, qui lui avoit conservé la vie, étoit une belle matiere pour les déclamateurs; elle avoit tout le singulier & tout l'extraordinaire dont ils avoient besoin pour soutenir leur vaine & frivole éloquence. La piece dix-septieme du troisieme livre des Controverses de Séneque, est composée de frag-

(a) Plut. Tom. I. p. 885. Crév. Hist. Rom. T. VIII. p. 200, 201. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. VII. p. 156, 157.

mens d'un grand nombre de Rhéteurs, qui s'étoient exercés sur ce sujet pathétique. Séneque a peut-être prévu que ces déclamations pourroient porter préjudice à l'exactitude historique ; du moins, doit-on lui avoir obligation de nous avoir conservé la vérité des faits. Il dit, dans ce qu'il nomme la division de la déclamation, que peu d'Historiens ont écrit que Popilius eût tué Cicéron ; que tous conviennent que Cicéron ne l'avoit pas défendu dans un crime capital, mais dans un simple procès, & qu'il a plu aux Déclamateurs de feindre que c'étoit dans une occasion de parricide.

La précaution de Séneque n'a pas eu tout son effet, & il y a grande apparence que c'est dans quelques déclamations, ou dans des Auteurs qu'elles avoient induits en erreur, que Plutarque a pris ce qu'il dit de Popilius.

POPILIUS [L.], *L. Popilius*, (*a*) Λ. Ποπίλιος, fut noté d'infamie par le censeur L. Gellius, pour avoir reçu de l'argent, afin qu'il condamnât un innocent.

POPILIUS, *Popilius*, (*b*) dont il est fait mention dans une lettre de Cicéron.

POPPA LICINIUS, *Poppa Licinius*, (*c*) certain personnage, qui, du tems de Cicéron, servoit aux jeux publics. Cet homme déclara que les esclaves de T. Annius Milon, s'étant enivrés chez lui, avoient confessé que leur maître avoit conjuré la mort de Cn. Pompée, & que depuis l'un d'eux lui avoit donné un coup d'épée pour le tuer, de peur qu'il ne le découvrît.

POPPÆANA [PINGUIA], (*d*) sorte de pommade ou de parfum, qu'avoit inventé Poppéa, femme de Néron.

POPPÉA [SABINA], *Sabina Poppæa*, (*e*) fille de Poppéus Sabinus, la plus belle femme de Rome, mais non pas la plus sage, entretenoit un honteux commerce avec le pantomime Mnester. Elle périt par les intrigues de Messaline, qui, après l'avoir fait arrêter, lui envoya des émissaires, qui lui firent tant de peur de la prison, qu'elle se résolut à une mort volontaire. Cela se passa sans que Claude en entendît seulement parler ; de maniere que peu de jours après, voyant à sa table Scipion, mari de Poppéa, il lui demanda pourquoi il n'avoit pas amené sa femme ; & Scipion répondit qu'elle étoit morte.

POPPÉA [SABINA], *Sabina Poppæa*, (*f*) femme qui causa

(*a*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 104.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epist. 16.

(*c*) Cicer. Orat. pro T. Ann. Milon. c. 48.

(*d*) Juven. Satyr. 6. v. 460.

(*e*) Tacit. Annal. L. XI. c. 1. & seq. L. XIII. c. 43. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 156. & suiv.

(*f*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 45, 46. L. XIV. c. 1, 59. & seq. L. XV. c. 23. L. XVI. c. 6, 23. Hist. L. I. c. 78. Plut. T. I. p. 1061. Sueton. in Othon. c. 3. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 304. & suiv. Tom. III. p. 59, 60.

les plus grands maux à l'Empire Romain, étoit fille de T. Ollius. Elle devoit naturellement s'appeller Ollia; mais, elle préféra le nom de sa mere, comme plus illustre, à cause de son ayeul maternel, Poppéus Sabinus, qui avoit été décoré du Consulat & des ornemens du triomphe. Il paroît que cette mere est la même Poppéa, qui, comme il a été dit dans l'article précédent, fut la victime des jalousies de Messaline sous l'Empire de Claude.

Celle, dont il s'agit ici, eut tous les avantages possibles, excepté l'unique estimable, qui est la vertu. Elle avoit hérité de sa mere, la plus belle femme de son tems, une rare beauté & une grande renommée. Ses biens répondoient à sa naissance. Ajoutez un entretien doux, un esprit agréable, un air de modestie, qui servoit d'assaisonnement à la licence de ses mœurs. Elle sortoit rarement, & toujours à demi-voilée, soit pour piquer les regards des curieux, soit parce qu'elle avoit ainsi plus de graces. Jamais elle ne ménagea sa réputation, ne faisant nulle différence entre ses maris & ses amans; & ce n'étoit point sa passion, ou celle des autres, qui la gouvernoit. L'intérêt étoit sa regle, & décidoit de ses inclinations.

Elle étoit mariée à Rufius Crispinus, chevalier Romain, & préfet des Cohortes Prétoriennes sous Claude, & elle en avoit eu un fils, lorsqu'Othon, jeune & agréable débauché, & parvenu par cette recommandation à la plus grande faveur auprès de Néron, fit connoissance avec elle, & l'amena sans peine à un adultere, qui fut bientôt suivi du mariage. Othon, soit par une indiscrétion qui est la suite naturelle de l'amour, soit que l'ambition eût étouffé en lui tout sentiment d'honneur, louoit sans cesse Poppéa à Néron, & vantoit son bonheur dans les termes les plus passionnés. Néron prit bientôt feu; & Poppéa joua son rôle en femme consommée dans l'art de la coquetterie. Elle feignit d'abord d'être amoureuse du Prince, & éprise de ses graces. Ensuite, lorsqu'elle se vit maîtresse de son cœur, elle devint fiere & hautaine. Elle lui disoit qu'elle étoit mariée, & ne prétendoit point perdre son état; qu'Othon méritoit son attachement par une magnificence de mœurs que rien ne pouvoit égaler, & qui étoit vraiement digne de la premiere place; au lieu que Néron, accoutumé à l'amour d'une affranchie, n'avoit tiré d'un commerce si bas que des sentimens serviles.

Poppéa n'étoit encore que maîtresse de Néron, & elle aspiroit à devenir son épouse. Mais, elle ne se flattoit pas de réussir à faire répudier Octavie, tant qu'Agrippine vivroit; & elle s'étudia à irriter & à aigrir le fils contre la mere, la noircissant par diverses accusations, & employant souvent les railleries,

ries, encore plus efficaces sur l'esprit d'un jeune Prince. Elle le traitoit de pupille, qui, dépendant des ordres d'autrui, n'étoit pas même libre, bien loin d'être Empereur. « Car, » pourquoi, disoit-elle, différer de m'épouser ? Manqué-je » ou de graces, ou de naissance ? N'ai-je pas fait preuve » de fécondité ? C'est que l'on » craint que me voyant votre » épouse je ne vous découvrisse » avec une entiere liberté l'oppression où Agrippine tient » les Sénateurs, & l'indignation du peuple contre son orgueil & son avarice. Que si » Agrippine ne peut souffrir de » belle-fille qui ne soit ennemie » de son fils, rendez-moi à Othon. Je le suivrai jusqu'aux » extrêmités du monde. J'y aurai au moins la consolation de » n'être point témoin des indignes traitemens que souffre » l'Empereur. Je ne les apprendrai que par les bruits publics, » sans en partager les dangers. »

Ces discours, mêlés de larmes feintes & empoisonnées par tout l'art que sçavoit mettre en œuvre une femme telle que Poppéa, pénétroient bien avant dans le cœur du Prince, & produisirent enfin l'effet que souhaitoit cette femme ambitieuse & cruelle. Néron, après avoir fait assassiner sa mere, répudia Octavie sous prétexte de stérilité, & douze jours s'étoient à peine écoulés, qu'il épousa Poppéa. Cette femme, parvenue au comble de ses vœux, ne crut pas pourtant sa fortune & sa grandeur solidement affermies, si elle ne perdoit celle dont elle avoit usurpé la place. Néron, qu'elle gouvernoit, entra sans peine dans un dessein qui convenoit à sa haine barbare. Car, il haïssoit Octavie si violemment, que, si nous en croyons Suétone, il avoit eu plusieurs fois la pensée de l'étrangler de ses propres mains.

L'an de J. C. 63, Poppéa accoucha d'une fille, & Néron en ressentit une joie qui passa toute mesure. Il donna à l'enfant & à la mere le surnom d'Augusta; & le Sénat qui, pendant la grossesse de Poppéa, avoit fait des vœux pour son heureuse délivrance, les acquitta magnifiquement; & il ajouta tout ce qui fut possible d'imaginer de flatteries, des actions de graces aux Dieux, un temple à la Fécondité, & des jeux solemnels, sur le modele de ceux qui se célébroient à Antium, parce que cette ville étoit le lieu de la naissance de l'enfant, ainsi que de Néron. Mais, tout cet appareil s'évanouit par la mort de l'enfant, qui ne vécut pas quatre mois entiers.

Deux ans après, Poppéa, étant grosse, mourut d'un coup de pied que son mari lui donna dans un emportemeut de colere. Quelques Écrivains prétendoient qu'il l'avoit empoisonnée. Mais, Tacite juge que la haine seule leur a dicté cette accusatoin contre Néron, qui constamment aimoit sa femme,

& désiroit d'avoir des héritiers. Le corps de Poppéa ne fut point brûlé selon la pratique des Romains. Néron le fit embaumer à la maniere des Orientaux, & porter dans le tombeau des Jules. Du reste, le cérémonial fut suivi ; obseques célébrés par tous les Ordres de l'État, éloge funebre que l'Empereur prononça lui-même, louant en elle la beauté, l'honneur d'avoir été la mere d'une enfant mise au nombre des Dieux, & les autres dons de la fortune qui lui tenoient lieu de vertus. Néron, toujours prodigue, consuma dans la pompe de ces funérailles plus de parfums, que l'Arabie n'en produit en une année.

Le moindre des vices de Poppéa avoit été le luxe & la mollesse, qu'elle porta cependant si loin, que les mules de ses voitures avoient des sangles dorées, & qu'on tiroit tous les jours le lait de cinq cens ânesses pour lui en faire un bain qui entretînt la fraîcheur & la blancheur de sa peau. On ajoute que n'ayant pas été contente un jour de l'état où elle se voyoit dans le miroir, elle souhaita de mourir, avant que la vieillesse lui fît perdre ses graces. Son vœu fut accompli plus exactement sans doute qu'elle ne l'eût voulu. On affectoit dans le public beaucoup de douleur de la mort de Poppéa ; au fond, on étoit charmé de voir l'État délivré d'une femme impudique & cruelle.

POPPÉUS SABINUS, (a) *Poppæus Sabinus*, obtint de Tibere, l'an de Jesus-Christ 15, la continuation du gouvernement de Mœsie, auquel on ajouta l'Achaïe & la Macédoine. Car, c'étoit une des maximes de Tibere de laisser long-tems, & souvent même jusqu'à la fin de leur vie, les mêmes sujets dans les charges & emplois, ou dans le commandement des armées, qu'il leur avoit confiées.

Sous le Consulat de Cn. Lentulus Gétulicus & de C. Calvisius, l'an de Jesus-Christ 26, on décerna à Poppéus Sabinus les ornemens du triomphe, parce qu'il avoit réprimé l'insolence de quelques peuples de Thrace, qui, à la faveur des montagnes qu'ils habitoient, refusoient de se soumettre à l'Empire Romain. La cause de ce soulevement étoit la répugnance qu'ils avoient à souffrir les levées qui incorporoient dans les troupes Romaines les plus braves & les plus robustes de leur jeunesse, outre le caractere féroce d'une nation qui n'obéissoit à ses Rois mêmes qu'autant qu'il lui plaisoit, & qui, lorsqu'elle leur fournissoit des secours, vouloit qu'ils fussent commandés par des Capitaines de son choix, & employés seulement contre ses voisins. Et alors, il s'étoit répandu un bruit, que les Généraux Romains alloient les disperser, les mêler avec d'autres nations, & les envoyer

(a) Tacit. Annal. L. I. c. 80. L. IV. c. 46. *& seq.* L. V. c. 10. L. VI. c. 39. L. XIII. c. 45. Dio. Cass. p. 637. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 334, 502. *& suiv.* T. II. p. 156, 305.

servir dans des païs différens. Cependant, avant que de prendre les armes, ils envoyerent des députés aux Commandans Romains, pour leur déclarer qu'ils étoient prêts à obéir en qualité d'amis & d'alliés, à condition qu'on ne leur imposeroit point de nouvelles charges; mais que si on vouloit les traiter en vaincus & en esclaves, ils avoient une jeunesse & des armes, pour défendre leur liberté jusqu'à la mort. En même tems, ils montroient aux Romains les châteaux qu'ils avoient élevés sur des rochers, & où ils avoient transporté leurs peres & meres, leurs femmes & leurs enfans, & les menaçoient d'une guerre pénible, embarrassée, sanglante.

Mais, Poppéus Sabinus les ayant amusés de belles paroles, jusqu'à ce qu'il eût rassemblé toutes ses forces, ne vit pas plutôt Pomponius Labéon arrivé de Mœsie avec une légion, & le roi Rœmetalce arrivé aussi avec ceux des Thraces ses sujets qui étoient demeurés fideles, que joignant à ces troupes, celles qu'il avoit avec lui, il marcha à l'ennemi qui s'étoit déjà posté dans les défilés des montagnes. Quelques-uns plus hardis que les autres, se montroient à découvert sur le haut des collines; mais, Poppéus Sabinus étant allé à eux en bataille, les mit aisément en fuite, sans cependant répandre beaucoup de sang, à cause de la proximité de la retraite. Alors, s'étant campé avec avantage, il envoya un bon corps de troupes pour se saisir d'une montagne étroite, & dont la croupe unie en tous sens, s'étendoit jusqu'à un château voisin qui étoit défendu par un grand nombre de ces Barbares armés à la vérité, mais sans ordre & sans discipline. En même tems, il détacha l'élite de ses archers pour aller attaquer les plus fiers de ces montagnards, qui, suivant la coutume de leur païs, chantoient & dansoient devant les retranchemens de leur camp. Tant que les Romains se contenterent de lancer contre eux leurs javelots de loin, ils en blesserent un grand nombre impunément; mais, s'en étant approchés davantage, ils furent mis en désordre par une sortie que l'ennemi fit brusquement sur eux, & contre laquelle ils furent cependant défendus par une cohorte de Sicambres que le Général avoit rangée assez près de-là, pour secourir ses gens dans le besoin, & qui par leurs cris & le bruit de leurs armes, ne jettoient pas moins d'effroi que les Thraces.

Il poussa ensuite son camp plus près de l'ennemi, laissant pour garder ses premiers retranchemens, ceux des Thraces que nous avons dit être venus au secours des Romains, leur permettant de ravager, de brûler & d'enlever du butin, pourvu que le pillage finît avec le jour, & qu'ils passassent la nuit dans leur camp, & y fissent assez bonne garde, pour n'avoir

point de surprise à craindre. D'abord, ils exécuterent ces ordres avec assez d'exactitudes ; mais, ensuite, donnant dans un luxe, que l'abondance du butin leur inspiroit, ils ne gardoient plus leurs postes ; & après s'être remplis de vin & de viandes, ils se couchoient par terre, ensevelis comme des bêtes dans le sommeil. Les Montagnards, s'étant appercus de cette négligence, formerent deux bataillons, dont l'un devoit fondre sur les fourrageurs, tandis que l'autre iroit donner l'assaut au camp des Romains, non dans l'espérance de le prendre, mais afin que les Romains étonnés des cris de l'ennemi & attentifs à se mettre à l'abri de ses armes, n'entendissent point le tumulte de l'autre combat. D'ailleurs, ils avoient choisi le tems de la nuit pour cette expédition, afin de donner aux Romains plus de terreur. Ceux qui attaquoient les retranchemens, furent aisément repoussés. Mais, l'autre corps de Barbares étant venu fondre tout-à-coup sur les troupes auxiliaires des Thraces, dont les uns étoient répandus dans la campagne, pendant que les autres étoient couchés nonchalamment le long de leurs palissades, ils furent tellement effrayés d'une attaque si imprévue, qu'ils furent passés au fil de l'épée avec d'autant plus d'inhumanité, qu'en les traitant de déserteurs & de traîtres, on leur reprochoit d'avoir pris les armes, pour se mettre eux & leur patrie dans la servitude.

Le lendemain, Poppéus Sabinus leur montra son armée campée dans la plaine, pour voir si enflés du succès de la nuit précédente, ils oseroient hazarder la bataille. Mais, voyant qu'ils ne descendoient ni de leurs forts, ni des hauteurs qui y aboutissoient, il entreprit de les y assiéger, par le moyen des ouvrages qu'il avoit commencés fort à propos, & qu'il joignit ensemble par un fossé & une palissade de quatre mille pas de circuit. Ensuite, pour leur couper l'eau & le fourrage, il diminua peu-à-peu cette enceinte, en s'approchant d'eux, & les resserrant toujours davantage. En même tems, il éleva une plate-forme, d'où il jettoit des pierres, des traits & des tisons allumés sur les ennemis qui étoient alors à portée de ses coups. Mais, rien ne les incommodoit tant que la soif, n'y ayant plus qu'une seule source pour abreuver une si grande multitude de gens les uns armés, les autres sans armes. D'ailleurs, les chevaux & les autres animaux que ces Barbares, suivant leur usage, tenoient enfermés avec eux, mouroient de faim faute de fourrage ; & les corps de ceux, que le fer ou la faim avoit fait périr, répandoient une infection qui causoit des maladies contagieuses parmi les autres. A tant de maux se joignit le plus grand de tous, la discorde, les uns étant d'avis de se rendre au vainqueur, & les autres de se don-

ner mutuellement la mort, pour éviter l'esclavage. Quelques-uns vouloient bien mourir, mais en se jettant au milieu des Romains, & en leur faisant acheter bien cher la victoire ; & c'étoient les plus considérables de la nation, qui étoient les auteurs de ces différens avis.

Cependant, Poppéus Sabinus, ayant été informé de ce qui se passoit parmi les ennemis, doubla les corps-de-gardes, de peur de se voir forcé. Lorsque la nuit fut venue avec un grand orage, les ennemis tantôt en poussant des cris horribles, tantôt en gardant un profond silence, jettoient les Romains dans l'incertitude de ce qu'on méditoit contre eux, lorsque Poppéus Sabinus, faisant sa ronde, les avertit de ne se laisser ni effrayer par leurs vaines clameurs, ni endormir par leur feinte tranquillité, mais de rester fermes dans leurs postes, & de garder leurs rangs, sans s'amuser à lancer des traits au hazard & à coup perdu.

Cependant, les Barbares descendant par troupes vinrent fondre sur le camp des Romains; les uns se servent de pierres & de bâtons brûlés par le bout pour en détruire la palissade, ou l'enfoncent avec des troncs d'arbres ; les autres comblent le fossé avec des fascines, des claies & des cadavres qu'ils y jettent ; quelques autres dressent contre le rempart des ponts & des échelles qu'ils ont préparés d'avance, & gagnant le haut, en viennent aux mains avec ceux qui se présenterent pour les repousser. Les Romains de leur côté les renversent à coups de traits, les repoussent avec leurs boucliers, ou roulent sur eux de gros javelots, ou des pierres entassées exprès pour écarter l'ennemi. Les uns étoient animés par l'espérance de conserver une victoire qu'ils regardoient comme remportée, & par la honte dont ils alloient se couvrir, s'ils étoient obligés d'y renoncer ; les autres, par la nécessité de vaincre ou de périr, & par la présence de leurs meres & de leurs femmes dont ils entendoient les cris & les gémissemens. La nuit étoit commode aux uns, pour augmenter leur audace, & aux autres pour cacher leur frayeur. Tous lancent leurs traits au hazard ; on est blessé, sans connoître la main d'où vient le coup, ni discerner ses compagnons d'avec ses ennemis. Les cris que les échos des montagnes font entendre aux Romains comme derriere eux, leur causent tant d'épouvante, qu'ils abandonnent une partie de leurs retranchemens, croyant que les Barbares s'en sont emparés. Cependant, il ne s'en sauva par-là qu'un très-petit nombre ; & à l'approche du jour, les Romains ayant tué ou blessé les plus hardis d'entre-eux, repousserent les autres jusques dans leur fort. Ce fut là qu'enfin ils furent contraints de se rendre. Le païs le plus voisin se soumit vo-

lontairement. Ce qui empêcha les Romains de réduire le reste de leurs places, c'étoit l'hiver, beaucoup plus prompt & plus rigoureux qu'ailleurs, aux environs du mont Hémus. Mais, cela n'empêcha pas Poppéus Sabinus d'obtenir, comme nous l'avons dit, les ornemens du triomphe.

Il mourut sur la fin de l'an de Jésus-Christ 35; & Tacite remarque que quoiqu'il fût d'une naissance médiocre, il avoit obtenu par la faveur des Princes le Consulat & les ornemens du triomphe, & gouverné pendant vingt-quatre ans les provinces les plus considérables, sans avoir un mérite bien éclatant, mais seulement parce qu'il étoit capable de ces emplois, sans être au-dessus.

POPPÉUS SYLVANUS, (a) *Poppæus Sylvanus*, général Romain, qui commandoit l'armée de Dalmatie, l'an de J. C. 69. C'étoit, selon Tacite, un riche vieillard, peu propre à faire un personnage dans les troubles, qui n'avoit ni capacité ni vigueur pour la guerre, causeur éternel, & perdant en vains propos le tems destiné à l'action.

POPPÉUS VOPISCUS, (b) *Poppæus Vopiscus*, fut donné par Othon pour collegue à Verginius dans le Consulat. On croit qu'Othon éleva Poppéus Vopiscus à cette dignité, en considération de l'amitié qui l'avoit autrefois lié avec lui, ou, suivant l'opinion de plusieurs, pour faire honneur à ceux de Vienne ses compatriotes.

POPULARIS, terme qui signifie proprement affectionné pour le peuple, ou qui a l'estime & l'approbation du peuple.

POPULIFUGIES, *Populifugia*, fête que célébroient les Romains, en mémoire, selon les uns, de ce que les Rois avoient été chassés, & le gouvernement Monarchique aboli; &, selon d'autres, avec plus de vraisemblance, en l'honneur de la déesse Fugia, qui avoit favorisé la déroute des ennemis. Cette fête, disent-ils, fut instituée à l'occasion de la victoire remportée sur les Fidénates & ses peuples voisins, lorsqu'ils voulurent s'emparer de Rome, le lendemain que le peuple s'en fut retiré, selon le rapport de Varron.

POPULONIE, *Populonia*. *Voyez* Populonium.

POPULONIE, *Populonia*, (c) une des Déesses champêtres, étoit honorée chez les Romains, qui imploroient son secours, afin qu'elle détournât les ravages & les dégâts des terres, qui s'appellent en Latin *Populationes*; d'où est venu le nom de cette divinité. Ils croyoient qu'elle garantissoit les champs de ces malheurs, soit qu'ils dussent être causés par les gens de guerre, ou par les inonda-

(a) Tacit. Hist. L. II. c. 86. L. III. c. 50. L. IV. c. 47. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 172, 213.

(b) Tacit. Hist. L. I. c. 77.

(c) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 347. T. IV. p. 460. T. V. p. 336.

sions, ou par les grêles, ou par les insectes.

POPULONIENS, *Populonienses*, les habitans de Populonium. *Voyez* Populonium.

POPULONIUM, *Populonium*, Ποπλώνιον, (*a*) ville maritime d'Italie, au païs des Étrusques. Pline, qui met cette ville dans la septieme région de l'Italie, dit que c'étoit autrefois la seule place que les Étrusques eussent sur le bord de la mer.

Strabon dit que la ville de Populonium étoit à près de huit cens stades de Cossa, & à deux cens soixante-dix seulement de Volaterres. Il ajoute que ceux qui vouloient passer aux isles de Sardaigne, de Corse & d'Éthalie, s'embarquoient à Populonium, d'où l'on appercevoit ces trois isles; que lui-même étant à Populonium, les avoit vues, ainsi que les forges qui y étoient.

Les habitans de cette ville sont appellés Populoniens dans Tite-Live. On croit que des ruines de Populonium s'est formée la ville que l'on nomme aujourd'hui Piombino.

Ptolémée fait mention d'un promontoire qu'il appelle Populonium, & d'une ville qu'il nomme Populonie.

POPULUS, (*b*) Presque tous les Étymologistes s'accordent à faire venir le mot *Populus* des Latins du πολυς des Grecs, signifiant abondance, multitude; mais, en prenant ce mot des Grecs pour signifier peuple, les Latins en ont redoublé la premiere syllable, & ont dit d'abord *Popolus* pour *Populus*, comme on le trouve dans la loi des douze Tables; ensuite, ils y ont fait une contraction & dit *Poplus*, comme on le voit dans l'inscription de la base de la colomne rostrale de C. Duillius, & en plusieurs endroits de Plaute. La douceur de la prononciation amena enfin le mot *Populus*, dont les Auteurs se servent indifféremment pour exprimer tantôt une nation entiere, tantôt les peuples de toute une province, tantôt les habitans d'une grande ville, & quelque fois ceux d'une simple bourgade. Quinze hommes libres font un peuple, dit Apulée, *quindecim homines liberi Populus est.*

Les médailles sont bien plus circonspectes dans l'usage de cette expression. Quand elles nous disent *genius Populi Romani* ou *Populus Romanus*, soit tout au long, soit en abrégé, elles parlent de tout le peuple Romain, sans distinction, de Sénateurs, de Chevaliers ou de simple peuple, parce que, suivant le témoignage d'un ancien Jurisconsulte, cité par Aulu-Gelle, tous les Ordres sont compris sous cette dénomination générale. *Quoniam in Populo omnis pars civitatis omnesque ejus ordines continentur.*

Ce ne seront pas des connois-

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 150. Strab. p. 222, 223, 225. Tit. Liv. L. XXVIII, c. 45. Ptolem. L. III. c. 1. Virg. Æneid. L. X. v. 172. Diod. Sicul. pag. 104.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. XIX. pag. 478, 479.

feurs qui nous objecteront que dans cette formule si connue, *Senatus Populusque Romanus*, le Sénat paroît distingué du peuple sur les médailles mêmes ; ils sçavent trop bien que c'est moins pour en faire la distinction, que pour marquer le concours de ces deux puissances dans l'étendue de leurs jurisdictions particulieres, & que dans cette autre formule, *consensu Senatûs & equestris ordinis Populique Romani*, on ne fait qu'étaler avec plus de pompe l'unanimité des trois Ordres entre lesquels tout le peuple Romain se trouvoit partagé, suivant ce vers d'Ausone :

Martia Roma triplex, Equitatu, Plebe, Senatu.

Cette regle, qui ne souffre point d'exception pendant tout le tems de la République, n'en reçoit qu'une légere sur quelques médailles des Empereurs Romains ; nous disons légeres, parce que le type & l'inscription l'annoncent de maniere à ne pouvoir s'y méprendre. C'est dans le cas où ces Princes faisoient des largesses au peuple en argent, en bled, en huile & autres denrées, & quelquefois même en parfums pour des cérémonies sacrées, dont les simples Citoyens n'étoient pas en état de faire la dépense. *Congiarium datum Populo. A Populo fruges acceptæ. Suffimenta Populo data.* Encore observoient-ils, quand il s'agissoit de quelque libéralité qui n'avoit pour objet que la populace indigente, de se servir du mot *plebs*, témoin une médaille de Nerva, sur laquelle on lit *Plebei Urbanæ frumento constituto.*

PORATA, *Porata*, Πόρατα, (a) nom que les Scythes donnoient à un fleuve, que les Grecs appelloient Pyréthon. « Ce » fleuve, dit Hérodote, est » grand, coule du côté du le» vant & mêle ses eaux avec » celles du Danube. » Peucer croit que c'est du Prut que parle Hérodote.

PORCIA [la Basilique], *Porcia Basilica*, Πορκία Βασιλικὴ, (b) basilique que M. Porcius Caton fit faire à Rome, l'an 184 avant Jesus-Christ. Il étoit alors Censeur, & il avoit acheté quatre boutiques, dont il composa cette Basilique, qu'il appella Porcia de son nom.

PORCIA [La Famille], (c) *Porcia Gens*, famille Romaine, originaire de Tusculum, tira le commencement de son éclat & de son lustre de M. Porcius Caton le censeur, personnage qui par sa vertu parvint à une plus grande réputation & à une plus grande puissance qu'aucun Romain de son tems. Quoique Plébéienne, cette famille n'en fut pas moins illustre. M. Porcius Caton le censeur est regardé comme le premier de cette fa-

(a) Herod. L. IV. c. 48.
(b) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 44. Plut. Tom. I. pag. 347, 761.
(c) Plut. Tom. I. pag. 336. & seq. Vell. Patercul. L. II. c. 35. Tacit. Annal. L. XI. c. 24.

mille, qui alla fixer sa demeure à Rome. Quoique ses ancêtres passassent pour des gens entierement inconnus, il vante pourtant, dit Plutarque, son pere comme un homme de guerre, & un vaillant homme, & son ayeul comme un grand guerrier, que ses Généraux avoient plusieurs fois récompensé.

M. Porcius Caton le censeur avoit eu deux femmes. De la premiere, nommée Licinia, il eut M. Porcius Caton, qui laissa un fils, selon les uns, & deux selon d'autres. De l'un des deux étoit sorti M. Porcius Caton qui mourut dans les Gaules. De sa seconde femme, appellée Salonia, M. Porcius Caton le censeur eut M. Porcius Caton, surnommé Salonien ou Salonianus. Celui-ci laissa deux fils, L. Porcius Caton & M. Porcius Caton. Ce dernier fut pere de M. Porcius Caton d'Utique, qui laissa M. Porcius Caton, tué à la bataille de Philippes. *Voyez* Caton.

PORCIA, *Porcia*, Πορκία, (*a*) une des sœurs de M. Porcius Caton d'Utique.

PORCIA, *Porcia*, Πορκία, (*b*) niece de la précédente, étant fille de M. Porcius Caton d'Utique, avoit appris la Philosophie, aimoit les belles Lettres, & par son esprit aussi bien que par son courage, s'éleva au-dessus de la foiblesse ordinaire de son sexe. Elle avoit épousé en premieres noces M. Calpurnius Bibulus, qu'elle perdit étant encore fort jeune. Après la mort de ce premier mari, qui ne lui avoit laissé qu'un enfant, elle fut mariée à M. Brutus, un des meurtriers de Jules César. Elle fut mise même dans la confidence du complot, ou plutôt elle pénétra le mystere, & en arracha l'aveu à son mari.

Celui-ci, s'étant rendu le chef d'une si hazardeuse entreprise, & voyant attaché à sa personne & à sa conduite le sort de tout ce qu'il y avoit de plus brillant & de plus illustre dans Rome par la vertu & par la naissance, se possédoit assez pour conserver pendant le jour & en public un air de calme & de tranquillité qui ne donnoit lieu à aucun soupçon. Mais, chez lui & pendant la nuit, il n'étoit plus le même, & sa femme s'apperçut qu'il avoit l'esprit agité de quelque grand dessein, de quelque souci cuisant, qu'il affectoit de lui cacher. Elle aimoit tendrement son mari, & vouloit partager avec lui le poids de son inquiétude. Mais, avant que de lui demander aucun éclaircissement, elle résolut de faire sur elle-même une épreuve des plus singulieres, & d'essayer jusqu'où elle pourroit porter la constance. Elle prend un

(*a*) Plut. T. I. p. 759.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 771, 989. *& seq.* Valer. Maxim. L. III. c. 2. L. IV. c. 6. Appian. pag. 669. Dion Cass. pag. 246, 247, 356. Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. pag. 46. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. VII. p. 162. *& suiv.*

petit couteau, de ceux dont on se servoit pour couper & polir les ongles, & ayant fait sortir toutes ses femmes, elle se l'enfonce profondément dans la cuisse. Le sang coule en abondance, & les douleurs violentes sont bientôt suivies de la fievre. M. Brutus, plein de trouble & d'allarme, ne sçavoit que penser. Alors, Porcia, dans le tems qu'elle souffroit le plus, lui tint ce discours : « Brutus, je suis » fille de Caton, & je vous ai » été donnée, non pas pour » partager simplement votre lit » & votre table comme une » maîtresse, mais pour entrer » en société de tout ce qui peut » vous être ou agréable, ou » fâcheux. Votre conduite à » à mon égard est irréprocha» ble. Mais moi, que ferai-je » pour vous, & par où vous » prouverai-je ma reconnois» sance de vos bons procédés, » si je ne vous aide à porter une » inquiétude secrete, & des » soins qui demandent de la fi» délité? Je sais que les fem» mes ne passent pas communé» ment pour être bien capables » de garder un secret. Mais, » Brutus, la bonne éducation » & une société vertueuse peu» vent beaucoup sur les mœurs » & sur le caractere. Et qui » peut à plus juste titre se glo» rifier de ces avantages, que » la fille de Caton & la femme » de Brutus? J'y comptois pour» tant moins par le passé; mais » maintenant, je viens de me » convaincre que la douleur » même ne triomphe pas de mon » courage. » En finissant de parler, elle lui montra la blessure qu'elle s'étoit faite, & lui rendit compte de son motif & de tout ce qu'elle avoit pensé. M. Brutus étonné, ravi en admiration, leva les mains au Ciel, demandant aux Dieux de pouvoir, en réussissant dans son entreprise, parvenir à être regardé comme le digne époux de Porcia. Il lui fit part ensuite de tout le projet de la conspiration, & il n'eut pas lieu de se repentir de la confiance qu'il prit en elle, & qu'elle avoit si bien méritée.

Cette généreuse Dame, dont le courage soutenoit dignement la gloire de M. Caton son pere, pleine d'inquiétude sur ce qui pouvoit arriver, & ne pouvant supporter le poids de ses chagrins, avoit toutes les peines du monde à se tenir chez elle; & au moindre bruit, au moindre cri qu'elle entendoit, elle tressailloit de frayeur, & forcenée comme les personnes saisies de la fureur des Bacchantes, elle sortoit dehors, interrogeant tous ceux qui venoient de la place, leur demandant: *Que fait Brutus?* Et envoyant messagers sur messagers, enfin l'affaire traînant en longueur à cause du retardement de Jules César, les forces du corps ne purent résister à une si longue détresse; elles s'affoiblirent, & manquerent tout-à-coup, l'esprit étant accablé par la violente agitation où la tenoit cette cruelle incerti-

tude. Elle n'eut pas le tems de regagner sa chambre, car la foiblesse l'obligea de s'asseoir près de la porte de sa maison, & là elle fut surprise d'une grande défaillance & d'un saisissement général qui la priverent de tout sentiment; son visage changea entierement, ses yeux s'éteignirent, & elle perdit absolument la voix. Ses femmes, la voyant en cet état, se mirent à faire des cris & des hurlemens horribles, & les voisins étant accourus, dans un moment la renommée eut répandu par-tout le bruit qu'elle étoit morte. Mais, ayant bientôt rouvert les yeux à la lumiere, & étant revenue de sa pamoison, ses femmes l'emporterent & la coucherent.

Après la mort de Jules César, M. Brutus, voulant quitter l'Italie, se rendit dans la Lucanie pour s'y embarquer. Ce fut là que Porcia, qui l'y avoit suivi, se sépara de lui, pour ne le plus jamais revoir. Elle pressentoit ce malheur, & sa douleur étoit très-vive; mais, pleine de courage, elle renfermoit & cachoit les allarmes dont elle étoit frappée. Un tableau la décela; c'étoient les adieux d'Hector & d'Andromaque, peints d'après Homere, qui les a si tendrement & si vivement décrits. Porcia, à cette vue, qui se rapportoit si fort à sa situation, ne put retenir ses larmes; & on la vit pleurer plusieurs fois pendant le jour. C'est ce qui donna lieu à un des amis de M. Brutus, de rappeller deux vers célebres qu'Homere met dans la bouche d'Andromaque. *Hector, vous me tenez lieu de pere, de mere, de frere, ajoutez à tant de titres celui de tendre & aimable époux.* M. Brutus trouva l'application juste; mais, il observa qu'il ne lui étoit pas permis d'user à l'égard de Porcia du même langage qu'Hector adressa à Andromaque, ni de lui recommander de s'occuper de sa tapisserie, de sa quenouille, des soins qui regardent l'intérieur de sa maison. « Car, ajouta-t-il, par » la foiblesse de son sexe elle » est sans doute hors d'état d'atteindre à des actions qui égalent les nôtres. Mais, par » l'élévation de ses sentimens, » & par l'amour de la patrie, » elle peut aspirer à l'héroïsme » comme nous. » Porcia s'en retourna à Rome. M. Brutus passa la mer, & mourut deux ans après dans la trente-septieme année de son âge, s'étant percé lui-même de son épée.

On dit que Porcia, ayant appris le triste sort de son mari, résolut de ne lui pas survivre, & que comme ses amis & les gens de sa maison la gardoient à vue, & prenoient soin de lui soustraire toute arme, & tout instrument capable de blesser, elle mit des charbons ardens dans sa bouche; & la fermant, elle s'étouffa.

Ce récit, quoiqu'appuyé de l'autorité de Nicolas de Damas, de Valere Maxime, & de Dion

Cassius, pourroit bien n'être qu'une fable accréditée par le goût des hommes pour le merveilleux. Car, Plutarque cite une lettre de M. Brutus, dans laquelle il se plaignoit de la négligence de ses amis à l'égard de Porcia, qui, étant tombée dans une maladie de langueur, avoit pris, sans qu'ils s'y opposassent, le parti de mourir. Il est vrai que cet Historien laisse un doute & un soupçon sur la légitimité de la piece qu'il allegue. Mais, parmi les lettres que nous avons de Cicéron à M. Brutus, on en lit une dont les interpretes sont assez embarrassés à assigner le sujet, & qui paroît manifestement une lettre de consolation sur la mort de Porcia. Ainsi, il est très-vraisemblable que Porcia étoit morte avant M. Brutus.

PORCIA [la Loi], *Lex Porcia*, (*a*) loi dont Cicéron a fait mention.

PORCIENS, *Porcii*, Πορκίοι, (*b*) c'est-à-dire, Porchers. Les Romains donnoient à leurs enfans des noms tirés des animaux. Tel est celui-ci.

PORCIUS LICINIUS, (*c*) *Porcius Licinius*, poëte latin, qui vivoit au commencement de la seconde guerre Punique, vers l'an de Rome 536, & 218 avant Jesus-Christ, dans le tems que la poësie latine étoit encore informe & grossiere.

PORCIUS [L.] LICINUS, *L. Porcius Licinus*, (*d*) servoit en qualité de Lieutenant à l'attaque de Capoue, l'an de Rome 541, & 211 avant Jesus-Christ, & y donna des preuves éclatantes de bravoure. L'année suivante, étant Édile Plébeien avec Q. Catius, il employa l'argent qui provenoit des amendes, à faire faire des statues, qu'on plaça dans le temple de Cérès, & donna des jeux avec la plus grande magnificence. Trois ans après, il fut nommé Préteur, & eut la Gaule pour département. Il étoit encore dans cette Province, lorsqu'Asdrubal passa les Alpes, & se distingua beaucoup dans le combat où fut tué ce général Carthaginois.

PORCIUS [M.] LÉCA, (*e*) *M. Porcius Læca*, étoit tribun du peuple l'an de Rome 553, & 199 avant Jesus Christ. En ce tems-là, L. Manlius Acidinus étant revenu d'Espagne, le Sénat lui accorda le petit triomphe; mais, M. Porcius Léca s'y opposa.

PORCIUS [P.] LÉCA, (*f*) *P. Porcius Læca*, fut créé préteur l'an de Rome 557, & 195 avant Jesus-Christ, & envoyé à Pises avec deux mille hommes d'infanterie & cinq cens cavaliers Gaulois.

PORCIUS [L.] LICINUS, (*g*)

(*a*) Cicer in Verr. L. VII. c. 127.
(*b*) Plut. T. I. p. 103.
(*c*) Aul. Gell. L. XVII. c. 21.
(*d*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 6. L. XXVII. c. 6. L. XXV. c. 36, 39, 48.
(*e*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 7.
(*f*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 42, 43.
(*g*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 54, 55. L. XXXIX. c. 32, 33, 38, 41, 44. L. XL. c. 34.

L. Porcius Licinus, fut créé Préteur, l'an de Rome 559, & 193 avant Jesus-Christ, & eut le département de la Sardaigne. Neuf ans après, il brigua le Consulat. Il y eut cette année une forte brigue parmi les Plébeiens; & la préférence étoit d'autant plus difficile à emporter, qu'on ne pouvoit choisir qu'un consul dans cette classe. L. Porcius Licinus obtint la place que le public lui avoit destinée, parce qu'entre ses concurrens il ne s'en trouva point d'assez violent pour la lui disputer. Il eut pour Collegue P. Claudius Pulcher. On leur donna à tous deux la Ligurie pour province, parce que la République n'avoit point de guerre ailleurs. Mais, ils n'y firent rien de mémorable. Ils créerent pour leur succéder l'année suivante M. Claudius Marcellus & Q. Fabius Labéon.

PORCIUS [L.] LICINUS, *Lucius Porcius Licinus*, (*a*) fils du précédent, fut nommé Duumvir, l'an de Rome 571, & 181 avant Jesus-Christ, & fit en cette qualité la dédicace du Temple de Vénus Érycine. C'étoit son pere qui en avoit fait le vœu pendant la guerre de Ligurie,

PORCIUS [M.] CATON, *M. Porcius Cato*, (*b*) ayeul de M. Porcius Caton le Censeur, servit avec distinction, & reçut de ses généraux plusieurs prix d'honneur. On assure qu'ayant perdu dans les combats cinq chevaux de bataille, le montant lui en fut rendu des deniers publics, le peuple ayant voulu honorer ainsi sa valeur, dont il avoit donné des preuves si éclatantes.

PORCIUS [M.] CATON, *M. Porcius Cato*, (*c*) fils du précédent, ne se distingua pas moins que son pere par son courage & par sa bravoure. Il fut pere de celui qui suit.

PORCIUS [M.] CATON, *M. Porcius Cato*, (*d*) originaire de la ville de Tusculum, le premier de sa famille qui alla s'établir à Rome, & un des plus grands hommes de l'antiquité, naquit l'an de Rome 518, & 234 avant J. C. On l'appelle ordinairement Caton le Censeur, ou Caton l'Ancien, sans doute pour le distinguer d'un de ses des-

(*a*) Tit. Liv. L. XL. c. 34.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 336.

(*c*) Plut. T. I. p. 336.

(*d*) Plut. Tom. I. pag. 336, 337. & *seq.* Tit. Liv. L. XXIX. c. 25. L. XXXII. c. 7, 8, 27. L. XXXIII. c. 42, 43. L. XXXIV. c. 1, 2. & *seq.* L. XXXV. c. 9. L. XXXVI. c. 17. & *seq.* L. XXXVIII. c. 54. L. XXXIX. c. 40. & *seq.* L. XLV. c. 25. Flor. p. 77, 82. Vellei. Paterc. L. I. c. 7, 13, 17. L. II. c. 35, 128. Tacit. Annal. L. III. c. 66. L. IV. c. 34, 56. Corn. Nep. in M. Porc. Caton. c. 1. & *seq.* Just. L. XXXIII. c. 2. Plin. Tom. I. pag. 390, 712, 713. Tom. II. p. 359. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 549. & *suiv.* Tom. V. pag. 98 & *suiv.* Tom. VI. pag. 55, 56, 268, 330, 331. Hist. Rom. Tom. III. pag. 396, 563. & *suiv.* Tom. IV. pag. 141. & *suiv.* T. V. pag. 13. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. I. p. 313, 320. & *suiv.* Tom. VI. pag. 39. T. VII. pag. 174, 175. Tom. XII. pag. 89, 251. Tom. XVIII. pag. 72. Tom. XXI. pag. 328, 329.

cendans, nommé Caton d'Utique.

Il passa ses premieres années dans des terres, que son pere lui avoit laissées près du païs des Sabins. Un travail continuel, une vie sobre & réglée, lui avoient fait un tempérament fort & robuste, & capable de soutenir les plus rudes fatigues.

Près de sa maison de campagne étoit la petite métairie qui avoit appartenu à Manius Curius. Il alloit souvent s'y promener, & considérant la petitesse du champ, la pauvreté & la simplicité de la maison, il ne pouvoit se lasser d'admirer ce grand homme, qui, étant devenu le plus illustre des Romains, ayant vaincu les nations les plus belliqueuses, & chassé Pyrrhus de l'Italie, cultivoit lui-même ce petit champ, & après tant de triomphes habitoit encore une si chétive maison. Il trouvoit une véritable grandeur d'ame dans cette simplicité; & non content d'une stérile admiration, il la prit pour modele, & se fit un devoir & un honneur de l'imiter.

Il y avoit en ce tems-là un homme des plus nobles & des plus puissans de Rome, qui, par son grand sens & par son bon esprit, étoit tres-capable de démêler & de connoître une vertu naissante, & qui, par sa bonté, sa générosité, sa douceur, étoit très-propre à la nourrir & à l'aider à se produire au grand jour, c'étoit Valérius Flaccus. Il avoit des terres contigues à la petite métairie de M. Porcius Caton. Là, il entendoit souvent parler ses esclaves de la maniere de vivre de son jeune voisin, & du travail qu'il faisoit aux champs. On lui racontoit que dès le matin il alloit aux petites villes des environs plaider les causes de ceux qui s'adressoient à lui pour les défendre; que de-là il revenoit dans son champ, où jettant une méchante tunique sur ses épaules il travailloit avec ses domestiques, &, après le travail, assis avec eux à table, il mangeoit du même pain, & buvoit du même vin. On lui rapportoit encore d'autres marques d'un caractere sage & modéré, & des discours pleins de sens & de raison. Il eut la curiosité de le voir & de l'entendre, & & il l'invita à souper. Depuis ce moment, ayant fait une liaison particuliere avec lui, il reconnut dans ce jeune homme un caractere si sage & des talens si propres pour la ville, qu'il vit bien que c'étoit comme une plante excellente qui méritoit d'être cultivée, & transplantée dans un meilleur terroir. Il lui conseilla donc & lui persuada d'aller à Rome, pour se mettre en état d'entrer dans le maniement des affaires publiques.

Il n'y fut pas long-tems sans se faire des amis & des admirateurs, surtout par la force & l'éloquence de ses plaidoiers. Car, regardant le talent de la parole comme un instrument, non seulement utile, mais abso-

lument nécessaire à quiconque ne vouloit pas vivre dans l'obscurité, mais qui songeoit à se faire considérer dans la République, il l'avoit cultivé avec un très-grand soin. D'abord, parmi les plus anciens Sénateurs, il choisit Q. Fabius Maximus pour s'attacher à lui. Cicéron fait parler ainsi Caton à ce sujet: » Encore tout jeune j'aimai ce » respectable vieillard, comme » s'il eût été de mon âge. Il » avoit une gravité mêlée de » bonté & de politesse, & son » grand âge n'avoit rien dimi» nué de la douceur de son ca» ractere tout aimable. »

M. Porcius Caton étoit d'une famille très-ancienne mais Plébeienne, & qui n'avoit jamais été illustrée dans aucun de ses ancêtres par des charges Curules; ce qui faisoit à Rome la noblesse. Ceux, qui sortis de ces familles commençoient à s'élever, étoient appellés des hommes nouveaux. M. Porcius Caton, qui n'avoit point l'avantage de la naissance, songea à se rendre recommandable par un autre endroit, c'est-à-dire, par le mérite & la vertu, & à devenir la source & le principe de la noblesse de sa famille. C'étoit dès-lors une coutume à Rome, que les jeunes gens de bonne volonté qui aspiroient aux charges, se rendissent accusateurs de quelque illustre citoyen qui auroit prévariqué contre son devoir d'une maniere criante, pour signaler leur entrée dans le monde par une si éclatante démarche, & pour se rendre le peuple favorable. Un jeune homme qui tenoit cette conduite, méritoit en effet d'être loué de tous les gens de bien, parce qu'en même tems qu'il travailloit à écarter de la République un méchant citoyen, il prenoit un engagement solemnel d'être vertueux, & ajoutoit au devoir commun & général une obligation particuliere & personnelle de mener une vie sage & irréprochable. Car, quand un homme a tant fait que de se donner pour censeur & accusateur des fautes d'autrui, lui pardonneroit-on s'il faisoit le plus léger écart du sentier étroit de la justice & de la vertu? Telle fut la route que prit M. Porcius Caton pour parvenir aux dignités & il ne craignit point, dans cette vue de s'atirer l'inimitié des citoyens les plus puissans de Rome. Son zele pouvoit n'être pas toujours éclairé, mais il étoit toujours fort louable en lui-même.

» Son surnom ne fut pas d'a» bord Caton, dit Plutarque, » mais Priscus. On changea ce » dernier en celui de Caton, à » cause de sa grande sagesse, car » les Romains appelloient les » hommes sages Catons. » Sur quoi on peut soupçonner qu'il y a une faute dans le texte de Plutarque; car, nous ne croyons pas que jamais, avant M. Porcius Caton, les Romains ayent appellé Catons les hommes sages. Ils les appelloient *Catos*, du latin *catus*, qui veut dire sage, prudent, avisé, &c. On trouve Catus

Élius Sextus dans Ennius. Plutarque avoit sans doute écrit : « les Romains appellent les » hommes sages, *Catos.* »

M. Porcius Caton fit sa premiere campagne sous Q. Fabius Maximus, consul alors pour la quatrieme fois. Cinq ans après, sous son cinquieme Consulat, il le suivit à l'expédition de Tarente, il pouvoit avoir dans ce tems environ vingt-quatre ans ; & l'année suivante il servit en Sicile en qualité de Tribun légionnaire. Il fut Édile du peuple quelques années après.

Ayant été nommé Préteur, l'an de Rome 554, & 198 avant Jesus-Christ, il eut pour département la Sardaigne. Il s'y conduisit d'une maniere qui fit admirer son désintéressement, sa sobriété, sa patience dans les travaux les plus rudes, son éloignement incroyable de toute ombre de luxe & de faste, & son amour pour la justice. Les Préteurs, qui l'avoient précédé, ruinoient le païs en se faisant fournir des pavillons, des lits, des habits, & fouloient le peuple par une suite nombreuse de domestiques & d'amis, & par des dépenses excessives en jeux, en festins & autres pareilles somptuosités. M. Porcius Caton, au contraire, ne se distingua que par une simplicité sans exemple dans ses habits, sa table & ses équipages. Il ne prit jamais un seul denier du public. Quand il alloit visiter les villes de son gouvernement, il marchoit à pied sans aucune voiture, suivi seulement d'un officier public, qui lui portoit une robe & un vase pour faire ses libations dans les sacrifices. Cet homme si simple, si modeste, & d'un extérieur si négligé, reprenoit l'air grave & majestueux d'un magistrat Romain, & se montroit d'une fermeté inexorable & d'une rigueur inflexible, quand il s'agissoit d'arrêter les désordres, & de faire observer les réglemens établis pour maintenir la bonne discipline & les loix. Il réunissoit en lui deux caracteres, qui paroissent inalliables, la sévérité & la douceur ; de sorte que jamais la puissance Romaine n'avoit paru à ces peuples ni si terrible, ni si aimable.

La Sardaigne étoit remplie d'usuriers, qui, en paroissant aider les particuliers par les sommes d'argent qu'ils leur prêtoient dans leurs besoins, les ruinoient de fond en comble. M. Porcius Caton leur fit une guerre ouverte, & les chassa tous de l'isle. Nous ne voyons pas pourquoi Tite-Live semble trouver qu'en cela M. Porcius Caton se montra trop sévere. Peut-on traiter avec trop de rigueur des gens qui sont la peste & la ruine des États?

M. Porcius Caton fut nommé Consul avec L. Valérius Flaccus, l'an de Rome 557, & 195 avant Jesus-Christ, & il eut pour département l'Espagne Citérieure. Avant qu'il partît pour s'y rendre, il s'éleva à Rome une célebre contestation au sujet

jet de la loi Oppia, à laquelle il eut grande part. Après que cette dispute eut été terminée, M. Porcius Caton partit avec vingt-cinq galeres, dont les alliés en avoient fourni cinq, & vint au port de la Lune, où il avoit ordonné à son armée de se rendre. Ayant fait ramasser le long de la côte tous les bâtimens qui s'y trouverent, de quelque espece qu'ils fussent, il y embarqua ses soldats, & leur commanda de le suivre au port de Pyrénée, d'où son dessein étoit d'aller aux ennemis avec toute sa flotte. Il arriva à Empories, où il mit tous ses soldats terre, excepté ceux qui devoient servir sur mer. Il y fut reçu des habitans avec beaucoup d'empressement, de générosité, & de bienveillance. Mais, il ne resta chez eux qu'autant de jours qu'il lui en fallut pour apprendre où étoient campés les ennemis, & quelles étoient leurs forces. Encore n'y demeura-t-il pas sans rien faire, mais employa tout ce tems à faire faire l'exercice à ses Soldats. C'étoit alors la saison que les Espagnols devoient avoir tous leurs bleds dans les granges. Ainsi il défendit aux munitionnaires d'en faire provision, & les renvoya à Rome, en leur disant que la guerre se nourriroit elle-même. Étant parti d'Empories il mit à feu & à sang tout le païs ennemi, & répandit partout la terreur, la fuite & la consternation.

Un jour qu'il étoit campé assez près d'Empories, des ambassadeurs du Prince des Ilergetes, vinrent le trouver, accompagnés de son fils, pour lui demander du secours contre les rebelles, sans quoi ils n'étoient pas en état de leur résister. Ils lui représenterent que cinq mille hommes suffiroient pour défendre le païs, & que l'ennemi ne les verroit pas plutôt paroître, qu'il se retireroit. M. Porcius Caton répondit qu'il étoit touché du péril & des inquiétudes de ce Prince; mais qu'ayant dans son voisinage un si grand nombre d'ennemis, avec lesquels il étoit tous les jours à la veille d'en venir aux mains, il ne pouvoit, sans s'exposer à un danger manifeste, affoiblir son armée en la partageant. Les députés, ayant entendu ce discours, se prosternerent aux pieds de M. Porcius Caton, le conjurant de ne pas abandonner leur païs dans le triste état où il se trouvoit réduit. « Car » que deviendroient-ils, s'ils » étoient rejettés par les Ro- » mains? Qu'ils n'avoient point » d'autres alliés qu'eux, point » d'autre ressource dans tout » l'univers. Qu'ils auroient pu » se mettre à couvert du mal- » heur qui alloit les accabler, » s'ils avoient voulu manquer » de fidélité, & se soulever avec » les autres. Mais qu'ils avoient » méprisé toutes les menaces de » leurs voisins, dans l'espérance » que les Romains seroient assez » puissans pour les défendre. » Que si, contre leur attente, » ils se voyoient abandonnés,

» & que M. Porcius Caton fût » inexorable à leurs prieres, » ils prenoient les dieux & les » hommes à témoins que c'étoit » malgré eux qu'ils entreroient » dans la révolte des autres » peuples d'Espagne, & que si » c'étoit une nécessité pour eux » de périr, du moins ils ne pé» riroient pas seuls. »

M. Porcius Caton les renvoya ce jour-là sans aucune réponse. Il se trouva agité toute la nuit de deux pensées également inquiétantes. Il auroit bien voulu ne pas abandonner ses alliés, & en même tems il auroit souhaité ne point partager ses troupes. Il voyoit de part & d'autre de grands inconvéniens. Enfin, il prit un parti peu conforme à la sincérité, mais utile pour ses vues. Il répondit le lendemain aux députés, que, quoiqu'il craignît de s'affoiblir en prêtant aux autres une partie de ses troupes, cependant il avoit plus d'égard au péril qui les menaçoit, qu'à la situation où il se trouvoit lui-même. Il fait avertir le tiers des soldats de chaque cohorte de faire cuire des vivres, & de les porter dans les vaisseaux; & les capitaines des vaisseaux de se tenir prêts à partir trois jours après. Ayant donné ses ordres, il renvoya deux des ambassadeurs pour en avertir le Roi des Hergetes, & retint auprès de lui le fils de ce Prince, en le comblant d'amitié & de présens. Il ne laissa pas partir les ambassadeurs qu'ils n'eussent vu les soldats embarqués. Tout cela n'étoit qu'une feinte & une ruse. M. Porcius Caton, ne pouvant fournir actuellement aux alliés le renfort de troupes qu'ils demandoient, avoit imaginé ce moyen de leur en donner au moins l'espérance. Il savoit que souvent, surtout dans la guerre, l'apparence produit le même effet, que la réalité même, & que la seule idée d'un secours, que l'on n'a point encore, mais sur lequel on croit devoir compter sûrement, suffit pour inspirer des sentimens de confiance & de hardiesse. En effet, cette nouvelle, annoncée dans le païs comme indubitable, persuada, non seulement aux Hergetes, mais encore aux ennemis, que le secours des Romains étoit près d'arriver; & les rebelles se retirerent sur le champ.

Comme la saison permettoit de se mettre en campagne & d'agir, M. Porcius Caton alla camper à mille pas d'Empories; & de-là, en laissant toujours une partie de ses soldats dans son camp pour le garder, il envoyoit le reste piller les terres des ennemis, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Ils firent si bonne guerre, que les Espagnols n'osoient plus sortir de leurs forteresses. Quand il se fut suffisamment assûré de la disposition de ses soldats & de celle des ennemis, il assembla ses troupes, & leur dit que jusques-là elles s'étoient contentées de piller les ennemis, qu'il s'agissoit maintenant de les combattre, & de

s'enrichir, non-plus des fruits de leurs campagnes, mais des dépouilles de leurs villes; qu'il étoit honteux aux Romains qu'on leur disputât la possession d'un païs dont ils s'étoient vus tout récemment les maîtres? qu'il falloit le recouvrer les armes à la main, & forcer ces peuples, qui sçavoient mieux se soulever avec témérité, que soutenir la guerre avec constance, de reprendre le joug qu'ils avoient secoué. Les voyant tous pleins d'ardeur, il leur déclara que dès la nuit suivante il les conduiroit au camp des ennemis. En attendant, il leur ordonna de prendre de la nourriture & du repos.

Après avoir consulté les Auspices, il partit au milieu de la nuit pour s'emparer du poste qu'il avoit en vue, avant que les ennemis s'en apperçussent, & fit passer ses troupes au-delà & derriere le camp des ennemis. Son dessein étoit, comme il le déclara à ses soldats, de les mettre dans la nécessité de vaincre, ne leur laissant d'autre ressource que leur courage. Quand le jour parut, après avoir mis ses troupes en bataille, il envoya trois cohortes jusqu'au pied des retranchemens de l'ennemi. Ces barbares étonnés, de voir l'armée Romaine à leur dos, courent aux armes. Les trois cohortes se retirerent promptement, comme elles en avoient reçu l'ordre, pour engager les Espagnols, par cette fuite simulée, à sortir de leurs retranchemens; & cela arriva en effet. Pendant qu'ils s'agitent & se donnent beaucoup de mouvement pour se mettre en bataille; M. Porcius Caton, qui avoit eu le tems de ranger les siens dans le meilleur ordre, fond sur eux avant qu'ils aient pu prendre leur poste. Il fit d'abord avancer contre eux la cavalerie des deux ailes. Mais, celle de la droite ayant été sur le champ repoussée, & s'enfuyant, commençoit à jetter le désordre dans l'infanterie même. Alors, M. Porcius Caton ordonna à deux cohortes choisies de passer derriere l'aile droite des ennemis, & de se montrer à leur dos avant que l'infanterie en vînt aux mains de part & d'autre. Ce mouvement jetta d'abord la terreur parmi les Espagnols, qui se voyoient en même tems attaqués de front & par derriere; mais néanmoins, ils firent une vigoureuse résistance. Après avoir épuisé leurs traits & leurs javelots, ils en vinrent aux mains, & le combat recommença avec une nouvelle ardeur. M. Porcius Caton, s'appercevant que les siens commençoient à se lasser, fit avancer quelques cohortes de réserve pour les soutenir & les ranimer. Comme c'étoient des soldats encore tout frais, & qui attendoient le signal avec impatience, ils avoient un grand avantage sur des troupes épuisées de fatigues par un combat qui avoit déjà duré long-tems. Ainsi, rangés en pointe, ils enfoncent

les Espagnols, les font plier, & enfin les mettent entierement en déroute; en sorte que s'étant dispersés dans la campagne, ils tâchoient de regagner leur camp.

M. Porcius Caton, les voyant dans un tel désordre, donne ordre à la seconde légion qu'il avoit laissée au corps de réserve, de marcher de pied ferme au camp des ennemis pour y donner l'assaut. Les vainqueurs en avoient déjà commencé l'attaque. M. Porcius Caton, qui étoit attentif à tout, voyant moins d'ennemis à la porte qui étoit à sa gauche, y court à la tête des Princes & des Hastats de la seconde légion. Ceux qui défendoient cette porte, ne purent résister à la vigueur avec laquelle elle étoit attaquée; & les autres, voyant que les Romains étoient entrés dans leurs lignes, & qu'ils alloient être maîtres de leur camp, commencerent à jetter par terre leurs drapeaux & leurs armes, & coururent aux portes opposées pour se sauver. Mais, comme elles étoient trop étroites pour recevoir la foule de ceux qui s'y jettoient, les soldats de la seconde légion tombent sur eux, & en font un grand carnage, tandis que les autres pillent le camp. Tite-Live dit qu'un Historien [c'est Valérius Antias] assuroit qu'il étoit resté ce jour-là quarante mille Espagnols sur la place. Mais, le même Tite-Live, en plus d'un endroit, accuse cet Écrivain d'être sujet à exagérer, & même à mentir; & M. Porcius Caton, qui certainement n'étoit point soupçonné d'affoiblir ses avantages, s'étoit contenté de dire qu'il y avoit eu beaucoup d'ennemis de tués, sans en marquer le nombre.

Quelque complete que fût sa victoire, il ne s'en tint pas-là; mais, ayant ramené ses soldats dans le camp chargés de dépouilles, après quelques heures de repos, il les envoya piller la campagne; ce qu'ils firent avec d'autant plus de liberté, que la fuite avoit fait disparoître les ennemis. La désolation qu'ils porterent au loin dans tout le païs, ne contribua pas moins que la victoire même, à réduire sous sa puissance les Espagnols d'Empories, & tous les peuples d'alentour. Plusieurs habitans des États voisins qui s'étoient réfugiés dans cette ville, se rendirent aussi à lui. Il leur parla fort obligeamment; & après leur avoir fait servir du vin & des viandes en abondance, il les renvoya dans leurs maisons. Il décampa aussitôt de ce lieu; & à mesure qu'il s'avançoit dans le païs, il trouvoit sur son passage des Ambassadeurs qui venoient de la part de diverses nations, reconnoître la puissance des Romains; ensorte que quand il arriva à Tarragone, toute la partie de l'Espagne, située en-deçà de l'Ebre, étoit déjà domptée; & ces peuples barbares ramenoient de différens côtés les prisonniers

où Romains, où Latins que divers accidens avoient retenus en Espagne, & en faisoient présent à M. Porcius Caton. Ensuite, le bruit se répandit qu'il avoit dessein de conduire son armée dans la Turdétanie; & on ajoutoit faussement qu'il pénétreroit jusques dans les montagnes les plus impraticables. A cette nouvelle qui n'avoit aucun fondement, sept forteresses de la République des Bergistains se révolterent. Mais, M. Porcius Caton, ayant fait entrer son armée dans le païs, les remit dans le devoir, sans aucun combat mémorable. Peu de jours après, les mêmes peuples, voyant que M. Porcius Caton étoit retourné à Tarragone, sans attendre qu'il en fût parti pour aller ailleurs, se souleverent une seconde fois. Ils furent aussi une seconde fois subjugués, mais ils n'en furent pas quittes à si bon marché que la premiere; car, ils furent tous vendus à l'encan, & par-là mis hors d'état de troubler davantage la paix.

Frappé de la révolte des Bergistains, M. Porcius Caton craignoit que les autres peuples ne les imitassent; ce qui lui fit prendre le parti de désarmer tous les Espagnols qui habitoient en-deçà de l'Ebre. Ces nations féroces, à qui la vie paroissoit être insupportable sans armes, furent si sensibles à cet affront, que plusieurs se donnerent volontairement la mort. M. Porcius Caton, averti de cette résolution désespérée, fit appeller les Sénateurs de toutes les villes, & les ayant assemblés: « Il est plus de votre » intérêt que du nôtre, leur » dit-il, que vous demeuriez » paisibles & soumis, puisque » toutes vos révoltes ont tou- » jours causé plus de miseres à » vos peuples, que de travail » à nos armées. Le seul moyen » que je trouve d'arrêter vos » soulevemens, c'est de vous » mettre dans l'impossibilité de » vous soulever. Mon dessein » est d'employer la voie la plus » douce pour vous réduire à » cette heureuse nécessité. C'est » à vous de m'aider en cela de » vos conseils. Je suis disposé » à suivre celui que vous me » donnerez, préférablement à » tout autre. » Comme il vit qu'ils demeuroient dans le silence: « Je vous donne, dit-il, » quelques jours pour faire là- » dessus vos réflexions. » Comme à une seconde assemblée ils ne lui donnoient pas plus de réponse qu'à la premiere, il écrivit le même jour aux Magistrats de toutes les villes de détruire leurs fortifications; & apprenant que cet ordre avoit été exécuté par la plupart des peuples, il partit pour aller contraindre ceux qui n'avoient pas encore obéi; & en chemin faisant, il dompta tous ceux qui se trouverent sur sa route à droite & à gauche. Ségestique, une des plus fortes & des plus riches villes du païs, fut la seule contre laquelle il em-

ploya les machines de guerre pour la soumettre.

Ce qui lui rendoit la réduction des ennemis plus difficile qu'à ceux des Romains qui les premiers étoient venus faire la guerre en Espagne, c'est que ceux-là avoient trouvé les Espagnols disposés à se révolter contre les Carthaginois, dont le joug leur étoit devenu insupportable; au lieu que M. Porcius Caton étoit obligé de les ramener de la liberté à la servitude; & quand il arriva dans la province, il la trouva dans un si grand désordre, que ceux qui avoient déjà pris les armes, vouloient forcer les autres, en assiégeant leurs villes, à se soulever contre les Romains; ce qu'ils auroient été contraints de faire, pour peu qu'on eût tardé à les secourir. Mais, M. Porcius Caton, en qui les lumieres de l'esprit égaloient la fermeté du courage, voyoit & examinoit tout par ses yeux, & donnoit une attention extrême aux entreprises importantes, sans négliger les moindres affaires, ne se contentant pas, comme la plûpart, de prévoir ce qu'il convenoit de faire, & de donner ensuite ses ordres aux Officiers subalternes, mais exécutant la plus grande partie de ses projets par lui-même, n'étant pas plus sévere pour les autres que pour lui, prenant toujours pour son partage ce qu'il y avoit de plus pénible, l'emportant sur les moindres soldats par la frugalité, le travail & la vigilance, & enfin n'ayant rien dans l'armée qui lui fût particulier que l'honneur du commandement.

Le préteur P. Manlius, qui avoit été donné à M. Porcius Caton pour second & pour aide, faisoit la guerre contre les Turdétains, qui, soutenus de dix mille Celtibériens, lui donnoient bien des affaires. Il en écrivit à M. Porcius Caton, & lui demanda du secours. M. Porcius Caton y marcha aussi-tôt. Ne pouvant attirer les ennemis au combat, il s'avança dans un païs qui n'avoit point encore ressenti les malheurs de la guerre, & il y mit tout à feu & à sang. Après quelques autres expéditions, ayant laissé au Préteur la plus grande partie de son armée, il ne retint avec lui que sept cohortes, avec lesquelles il retourna du côté de l'Ebre, où il soumit de nouveau quelques peuples qui s'étoient soulevés en son absence. M. Porcius Caton, retourné à Rome, y reçut l'honneur du triomphe, & fit porter dans cette cérémonie vingt-cinq mille livres d'argent en masse, cent vingt-trois mille deniers d'argent monnoyé à l'empreinte d'un char attelé de deux chevaux, cinq cens quarante mille livres pesant d'argent tiré des mines de Huesca, & quatorze cens livres pesant d'or. Il distribua à chacun des simples soldats treize livres dix sous, & le triple aux cavaliers, le tout du butin fait sur les ennemis.

Après avoir été honoré du triomphe, M. Porcius Caton ne fit pas comme la plupart de ceux qui ne combattent pas pour la vertu, mais seulement pour une vaine gloire, & qui, dès qu'ils sont parvenus aux premieres dignités, & qu'ils ont obtenu les Consulats & les triomphes, passent le reste de leur vie dans la paresse & dans la volupté, & se retirent des affaires; il ne se relâcha pas de même, & n'éteignit point en lui ce désir de vertu. Mais, comme ceux qui ne font que commencer à se mêler du Gouvernement, & qui sont altérés d'honneur & de gloire, il se roidissoit comme pour commencer une nouvelle carriere; il étoit toujours prêt à servir ses Citoyens, soit en plaidant pour eux, soit en les accompagnant à la guerre. C'est ainsi qu'il suivit le consul Tibérius Sempronius qui fut envoyé en Thrace & sur le Danube, & lui servit de Lieutenant; & qu'ensuite il servit en qualité de Tribun, ou de Capitaine de mille hommes, sous le consul Manius Acilius Glabrion, envoyé en Grece contre le roi Antiochus, qui parut aux Romains le plus redoutable de leurs ennemis après Annibal.

A l'approche de ce Prince, toute la Grece fut ébranlée & chancelante, étant corrompue par les magnifiques espérances que les Orateurs, gagnés par Antiochus, lui inspiroient. M. Porcius Caton rassura en particulier les Corinthiens, ceux de Patres, & ceux d'Égium, & il fit un assez long séjour à Athenes. On dit même qu'on avoit conservé le discours qu'il fit en Grec dans cette occasion au peuple d'Athenes, & où il exaltoit extrêmement la vertu des anciens Athéniens, & étaloit le grand plaisir qu'il avoit eu de voir la beauté & la grandeur de cette ville si renommée; mais, cela étoit faux, car il ne parla aux Athéniens que par truchement. Ce n'est pas qu'il ne fût capable de leur parler en leur langue, mais il étoit entierement attaché aux coutumes & au langage de ses peres, & se moquoit toujours de ceux qui ne louoient que le Grec. On assure que les Athéniens admirerent dans sa harangue la brieveté & la force de son style; car ce qu'il avoit dit en très-peu de mots, l'interprete le rendit fort au long & par un grand circuit de paroles; de sorte qu'il les laissa dans cette opinion, que les paroles ne couloient aux Grecs que du bout des levres, & qu'elles venoient aux Romains du fond du cœur.

Après qu'Antiochus eut occupé les pas des montagnes qu'on appelloit Thermopyles, & qu'aux fortifications naturelles des lieux il eut ajouté des retranchemens & des murailles, il se tint en repos, pensant s'être bien mis à couvert des attaques des Romains, & avoir détourné ailleurs l'effort de la guerre; car, les Romains eux-mêmes désespéroient de pouvoir forcer ces

passages. Mais, M. Porcius Caton, s'étant ressouvenu du détour & du circuit qu'avoient pris autrefois les Perses pour attaquer les Grecs dans ces mêmes lieux, se mit en marche la nuit avec une partie de l'armée.

Quand il eut gagné le sommet des montagnes, le guide, qui étoit un des prisonniers, manqua le chemin, s'étant égaré dans des lieux inaccessibles & remplis de précipices, & jetta les soldats dans une épouvante & dans un désespoir qu'on ne peut exprimer. M. Porcius Caton, voyant ce grand péril, commanda aux troupes de demeurer là sans bouger; & prenant avec lui un homme propre à gravir sur les montagnes les plus escarpées, il marcha longtems avec un travail infini & un grand danger de sa vie pendant la nuit, & grimpa au travers d'oliviers sauvages, & de roches hautes & pointues qui bouchoient la vue, & les empêchoient de voir leur chemin devant eux.

Enfin, après des peines infinies, ils arriverent à un petit sentier qui paroissoit conduire au bas de la montagne où étoit le camp des ennemis. Là ils mirent des marques sur les pointes des rochers qui étoient les plus exposés à la vue, & qui s'élevoient au-dessus du mont appellé Callidrome, & s'en retournerent par les mêmes chemins rejoindre leurs troupes avec lesquelles ils se remirent en marche par les mêmes lieux, en se conduisant toujours par le moyen des indices qu'ils avoient laissés, & regagnerent le petit sentier, où ils firent entrer leurs troupes. Après qu'ils eurent fait un peu de chemin, le sentier leur manqua tout-à-coup, & ils ne trouverent devant eux qu'une grande fondriere impraticable, ce qui les jetta dans un nouveau désespoir, & dans une frayeur encore plus grande que la premiere; car, ils ne sçavoient pas & ne voyoient pas qu'ils étoient plus près des ennemis qu'ils ne pensoient.

Déjà le jour commençoit à poindre, lorsque l'un d'eux crut entendre quelque bruit & des voix d'hommes, & un moment après il crut voir le camp des Grecs & leurs gardes avancées au pied des rochers. M. Porcius Caton, faisant donc halte, commanda que les Firmianiens vinssent lui parler seuls. C'étoient les troupes dont il avoit le plus éprouvé la fidélité & le courage dans les occasions les plus hazardeuses. Les Firmianiens s'étant promptement rendus auprès de lui, & l'ayant environné, il leur dit: « J'ai besoin de prendre un des ennemis en vie » pour sçavoir de lui quelles » sont ces troupes avancées, & » quel est leur nombre, & pour » être instruit de la disposition » & de l'ordre de toute leur » armée, & des préparatifs » qu'ils ont fait pour nous attendre & pour nous recevoir; mais, d'enlever cet en-

» nemi, c'eſt une affaire qui
» demande la célérité & l'au-
» dace des lions, qui ſans armes
» ſe jettent au milieu d'un trou-
» peau de bêtes timides. »

M. Porcius Caton n'a pas plutôt achevé de parler, que les Firmianiens ſe jettent au bas de la montagne, & courant à un corps-de-garde avancé, tombent ſur lui à l'improviſte, le mettent en déſordre, le diſſipent, & enlevant l'un d'eux tout armé, ils le préſentent à M. Porcius Caton. Ce priſonnier lui apprend que toute l'armée eſt campée avec le Roi dans les détroits, & que ces troupes détachées qui gardent les hauteurs, ſont ſix cens Étoliens d'élite. M. Porcius Caton, mépriſant ces troupes, tant à cauſe de leur petit nombre, que de leur négligence, & du peu d'ordre qu'elles gardoient, fait ſonner les trompettes ſans différer, & marche à la tête de ſon détachement l'épée à la main avec de grands cris. Les Étoliens, le voyant deſcendre des montagnes, prennent la fuite, & ſe retirent vers leur grande armée, où ils rempliſſent tout de trouble & d'effroi. Dans le même moment, Manius Acilius Glabrion, de ſon côté, attaque les retranchemens d'Antiochus avec toutes ſes troupes, & les force. A cette attaque, Antiochus eſt bleſſé à la bouche d'un coup de pierre qui lui fracaſſe les dents. La douleur qu'il ſent l'oblige de tourner bride & de ſe retirer. Après ſa retraite, aucune partie de ſon armée n'oſa faire ferme & attendre les Romains. Ce ne fût plus qu'une déroute; & quoique les lieux fuſſent très-difficiles, n'y ayant preſque point de paſſages ouverts pour la fuite, parce que d'un côté ce n'étoient que marais profonds, & de l'autre, que roches eſcarpées, qui empêchoient qu'on ne pût s'écarter ni à droite, ni à gauche, & où l'on ne pouvoit ni marcher, ni ſe ſoutenir; cependant, ſe jettant tous en foule dans ces détroits, & ſe pouſſant les uns les autres de peur de l'épée ennemie, ils ſe renverſent dans ces marais & dans ces précipices, où ils périſſent miſérablement.

M. Porcius Caton, qui en aucune rencontre n'épargnoit ſes propres louanges, & qui étoit perſuadé que les éloges que l'on ſe donnoit ouvertement à ſoi même, étoient les juſtes ſuites & les accompagnemens naturels des grandes actions, ne ſe ménagea pas en celle-ci. Il releva ſes derniers exploits en des termes très-magnifiques. Il diſoit que ceux qui l'avoient vu fondre ſur les ennemis, les renverſer, les pourſuivre, avoient avoué que M. Porcius Caton ne devoit pas tant au peuple Romain, que le peuple Romain devoit à M. Porcius Caton; & que le Conſul, après le combat, le prenant entre ſes bras encore tout échauffé & hors d'haleine, le tint long-tems embraſſé, & cria dans les tranſ-

ports de sa joie, que ni lui, ni le peuple Romain, ne pourroient jamais assez dignement récompenser ses services.

Après le combat, le Consul l'envoya porter lui-même à Rome la nouvelle de ses propres exploits. Il traversa heureusement la mer, arriva à Brundusium, & de Brundusium à Tarente en un seul jour; & ayant marché quatre jours encore, il arriva à Rome à la fin du cinquieme jour depuis son embarquement, & y porta le premier la nouvelle de cette grande victoire. Son arrivée remplit la ville de joie & de sacrifices, & le peuple d'une haute opinion de lui-même; car, dès ce moment, il se regarda comme seul capable de conquérir par mer & par terre la monarchie de l'Univers.

Telles sont à-peu-près les plus grandes & les plus éclatantes actions de guerre de M. Porcius Caton. Quant à ses actions particulieres dans le gouvernement civil, il paroît qu'il ne trouvoit rien de plus digne du zele & de l'application d'un homme de bien, que d'accuser les méchans, & de les poursuivre en justice; car, lui-même, il en poursuivit plusieurs; il se joignit à d'autres qu'il aida & appuya dans leurs poursuites; & il suscita encore des accusateurs contre les plus considérables des Citoyens. Il fut surtout ennemi déclaré de P. Scipion l'Africain. Par un acharnement qui ne lui fait pas beaucoup d'honneur, il n'avoit cessé de harceler ce grand homme, & de tâcher de rendre odieuse la puissance & la gloire qu'il s'étoit si justement acquises. L'inimitié de M. Porcius Caton, fondée sur une différence de caracteres assez marquée, avoit éclaté dès le tems qu'il fut Questeur sous P. Scipion à la guerre d'Afrique. C'étoit, chez les Romains, une coutume & en quelque façon une loi, que le Questeur respectât le Commandant sous qui il servoit, comme son propre pere. M. Porcius Caton n'en usa pas de la sorte. Choqué de la maniere noble & grande dont vivoit ce Général, il le quitta dès la Sicile, si nous en croyons Plutarque, retourna à Rome, & cria sans cesse dans le Sénat avec Fabius, que P. Scipion faisoit des dépenses immenses & inutiles. Cette inimitié fut portée dans la suite aux derniers excès. Enfin, M. Porcius Caton, voyant que son ennemi, fier de la noblesse de sa maison, & plein de confiance en son propre courage, fouloit aux pieds toutes les accusations, & désespérant de le faire condamner à mort, renonça à le poursuivre, & s'attachant à son frere L. Scipion avec d'autres accusateurs, le fit condamner à une grosse amende envers le public. L. Scipion, ne pouvant la payer, se vit en danger d'être mis en prison, & ne se tira d'affaires qu'avec beaucoup de peine & en appellant aux Tribuns.

On raconte à ce propos, qu'un jeune homme ayant fait condamner par sentence l'ennemi de son pere, mort depuis peu, & traversant la place Romaine le jour même que le jugement avoit été rendu, M. Porcius Caton qui le rencontra courut à lui, & l'embrassant, lui dit : « Voilà les sacrifices » mortuaires qu'il faut faire aux » manes de ses peres ; il faut » leur offrir, non le sang des » chevraux & des agneaux, » mais les larmes & la con» damnation de leurs enne» mis. »

Cependant, il ne fut pas lui-même exempt de ces sortes d'attaques dans son administration. Dès la moindre prise qu'il donnoit à ses ennemis, il étoit d'abord mis en justice, & poursuvi sans aucun ménagement, de sorte qu'il passa presque toute sa vie dans ces sortes de périls ; car, on dit qu'il fut accusé plus de cinquante fois, & qu'à la derniere il avoit quatre-vingt-six ans. Ce fut même dans cette occasion qu'il dit ce bon mot, *qu'il étoit bien difficile de rendre compte de sa vie à des hommes d'un autre siecle que celui où l'on a vécu.* Et ce ne fut pas encore là la fin de ses combats, puisque quatre ans après, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, il accusa Servilius Galba ; car, comme Nestor, il vit la quatrieme génération, & toujours comme lui dans une action continuelle. En effet, après avoir été toujours opposé au grand Scipion dans le Gouvernement, il parvint jusqu'au tems du jeune Scipion, petit-fils adoptif du premier, & fils de Paul Émile qui vainquit le roi Persée & les Macédoniens.

Dix ans après son Consulat, M. Porcius Caton brigua la Censure, charge qui étoit alors regardée comme le comble des honneurs, & pour ainsi dire, la perfection & le couronnement de toutes les dignités où pouvoit aspirer un Citoyen Romain. C'est pourquoi, lorsque M. Porcius Caton se présenta pour demander cette charge, les premiers & les plus considérables personnages du Sénat s'y opposerent. Les Nobles s'y opposoient par envie, dans la pensée que c'étoit une flétrissure pour la Noblesse, de souffrir que des gens d'une naissance obscure fussent élevés au plus haut degré d'honneur & au faîte de la puissance ; & les autres, à qui la conscience reprochoit leur mauvaise vie & leurs mœurs corrompues, s'y opposoient par crainte, redoutant l'austérité de cet homme inexorable dans son autorité, & inflexible dans tout ce qui étoit du devoir de sa charge.

Au milieu d'intrigues si violentes, M. Porcius Caton, loin de recourir à la flatterie ou aux bassesses, comme c'étoit assez la coutume des Candidats, paroissoit dans la place publique d'un air presque menaçant, & reprochoit à ses ennemis, qu'ils ne s'opposoient à lui que parce

qu'ils appréhendoient un Censeur libre, ferme & courageux. Il représentoit en même tems aux Citoyens, que les désordres allant toujours en croissant, & menaçant la République d'une ruine prochaine, il ne falloit pas se flatter de les guérir par des remedes Anodins, & qu'il étoit de leur sagesse de choisir, pour une opération si importente, non les plus doux & les plus gracieux des Médecins, mais les plus fermes & les plus vigoureux. Et il ne feignit pas de dire que ces Médecins intrépides, qui leur étoient nécessaires, n'étoient autres que lui-même, & parmi les Praticiens le seul Valérius Flaccus; que ce n'étoit qu'avec un tel Collegue qu'il pouvoit espérer de réformer les nouveaux abus, de couper jusqu'à la racine le luxe & la mollesse qui avoient déjà gagné toutes les parties de l'État, & de rappeller l'austérité de l'ancienne discipline.

Il falloit qu'on eût à Rome une grande idée du mérite de M. Porcius Caton, qu'il eût un crédit extraordinaire sur tous les esprits, & que le peuple Romain eût lui-même un grand fond de sagesse, & une grande élévation de sentimens, pour prendre le parti qu'il prit. Malgré la cabale, non-seulement il élut tout d'une voix M. Porcius Caton pour Censeur, mais il lui donna pour collegue L. Valérius Flaccus qu'il avoit demandé, & presque exigé. La vertu, assez souvent méprisée, s'ouvre quelquefois un chemin à travers les plus grands obstacles.

L'ouverture de l'exercice de la Censure excita une grande attente, mêlée de crainte pour plusieurs. La premiere chose que fit M. Porcius Caton, ce fut de nommer Prince du Sénat son collegue & son ami, L. Valérius Flaccus. Ils priverent de leur dignité sept Sénateurs, dont il y en avoit un non moins illustre par sa naissance que par les charges honorables qu'il avoit exercées; c'étoit L. Quintius Flamininus, homme consulaire, & frere de celui qui avoit vaincu Philippe. Mais, une chose qui ne parut fort honorable pour M. Porcius Caton, ce fut sa conduite envers L. Scipion dont nous avons déjà parlé. En faisant la revue des Chevaliers Romains, il lui ôta le cheval que lui entretenoit la République; c'est-à-dire, qu'il le dégrada du rang de Chevalier. Cette rigueur ne fut pas approuvée, & parut être une suite de sa jalousie & de sa mauvaise volonté à l'égard de P. Scipion l'Africain.

Le grand dessein de M. Porcius Caton, & il étoit bien digne de lui, s'il avoit pu y réussir, c'étoit d'extirper entierement le luxe, qu'il regardoit comme devant un jour causer la ruine de la République. Il ne pouvoit pas l'attaquer de front & de vive force. Le mal commençoit à devenir général, & avoit déjà gagné presque tous les Ordres

de l'État. Sa ressource unique étoit de lui porter des coups indirects, & d'essayer de le faire tomber en le minant peu-à-peu. Une des principales fonctions des Censeurs étoit d'exiger de tous les Citoyens un état de leurs biens, pour être à portée d'y proportionner la taxe qu'on devoit leur imposer. Ils avoient le droit de l'estimation du bien des particuliers au prix qu'il leur plaisoit. On faisoit prêter serment aux Citoyens avant qu'ils donnassent leur déclaration, & l'on a observé que jamais aucun n'avoit énoncé faux. Fidélité bien admirable, sur-tout dans la matiere dont il s'agit, où l'on croit pour l'ordinaire que l'on peut tromper innocemment, pourvu qu'on le fasse impunément !

Avant M. Porcius Caton, les meubles, les équipages, les habits, la toilette des femmes, n'entroient point dans l'estimation des biens que les Citoyens étoient obligés de fournir aux Censeurs. Cependant, c'est en quoi le luxe a grande occasion de se déployer. M. Porcius Caton les y comprit de la maniere qui va être expliquée. Si les effets qui viennent d'être énoncés coûtoient d'achat plus de quinze mille as, ou, comme Plutarque l'exprime, plus de quinze cens dragmes, c'est-à-dire, plus de sept cens cinquante de nos livres, alors ces effets entroient dans l'estimation. Après cela, on les faisoit estimer dix fois autant qu'ils avoient coûté d'argent, & l'on imposoit trois as de taxe pour chaque mille de l'estimation ; de sorte qu'une chose qui étoit, par exemple, du prix de seize mille as, ou de huit cens livres, il la faisoit estimer cent soixante mille as, ou huit mille livres, & imposoit ving-quatre livres pour la taille. Ainsi, l'on payoit de taxe vingt-quatre livres pour un effet qui n'avoit coûté & ne valoit réellement que huit cens livres.

Les esclaves, avant M. Porcius Caton, étoient compris dans l'estimation des biens ; & en effet, ils en faisoient quelquefois une grande partie. Mais, M. Porcius Caton ordonna que ceux, qui étant au-dessous de l'âge de vingt ans, auroient été achetés depuis le dernier Cens dix mille as ou plus, seroient estimés dix fois autant qu'ils avoient coûté, & par conséquent cent mille as pour dix mille ; & il imposa, comme sur les effets dont on a parlé auparavant, trois pour mille.

M. Porcius Caton avoit donc pour ennemis & ceux qui supportoient ce tribut énorme pour ne pas renoncer à leur luxe, & ceux qui renonçoient à leur luxe pour se délivrer de ce tribut. Car, la plupart des hommes croient que c'est leur ôter leurs richesses que de les empêcher de les montrer & d'en faire parade. Il retrancha tous les conduits d'eaux, par lesquels les particuliers détournoient l'eau des fontaines publiques, & la conduisoient dans

leurs maisons & dans leurs jardins. Il fit abattre & démolir tous les bâtimens qui avançoient sur les rues & places publiques. Il rabaissa beaucoup les beaux de l'État, & haussa excessivement les fermes & les impôts que l'on mettoit sur les ventes, ce qui lui attira la haine d'une infinité de gens. C'est pourquoi, T. Quintius Flamininus & ceux de sa cabale, s'élevant contre lui, firent casser dans le Sénat les baux qu'il avoit faits pour la réparation des temples & des édifices publics, comme étant préjudiciables à la République, & exciterent les plus mutins & les plus hardis des Tribuns à appeller M. Porcius Caton devant le peuple, & à le condamner à une amende de deux talens. Ils le traverserent encore beaucoup dans l'entreprise qu'il avoit faite d'élever aux dépens du public, dans la place au-dessous du lieu où se tenoit le Sénat, un palais, qui fut pourtant achevé & appellé la Basilique Porcia. Preuve que M. Porcius Caton, selon le grand principe du peuple Romain, aimoit autant la magnificence publique, qu'il étoit ennemi du faste des particuliers.

Toutes les réformes qu'il avoit introduites, firent beaucoup crier contre lui. Mais, comme c'étoit l'amour du bien public qui le faisoit agir, il ne fut point sensible à toutes ces clameurs, & demeura toujours ferme & inébranlable dans le parti qu'il avoit pris. Il paroît que le peuple, malgré toutes les contradictions des grands & des riches, applaudit généralement à la maniere dont M. Porcius Caton s'acquitta de sa Censure. Car, il lui érigea une statue dans le temple de la Santé, & mit au bas pour inscription, non ses combats, ni ses victoires, ni son triomphe, mais ce qui suit: « A l'honneur de M. Porcius » Caton, parce qu'ayant trouvé » la République Romaine dans » un état de décadence pour les » mœurs, il l'a rétablie & re» dressée pendant sa Censure » par de saintes ordonnances, » par de sages établissemens, » & par de salutaires instruc» tions. » Ce peuple, jusques-là, ne lui avoit point encore fait un pareil honneur. Et comme plusieurs lui témoignoient leur étonnement de ce que beaucoup de gens sans mérite & sans nom avoient des statues, & que lui n'en avoit point: *J'aime beaucoup mieux*, leur disoit-il, *que l'on demande pourquoi l'on n'a point érigé de statue à M. Porcius Caton, que pourquoi on lui en a érigé.*

Pour marquer en un mot sur cela son caractere, il ne vouloit point qu'un bon Citoyen souffrît qu'on le louât, si ces louanges ne tournoient à l'utilité de la République, quoiqu'il fût l'homme du monde qui se louoit le plus volontiers; au point que lorsque quelques Citoyens avoient fait des fautes dans la conduite de leur vie, & qu'on les en reprenoit, il avoit coutume de dire: *Ils sont excusables, car ils ne sont pas des Catons.*

L'an de Rome 585, & 167 avant Jesus-Christ, les Rhodiens envoyerent une Ambassade à Rome. Les Ambassadeurs, après leur discours, se prosternerent tous par terre, tendant les mains vers les Sénateurs, en leur demandant la paix. Tous ceux, qui avoient servi dans la Macédoine en qualité de Consuls ou de Préteurs, ou de Lieutenans Généraux, & qui avoient vu de près leur sot orgueil & leur mauvaise volonté pour les Romains, leur furent très-contraires. M. Porcius Caton, contre l'attente générale, s'adoucit en faveur des Rhodiens, & parla pour eux d'une maniere fort vive & fort éloquente. Tite-live ne rapporte point son discours, parce qu'on le trouvoit alors dans un des ouvrages de M. Porcius Caton même. Le sentiment d'un Sénateur si grave & si respecté empêcha qu'on ne fît la guerre contre les Rhodiens.

Quelques années après, il vint à Rome une autre Ambassade; celle-ci, composée de plusieurs illustres Philosophes, dont Carnéade étoit le plus célebre, avoit été envoyée de la part des Athéniens. La sévérité de M. Porcius Caton fut allarmée du concours de la jeunesse Romaine autour de ces grands Maîtres, & de l'empressement avec lequel on recueilloit leurs discours. Il eut soin de presser la conclusion de l'affaire pour laquelle ils étoient venus à Rome, & de leur faire donner promptement leur audience de congé, de peur, dit-il, que notre jeunesse, corrompue par les subtilités des Grecs, ne s'écarte de la simplicité des mœurs anciennes.

Il n'étoit pas seulement l'ennemi juré des Philosophes Grecs, il avoit encore pour très-suspects ceux qui pratiquoient la Médecine à Rome. Car, sur ce qu'il avoit ouï parler apparemment de la réponse d'Hippocrate qui, lorsque le Roi de Perse l'appelloit auprès de lui pour se faire traiter d'une grande maladie & lui promettoit pour récompense plusieurs talens, lui écrivit: *Je n'irai jamais guérir les Barbares qui sont les ennemis des Grecs*; il soutenoit que c'étoit-là le formulaire du serment que faisoient tous les Médecins, & il ordonnoit à son fils de ne se mettre jamais entre leurs mains. Il disoit qu'il avoit fait un petit recueil de remedes dont il se servoit pour traiter tous ceux qui étoient malades dans sa maison, & pour leur ordonner le régime convenable; que jamais il n'avoit recours à cette diete exacte & à ces jeûnes que les Médecins ordonnent souvent, mais qu'il se nourrissoit & nourrissoit toute sa maison d'herbes, de chair de canard, de palombe ou de lievre; que c'étoit la meilleure nourriture, la plus légere & la plus facile à digérer pour les foibles & les malades, si ce n'est qu'elle causoit la nuit des songes & des rêveries. Enfin, il assuroit que, par le seul secours de ses remedes & de son régime, il s'étoit toujours bien

porté & avoit conservé dans une santé parfaite tous ceux qui lui appartenoient. Mais, quant à ce dernier article, il est sujet à contradiction, car il perdit sa femme & son fils. Et pour lui, comme il étoit d'une complexion très-saine & très-vigoureuse, il se soutint long-tems par la seule force de son tempérament.

On prétend que le dernier service qu'il rendit au public dans son ministere, ce fut la ruine de Carthage. Il est vrai que celui qui acheva ce grand ouvrage, ce fut le jeune Scipion; mais, il ne l'acheva que par le conseil & à la poursuite de M. Porcius Caton sur-tout, qui fit entreprendre cette troisieme guerre Punique. Et en voici le sujet.

Les Carthaginois, & Masinissa, roi de Numidie, se faisoient une cruelle guerre. M. Porcius Caton fut envoyé en Afrique pour connoître de leurs différends. Masinissa étoit de pere en fils ami des Romains, & les Carthaginois étoient devenus leurs alliés depuis leur défaite par le grand Scipion qui, dans le traité de paix fait avec eux, leur avoit ôté une grande partie de leur Empire & imposé un gros tribut.

M. Porcius Caton, en arrivant à Carthage, ne trouva pas cette ville dans l'état où les Romains la croyoient; épuisée d'hommes & d'argent, affoiblie & humiliée; au contraire, il la trouva remplie d'une florissante jeunesse, pleine d'or & d'argent, fournie d'un prodigieux amas de toutes sortes d'armes & d'un riche appareil de guerre, & si fiere, & si pleine de confiance dans tous ces grands préparatifs, qu'il n'y avoit rien de si haut à quoi elle ne portât son ambition & ses espérances. Il vit bien d'abord que les Romains n'avoient pas le tems de penser à terminer les différends des Carthaginois & des Numides; & que, s'ils ne se rendoient promptement maîtres de cette place qui étoit leur ancienne ennemie, qui de plus avoit le cœur plein de ressentiment de tout ce qu'on lui avoit fait, & qui, en si peu de tems, s'étoit non-seulement rétablie, mais aggrandie d'une maniere incroyable, ils alloient retomber dans leurs premiers dangers.

Il s'en retourna donc très-promptement, & déclara au Sénat, que tous les malheurs & toutes les défaites des Carthaginois n'avoient pas tant épuisé leurs forces, que consumé leur folie & leur imprudence; que par toutes les guerres que les Romains leur avoient faites, ils couroient risque de les avoir rendu, non plus foibles, mais plus aguerris; que les combats contre les Numides n'étoient qu'un essai & qu'un exercice pour se préparer à ceux qu'ils méditoient contre les Romains; & que la paix & tous les traités qu'on avoit avec eux, n'étoient de leur côté qu'un vain nom & qu'une surséance d'armes pour attendre le tems qui leur

leur conviendroit. On ajoute qu'en finissant ces mots, il jetta aux pieds du Sénat des figues de Libye qu'il avoit dans le pan de sa robe, & que, comme les Sénateurs admiroient leur beauté & leur grosseur, il leur dit : « La » terre qui porte ce beau fruit » n'est qu'à trois journées de » Rome. » Mais, ce qu'il y a de plus fort, c'est que, dans quelque autre affaire que ce fût qu'on lui demandât son avis, après avoir opiné, il ne manquoit jamais d'ajouter ce refrain : *Et je suis d'avis de ruiner Carthage* Il trouvoit que pour un peuple, déjà fier jusqu'à la fureur de sa grande puissance, & qu'une licence sans bornes précipitoit dans toutes sortes d'égaremens, il n'y avoit rien de si dangereux que de lui laisser, pour ainsi dire, pendre sur sa tête une ville toujours puissante, & alors devenue prudente & sage comme châtiée & instruite par ses malheurs, & de ne pas lui ôter entierement toute crainte du dehors, lorsqu'on lui laissoit au-dedans tous les moyens de se porter à tous les excès & de commettre les fautes les plus terribles.

C'est ainsi que l'on dit que M. Porcius Caton procura cette troisieme & derniere guerre contre les Carthaginois. Elle étoit à peine commencée qu'il mourut après avoir prophétisé quel seroit le personnage qui la termineroit glorieusement. Sa mort, comme on le croit d'ordinaire, arriva la premiere ou la seconde année de cette guerre, & suivant ce sentiment il étoit alors âgé de quatre-vingt-six ans ; ce qui ne s'accorde pas avec le récit de Plutarque qui dit que M. Porcius Caton avoit quatre-vingt-dix ans, quand il accusa Servilius Galba.

DIGRESSION
sur la vie privée, le caractere & les ouvrages de M. Porcius Caton.

Plutarque, au commencement de sa vie, dit que tous ceux qui le fréquentoient, découvroient en lui une gravité de mœurs, une magnanimité & une supériorité de génie qui demandoient à être employées dans les plus grandes affaires, & dans une ville qui fût la maîtresse des autres. Non-seulement il se montra toujours très-désintéressé en ne recevant jamais aucun salaire de ses plaidoyers, mais il faisoit encore connoître qu'il ne regardoit pas la gloire qui lui revenoit de ces actions, comme une gloire dont il dût être content ; toute son ambition étoit de se faire estimer par les armes en combattant vaillamment contre les ennemis. Aussi, tout jeune encore, il avoit l'estomac tout cicatrisé des blessures qu'il avoit reçues dans les batailles. Il disoit lui-même qu'il n'avoit que dix-sept ans, lorsqu'il fit sa premiere campagne, dans le tems qu'Annibal, au plus fort de ses succès, ravageoit & brûloit l'Italie. Dans les combats, sa coutume étoit de ne reculer jamais, d'avancer toujous, de frapper

rudement, & de montrer toujours à l'ennemi un visage terrible. De plus, il usoit toujours de menaces, & parloit d'un ton de voix effroyable, convaincu avec raison, & enseignant aux autres, que souvent ces sortes de choses étonnent plus l'ennemi, que l'épée qu'on lui présente.

Dans ses marches, il alloit toujours à pied, portant ses armes, & suivi d'un seul esclave, qui portoit ses provisions; & l'on dit qu'il ne lui arriva jamais de se mettre en colere, ou de se fâcher contre cet esclave, quelque chose qu'il lui servît pour ses repas, mais que souvent, quand il avoit le tems, après avoir fait ses fonctions de soldat, il le soulageoit & lui aidoit lui-même à préparer son souper. A l'armée, il ne buvoit jamais que de l'eau, si ce n'est quelques fois que, brûlé d'une soif ardente, il demandoit un peu de vinaigre, ou que, se sentant affoibli par le travail ou la lassitude, il prenoit quelque peu de vin.

La réputation & l'autorité qu'il acquéroit par son éloquence, augmentoient de jour en jour, & on l'appelloit communément le Démosthene Romain; mais, ce qu'on estimoit & qu'on vantoit encore plus en lui, c'étoit sa maniere de vivre. Dans la carriere de l'éloquence, il avoit une infinité de rivaux, tous les jeunes gens de Rome aspirant à la gloire de bien parler, & tâchant de se surpasser les uns les autres, au lieu qu'il en avoit très-peu dans le reste. Car, de trouver des gens qui comme lui pussent labourer leurs terres de leurs propres mains, selon l'ancien usage de leurs peres, qui se contentassent d'un dîner préparé sans feu, & d'un souper sobre & frugal, qui s'accommodassent d'un habit très-simple, & d'une petite maison, & qui fissent plus de cas de pouvoir se passer des choses superflues, que de les posséder; cela étoit très-rare.

La République ne conservoit plus la pureté & la sévérité de son ancienne discipline, à cause de son immense grandeur, & étoit forcée par la quantité d'affaires différentes qu'elle avoit à régler, & par ce nombre infini de peuples qui étoient soumis à son vaste Empire, de recevoir dans son sein un mêlange confus de toutes sortes de mœurs & des modeles infinis de toutes sortes de vies. C'étoit donc avec beaucoup de raison & de justice que l'on admiroit M. Porcius Caton, lorsque l'on voyoit tous les autres Citoyens effrayés des moindres travaux, & amollis par les voluptés, & M. Porcius Caton, seul invincible aux uns & aux autres, non-seulement dans sa jeunesse & au plus fort de son ambition, mais dans sa vieillesse, lorsque ses années avoient blanchi ses cheveux, & après son Consulat & son triomphe, comme un généreux athlete, qui, après avoir été couronné, ne laisse pas de continuer sa regle & ses exercices ordinaires, &

y perfévere jufqu'à la mort.

Il avoit écrit lui-même qu'il ne porta jamais de robe qui eût coûté plus de cent drachmes; que lorfqu'il commandoit les armées, ou qu'il étoit Conful, il buvoit du même vin que fes efclaves; que pour fon dîner il ne faifoit jamais acheter de la viande au marché que pour trente fefterces, & cela pour l'amour de fa ville, afin que fon corps fortifié par cette vie fimple & frugale, fût plus propre à foutenir les fatigues de la guerre.

Il ajoutoit qu'ayant hérité d'un de fes amis une tapifferie de Babylone à perfonnages, il la fit vendre le jour même; que de toutes les maifons qu'il avoit aux champs, il n'y en avoit pas une qui fût blanchie & crépie; que jamais il n'avoit acheté d'efclaves au-deffus de quinze cens drachmes, ne cherchant point des efclaves beaux, bien faits, délicats, mais des efclaves robuftes & propres au travail dont il avoit befoin pour mener fes bœufs & pour panfer fes chevaux de labourage; & que quand ces mêmes efclaves étoient devenus vieux, il croyoit qu'il falloit les vendre pour ne pas nourrir des gens inutiles; en un mot, qu'il eftimoit que rien de fuperflu n'étoit jamais à bon marché, & que tout ce dont on pouvoit fe paffer, ne coûtât-il qu'une obole, étoit toujours trop cher, & qu'il valoit beaucoup mieux avoir des terres où il y avoit beaucoup à femer, que des terres où il y a beaucoup à arrofer & à balayer.

Les uns attribuoient cela à mefquinerie & à avarice; les autres foutenoient que pour corriger & réprimer par fon exemple le luxe & la fuperfluité de fes Citoyens, il fe refferroit lui-même dans des bornes plus étroites. Pour moi, dit Plutarque, je trouve que de fe fervir de fes efclaves comme des bêtes de fomme, & après qu'on s'en eft fervi, de les chaffer, ou de les vendre dans leur vieilleffe, c'eft la marque d'un méchant naturel, & d'une ame baffe & fordide, qui croit que l'homme n'a de liaifon avec l'homme que pour fes befoins & fa feule utilité. Cependant, nous voyons que la bonté a plus d'étendue que la juftice, car nous fommes nés pour obferver la loi & l'équité envers les hommes; mais, pour la bonté & la reconnoiffance, nous les étendons très-fouvent jufqu'aux animaux, car elles procedent d'une riche fource de douceur & d'humanité, qui eft naturellement dans l'homme.

M. Porcius Caton, conformément à fa façon de penfer, laiffa en Efpagne le cheval dont il s'étoit fervi pendant qu'il commandoit, afin de ne pas mettre fur le compte de la République l'argent qu'il en auroit coûté pour le paffer en Italie. Mais, quant à ces chofes, s'il faut les imputer à magnanimité ou à baffeffe d'ame, c'eft au Lecteur à fe fervir de fa raifon pour le décider. Du refte,

il est constant que c'étoit un homme très-admirable par son abstinence, qui alloit au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. Pendant qu'il commandoit l'armée, il ne prit jamais du public plus de trois minots attiques de froment par mois pour lui & pour toute sa maison, & il prit toujours un peu moins de trois demi-minots d'orge par jour pour ses chevaux & bêtes de voiture.

Il étoit bon pere & bon mari. Il épousa une femme noble, plutôt qu'une riche, persuadé que, la noble & la riche seroient également hautaines & fieres; mais, il pensa que celles qui étoient de bonne maison, avoient plus de honte de commettre des choses qui font rougir, ce qui n'est pas toujours vrai, & qu'elles étoient plus soumises à leurs maris dans toutes les choses belles & honnêtes. Il disoit que ceux, qui battoient leurs femmes ou leurs enfans, portoient leurs mains sacrileges sur ce qu'il y avoit de plus sacré; qu'il préféroit infiniment l'éloge d'être bon mari, à celui d'être grand Sénateur. Car, ce qu'il admiroit le plus dans Socrate, c'est qu'il avoit toujours vécu avec beaucoup de bonté & de douceur avec sa femme, qui étoit de très-mauvaise humeur, & avec ses enfans, qui étoient des écervelés.

Quand il lui fut né un fils, il n'y avoit point d'affaire si pressée, excepté des affaires publiques, qu'il ne quittât pour aller voir sa femme remuer & emmailloter son enfant, car elle le nourrissoit elle-même; & souvent elle donnoit à tetter aux enfans de ses esclaves, dans la vue de faire naître en eux pour son fils une amitié fraternelle, comme ayant été nourris du même lait. Quand ce fils commença à avoir de la connoissance, il le prit & lui enseigna les lettres, quoiqu'il eût un esclave, fort honnête homme & bon Grammairien, qui enseignoit beaucoup d'autres enfans. Il ne vouloit pas qu'un esclave dit des injures à son fils, ni qu'il lui tirât les oreilles, sous prétexte qu'il apprenoit lentement; & il ne pouvoit souffrir que son fils eût à un esclave une si grande obligation que celle de l'avoir élevé; mais, il étoit lui-même son précepteur & son maître d'exercice. Car, il ne lui enseignoit pas seulement à lancer le javelot, à combattre armé de toutes pieces & à monter à cheval; mais encore, il le dressoit à combattre à coups de poings, à souffrir le froid & le chaud & à surmonter à la nage le courant le plus impétueux d'une riviere. Il écrivoit pour lui des histoires de sa propre main & en gros caracteres, afin que dès la maison paternelle il fût aidé d'un aussi grand secours qu'est la connoissance des anciens faits de ses compatriotes. Il évitoit toute parole sale & déshonnête devant son fils, comme il l'auroit évitée devant les Vierges sacrées, qu'ils appelloient Vestales.

M. Porcius Caton travailloit donc à faire de son fils un chef-d'œuvre en le dressant & le formant à la vertu ; car, il trouvoit en lui beaucoup de bonne volonté & une ame très-docile par l'excellence de son naturel, mais son corps étoit trop foible pour soutenir de si grands travaux. C'est pourquoi, son pere fut obligé de relâcher un peu de l'âpreté & de la sévérité de cette discipline. Cette foiblesse de complexion n'empêcha pas qu'il ne devînt un très-vaillant homme, & qu'il ne servît la République avec distinction.

M. Porcius Caton avoit plusieurs esclaves qu'il acheta parmi les prisonniers, choisissant toujours les plus jeunes & ceux qui étoient les plus capables de recevoir l'instruction & l'éducation, comme de jeunes chiens ou de jeunes poulains qu'on peut dresser & former. Aucun de ses esclaves ne sortoit jamais pour aller dans aucune autre maison, que lorsque M. Porcius Caton ou sa femme l'envoyoit ; & si on demandoit à cet esclave, qui alloit en commission, ce que faisoit son maître, il ne manquoit jamais de répondre qu'il n'en sçavoit rien. Car, M. Porcius Caton vouloit qu'un esclave s'occupât toujours dans la maison, ou qu'il dormît, & il aimoit fort ceux qui dormoient, persuadé qu'ils étoient plus doux que ceux qui ne dormoient point, & plus propres à remplir tout ce qui étoit de leur devoir.

Au commencement, pendant qu'il étoit encore pauvre, & qu'il alloit à l'armée comme simple particulier, il ne se fâcha jamais de quoi que ce fût qu'on lui servît ; car, il trouvoit qu'il n'y avoit rien de si honteux que de gronder ses esclaves pour sa bouche. Mais, dans la suite, ses affaires étant devenues meilleures, comme il donnoit souvent à manger à ses amis & aux principaux Officiers, il ne manquoit jamais après le dîner de châtier avec des étrivieres ceux de ses esclaves qui avoient mal servi ou laissé gâter quelque chose. Il trouvoit toujours le moyen d'exciter des querelles entre ses domestiques & de les tenir sans cesse brouillés ensemble ; car, il craignoit & avoit pour suspecte leur bonne intelligence. Quand quelqu'un d'eux avoit commis quelque crime digne de mort, il le jugeoit ; & s'il étoit convaincu, il le faisoit mourir devant tous ses camarades, afin que cet exemple les instruisît. Étant devenu plus attentif à faire profiter son bien, il quitta le labourage qu'il trouva d'un plus grand amusement que d'un grand revenu ; & plaçant ses soins en des choses plus sûres & plus immanquables, il acquit des étangs, des terres où il y avoit des sources d'eaux chaudes, des lieux propres pour les foulons, des héritages où l'on pouvoit occuper beaucoup d'ouvriers & où il y avoit beaucoup de bois & de bons pâturages, dont il tiroit de grosses sommes, & qui étoient à cou-

vert [c'étoient ses termes] de la colere même de Jupiter.

Il pratiqua l'usure la plus condamnée de toutes les usures, & qu'on appelloit l'usure des vaisseaux. En voici la maniere. Il obligeoit ceux à qui il prêtoit de faire une compagnie de plusieurs associés ; par exemple, de cinquante marchands qui équipoient en tout cinquante vaisseaux, sur lesquels il avoit une portion qu'il faisoit régir par un affranchi, qui étoit son commis & qui alloit avec eux. Tous ces marchands s'obligeoient pour les sommes prêtées chacun pour leur compte, & il avoit outre cela sa portion dans la société ; ainsi, il ne risquoit jamais tout son argent, mais seulement une petite partie & pour de gros intérêts.

Il prêtoit aussi de l'argent à ses esclaves qui vouloient trafiquer. Ces esclaves en achetoient de jeunes garçons ; & après les avoir dressés & instruits aux dépens de M. Porcius Caton, ils les revendoient à l'encan au bout de l'année, & M. Porcius Caton en retenoit pour lui plusieurs qu'il prenoit au prix qu'en avoit offert celui qui avoit mis la plus forte enchere, & qu'il rabattoit sur l'argent qu'il avoit fourni. Pour exciter son fils à s'appliquer à cette sorte d'œconomie, il lui disoit que de diminuer son patrimoine, c'étoit le fait, non d'un homme, mais d'une veuve. Ce qu'il a jamais dit de plus fort & qui marque le plus son avarice, c'est ce qu'il avoit ôsé avancer que l'homme admirable, l'homme divin & digne d'une gloire immortelle, est celui qui en mourant fait voir dans ses livres de comptes, qu'il a acquis plus de bien qu'il n'en a hérité de ses peres.

Quoique la gravité & la sagesse de toute sa vie lui aient consacré, pour ainsi dire, le titre de Censeur, on se formeroit de lui une fausse idée, si l'on croyoit que l'austérité toute seule se faisoit sentir dans ses conversations ; il sçavoit y mêler les agrémens & les railleries. L'histoire remarque que sa femme craignoit extrêmement le tonnerre, comme elle aimoit extrêmement son mari. Ces deux passions lui conseillant une même chose, elle choisissoit toujours son mari pour son asyle contre le tonnerre, & se jettoit entre ses bras au premier murmure du Ciel qu'elle s'imaginoit avoir entendu. M. Porcius Caton, à qui l'orage plaisoit, & qui n'étoit pas fâché d'être plus caressé qu'à l'ordinaire, ne put retenir sa joie dans son cœur ; il révéla ce secret domestique à ses amis, & leur dit un jour, parlant de sa femme, qu'elle avoit trouvé le moyen de lui faire désirer le mauvais tems, & qu'il n'étoit jamais plus heureux que quand Jupiter étoit en colere. M. Portius Caton ne s'opiniâtroit donc pas dans une éternelle sévérité ; quoique la tristesse fût une des fonctions de sa charge, il ne renonçoit pas absolument à toutes sortes de

plaisanteries ; il cessoit quelquefois d'être fâcheux & insupportable ; il avoit des rayons de joie & des intervalles de belle humeur. Les jeunes gens même pouvoient se plaire à sa conversation.

Il étoit d'un tempérament robuste, & il prit une seconde femme dans sa vieillesse. Après la mort de sa premiere, il avoit marié son fils à la fille de Paul Émile, sœur du second Scipion l'Africain; puis il aima une de ses servantes. Mais, voyant que son fils & sa belle-fille, qui demeuroient avec lui, en avoient du déplaisir, & même de la honte, sans leur rien marquer, il s'en alla un matin, comme il avoit coutume, sur la place, avec ceux qui l'accompagnoient ordinairement par honneur. Entre eux étoit un Salonius, qui avoit été autrefois son greffier. M. Porcius Caton, l'appellant par son nom, lui demanda s'il n'avoit point encore marié sa fille; il la lui demanda, & le contract de mariage fut dressé sur le champ. Comme les noces se préparoient, Caton le fils, prenant quelques-uns de ses parens & amis avec lui, alla trouver son pere, & lui demanda, s'il avoit commis aucune faute envers lui, pour laquelle il lui amenât à la maison une marâtre. Alors, le pere s'écria : « O, ne dis jamais cela, mon fils, je trouve bon tout ce que tu fais, & ne m'en sçaurois plaindre aucunement ; mais, je le fais parce que je désire avoir plusieurs enfans, & laisser plusieurs Citoyens tels que tu es à la République. » M. Porcius Caton eut de cette seconde femme un fils, qui fut surnommé du nom de la mere, Caton le Salonien. M. Porcius Caton avoit choisi cette seconde femme de basse extraction & pauvre, croyant qu'il vivroit avec elle dans une parfaite concorde ; mais, il ne trouva point dans cette mésalliance les avantages qu'il en avoit espérés, & toute sa sagesse ne fut point capable de le garantir des mauvais effets de l'humeur superbe de cette femme, qui abusa de sa fortune. Saint Jérôme, dans son premier livre contre Jovinien, allegue cet exemple, pour montrer que ceux qui épousent une femme pauvre, afin d'être en paix chez eux, ne parviennent pas à leurs fins. M. Porcius Caton, pour éviter les inconvéniens de son premier mariage, ne voulut dans le second ni biens ni noblesse, & néanmoins il y trouva les épines de l'emportement & de l'orgueil, tant il est aisé de se tromper & de mal conjecturer sur cette affaire.

Son fils aîné, celui de l'éducation duquel il avoit pris un soin particulier, étant mort dans sa jeunesse, il supporta cette perte avec toute la constance & toute la fermeté d'un Philosophe, & n'en perdit pas un seul moment de son application aux affaires de la République. Car, il ne fit pas comme L. Lucullus après lui, & Métellus, surnom-

mé le Pieux; il ne tira pas de sa vieillesse un prétexte de renoncer aux affaires, persuadé que la charge & l'emploi d'un homme d'État, c'est de servir le public jusqu'à la fin de sa vie. Il ne fit pas non plus ce que Scipion l'Africain avoit fait auparavant; car, ce dernier, irrité de l'envie qui s'étoit opposée à sa gloire, avoit quitté la ville & s'étoit retiré aux champs, où, par un changement étrange, il ne se proposa d'autre fin que de passer le reste de sa vie dans le repos & dans l'inaction. M. Porcius Caton, au contraire, se persuada que la plus belle & la plus noble maniere de veiller, c'étoit de veiller en s'occupant toujours des affaires publiques. Seulement, quand il avoit un moment de loisir, il avoit recours à quelques amusemens & à quelques plaisirs pour se délasser; c'étoit de composer des livres & de s'appliquer à l'agriculture. Voilà d'où vient qu'il avoit fait tant d'ouvrages, & des ouvrages si divers, & qu'il avoit écrit même des histoires.

Pendant qu'il étoit encore jeune, il s'appliqua à l'agriculture à cause du profit qui en revenoit; car, il disoit qu'il n'avoit que deux sortes de revenu, le labour & l'épargne; mais, dans sa vieillesse, il ne s'y adonna plus que pour le plaisir & la théorie seulement. Quand il étoit à la campagne, sa table étoit meilleure & mieux servie qu'à Rome; car, tous les jours il prioit à souper quelques amis du voisinage, & il passoit joyeusement le tems avec eux, en se montrant homme de très-bonne & très-agréable compagnie, non-seulement à ceux de son âge, mais encore aux jeunes gens, comme ayant une grande expérience du monde, & ayant vu par lui-même & entendu des autres, une infinité de choses curieuses que l'on entendoit avec plaisir. Il étoit persuadé que la table étoit un des moyens les plus propres à faire naître l'amitié. A la sienne, les propos les plus ordinaires étoient les éloges des bons & braves Citoyens, & jamais on ne disoit un seul mot des Citoyens méchans & inutiles, M. Porcius Caton ne souffrant pas qu'on en parlât à sa table ni en bien, ni en mal, & en éloignant toujours l'occasion.

Il avoit une telle grandeur d'ame & de génie, qu'en quelque rang que la fortune l'eût fait naître, dit Tite-Live, il se seroit infailliblement élevé par son propre mérite. Il ne lui manquoit aucun des talens qui sont nécessaires pour réussir dans les affaires, soit publiques, soit particulieres. Il étoit également au fait de ce qui appartient à la ville & de ce qui regarde la campagne. On a vu des Citoyens parvenir aux plus grandes charges, les uns par l'éloquence, les autres par la science du droit, d'autres enfin par celle de l'art militaire. Pour lui, il avoit un naturel si heureux & tellement propre à tout, un génie si uni-

verſel, qu'à quelque objet qu'il s'occupât, on eût dit que c'étoit le ſeul pour lequel il fût né. Il étoit brave de ſa perſonne, & il y avoit peu d'Officiers qui ſe fuſſent plus ſignalés que lui par des actions de valeur perſonnelle ; & depuis qu'il fut parvenu aux grandes charges, il fut regardé comme un des plus grands & des plus habiles Généraux. Pendant la paix, ſi on le conſultoit ſur des matieres de droit, on trouvoit en lui un très-ſçavant Juriſconſulte ; s'il s'agiſſoit de plaider une cauſe, un Orateur très-éloquent. Et il n'eſt pas du nombre de ceux qui ſe ſont fait eſtimer pendant leur vie par le talent de la parole, mais qui n'ont laiſſé après eux aucun monument de leur éloquence. La ſienne, après avoir brillé de ſon vivant par ſa voix, a été après ſa mort comme conſignée à la poſtérité par des écrits de tout genre qui l'ont fait admirer. Il a laiſſé pluſieurs diſcours compoſés pour lui-même ou pour ſes amis, ou contre ſes adverſaires. Car, il eut toujours les armes à la main, ſoit pour attaquer, ſoit pour ſe défendre. Ses ennemis, qui étoient en grand nombre, lui donnerent bien de l'exercice, & de ſon côté il ne leur en donna pas moins. Dans la guerre qui fut continuelle entre la Nobleſſe & lui, l'on ne peut pas dire ſi elle le fatigua plus, qu'il ne la fit ſouffrir. Il faut avouer qu'il étoit d'un caractere auſtere, & même dur, & qu'il porta la liberté dans ſes invectives juſqu'à une aigreur outrée. Mais, en récompenſe, il étoit ſupérieur à toutes les paſſions qui dominent les hommes ; d'une innocence de mœurs rigide & inaltérable ; mépriſant également & la faveur, & les richeſſes ; ennemi de toute dépenſe ſuperflue ; ſi intrépide dans les périls, & ſi infatigable dans les travaux, qu'on pourroit preſque dire qu'il avoit un courage & un corps de fer, dont le tems, qui affoiblit tout, ne fut pas capable d'abattre ni d'altérer la vigueur.

L'on a recueilli quelques bons mots de ce grand homme, qui méritent d'être rapportés.

Un jour que le peuple vouloit abſolument que l'on fît une diſtribution de bled à tous les Citoyens, pour l'en détourner, il commença ainſi ſon diſcours : *Il eſt bien difficile, mes Citoyens, de parler à un ventre qui n'a point d'oreilles.* Une autrefois, blâmant l'exceſſive dépenſe que l'on faiſoit à Rome pour la table, il dit, *qu'il étoit bien difficile de ſauver une ville dans laquelle un poiſſon ſe vendoit plus cher qu'un bœuf.* Dans une autre rencontre, il dit, *que les Romains reſſembloient aux moutons ; car, comme un mouton ne fait rien de lui-même, & n'obéit point ſeul au berger, mais fait tout par compagnie, & ſuit les autres moutons, il en eſt de même de vous, Romains ; il y a tels Conſeillers, dont vous ne daigneriez pas ſuivre les avis, ſi vous les conſultiez chacun en particulier, & qui vous menent pour-*

tant comme ils veulent, quand vous êtes tous ensemble. Vous les suivez les uns à l'exemple des autres, comme de véritables moutons.

Dans un discours qu'il fit contre l'autorité que les femmes prenoient sur leurs maris : *Tous les hommes*, dit-il, *gouvernent les femmes, nous gouvernons tous les hommes, & nos femmes nous gouvernent.* Mais, pour ce mot, il peut avoir été pris des Apophthegmes de Thémistocle. Comme le fils de ce dernier lui faisoit ordonner plusieurs choses par sa mere : *Ma femme*, lui dit Thémistocle, *les Athéniens gouvernent tous les Grecs ; je gouverne les Athéniens ; tu me gouvernes, & tu es gouvernée par ton fils. Qu'il use donc avec plus de modération de sa puissance, qui, tout fou qu'il est, le rend maître des Grecs.*

Une autrefois, M. Porcius Caton dit, *que le peuple Romain mettoit le prix, non-seulement aux diverses sortes de pourpres, mais encore aux études & aux arts. Car*, ajouta-t-il, *comme les teinturiers emploient la pourpre, qui est la plus recherchée & qui plaît le plus, de même nos jeunes gens n'apprennent & ne recherchent que ce que vous approuvez & ce que vous louez.*

En les exhortant à la vertu, il leur dit : *Si c'est par la vertu & la sagesse que vous êtes devenus grands, ne changez point pour devenir pires que vous n'êtes ; mais, si c'est par l'intempérance & par le vice, changez pour devenir meilleurs ; car vous êtes devenus assez grands par ces méchantes voies.*

Pour ceux du peuple qui briguoient les charges, il disoit, *que c'étoient des gens, qui, ne sçachant pas le chemin, de peur de s'égarer, cherchoient des huissiers & des massiers qui marchassent devant eux pour les conduire.*

Il reprenoit ses Citoyens de ce qu'ils élisoient souvent les mêmes personnes pour les élever aux premieres dignités, & il leur disoit : *Vous paroissez, ou n'estimer pas beaucoup ces charges, ou ne trouver pas beaucoup de gens dignes de les remplir.*

A l'occasion d'un de ses ennemis qui menoit une vie très-honteuse & très-infâme : *Sa mere*, dit-il, *prend pour une malédiction, & non pour une priere, quand quelqu'un souhaite que ce fils lui survive.*

Un jour, en montrant un homme qui avoit vendu quelques héritages que son pere lui avoit laissés sur la côte de la mer, il faisoit semblant de l'admirer & de le regarder comme un homme plus fort que la mort même. *Car*, disoit-il, *ce que la mer auroit eu de la peine à miner & à inonder, il l'a englouti tout d'un coup sans la moindre peine.*

Le roi Eumene étant allé à Rome, le Sénat le reçut avec toutes sortes d'honneurs, & tous les Romains s'empressoient autour de lui, & lui faisoient la cour à l'envi les uns des autres ; mais, on voyoit manifestement que M. Porcius Caton le méprisoit & cherchoit à l'éviter. Sur quoi, quelqu'un lui ayant dit : *Pourquoi fuyez-vous ainsi Eumene ? C'est un si bon Prince, & si bon*

ami des Romains. Si bon Prince qu'il te plaira, lui répondit-il, *mais moi je sais qu'un Roi est toujours un animal mangeur de chair humaine ; & de tous les Rois qu'on a le plus vantés, il n'y en a pas un seul qui puisse être comparé à un Épaminondas, à un Périclès, à un Thémistocle, à un Manius Curius, ni même à un Amilcar, surnommé Barca.*

Il disoit ordinairement, *que ses ennemis le haïssoient, parce qu'il se levoit la nuit, non pour vaquer à ses affaires, mais pour vaquer à celles de la République, & qu'il aimoit mieux, en faisant bien, n'en être pas récompensé, qu'en faisant mal, n'en être pas puni ; que pour lui il pardonnoit aux autres leurs fautes, mais qu'il ne se pardonnoit jamais les siennes.*

Un jour, les Romains ayant nommé trois Ambassadeurs pour les envoyer au Roi de Bithynie, dont l'un avoit les pieds perdus de la goutte, l'autre avoit un grand vuide au crâne pour avoir été trépané, & le troisieme passoit pour fou ; M. Porcius Caton, plaisantant sur ce beau choix, dit *que Rome envoyoit une Ambassade qui n'avoit ni pieds, ni tête, ni sens.*

Dans l'affaire des bannis d'Achaïe, Scipion l'ayant sollicité, à la priere de Polybe, de favoriser la cause de ces bannis, quand l'affaire fut portée au Sénat, il y eut de grandes contestations ; les uns vouloient que ces bannis fussent renvoyés dans leur patrie, & rétablis dans leurs biens, & les autres s'y opposoient. Enfin, M. Porcius Caton, se levant pour opiner à son tour, dit : *Comme si nous n'avions rien à faire, nous nous amusons ici à disputer tout un jour sur quelques petits méchans vieillards de Grece, pour sçavoir s'ils seront plutôt enterrés par nos fossoyeurs que par ceux de leur païs.* L'arrêt du Sénat fut que les bannis seroient renvoyés.

Quelques jours après, Polybe sollicitoit la permission d'entrer encore au Sénat, pour demander que ces bannis fussent rétablis dans les honneurs & dignités qu'ils avoient avant leur bannissement ; mais, avant que de faire cette démarche, il voulut pressentir le sentiment de M. Porcius Caton. Il va donc le trouver, & lui communique son dessein. M. Porcius Caton se prenant à rire, lui dit : *Polybe, vous n'imitez pas la sagesse d'Ulysse ; vous voulez rentrer dans l'antre du Cyclope pour un chapeau & pour une ceinture que vous y avez oubliés.*

Il disoit *que les fous servent plus à l'instruction des sages, que les sages à l'instruction des fous ; car, les sages fuient l'exemple des fous, & les fous ne suivent pas l'exemple des sages.*

Il disoit encore que *des jeunes gens, il aimoit bien mieux ceux qui rougissoient, que ceux qui pâlissoient ; & qu'à la guerre, il ne vouloit point d'un soldat, qui en marchant remuoit les mains, & en combattant remuoit les pieds, & qui ronfloit plus haut dans son lit, qu'il ne crioit dans les batailles.*

Pour se moquer d'un homme

qui étoit d'une grosseur exorbitante : *A quoi*, dit-il, *peut être utile à sa patrie un corps qui n'est que ventre ?*

Un homme, décrié pour ses plaisirs, cherchoit à faire liaison avec lui, mais il le refusa toujours, disant *qu'il ne pourroit vivre avec un homme qui avoit plus de sentiment dans le palais que dans le cœur.*

Il disoit *que l'ame d'un amant vit dans un corps étranger ; & que dans sa vie il n'y avoit que trois choses dont il se repentoit, la premiere, d'avoir confié un secret à sa femme ; la seconde, d'avoir été par mer lorsqu'il pouvoit aller par terre ; & la troisieme, d'avoir passé un jour sans rien faire.*

A un vieillard fort corrompu, il dit : *Mon ami, la vieillesse a assez d'autres laideurs ; n'y ajoute point encore la laideur du vice.*

Un Tribun du peuple, qui étoit soupçonné de s'être servi de poison, proposoit une loi injuste qu'il s'efforçoit de faire passer. M. Porcius Caton lui dit : *Mon enfant, je ne sais lequel est le plus dangereux, ou de boire ce que tu prépares, ou d'autoriser ce que tu écris.*

Accablé d'injures par un homme fort débauché, & qui vivoit dans un fort grand désordre, il lui répondit : *Le combat est trop inégal entre toi & moi ; tu entens volontiers des sottises & des infamies, & tu en dis avec plaisir, & moi ni je ne suis accoutumé à en entendre, ni je ne prends plaisir à en dire.*

Le mêlange de qualités contraires, qui paroissoit dans sa conduite & dans ses mœurs, se trouvoit dans son style, qui étoit ensemble gracieux & fort, doux & véhément, railleur & austere, sententieux & pourtant simple & familier comme celui qu'on emploie dans les conversations & les disputes. Et comme Platon dit de Socrate, *que par le dehors il paroissoit aux passans un homme grossier, un satyre, & un débauché, mais qu'en-dedans il étoit plein de vertu, & qu'il en sortoit des discours graves & tout divins, qui remuoient l'ame, qui arrachoient des larmes à ceux qui les écoutoient ;* on peut dire la même chose de M. Porcius Caton.

Cependant, on prétend qu'il ne s'attacha que fort tard aux lettres Grecques, & qu'il étoit déjà avancé en âge, quand il commença à lire les livres Grecs, parmi lesquels il profita un peu de Thucydide, & beaucoup davantage de Démosthene, pour former son style & pour se rendre éloquent. Ses écrits étoient suffisamment ornés, & enrichis de maximes & d'histoires empruntées de ces livres ; & parmi ses moralités & ses sentences, il y en avoit un grand nombre tirées & traduites de ces originaux.

Cornélius Népos assure que M. Porcius Caton fit des progrès si inconcevables, qu'il seroit difficile de trouver dans l'Histoire Grecque ou Romaine, quelque chose qui eût échappé à sa connoissance. Aussi, Pline l'a appellé

omnium bonarum artium Magistrum ; & Cicéron, *librorum Helluonem*, dévoreur de livres ; non qu'il les lût, comme plusieurs, rapidement & sans fruit, mais avec une avidité insatiable & une pleine réflexion.

Il étoit très-versé dans l'intelligence des loix & des communes. Il composa dans sa jeunesse plusieurs harangues ; il en publia plus de cent cinquante que Cicéron a fort louées, non sans remarquer que personne ne les lisoit. On les traita sans doute, cent ans après la mort de M. Porcius Caton, comme nous traitons aujourd'hui les harangues qui furent prononcées aux Etats du Royaume, ou aux ouvertures des audiences au seizieme siecle.

M. Porcius Caton se mit à écrire l'histoire étant déjà vieux; & Cornélius Népos dit que de son tems il y avoit sept livres de son travail sur cette matiere. Le premier comprenoit les actions des Rois de Rome ; le second & le troisieme traitoient du commencement & de la fondation de chaque ville d'Italie ; & c'est apparemment pour cela qu'il avoit donné à tous ses livres historiques le titre général d'*Origines*. Il décrivoit dans le quatrieme la premiere guerre Punique, & la seconde faisoit la matiere du cinquieme. Il est vrai qu'il avoit réduit toutes ces histoires en abrégé. Il avoit traité de la même maniere les autres guerres du peuple Romain, jusqu'au tems de la Préture de Servius Galba, qui fit une invasion dans la Lusitanie & ravagea cette grande province. Il se contentoit de marquer les faits & les actions les plus considérables, sans nommer ceux qui avoient commandé dans toutes ces guerres. Il mêloit aussi la description des particularités les plus curieuses qui se trouvoient en Italie & dans les deux Espagnes. L'application, l'exactitude & le sçavoir regnoient par-tout dans ces ouvrages, & en faisoient le principal caractere.

Plutarque parle d'un traité de la chose rustique, dans lequel M. Porcius Caton enseigne à faire plusieurs différentes sortes de gâteaux, & la maniere de conserver les fruits ; il n'y a point de détail de toute l'économie rustique où il n'entre ; il va jusqu'à donner la méthode d'engraisser les oies, la volaille, les pigeons, & tout cela est traité avec un style court, serré, précis & très-convenable. C'est le seul de ses ouvrages qui nous soit resté ; nous n'avons des autres que quelques fragmens.

PORCIUS [M.] CATON, *M. Porcius Cato.* (a) fils de M. Porcius Caton, & arriere-petit-fils de M. Porcius Caton le Censeur par son ayeul M. Porcius

(a) Plut. Tom. I. pag. 759. & *seq.* Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 432, 469. & *seq.* Hirt. Pans. de Bell. Afric. pag. 767, & *seq.* Flor. pag. 111, 147. & *seq.* Vellei. Paterc. L. II. c. 35. Tacit. Annal. L. XVI. c. 22. Roll. Hist. Anc. Tom. VI. pag. 293. Crév. Hist. Rom. Tom. V. pag. 494, 495. Tom. VI. pag.

Caton Salonianus, naquit vers l'an de Rome 656, & 96 avant Jesus-Christ. Personnage intéressant dès ses premieres années, il fut jusqu'à la fin un rigide partisan de la vertu. Pour le distinguer de son bisayeul, Caton le Censeur, on l'appelle Caton d'Utique, parce que, comme nous le verrons dans la suite, il mourut à Utique, ville d'Afrique.

Il avoit une sœur de pere & de mere, qui se nommoit Porcia. Sa mere avoit eu d'un premier mariage d'autres enfans; sçavoir, un fils, dont le nom étoit Servilius Cépion, & plusieurs filles, dont la plus connue est la mere de M. Brutus. Tous ces enfans, ayant été laissés orphelins de pere & de mere, furent élevés dans la maison du célebre tribun Livius Drusus, leur oncle maternel.

Dès sa plus tendre enfance, M. Porcius Caton montra ce qu'il seroit un jour. Son air de visage, son ton de voix, son regard, & la façon même dont il se comportoit dans les jeux & les amusemens de son âge, tout annonçoit en lui un caractere sérieux, solide & constant. Dur & inaccessible à la flatterie, il étoit encore moins capable de se laisser vaincre par la crainte. En effet, pendant son enfance, les peuples d'Italie, alliés des Romains, sollicitoient le droit de bourgeoisie dans Rome. Pompédius Silo, un de leurs principaux Chefs, & qui étoit logé chez Livius Drusus, s'avisa de demander en badinant au jeune M. Porcius Caton sa recommandation auprès de son oncle. L'enfant, gardant le silence, témoigna par son regard & par un air de mécontentement sur son visage, qu'il ne vouloit point faire ce qu'on lui demandoit. Pompédius Silo insista sans pouvoir rien obtenir. Enfin, il prit le jeune enfant par le milieu du corps, le porta à la fenêtre, & le balançant en-dehors, il le menaça de le laisser tomber, s'il persévéroit dans son refus. Mais, la crainte ne fit pas plus d'effet que les prieres. Aussi Pompédius Silo, en le remettant dans la chambre, s'écria: « Quel bonheur pour l'Italie, que ce ne soit là qu'un enfant! car, s'il étoit en âge d'homme, nous n'aurions pas un seul suffrage. »

Ce trait singulier de l'enfance de M. Porcius Caton prouve bien quelle étoit dès-lors son intrépidité. Il rioit peu & rarement. Il n'étoit point sujet à ces petites coleres, qui passent aussi promptement dans les enfans qu'elles s'excitent; mais, quand il faisoit tant que de se fâcher, c'étoit tout de bon; & il n'étoit pas aisé de le ramener. Du reste, doux & docile, il obéissoit volontiers à ses maîtres, mais il demandoit raison de tout; & son

38, 395. *& suiv.* Tom. VII. pag. 71. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. I. p. 351. Tom. VII. pag. 135. *& suiv.*

Précepteur, homme ſachant vivre, & qui aimoit mieux faire uſage avec ſon diſciple de la raiſon que des coups, ne manquoit pas de ſatisfaire la curioſité de cet enfant.

Une autrefois, un de ſes parens l'ayant prié avec d'autres enfans à un repas qu'il donnoit pour célébrer le jour de ſa naiſſance, tous ces enfans ſe trouvant là enſemble, & ne ſachant que faire en attendant le ſouper, ſe mirent à jouer dans un coin de la maiſon, les uns avec les autres, grands & petits. Leur jeu étoit de repréſenter un jugement dans toutes les formes; il y avoit des juges, des accuſateurs, des défendeurs & des huiſſiers pour mener en priſon ceux qui ſeroient condamnés. Un de ces enfans qui avoient été jugés, & qui étoit fort beau de viſage, fut livré à un garçon plus grand que lui, qui le mena dans une petite chambre où il l'enferma. L'enfant eut peur & ſe mit à appeller M. Porcius Caton à ſon ſecours. M. Porcius Caton, ſe doutant d'abord de ce que c'étoit, courut à la porte de la chambre, & pouſſant ceux qui ſe mettoient au-devant de lui, & qui vouloient l'empêcher d'entrer, il délivra l'enfant, & tout en colere il l'emmena dans ſa maiſon où la plupart des autres enfans le ſuivirent.

Tout cela rendit le jeune M. Porcius Caton ſi célebre, que L. Sylla, voulant donner au peuple le ſpectacle du tournoi ſacré des enfans à cheval, que les Romains appelloient *Troye*, & ayant choiſi les enfans des plus nobles maiſons, qu'il préparoit & inſtruiſoit pour cette grande journée, nomma les deux capitaines des deux bandes. Le premier fut reçu agréablement par tous les autres à cauſe de ſa mere, car il étoit fils de Métella femme de L. Sylla; mais, ils ne voulurent jamais de l'autre appellé Sextus, quoiqu'il fût propre neveu du grand Pompée, & ils ſe mirent tous à crier qu'ils ne courroient point & ne le ſuivroient point. L. Sylla leur demanda quel autre enfant ils vouloient donc qu'il mît à leur tête; ils répondirent tous M. Porcius Caton; & Sextus ſe retira, lui cédant volontairement cet honneur comme au plus digne.

L. Sylla étoit ami de ſa famille, & lui permettoit, par cette raiſon, de venir le voir quelquefois. C'étoit une faveur ſignalée; & le Précepteur du jeune M. Porcius Caton, qui ſentoit combien cette diſtinction étoit honorable & utile pour ſon éleve, le menoit ſouvent à la maiſon de L. Sylla. Tout y reſpiroit l'horreur; on n'y voyoit que têtes ſanglantes que l'on y apportoit de toutes parts, ou de malheureux citoyens que l'on en emmenoit pour les faire périr dans les tourmens. L'enfant, frappé de cet horrible ſpectacle, & voyant tout le monde gémir ſecrétement, demanda à ſon Précepteur pourquoi perſonne ne tuoit un tel Tyran. *C'eſt*, lui répon-

dit-il, *qu'on le craint encore plus qu'on ne le hait. Et que ne m'avez-vous donc*, reprit l'enfant, *donné une épée, afin que je tuasse le Tyran, & que je délivrasse ma patrie de la servitude?* Il prononça ces mots d'un ton de voix & d'un air de visage, qui firent trembler Sarpédon. C'étoit le nom du Précepteur, qui depuis ce moment observa soigneusement son Disciple, dans la crainte qu'il ne se portât à un coup hardi, auquel alors personne n'osoit penser.

Ce caractere si ferme n'étoit rien moins que farouche & insensible. Il aima tendrement son frere; & dans ses premieres années, comme un jour quelqu'un lui demanda, qui il aimoit plus que tout autre, il répondit que c'étoit son frere. On insista, & on voulut savoir à qui il accordoit le second rang dans son amitié. Il répondit que c'étoit à son frere; & pressé de nouveau, il ne donna point d'autre réponse, jusqu'à ce que celui qui lui faisoit ces questions se rebuta. Cette amitié crût avec l'âge; & lorsque M. Porcius Caton eut vingt ans, il ne soupa jamais, il ne fit aucun voyage, il ne parut jamais dans la place publique, qu'avec son frere. Il se distinguoit néanmoins de lui, en ce qu'il n'usoit point de parfums; & dans tout le reste de sa conduite il étoit exact & sévere. Aussi Cépion, lorsqu'il s'entendoit louer sur sa retenue & sa sagesse, disoit que comparé aux autres il pouvoit bien mériter quelque éloge; *mais*, ajoutoit-il, *quand je me regarde vis-à-vis de M. Porcius Caton, je me trouve un Apicius.*

M. Porcius Caton, ayant été fait Prêtre d'Apollon, se sépara de son frere, & emporta sa part de la succession aux biens paternels, qui se trouva monter à cent vingt talens. Mais, malgré tout ce bien, il mena encore une vie plus étroite & plus resserrée. Il lia sur-tout un commerce intime avec Antipater de Tyr, Philosophe Stoïcien, & s'appliqua particulierement à l'étude de la morale & de la politique, étant si enflammé d'amour pour toute vertu, qu'il paroissoit y être poussé par une inspiration divine. Il étoit surtout charmé de la beauté de la justice, mais de cette justice sévere & inflexible, qui ne mollit ni par grace, ni par faveur.

Cet excès est vicieux; car, la justice, portée à la derniere rigueur, devient souvent injustice. La justice la plus digne de l'homme, c'est une justice modérée qui se relâche quelquefois de ses droits. Cicéron, dans son oraison pour L. Licinius Muréna, reproche à M. Porcius Caton cette sévérité outrée, mais en même tems il tâche de l'excuser, en disant que tout ce qu'on admiroit dans ce grand personnage, venoit de son heureux naturel, & lui appartenoit en propre; & que ce qui lui manquoit, & qu'on auroit voulu y trouver, ne venoit que des maîtres qu'il avoit suivis, dont le sçavoir &

l'autorité

l'autorité l'avoient entraîné, & qui lui avoient enseigné que le sage ne donnoit rien à la faveur; qu'il ne pardonnoit jamais aucune faute; qu'il n'y avoit jamais que des fous & des hommes légers qui fussent touchés de pitié, & que ce n'étoit pas être homme que de se laisser appaiser & fléchir. « Les Publicains viennent vous » demander quelque grace, lui » disoient-ils, prenez bien gar» de que la faveur n'ait quelque » pouvoir sur vous. Des gens, » accablés de calamités & de » misere, viennent à vos pieds, » vous serez un méchant & un » scélérat, si la compassion vous » fait faire la moindre cho» se pour les soulager. Quel» qu'un vous avoue qu'il a fait » une faute, & il vous en de» mande pardon, c'est un crime » que de pardonner. » Telle est, ajoute Cicéron, la doctrine que M. Porcius Caton a suivie, non pas pour disputer, mais pour en faire la regle de sa vie. Cicéron lui oppose ensuite le sentiment des autres Philosophes, sur-tout d'Aristote & de Platon qui enseignent que la faveur a quelquefois du pouvoir sur l'esprit du sage; qu'il est de l'homme de bien d'avoir pitié; que tous les péchés n'étant pas égaux, les peines doivent être différentes; que l'homme constant & ferme sçait pardonner dans l'occasion; & que s'il se met quelquefois en colere, il se laisse aussi quelquefois appaiser & fléchir. Et il ajoute que si la fortune avoit jetté M. Porcius Caton entre les mains de ces maîtres, il ne seroit véritablement ni plus homme de bien, ni plus vaillant, ni plus tempérant, ni plus juste, car cela est impossible; mais, il auroit un peu plus de penchant à la douceur. Quel art, quelle délicatesse & quel éloge dans cette Censure!

M. Porcius Caton cultiva l'éloquence, comme une arme nécessaire pour défendre les droits de la justice, & pour faire valoir les bonnes raisons. Il semble néanmoins qu'il s'en cachât; car, il ne s'exerçoit point avec d'autres jeunes gens de son âge, & personne ne l'entendit jamais déclamer. Il ne cherchoit point non plus l'occasion de se produire; ensorte qu'un de ses amis lui dit un jour: *On blâme votre silence. A la bonne heure*, répondit M. Porcius Caton, *pourvu qu'on ne trouve rien à blâmer dans ma conduite. Je commencerai à parler, lorsque je serai en état de le faire de façon à ne pas mériter d'être condamné au silence.*

Il se crut néanmoins obligé de défendre par une action publique un monument de sa famille & de son nom. Les Tribuns du peuple avoient coutume de donner leurs audiences dans la Basilique Porcia, ouvrage de M. Porcius Caton le Censeur; & comme il y avoit une colomne qui embarrassoit leurs sieges, ils entreprirent de l'ôter, ou de la transporter ailleurs. Le jeune M. Porcius Caton s'y opposa, & fit sur ce sujet un discours, qui donna une idée très-avantageu-

se & de son éloquence & de la noblesse de ses sentimens. Son style n'avoit rien qui se ressentît du goût ordinaire à son âge, nulles fleurs, nulle élégance recherchée. Il étoit simple & uni, plein de choses, & ferme jusqu'à la sévérité. Du reste, la briéveté du tour qu'il donnoit à ses pensées, ne laissoit pas d'avoir de quoi plaire; & la gravité qui faisoit le fond de son caractere, se trouvoit ici tempérée par la nature de la cause qu'il défendoit, & qui lui donnoit moyen de se gagner les cœurs. On étoit charmé de voir un jeune homme prendre un intérêt vif & tendre à la mémoire du plus illustre de ses ancêtres. Sa voix étoit forte, & capable de se faire entendre d'un si grand peuple; & de plus elle se soutenoit avec une vigueur, que nulle fatigue ne pouvoit vaincre. Souvent il est arrivé à M. Porcius Caton de parler une journée entiere sans éprouver ni épuisement ni lassitude. Il eut le succès qu'il souhaitoit dans son affaire contre les Tribuns. Après quoi il rentra dans son silence, & se livra de nouveau à ses exercices.

Il ne cultiva pas uniquement son esprit; il travailla aussi à fortifier & à endurcir son corps d'une façon utile, & qui pût être de pratique. Ainsi, il s'accoutumoit à souffrir le chaud & le froid, à recevoir sur sa tête nue & le soleil & la neige, à marcher à pied non-seulement dans des promenades, mais dans des voyages, & cela en toute saison. Ses amis, qui l'accompagnoient, étoient à cheval; & M. Porcius Caton à pied se joignoit tantôt à l'un, tantôt à l'autre, pour faire la conversation tout en voyageant. Quand il étoit malade, il ne connoissoit d'autre remede que la patience & la diete. Il s'enfermoit, & ne voyoit personne, jusqu'à ce qu'il se sentît guéri.

Dans ses repas, il ne souffroit aucune distinction entre lui & ceux qu'il admettoit à sa table; & pendant long-tems il y fut très-sobre, buvant seulement un coup après le repas, ensuite de quoi il se retiroit. Mais, il s'accoutuma insensiblement à boire beaucoup, & à tenir table souvent jusqu'au matin. Ses amis l'excusoient, sur ce qu'occupé tout le jour aux affaires de la République, sans prendre aucun relâche, il n'avoit que les nuits pour jouir du plaisir de la conversation avec des gens de lettres & des Philosophes. Aussi, un certain Memmius ayant voulu, dans une assemblée, faire un reproche à M. Porcius Caton de cette pratique où il étoit, & ayant dit qu'il passoit les nuits entieres à boire, Cicéron prit sa défense, & dit à ce Censeur: « Mais, » vous ne lui reprocherez pas » au moins de passer les jours » entiers à jouer aux dés. » C'est ce qu'on pouvoit dire de mieux pour sauver l'honneur de M. Porcius Caton.

Après tout, cette apologie, assez foible en elle-même, devient absolument insuffisante, s'il est vrai, comme Jules César l'en accusoit, qu'il poussa les choses jusqu'à s'enivrer. Nous

ne savons si sur la foi d'un ennemi nous devons croire l'aventure dont nous allons parler. Mais, Jules César racontoit que M. Porcius Caton avoit été trouvé ivre au coin d'une rue par une troupe de gens du peuple, qui alloient de grand matin, selon l'usage, au lever de quelque seigneur; & que lorsqu'ils l'eurent reconnu en lui découvrant le visage, ils rougirent de honte. *Vous eussiez cru*, ajoutoit-il, *non qu'ils avoient pris M. Porcius Caton en faute, mais que c'étoit M. Porcius Caton qui les y trouvoit.* Pline a raison de remarquer que par cette réflexion Jules César loue son ennemi en même tems qu'il le blâme. Mais, il n'en est pas moins vrai que le vice de l'ivrognerie, qui est celui des portefaix & de la plus vile canaille, dépareroit beaucoup la gravité d'un personnage tel que M. Porcius Caton. C'est une pensée non-seulement absurde, mais destructive de toute morale, que celle de Séneque, son outré panégyriste & presque son adorateur, qui ose avancer qu'il est plus aisé de rendre l'ivrognerie honnête, que M. Porcius Caton vicieux.

C'étoit un homme singulier, & en qui il s'en faut bien que tout soit imitable. On peut compter, par exemple, pour un travers, quoiqu'en une matiere beaucoup moins grave, le plan qu'il s'étoit fait de contrequarrer le goût de son siecle dans des choses indifférentes. Ainsi, parce qu'il voyoit que la pourpre d'une couleur vive & éclatante étoit à la mode, il la choisissoit sombre & foncée. Souvent il paroissoit en public au milieu du jour sans tunique & en pantoufles. Plutarque a beau remarquer que M. Porcius Caton ne tiroit point de gloire de ces singularités, mais vouloit s'accoutumer à n'avoir honte que de ce qui est véritablement honteux. L'homme sage & judicieux, qui sent qu'il se singularise assez par la pratique des vertus nécessaires, évite de contredire le goût public dans des bagatelles. Les usages universels, lorsqu'ils sont innocens, l'assujettissent & le subjuguent.

La grandeur d'ame & la constance de M. Porcius Caton sont assurément admirables. Mais, il y joignoit quelquefois une hauteur & un mépris pour les autres, que Séneque peut bien prendre pour une matiere d'éloges, mais que ne loueront jamais ceux qui ont appris à distinguer l'orgueil de la vertu. « M. Porcius Caton, dit Séneque, ayant reçu un coup au » visage, ne se fâcha point, ne » se vengea point, il ne pardonna pas même l'offense, » mais il nia qu'il l'eût reçue. » Et sa pensée, selon son interprete, étoit que sa vertu l'élevoit si haut, que l'injure ne pouvoit parvenir jusqu'à lui. Il prouva plus de grandeur d'ame, au jugement de Séneque, en ne reconnoissant point qu'il eût été offensé, que s'il eût pardonné l'offense. « C'est, ajoute-t-il ail» leurs, l'espece de vengeance

» la plus insultante, que de ne pas » trouver l'offenseur digne de » sa colere. » Plusieurs rendent plus profonde une plaie, légere en soi, en voulant se venger. Celui-là est vraiment grand, qui, semblable au lion, écoute sans y faire attention les inutiles aboiemens des petits chiens. Une constance si superbe, mais si conforme aux principes de l'école Stoïcienne, est une preuve manifeste, que la Philosophie humaine ne corrige un vice que par un autre.

Ces taches sur la vie de M. Porcius Caton n'empêchent pas qu'il ne doive être regardé comme l'un des plus vertueux payens qui aient jamais été. Ainsi, par exemple, c'est une chose bien louable que dans une ville corrompue, & sous une religion licentieuse, il ait passé une jeunesse parfaitement sage, & n'ait connu que l'amour légitime pour sa femme. Il rechercha d'abord Lépida, qui avoit été promise à Métellus Scipion ; mais le mariage s'étoit rompu ; cependant, lorsque celui de M. Porcius Caton alloit se conclure, Métellus Scipion se ravisa, & fut préféré. Cet affront piqua vivement notre Philosophe. Il voulut faire un procès à Métellus Scipion; & ses amis lui ayant fait sentir le ridicule d'un tel projet, il fallut au moins qu'il se vengeât par des ïambes, dans lesquels il imita l'aigreur d'Archiloque, sans copier pourtant sa licence & ses obscénités. Quand ce feu se fut rallenti, il épousa Atilia, fille de Serranus. Mais, moins heureux que Lélius, l'ami du second Scipion l'Africain, il ne fut pas en son pouvoir de faire ensorte que ce premier engagement fût aussi le seul; & sa femme s'étant trouvée moins sage que lui, il fut obligé de la répudier, après en avoir eu deux enfans.

M. Porcius Caton servit d'abord comme volontaire dans la guerre de Spartacus, sous le Consul L. Gellius Poplicola, l'an de Rome 680, & 72 avant Jesus-Christ. Dès-lors, il s'étoit fait des admirateurs & des envieux. Le luxe & la mauvaise discipline régnoient dans l'armée Romaine. M. Porcius Caton attira sur lui tous les yeux par sa simplicité & sa modestie, soutenues de tout le courage nécessaire dans les occasions périlleuses, & de preuves fréquentes d'un esprit supérieur. Le refus qu'il fit des dons militaires que lui offroit L. Gellius, & qu'il prétendoit n'avoir pas mérités, sembla fort extraordinaire.

Il fut fait en ce tems-là une ordonnance, par laquelle il étoit défendu à ceux qui briguoient les charges d'avoir auprès d'eux de ces gens que les Romains appelloient Nomenclateurs. M. Porcius Caton, briguant la charge de Tribun des soldats, obéit seul à cette loi, & fit si bien par lui-même qu'il salua & appella par leur nom tous les citoyens. Cela déplut extrêmement à ceux mêmes qui le louoient; car, plus ils voyoient que tout ce qu'il faisoit étoit beau, plus la diffi-

culté qu'ils trouvoient à l'imiter, le leur rendoit odieux & insupportable.

Ayant donc été nommé Tribun des soldats, il fut envoyé en Macédoine. En partant pour cette Province, il mena avec lui quinze esclaves, deux affranchis & quatre amis. Sur toute la route, tant qu'il eut à voyager sur terre, il marcha, selon son usage, à pied, pendant que ses amis étoient à cheval. Arrivé à l'armée, & chargé par son Général Rubrius de la conduite d'une légion, il crut qu'en qualité d'officier revêtu d'un commandement important, c'étoit peu pour lui de se montrer personnellement vertueux, mais qu'il s'agissoit de faire de ceux qu'il avoit sous ses ordres des hommes qui lui ressemblassent. Pour y parvenir, il n'anéantit point la terreur du commandement, mais il y joignit la raison & la douceur, procédant toujours par voie de persuasion, & instruisant soit les officiers subalternes, soit les soldats, des motifs de tout ce qu'il leur commandoit; à quoi il ajoutoit les peines & les récompenses, selon la conduite que chacun avoit tenue. Ce plan lui réussit à merveille; & il seroit difficile de dire s'il rendit ses soldats plus amateurs de la paix, ou plus guerriers; plus ardens à agir, ou plus retenus par le respect des loix & de la justice. Ils étoient redoutables aux ennemis, doux & aimables aux alliés, timides pour le mal, & pleins de feu pour mériter les louanges. Quel modele pour de jeunes Colonels! Et pourquoi faut-il que de tels exemples soient si rares?

M. Porcius Caton, sans avoir agi par aucun motif d'intérêt propre, recueillit néanmoins le fruit de sa bonne conduite. On ne pouvoit rien ajouter aux sentimens d'estime, de reconnoissance, de respect & de tendresse, que ses soldats avoient pour lui. Ils le voyoient faire volontairement tout ce qu'il commandoit aux autres. Se rendre plus semblable aux simples soldats qu'aux officiers pour les habillemens, pour les équipages, pour la maniere dont il faisoit les marches, & s'élever par la dignité de ses mœurs, par la noblesse de ses sentimens, & par la supériorité de ses vues, au-dessus de tous ceux qui portoient les titres de Généraux & de Proconsuls. M. Porcius Caton en tout cela ne se proposoit que de leur inspirer l'amour de la vertu, & il leur inspiroit, sans le vouloir & sans y penser, l'amour de sa personne. Car, l'amour sincere de la vertu n'entre point dans l'ame, sans l'affection & le respect pour ceux dont on en reçoit les enseignemens. Ceux, qui se contentent de louer les gens de bien sans les aimer, rendent hommage à leur gloire, mais ils ne sont ni admirateurs ni imitateurs de leur vertu.

Le zele de M. Porcius Caton pour le Stoïcisme, étoit si grand, que pendant qu'il étoit en Macédoine Tribun des soldats, ayant entendu parler d'un Stoïcien cé-

lebre, qui se nommoit Athénodore, & qui retiré auprès de Pergame, & déjà avancé en âge, avoit résisté constamment à toutes les sollicitations de plusieurs Princes & Rois, sans se laisser jamais persuader d'abandonner sa retraite, il résolut, à quelque prix que ce pût être, de se l'attacher. Il comptoit assez sur sa vertu, pour ne pas désespérer de réussir, où tant d'autres avoient échoué. Mais, il ne crut pas néanmoins que ce fût une affaire à traiter par lettres. Il profita d'un congé de deux mois, qui étoit de regle, pour se transporter à Pergame; & ayant triomphé de la résistance d'Athénodore, il l'emmena, & revint avec lui au camp, plus fier & plus glorieux de sa conquête, que Cn. Pompée & L. Lucullus ne l'étoient d'avoir subjugué des nations & des Royaumes.

Ce fut aussi pendant qu'il étoit Tribun des soldats dans l'armée de Macédoine, que son frere Servilius Cépion, qui l'avoit accompagné, mais qui sans doute n'avoit pas d'emploi, ayant voulu faire un voyage en Asie, tomba malade à Énus en Thrace. Dès que M. Porcius Caton en sçut la nouvelle, quoiqu'il fît un gros tems, il voulut partir de Thessalonique, où il étoit; & ne pouvant avoir de grand vaisseau, il se jetta dans une petite barque avec deux amis & trois esclaves. Il courut un très-grand péril, & n'échappa à la tempête que par un bonheur inespéré. En arrivant à Énus, il trouva son frere mort. La douleur parut triompher de toute sa philosophie. Non-seulement il versa des larmes, il embrassa le mort, il tomba dans une noire tristesse; mais il fit de grandes dépenses pour la sépulture de son frere, en parfums, en étoffes précieuses, qui furent brûlés avec lui. Enfin, il lui fit ériger dans la place publique d'Énus un monument du marbre le plus précieux, qui lui couta huit talens. Ce n'étoit néanmoins qu'un cénotaphe, ou tombeau vuide, comme il paroîtra par la suite.

Ces dépenses donnerent lieu aux injustes reproches de quelques uns, qui prétendoient qu'elles ne convenoient pas à la modestie & à la simplicité dont M. Porcius Caton faisoit d'ailleurs profession. Mais, ils ne sçavoient pas, dit Plutarque, quel fonds de douceur & de tendre amitié il y avoit dans ce courage d'ailleurs si fier; & combien étoit accessible aux sentimens ce même homme qui se maintenoit invincible, soit aux voluptés, soit aux terreurs & aux périls, soit aux demandes contraires à la justice.

Il ne montra pas en cette occasion moins de générosité que de bon cœur. Les villes & les princes des environs lui envoyerent de grands présens pour honorer la mémoire de Servilius Cépion. Il ne reçut point l'argent, & il fit usage des parfums & autres choses semblables, mais ayant attention à en faire honneur à ceux de qui il les tenoit.

La succession de son frere devoit se partager entre lui & une fille en bas âge, que laissoit Servilius Cépion. Dans le partage, M. Porcius Cépion ne redemanda rien de la dépense qu'il avoit faite pour le tombeau.

C'est donc bien à tort que Jules César l'accusa, long-tems après, (sans doute dans ses Anti-Catons) d'avoir tamisé les cendres de son frere pour y chercher ce qui pourroit s'y trouver de poudre d'or, à cause des riches broderies qui avoient été brûlées avec le corps de Servilius Cépion. Ce reproche, selon que l'observe Plutarque, prouve seulement que Jules César croyoit tout permis à sa plume comme à son épée. Enfin, lorsque M. Porcius Caton, après le voyage d'Asie dont nous parlerons tout à l'heure, s'embarqua pour retourner à Rome, ses amis lui conseillerent de mettre l'urne où étoient renfermées les cendres de son frere, dans un autre bâtiment que celui qu'il montoit. M. Porcius Caton le refusa, & déclara qu'on lui arracheroit plutôt la vie, que ces cendres qui lui étoient si cheres & si précieuses, & qu'il ne se reposeroit sur personne du soin de les reporter en Italie.

Quand le tems de sa charge de Tribun des soldats fut fini, il fut reconduit en partant, non au milieu des vœux & des acclamations, comme il arrivoit à plusieurs, mais avec des démonstrations de douleurs & de respect, que l'on peut regarder comme uniques. Tout le monde étoit en pleurs; on le tenoit embrassé sans pouvoir le quitter, on lui baisoit les mains; les soldats & les peuples étendoient leurs habits sur les chemins où il devoit passer. Est-il, une joie plus douce, une gloire plus solide, que de se voir ainsi l'objet d'une tendresse & d'une estime universelles? Que l'on compare avec cette grandeur, toute fondée sur la vertu, le vain éclat que l'on est souvent curieux de se procurer par des équipages magnifiques, & par une table délicieuse. Quelle différence!

M. Porcius Caton, avant que de retourner à Rome, voulut voyager en Asie, pour visiter ce beau pays, connoître les mœurs des habitans, & s'instruire par lui-même des forces des peuples & des provinces. Il avoit encore un autre motif. Le Roi Déjotarus le prioit instamment de le venir voir; & comme ce Prince étoit un ancien ami de sa famille, il ne voulut pas lui refuser cette satisfaction. Voici de quelle façon il voyageoit. Loin d'imiter le faste des autres Sénateurs, qui exigeoient des réceptions magnifiques, & qui mettoient presque à contribution toutes les villes par où ils passoient, pour lui il évitoit soigneusement d'être à charge à personne. Il faisoit partir de grand matin son cuisinier & son boulanger, afin qu'ils arrivassent de bonne heure au lieu où ils devoient coucher. Ils entroient modestement & sans bruit dans la ville; & si M. Por-

cius Caton n'y avoit point de connoissances, ils alloient tout uniment à l'hôtellerie, & y préparoient le repas de leur maître. S'il n'y avoit point d'hôtellerie, alors ils s'adressoient au Magistrat de la ville, lui demandoient un logement, & se contentoient de celui qui leur étoit assigné. Souvent on ne tenoit aucun compte d'eux, parce qu'ils ne faisoient ni fracas ni menaces; & M. Porcius Caton, lorsqu'il arrivoit, ne trouvoit rien de prêt. On n'étoit pas fort porté à le respecter, quand on le voyoit lui-même. Assis en silence sur ses bagages, on le prenoit pour un homme obscur & timide. Quelquefois néanmoins il parloit d'un ton convenable à son rang, & mandant les Magistrats, il leur disoit : « Misérables, corrigez-» vous de cette dureté, & de » cette indifférence pour les » devoirs de l'hospitalité. Tous » ceux qui viendront dans vos » villes, ne seront pas des Ca-» tons. Ils ne demandent, pour » la plupart, qu'un prétexte » pour user de violence, com-» me ayant été négligés. Allez » au-devant de leur mauvaise » volonté par vos politesses & » par vos respects. »

On raconte qu'il lui arriva en Syrie une aventure fort plaisante. Comme il alloit entrer à Antioche, il vit devant la porte de la ville quantité d'hommes rangés en haie en fort bel ordre. D'un côté étoient les jeunes gens avec de beaux manteaux, & de l'autre les enfans magnifiquement parés. Ensuite, on voyoit marcher des hommes vêtus de robes blanches, quelques-uns mêmes avoient des couronnes, car c'étoient les Prêtres des Dieux & les Magistrats. M. Porcius Cation crut d'abord que cette procession étoit un honneur que la ville lui faisoit, & une entrée magnifique qu'elle lui avoit préparée. Il gronda donc extrêmement ses gens qu'il avoit envoyés devant, selon sa coutume, de ce qu'ils n'avoient pas empêché cette cérémonie & ce grand appareil, & commanda à ses amis, qui étoient à cheval, de descendre, & marcha avec eux à pied vers cette procession qui s'avançoit. Quand ils furent plus près, le maître des cérémonies, qui régloit toute cette marche, & qui empêchoit la foule, homme déjà âgé, tenant une baguette à la main & une couronne, s'avança vers M. Porcius Caton, qui marchoit le premier; & sans le saluer ni lui faire le moindre honneur, il lui demanda où ils avoient laissé Démétrius, & s'il arriveroit bientôt? Ce Démétrius étoit un affranchi de Cn. Pompée; & alors toute la terre, ayant les yeux attachés sur Cn. Pompée, faisoit indignement la cour à son affranchi, parce qu'il étoit tout puissant auprès de son maître. A cette demande tous les amis de M. Porcius Caton se prirent à rire avec tant de force, qu'ils ne pouvoient revenir à eux, & qu'en éclatant ainsi ils traverserent la foule. M. Porcius Caton confus s'écria : *O la malheureuse*

ville! sans dire une seule parole de plus ; mais, dans la suite, il avoit coutume de rire de sa méprise, soit qu'il la racontât ou qu'il ne fît que s'en ressouvenir.

Cn. Pompée corrigea bien par son exemple l'inattention de ceux qui méconnoissoient M. Porcius Caton, & ne lui rendoient pas ce qui lui étoit dû. Car, ce Général, dans le tems qu'il étoit à Éphese, voyant venir M. Porcius Caton, qui vouloit le saluer, sembla oublier la supériorité que lui donnoient & ses dignités, & ses victoires, & le commandement de la plus belle armée qui fût alors dans l'Empire Romain. Il se leva, courut au-devans de lui, le combla d'éloges en sa présence, & encore plus après qu'il se fut retiré; en sorte que tout le monde commença à tourner les yeux vers M. Porcius Caton ; & on admira en lui précisément ce qui lui avoit attiré le mépris, sa simplicité, sa modestie, & cette grandeur d'ame par laquelle il s'élevoit au-dessus de tout le faste extérieur. Ce qui étonna sur-tout, c'est qu'on remarquoit dans les manieres de Cn. Pompée à son égard plus de respect que d'amitié ; on sentoit qu'il l'admiroit présent, & souhaitoit son absence. Car, au lieu qu'il avoit retenu auprès de lui tous les autres jeunes Romains qui étoient venus le saluer, & les avoit engagés à faire quelque séjour, il ne fit point de pareille proposition à M. Porcius Caton, comme si un tel témoin l'eût gêné, & que vis-à-vis de lui il ne se fût pas cru Magistrat suprême & indépendant. M. Porcius Caton fut aussi presque le seul de ceux qui alloient à Rome, à qui Cn. Pompée recommanda sa femme & ses enfans, dont à la vérité il étoit parent. Depuis ce jour, ce fut à qui feroit sa cour à M. Porcius Caton ; les villes & les particuliers lui rendoient à l'envi des respects, chacun vouloit le loger chez soi, chacun l'invitoit à des repas. Mais, ni ces honneurs, ni les délices de l'Asie ne le corrompirent, & il reporta à Rome toute l'austérité de sa vertu.

Nous avons dit que le roi Déjotarus l'avoit prié de l'honorer d'une visite. Le dessein de ce Prince étoit de se lier plus étroitement avec lui, & d'assurer un puissant protecteur à sa famille & à ses enfans. M. Porcius Caton se rendit à ses désirs & vint le voir. Mais, Déjotarus ayant voulu lui offrir des présens, & lui ayant fait, pour l'engager à les recevoir, de trop vives instances, le sévere Romain s'en tint si offensé, qu'étant arrivé sur le soir, il ne passa que la nuit chez son hôte, & repartit le lendemain à la troisieme heure du jour. Déjotarus ne se rebuta pas ; & M. Porcius Caton, en arrivant à Pessinonte, trouva de nouveaux présens, & une lettre du Prince, qui le conjuroit, ou de les recevoir, ou du moins de permettre à ses amis de les partager entre eux. « Vos amis, » lui disoit-il, dans sa lettre,

» méritent de se ressentir de » l'honneur qu'ils ont de vous » être attachés ; & votre for- » tune n'est pas assez grande » pour les récompenser digne- » ment. » Les amis de M. Porcius Caton se laissoient tenter ; mais, pour lui, il demeura inflexible, & renvoya les présens, disant qu'on ne manquoit jamais de prétexte pour s'autoriser à accepter les dons qui contentent la cupidité ; & qu'il feroit part à ses amis de ce qu'il posséderoit ou auroit acquis par des voies légitimes & honorables. Après avoir visité toute l'Asie & la Syrie, M. Porcius Caton revint à Rome, & partagea son tems entre l'étude du cabinet avec le stoïcien Athénodore, & les affaires de ses amis dans la place publique, jusqu'à ce qu'il songeât à demander la Questure.

Avant que de se mettre sur les rangs pour être nommé Questeur, il s'instruisit à fond des devoirs & des droits de la charge à laquelle il aspiroit ; il étudia les loix qui y avoient rapport ; il consulta ceux qui avoient en ce genre des lumieres & de l'expérience ; en un mot, il prit une connoissance exacte de tout ce qui appartenoit à cette Magistrature. Aussi, dès qu'il y entra, il fit un grand changement parmi les subalternes qui occupoient le bureau de la Questure, & en particulier parmi les Greffiers.

Ces Officiers, qui étoient à vie, & par les mains desquels passoient sans cesse les registres publics & toutes les affaires, ayant à travailler sous de jeunes Magistrats, qui ordinairement, par leur inexpérience & leur ignorance, avoient encore besoin de maîtres & de précepteurs, faisoient les importans ; & au lieu d'être soumis comme ils le devoient aux ordres des Questeurs, ils prétendoient les gouverner, & être eux-mêmes en quelque façon les Magistrats. M. Porcius Caton, qui n'apportoit pas à cette charge seulement le nom & le titre, mais la capacité & les lumieres, apprit à ces orgueilleux Greffiers leur devoir, & les réduisit aux fonctions de simples Officiers, qui devoient exécuter les ordres de leurs supérieurs. Ils prétendirent résister, & faisant leur cour aux autres Questeurs, ils se liguerent tous contre le seul M. Porcius Caton. Mais lui, découvrant les fripponneries des uns, convinquant les autres d'ignorance, il les obligea tous de plier. Il fit même un ou deux exemples sur ceux qui s'étoient rendu coupables de malversations ; & sa fermeté fit comprendre qu'il n'y avoit nul quartier à attendre de lui. Ainsi, M. Porcius Caton rétablit l'ordre, & se remit lui & ses Collegues en pleine possession de tous les droits qui appartenoient à leurs charges. Après cette réforme, il rendit le bureau de la Questure plus auguste que le Sénat même, & l'on disoit communément que M. Porcius Caton avoit élevé la

Questure à la dignité du Consulat.

Les Questeurs avoient la garde du trésor, & le maniement des deniers publics. M. Porcius Caton reconnut qu'il restoit de vieilles dettes non acquittées, soit de la République envers les particuliers, soit des particuliers envers la République. Il fit cesser ce désordre; il ne voulut point que l'État ni fît injustice, ni la souffrît; il exigea rigoureusement de ceux qui devoient; il paya promptement & volontiers ce qui étoit dû; en sorte que tout le peuple fut frappé d'étonnement & de respect pour un Magistrat qui réprimoit la fraude, & ne sçavoit ce que c'étoit que de la commettre, qui forçoit à rendre ceux qui s'étoient flattés de retenir, & rendoit à ceux qui n'espéroient plus de recevoir.

C'étoit sur les ordonnances des Consuls & du Sénat que les Questeurs vuidoient leurs mains. Il s'y glissoit souvent des fourberies, sur lesquelles ses prédécesseurs, gagnés par sollicitations & par intrigues, fermoient les yeux. M. Porcius Caton ne souffrit rien de tel; & il porta si loin le scrupule, qu'un jour qu'on lui présentoit un décret sur lequel il avoit quelque doute, quoique plusieurs témoins lui en attestassent la vérité, il ne voulut point le coucher sur son registre, que les Consuls eux-mêmes ne fussent venus le reconnoître, & le certifier avec serment.

Une chose qui plut extrêmement au peuple, c'est qu'il entreprit ces infâmes assassins, à qui L. Sylla avoit donné des gratifications considérables sur le trésor pour le meurtre des proscrits. Tout le monde les détestoit. M. Porcius Caton seul osa les attaquer, & leur arracha le cruel salaire qu'ils avoient reçu, en leur reprochant en même tems toute l'horreur & toute l'indignité de leur crime.

Il s'attira encore de grands applaudissemens par son assiduité infatigable, & par son exactitude parfaite à tout ce qui intéressoit les fonctions de sa charge. Jamais aucun de ses Collegues n'arriva avant lui au bureau, & n'en sortit après lui. Il ne manquoit aucune assemblée, soit du Sénat, soit du peuple, pour tenir en respect ceux qui par une facilité mal entendue, faisoient largesse des deniers publics, & qui accordoient souvent à la faveur, ou des gratifications, ou des remises de ce qui étoit dû à l'État. Par une conduite si bien soutenue, M. Porcius Caton, écartant d'une part les Cycophantes, & ceux qui font métier de vexer les Citoyens par des avanies & des chicanes au profit du fisc, & de l'autre remplissant d'argent les coffres de la République, fit voir que l'État pouvoit être riche sans faire d'injustice aux particuliers.

Dans les commencemens, son austérité & sa roideur déplaisoient à ses Collegues. Mais

ensuite, ils furent charmés d'avoir son nom à opposer à toutes les sollicitations injustes, dont ils auroient eu peine à se défendre. M. Porcius Caton leur servoit d'excuse, & il prenoit sur lui sans peine tout l'odieux des refus.

Le dernier jour de sa Magistrature, après avoir été reconduit chez lui par tous les Citoyens, il apprit que Marcellus son collegue, qui étoit resté au bureau de la Questure, y étoit comme assiégé par un grand nombre de personnes puissantes qui vouloient obtenir ou plutôt extorquer de lui une gratification déraisonnable & injuste. Marcellus étoit ami de M. Porcius Caton dès l'enfance, & bien intentionné, mais foible, & peu capable de résister aux prieres & aux importunités. M. Porcius Caton revint au bureau, & trouvant la chose faite, & l'acte déjà dressé & signé, il demande cet acte, & l'efface en présence de Marcellus, sans que celui-ci dît un seul mot. Il l'emmene ensuite, & le remet à son logis; & Marcellus sentit si bien que M. Porcius Caton avoit raison, qu'il ne lui fit jamais de plaintes ni de reproches à ce sujet, & n'en demeura pas moins son ami.

Sorti de la Questure, il ne devint pas pour cela indifférent à ce qui touchoit le bureau des Questeurs. Il avoit des esclaves chargés de lui tenir un journal de toutes les affaires qui s'y traitoient. Lui-même, il acheta cinq talens des registres qui contenoient toute l'administration des finances depuis L. Sylla jusqu'à sa Questure, & il les feuilletoit sans cesse, pour se mettre parfaitement au fait.

Sa fidélité à remplir les devoirs de Sénateur, est quelque chose d'admirable. Il entroit le premier au Sénat, & en sortoit le dernier; & comme il se passoit souvent un tems considérale avant que la Compagnie fût assemblée, il apportoit un livre, & lisoit en attendant que la délibération commençât. Jamais il ne s'éloigna de la ville aux jours où le Sénat devoit se tenir. Cn. Pompée, dans la suite, le trouvant toujours en son chemin, lui fit tendre des pieges, & l'engagea dans différentes affaires qui l'obligeoient quelquefois de s'absenter. M. Porcius Caton sentit bientôt la ruse, & prit son parti de préférer l'assiduité au Sénat à toute autre occupation. Car, comme ce n'étoit ni l'amour de la gloire, ni l'intérêt, ni une espece de hazard, ainsi qu'il arrive à bien d'autres, qui l'avoient jetté dans le maniement des affaires publiques, mais qu'il s'y étoit attaché par principe, & parce qu'il étoit persuadé qu'un Citoyen se doit à sa patrie; il se croyoit tenu de travailler au bien de l'État avec plus d'exactitude qu'une abeille, dit Plutarque, ne travaille à sa ruche. Non content des objets & des affaires qu'il avoit sous les yeux, il étendoit ses soins & sa vigilance sur les provinces. Il

se faisoit instruire de tout ce qui s'y passoit ; décrets, jugemens, évenemens importans & qui pouvoient avoir des suites, tout lui étoit mandé par les hôtes & les amis qu'il avoit en différens endroits de l'Empire.

Une conduite si parfaite dans toutes ses parties lui fit une réputation étonnante. Son nom étoit presque cité comme le nom de la vertu. Un Avocat en plaidant dit un jour, qu'un seul témoin, quand ce seroit M. Porcius Caton, ne suffisoit pas pour appuyer un jugement. C'étoit même déjà comme une espece de proverbe; quand on parloit de choses étranges & incroyables, la plupart des gens disoient : *Cela ne seroit pas croyable, quand même ce seroit Caton qui le diroit.* Un jour, dans le Sénat, un homme vicieux & débauché s'étant avisé de faire l'éloge de la simplicité & de la tempérance, quelqu'un lui dit : *Qui peut vous supporter, vous qui êtes riche comme M. Crassus, qui vivez comme L. Lucullus, & qui parlez comme M. Porcius Caton ?*

La sévérité avec laquelle M. Porcius Caton avoit fait rendre aux meurtriers des proscrits les sommes qu'ils avoient reçues du trésor, fraya le chemin à Jules César pour parvenir à les condamner comme coupables de meurtre. C'est peut-être la seule occasion d'affaires publiques où M. Porcius Caton & Jules César se soient trouvés réunis de sentiment. Ces condamnations appartiennent à l'année 64 avant J. C.

Cependant, les amis de M. Porcius Caton le pressoient de penser à la charge de Tribun du peuple ; mais, il ne crut pas qu'il fût encore tems, & dit qu'il en étoit de la puissance & de l'autorité de cette charge, comme d'une médecine très-forte, & qu'il ne falloit y avoir recours que dans une grande nécessité. Comme il se trouvoit dans ce tems-là d'un fort grand loisir, n'y ayant point d'affaires publiques fort pressées, il fit provision de livres, prit avec lui quelques Philosophes, & partit pour ses terres de la Lucanie, où il avoit des maisons dont le séjour étoit fort agréable. En chemin, il rencontra quantité de sommiers, beaucoup de bagages & un grand train. Il demanda qui c'étoit ; & on lui dit que c'étoit Q. Cécilius Métellus Népos qui s'en retournoit à Rome pour demander le Tribunat. A ces mots, M. Porcius Caton s'arrêta sans dire une seule parole; & après avoir pensé quelque tems, il commanda à ses valets de rebrousser chemin. Ses amis paroissant étonnés de ce changement si prompt, il leur dit : « Ne sçavez-vous pas que » Q. Cécilius Métellus Népos » est déjà très-redoutable par sa » folie ? Et aujourd'hui, qu'il » va à Rome, attiré par Cn. Pom» pée, il tombera dans le Gou» vernement comme la foudre, » & écrasera & embrasera tout. » Il n'est donc plus tems d'aller » à la campagne se divertir ; il » faut aller traverser cet hom» me & le faire échouer, ou

» périr glorieusement en com» battant pour la liberté. » Cependant, sur les remontrances de ses amis, qui lui représenterent que l'affaire de Q. Cécilius Métellus Népos n'iroit pas si vîte, il alla faire un tour dans ses terres où il ne fit pas un long séjour, & retourna promptement à Rome.

Il arriva le soir fort tard, & dès le lendemain matin, il parut dans la place, se mettant au rang de ceux qui aspiroient au Tribunat. D'abord, il n'avoit avec lui qu'un petit nombre d'amis. Mais, lorsque ses intentions furent connues, tout ce qu'il y avoit de bons Citoyens & d'honnêtes gens s'empresserent autour de lui, l'exhortant, l'encourageant, & lui protestant qu'ils sentoient bien que ce n'étoit pas M. Porcius Caton qui auroit obligation à ceux qui lui donneroient la charge, mais que ce seroit la République qui auroit grande obligation à M. Porcius Caton, de ce qu'ayant laissé passer des tems où il auroit pu exercer le Tribunat avec une pleine tranquillité, il s'y présentoit maintenant pour combattre, non sans péril, en faveur de la liberté & des loix.

Ayant donc été nommé Tribun du peuple avec Q. Cécilius Métellus Népos & huit autres, & voyant qu'on achetoit à prix d'argent les voix pour l'élection des Consuls, il fit un beau discours dans lequel il tança rudement le peuple, & finit en protestant avec serment qu'il accuseroit & poursuivroit en justice celui qui auroit donné de l'argent, qui que ce pût être; il excepta seulement D. Junius Silanus à cause de l'alliance; car celui-ci avoit épousé Servilia, sœur de M. Porcius Caton. Voilà pourquoi il ne fit contre lui aucune poursuite, lorsqu'il s'attacha à poursuivre L. Licinius Muréna, qui, à force d'argent, s'étoit fait nommer collegue de D. Junius Silanus au Consulat.

C'étoit l'usage que l'accusé donnât à l'accusateur une espece de gardien & de surveillant, pour l'accompagner par-tout, pour éclairer toutes ses démarches, & en instruire exactement celui qui y avoit un si grand intérêt. L'homme de confiance que L. Licinius Muréna avoit chargé de cette commission, rémarquant la simplicité & la candeur avec laquelle M. Porcius Caton agissoit, nulle ruse, nul détour, nulle finesse, en fut frappé d'admiration; & de son côté, il agit avec lui si franchement, que les matins, en venant sur la place, il lui demandoit s'il s'occuperoit ce jour-là de ce qui regardoit l'accusation; & si M. Porcius Caton lui répondoit que non, il s'en alloit, comptant pleinement sur sa parole. M. Porcius Caton n'en attaqua pas L. Licinius Muréna avec moins de force & de véhémence; jusques-là qu'il n'épargna pas même Cicéron son avocat & actuellement consul.

Dans le plaidoyer que ce dernier prononça en cette occasion, il comble M. Porcius Caton d'éloges; il loue en lui l'élévation

d'ame, la tempérance, la magnanimité, enfin toutes les vertus qui font le grand homme. Mais, il tourne en ridicule la doctrine des Stoïciens, pour laquelle l'attachement & le zele de M. Porcius Caton étoient connus. Il choisit parmi les opinions de ces Philosophes tout ce qu'il y a de plus outré & de plus déraisonnable; que le Sage est beau, quand même il seroit difforme comme un Thersite; qu'il est riche, quand même il seroit dans la mendicité; Roi, quand même il seroit esclave; & que tous ceux qui n'atteignent point à la sublime perfection du Sage, sont des esclaves fugitifs, des exilés, des ennemis, des fous; que tous les péchés sont égaux; que la faute la plus légere est un crime abominable; & que celui qui tue un coq sans raison & sans besoin, est aussi coupable que le fils dénaturé qui étrangleroit son pere. On sent assez combien ces maximes sont extravagantes, & comment le ridicule jetté par Cicéron sur la doctrine, tomboit par contre-coup sur celui qui l'avoit embrassée, & qui en faisoit profession ouverte. Aussi, M. Porcius Caton lui-même ne put-il s'empêcher de rire, au moins d'un ris forcé; & il dit en affectant une équivoque un peu piquante: *Nous avons un Consul tout-à-fait plaisant.*

L. Licinius Muréna fut absous, & M. Porcius Caton n'eut pas lieu de s'en repentir. L. Licinius Muréna n'en usa point avec lui comme un méchant, un vindicatif, ou un insensé; car, pendant son Consulat, il se servit sur-tout de ses conseils dans les affaires les plus importantes, & persévéra jusqu'à la fin à le respecter, à l'honorer & à le croire. C'étoit M. Porcius Caton lui-même qui s'attiroit ce respect & cette confiance; car, il n'étoit terrible & redoutable que dans les assemblées du peuple & dans le Sénat, & toujours pour le maintien de la justice; par-tout ailleurs, il étoit plein de bonté, de douceur & d'humanité pour tout le monde.

Avant qu'il fût nommé Tribun, il servit beaucoup Cicéron dans toutes les affaires les plus importantes qu'il eut à soutenir pendant son Consulat; surtout, il l'aida infiniment à couronner d'une fin glorieuse ces actions très-grandes & très-belles qu'il avoit faites contre L. Catilina. Le complot que ce dernier avoit formé contre la République, ayant été découvert, Cicéron, comme tout le monde le sçait, porta l'affaire au Sénat. D. Junius Silanus qui opina le premier, dit qu'il étoit d'avis qu'on devoit faire souffrir aux conjurés la derniere peine. Ceux qui opinerent ensuite furent du même avis, jusqu'à Jules César, qui fut d'un avis contraire. Et par un discours plein d'insinuation & d'humanité, il représenta qu'il y auroit de l'injustice à faire mourir les conjurés sans aucune forme de justice, & conclut qu'on devoit les tenir resserrés dans une prison étroite, jusqu'à

ce qu'on en eût plus amplement informé. Cela fit changer d'avis tous les Sénateurs, par la crainte qu'ils eurent du peuple. D. Junius Silanus lui-même réforma ou expliqua son opinion, en disant qu'il n'avoit pas opiné à la mort, mais à la prison, parce que pour un Romain la prison est la derniere de toutes les peines.

Ce changement de ceux qui avoient opiné les premiers, fit que ceux qui opinerent ensuite embrasserent tous le parti de la douceur. Mais, M. Porcius Caton, s'élevant contre cet avis, le foudroya par un discous plein d'une éloquence véhémente, qui étoit encore aiguisée par la colere & par la passion. Il reprocha à D. Junius Silanus la lâcheté de son changement, & entreprit même Jules César, en faisant entendre qu'avec ces manieres populaires & ces discours pleins d'humanité, il tendoit à renverser la ville & à épouvanter le Sénat; au lieu qu'il devroit craindre lui-même, & s'estimer bienheureux s'il pouvoit paroître innocent de tout ce qui avoit été fait, & se mettre à couvert de tout soupçon, lui qui vouloit ainsi ouvertement & audacieusement enlever à la justice des traîtres, ennemis déclarés de Rome; & qui, avouant qu'il n'avoit aucune compassion de cette ville qui lui avoit donné la naissance, de cette ville si grande, si noble, qui s'étoit vue sur le point d'être entierement exterminée, réservoit toute sa pitié & toutes ses larmes pour des scélérats qui n'auroient jamais dû naître, & paroissoit inconsolable de ce que par leur mort on alloit délivrer Rome de tous les meurtres & de tous les autres dangers dont ils la menaçoient.

Un discours si plein de fermeté fit changer tous les avis, de sorte que les conjurés furent condamnés à mort. Que s'il faut relever, dit Plutarque, jusqu'aux moindres traits des mœurs, parce que notre principal dessein est de faire le portrait de l'ame, on dit que, pendant que le débat de Jules César & de M. Porcius Caton étoit dans sa plus grande force, & que tous les Sénateurs avoient les yeux attachés sur eux, on apporta un billet à Jules César. Cela fut d'abord suspect à M. Porcius Caton, qui ne manqua pas de lui en faire un crime; de maniere que plusieurs des Sénateurs déjà émus, ordonnerent que ce billet fût lu devant tout le monde. Jules César le donna sur le champ à M. Porcius Caton qui étoit auprès de lui; & M. Porcius Caton n'y eut pas plutôt jetté les yeux, qu'il vit que c'étoit une lettre d'amour que sa sœur Servia écrivoit à Jules César, dont elle étoit éperdument amoureuse, & qui l'avoit corrompue; il la rejetta donc à Jules César, en lui disant: *Tiens, ivrogne*, & continua son discours.

Après que plusieurs complices de L. Catilina eurent été exécutés, Jules César, pour se mettre à couvert des accusations

qu'on

qu'on avoit formées contre lui en plein Sénat, se retira vers le peuple, continuant à troubler tout & à attirer à lui tous les mauvais sujets, & tous ceux qui ne demandoient qu'à renverser la République. Alors, M. Porcius Caton, qui craignoit l'effet de ces pernicieux desseins, persuada au Sénat de gagner la populace indigente & toujours ameutée pour les séditions; en la faisant comprendre dans la distribution de bleds que l'on faisoit au peuple. Cette largesse & cette humanité sauverent alors la République des troubles & des malheurs dont elle étoit menacée. Mais, d'un autre côté, Q. Cécilius Métellus Népos, qui étoit entré dans son Tribunat, tenoit des assemblées séditieuses, & proposa un décret qui portoit que Cn. Pompée seroit rappellé incessamment en Italie, & qu'il viendroit avec son armée garder & défendre Rome qui étoit en grand danger par les attentats de L. Catilina. Ce beau discours n'étoit qu'une couverture spécieuse & honnête; l'esprit & le but de ce décret étoient de mettre toutes les affaires entre les mains de Cn. Pompée, & de le rendre le chef & le maître de l'Empire.

Le Sénat s'étant assemblé, M. Porcius Caton ne tomba pas sur Q. Cécilius Métellus Népos avec sa violence ordinaire; mais, il lui fit des remontrances pleines d'honnêteté & de modération. Il alla même à la fin jusqu'à lui faire des prieres; & il loua extrêmement la maison de Q. Cécilius Métellus Népos, comme une maison qui avoit toujours tenu le parti de l'Aristocratie. Q. Cécilius Métellus Népos, plus enflé encore par cette modération de M. Porcius Caton, & le regardant déjà avec mépris, comme un homme qui cédoit & qui craignoit, s'emporta jusqu'à faire les plus fieres menaces, & à tenir les discours les plus hautains, déclarant qu'il feroit malgré le Sénat tout ce qu'il avoit entrepris. Alors, M. Porcius Caton, changeant tout à coup de visage & de ton, s'emporta à son tour contre lui avec beaucoup de véhémence; & après lui avoir parlé avec beaucoup d'aigreur, il ajouta, en haussant la voix, que, tant qu'il seroit vivant, jamais Cn. Pompée n'entreroit en armes dans Rome.

Ces emportemens des deux côtés firent juger au Sénat, que ni l'un ni l'autre n'étoient de sens rassis, & qu'ils ne se servoient point de leur raison; car, d'un côté, la conduite de Q. Cécilius Métellus Népos étoit une fureur aveugle, qui par un excès de méchanceté, se portoit à tout perdre & à mettre tout en combustion; & de l'autre côté, la vertu de M. Porcius Caton étoit un enthousiasme qui le portoit toujours à combattre pour l'honnêteté & pour la justice.

Le jour que le peuple avoit pris pour donner ses suffrages sur ce décret, Q. Cécilius Métellus Népos parut à la place publique, accompagné de tous ses gens &

d'un grand nombre d'étrangers, de gladiateurs & d'esclaves, qui tous armés se mirent en ordre de bataille. Il étoit suivi d'une grande partie du peuple, qui désiroit Cn. Pompée dans l'espérance de quelque changement; & son parti étoit fortifié par tout le crédit de Jules César qui étoit alors Préteur ; au lieu que M. Porcius Caton avoit bien de son côté les principaux des citoyens qui entroient dans son ressentiment, mais ils prenoient plutôt part à l'offense, qu'ils ne l'aidoient à la repousser ; de sorte que le danger où il alloit s'exposer, tenoit toute sa maison dans l'abattement & dans la crainte.

La plupart de ses amis & de ses parens se rendirent la veille chez lui, & passerent tout le soir & toute la nuit sans manger & sans se coucher; sa femme & ses sœurs fondoient en larmes & déploroient leur malheur; mais, pour lui, il leur parloit à tous avec beaucoup de fermeté & de courage, les consolant & les fortifiant. Il soupa à son ordinaire, se coucha & dormit tranquillement, jusqu'au matin que Munatius Thermus, l'un de ses Collegues au Tribunat, l'éveilla. Ils allerent donc ensemble à la place, accompagnés de peu de gens; mais, à mesure qu'ils avançoient, ils en trouvoient beaucoup qui venoient au-devant d'eux pour les avertir de se tenir sur leurs gardes.

Quand ils furent arrivés à l'entrée de la place, M. Porcius Caton, s'étant arrêté & voyant le temple de Castor & de Pollux environné d'hommes armés, l'escalier occupé par des gladiateurs, & tout au haut Q. Cécilius Métellus Népos assis à côté de Jules César, se tourna vers ses amis, & leur dit : « O la » grande audace de ce poltron » qui, contre un homme nu & » sans armes, a assemblé tant » de gens armés ! » En finissant ces mots, il s'avança avec Munatius Thermus. Ceux, qui gardoient l'escalier, s'ouvrirent pour le laisser passer, & ne voulurent donner passage à aucun autre ; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que M. Porcius Caton, ayant pris Munatius Thermus par la main, lui fit fendre la presse & le tira après lui. Quand il eut monté l'escalier, il alla s'asseoir entre Q. Cécilius Métellus Népos & Jules César, pour les empêcher de se parler à l'oreille, ce dont ils furent fort embarrassés, ne sçachant quel parti prendre. Mais, tous les honnêtes gens, voyant & admirant le visage ferme de M. Porcius Caton, son intrépidité & son audace, s'approcherent, lui criant de n'avoir aucune crainte & de demeurer dans sa place sans bouger, & s'encourageant & s'exhortant les uns les autres à se tenir bien ensemble & à ne pas abandonner la liberté & celui qui combattoit pour elle.

Alors, un des Greffiers ayant pris le décret pour en faire la lecture à l'assemblée, & M. Porcius Caton ne voulant pas le souffrir, Q. Cécilius Métellus

Népos le prit & commença à le lire; mais, M. Porcius Caton le lui arracha. Q. Cécilius Métellus Népos qui le sçavoit par cœur, se mit à le réciter. Munatius Thermus lui mit la main sur la bouche & lui étouffa la voix. Q. Cécilius Métellus Népos, voyant donc ces deux hommes obstinés à s'opposer à lui & à le combattre sans en venir aux mains, & s'appercevant que le peuple se rangeoit de leur côté, eut enfin recours à ce qui pouvoit assurer le succès de son entreprise, & ordonna que les gens armés qu'il avoit dans sa maison, accourussent avec de grands cris en semant par tout la terreur.

Cet ordre étant exécuté, le peuple plein d'effroi se disperse, & M. Porcius Caton demeure là tout seul, exposé à une grêle de pierres & de bâtons qu'on lui jettoit d'en haut. L. Licinius Muréna, le même qu'il avoit accusé d'avoir acheté le Consulat, ne l'abandonna point dans ce danger; mais, le couvrant de sa robe, il cria à ceux qui lui jettoient des pierres, de s'arrêter; & enfin il fit tant par ses prieres & par ses remontrances, qu'il l'obligea de quitter la place, & que le tenant toujours entre ses bras, il le mena dans le temple de Castor & Pollux. Alors, Q. Cécilius Métellus Népos, voyant le tribunal abandonné, ses ennemis en fuite, & la place déserte, crut qu'il avoit tout gagné, commanda à ses gens armés de se retirer; & s'avançant doucement, il tacha de faire passer son décret. Mais, ceux qui lui étoient opposés, revenus promptement de leur effroi, retournerent incontinent sur la place, en jettant de grands cris qui marquoient leur résolution & leur courage.

Le trouble & la frayeur s'emparerent d'abord de Q. Cécilius Métellus Népos & de ses adhérans, qui crurent qu'ils avoient recouvré des armes, & que c'étoit ce qui les faisoit revenir contre eux avec tant de fierté & d'audace. Ils prennent donc la fuite à leur tour, il n'y en eut pas un seul qui demeurât sur la place. S'étant donc tous dispersés les uns d'un côté, les autres de l'autre, M. Porcius Caton revient; & louant & encourageant le peuple, il fait tant que l'on se range de son côté pour opprimer Q. Cécilius Métellus Népos par toute sorte de voies.

Le Sénat s'assemble en même tems, & ordonne de nouveau de secourir M. Porcius Caton & de combattre contre une loi qui excitoit dans Rome une furieuse sédition & une guerre civile. Q. Cécilius Métellus Népos persistoit dans son opiniâtreté & dans son audace; mais, voyant les siens étonnés & effrayés de la fermeté de M. Porcius Caton, & persuadés qu'il n'étoit pas possible de le vaincre ni d'en venir à bout en aucune maniere, tout d'un coup, lorsqu'on s'y attendoit le moins, il vint à la place publique, assembla le peuple, dit beaucoup de choses contre M. Porcius Caton pour attirer sur lui la haine publique, &

cria qu'il vouloit fuir la tyrannie de cet homme, & ne point tremper dans la conspiration qu'il avoit faite contre Cn. Pompée, & dont la ville auroit bientôt sujet de se repentir, après avoir rejetté un si grand personnage. En même-tems, il partit pour aller en Asie informer Cn. Pompée de tout ce qui s'étoit passé.

Voilà donc M. Porcius Caton dans une fort grande réputation & dans une haute estime, pour avoir ainsi soulagé Rome du pesant fardeau du Tribunat, & détruit en quelque sorte dans Q. Cécilius Métellus Népos seul toute la puissance de Cn. Pompée. Mais, ce qui le fit encore plus estimer, c'est que le Sénat voulant noter d'infamie Q. Cécilius Métellus Népos, & le déposer de sa charge, il ne voulut pas le permettre, s'y opposa de toute sa force, & pria le Sénat qu'en sa faveur il lui épargnât cet affront. Le peuple prit pour une grande marque de sa modération & de son humanité, de n'avoir pas voulu fouler aux pieds son ennemi, & lui insulter après l'avoir abattu par la force. Les gens sages trouverent que c'étoit une action pleine de prudence & très-utile à la République, de n'avoir pas irrité Cn. Pompée, en se portant à cette extrêmité contre Q. Cécilius Métellus Népos.

A peu près, vers ce tems-là, L. Lucullus, de retour de la guerre dont il sembloit que Cn. Pompée lui avoit ravi la couronne en lui enlevant la gloire de l'avoir finie, se vit en danger d'être privé de l'honneur du triomphe par l'opposition que lui fit C. Memmius, en le chargeant de plusieurs choses devant le peuple, plus pour faire sa cour à Cn. Pompée que pour aucune haine particuliere qu'il eût pour lui. Mais, M. Porcius Caton, tant à cause de l'alliance qu'il avoit contractée avec L. Lucullus, en lui donnant en mariage sa sœur Servilie, que parce qu'il trouvoit cette action injuste & indigne, s'opposa à C. Memmius, & soutint pour l'amour de L. Lucullus, une infinité d'accusations & de calomnies, qui le firent enfin déposer de sa charge, comme d'une violente tyrannie qu'il exerçoit contre le peuple; mais, tout chassé qu'il étoit, il eut encore assez de force pour contraindre C. Memmius à se retirer des assemblées & à éviter la lice.

L. Lucullus, ayant obtenu l'honneur du triomphe, s'attacha plus fortement à M. Porcius Caton qu'il regardoit comme le plus fort rempart & le boulevart le plus assuré contre la puissance de Cn. Pompée. Alors, Cn. Pompée, revenant de ses expéditions tout brillant de gloire, & dans la confiance que la réception éclatante & pleine de marques d'affection qu'on lui avoit faite par toute l'Italie, étoit un gage qu'il ne lui seroit rien refusé de tout ce qu'il demanderoit à ses citoyens, envoya quelques-uns de ses gens prier le Sénat de différer l'élection des Consuls

jusqu'à son arrivée, afin qu'étant présent il pût favoriser la poursuite de L. Pison, & solliciter pour lui. La plupart des Sénateurs y donnoient déjà les mains; mais, M. Porcius Caton s'y opposa vivement, non qu'il comptât ce délai pour quelque chose, mais c'est qu'il vouloit ruiner cette tentative de Cn. Pompée & rogner les aîles à ses espérances, pour le détourner d'entreprendre de ces sortes de nouveautés; & dans un moment il fit tellement changer le Sénat, que la demande de Cn. Pompée lui fut refusée, & que l'avis contraire passa.

Cela indisposa extrêmement Cn. Pompée qui, voyant bien que, s'il n'avoit M. Porcius Caton pour ami, il trouveroit en lui un puissant obstacle à tout ce qu'il entreprendroit, envoya chercher Munatius Thermus, l'intime ami de M. Porcius Caton, & le pria de lui aller demander de sa part deux nieces qu'il avoit, & qui étoient en âge d'être mariées, l'aînée pour lui, & la cadette pour son fils aîné. D'autres disent que ce n'étoient pas ses nieces, mais ses propres filles qu'il fit demander. Munatius Thermus ayant fait la proposition à M. Porcius Caton, à sa femme, & à ses sœurs, toutes ces femmes parurent très-satisfaites de cette alliance à cause de la grandeur & de la dignité du personnage qui s'offroit. Mais, M. Porcius Caton, sans différer un moment, sans autre réflexion, & frappé tout d'un coup des vues de Cn. Pompée, répondit : « Retournez-» vous-en, Munatius Thermus, » retournez-vous-en bien vîte, » & dites à Cn. Pompée que M. » Porcius Caton n'est point pre-» nable par le côté des femmes; » qu'il fait véritablement grand » cas de son amitié, & que, » tant qu'il ne poursuivra que » des choses justes, il trouvera » en lui une amitié plus solide » & plus ferme que toutes les » alliances les plus étroites; » mais que jamais M. Porcius » Caton ne donnera à Cn. Pom-» pée des ôtages contre sa pa-» trie. » Ces femmes furent fort mécontentes de ce refus de M. Porcius Caton; ses amis même blâmerent fort sa réponse qu'ils trouverent incivile & trop fiere.

Plutarque juge que M. Porcius Caton poussa ici trop loin l'austérité; que s'il eût consenti aux mariages proposés, il auroit prévenu l'alliance de Cn. Pompée avec Jules César, qui pensa causer la ruine de l'Empire, & qui causa celle du Gouvernement; enfin que M. Porcius Caton en craignant de prendre part aux fautes légeres de Cn. Pompée, l'exposa à devenir, comme il arriva en effet, l'appui & le soutien des plus grandes & des plus pernicieuses injustices. Nous craignons que cet Historien, si sage d'ailleurs, n'ait jugé que par l'évenement. Et qui peut répondre que Jules César, quand même il ne seroit pas devenu le beau-pere de Cn. Pompée, n'eût pas trouvé dans leur ambition

commune, & dans la supériorité de son génie, de quoi former cette union, nécessaire à ses vues, & fatale à la liberté? Pour nous, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer une vertu, qui n'est point éblouie par l'éclat de la fortune, & qui dans des engagemens très-innocens par eux-mêmes prévoit & craint la nécessité de concourir dans la suite aux abus & au violement des loix. C'est ainsi que penserent les personnes même les plus intéressées à la chose, & qui avoient d'abord blâmé la roideur de M. Porcius Caton.

Quelque tems après, il arriva que Cn. Pompée, ménageant le Consulat pour un de ses amis, envoya distribuer de l'argent dans les tribus. Cette corruption fut d'abord divulguée; car, on sçut que cet argent avoit été compté dans les jardins même de Cn. Pompée. M. Porcius Caton ne manqua pas d'abord de dire à ses femmes: « Eh bien, si nous avions accepté l'alliance de Cn. Pompée, nous aurions nécessairement notre part à l'infamie de ses actions. » Et elles avouerent qu'il s'étoit comporté avec plus d'honnêteté & plus de sagesse qu'elles en la refusant.

L. Lucullus & Cn. Pompée étant entrés en dispute au sujet des ordonnances qu'ils avoient faites dans le Royaume de Pont (car chacun d'eux prétendoit que les siennes fussent conservées & eussent lieu au préjudice des autres), M. Porcius Caton parut ouvertement pour L. Lucullus à qui on faisoit une grande injustice. Cn. Pompée, ayant eu du dessous dans le Sénat, eut recours au peuple; & pour le gagner, il proposa de faire aux soldats le partage des terres. Mais, M. Porcius Caton s'y étant encore opposé, & ayant fait rejetter cette loi, le désespoir porta Cn. Pompée à s'unir avec P. Clodius, le plus insolent & le plus séditieux de tous ceux qui se mêloient de haranguer le peuple. En même tems, il s'unit en quelque sorte avec Jules César, M. Porcius Caton lui-même lui en ayant fourni le prétexte; & voici comment cela se passa. Jules César, de retour de son gouvernement d'Espagne, briguoit le Consulat dans le même tems qu'il demandoit l'honneur du triomphe. Mais, comme il y avoit une loi, qui ordonnoit que ceux qui poursuivoient les charges, fussent actuellement présens dans Rome, & que ceux qui demandoient le triomphe demeurassent dehors, il pria le Sénat de lui accorder le privilege de briguer le Consulat par des personnes interposées. La plupart des Sénateurs y consentoient; M. Porcius Caton seul s'y opposa; & comme il vit que malgré son opposition tout le Sénat, pour faire plaisir à Jules César, alloit accorder ce privilege, quand son tour vint de donner son avis, il parla tout le jour, & consumma ainsi tout le tems de l'assemblée, de maniere qu'on ne put rien résoudre.

Jules César abandonna là son

triomphe, entre dans la ville, & s'attache d'abord à se concilier l'amitié de Cn. Pompée & à briguer le Consulat. Il fut donc élu Consul, & sur le champ il donna en mariage à Cn. Pompée sa fille Julie. Et ayant fait ensemble une ligue contre la ville, l'un proposoit des loix pour faire distribuer des terres aux pauvres citoyens, & l'autre paroissoit pour appuyer ces loix & pour les défendre contre ceux qui oseroient les combattre. L. Lucullus & Cicéron se joignirent à M. Calpurnius Bibulus, qui étoit l'autre Consul, pour s'y opposer. Mais, celui qui s'y opposa le plus fortement, ce fut M. Porcius Caton, à qui l'alliance de Cn. Pompée & de Jules César étoit déjà suspecte, & qui voyoit bien que la ligue qu'ils avoient faite ensemble n'étoit faite à aucune bonne intention; aussi dit-il en plein Sénat, qu'il ne craignoit point cette distribution de terres, mais qu'il redoutoit la récompense que demanderoient infailliblement ceux qui par de telles largesses flattoient & amorçoient le peuple. Le Sénat fut de son avis & plusieurs des plus honnêtes gens qui n'étoient point du Sénat, se joignirent à lui, témoignant hautement leur douleur & leur colere de l'étrange conduite de Jules César.

Malgré cela, non seulement les séditieux firent passer la loi du partage des terres, mais ils y firent ajouter encore que le Sénat jureroit de la maintenir & de lui prêter main-forte, si quelqu'un vouloit s'y opposer, & ordonnerent de grandes peines contre ceux qui refuseroient de prêter ce serment. Ils jurerent donc tous par nécessité, se ressouvenant de ce qui étoit autrefois arrivé à l'ancien A. Métellus Numidicus qui, ayant refusé de jurer pour une loi semblable, fut banni de l'Italie, sans que le peuple se mît en peine de l'empêcher. Toutes les femmes de la maison de M. Porcius Caton, fondant en larmes, le conjuroient de céder & de jurer comme les autres; ses parens & ses amis les plus intimes l'en pressoient aussi. Mais, celui qui le persuada le plus, ce fut Cicéron qui lui représenta & lui insinua, « Qu'il » n'y avoit peut-être pas tant » de justice qu'il croyoit à vouloir s'opposer seul à ce qui » avoit été résolu & arrêté par » tous les autres; que de vouloir changer quelque chose » dans ce qui est déjà fait, & » où l'on voit qu'il est impossible de réussir; de se jetter » dans un péril évident sans aucun ménagement pour sa personne, cela est d'un insensé » & d'un furieux; & enfin que » le dernier des maux qu'il y » avoit à faire ce qu'il faisoit, » c'est qu'en abandonnant & en » livrant ainsi à la discrétion » des séditieux & des mal-intentionnés, la ville pour laquelle il faisoit toutes ces » choses, il donnoit lieu de » penser qu'il se retireroit avec » grand plaisir des combats qu'il » avoit à soutenir pour elle.

» Car, ajouta-t-il, si M. Porcius Caton n'a pas besoin de » Rome, Rome a besoin de M. » Porcius Caton; tous ses amis » en ont besoin. Et je suis, » continua-t-il, le premier de » ses amis qui en ai encore plus » besoin que les autres, pour» suivi & persécuté par P. Clo» dius qui, armé du Tribunat, » vient contre moi tête baissée » pour me faire bannir. » On dit que M. Porcius Caton, amolli par tous ces discours & par toutes ces prieres qu'il entendoit & dans sa maison & à la place, fut enfin forcé d'en venir à ce serment, & qu'il y vint le dernier de tous, à l'exception d'un seul qui étoit un de ses amis particuliers.

Jules César, enflé de ce succès, proposa une autre loi pour faire partager aux plus pauvres & aux plus nécessiteux des citoyens, presque toutes les terres de la Campanie. Personne ne s'y opposa que M. Porcius Caton. Mais Jules César, le faisant prendre par ses licteurs, le traîna de la Tribune & le mena en prison, sans que pour cette violence il rabattît rien de sa liberté; au contraire, en marchant il continuoit de parler contre cette loi, & exhortoit le peuple à imposer silence à ceux qui avoient l'audace d'avancer des propositions si pernicieuses. Le Sénat le suivoit dans un grand abattement, avec la plus saine partie du peuple, qui par son morne silence témoignoit assez qu'il étoit très-fâché de l'indigne traitement que l'on faisoit à M. Porcius Caton, & qu'il ne le supportoit qu'avec peine. Jules César vit donc bien que le peuple étoit mécontent; mais, il s'opiniâtra à le conduire, dans l'espérance que M. Porcius Caton en appelleroit au peuple, & qu'il s'abaisseroit jusqu'à le prier. Mais, voyant à sa contenance fiere & assurée qu'il n'en feroit rien, enfin vaincu par la honte & par l'infamie de son action, il lâcha lui-même un des Tribuns, le priant d'aller enlever M. Porcius Caton à ses licteurs.

Quoique les séditieux fussent devenus maîtres des affaires, & qu'ils eussent réduit à leur dévotion une partie de la ville par amour, & l'autre partie par crainte, ils ne laissoient pas encore de redouter M. Porcius Caton; car, dans les choses même où ils avoient eu le dessus contre lui, ils voyoient bien qu'ils n'en étoient venus à bout qu'avec de grandes difficultés & avec des peines infinies, & non sans une grande honte de leur part. Or, ils ne trouvoient rien de plus triste, de plus fâcheux & de plus insupportable, que le reproche de ne l'avoir emporté que par la force & encore bien difficilement. P. Clodius même, qui vouloit faire bannir Cicéron, n'osoit espérer d'en venir à bout tant que M. Porcius Caton seroit présent. Cherchant donc les moyens de l'éloigner, la premiere chose qu'il fit, dès qu'il eut pris possession de son tribunat, ce fut d'envoyer chercher

M. Porcius Caton. Quand il fut venu, P. Clodius commença à lui dire qu'il le croyoit le plus homme de bien de tous les Romains, & celui qui avoit les mains les plus pures & les plus nettes; &, que ce fût là l'opinion qu'il avoit de lui, il étoit prêt à le lui confirmer par des effets; car, y ayant plusieurs personnages considérables qui lui demandoient le commandement de Cypre, & qui prioient instamment d'y être envoyés, il le jugeoit seul digne de cet emploi; & que, par l'affection qu'il lui portoit, il étoit ravi de lui faire ce plaisir en lui donnant la préférence.

A ces paroles M. Porcius Caton se mit aussitôt à crier que c'étoit un piege & une injure, & non pas un plaisir. « Oh bien, lui » repartit P. Clodius, avec un » regard méprisant & superbe, » puisque tu ne veux pas y al- » ler de bon gré, je t'y ferai » aller par force. » Et s'en allant aussi-tôt à l'assemblée du peuple, il fit passer l'édit qui lui décernoit cette commission; & quand il partit, il ne lui donna ni vaisseaux, ni troupes, ni officiers publics. Il envoya seulement avec lui deux greffiers dont l'un étoit un voleur & un scélérat, & l'autre un de ses cliens & son domestique. Comme si la commission d'aller conquérir Cypre, & en chasser le Roi Ptolémée, eût été trop légere & trop aisée pour lui, il y en fit ajouter une autre, qui étoit d'aller ramener dans Byzance les Bannis, & les rétablir dans leurs biens, voulant, à quelque prix que ce fût, le tenir éloigné de Rome le plus longtems qu'il seroit possible, & l'empêcher au moins d'y revenir pendant son tribunat.

M. Porcius Caton, se voyant réduit à cette dure nécessité, conseilla à Cicéron, que P. Clodius poursuivoit à toute outrance pour le faire chasser, de ne point exciter de sédition en s'opposant à son ennemi, de ne pas jetter la ville dans une guerre civile, de ne point la remplir de meurtres, mais de céder au tems pour pouvoir être encore une fois le sauveur de sa patrie. Après quoi il envoya devant à Cypre un de ses amis, nommé Canidius, conseiller à Ptolémée de céder son isle sans combat, l'assurant qu'il ne manqueroit jamais ni de biens ni d'honneurs, & que le peuple Romain lui donneroit la grande Prêtrise de Vénus dans la ville de Paphos. Cependant, il séjourna à Rhodes pour y faire ses préparatifs & pour y attendre la réponse de Ptolémée.

Dans ce même tems-là, Ptolémée, Roi d'Égypte, pour quelque emportement de colere, & quelque différend qu'il avoit eu avec ses sujets, abandonna Alexandrie pour aller à Rome, se flattant de l'espérance que Cn. Pompée & Jules César le remeneroient dans son Royaume avec une grosse armée. Chemin faisant, il voulut voir M. Porcius Caton. Étant donc abordé à Rhodes, il envoya chez

lui, ne doutant point que, dès que M. Porcius Caton sçauroit son arrivée, il ne vînt le visiter. Quand son envoyé arriva, M. Porcius Caton étoit par hazard à sa chaise d'affaires; il dit à l'envoyé, que Ptolémée vînt le trouver s'il avoit affaire à lui. Ce qu'il fit. Losqu'il entra, M. Porcius Caton n'alla point au-devant de lui, il ne daigna pas même se lever de son siege; mais, après l'avoir salué sans façon comme un simple particulier, il lui dit de s'asseoir. Cette réception si seche déconcerta un peu le Roi, qui fut fort étonné de trouver, avec des dehors si populaires & si simples, des manieres si fieres & si hautaines. Mais, quand il eut commencé à lui parler de ses affaires, il entendit de lui des discours d'une sagesse profonde & tout pleins de franchise & de liberté. Car, M. Porcius Caton blâma fort ce quil faisoit, & lui remontra quelle grande félicité & quelle vie royale il abandonnoit pour aller se livrer à une dure servitude, à des travaux infinis, à toute la corruption & à toute l'avarice des puissans de Rome, que l'Égypte même, quand elle seroit toute convertie en or, pourroit à peine rassasier. Il lui conseilla donc de s'en retourner & de se racommoder avec ses sujets; il lui offrit même de l'accompagner pour ménager cet accommodement.

Alors, Ptolémée, comme un homme qui, d'un grand accès de phrénésie ou d'un long délire auroit été rappellé à son bon sens par la vertu de quelques paroles, fut frappé de la vérité & de la grande sagesse de ces remontrances de M. Porcius Caton, & se mit en état de les suivre. Mais, en ayant été détourné par ses amis, il ne fut pas plutôt arrivé à Rome, & n'eut pas plutôt fait, pour la premiere fois, la cour à la porte d'un des premiers Magistrats, qu'il se repentit de sa folie, & gémit d'avoir suivi un si mauvais conseil, sentant bien qu'il avoit méprisé, non l'avertissement d'un homme sage, mais véritablement l'oracle d'un Dieu.

Cependant, Ptolémée, Roi de Cypre, par un coup inespéré de la bonne fortune de M. Porcius Caton, se fit mourir lui-même par un breuvage empoisonné. Comme il avoit laissé des richesses immenses, M. Porcius Caton n'eut pas plutôt appris sa mort, qu'il fit partir en diligence Brutus son neveu pour être comme le surveillant de Canidius & empêcher le divertissement des trésors du Roi de Cypre. Car, le rigide M. Porcius Caton se défioit presque de tout le monde, & même de ses amis. Pour lui, il alla à Byzance, où il n'eut pas de peine, avec le pouvoir dont il étoit armé, & avec l'autorité que lui donnoit sa vertu, à rétablir la paix & la concordo, en faisant rentrer dans leur patrie ceux qu'une faction ennemie en avoit chassés.

Il vint ensuite dans l'isle de Cypre, dont les peuples le re-

çurent avec joie, parce qu'ils haïssoient leur Roi, & espéroient être traités plus doucement par les Romains. Il n'éprouva donc aucune difficulté par rapport aux arrangemens politiques qu'il s'agissoit de donner à cette nouvelle province de l'Empire. Son occupation unique fut de dresser l'inventaire des trésors du Roi, & de vendre les meubles & les bijoux du palais. Il est superflu & même injurieux à M. Porcius Caton, de remarquer que dans ce maniement il montra une intégrité parfaite. Mais, il outra cette vertu, comme il faisoit la plupart des autres. Il se piqua en tout d'une exactitude rigoureuse. Il porta tout ce qui se vendit aux prix les plus hauts; il étoit lui-même présent à tout, soupçonnant tous ceux qui l'environnoient, huissiers, greffiers, acheteurs, amis. Il parloit lui-même à ceux qui se présentoient pour acheter, tâchant, s'il est permis de se servir de cette expression, d'achalander sa marchandise. Cette roideur, qui seroit indécente dans un particulier, lorsqu'il s'agit de ses intérêts, devient-elle louable en matiere de deniers publics? Nous ne sçaurions nous le persuader. La fidélité & l'exactitude sont nécessaires, mais sans préjudice de l'humanité & de la modération. M. Porcius Caton indisposa, par cette conduite, plusieurs de ceux qui lui avoient toujours été attachés, & en particulier le plus ancien & le meilleur de ses amis, Munacius Thermus, qui demeura brouillé avec lui pendant un très-long-tems; & ce fut là un des reproches sur lesquels Jules César appuya le plus dans ses Anticatons. Les attentions de M. Porcius Caton ne furent pas sans fruit. La dépouille du Roi de Cypre fut portée, par ses soins, jusqu'à près de sept mille talens. D'une si riche proie, M. Porcius Caton ne se réserva qu'une statue de Zénon, chef & auteur de la secte Stoïcienne; & ce qui lui rendit cette statue précieuse, ce ne fut ni la richesse de la matiere, ni la beauté du travail, mais uniquement la gloire de la Philosophie.

Pour le transport de ces richesses, il prit les plus grandes précautions. Il fit distribuer l'argent en plusieurs vases, qui contenoient chacun deux talens & cinq cens dragmes. Au col de chacun de ces vases étoit attaché un long cordeau, au bout duquel étoit un liege, afin que s'il arrivoit un naufrage, les lieges, en se montrant sur la surface de l'eau, indiquassent les endroits où les vases seroient enfoncés. Le voyage fut heureux par rapport à l'argent, dont il ne se perdit que très-peu de chose. Il n'en fut pas de même des deux régistres, dans lesquels il avoit écrit avec un grand soin tout ce qu'il avoit fait dans cette expédition, tout ce qu'il avoit reçu, & tout ce qu'il avoit dépensé. L'un de ces régistres étoit entre les mains d'un de ses affranchis, lequel s'étant embarqué au port de Cenchrées, & ayant fait naufrage, ce régistre périt avec tous les ballots qui étoient dans le vais-

ſeau. L'autre étoit entre les mains de M. Porcius Caton qui le porta juſqu'à Corcyre, où il logea & fit tendre ſes tentes au milieu de la place qui étoit ſur le rivage. La nuit les mariniers ayant grand froid allumerent beaucoup de feux, de ſorte que le feu prit malheureuſement aux tentes qui furent toutes brûlées, & dans cet incendie périt auſſi le régiſtre que M. Porcius Caton avoit conſervé juſques-là. Mais, par bonheur pour lui, les officiers du feu Roi Ptolémée, qui étoient préſens, qui avoient eu ſoin de ſes meubles, & qui avoient aſſiſté à la vente, ſuffiſoient pour fermer la bouche à ſes ennemis, & à tous ceux qui auroient voulu le calomnier. Il ne laiſſa pas d'être affligé de cette perte; car, il n'avoit pas fait ces régiſtres pour donner des preuves de ſa fidélité, mais pour avoir l'honneur de donner aux autres un exemple & un modele de l'exactitude que l'on doit avoir dans ces occaſions, honneur que la fortune lui envia.

Comme il approchoit avec ſes vaiſſeaux, les Romains avertis de ſon arrivée, tous les Magiſtrats, les Prêtres, le Sénat & la plus grande partie du peuple accoururent au-devant de lui le long du Tibre, de ſorte que les deux rives du fleuve étoient couvertes d'un monde infini. A voir ces vaiſſeaux remonter la riviere au milieu de cette foule innombrable, on eût cru que c'étoit un triomphe très-ſuperbe & très-éclatant. On trouva pourtant qu'il y eut de ſa part une ſorte d'impoliteſſe & de fierté mal entendue, en ce que les Conſuls & les Préteurs étant ſortis au-devant de lui, il ne deſcendit pas où ils étoient, & ne fit pas ſeulement arrêter ſon vaiſſeau pour leur faire quelque civilité, mais continua de voguer contre le courant ſur ſa galere royale qui étoit à ſix rangs de rames, laiſſant derriere lui la rive où étoient ces Magiſtrats, & ne s'arrêta que lorſqu'il fut arrivé dans le port avec toute ſa flotte. Delà il fit porter devant lui en pompe à travers la place publique les tréſors qu'il avoit recueillis & gardés avec tant de ſoin; & ce fut comme une eſpece de triomphe, qui lui attira les applaudiſſemens de tout le peuple. Le Sénat ſe propoſa auſſi d'honorer ſa vertu, & lui décerna la Préture pour l'année ſuivante avec le droit d'aſſiſter aux jeux en robe prétexte. M. Portius Caton refuſa ces récompenſes, ne voulant point de diſtinctions contraires aux loix & au droit commun des citoyens. Il demanda ſeulement & obtint que l'on affranchît l'un des intendans du Roi de Cypre, des ſervices & de la fidélité duquel il avoit été ſingulierement ſatisfait.

Au milieu de l'admiration & de l'eſtime générale, P. Clodius ſeul prit occaſion de la perte des livres de compte de M. Porcius Caton pour lui faire des chicanes. Il étoit ſoutenu dans ce deſſein par Jules Céſar, qui de la Gaule, où il faiſoit alors

la guerre, écrivoit à P. Clodius pour l'engager à harceler & à fatiguer M. Porcius Caton. Ce fut sans aucun succès; comme aussi c'est sans aucune vraisemblance qu'ils faisoient répandre le bruit, que M. Porcius Caton avoit souhaité d'être déclaré Préteur hors de rang pour l'année suivante; que c'étoit à sa priere que les Consuls en avoient fait la proposition au Sénat; & qu'il n'y avoit renoncé, que parce qu'il avoit vu que la chose pourroit bien ne pas réussir. Le caractere connu de M. Porcius Caton réfute suffisamment ces soupçons. Il eut encore une prise avec P. Clodius au sujet des esclaves du Roi de Cypre amenés par lui à Rome, & qui devenoient les esclaves de la République. P. Clodius prétendoit leur donner son nom, parce que c'étoit en vertu d'une loi portée par lui que Ptolémée avoit été dépouillé de son Royaume. Les amis de M. Porcius Caton soutenoient au contraire que l'honneur de les nommer appartenoit à celui qui les avoit transmis en la possession du peuple Romain, en détrônant leur maître, & réduisant son Royaume en province. Ils vouloient donc qu'on les appellât tous Porcius, qui étoit le nom de famille de M. Porcius Caton. On trancha la difficulté en les nommant Cypriens.

Cependant, Cicéron qui étoit revenu depuis peu de l'exil, auquel P. Clodius l'avoit fait condamner, & qui avoit plus de crédit & d'autorité que jamais, profitant de l'absence de P. Clodius, alla au Capitole arracher par force les tables que P. Clodius y avoit consacrées lui-même, & dans lesquelles il avoit écrit tout ce qui s'étoit passé pendant son tribunat. Le Sénat s'étant assemblé sur cette affaire, & P. Clodius y accusant Cicéron de violence & de voies de fait, Cicéron répondit que P. Clodius ayant été créé Tribun contre les loix, tout ce qu'il avoit fait & écrit pendant son tribunat, devoit être nul, & qu'il falloit le casser. Mais, M. Porcius Caton l'interrompit, & se levant, prit la parole & dit: « Qu'il étoit très-persuadé » que dans toute l'administra» tion de P. Clodius il n'y avoit » rien de sain ni de bon; mais » que, si l'on cassoit tout ce » qu'il avoit fait dans son tribu» nat, on casseroit aussi tout ce » qu'il avoit fait en Cypre, & » que sa commission ne seroit » pas légitime, si elle lui avoit » été donnée par le décret d'un » tribun créé contre les loix; » que P. Clodius, pour être » d'une maison Patricienne, » n'avoit pourtant pas été nom» mé tribun contre les loix, » puisqu'il étoit passé dans une » famille Plébéïenne en vertu » de la loi qui le permettoit; » que, s'il avoit été méchant & » scélérat comme plusieurs au» tres, il étoit juste de le punir » personnellement, & non pas » de s'en prendre à la charge, » qui avoit assez souffert de son » injustice. » Cela mit Cicéron dans une furieuse colere contre

M. Porcius Caton, de sorte qu'il cessa long-tems de le regarder comme son ami, mais ils se réconcilierent ensuite.

Il y avoit en ce tems beaucoup de gens de bien qui se préparoient à demander le Consulat ; mais, quand ils virent Cn. Pompée & P. Crassus sur les rangs, ils se retirerent tous, excepté L. Domitius, mari de Porcia, à qui M. Porcius Caton, son beau-frere, persuada de ne pas se désister, & de ne pas abandonner une lice où l'on ne combattoit pas tant pour le Consulat que pour la liberté de Rome. Mais, Cn. Pompée & P. Crassus dresserent une embuscade à L. Domitius, comme il descendoit le matin avant le jour à la clarté des flambeaux au champ de Mars, où se devoit tenir l'assemblée du peuple. D'abord, le premier qui portoit le flambeau devant L. Domitius, fut blessé mortellement & tomba à ses pieds, tous les autres furent blessés & prirent la fuite. Il n'y eut que L. Domitius & M. Porcius Caton qui resterent seuls ; car, M. Porcius Caton, quoique blessé au bras, prit L. Domitius, le retint & le pria de demeurer. « Pendant qu'il nous restera un » souffle de vie, lui dit-il, n'a» bandonnons pas ce combat » pour la liberté contre des ty» rans qui font assez connoître » l'usage qu'ils feront d'une » charge à laquelle ils veulent » s'élever par des injustices si » énormes & par de si grands » attentats. » Mais, L. Domitius ne pouvant soutenir plus long-tems ce danger, prit la fuite & se retira dans sa maison. Alors, Cn. Pompée & P. Crassus furent nommés Consuls.

M. Porcius Caton, que rien ne rebutoit, lorsqu'il étoit question de la cause commune, n'ayant pu réussir à faire L. Domitius Consul, demanda lui-même la Préture, afin que cette charge lui servît comme de place d'armes contre les Consuls, & pour n'être point obligé de résister simple particulier à de souverains Magistrats. Les Consuls ne douterent point que la Préture, entre les mains de M. Porcius Caton, ne devînt rivale du Consulat, & ils résolurent de l'en écarter à quelque prix que ce pût être. La brigue la plus outrée & la plus criante, les distributions d'argent faites à découvert pour acheter les suffrages, toutes voies leur furent bonnes. Pour assurer l'impunité à ceux qui parviendroient à être nommés par ces indignes manœuvres, ils firent ordonner par le Sénat, que les Préteurs désignés entreroient sur le champ en charge, n'ayant eu aucun égard aux avis d'un grand nombre de Sénateurs, qui vouloient qu'il y eût un intervalle de quarante jours entre la désignation & la prise de possession, afin que pendant ce tems ceux qui seroient coupables de brigues pussent être accusés. Munis de ce décret, ils mirent sur les rangs des Candidats, qui étoient leurs amis & leurs créatures, & en faveur desquels

ils follicitoient ouvertement.

La vertu feule de M. Porcius Caton, deftituée de tout autre appui que celui qu'elle trouvoit en elle-même, triomphoit encore de toutes les intrigues des puiffans; & les citoyens avoient honte de vendre leurs fuffrages pour l'exclure, pendant qu'ils auroient dû acheter un Préteur tel que lui au poids de l'or. Ainfi la premiere centurie qui alla aux voix, nomma M. Porcius Caton Préteur. Cn. Pompée eut recours alors à la plus baffe & la plus indigne de toutes les reffources. Par un lâche & honteux menfonge, il dit qu'il avoit entendu un coup de tonnerre; ce qui rompoit néceffairement l'affemblée. Lui & fon Collegue redoublerent enfuite de follicitations & de largeffes; ils remplirent de gens armés le champ de Mars, & ils réuffirent enfin à faire préférer à M. Porcius Caton un Vatinius, l'opprobre & le rebut de Rome, fouverainement méprifé de ceux mêmes à qui il étoit utile, & qui le mettoient en place.

On rapporte que les citoyens, qui avoient ainfi proftitué leurs fuffrages, s'enfuirent de honte, & allerent fe cacher. Les autres s'affemblerent autour de M. Porcius Caton, qui toujours le même monta fur la tribune aux harangues; & comme s'il eût été infpiré d'en haut, dit Plutarque, il prédit tous les maux qui alloient fuivre, faifant fentir à ceux qui l'écoutoient combien il étoit néceffaire de réfifter à des Confuls qui craignoient d'avoir M. Porcius Caton pour Préteur. Il fut enfuite reconduit à fa maifon par un cortege plus nombreux que n'en avoient tous enfemble ceux qui venoient d'être nommés à la Préture.

C. Trébonius, Tribun du peuple, propofa alors une loi pour faire aux Confuls la diftribution des Provinces. Cette loi portoit que l'un d'eux auroit fous lui toute l'Efpagne & l'Afrique, & l'autre la Syrie & l'Égypte, avec un plein pouvoir de faire la guerre à qui bon leur fembleroit & par mer & par terre. On juge bien que M. Porcius Caton ne manqua pas de s'oppofer à cette loi. Il fut même appuyé de deux Tribuns, Ateius Capito & Aquillius Gallus. Après tous les efforts d'une conftance également opiniâtre & inutile, M. Porcius Caton fut faifi par les huiffiers de C. Trébonius, qui, ne pouvant autrement s'en défaire, avoit ordonné qu'il fût mené en prifon; mais, comme fur le chemin il continuoit à haranguer contre la loi, & étoit écouté d'un grand nombre de perfonnes qui le fuivoient vers la prifon, C. Trébonius craignit les fuites de fon entreprife, & le fit relâcher. L'affaire de la loi ne put fe terminer ce jour-là & fut remife au lendemain. La violence fit paffer cette loi.

Enfuite, quand on en propofa une autre pour les Provinces & les troupes que l'on donneroit à Jules Céfar, M. Porcius Caton ne s'adreffa plus au peuple; mais,

se tournant vers Cn. Pompée, il l'avertit & lui protesta devant tout le monde qu'il se mettoit véritablement lui-même sur le cou le joug de Jules César; qu'il ne s'en appercevoit pas alors, mais que, quand il commenceroit à le trouver trop pesant & à en être accablé, & qu'il ne pourroit ni le rejetter, ni trouver en lui les forces nécessaires pour le porter, il tomberoit avec lui sur la ville; & qu'alors il se souviendroit des avertissemens de M. Porcius Caton, & reconnoîtroit qu'ils étoient aussi utiles pour Cn. Pompée en particulier, qu'honnêtes & justes en eux-mêmes. M. Porcius Caton fit plusieurs fois les mêmes remontrances à Cn. Pompée qui n'en tint aucun compte, & qui passa outre; car, il ne pouvoit croire que Jules César dut jamais changer, & il se fioit un peu trop en sa prospérité & en sa grande puissance.

M. Porcius Caton, élu Préteur pour l'année suivante, sembla n'avoir pas tant relevé & rehaussé l'honneur & l'éclat de cette charge en s'acquittant parfaitement de ses devoirs, que l'avoir ternie, par une singularité que nous ne pouvons louer. Il paroissoit en public & dans les fonctions de sa charge, sans tunique sous sa robe, & au lieu de souliers, il n'avoit que des semelles liées par dessus le pied. Il prétendoit rappeller en cela la pratique des anciens, & il s'autorisoit des statues de Romulus & de Camille, qui n'étoient habillées que de simples toges sans tuniques. Mais, dans les choses indifférentes, la regle, ce nous semble, est l'usage actuel & présent.

Ce qui lui fait véritablement honneur, c'est la fermeté avec laquelle il lutta contre la brigue, & le respect que lui attira sa vertu de la part de ceux que toutes les loix ne pouvoient retenir. La brigue étoit un mal invétéré dans Rome, & qui prenoit toujours de nouvelles forces. Tous les auteurs, qui ont parlé de ces tems, ont regardé comme un des désordres les plus funestes, & ont compté comme une des principales causes des guerres civiles, les faisceaux consulaires extorqués par des largesses illicites, le peuple vendant lui-même sa faveur, & une brigue détestable, qui ramenoit tous les ans au champ de Mars des combats violens, où l'argent seul décidoit des suffrages d'une multitude vénale. Elle s'exerçoit cette brigue, tout publiquement, comme si c'eût été une chose permise; & c'étoit pour le grand nombre des citoyens un métier, & le fondement de leur subsistance.

M. Porcius Caton, s'opiniâtrant à attaquer ce désordre avec d'autant plus de vigueur, qu'il étoit plus enraciné & plus universel, engagea le Sénat à ordonner, par un décret, que ceux qui auroient été nommés aux charges, seroient obligés, quand même ils n'auroient point d'accusateurs, de se présenter

aux

aux juges pour rendre compte des voies par lesquelles ils seroient parvenus à se faire élire. Cette ordonnance déplut beaucoup aux Candidats, & encore davantage à la multitude accoutumée aux profits qu'elle tiroit de ses suffrages. Le matin donc, M. Porcius Caton étant venu à son tribunat, voilà qu'une canaille séditieuse s'attroupe autour de lui, & par ses clameurs accompagnées de coups & de violences met en fuite ceux qui environnoient le Préteur. Luimême poussé & balotté dans la foule, il eut bien de la peine à gagner la tribune aux harangues. Mais, lorsqu'il y fut une fois monté, par son regard seul, & par cet air d'autorité que donne la vertu, il fit cesser le trouble & obtint silence; son discours plein de force & de noblesse, acheva de calmer les esprits. On le loua beaucoup dans le Sénat de sa fermeté & de sa constance. *Et moi*, répondit-il avec sa liberté accoutumée, *je ne vous loue pas, d'avoir laissé sans secours un Préteur qui couroit un très-grand danger.*

Quoique le décret du Sénat, touchant les Candidats ne paroisse pas avoir eu son exécution, ils ne laissoient pas d'être fort embarrassés. S'ils briguoient, ils craignoient d'armer contre eux l'austere vertu de M. Porcius Caton; s'ils s'abstenoient de briguer, chacun appréhendoit d'être exclus par quelque compétiteur moins scrupuleux. Ceux qui demandoient le Tribunat se concerterent, & ils firent un compromis entre les mains de M. Porcius Caton, le reconnoissant pour arbitre & pour juge de leur conduite, & se soumettant chacun, en cas de brigue & de mauvaise manœuvre, à payer cinq cens mille sesterces au profit des autres. Ils vouloient même déposer ces sommes chez lui; mais, il refusa de s'en charger, & se contenta qu'ils donnassent caution. Cicéron, en écrivant cette nouvelle à son frere & à Tit. Pomponius Atticus, ne sçavoit ce qu'il devoit augurer de l'évenement. Mais, si les choses se passent dans les regles, disoit-il, le seul M. Porcius Caton aura plus de pouvoir que toutes les loix & tous les juges ensemble. Plutarque nous apprend que réellement le jour de l'élection des Tribuns étant venu, M. Porcius Caton se tint toujours auprès du Tribun qui y présidoit; & en observant avec une grande application tout ce qui se passoit, & la maniere dont on donnoit les suffrages, il s'apperçut qu'un de ceux qui avoient déposé l'argent prévariquoit. En même tems, il lui ordonna devant tout le monde de payer aux autres la somme dont on étoit convenu. Mais, tous les autres concurrens, louant & admirant la justice de M. Porcius Caton, refuserent l'amende, disant que le prévaricateur étoit assez puni, & eux assez vengés, puisqu'il avoit la honte d'être condamné par M. Porcius Caton.

Cet hommage, rendu à la vertu de M. Porcius Caton, est as-

surément bien singulier, & peut presque être regardé comme un trait unique dans l'histoire. Mais Plutarque observe qu'il excita contre lui l'envie, & que plusieurs voulurent lui en faire en quelque façon un crime, comme s'il eût usurpé la puissance du Sénat, des Juges & des Magistrats. Cette malignité ne doit pas nous étonner. « Car ajoute, ce sage » historien, il n'y a point de » gloire plus sujette à l'envie, » que celle de la probité & de » la justice, parce qu'il n'y en » a point de plus capable d'ac- » créditer un homme, & de lui » attirer la confiance du grand » nombre. On admire l'homme » brave, mais on le craint; on » estime le prudent, mais on » est en garde contre lui. On » est tout autrement disposé à » l'égard de l'homme juste, on » l'aime, on se fie à sa parole » on se livre à lui sans réserve. » Ainsi les amateurs de la puis- » sance & de la gloire ne peu- » vent manquer d'être jaloux » de l'éclat d'une vertu pure & » inviolablement attachée à la » justice. »

M. Favonius, ami particulier de M. Porcius Caton, étoit aussi son grand partisan & son grand admirateur, tel qu'on dit qu'étoit Apollodore de Phalere pour Socrate. Cet homme ne fut pas médiocrement frappé de son discours; il en fut si ému qu'il en sortit hors de lui-même, comme s'il eût été véritablement ivre ou furieux. Il brigua quelques années après l'office d'Édile; mais, il fut refusé. M. Porcius Caton, qui étoit présent & qui le servoit dans cette brigue, s'apperçut que les tablettes des suffrages étoient toutes écrites de la même main; & ayant fait voir clairement cette fraude, il en appella aux Tribuns & par cet appel il rendit l'autre élection nulle. Depuis ce tems-là M. Favonius ayant été déclaré Édile, M. Porcius Caton lui aida à se bien acquitter des fonctions de sa charge, & régla toute la dépense des jeux qu'il devoit donner au peuple, selon la coutume des Édiles. Car, au lieu des couronnes d'or que les autres donnoient aux acteurs, musiciens, joueurs d'instrumens & autres qui servoient aux jeux, il leur donna des couronnes de branches d'olivier, comme on faisoit aux jeux Olympiques, & au lieu des riches dons que les autres distribuoient au peuple, il fit distribuer aux Grecs quantité de poireaux, de laitues, de raves & de céleri; & aux Romains des pots de vin, de la chair de pourceau, des figues, des concombes & du bois.

Cette simplicité fut traitée par plusieurs de mesquinerie. Ce n'est pas ce qui nous étonne. mais, ce qui fait bien voir que même dans les tems d'une corruption générale il reste dans le peuple un discernement de la vertu, & que les grands seroient les maîtres de donner le bon ton à la multitude, s'ils en avoient le courage, au lieu de se laisser entraîner par le torrent, c'est

que généralement parlant on fut content des jeux de M. Porcius Caton. On quittoit ceux du Collegue de M. Favonius, qui étoient magnifiques, pour venir voir M. Porcius Caton se dérider, & prendre part aux divertissemens publics. M. Favonius, qui auroit dû présider, se mêloit dans la foule, applaudissoit & invitoit les spectateurs à applaudir à M. Porcius Caton, qui occupoit la premiere place. Tout se passa avec cette gaieté simple & unie, qui se trouve rarement jointe avec les superbes appareils. M. Porcius Caton fut charmé d'avoir fait sentir combien il étoit aisé de donner ces sortes de fêtes, qui coutoient à la plupart tant de soins & tant d'argent. Pour les autres, c'étoient de grandes & sérieuses affaires ; pour lui, c'étoit un jeu sans frais, sans peines & sans efforts.

Bientôt après, les premiers Sénateurs s'étant concertés ensemble, Calpurnius Bibulus ouvrit l'avis de faire Cn. Pompée seul Consul. Cet avis surprit beaucoup dans la bouche de Calpurnius Bibulus, qui s'étoit toujours montré ennemi de Cn. Pompée. M. Porcius Caton augmenta la surprise. Il se leva ; & tout le monde s'attendoit qu'il alloit s'opposer à une proposition si contraire à toutes ses maximes. Il avoit fait preuve encore quelque tems auparavant de son attachement toujours le même aux principes aristocratiques & républicains, lorsque quelques-uns demandant que Cn. Pompée fût chargé du soin des Élections, il s'étoit élevé contre ce discours, en disant que Cn. Pompée devoit être protégé par les loix, & non pas les loix par Cn. Pompée. Mais, alors, il s'accommoda aux circonstances, & dit qu'il n'auroit jamais gagné sur lui d'ouvrir un avis tel que celui qui venoit d'être proposé par Calpurnius Bibulus ; que néanmoins un autre en ayant fait la démarche, il y donnoit son consentement, persuadé que toute forme de gouvernement étoit préférable à l'anarchie & comptant que Cn. Pompée useroit avec modération du pouvoir exhorbitant que la nécessité des tems contraignoit de lui remettre entre les mains.

Cn. Pompée, ayant donc été nommé seul Consul, envoya prier M. Porcius Caton de venir le voir dans les jardins qu'il avoit au fauxbourg. M. Porcius Caton ne manqua pas d'y aller ; & Cn. Pompée, l'ayant reçu avec de grandes caresses & les plus tendres démonstrations d'amitié, lui témoigna d'abord combien il étoit sensible à l'obligation qu'il lui avoit, & finit en le priant de vouloir l'aider de ses conseils dans l'administration de sa charge, & de faire comme s'il étoit le premier Consul. M. Porcius Caton lui répondit que tout ce qu'il avoit fait jusques-là, il ne l'avoit point fait par aucune haine qu'il eût pour lui ; & que ce qu'il faisoit alors, il ne le faisoit pas non plus par aucune bienveillance qu'il lui portât

mais qu'en tout il avoit eu en vue l'utilité de la République ; que, lorsqu'il lui demanderoit ses conseils pour ses affaires particulieres, il les lui donneroit de très-bon-cœur; mais que, pour ce qui regardoit le public, quand même il ne les demanderoit pas, il ne laisseroit pas de dire ce qui lui paroîtroit juste & raisonnable. Et il le fit comme il le dit; car, d'abord, comme Cn. Pompée proposoit de faire une loi pour établir de grandes peines & des amendes nouvelles contre ceux qui par leurs largesses avoient acheté les voix pour parvenir aux charges, il lui conseilla de laisser là le passé, & de ne penser qu'à l'avenir, parce qu'il seroit difficile de fixer un terme pour la recherche des transgressions passées; & que d'établir des peines nouvelles pour d'anciennes fautes, ce seroit faire une trop grande injustice aux coupables, que de les punir en vertu d'une loi qu'ils n'auroient pas transgressée.

Depuis ce tems-là, plusieurs des principaux de Rome, des amis même & des parens de Cn. Pompée, étant appellés en justice pour de pareilles prévarications, M. Porcius Caton vit qu'il mollissoit & qu'il se relâchoit en plusieurs choses pour leur faire plaisir; il lui en fit des réprimandes très-séveres.

Pendant que ces choses se passoient à Rome, Jules César, à la tête de ses armées, faisoit la guerre en Gaule; mais, quoiqu'il ne parût appliqué qu'aux armes, il ne laissoit pas de se servir utilement de ses richesses & de ses amis pour acquérir du crédit dans la ville, & pour s'y ménager une grande puissance. Déjà les avertissemens, que M. Porcius Caton avoit donnés de longue main à Cn. Pompée, commençoient à le tirer de l'assoupissement où il étoit, & à lui faire voir, comme en songe, le grand péril qu'il couroit, & qu'il n'avoit jamais voulu croire. Mais, comme il étoit encore plongé dans la paresse & dans le doute, différent toujours & n'osant mettre la main à l'œuvre pour empêcher Jules César d'exécuter ses desseins, M. Porcius Caton se mit sur les rangs pour briguer le Consulat, se proposant ou d'arracher les armes des mains de Jules César, ou de découvrir les embûches qu'il dressoit à la République.

Mais, il indisposa contre lui la multitude, par sa sévérité. Car, il obtint du Sénat un décret, qui ordonnoit que les Candidats sollicitassent uniquement par eux mêmes, & n'employassent point leurs amis pour leur rendre cet office. Les gens du peuple furent très-indignés qu'après avoir contribué plus que personne à leur retrancher l'argent qu'ils tiroient de leurs suffrages, il les privât encore de la satisfaction de se voir sollicités & caressés, ensorte qu'il leur ôtoit en même tems l'honneur & le profit. Ajoutez qu'il demandoit avec gravité, & non pas avec ses manieres souples & insinuantes que prenoient

d'ordinaire les aspirans aux charges. Il aimoit mieux, dit Plutarque, conserver la dignité de son caractere & de ses mœurs, que d'acquérir celle que le Consulat pouvoit lui donner. Il n'est pas étonnant que ces causes d'exclusion aient prévalu sur son mérite. Ser. Sulpicius Rufus & M. Clau. Marcellus furent nommés.

M. Porcius Caton ainsi refusé montra une fermeté digne de la modération avec laquelle il avoit poursuivi la charge. Car, comme quelques uns trouvoient mauvais que Ser. Sulpicius Rufus, qui lui avoit des obligations, se fût déclaré son compétiteur : *Est-il surprenant*, dit-il, *qu'on ne veuille pas céder à un autre ce que l'on regarde comme le plus grand de tous les biens ?* Après l'évenement, il se maintint dans la même égalité d'ame. Ordinairement le jour où un Candidat avoit manqué une charge qu'il demandoit, étoit un jour de deuil pour lui, pour ses proches, pour ses amis. Souvent même la douleur & & la honte faisoient que l'on se tenoit long-tems comme caché. M. Porcius Caton ne changea rien à sa façon accoutumée. On le vit le jour même jouer à la longue paume dans le champ de Mars, & ensuite se promener sur la place avec ses amis d'un air aussi tranquille que s'il ne lui étoit rien arrivé de fâcheux.

Au reste, il prit son parti de ne plus demander le Consulat. Il disoit qu'il étoit d'un honnête homme & d'un bon citoyen, de ne pas refuser l'administration des affaires publiques, si on trouvoit à propos de l'employer, mais aussi de ne pas la rechercher au delà des justes bornes. Cicéron, dont les maximes n'étoient pas à beaucoup près si séveres, le blâmoit de n'avoir pas fait tout ce qui dépendoit de lui pour obtenir le Consulat, dans un tems où la République avoit besoin de ses services; & il trouvoit même de l'inconséquence dans ses procédés, en ce qu'ayant pareillement essuyé un refus par rapport à la Préture, il n'avoit pas laissé de se mettre une seconde fois sur les rangs. Mais, M. Porcius Caton repliquoit qu'il y avoit une grande différence ; que lorsqu'il avoit manqué la Préture, c'avoit été malgré le peuple, dont une partie avoit été corrompue, & l'autre violentée; mais qu'ici tout s'étoit passé dans les regles; & que par conséquent il ne pouvoit douter que ce ne fussent son caractere & sa façon d'agir qui eussent déplu au peuple. « Or, ajoutoit-il, je ne » changerai pas assurément de » conduite; & d'un autre côté, » il ne seroit pas d'un homme » sensé, d'aller de gaieté de » cœur chercher un second re- » fus en tenant la même condui- » te qui m'a attiré le premier. »

Cependant, Jules César, ayant attaqué des nations très-belliqueuses, & les ayant subjuguées en hazardant beaucoup & en s'exposant à de grands périls, marcha ensuite contre les Germains malgré un traité de paix que les Romains avoient fait avec eux,

& leur tua trois cens mille hommes. Sur le premier bruit qui s'en répandit dans Rome, ses amis demandoient que le peuple fît des sacrifices pour remercier les Dieux de cette bonne nouvelle. Mais, M. Porcius Caton étoit d'avis qu'on livrât Jules César entre les mains de ceux à qui il avoit fait une si grande injustice, & qu'on ne fît pas retomber sur la ville la punition due à l'infraction du traité. » Je » suis pourtant d'avis, ajouta-» t-il, que nous fassions des sa» crifices aux Dieux ; mais, » c'est pour les remercier de » ce qu'ils ne punissent pas l'ar» mée de la folie & de la témé» rité du général, & qu'ils épar» nent notre ville. » Jules César, informé de tout, écrivit au Sénat une lettre pleine d'injures & d'accusations contre M. Porcius Caton. Quand on l'eut lue en pleine assemblée, M. Porcius Caton se leva, non en homme possédé par la colere & par l'envie de disputer, mais en homme qui étoit de sang froid & de sens rassis, & comme s'il avoit préparé ce qu'il alloit dire. Il fit voir que toutes les accusations de Jules César étoient semblables à ses injures & à ses brocards, & que c'étoient de pures plaisanteries qu'il avoit inventées pour se divertir & pour faire rire. Mais en revanche, il s'attacha si bien à développer tous ses desseins dès leur commencement & à exposer le but qu'il s'étoit proposé, qu'il les fit voir très-clairement, non comme ennemi, mais comme s'il eût été le complice de la conjuration ; & il montra que ce n'étoient ni les peuples de la Brétagne, ni ceux des Gaules, qu'ils devoient craindre, mais Jules César seul, s'ils avoient du sens. Ce qui les réveilla & les irrita tellement, que les amis de Jules César se repentirent d'avoir fait lire sa lettre en plein Sénat, & d'avoir donné par-là occasion à M. Porcius Caton de dire une infinité de choses très-justes, & de charger Jules César de beaucoup d'accusations très-véritables, & qu'on ne pouvoit nier.

Il n'y eut donc rien de résolu ce jour-là. On dit seulement qu'il étoit nécessaire d'envoyer un successeur à Jules César ; mais, ses amis prétendoient que Cn. Pompée devoit aussi désarmer de son côté, & rendre les provinces qu'il occupoit ; ou que, s'il n'en faisoit rien, Jules César ne devoit pas non plus être tenu de le faire. Alors, M. Porcius Caton se mit à crier que c'étoit-là ce qu'il leur avoit toujours prédit ; que Jules César venoit opprimer la République & se servir ouvertement contre elle des troupes qu'il en avoit obtenues en la trompant & en l'abusant comme par des sortileges. Mais, il eut beau crier, il ne gagna rien ; car, le peuple s'opiniâtra à vouloir que Jules César fût le plus grand. Le Sénat étoit véritablement de l'avis de M. Porcius Caton, mais il craignoit le peuple.

Les choses demeurerent en cet état jusqu'à ce que l'on apprit que la ville d'Ariminum

étoit prise, & que Jules César s'avançoit à grandes journées vers Rome avec son armée. Alors, tous les Romains tournerent les yeux sur M. Porcius Caton, & le peuple & Cn. Pompée avouerent qu'il étoit le seul qui eût senti dès le commencement, & qui eût prévu le but de Jules César. M. Porcius Caton leur dit: » Si vous aviez cru ce que je » vous ai si souvent prédit, & » que vous eussiez suivi mes » conseils, vous ne seriez pas » maintenant réduits à craindre » un homme seul, ni à mettre » non plus toutes vos espérances » dans un homme seul. » Cn. Pompée répondit qu'il étoit vrai que M. Porcius Caton avoit prophétisé plus véritablement, mais que lui il en avoit agi plus amiablement. Alors, M. Porcius Caton conseilla au Sénat de remettre toutes les affaires entre les mains de Cn. Pompée, disant que ceux qui savoient faire les plus grands maux, savoient aussi y apporter les remedes.

Mais, Cn. Pompée, n'ayant point d'armée prête pour pouvoir attendre Jules César, & voyant que le peu de soldats qu'il avoit levés étoient d'assez mauvaise volonté, quitta Rome. M. Porcius Caton, résolu de le suivre & de s'enfuir avec lui, envoya d'abord le plus jeune de ses enfans à Munatius Thermus, dans le païs des Bruttiens, & prit l'aîné avec lui. On dit que depuis ce jour-là, il ne se fit ni les cheveux ni la barbe, qu'il ne se mit pas une seule fois de couronne sur la tête, & qu'il persévéra jusqu'à la mort dans le deuil, dans l'abattement, dans la tristesse sur les calamités de sa patrie, soit que son parti fût vainqueur ou vaincu.

La Sicile lui étant échue par sort dans ce tems-là, il passa à Syracuse. Là il eut avis que de la part des ennemis C. Pollion étoit arrivé à Messine avec une armée. Il envoya d'abord lui demander raison de son passage. C. Pollion à son tour lui demanda raison du changement qui étoit arrivé dans les affaires. M. Porcius Caton, ayant appris en même tems que Cn. Pompée avoit abandonné entierement l'Italie, & qu'il étoit campé sous les murs de Dyrrachium, dit : » Que les » voies de la Providence sont » obscures & impénétrables ! » Lorsque Cn. Pompée n'a suivi ni raison ni justice, il a » toujours été heureux, & au» jourd'hui qu'il ne travaille » qu'à sauver sa patrie, & qu'il » ne combat que pour la liber» té, tout son bonheur l'aban» donne. » Il ajouta qu'il étoit assez fort pour chasser C. Pollion de la Sicile ; mais que, voyant qu'il lui arrivoit une armée plus forte que celle qu'il avoit menée il ne vouloit pas exposer cette isle à une entiere ruine, en la rendant le théâtre de la guerre. Après avoir conseillé aux Syracusains de se ranger du parti le plus fort pour se conserver, il s'embarqua.

Quand il fut arrivé auprès de Cn. Pompée, il persista toujours

dans le même sentiment de traîner la guerre en longueur, dans l'espérance qu'on pourroit cependant trouver quelque voie d'accommodement, & ne voulant point que Rome donnât contre elle-même une bataille où le parti le plus foible éprouveroit les derniers malheurs, & seroit passé au fil de l'épée. Dans cette vue, il persuada à Cn. Pompée & à son Conseil d'ordonner qu'on ne saccageât aucune des villes de l'obéissance des Romains, & qu'on ne tuât aucun Romain hors de la bataille. Cela fit beaucoup d'honneur à M. Porcius Caton, & attira dans le parti de Cn. Pompée une infinité de gens qui furent charmés de sa bonté & de son humanité.

Delà M. Porcius Caton, envoyé en Asie pour aider ceux qui avoient ordre d'assembler des vaisseaux & des troupes, mena avec lui sa sœur Servilie & un petit enfant qu'elle avoit eu de L. Lucullus. Mais, les capitaines de Cn. Pompée n'eurent besoin du secours de M. Porcius Caton que dans une seule occasion, & ce fut à Rhodes; car, par ses remontrances, il gagna les Rhodiens, & ayant laissé chez eux sa sœur Servilie & son petit enfant, il s'en retourna vers Cn. Pompée qui avoit déjà assemblé une grosse armée de terre & de mer. Ce fut là que Cn. Pompée fit manifestement connoître ses vues & ses desseins. D'abord, il avoit eu intention de donner à M. Porcius Caton le Commandement de son armée navale, qui étoit composée de cinq cens vaisseaux de guerre, sans compter les frégates, les flûtes & autres petits vaisseaux découverts dont le nombre étoit infini. Mais, ayant promptement fait réflexion, ou de lui-même, ou sur les remontrances de ses amis, que l'unique but de toute la politique de M. Porcius Caton étoit de rendre la liberté à sa patrie, & que s'il venoit à être le maître d'une si grande puissance, le jour même qu'on auroit vaincu Jules César, il voudroit l'obliger de poser les armes, & d'obéir aux loix; il changea de résolution, & donna le commandement à Calpurnius Bibulus.

Mais, malgré cela, il ne s'apperçut point que M. Porcius Caton lui fût moins affectionné, ni qu'il allât de moins bon pied pour le sercice du parti. Au contraire, on dit que, dans un combat qui fut donné devant les murailles de Dyrrachium, comme Cn. Pompée haranguoit son armée pour la porter à bien faire son devoir, & qu'il eut commandé à tous ses capitaines d'en faire autant aux troupes qu'ils avoient à leurs ordres, les soldats les écouterent très-froidement, & dans un silenee qui marquoit leur courage abattu. Mais, lorsqu'après tous les autres, M. Porcius Caton vint à leur parler; qu'il leur expliqua, autant que le tems le permettoit, ce que la Philosophie enseigne sur la liberté, sur la valeur, sur la mort & sur la gloire, en accompagnant ses paroles d'une véhémence pleine de passion, qui annonçoit combien il

étoit pénétré de ses maximes; & qu'il finit son discours en invoquant les Dieux comme présens à ce combat, & témoins de la valeur que chacun montreroit pour la défense de la patrie ; il s'éleva tout d'un coup un si grand cri de joie, & il se fit un tel mouvement dans cette armée ranimée par ces paroles, que tous les capitaines pleins d'espérance marcherent tête baissée, & chargerent l'ennemi avec tant de fureur, qu'ils le renverserent & le défirent.

La bonne fortune de Jules César ravit ce jour-là à Cn. Pompée l'honneur d'une victoire complete, en se servant pour cet effet de la précaution & de la défiance de Cn. Pompée même, qui l'empêcherent de profiter de son bonheur. Tous les officiers se réjouissoient de ce grand avantage, & le relevoient comme un exploit très-signalé; mais, M. Porcius Caton seul pleuroit sa patrie, & déploroit cette pernicieuse & maudite ambition de regner, en voyant étendus sur le champ de bataille les corps de tant de bons & braves citoyens qui avoient péri, les uns par les mains des autres.

Après cette défaite, Jules César prit le chemin de la Thessalie, & Cn. Pompée leva son camp pour le suivre, laissant à Dyrrachium quantité d'armes & d'argent, & un grand nombre de ses parens & de ses alliés à qui il donna M. Porcius Caton pour capitaine avec quinze cohortes seulement, à cause de la crainte & de la défiance où il étoit de lui. Car, il étoit très-persuadé que, s'il venoit à perdre la bataille qu'il alloit donner en Thessalie, il ne pouvoit laisser Dyrrachium entre les mains d'un homme qui lui fût plus fidele que M. Porcius Caton; mais, s'il venoit à la gagner, il sçavoit bien aussi que, tant que M. Porcius Caton seroit présent, jamais il ne le laisseroit maître des affaires. Il y eut encore beaucoup d'autres gens de la premiere noblesse, qui furent laissés à Dyrrachium avec M. Porcius Caton.

La nouvelle de la défaite de Pharsale étant arrivée avant qu'on en sçût encore le détail, M. Porcius Caton forma la résolution, si Cn. Pompée étoit mort, de ramener en Italie, les troupes qu'il commandoit, de prendre la fuite & d'aller vivre quelque part le plus loin qu'il pourroit de la tyrannie ; & s'il étoit encore vivant, de lui conserver fidélement ses troupes. Ayant pris ce parti, il passa dans l'isle de Corcyre où étoit l'armée navale. Là il trouva Cicéron, & voulut lui céder le commandement comme à un homme de plus grande dignité que lui; car, Cicéron avoit été Consul, & lui il n'avoit été que Préteur. Mais, Cicéron ne voulut point l'accepter, & s'embarqua pour l'Italie.

M. Porcius Caton, voyant que le jeune Cn. Pompée, par une arrogance & par une fierté hors de saison, vouloit punir ceux qui se retiroient, & qu'il alloit commencer par faire arrêter Cicéron, il lui en fit en particulier

de si fortes remontrances qu'il l'adoucit & le ramena, de sorte qu'il sauva manifestement la vie à Cicéron, & procura aux autres une entiere sûreté. Comme il conjectura que Cn. Pompée le pere se seroit sauvé en Égypte ou en Afrique, & qu'il avoit une extrême impatience de l'aller joindre, il s'embarqua avec tous ses gens; mais, avant que de faire voile, il donna à tous ceux qui n'étoient pas bien aises de le suivre dans cette guerre, la liberté de demeurer ou de s'en aller où ils voudroient.

Étant arrivé en Afrique, comme il rangeoit la côte, il rencontra Sext. Pompée qui lui apprit la mort de son pere qu'on avoit assassiné en Égypte. Ils en furent tous très-affligés; & il n'y en eut pas un qui, après la mort de Cn. Pompée, voulût seulement entendre parler d'obéir à aucun autre capitaine qu'à M. Porcius Caton. C'est pourquoi M. Porcius Caton, touché de compassion pour tous ces braves gens qui avoient donné tant de preuves de leur fidélité, & ayant honte de les laisser dans une terre étrangere, seuls, sans secours & sans chef pour les conduire, accepta le commandement & passa à Cyrene. Les Cyrénéens, qui, peu de jours auparavant, avoient fermé leurs portes à T. Labiénus, le reçurent avec un très-grand plaisir. Là il apprit que Métellus Scipion, beau-pere de Cn. Pompée, s'étoit retiré vers le Roi Juba, qui l'avoit reçu; & qu'Acius Varus, à qui Cn. Pompée avoit donné le gouvernement de l'Afrique, étoit avec eux, & avoit une armée considérable. Il résolut de les aller joindre.

Mais, la saison, qui étoit déjà avancée, & la difficulté d'éviter les Syrtes, qui sont des bas-fonds très-périlleux pour les vaisseaux, le déterminerent à prendre le chemin de terre, malgré les fatigues incroyables qu'il y prévoyoit. Car, il s'agissoit de traverser un vaste païs, qui n'est rempli que de sables arides, & qui ne connoît d'autres habitans, que des serpens de toute espece. M. Porcius Caton fit donc de grandes provisions d'eau, qu'il chargea sur des ânes. Il mena aussi différentes sortes de voitures, pour porter & les bagages & les hommes qui se trouveroient épuisés ou malades. Enfin, il se précautionna contre les funestes effets des morsures des serpens, en se faisant accompagner de quelques Psylles, nation Africaine, à qui l'antiquité a attribué une vertu merveilleuse, soit pour se rendre eux-mêmes invulnérables aux serpens, soit pour guérir ceux qui en ont été piqués ou mordus; vertu qui pourroit bien se réduire à l'art de sucer les plaies.

C'étoient-là des secours capables de rassurer, jusqu'à un certain point, ceux qui devoient faire, avec M. Porcius Caton, une marche si pénible; mais, le plus grand étoit, sans contredit, le courage de leur chef. Il marchoit devant tous les autres à pied,

tenant ſa pique à la main, donnant l'exemple de ſupporter toutes les fatigues, & par-là diſpenſé d'employer les exhortations & les ordres. Jamais il ne fit uſage d'aucune voiture, ni même du cheval. Il étoit celui de toute ſa troupe qui dormoit le moins, & le dernier à ſoulager ſa ſoif, loſqu'il ſe rencontroit quelque ſource d'eau ſur la route. Cette marche dura trente jours, au bout deſquels il arriva à Leptis, & y paſſa le reſte de l'hiver.

Le parti qui ſe formoit en Afrique, & à qui le long ſéjour de Jules Céſar dans Alexandrie donnoit le tems de prendre des forces, avoit grand beſoin de la ſageſſe & de l'autorité de M. Porcius Caton. La méſintelligence ſe mettoit entre Métellus Scipion & Accius Varus, parce que celui-ci, amoureux du commandement, ne vouloit pas le céder à l'autre, ſous le frivole prétexte qu'il étoit depuis un tems conſidérable à la tête de la province; & le Roi Juba, par ſon orgueil & ſon faſte barbare, les écraſoit tous les deux. La préſence de M. Porcius Caton remédia, au moins en partie, à ces déſordres. Il apprit à Juba à reſpecter la gloire & la prééminence du nom Romain; & dans leur premiere entrevue le Prince Numide ayant pris la place d'honneur entre Metellus Scipion & M. Porcius Caton, ce fier Romain tranſporta lui-même ſon ſiege pour mettre Métellus Scipion au milieu, entre le Roi & lui. Pour ce qui eſt de la diſpute entre le même Métellus Scipion & Accius Varus, M. Porcius Caton la fit entierement ceſſer, en ſe ſoumettant lui-même aux ordres du premier. On lui offroit, du conſentement même de Métellus Scipion & d'Accius Varus, le commandement en chef, dont il étoit inconteſtablement le plus digne par ſes qualités perſonnelles. Mais, la loi décidoit la queſtion contre lui. Métellus Scipion étoit Conſulaire; M. Porcius Caton n'avoit eu que la dignité de Préteur. Il proteſta que combattant pour les loix, il ne commenceroit pas par les violer; & il refuſa même de partager l'autorité, diſant qu'il étoit plus avantageux pour la cauſe de n'avoir qu'un ſeul chef.

Métellus Scipion, ayant donc pris la conduite de l'armée, vouloit d'abord, pour faire plaiſir à Juba, que l'on paſſât au fil de l'épée tous les habitans d'Utique, ſans aucune diſtinction d'âge ni de ſexe, & que l'on raſât la ville, comme une ville qui tenoit le parti de Jules Céſar. M. Porcius Caton ne voulut pas le ſouffrir; mais, il ſe mit à crier en plain Conſeil, proteſtant & appellant les Dieux à témoins contre une inhumanité ſi inouie. Encore eut-il bien de la peine à garantir ces malheureux de cette ſanglante exécution. Mais, en partie à leur priere, & en partie auſſi à l'inſtante ſollicitation de Métellus Scipion, il ſe chargea de garder la ville,

& d'empêcher que de gré ou de force elle ne tombât entre les mains de Jules César; car, c'étoit une place très-forte, très-bien munie & d'une très-grande utilité pour ceux qui en étoient les maîtres. M. Porcius Caton la munit & la fortifia encore considérablement; car, il y fit de grands amas de bled, répara les murailles, haussa les tours, la revêtit en-dehors d'un fossé profond, défendu d'espace en espace par de bons forts, mit dans ces forts tous les jeunes gens d'Utique après les avoir désarmés, & retint les autres dans la ville, apportant un très-grand soin à empêcher qu'ils ne reçussent aucune injure, ni le moindre tort de la garnison Romaine. De-là il envoya une quantité d'armes, d'argent & de bled à ceux qui étoient dans le camp; en un mot, il fit de cette ville le magasin de l'armée.

Il donna à Métellus Scipion le même conseil qu'il avoit déjà donné auparavant à Cn. Pompée. Il lui conseilla de ne point hazarder la bataille contre un capitaine aguerri & très-redoutable, & de gagner du tems; car, le tems affoiblit & émousse toujours la pointe & la force de la tyrannie. Mais, Métellus Scipion, enflé d'une vaine présomption, se moqua de ses remontrances; & dans une lettre qu'il lui écrivit un jour pour lui reprocher sa timidité, il lui disoit en propre termes: « N'êtes-vous pas content d'être bien à votre aise » dans une bonne ville & der» riere de fortes murailles, sans » que vous veniez encore intimider mes gens dans l'occa» sion, & les empêcher d'e» xécuter courageusement ce » qu'ils ont résolu? » M. Porcius Caton lui répondit qu'il étoit tout prêt à reprendre les troupes qu'il avoit amenées en Afrique, à se mettre à leur tête, à repasser en Italie, & à attirer après lui Jules César en les en délivrant eux-mêmes. Mais, Métellus Scipion ne fit que se moquer de ses offres; & alors, M. Porcius Caton fit bien connoître qu'il étoit très-fâché, & qu'il se repentoit très-fort de lui avoir cédé le commandement, persuadé qu'il conduiroit mal cette guerre; ou que, quand même, par un coup de hazard & contre toute apparence, il viendroit à remporter la victoire, il ne se comporteroit pas envers ses citoyens avec beaucoup de modération. C'est pourquoi, se confirmant de plus en plus dans son opinion, il le dit même à ses amis, & leur déclara qu'il n'avoit point du tout bonne espérance de cette guerre, à cause de l'ignorance & de l'insensée présomption des chefs; mais que si, par un bonheur inespéré, Jules César étoit défait, il ne demeureroit point à Rome, & qu'il fuiroit la cruauté & l'inhumanité de Métellus Scipion qui faisoit déjà des menaces très-vives & très-insolentes contre plusieurs Romains.

Le malheur qu'il avoit prévu arriva encore plutôt qu'il ne

l'attendoit, car le jour même qu'il parloit ainsi, il arriva le soir bien tard un courier qui vint de l'armée en trois jours, & qui apporta la nouvelle que tout étoit perdu; qu'il y avoit eu une grande bataille près de la ville de Thapse; que Jules César avoit remporté la victoire & forcé les deux camps dont il étoit demeuré maître; que Métellus Scipion & Juba s'étoient enfuis avec peu de gens, & que tout le reste avoit été passé au fil de l'épée.

Utique n'auroit pas été une conquête facile, si M. Porcius Caton y eût trouvé des esprits & des courages disposés à le seconder. Mais, les cœurs des habitans étoient pour Jules César. Néanmoins, accoutumé à lutter contre les difficultés, il essaya tout ce qu'il lui étoit possible dans la situation actuelle des affaires. Il eut d'abord à calmer le trouble & la consternation étrange que jetta dans la ville la nouvelle de la malheureuse affaire de Thapse. Cette nouvelle y étoit arrivée la nuit; ce qui augmenta encore le désordre. Comme Utique n'étoit qu'à trois journées de chemin du lieu où s'étoit livrée la bataille, on s'attendoit à voir incessamment le vainqueur aux portes de la ville; & peu s'en fallut qu'elle ne fût désertée par la fuite de tous ses habitans. M. Porcius Caton alla de rue en rue, appaisant le tumulte, diminuant les allarmes, & représentant que le mal n'étoit pas si grand qu'on le leur annonçoit. Son autorité rassura un peu les esprits, & procura quelque tranquillité. Il en profita pour assembler le conseil des trois cens, c'est-à-dire, tout ce qu'il y avoit dans Utique de riches commerçans ou financiers Romains, dont il avoit fait comme son Sénat depuis qu'il étoit dans la place. Il y joignit aussi tout ce qui se trouvoit autour de lui de Sénateurs & de fils de Sénateurs. Pendant que l'assemblée se formoit, il entra avec un maintien aussi sérein que de coutume, & fit lecture à ceux qui étoient déjà arrivés d'un état des provisions que contenoient les magasins de la ville.

Lorsque tout le monde eut pris place, il commença par louer le zele & la fidélité dont les trois cens lui avoient donné les plus fortes preuves, en aidant la cause commune de leur argent, de leurs personnes & de leurs conseils. Il ajouta qu'il les exhortoit à ne point se partager par des vues particulieres, en prenant différentes routes, selon les ouvertures & les espérances que chacun pourroit avoir pour sa sûreté personnelle; parce que s'ils agissoient de concert, soit qu'ils se résolussent à la guerre, Jules César les mépriseroit moins; soit qu'ils recourussent aux prieres, il auroit pour eux plus de considération. Du reste, il déclara qu'il leur laissoit la liberté de choisir entre ces deux partis, & qu'il ne les blâmeroit point de quelque façon qu'ils se déterminassent. « Si

» vous vous rangez, dit-il, du » côté de la fortune, j'attribuerai » votre changement à la nécessité. Si au contraire vous vous » roidissez contre les disgraces, » & si vous prenez sur vous le » poids & les périls de la défense » de la liberté, en ce cas non seulement je vous louerai, mais » j'admirerai votre vertu, & je » m'offre à être votre chef & » votre compagnon dans une si » noble entreprise; jusqu'à ce » que nous ayons épuisé les dernieres ressources qui peuvent » rester à la patrie. Notre patrie, » Messieurs, ce n'est ni Utique, » ni Adrumete, mais Rome, qui » souvent a trouvé dans sa grandeur de quoi se relever de » chûtes plus fâcheuses que » celle que nous venons de » faire. Plusieurs motifs peuvent nous encourager, & nous » promettre un heureux succès. » Mais, sur-tout, considérez » que nous ferons la guerre » contre un homme qu'appellent de différens côtés à la » fois des besoins & des dangers pressans. L'Espagne se » souleve en faveur du jeune » Pompée; & Rome elle-même » n'a pas encore entierement » reçu le frein; elle ne le souffre qu'avec indignation, & » profitera de la premiere occasion favorable pour s'en délivrer. Quant à ce qui regarde les dangers qu'il nous faudra courir, pourquoi nous en » effrayerions-nous? Prenons » exemple sur notre ennemi » lui-même, qui brave tous les » hazards pour commettre les » plus horribles injustices; au » lieu que nous ne courons les » risques, que d'une vie très-heureuse, si nous sommes » vainqueurs, ou, si nous succombons, de la plus glorieuse » de toutes les morts. Cependant, délibérez; prenez votre » parti entre vous. Je souhaite, » en reconnoissance de la vertu » & du courage que vous avez » fait paroître jusqu'ici, que la » résolution à laquelle vous » vous arrêterez tourne à votre » avantage. »

Ce discours fit, dans le moment, un effet prodigieux. Quelques-uns furent frappés des raisons que M. Porcius Caton alléguoit; mais, sa générosité, son intrépidité, son égalité d'ame, c'étoit-là ce qui enlevoit l'admiration du grand nombre. Ils en oublierent presque la position actuelle où se trouvoient les affaires; & entrant dans une espece d'enthousiasme, ils louoient M. Porcius Caton, comme le seul invincible, le seul supérieur à la fortune. La conclusion fut qu'ils lui offrirent leurs personnes, leurs bourses, leurs armes, pour en user comme il lui plairoit; persuadés, disoient-ils, qu'il leur valoit mieux perdre la vie en obéissant à ses ordres, que de se sauver en trahissant une si grande vertu. Mais, toute cette ardeur généreuse n'étoit, si nous osons ainsi parler, qu'un feu de paille, qui s'éteignit à la premiere réflexion, & dès qu'il fallut passer des paroles aux ef-

fets. Il fut proposé de mettre en liberté les esclaves pour les employer comme soldats à la défense de la ville. M. Porcius Caton, toujours rigide observateur de la justice, dit qu'il ne feroit pas aux maîtres le tort de leur enlever leurs esclaves, mais qu'il recevroit ceux que leurs maîtres affranchiroient volontairement. Il y en eut beaucoup qui promirent de le faire; & M. Porcius Caton, après avoir ordonné qu'on enrégistrât les noms de ceux qui faisoient ces offres, sortit du conseil & se retira.

Bientôt après, il reçut des lettres de Juba & de Métellus Scipion. Juba, qui étoit caché avec peu de gens dans une montagne, lui demandoit, par sa lettre, quelle étoit sa résolution; car, s'il prenoit le parti d'abandonner Utique, il l'attendroit; & s'il prenoit celui de soutenir le siege, il marcheroit avec une armée. Et Métellus Scipion, étant à l'ancre au-dessous d'un promontoire assez près d'Utique, attendoit aussi à quoi il se détermineroit. M. Porcius Caton jugea à propos de retenir les courriers qui lui avoient apporté ces lettres, jusqu'à ce qu'il fût assuré de ce que les trois cens avoient résolu. Car, tous ceux qui étoient du corps du Sénat, avoient témoigné leur bonne volonté, & après avoir mis en liberté leurs esclaves, ils les avoient enrôles. Mais, les trois cens, gens de commerce & de finances, & dont les esclaves faisoient une des principales richesses, se refroidirent tout d'un coup, lorsqu'il s'agit pour eux d'une perte si considérable; & la peur de Jules César, leur revenant en même tems dans l'esprit, effaça tous les sentimens de zele pour la belle gloire, & de respect pour M. Porcius Caton. « Qui » sommes-nous? se disoient-ils » les uns aux autres; & à qui » refusons-nous de nous sou- » mettre? Jules César ne réu- » nit-il pas en lui seul toutes » les forces de l'Empire? Et » nous, pour lui résister, som- » mes-nous des Scipions, des » Pompées, ou des Catons? » Quoi? pendant que toute la » terre fléchit sous le joug, & » que la frayeur abaisse tous les » courages, nous entreprendrons » de défendre la liberté de Ro- » me? nous disputerons la pos- » session d'Utique, à celui à » qui M. Porcius Caton & Pom- » pée le Grand ont abandonné » l'Italie? & nous donnerons » pour combattre contre Jules » César, la liberté à nos escla- » ves, pendant que nous-mêmes » nous n'avons de liberté qu'au- » tant qu'il lui plaira de nous » en laisser? Ah! insensés que » nous sommes, rendons-nous » plus de justice; connoissons-nous » nous-mêmes, & ne songeons » qu'à implorer humblement la » clémence du vainqueur. »

Ainsi pensoient les plus modérés des trois cens. Les autres ne s'en tinrent pas à la foiblesse; ils allerent jusqu'à la noirceur, & projetterent de se rendre

maîtres des Sénateurs, pour les livrer à Jules César, & acheter leur paix par cette trahison. M. Porcius Caton eut quelque soupçon de leur changement. Cependant, il continua de garder les dehors avec eux, ne croyant pas devoir, en les poussant à bout, les forcer de se déclarer. Mais, il comprit qu'il n'étoit presque plus possible de songer à défendre Utique, & il en écrivit en ces termes à Métellus Scipion & à Juba. Néanmoins, l'arrivée de la cavalerie de Métellus Scipion, qui du lieu de la bataille s'étoit rendue près d'Utique, ranima pourtant, au moins pendant quelques momens, l'espérance de M. Porcius Caton. Cette troupe étoit nombreuse; & si l'on parvenoit à la faire entrer dans la ville, elle étoit capable de tenir en respect les bourgeois & les trois cens. Mais, il y avoit partage de sentimens entre ceux qui la commandoient. Les uns songeoient à aller chercher Juba pour se donner à lui: d'autres vouloient reconnoître M. Porcius Caton pour chef. Un troisieme parti, flottant & incertain entre les deux, n'étoit déterminé qu'à refuser d'entrer dans Utique, à cause de l'affection connue que les habitans avoient pour Jules César. Dans cette diversité d'avis, ils s'accorderent tous néanmoins à députer vers M. Porcius Caton, & à l'avertir de leur arrivée.

Il sortit pour aller à eux, accompagné de tous les Sénateurs, hors M. Rubrius, qu'il chargea d'avoir l'œil en son absence sur les trois cens. Lorsqu'il eut joint les commandans de cette cavalerie, il les pria de ne point se donner à un Prince étranger, à un Roi Maure, & de préférer M. Porcius Caton à Juba. Il leur représenta qu'il y alloit de leur honneur de ne point abandonner tous ces illustres Sénateurs qu'ils voyoient autour de lui; & qu'en les sauvant ils se sauveroient eux-mêmes, s'ils vouloient entrer dans une ville, que ses fortifications rendoient imprenable, & qui étoit munie de toutes sortes de provisions pour plusieurs années. Après ce petit discours, auquel les Sénateurs ajouterent leurs prieres & leurs larmes, les commandans de la cavalerie délibérerent avec leurs troupes; & pendant ce tems, M. Porcius Caton s'assit sur une éminence avec les Sénateurs, attendant la réponse.

En ce même moment arrive M. Rubrius, portant des plaintes contre l'audace des trois cens, qui se révoltoient, & mettoient le trouble dans la ville; nouveau sujet de terreur & de consternation pour les Sénateurs; nouvel exercice pour la constance de M. Porcius Caton. Il rassure ceux qui l'environnent; il renvoie M. Rubrius à Utique, avec ordre aux trois cens de se calmer & d'attendre son retour. La réponse des cavaliers, qui vint peu après, augmenta encore les difficultés. Ils déclaroient qu'ils n'avoient aucune inclination pour Juba, & qu'ils ne

ne craignoient point Jules César dès qu'ils seroient dans la compagnie de M. Porcius Caton, mais qu'ils ne pouvoient se fier aux habitans d'Utique, Phéniciens d'origine, & aussi perfides que l'avoient été les Carthaginois leurs freres. « Si ce peuple » léger & trompeur, disoient-» ils, demeure aujourd'hui tran-» quille, c'est seulement jus-» qu'à l'arrivée de Jules César. » Dès qu'ils le verront à leurs » portes, ils se joindront à lui » contre nous. Si donc on veut » profiter de notre secours, » un préalable nécessaire est de » tuer ou de chasser tous les ha-» bitans d'Utique. Alors, nous » entreprendrons la défense de » la ville, devenue libre d'en-» nemis & de Barbares. » M. Porcius Caton trouva bien dure & bien cruelle la proposition qui lui étoit faite par les cavaliers. Néanmoins il leur répondit avec douceur qu'il falloit qu'il rentrât dans la ville pour délibérer avec les trois cens.

Les plaintes, qu'on lui avoit portées contre ces commerçans & gens d'affaires, n'étoient que trop fondées. Il les trouva bien décidés, ne cherchant plus de prétexte pour colorer leur désertion, mais déclarant nettement qu'il étoit bien étrange, qu'on voulût les forcer de faire la guerre à Jules César, tandis qu'ils n'en avoient ni le pouvoir ni la volonté. Il y en eut même quelques-uns qui s'expliquerent assez hautement sur le projet de s'assurer de la personne des Sénateurs, pour les représenter à Jules César lorsqu'il arriveroit. M. Porcius Caton laissa tomber ce dernier propos, comme s'il ne l'eût pas entendu; ce qu'il pouvoit feindre avec d'autant plus de vraisemblance, qu'il étoit un peu sourd. Mais, il en conçut une très-vive inquiétude; car, son grand & même son unique objet alors étoit d'assurer la vie & la retraite des Sénateurs. Désespérant totalement de défendre Utique, dans la disposition où il voyoit les esprits, il avoit résolu de mourir. Mais, il ne croyoit pas que ce fût pour lui une raison d'être indifférent sur ceux qui l'accompagnoient; & des soins absolument superflus pour sa personne, l'occupoient & le touchoient fortement par rapport aux autres.

Ses allarmes redoublerent donc lorsqu'on vint lui annoncer que les cavaliers, las d'attendre sa réponse, partoient & s'éloignoient d'Utique. Il se leve sur le champ, & lorsqu'il fut à portée de les découvrir, voyant qu'ils avoient déjà pris de l'avance, il monte à cheval, & court après eux. Ils le reçurent avec joie, & l'exhorterent à se sauver en leur compagnie. Ce n'étoit nullement sa pensée; mais, il les pria avec instance, & en s'attendrissant, dit-on, jusques aux larmes, de protéger la fuite des Sénateurs, & de les tirer du péril où ils étoient au milieu d'un peuple infidele, qui commençoit à conspirer leur perte. Il n'omit rien pour fléchir

les cavaliers ; il leur tendoit les bras ; il saisissoit les rênes de leurs chevaux pour les obliger de tourner tête ; il embrassoit leurs armes. Enfin, il obtint d'eux un jour de délai, & les ramenant avec lui, il en plaça une partie aux portes, & confia aux autres la garde de la citadelle.

Alors, les trois cens craignirent, & envoyerent prier M. Porcius Caton de se rendre dans leur assemblée. Rien ne prouve mieux, combien une vertu sublime a droit de regner sur les hommes, que les sentimens d'admiration, de respect, de tendresse, qui soumettoient à M. Porcius Caton tous ceux que renfermoit alors la ville d'Utique. Ils étoient tous divisés d'intérêts & de sentimens ; ils étoient prêts à devenir mutuellement ennemis, & à s'égorger presque les uns les autres ; & tous se réunissoient à admirer & à chérir un seul homme, qui maintenoit la tranquillité & le calme parmi tant de cœurs troublés par la crainte, ou aigris par les dissensions. Sur le message des trois cens, les Sénateurs se mirent autour de M. Porcius Caton pour l'empêcher d'y déférer, lui disant qu'ils ne pouvoient se résoudre à livrer leur protecteur & leur sauveur à des infideles & à des traîtres. M. Porcius Caton sçavoit bien qu'il n'avoit rien à appréhender. Il appaisa les inquiétudes des Sénateurs, & alla seul trouver les trois cens.

Ils se remercierent beaucoup de la confiance qu'il avoit en eux, & ils lui protesterent qu'il devoit compter sur leur zele pour toute autre chose que pour la guerre, le priant, s'ils n'étoient pas des M. Porcius Catons, & s'ils ne pouvoient s'élever à la noblesse de ses sentimens, d'avoir pitié de leur foiblesse. Ils ajouterent qu'ils étoient résolus de députer à Jules César & d'implorer sa clémence ; mais que le premier & le principal objet de leurs sollicitations seroit M. Porcius Caton ; & que, s'ils n'obtenoient pas sûreté pour lui, ils ne recevroient pas la grace qui leur seroit offerte à eux-mêmes, & combattroient pour sa défense tant qu'ils auroient un souffle de vie. M. Porcius Caton témoigna qu'il leur étoit obligé de leur bonne volonté ; il approuva le dessein qu'ils avoient de faire leurs soumissions au vainqueur, & les exhorta à ne point perdre de tems. Mais, il leur défendit de parler de lui en aucune façon. « C'est aux vaincus, leur » dit-il, qu'il convient d'em» ployer les prieres, & à ceux » qui sont en faute, de deman» der grace. Pour moi, je me » suis conservé invincible pen» dant toute ma vie, & même » je suis actuellement victorieux » autant que j'ai désiré de l'être, » & je triomphe de Jules César » par la supériorité de la justice » & du bon droit. C'est lui qui est » le vaincu ; c'est lui qui succom» be. Car, ce qu'il a toujours nié

» de tramer contre la patrie, il » en est aujourd'hui atteint & » convaincu par les faits. »

Au sortir de cette conférence avec les trois cens, M. Porcius Caton reçut avis que Jules César étoit en marche avec la plus grande partie de ses forces pour venir attaquer Utique. « Hélas! » dit M. Porcius Caton, il nous » fait un honneur que nous ne » méritons pas assurément. Il » nous prend pour des hommes. »

Un autre message qui lui vint quelque tems après, donna lieu encore à une réflexion bien judicieuse de sa part. M. Octavius lui envoya dire qu'il étoit près d'Utique avec deux légions, & qu'il consentoit à se joindre à lui ; mais qu'il falloit qu'avant tout ils s'arrangeassent entre eux pour le commandement. M. Porcius Caton ne répondit rien au messager de M. Octavius ; mais, se retournant vers ses amis : « Eh » bien! leur dit-il, devons-nous » être étonnés que nous ayons » ruiné nos affaires, nous qu'au » moment même où nous périssons, l'ambition du commandement tourmente & divise » encore? »

Cependant, le tems accordé par les cavaliers expiroit, & en s'en allant ils fournirent une nouvelle occasion à M. Porcius Caton de faire briller son zéle pour la justice, & sa bonté. Ils se mirent à piller Utique comme une ville ennemie. M. Porcius Caton ne fut pas plutôt averti de ce désordre, qu'il courut l'arrêter. Il arracha des mains des premiers qu'il rencontra leur injuste butin ; les autres, frappés de honte à sa vue, jetterent aussitôt ce qu'ils emportoient, & baissant les yeux en terre, n'osant dire une seule parole, ils partirent pour aller chercher un asyle auprès de Juba. Quelques Sénateurs les accompagnerent & en particulier Faustus Sylla, qui leur distribua à chacun cent sesterces. Si nous en croyons l'auteur des mémoires sur la guerre d'Afrique, M. Porcius Caton avoit été obligé de leur faire une semblable largesse pour obtenir d'eux qu'ils épargnassent les habitans d'Utique.

La plupart des Sénateurs avoient préféré la fuite par mer à la protection de Juba, & étoient restés dans la ville. Comme leur danger croissoit, & par la retraite des cavaliers, & surtout par l'approche de Jules César, M. Porcius Caton prit les dernieres mesures pour hâter & assurer leur fuite. Il fit fermer toutes les portes de la ville, excepté celle qui conduisoit à la mer ; il fournit des vaisseaux aux fugitifs ; il donna de l'argent à ceux qui pouvoient en manquer ; il distribua ses ordres pour les embarquemens, & veilla par lui-même à empêcher le tumulte que la précipitation & l'effroi amenent naturellement dans de semblables rencontres. Il embrassoit ceux qui partoient ; il déterminoit à partir ceux qui en faisoient difficulté par attachement pour lui. Il n'y eut que

son fils, & un certain Statyllius, dont il ne put vaincre la résistance.

Il ne fit pas de grands efforts sur son fils, croyant ne devoir pas combattre les sentimens si raisonnables & si naturels de la piété filiale. Par rapport à Statyllius, il employa des exhortations pressantes, parce que la haine de ce Sénateur contre Jules César étoit connue. Mais, c'étoit un jeune homme plein de feu, qui se piquoit de constance & de magnanimité, & qui prétendoit être le zélateur de M. Porcius Caton. Il tint donc ferme; & M. Porcius Caton, voyant ses attaques rejettées, dit à deux Philosophes qui ne le quittoient point; *C'est votre affaire d'amortir ce courage trop échauffé, & de le faire pencher du côté de l'utile.*

Les soins de M. Porcius Caton ne se bornoient pas aux seuls Sénateurs. S'étant mis hors d'intérêt par la résolution de mourir, il sembloit qu'il n'en prit qu'un plus vif & plus tendre à tout ce qui regardoit les autres. Il fit alors rentrer dans Utique le commun du peuple, qu'il avoit obligé de camper hors de la ville; & comme ces bourgeois avoient toujours été affectionnés à Jules César, il les pria d'aider de leur crédit les trois cens, qui avoient servi le parti Républicain jusqu'au tems de la bataille de Thapse; de ne point séparer leur cause de celle de ces Romains établis au milieu d'eux, & d'agir de concert pour procurer leur sûreté commune. Il fit plus, & rendit aux trois cens un service d'une espece singuliere, & directement opposé à la façon de penser qu'il suivoit pour lui-même.

L. César fut député vers Jules César dont il étoit proche parent, afin qu'il intercédât pour les trois cens. Avant que de partir, il pria M. Porcius Caton de lui composer un discours le plus touchant qu'il seroit possible, dont il pût se servir auprès du vainqueur. « Car, ajouta-t-il, en » parlant pour vous, je ne rou» girai point de baiser les mains » de Jules César & d'embrasser » ses genoux. » Mais, M. Porcius Caton ne voulut jamais permettre qu'il parlât pour lui. » » Si je voulois, dit-il, tenir la » vie de la grace de Jules Cé» sar, je n'aurois qu'à l'aller » trouver moi-même sans autre » intercesseur; mais, je ne » veux pas avoir à un tyran » l'obligation d'une chose qu'il » usurpe, & sur laquelle il n'a » aucun droit. Car, de quel » droit donne-t-il la vie comme » maître à ceux qui ne dépen» dent point de lui, & qui sont » aussi libres que lui? Mais, si » vous voulez, voyons un peu ici » ensemble comment vous vous y » prendrez, afin d'obtenir grace » pour les trois cens. » Il fut donc quelque tems à conférer avec lui sur la maniere dont il devoit parler. Quand il fut sur le point de partir, il lui recommanda son fils & ses amis; & après l'avoir accompagné, il l'embrassa & se retira dans sa

maison ; où ayant assemblé son fils & ses amis particuliers, il les entretint de beaucoup de choses, & défendit sur-tout à son fils de se mêler jamais du Gouvernement. « Car, dit-il, » de s'en mêler d'une maniere » digne de M. Porcius Caton, » c'est ce que les affaires ne » permettent plus ; & de le fai- » re autrement, ce seroit une » honte & une indignité horri- » ble. » Sur le soir, il alla se préparer pour le bain.

Pendant qu'il le prenoit, il se souvint de Statyllius. Il en demanda des nouvelles à Apollonidès, l'un des deux Philosophes, qu'il avoit chargés de le résoudre de songer à sa sûreté. « Avez-vous réussi, lui dit-il, » auprès de Statyllius ? & seroit- » il parti sans nous dire adieu ? » Comment ? reprit Apollonidès, » il est intraitable, & déclare » qu'il veut absolument demeu- » rer ici, & faire ce que vous » ferez. » M. Porcius Caton sourit, & se contenta de répondre : » Incessamment on sera à portée » d'en juger. »

Après le bain, il soupa en nombreuse compagnie, avec tous ses amis & les Magistrats d'Utique. On tint table longtems ; & la conversation fut vive, animée, assez gaie, sçavante, roulant sur des points de Philosophie morale. Mais, quelqu'un ayant fait tomber le propos sur les paradoxes des Stoïciens, tels que sont ces maximes ; *que le Sage est seul libre ; que tous les vicieux sont esclaves ;* & Démétrius, philosophe Péripatéticien, ayant entrepris de les réfuter, suivant les principes de sa secte ; M. Porcius Caton s'échauffa extrêmement contre lui, & traita la matiere à fond ; parlant avec un feu, une véhémence, un ton de voix, qui le décélerent, & changerent en certitude les soupçons que l'on avoit déjà du dessein où il étoit de se donner la mort. Aussi, après qu'il eut fini, un morne silence regna dans la compagnie. M. Porcius Caton s'en apperçut ; & pour faire diversion, il parla de la situation actuelle des choses, de ceux qui étoient partis, témoignant les inquiétudes qu'il avoit à leur sujet, & craignant pour les uns les tempêtes, pour les autres les déserts arides & sablonneux qu'il leur faudroit traverser.

Ainsi finit le repas, après lequel il se promena quelque tems, selon sa pratique journaliere ; & ayant donné ses ordres à ceux qui commandoient la garde, en se renfermant dans son appartement, il s'attendrit plus que de coutume avec son fils & avec chacun de ses amis ; ce qui renouvella & fortifia la pensée que l'on avoit déjà eue de sa funeste résolution.

Quand il fut entré dans sa chambre, il se mit sur son lit ; & prit en main le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'ame. Après en avoir déjà lu une grande partie, en regardant à son chevet, il fut surpris de n'y point voir son épée. Elle en

avoit été ôtée par ordre de son fils, pendant que l'on étoit à table. M. Porcius Caton appella un esclave, à qui il demanda ce qu'étoit devenue son épée ; & l'esclave n'ayant rien répondu, il se remit à lire. Quelque tems après, il redemanda encore son épée, mais sans empressement, sans vivacité, comme s'il n'eût point eu de dessein particulier. Lorsqu'il eut fini sa lecture, voyant que personne ne se mettoit en devoir de lui obéir, il appella tous ses esclaves l'un après l'autre, & d'un ton de voix ferme & haut, il leur déclara qu'il vouloit avoir son épée. Il s'emporta même jusqu'à frapper à poing fermé l'un d'entre eux sur la bouche, avec tant de violence, que sa main en fut toute ensanglantée. *Quoi donc?* disoit-il avec indignation, *mon fils & mes gens conspirent pour me livrer à mon ennemi sans armes & sans défense !*

Son fils entra alors avec ses amis, fondant en larmes ; & l'embrassant tendrement, il le conjuroit de se laisser fléchir. M. Porcius Caton se leva, & lançant des regards pleins d'indignation : « Depuis quand donc, » dit-il, suis-je tombé en dé» mence, pour que mon fils se » rende mon curateur ? On me » traite comme un insensé. On » n'emploie point avec moi les » raisonnemens ni les voies de » persuasion, pour me détrom» per si je m'abuse, mais on » m'empêche par voie de fait » de disposer de ma personne, » & on me désarme. Brave & » généreux fils, que n'enchaî» nez-vous aussi votre pere, en » lui liant les mains derriere le » dos, jusqu'à ce que Jules Cé» sar arrive, & me trouve mê» me hors d'état de me défen» dre ? Car, ce n'est pas pour » m'ôter la vie que j'ai besoin » d'une épée, puisqu'en rete» nant mon haleine pendant quel» ques momens, ou en me frap» pant la tête une seule fois » contre la muraille, je puis » trouver la mort si je la cher» che. » Ces terribles paroles, qui passent assurément ce que l'on doit appeller courage, épouvanterent tellement le jeune Caton, qu'il s'enfuit en jettant les hauts cris.

Son pere, resté seul avec les philosophes Démétrius & Apollonidès, prit pour leur parler un ton plus doux. « Etes-vous » aussi d'avis, leur dit-il, de » retenir en vie, malgré lui, un » homme de mon âge, & de » faire sentinelle autour de moi ? » Ou bien, avez-vous quelques » raisons à m'alléguer pour me » convaincre qu'il n'est point in» digne de M. Porcius Caton, » ni honteux pour lui, de de» voir son salut à son ennemi ? » que ne m'étalez-vous donc » ces raisonnemens, nouveaux » pour moi, afin que renonçant » aux maximes dans lesquelles » nous avons été nourris, & » devenus plus sages par les » leçons que Jules César nous » donne, nous lui en ayons » d'autant plus d'obligation? Au

» reste, je n'ai point pris de » parti sur ce qui me regarde; » mais, il faut que je sois maî- » tre d'exécuter la résolution à » laquelle je m'arrêterai. J'en » délibérerai en quelque façon » avec vous, en prenant conseil » des principes philosophiques » que vous enseignez & que » vous suivez. Bannissez donc » toute crainte; allez, & dites » à mon fils qu'il n'entreprenne » point de forcer son pere à ce » qu'il ne peut lui persuader. » Il est assez singulier que M. Porcius Caton nie en ce moment qu'il ait pris son parti. Toutes ses démarches précédentes semblent annoncer visiblement le contraire; & nous ne voyons pas comment on peut l'excuser ici d'un défaut de sincérité.

Démétrius & Apollonidès ne lui répondirent rien, & se retirerent en pleurant. Un jeune esclave lui rapporta son épée. M. Porcius Caton la tira, l'examina, & voyant que la pointe étoit bien droite & bien aigue: *Maintenant*, dit-il, *je suis mon maître.* Il posa son épée, reprit son livre, & le relut d'un bout à l'autre. Plutarque assure qu'il dormit ensuite, & d'un si bon somme, que ceux qui étoient dehors, & qui écoutoient à la porte, l'entendirent ronfler. Chose bien difficile à croire! qu'entre l'agitation violente où il venoit de se mettre, & le moment où il va se donner la mort, il ait pu goûter un sommeil paisible. Il est plus aisé de se persuader que par cette affectation de tranquillité parfaite, il voulut augmenter la fausse gloire qu'il s'imaginoit trouver dans une mort volontaire.

Sur le minuit, il appella deux de ses affranchis, dont l'un qui se nommoit Cléanthès, étoit son médecin ou chirurgien; l'autre, nommé Butas, étoit celui en qui il avoit le plus de confiance pour les affaires. Il envoya ce dernier à la mer, avec ordre de voir si tout le monde étoit embarqué, & de venir ensuite lui en rendre compte. Le ministere de Cléanthès lui étoit nécessaire pour sa main, où il y avoit inflammation causée par le coup violent qu'il avoit donné à son esclave. M. Porcius Caton, en faisant ainsi panser & bander sa main, donna de l'espérance & de la consolation à tous ceux de sa maison, qui conclurent qu'il ne renonçoit pas à la vie, puisqu'il prenoit encore soin de son corps.

Cependant, Butas revint, & lui dit que tous étoient partis, hors Crassus, qui lui-même alloit incessamment s'embarquer; mais qu'il faisoit un grand vent, & que la mer étoit fort agitée. Ces dernieres paroles tirerent de M. Porcius Caton un soupir; il plaignit le sort de ceux qui, dans de pareilles circonstances, étoient obligés de se mettre en mer. Il renvoya Butas au port, pour voir s'il ne se trouveroit pas quelqu'un, qui, dans la précipitation de l'embarquement, ayant oublié quelques provisions nécessaires, eût été forcé d'in-

terrompre sa route & de regagner Utique. Déjà les coqs chantoient ; & M. Porcius Caton, si nous en croyons Plutarque, dormit encore un peu. Mais bientôt, Butas étant revenu, & ayant assuré son Patron que tout étoit parfaitement tranquille, M. Porcius Caton lui ordonna de fermer la porte, & se jetta devant lui sur son lit, comme s'il eût voulu reposer le reste de la nuit.

Dès qu'il fut seul, il se perça de son épée un peu au-dessous de la poitrine ; mais la violence du coup fut diminuée par la foiblesse de sa main enflée & malade. Il ne mourut donc pas sur le champ, & en se débattant sur son lit il tomba à terre, & renversa une petite table dont il se servoit pour des figures de Géométrie. Au bruit qu'il fit en tombant, ses domestiques jetterent un grand cri ; son fils & ses amis entrerent. Ils le trouverent nageant dans son sang, & ses entrailles sortant du ventre par l'ouverture de la plaie. Il vivoit néanmoins encore, & faisoit usage de ses yeux. Le Chirurgien approche, & voyant que les intestins n'étoient point blessés, il voulut les faire rentrer, & recoudre la plaie. Mais, lorsque M. Porcius Caton fut revenu parfaitement à lui-même, & qu'il eut compris l'intention que l'on avoit de le secourir, il repoussa le Chirurgien ; & avec une férocité dont le seul récit fait frémir, il porta ses mains dans sa plaie, la rouvrit, & en se déchirant ainsi les entrailles, il expira, dans la quarante-huitieme année de son âge, l'an 44 avant J. C.

En un instant, la nouvelle de sa mort se répandit dans la ville ; & aussi-tôt ce fut un concours incroyable & des trois cens, & de tout le peuple d'Utique, autour de sa maison. Ils faisoient retentir les airs des éloges de l'illustre mort, l'appellant leur bienfaiteur, leur sauveur, le seul libre, le seul invincible. Et ils se livroient à ces transports, quoiqu'ils sçussent que Jules César approchoit. Mais, ni la crainte du vainqueur, ni l'envie de le flatter, ni les dissensions qui étoient entr'eux, ne furent capables de refroidir leur zele pour honorer la vertu de M. Porcius Caton. Ils solemniserent avec pompe ses obseques, & lui dresserent un tombeau près du rivage de la mer, où l'on voyoit encore du tems de Plutarque une statue de M. Porcius Caton tenant une épée à la main.

Ses ennemis mêmes n'ont pu lui refuser leurs louanges. L'Auteur des Mémoires sur la guerre d'Afrique, tout dévoué qu'il est à Jules César, rend témoignage à la parfaite intégrité de M. Porcius Caton, & reconnoît qu'il étoit extrêmement différent des autres Chefs du parti vaincu.

Jules César, en appenant sa mort, s'écria : *O M. Porcius Caton, je vous envie la gloire de votre mort ; car, vous m'avez envié celle de vous sauver la vie.* S'il parloit sincerement, en exprimant le désir de sauver son plus

implacable ennemi, c'est de quoi Plutarque a cru qu'il lui étoit permis de douter. Il se fonde sur les invectives atroces dont Jules César avoit rempli ses Anticatons. Comment, dit cet Historien, eût-il épargné vivant, celui contre la mémoire duquel il a montré une haine si violente ?

Plutarque observe que les plus grands malheurs de M. Porcius Caton vinrent du côté des femmes. Deux sœurs qu'il avoit, & qui se nommoient l'une & l'autre Servilie, se déshonorerent par leurs débauches. Nous avons dit qu'il avoit été obligé de répudier pour la même raison sa femme Atilia, après en avoir eu deux enfans. Il épousa ensuite Marcia, fille de L. Marcius Philippus. Il paroît que celle-ci étoit une dame d'une grande vertu. Q. Hortensius, ami particulier de M. Porcius Caton, ayant conçu une violente passion pour cette Dame, la demanda à son mari, qui ne la lui refusa point, quoiqu'elle fût actuellement enceinte, & qu'elle lui eût déjà donné plusieurs enfans. Il exigea seulement avant tout le consentement de son beau-pere. Après la mort de Q. Hortensius, qui par testament avoit institué Marcia héritiere de tous ses biens, qui étoient très-considérables, M. Porcius Caton la reprit comme une personne de confiance, afin qu'elle eût soin de sa maison & de ses filles, pendant qu'il s'enfuiroit avec Cn. Pompée.

DIGRESSION

Sur la mort & le caractere de M. Porcius Caton d'Utique.

Toute l'Antiquité a loué la mort de ce fameux personnage, qui est condamnée par les maximes de notre Religion, & que la raison même ne sçauroit approuver. Il est clair que l'orgueil a été le motif de la résolution désespérée de M. Porcius Caton, & que ce n'est que par ce vice qu'il a triomphé de la crainte de la mort, qu'il regardoit comme une foiblesse. Plutarque lui fait dire à lui-même, qu'il y auroit de l'indignité & de la honte pour lui a vouloir être redevable de la vie à Jules César. Voilà l'idée dont il fut frappé. Il ne put soutenir la pensée de cette humiliation ; & pour ne point devoir la vie à son ennemi, il aima mieux se l'arracher à lui-même avec une sorte de barbarie. Cet orgueil, il est vrai, passoit dans son esprit pour vertu. Il n'en est pas moins un vice, que toute la morale, même de pure raison, condamne. Mais, nous allons plus loin; & dans ses propres principes, nous croyons qu'on peut lui faire son procès.

La vertu dont il s'est le plus piqué toute sa vie, c'est une constance invincible, & supérieure aux évenemens. Or, il est visible que sa mort est l'effet d'un découragement précipité, d'une lassitude de combattre, d'un abattement qui ne lui permit pas de porter la résistance jusqu'au bout. Les restes du parti de Cn. Pom-

pée se ranimoient en Espagne, & y acquirent réellement dans la suite de très-grandes forces. Ainsi, pour ne se point démentir, il falloit que M. Porcius Caton tentât encore cette espérance; & se donner la mort, tandis qu'elle subsistoit, c'étoit manquer à ses principes, & abandonner avant le tems la cause de la liberté.

Nous sommes bien éloignés de regarder la mort de M. Porcius Caton comme un acte d'héroïsme. Où nous le trouvons vraiment héros, c'est dans les soins qu'il prend de sauver les autres pendant qu'il renonce lui-même à la vie; c'est dans sa douceur inaltérable à l'égard des trois cens & des habitans d'Utique; c'est dans son amour pour la justice, qui le porte à s'opposer à toutes les violences que vouloient exercer ceux de son parti.

Cette humanité généreuse ne s'est pas seulement signalée dans les derniers jours de sa vie; elle a toujours dirigé ses actions & sa conduite. Nous sçavons que l'on ne se forme pas ordinairement cette idée de M. Porcius Caton. La fermeté, la hauteur, une austérité même farouche, voilà les qualités qu'on lui attribue. Cette idée n'a rien que de vrai, mais elle est défectueuse; & pour embrasser entierement son caractere, il faut joindre à la fermeté contre les vices la douceur pour les personnes; non une douceur de pur sentiment, sujette à des alternatives & à des boutades, mais une douceur toute de raison, & toujours égale, parce qu'elle étoit fondée sur des principes qui ne changent point. C'est ce que l'on a pu remarquer dans sa tendre amitié pour son frere, dans ses égards pour L. Muréna qu'il accusoit, dans les larmes qu'il versa en voyant ses Concitoyens s'égorger les uns les autres, enfin dans sa modération à l'égard de tous ceux contre lesquels il eut à lutter pour la défense de la liberté & des loix. Nous n'en exceptons que le seul Jules César, qui, faisant le mal par systême, & marchant à la tyrannie par le chemin le plus droit, sans jamais s'écarter de son plan, ne pouvoit être regardé par M. Porcius Caton, que comme un ennemi public, contre lequel tout l'État devoit s'armer, & qu'il falloit pousser à bout, parce qu'on ne pouvoit espérer de le changer.

Si à ces deux grands traits de son caractere, la fermeté & la douceur, on ajoute l'élévation du génie, l'étendue & la sagacité des vues, l'application infatigable au travail, la pureté des moeurs, on trouvera, malgré quelques taches que nous avons remarquées dans les occasions, qu'il doit être regardé comme l'un des hommes les plus estimables & les plus vertueux que le Paganisme ait produits; on ne sera point étonné que Virgile l'ait mis à la tête des amateurs de la vertu; on le jugera digne de l'éloge magnifique qu'en avoit fait Tite-Live en deux mots, qui nous ont été conservés

par Saint Jérôme. « M. Porcius » Caton, disoit ce judicieux » Écrivain, a été loué & blâmé » par deux des plus grands gé» nies qui aient jamais été. » Mais, personne n'a pu aug» menter sa gloire par des louan» ges, ni la diminuer par des » censures. » Ces deux grands génies dont parle Tite-Live, sont Cicéron & Jules César. Le premier avoit composé un panégyrique de M. Porcius Caton, qui s'est perdu, & qu'il avoit intitulé du nom de son Héros. Jules César y répondit par deux écrits, qui ont eu le même sort que celui qu'ils réfutoient, & il leur donna pour titres *Anticatons*.

Le reproche le plus grave qui ait été fait à M. Porcius Caton, sur toute la conduite de sa vie, & celui dont il est peut-être le plus difficile de le laver, c'est la conduite qu'il tint à l'égard de sa femme Marcia. C'étoit là-dessus que portoient principalement les reproches que Jules César faisoit à M. Porcius Caton dans le livre qu'il composa contre lui, lorsqu'il l'accuse d'aimer les richesses, & de trafiquer de ses mariages par un sordide intérêt. « Car, dit-il, s'il avoit » besoin de femme, pourquoi » la cédoit-il? Et s'il n'en avoit » pas besoin, pourquoi la re» prenoit-il? A moins qu'il n'ait » donné cette femme à Q. Hor» tensius comme une amorce & » un appât, & qu'il ne l'ait prê» tée jeune que pour la retirer » riche. » Mais, sur ces reproches, dit Plutarque, il faut imiter la modération d'Euripide, & dire comme lui: « Ce sont de » vains reproches; car, quels » reproches plus vains, ô grand » Hercule, que de vous accu» ser de lâcheté? » En effet, continue Plutarque, c'est la même chose d'accuser Hercule de poltronnerie, & de reprocher à M. Porcius Caton l'avarice & la convoitise d'un gain honteux.

PORCIUS [M.] LÉCA, (a) *M. Porcius Leca*, sénateur Romain, fut un des premiers complices de la conjuration de L. Catilina. Ce fut dans la maison de M. Porcius Léca que L. Catilina assembla les principaux de son parti, l'an de Rome *689*, & *63* avant J. C.

PORCIUS, *Porcius*, (b) dont Cicéron fait mention dans son oraison pour M. Fonteius.

PORCIUS, *Porcius*, (c) fameux Parasite, du tems d'Horace. Ce Poëte décrit un repas, où Porcius avaloit des pâtés tout entiers.

PORCIUS [M.] LATRO, *M. Portius Latro*, célebre déclamateur, qui eut grande part à l'amitié & à l'estime de Séneque, étoit originaire de Cordoue en Espagne. Se voyant attaqué d'une fievre quarte, longue & fâcheuse, il se fit mourir pour se délivrer de ce mal, l'an

(a) Sallust. in L. Catil. c. 10, 16.
(b) Cicer. Orat. pro M. Fonteio. c. 8.
(c) Horat. L. II. Satyr. 8. v. 23, 24.

de Rome 750, & quatre ans avant Jesus-Christ. Nous avons sous son nom une déclamation contre L. Catilina ; mais les connoisseurs soutiennent qu'elle est indigne d'un homme de cette réputation.

PORCIUS CATON ; *Porcius Cato* ; (*a*) un des quatre Sénateurs, qui se liguerent, l'an de Jesus-Christ 27, pour perdre Titius Sabinus, illustre chevalier Romain. Ils étoient tous quatre anciens Préteurs. Ce fut l'ambition qu'ils avoient de parvenir au Consulat, qui les porta à former cet infame complot.

PORCIUS SEPTIMIUS ; (*b*) *Porcius Septimius*, intendant de la Rhétie, l'an de Jesus-Christ 69, demeura inviolablement attaché au parti de Vitellius. Comme on craignoit quelque traverse de sa part, on lui opposa Sextilius Félix, qui fut envoyé avec un régiment de cavalerie, huit cohortes & la jeunesse des Noriques, pour s'emparer des bords de l'Ænus, fleuve qui séparoit la Rhétie de la Norique. Mais, ces deux commandans n'en vinrent point aux mains l'un contre l'autre.

PORIS, *Poris*, (*c*) Prince des Énéates, vivoit vers l'an de Rome 570 & 182 avant Jesus-Christ. Il épousa en premieres noces Archo, fille d'Hérodicus, Prince des Thessaliens. Archo avoit déja été mariée, & son premier mari avoit été tué par Philippe Roi de Macédoine. Cette Princesse étant morte, après avoir eu de Poris plusieurs enfans qu'elle laissa fort jeunes ; Poris épousa Théoxene sa belle-sœur, qui étoit restée veuve, depuis que son premier mari avoit éprouvé le même sort que celui d'Archo. *Voyez* Théoxene.

PORPAX, *Porpax*, Πόρπαξ, (*d*) nom d'un chien de chasse, selon Xénophon. Ce mot veut dire agraffe, ardillon, &c.

PORPHYRION, *Porphyrion*, (*e*) fameux géant. Il s'avisa d'attaquer en même tems Hercule & Junon. Jupiter, pour le vaincre avec plus de facilité, usa d'un stratagême dont peu de maris s'aviseroient. Il lui inspira de tendres sentimens pour la Déesse, & il en devint dans l'instant si éperdument amoureux, qu'il alloit lui faire violence, lorsqu'Hercule, à coups de fleche ; & Jupiter avec sa foudre, lui ôterent la vie.

PORRIMA, *Porrima*, (*f*) déesse qui présidoit aux évenemens passés. Il en est fait mention dans Ovide.

PORSÉNA [LARS], (*g*) *Lars Porsena*, étoit roi de Clusium, ville d'Étrurie, ou de Toscane.

(*a*) Tacit. Annal. L. IV. c. 68. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 543.

(*b*) Tacit. Hist. L. III. c. 5. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 182.

(*c*) Tit. Liv. L. XL. c. 4.

(*d*) Xenoph. pag. 987.

(*e*) Horat. L. III. Ode. 4. v. 54. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag 278.

(*f*) Ovid. Fast. L. I. v. 639.

(*g*) Tit. Liv. L. II. c. 9. & *seq.* Roll. Hist. Rom. T. I. p. 209. & *suiv.*

Les Tarquins, chassés de Rome, se retirerent auprès de ce Prince; & employant divers moyens pour le toucher, tantôt ils le prioient de ne pas laisser languir dans un éternel exil des Princes à qui l'Étrurie, leur mere commune, avoit donné la naissance, comme à lui; tantôt ils l'avertissoient de ne pas permettre que la licence que prenoient les sujets de chasser leurs Rois, demeurât impunie; que la liberté avoit tant d'attraits par elle-même, qu'elle porteroit bientôt les peuples à secouer le joug de l'obéissance, si les Souverains ne faisoient paroître autant de courage pour défendre leur autorité, que les sujets pour l'attaquer; que l'égalité s'établiroit entre les hommes, par l'abolition de toutes les puissances; & que la Royauté, qui, après la Majesté Divine, étoit ce qu'il y avoit de plus respectable dans l'Univers, seroit entierement éteinte. Porséna, qui se faisoit un honneur qu'il y eût à Rome un Roi de sa nation, marcha contre cette ville à la tête d'une puissante armée. Jamais le Sénat n'avoit été si allarmé. En effet, il n'y avoit point alors dans toute l'Italie, ni d'État si puissant que celui de Clusium, ni de Roi plus illustre que Porséna. Et, outre les ennemis, déjà assez redoutables par eux-mêmes, les Consuls craignoient encore que le peuple de Rome intimidé, & préférant la paix à la liberté, n'aimât mieux recevoir ses anciens maîtres dans la ville, que d'en sortir pour combattre les ennemis. Dans ces circonstances, le Sénat fut obligé d'accorder bien des douceurs au peuple, pour se l'attacher.

Cependant, Porséna, qui avoit fait faire inutilement quelques propositions au Sénat pour recevoir les Tarquins, partit à la tête de son armée, vint attaquer le Janicule, qu'il prit du premier assaut, & s'avança aussi-tôt vers Rome, persuadé qu'il viendroit aisément à bout d'emporter la place. Quand il fut arrivé au pont, & qu'il vit les Romains rangés en bataille devant le fleuve, il se prépara à donner le combat, comptant de les accabler par le nombre de ses troupes. Les deux armées, en étant venues aux mains, se battirent avec beaucoup de valeur, & furent long-tems à se disputer la victoire. Après un grand carnage de part & d'autre, les deux Consuls, P. Valérius & T. Lucrétius, ayant été blessés, l'armée Romaine commença à plier, & fut bientôt mise en déroute. Tous se sauverent dans la ville par le pont, qui auroit donné en même tems passage aux ennemis, si Rome n'eût trouvé dans le courage héroïque d'un de ses Citoyens un rempart aussi ferme qu'eussent pu être les plus fortes murailles. Ce fut P. Horatius, surnommé Coclès, parce qu'il n'avoit qu'un œil, ayant perdu l'autre dans un combat. *Voyez* Horatius Coclès.

Porséna, n'ayant pas réussi dans

cette premiere attaque, changea le dessein de forcer Rome, en celui de l'assiéger dans les formes. C'est pourquoi, ayant mis une garnison dans le Janicule, il se campa, avec le reste de son armée, dans la plaine & le long des bords du Tibre. Il fit venir le plus de barques qu'il pût, tant pour être maître du fleuve, & empêcher que les Romains ne reçussent des vivres par-là, que pour passer ses soldats, & les envoyer piller le païs qui étoit au-delà du Tibre; &, en très-peu de tems, il jetta une telle épouvante dans tout le territoire des Romains, que les habitans de la campagne transporterent dans la ville, non-seulement tous leurs autres effets, mais mêmes leurs bestiaux, qui ne pouvoient paroître hors des portes sans être enlevés. Cependant, le siege continuoit; & comme la disette & la cherté des vivres commençoient à faire sentir aux assiégés les atteintes de la faim, Porséna espéroit de se rendre bientôt maître de Rome, en demeurant, même sans rien faire, autour de ses murailles. Un second prodige de hardiesse, non moins surprenant que celui d'Horatius Coclès, la tira de l'extrême danger où elle se trouvoit. C. Mucius, jeune homme d'une naissance illustre, indigné de voir que Rome, devenue libre, se trouvât dans un état plus triste qu'elle n'avoit jamais été sous les Rois, forma le dessein de délivrer sa patrie de cette honte par quelque entreprise nouvelle & hardie. *Voyez* Mucius [C.].

Porséna, intimidé par le danger qu'il venoit de courir de la part de C. Mucius, & par la vue de ceux auxquels il s'attendoit d'être exposé tous les jours, songea sérieusement à faire la paix. Il en fit proposer les conditions par des Ambassadeurs, qui partirent avec C. Mucius pour Rome. Ils demanderent d'abord, pour la forme seulement, le rétablissement des Tarquins; mais, après le premier refus, ils n'insisterent pas davantage. Ils se réduisirent à exiger que les Romains remissent à leur maître un certain territoire qui avoit originairement appartenu aux Étrusques, & qui leur avoit été enlevé par la force des armes; & que pour gage de la foi donnée, ils livrassent au Roi un certain nombre de jeunes personnes des plus nobles familles de Rome. Ces conditions furent acceptées avec joie.

Les Romains n'auroient pas eu lieu d'être fort satisfaits de Porséna, s'il étoit vrai, comme Pline le rapporte, qu'il leur eût été défendu par le traité de se servir du fer, si ce n'est pour le labour. Cette clause également dure & humiliante n'est rapportée que par le seul auteur que nous venons de citer. Aucun autre n'en fait mention.

Dès qu'on eut livré les ôtages, Porséna fit sortir ses troupes du Janicule. Les ôtages étoient au nombre de vingt; dix jeunes Patriciens, & autant de

filles de condition. Entre ces dernieres étoit la jeune Clélie, d'une des premieres maisons de Rome. Les honneurs dont elle avoit vu récompenser le mérite d'Horatius Coclès & de C. Mucius, l'animerent à en mériter de pareils. Elle osa, pour se retirer des mains de Porséna, passer le Tibre à la nage à la tête de ses compagnes, & rentra avec elles dans Rome comme en triomphe. Mais, on les renvoya sur le champ à Porséna. Ce Prince, juste estimateur du mérite par tout où il l'appercevoit, donna de grands éloges à la jeune Clélie, & pour marque de son estime il lui fit présent d'un beau cheval superbement enharnaché, lui permit de s'en retourner, & d'emmener avec elle la moitié des ôtages à son choix. Elle se conduisit dans ce choix d'une façon qui lui fit honneur; elle préféra les plus jeunes, parce que leur âge les exposoit davantage. Porséna, touché de tant d'actions éclatantes dont il avoit été le témoin, ne put s'empêcher de relever le bonheur d'une ville, qui portoit non seulement tant de grands hommes, mais encore de jeunes filles qui disputoient aux hommes le mérite du courage & de l'élévation des sentimens. Il rendit aux Romains tous les prisonniers, qui étoient en grand nombre, sans exiger de rançon; il leur donna, pour marque de sa générosité, son camp, avec toutes les richesses qui y étoient, ayant ordonné à ses troupes d'y laisser tous leurs bagages à l'exception de leurs armes, & lui-même y laissa le sien.

L'armée des Étrusques s'étant retirée, le Sénat s'assembla, & l'on résolut d'envoyer à Porséna, pour marque d'honneur & de reconnoissance, la chaire d'ivoire, le sceptre, la couronne d'or, & la robe triomphale, qui servoient aux Rois des Romains. L'année suivante, Porséna envoya pour la derniere fois des ambassadeurs à Rome, pour demander le rétablissement des Tarquins. Le Sénat ne leur donna point de réponse à Rome; ce qu'il étoit aisé de faire, en se déclarant nettement pour la négative. On prit le parti de lui envoyer à lui-même les plus distingués des Sénateurs, pour le prier de renoncer une bonne fois à un pareil dessein, & de ne point donner lieu à une rupture entre deux nations qui étoient liées l'une à l'autre par des bienfaits réciproques; ce qui ne manqueroit pas d'arriver, s'ils persistoient, lui, à demander à ses amis ce qu'ils ne pouvoient lui accorder, sans vouloir se perdre eux-mêmes, & eux, à s'opposer aux désirs d'un Prince pour qui ils auroient voulu faire toutes choses, excepté celle-là. Qu'il fît réflexion que leur état étoit devenu Républicain de Monarchique qu'il avoit été. Qu'il n'y avoit point de Romains qui n'aimassent mieux ouvrir les portes de la ville aux ennemis, que d'y recevoir les Tarquins; & voir la fin de leur

Empire, que celle de leur liberté. Qu'ainsi, ils le prioient de les en laisser jouir en repos, à moins qu'il ne fût l'ennemi déclaré de leur salut. « Puisque » c'est votre derniere résolu- » tion, leur dit le Roi honteux » de revenir tant de fois inu- » tilement à la charge, je ne » vous importunerai pas davan- » tage par des sollicitations aussi » désagréables qu'infructueuses, » & je n'entretiendrai plus les » Tarquins dans l'espérance d'un » secours que je n'ai plus des- » sein de leur accorder. Qu'ils » aient recours à quelque autre » qu'à moi, soit qu'ils aient » dessein de faire la guerre, soit » qu'ils prennent le parti de de- » meurer en repos. Ils ne seront » plus un obstacle à la paix que » je veux conserver avec vous.» A un discours si obligeant, il ajouta une action qui l'étoit encore davantage; car, il rendit aux ambassadeurs des Romains le reste de leurs ôtages, & les remit en possession des terres des Veiens, qu'il leur avoit fait abandonner par le traité du Janicule. Tarquin, désespérant de rentrer jamais dans Rome, se retira à Tusculum, auprès de son gendre Mamilius Octavius. Depuis ce tems-là, les Romains & Porséna observerent exactement les conditions du traité de paix, qu'ils avoient fait entre eux.

PORTHÉE, *Portheus*, Πορθεύς. *Voyez* Parthaon.

PORTHON, *Porthon*, (*a*) Πόρθων, nom d'un chien de chasse dans Xénophon. Ce mot veut dire *qui ravage*, &c.

PORTICANUS [le pays de], *Porticanus terra*, *ditio*, (*b*) pays de l'Inde. Alexandre le Grand, étant venu dans ce pays, y prit d'assaut deux villes, dont il livra le pillage à ses soldats; après quoi il y fit mettre le feu & les réduisit en cendres. Le Roi même Porticanus fut tué les armes à la main dans une forteresse où il espéroit de se défendre. Alexandre emporta ainsi toutes les autres villes de la contrée, & imprima sur-tout une grande terreur de son nom.

Le Roi Porticanus paroît être le même que le Roi Oxycanus. Ce dernier est nommé par Quinte-Curse, & l'autre par Diodore de Sicile.

PORTIERS DU TEMPLE. Les Lévites faisoient les fonctions de Portiers du Temple la nuit & le jour, & avoient la garde des trésors & des offrandes. Cette charge de Portier étoit en quelque sorte militaire. Ils étoient comme les soldats de la garde du Seigneur.

PORTO. (*c*) L'Empereur Claude, voulant placer le plus près possible de Rome l'abord des provisions les plus nécessaires à la vie, choisit pour le Port qu'il méditoit l'embouchure du Tibre. Ce fleuve en a deux, l'une à gauche, l'autre à droite, séparées

(*a*) Xenoph. pag. 987.
(*b*) Diod. Sicul. p. 616. Strab. p. 701.
(*c*) Plin. Tom. II. p. 35. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 121, 122.

séparées par une isle qui paroît avoir été produite par l'amas du limon qu'entraîne le courant des eaux. Celle de la droite étoit dès-lors beaucoup plus large, & ce fut de ce côté que Claude résolut de bâtir; & quoique les ingénieurs & les architectes, en lui présentant leur devis, prétendissent l'effrayer par la dépense, il ne fut point arrêté par cette difficulté. Il entreprit, dit Dion Cassius, un ouvrage digne du courage & de la grandeur de Rome, & il l'acheva.

Il creusa dans les terres un vaste bassin pour recevoir les eaux de la mer, & il en enferma d'un quai tout le contour. De plus, il poussa deux bras, deux jettées fort avant dans la mer; & à l'entrée il forma un môle, sur lequel il éleva une tour à l'imitation du Phare d'Alexandrie, & pour le même usage. Dans la vue d'assurer les fondations de ce môle, il fit enfoncer dans la mer & maçonner le plus grand vaisseau que l'on eût vu jusqu'alors. Il avoit servi à transporter d'Égypte à Rome un obélisque, que l'on y voit encore aujourd'hui dans la place de S. Pierre. Il faut croire que ce vaisseau merveilleux, comme Pline l'appelle, ne pouvoit plus aller à la mer, puisqu'on l'employoit à un usage si éloigné de sa premiere destination. Autour de ce Port il se forma une ville, qui en prit le nom. C'est aujourd'hui Porto. Mais, quoique Trajan eût ajouté encore de nouveaux ouvrages à ceux de Claude, il y a déjà plusieurs siecles que tout est détruit, & à peine peut-on en montrer les vestiges.

PORTUMNALES, *Portumnalia*, fêtes, jeux, combats en l'honneur de Portumnus. On les célébroit à Rome le 17 du mois d'Août.

PORTUMNUS, *Portumnus*, Dieu des Romains, présidoit aux ports, comme son nom le signifie. C'est le même que Mélicerte & Palémon. *Voyez* Palémon.

PORTUNUS, *Portunus*, (*a*) le même que Portumnus. *Voyez* Portumnus.

PORTUS JULIUS, (*b*) Port d'Italie sur les côtes de la Campanie. Ce fut Vipsanius Agrippa qui fit construire ce Port près de Baies, en faisant entrer la mer dans le lac Lucrin & dans le lac Averne. « Il y a, dit Dion » Cassius, trois petits golfes; » l'un au-dehors, qui est près » des villes de Putéoles & de » Baies, s'appelle Tyrrhénien, » parce qu'il est une partie de » la mer du même nom. L'autre » se nomme Lucrin, dont l'entrée est très-peu éloignée du » premier; le troisieme reste » dans le cul-de-sac comme un » étang. C'est pourquoi, Agrippa creusa un canal dans ce » petit espace de terre, qui » séparoit des deux côtés le

(*a*) Virg. Æneid. L. V. v. 241.

(*b*) Sueton. in August. c. 16. Dio. Cass. pag. 388, 389. Crév. Hist. Rom. T. VIII. p. 359, 360.

» Lucrin de la mer, en y faisant une ouverture étroite » du côté du continent, par où » les vaisseaux pouvoient entrer, & fit de ce lieu un Port » très-commode. »

Il paroît que c'étoit proprement le lac Averne qui formoit ce port, & qui donnoit une retraite assurée aux vaisseaux. Pour corriger la mauvaise qualité de l'air qui passoit pour être infect & pestilentiel, Agrippa abattit de grandes forêts, qui embrassoient tous les environs du lac Averne, & qui, le couvrant d'une ombre épaisse, empêchoient l'air d'y circuler librement. Par-là, ce lieu tout-à-fait décrié, au-dessus duquel, si nous en croyons les Poëtes, les oiseaux ne pouvoient voler sans ressentir l'effet des exhalaisons empestées qui sortoient du lac, & sans tomber morts, devint un séjour salubre, & même agréable. Agrippa, toujours attentif à rapporter à son chef & à son protecteur la gloire de tout ce qu'il entreprenoit, voulut que le nouveau Port fût appellé le Port Jule, du nom que portoit Octavien adopté par Jules César.

PORUS, *Porus*, Πῶρος, (a) le plus puissant Roi des Indes, du tems d'Alexandre le Grand. Il regnoit au-delà de l'Hydaspe. Alexandre s'attendant que Porus, étonné du bruit, de sa renommée, ne manqueroit pas de se soumettre, lui fit dire, comme si ce Prince eût été son vassal, qu'il eût à lui payer tribut, & à venir au-devant de lui à l'entrée de son Royaume. Porus répondit froidement qu'il l'iroit recevoir sur sa frontiere, mais que ce seroit les armes à la main. Il arriva à Alexandre, dans ce tems-là même, un renfort de trente éléphans, qui lui fut d'un grand secours. Il donna la conduite de tous les éléphans à Taxile, & s'avança jusqu'aux bords de l'Hydaspe. Porus s'étoit campé sur l'autre rive, pour lui en disputer le passage, & avoit mis à la tête de ses troupes quatre-vingt-cinq éléphans d'une prodigieuse grandeur, & derriere eux trois cens chariots, soutenus par trente mille hommes de pied; il n'avoit tout au plus que six à sept mille chevaux. Ce Prince étoit monté sur un éléphant bien plus grand que tous les autres, & lui-même excédoit la stature ordinaire des hommes; de sorte qu'avec ses armes éclatantes d'or & d'argent, il paroissoit terrible & majestueux tout ensemble. La grandeur de son courage répondoit à celle de sa taille; il étoit sage & prudent autant qu'on le peut être parmi des peuples grossiers.

Les Macédoniens ne craignoient pas seulement l'ennemi, mais le fleuve qu'il leur falloit traverser. Il étoit large de qua-

(a) Plut. Tom. I. p. 698, 699. Diod. Sicul. p. 606. & *seq.* Q. Curt. L. VIII. c. 13, 14. L. IX. c. 3, 4. Just. L. XII. c. 8. Strab. p. 686. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 746. & *suiv.*

tre stades, & tellement profond par tout, qu'il paroissoit comme une mer, & n'étoit guéable nulle part. Sa largeur ne lui ôtoit rien de son impétuosité. Alexandre étoit fort embarrassé. Voyant que pour passer l'Hydaspe, la force ouverte ne pouvoit rien, il appella à son secours l'adresse & la ruse. Il fit tenter la nuit divers lieux par sa cavalerie, & jetter des cris comme s'il eût eu envie de passer, tout étant prêt pour cet effet. Porus y accouroit aussitôt avec ses éléphans; mais, Alexandre demeuroit en bataille sur le bord. Cela étant arrivé plusieurs fois, & Porus voyant que ce n'étoit qu'un vain bruit & de vaines menaces, il ne s'ébranla plus pour tous ces mouvemens, & se contenta d'envoyer des coureurs par tout le rivage. Alexandre, délivré de la crainte de l'avoir sur les bras avec toute son armée dans un passage de nuit, songea sérieusement à passer le fleuve.

Il y avoit au milieu de l'Hydaspe assez loin du camp d'Alexandre, une isle plus grande que les autres, qui étoit couverte de bois, & ainsi très-propre à couvrir & à cacher son dessein. Il résolut de tenter par-là le passage vers l'autre bord. Mais, pour en dérober la connoissance aux ennemis, & pour leur faire prendre le change, il laissa dans son camp Cratere & une grande partie de l'armée, avec ordre de faire grand bruit dans le tems qu'on lui marqueroit, pour donner l'allarme aux Indiens, & leur faire croire qu'il se préparoît à passer; ce qu'il ne feroit, que lorsqu'il verroit Porus décampé avec tous ses éléphans, soit pour se retirer, soit pour venir à la rencontre des Macédoniens qui tenteroient le passage. Le stratagême réussit. Les Macédoniens ne trouverent presque personne à leur descente, parce que Porus étoit tout occupé de Cratere, & croyoit n'avoir à défendre le passage que contre lui; ce Général pour lors, selon l'ordre qu'il en avoit reçu, faisant grand bruit, & paroissant vouloir passer le fleuve.

Porus, averti du passage d'Alexandre, avoit envoyé un détachement commandé par l'un de ses fils, qui menoit avec lui deux mille chevaux, & cent vingt chariots. Alexandre crut d'abord que c'étoit l'avant-garde de l'armée ennemie, & que tout le reste suivoit. Mais, ayant appris que ce n'étoit qu'un détachement, il tomba brusquement sur eux. Le fils de Porus demeura sur la place avec quatre cens chevaux, & tous les chariots furent pris. Chacun de ces chariots portoit six hommes; deux qui avoient des boucliers, deux archers disposés des deux côtés, & deux qui conduisoient le chariot, mais qui ne laissoient pas de combattre lorsqu'on en venoit aux mains, ayant quantité de dards qu'ils lançoient contre les ennemis. Mais, tout cet équipage fut de peu de service ce jour-là, parce que la pluie qui étoit tombée en abon-

dance, avoit tellement détrempé la terre, que les chevaux avoient peine à se soutenir, & les chariots pesans comme ils étoient, demeuroient la plupart enfoncés dans la boue.

Porus, ayant reçu la nouvelle de la mort de son fils, de la déroute de son détachement, & de l'approche d'Alexandre, douta s'il devoit l'attendre au lieu où il étoit, parce que Cratere avec le reste de l'armée Macédonienne faisoit mine de vouloir passer le fleuve. Mais enfin, il résolut d'aller à la rencontre d'Alexandre, qu'il supposoit avec raison mener avec lui les principales forces de son armée. Il laissa seulement quelques éléphans dans son camp, pour amuser ceux qui étoient à l'autre bord, & partit avec trente mille hommes de pied, & quatre mille chevaux, sans compter trois cens chariots & deux cens éléphans. Quand il fut arrivé en un lieu ferme & sablonneux, où ses chevaux & ses chariots pouvoient tourner aisément, il rangea son armée en bataille pour y attendre l'ennemi. Il mit en tête & sur une premiere ligne les éléphans à cent pieds de distance l'un de l'autre, pour servir comme de rempart à son infanterie, qu'il rangea derriere. Il crut que la cavalerie ennemie n'oseroit s'engager dans ces intervalles, à cause de la frayeur qu'auroient leurs chevaux de ces éléphans; encore moins l'infanterie, voyant celle des ennemis derriere les éléphans, & courant risque d'être écrasée par ces animaux. Il avoit mis quelque infanterie sur la même ligne des éléphans, pour couvrir leur droite & leur gauche; & cette infanterie étoit couverte elle-même par ses deux aîles de cavalerie, devant lesquelles étoient rangés les chariots. Voilà l'ordre de bataille de l'armée de Porus.

Lorsqu'Alexandre fut en présence, il fit alte pour attendre son infanterie, qui arriva peu de tems après. Pour lui donner le loisir de reprendre haleine, & ne la pas mener contre l'ennemi encore toute fatiguée de la marche, il fit faire à sa cavalerie divers mouvemens, qui gagnerent du tems. Alors, tout étant prêt, & l'infanterie assez reposée, Alexandre fit donner le signal. Il ne jugea pas à propos de commencer l'attaque par le corps de bataille des ennemis, où étoient rangés l'infanterie & les éléphans, par la même raison que Porus avoit eue de les ranger de la sorte. Mais, comme il étoit plus fort en cavalerie, il prit la plus grande partie de la sienne, & marchant contre l'aîle gauche, il envoya Cœnus avec son régiment de cavalerie & celle de Démétrius pour l'attaquer en même tems, & le chargea de prendre cette cavalerie de la gauche par derriere, pendant que de son côté il la chargeroit de front, & en flanc. Séleucus, Antigene & Tauron, qui commandoient l'infanterie, eurent ordre de ne

faire aucun mouvement, avant qu'Alexandre, avec sa cavalerie, eût mis le désordre dans celle des ennemis, & dans leur infanterie.

Quand il fut à la portée du trait, il envoya mille archers à cheval, pour faire leur décharge sur la cavalerie de l'aîle gauche de Porus, afin de la mettre en désordre, pendant qu'il l'attaqueroit par le flanc avant qu'elle eût le tems de se rallier. Les Indiens, ayant réuni & resserré leurs escadrons, s'avancerent contre Alexandre. Dans ce moment même Cœnus les prit en queue, conformément à l'ordre qu'il en avoit reçu ; de sorte que les Indiens furent obligés de faire face de tous côtés, pour se défendre contre les mille archers, contre Alexandre, & contre Cœnus. Alexandre, pour profiter du trouble où les avoit jettés ce mouvement subit, chargea vivement ceux qui lui étoient opposés, & qui, ne pouvant soutenir une attaque si brusque & si violente, furent bientôt rompus, & se retirerent à l'abri des éléphans comme d'un rempart assuré. Ceux, qui conduisoient ces éléphans, les firent avancer contre la cavalerie ennemie. Mais, dans ce moment-là même, la phalange Macédonienne s'ébranlant tout à coup, environna ces bêtes, & à coups de piques attaqua les conducteurs & les éléphans mêmes. Ce combat n'étoit en rien semblable aux précédens. Car, les éléphans, venant fondre sur les bataillons, rompoient les plus épais, sans que rien pût arrêter leur fureur, & la cavalerie Indienne, voyant l'infanterie Macédonienne arrêtée par les éléphans, revint à la charge. Mais, celle d'Alexandre, qui étoit & plus forte, & plus expérimentée, la rompit une seconde fois, & l'obligea encore de se retirer vers les éléphans. Alors, la cavalerie Macédonienne se trouvant toute rassemblée en un corps, portoit l'épouvante & le désordre par tout où elle donnoit. Les éléphans, percés de coups, & ayant la plupart perdu leurs conducteurs, ne gardoient plus l'ordre accoutumé, & comme forcenés de douleur, ne distinguoient plus amis & ennemis, & s'emportoient de côté & d'autre, renversant tout ce qui se rencontroit devant eux. Les Macédoniens, qui avoient laissé exprès plus d'intervalle entre leurs bataillons, leur faisoient place, lorsqu'ils les voyoient venir, ou perçoient à coups de dards ceux que la crainte & le tumulte obligeoient de tourner en arriere. Alexandre, après avoir environné les ennemis avec sa cavalerie, fit signe à l'infanterie de se presser, pour faire un dernier effort, & pour tomber sur eux de tout son poids ; ce qu'elle exécuta avec un grand succès. Ainsi, une partie de la cavalerie Indienne fut taillée en pieces ; & une partie de leur infanterie, qui ne fut pas moins maltraitée, se voyant pressée de tous côtés, prit enfin la fuite,

Cratere, qui étoit demeuré dans le camp avec le reste de l'armée, voyant Alexandre aux mains avec Porus, passa le fleuve, & tombant avec ses troupes toutes fraîches sur les fuyards, ne fit pas un moindre carnage des ennemis, dans la retraite, qu'il ne s'en étoit fait dans le combat.

Les Indiens y perdirent vingt mille hommes de pied, & trois mille chevaux, sans compter les chariots qui furent tous brisés, & les éléphans qui furent tous ou tués ou pris. Deux fils de Porus y périrent, avec Spitace Gouverneur de la Province, tous les Colonels de cavalerie & d'infanterie, & les conducteurs des chariots & des éléphans. Alexandre ne perdit que quatre-vingts soldats des six mille qui se trouverent à la premiere attaque, dix archers à cheval, vingt cavaliers de ses compagnies royales, & deux cens des autres.

Porus, après avoir fait dans le combat le devoir de soldat & de capitaine, & montré un courage intrépide, voyant toute sa cavalerie défaite avec la plupart de son infanterie, ne fit pas comme le Roi Darius, qui, dans un pareil désastre, fut le premier à prendre la fuite. Il demeura sur le champ de bataille, tant qu'il y resta sur pied un bataillon, ou un escadron. Enfin, blessé à l'épaule, il se retira sur son éléphant, se faisant assez remarquer à sa taille & à sa valeur. Alexandre, l'ayant reconnu à ces glorieuses marques, & désirant de le sauver, envoya après lui Taxile, parce qu'il étoit du même pays. Celui-ci, s'approchant le plus près qu'il put sans courir risque d'être blessé, lui cria de s'arrêter pour entendre ce qu'il venoit lui dire de la part d'Alexandre. Porus s'étant retourné, & ayant reconnu Taxile son ancien ennemi : « Quoi, s'écria-» t-il, n'est-ce pas Taxile que » j'entends, ce traître à sa pa-» trie & à son royaume? » Et il alloit le percer de son dard, s'il ne se fût promptement retiré. Alexandre, sans perdre pour cela l'envie de sauver un si brave Prince, lui envoya d'autres officiers, parmi lesquels étoit un de ses anciens amis, nommé Méroé, qui l'exhorta vivement à venir trouver un vainqueur digne de lui. Il y consentit, non sans peine & se mit en marche. Alexandre, qui en avoit été averti, s'avança au-devant de lui, pour le recevoir avec quelques-uns de sa suite. Quand il fut proche, Alexandre s'arrêta, pour contempler sa taille & sa bonne mine, car il avoit plus de cinq coudées de haut. Il ne paroissoit point abattu de sa disgrace, mais s'approchoit avec une contenance assurée, comme un brave & vaillant guerrier, que son courage à défendre ses Etats doit faire estimer du vaillant Prince qui l'a vaincu. Alexandre prit le premier la parole, & avec un air noble & gracieux lui demanda comment il vouloit

qu'on le traitât. *En Roi*, lui répondit Porus. *Mais*, ajoute Alexandre, *ne demandez-vous rien davantage? Non*, répliqua Porus; *tout est compris dans ce seul mot.* Alexandre touché de cette grandeur d'ame, dont il semble que le malheur de ce Prince relevoit encore l'éclat, ne se contenta pas de lui laisser son Royaume; il y ajouta d'autres provinces, & le combla de toutes les marques possibles d'honneur, d'estime, & d'amitié. Porus lui demeura fidele jusqu'à la mort.

PORUS, *Porus*, Πῶρος, (a) neveu du précédent, regnoit, comme son oncle, dans un canton des Indes. Mais, à l'approche d'Alexandre le Grand, abandonnant ses propres États, il se réfugia chez les Gangarides. Alexandre, fâché de cette retraite, envoya avec des troupes Éphestion chargé de se saisir de ce Royaume, pour le remettre au premier Porus, devenu alors son ami.

PORUS, *Porus*, Πῶρος, (b) Roi des Indes vivoit du tems d'Auguste, à qui il envoya une ambassade avec des présens.

PORUS, *Porus*, Πῶρος (c) Dieu de l'abondance, étoit fils de Métis, déesse de la bonne conduite. Voici ce qu'en rapporte Platon dans son festin, & qu'il attribue à Socrate, comme ce qu'il y a de plus beau dans tout le dialogue.

A la naissance de Vénus, les Dieux célébrerent une fête, où se trouva avec les autres Porus, fils de Métis, Déesse de la bonne conduite. Comme ils furent hors de table, la Pauvreté, qui crut sa fortune faite, si elle pouvoit avoir un enfant de lui, alla adroitement se coucher à ses côtés, & quelque tems après elle mit l'Amour au monde. Delà vient que l'Amour s'est attaché à la suite & au service de Vénus, ayant été conçu le jour de sa fête. Comme le Dieu de l'Abondance est son pere, & la Pauvreté sa mere, aussi tient-il de l'un & de l'autre. Origene, écrivant contre Celse, dit que par Porus, que la Pauvreté surprit, on peut entendre l'homme surpris par le serpent; que par le jardin de Jupiter dont parle Platon dans le même endroit, on peut entendre le Paradis terrestre; & par la Pauvreté, le serpent. Il est sûr néanmoins que ce n'est pas-là ce que Socrate avoit en vue en imaginant ce conte.

POSIDÉE, *Posideum*, (d) Ποσίδειον, Promontoire de Macédoine, situé dans la presqu'isle de Pallene. Il est fait mention de ce promontoire dans Tite-Live.

POSIDÉE, *Posideum*, (e) Ποσίδειον. ville d'Asie dans la Syrie supérieure, fut prise & pillée par Ptolémée Roi d'Égyp-

(a) Diod. Sicul. p. 610.
(b) Strab. pag. 686.
(c) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. IV. p. 296.

(d) Tit. Liv. L. XLIV. c. 11.
(e) Ptolem. L. V. c. 15. Diod. Sicul. pag 715. Hérod. L. III. c. 91. Strab. pag. 753.

te, l'an 312 avant Jésus-Christ; au rapport de Diodore de Sicile.

Cette ville doit être la même que celle de Posidée qu'Hérodote place sur les frontieres des Ciliciens & des Syriens. Cet Historien ajoute que Posidée avoit été bâtie par Amphiloque, fils d'Amphiarée, & que la cinquieme Satrapie des Perses commençoit à cette ville, que Strabon appelle Posidie ou Posidium, Ποσείδιον.

POSIDIPPE, *Posidippus*, (a) Ποσείδιππος, Poëte Grec, dont il y a des pieces dans l'Anthologie manuscrite de la Bibliotheque du Roi.

POSIDIPPE, *Posidippus*, (b) Ποσείδιππος. Pilote, dont il est parlé dans la harangue de Démosthene contre Polyclès.

POSIDIUM, *Posidium*, Ποσείδιον *Voyez* Posidée.

POSIDONIATE (le Golfe), *Posidoniates Sinus*, Ποσειδωνιάτης Κόλπος. Ce Golfe est le même que le Golfe Pestanus. *Voyez* Pestanus (le Golfe).

POSIDONIATES, *Posidoniatæ*, Ποσειδωνιᾶται, (c) peuple d'Italie, qu'Athénée place sur la mer Thyrrene, en remarquant que c'étoit un peuple Grec. Les Posidoniates habitoient sans doute la ville de Posidonie. Nous apprenons de Strabon, qu'ils furent vaincus, eux & leurs alliés, par les Lucaniens qui s'emparerent de leurs villes. Ils avoient une fête particuliere, qui est décrite par Athénée.

POSIDONIE, *Posidonia*, Ποσειδωνία, ville d'Italie, ainsi nommée par les Grecs. C'est la même que Pestum. *Voyez* Pestum.

POSIDONIUS, *Posidonius*, Ποσειδώνιος, (d) natif d'Olbiopolis, ville de la Sarmatie d'Europe, écrivit de l'Océan & de ce qu'il contient, ou de ce qui l'environne, quatre livres de l'histoire de l'Attique, onze de celle de Libye, &c.

POSIDONIUS, *Posidonius*, Ποσειδώνιος, célébre architecte & ingénieur, vivoit vers l'an 324 avant Jesus-Christ, sous le regne d'Alexandre le Grand, qu'il suivit dans ses armées, comme ingénieur. Biton, sçavant mathématicien, qui florissoit dans le même tems, attribue à Posidonius la construction d'une hélépole, ou espece de tour roulante, pour approcher des murailles d'une ville assiégée.

POSIDONIUS, *Posidonius*, Ποσειδώνιος. (e) Philosophe Stoïcien, natif d'Alexandrie, entreprit de mesurer le tour de la terre, & trouva qu'il étoit de trente mille stades. Ératosthene, qui vivoit l'an 500 de la fondation de Rome, avoit déjà fait une observation sur le même sujet, & avoit trouvé deux cens cinquante mille stades. Ptolémée, depuis Posidonius, n'en a

(a) Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. II. p. 266.

(b) Demosth. Orat. in Polycl. p. 1091.

(c) Athen. pag. 632. Strab. p. 254. Diod. Sicul. p. 160.

(d) Suid. T. II. p. 574.

(e) Suid. Tom. II. pag. 574.

trouvé que deux mille cinq cens. Cette diversité est causée par la différente mesure des stades, ceux de la Grece, où Posidonius a fait ses observations, étant plus petits que ceux d'Alexandrie, où Ptolémée a fait les siennes. Ératosthene avoit fait son calcul sur des stades qui avoient bien moins d'étendue que ceux d'Alexandrie & de la Grece. Les Arabes ont fait depuis des observations sous Al-Mamon, Calife de Babylone, & ont trouvé cinquante-six mille deux tiers par degré ; mais, nous ignorons quelle étoit au juste l'étendue de leur mille. Depuis deux cens ans on s'est appliqué à faire de nouvelles observations. Jean Fernel, premier médecin d'Henri II, a trouvé soixante-huit mille quatre-vingt-seize pas géométriques pour chaque degré, qui valent cinquante-six mille sept cens cinquante-six toises quatre pieds, mesure de Paris. Snellius, Hollandois, a trouvé vingt-huit mille cinq cens perches du Rhin, qui font cinquante-deux mille vingt-une toises de Paris. Le P. Riccioli a trouvé soixante-quatre mille trois cens soixante-trois pas de Bologne, qui font soixante-deux mille neuf cens toises. Mais, les mathématiciens de l'Académie Royale des sciences, ont trouvé cinquante-sept mille soixante toises pour chaque degré, c'est-à-dire, vingt-huit lieues & demie, & soixante toises, qui font dix mille deux cens soixante-dix lieues, mille six cens toises pour les trois cens soixante degrés, mettant pour une lieue deux mille toises, qui font deux mille quatre cens pas géométriques.

POSIDONIUS, *Posidonius*, Ποσειδώνιος, (a) autre Philosophe Stoïcien, natif d'Apamée, vivoit vers le milieu du dernier siecle avant l'ere Chrétienne. Il se disoit Rhodien, parce qu'il passa la plus grande partie de sa vie à Rhodes, où il enseigna la Philosophie avec grande réputation, & fut employé au Gouvernement avec pareil succès.

Lorsque Cn. Pompée passa à Rhodes, en revenant d'Asie, il assista aux déclamations des Sophistes. Plutarque, qui le dit, ajoute que Posidonius a laissé par écrit le discours qu'il prononça en sa présence, pour réfuter l'opinion du Rhéteur Hermagoras sur l'invention en général, comme traduit M. Dacier. Cicéron a donné un détail très-curieux de ce qui se passa à Rhodes entre Cn. Pompée & Posidonius. Il dit que Cn. Pompée avoit fort envie d'entendre ce Philosophe; mais qu'ayant appris qu'il étoit cruellement tourmenté de la goutte, il voulut au moins lui aller rendre visite. Après les complimens les plus affectueux, il lui témoigna combien il étoit

(a) Suid. Tom. II. p. 574. Plut. T. I. p. 641. Strab. p. 491, 492. Lucian. T. II. p. 641. Plin. T. I. p. 392. Cicer. de Tuscul. Quæst. L. III. c. 61. Roll. Hist. Anc. Tom. VI. p. 136, 137, 450, 451. Hist. Rom. T. VI. p. 377, 378. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. Tom. V. pag. 189, 190.

mortifié de ne pouvoir l'entendre. Vous le pouvez facilement, reprit Posidonius, & il ne sera pas dit que la douleur m'ait empêché de répondre à l'honneur que m'a fait un si grand homme en venant chez moi; & en effet, couché sur son lit, il lui fit un discours étendu & profond, pour prouver qu'il n'y a rien de bon que ce qui est honnête; mais souvent interrompu par les vives attaques de son mal, il disoit: *Douleur, tu fais de vains efforts, tu n'y gagneras rien, quelque cuisante que tu sois, je ne conviendrai jamais que tu es un mal.* Il y a, comme l'on voit, quelque différence entre la narration de Cicéron & celle de Plutarque; l'un fait parler Posidonius de dessus son lit, & l'autre dans son École; le premier lui donne pour sujet le bon & l'honnête, & l'autre l'invention. Mais, on peut les concilier, en disant que Cn. Pompée a séjourné quelque tems à Rhodes; que les premiers jours il alla chez Posidonius où se passa ce que Cicéron nous a rapporté; & que ce Philosophe les jours suivans, s'étant senti soulagé, fit en public le discours dont parle Plutarque. Mais, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que Plutarque, qui apparemment n'ignoroit pas les passages de Cicéron, ne leur ait pas donné place dans son ouvrage? Il semble qu'ils entroient naturellement dans son projet; car, quels traits pouvoient mieux peindre l'ame de Cn. Pompée & celle de Posidonius, la politesse, la bonté du Général Romain, son goût pour les sciences, & la considération qu'il avoit pour ceux qui les cultivoient, & la fausse constance, ou plutôt l'obstination du Stoïcien.

Lucien dit que Posidonius mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans.

On croit que c'est ce Posidonius qui composa une histoire qui n'étoit que la continuation de celle de Polybe, quoique d'autres veulent que ce soit Posidonius d'Alexandrie. Le tems auquel ce dernier a vécu, ne convient pas avec cette opinion, comme on le peut recueillir des écrits de quelques auteurs qui sont cités par Vossius.

POSSIDES MATRO SOLENTINUS, *Possides Matro Solentinus*, (a) étoit un homme distingué par sa naissance, sa réputation & sa vertu.

POSSIDORE, *Possidorus*, (b) Sicilien qui vivoit du tems du Préteur C. Verrès.

POSTHUMA, *Posthuma*, (c) Ποστοῦμα, fille de L. Sylla & de Valérie, fut ainsi appellée, parce qu'elle ne naquit qu'après la mort de son pere. Car, les Romains appelloient Posthumes tous les enfans qui ne venoient au monde qu'après le décès de leur pere.

POSTHUMUS, *Posthumus*, (d) Romain, à qui Horace adresse

(a) Cicer. in Verr. L. IV. c. 71.
(b) Cicer. in Verr. L. V. c. 81.
(c) Plut. Tom. I. p. 475.
(d) Hort. L. II. Ode 11.

une Ode, dans laquelle il l'entretient de cette vérité : *Que personne ne sauroit éviter la mort.*

POSTVERTA, *Postverta* ou *Postvorta. Voyez* Postvorta.

POSTUME (M. CASSIANIUS LATINIUS), (*a*) *M. Cassianius Latinius Postumus*, le plus célébre & le plus intéressant de tous ces Princes qui s'emparerent de diverses provinces de l'Empire Romain. Il est certain qu'il est peu de regnes dans les annales obscures du bas Empire, qui paroissent plus dignes d'attention que celui de Posthume. Ce fut le regne d'un grand homme ; il fut fertile en évenemens considérables; il est sur-tout intéressant pour nous ; Posthume regna sur notre Patrie.

Les Historiens ont défiguré jusqu'au nom de Posthume. Trebellius & quelques autres l'appellent ordinairement *Posthumius* ; l'épitome de Victor, *Cassius Labienus Postumus.* La plupart des Modernes ont cru trouver sur les médailles de ce Prince les noms de *M. Cassius Latienus Postumus* ; mais, ils ont mal lu ces noms abrégés, M. CASS. LAT. POSTVMVS. Deux Inscriptions publiées, l'une par Fabretti, l'autre par Muratori, nous apprennent qu'il faut lire M. CASSIANIUS Latinius Postumus.

Sa naissance avoit mis un prodigieux intervalle entre le trône & lui ; mais, ses talens le tirerent bientôt de l'obscurité dans laquelle il étoit né; il devint un des plus habiles Généraux de son siécle. Valérien, qui connoissoit son mérite, le chargea de garder le Rhin, & de commander dans les Gaules. On ignore quel âge Postume avoit alors; mais, on sçait qu'il avoit déjà un fils en état de posséder des emplois, puisque Valérien fit, dans le même tems, ce fils de Postume Tribun des Vocontiens.

Ce fut dès le commencement du regne de Valérien, c'est-à-dire, vers l'an de Jesus-Christ 253 ou 254, que Postume fut nommé pour commander dans les Gaules, car Gallien fils aîné de Valérien, & associé par son pere à l'Empire, fit la guerre sur le Rhin contre les Germains dans ces mêmes années ; & il résulte d'une lettre de Valérien conservée par Vopiscus, que Gallien fit cette guerre sous les yeux & avec les conseils de Postume.

Il n'en faut pas conclure, avec M. de Tillemont & quelques autres, que Gallien fût encore dans l'âge où l'on a besoin de Gouverneur. Ce Prince avoit alors environ trente-quatre ans, selon Victor, & nous sçavons d'ailleurs qu'il avoit déjà un fils de neuf à dix ans au moins, puisqu'il fit venir ce fils à l'armée trois ou quatre ans après.

Gallien, aidé de Postume, défit les Germains dans trois grandes batailles, dont on a fait

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 422, 468. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. T. I. p. 242. T. XXX. p. 338. *& suiv.*

mention successivement sur ses médailles; la derniere victoire fut complete ; les médailles l'appellent *Victoria Germanica Maxima*. Les Germains furent contraints de faire la paix à la fin de la campagne de l'an 256 ; ce fut au plus tard dans ce tems, que Gallien fit venir à l'armée, comme nous l'avons déjà dit, son fils aîné, qui probablement ne pouvoit gueres avoir moins de douze à quatorze ans.

Si nous en croyons Trébellius, Gallien nomma Postume gouverneur de ce jeune Prince, que nous appellons communément Salonin; d'autres historiens prétendent que Gallien préféra Sylvanus, & que ce fut la cause de la révolte de Postume. Soit que Salonin n'eût jamais été confié à Postume, soit qu'il eût été retiré de ses mains, il paroît certain qu'il étoit dans celles de Sylvanus, lorsque Gallien fut obligé de quitter l'armée des Gaules, l'an de Jesus-Christ 257. Il n'avoit pas quitté ce pays sans précautions, & ces précautions même laissent entrevoir qu'il se défioit de Postume. Avant que de partir il déclara son fils Auguste, comme s'il eût cherché par ce titre à imposer davantage, non pas seulement aux Barbares, mais aussi à son propre Général.

Un Auguste de quatorze ans au plus n'étoit guere capable d'imposer à Postume, qui se conduisoit avec une indépendance fort propre à justifier les craintes & les précautions de Gallien. Les Germains, quoiqu'en paix, traversoient de tems en tems le Rhin, & faisoient des courses dans les Gaules; Postume battit un de leurs partis & distribua le butin aux Soldats. Sylvanus, à qui Gallien avoit confié le jeune Auguste, envoya, au nom du Prince, redemander le butin, dont Postume n'avoit pu disposer de sa propre autorité. Postume assembla ses soldats, & leur proposa de rapporter ce qu'ils avoient partagé ; mais, son dessein n'étoit pas qu'ils y consentissent.

La conduite de Postume étoit adroite ; il pouvoit, selon les circonstances, se faire un mérite de l'obéissance des troupes, ou profiter de leur mécontentement; les soldats murmurerent & il appuya leurs murmures ; ils le nommerent Empereur, & il prit la pourpre. Après ce premier pas, il n'y avoit plus rien à ménager; Salonin & Sylvanus s'étoient enfermés dans Cologne; Postume les y assiégea, & força la ville de les lui livrer, selon quelques-uns, & les fit mettre à mort sur le champ. Il paroît que ce ne fut qu'au commencement de l'an 259 que Postume vint à bout de se rendre maître de la personne de Salonin; car, nous avons une inscription qui prouve que ce Prince vivoit encore l'an VII de la puissance Tribunitienne de Valérien ; & cette septieme année avoit commencé dans les premiers mois de l'an 259. Selon cet ordre de faits, ce fut en

257 que Postume fut proclamé Empereur par son armée; Salonin lui résista pendant toute l'année 258, & lui fut enfin livré au commencement de l'année 259.

Nous nous écartons ici de l'opinion commune, qui recule au moins jusqu'en 260 le commencement du regne de Postume. Nous suivons le sentiment de M. de Brequigny, qui paroît incontestable.

Lorsque Claude, dit M. de Brequigny, fut élu Empereur, le 24 Mars de l'an de J. C. 268, il y avoit environ un an que Postume étoit mort. En effet, Trébellius rapporte les acclamations du Sénat à l'élection de Claude, & dans ces acclamations on citoit Tétricus comme Tyran des Gaules. Or, Tétricus avoit succédé à Marius, Marius à Victorin, & Victorin avoit regné quelque tems seul depuis la mort de Postume. Ces regnes, quelque courts qu'on les suppose, n'ont pu occuper guere moins d'un an; l'on en convient assez pour nous épargner la peine de le prouver; Postume étoit donc mort dans les premiers mois de l'an 267.

Il avoit regné dix ans; Eutrope le dit positivement; Orose le répete, & trois manuscrits de ce dernier Historien, parmi lesquels il y en a un de plus de huit cens ans d'antiquité, ne fournissent sur cet endroit aucune diversité de leçon. Les médailles confirment le témoignage de ces deux Historiens; nous en avons de presque toutes les années du regne de Postume, depuis la premiere jusqu'à la dixieme inclusivement. Or, puisque Postume a regné dix ans, & que son regne a fini en 267, il faut qu'il ait commencé en 257. On oppose à cela l'autorité de Trébellius, qui semble borner le regne de Postume à sept ans; nous disons qu'il semble, car les passages de Trébellius peuvent très-bien se concilier avec les dix ans de regne que nous accordons à Postume, puisque cet écrivain ne paroît pas avoir fixé le nombre entier des années du regne de ce Prince, mais seulement le nombre d'années qu'il regna depuis que son Empire eut pris une consistance solide, & que le consentement des peuples de son département eut en quelque sorte légitimé le choix de son armée.

Sans se prévaloir de cette explication des textes de Trébellius, on peut supposer, si l'on veut, qu'il borne expressément à sept ans la totalité du regne de Postume; mais, le témoignage unique d'un pareil Historien, qui brouille & confond sans cesse & les faits, & les tems, & les noms, pourra-t-il détruire celui de deux autres historiens? Pourra-t-il balancer les dates précises que les médailles nous ont conservées?

Le plus grand nombre des Sçavans Modernes n'ont pas laissé d'être frappés de l'autorité de Trébellius, au point qu'ils ont cru devoir rejetter les témoi-

gnages d'Eutrope & d'Orose, & recuser les médailles; de ce nombre sont M. de Tillemont, le P. Bauduri, & quantité d'autres après eux. Nous sçavons les égards que l'on doit à ces Écrivains célébres; mais, les opinions peu fondées que de grands noms accréditent, sont celles qu'il est le plus important de combattre.

On ne sçauroit jetter les yeux sur la suite des médailles chronologiques de Postume, sans y remarquer un ordre, une liaison, un enchaînement qu'on ne peut jamais regarder comme l'effet du hazard. Les dates des années de sa puissance Tribunitienne s'y combinent avec celles de ses consulats. Attribuer au hazard cette combinaison réguliere, c'est vouloir justifier une supposition gratuite par une supposition inconcevable. Portons donc nos regards sur cet ordre régulier & suivi des Consulats de Postume, combinés avec les années de son regne. Cet objet nous ramene à l'histoire de sa vie.

Postume avoit été Consul avant que d'être Empereur, mais Consul subrogé; car, son nom ne se trouve point dans les fastes. C'est ce premier Consulat qui est désigné sur une médaille de la premiere année de son regne, au revers de laquelle on lit P. M. TR. P. COS. PP. Dans le cours de cette même année, à l'époque où se renouvelloient les Consuls, Postume se fit déférer le Consulat par ses nouveaux sujets, & prit le titre de Consul pour la seconde fois; de-là cette autre médaille datée de la premiere année de son regne & de son second Consulat, P. M. TR. P. COS. II. PP. Ce Consulat commença donc avec l'année 258.

On ne doit pas être surpris de ne trouver dans les fastes Consulaires, ni ce nouveau Consulat, ni les autres auxquels Postume parvint depuis. On sçait qu'on n'inscrivoit dans ces fastes que les noms des Consuls reconnus à Rome; & Rome, qui traitoit Postume de tyran, n'avoit garde de le reconnoître pour Consul.

Le troisieme Consulat de Postume se trouve marqué sur une de ses médailles, datée de la troisieme année de sa puissance Tribunitienne. Il faut donc rapporter ce troisieme Consulat à l'an 259 ou 260; car, la troisieme année du regne de Postume s'étendoit dans ces deux années. Le nombre de ses Consulats n'augmenta que jusqu'à l'an 8 de son regne; car, nous avons des médailles des années 4, 5 & 7, sur lesquelles il est toujours nommé Consul pour la troisieme fois. Mais, sur une médaille datée de la huitiemme année de sa puissance Tribunitienne, nous lui voyons un quatrieme Consulat. Cette année s'étendoit dans les années 264 & 265 de notre Ere.

Il entama la dixieme année de son regne avant son cinquieme Consulat. Nous avons des

médailles de cette dixieme année, sur lesquelles il est encore fait mention de son quatrieme Consulat, & d'autres de cette même année, où il est parlé du cinquieme, IMP. X. COS. IIII. IMP. X. COS. V. Nous sçavons que les dates jointes au titre d'*Imperator*, correspondent assez rarement aux années de la puissance Tribunitienne; mais, elles y correspondent ici, puisque nous avons une autre médaille de Postume, sur laquelle son cinquieme Consulat est aussi rapporté à la dixieme année de sa puissance Tribunitienne, TR. P. X. COS. V.

La dixieme année du regne de Postume avoit commencé en 266. Il ne data durant le regne de cette année que de son quatrieme Consulat; mais, il prit le cinquieme à l'époque ordinaire du renouvellement des Consuls en 267, qui fut l'année même de sa mort. Aussi voyons-nous ce cinquieme Consulat concourir sur ses médailles avec la dixieme année de sa puissance Tribunitienne.

Il est donc évident que l'ordre des Consulats de Postume, tel qu'il est marqué sur ses médailles, suit dans sa progression l'ordre des années de son regne, sans aucune interversion. Consul avant que d'être Empereur; Consul pour la seconde fois dans la premiere année de son regne; Consul pour la troisieme fois dans la troisieme année; Consul pour la quatrieme fois dans la huitieme année; Consul pour la cinquieme & derniere fois dans la dixieme & derniere année.

Gallien étoit encore en Pannonie, où il venoit d'étouffer la révolte d'Ingénuus, lorsqu'il apprit les funestes nouvelles de la révolte de Postume sur le Rhin. Il y courut trop tard pour sauver son fils; il chercha du moins à le venger. Ses premiers efforts furent malheureux; bientôt il fut battu; bientôt il battit Postume à son tour, & ces divers évenemens occuperent la campagne de l'an 259.

Malgré sa valeur & ses talens, Postume alloit être accablé, s'il n'étoit survenu à Gallien des affaires assez importantes pour ne lui pas laisser le loisir de profiter de sa victoire; des Barbares venoient d'envahir l'Italie, & Rome même étoit en danger. D'un autre côté, Valérien ne regnoit plus. Ce Prince infortuné s'étoit engagé imprudemment dans un pourparler avec Sapor, qui l'avoit fait arrêter, & l'avoit condamné à la plus ignominieuse captivité sur la fin de l'an 260; date bien constatée dans une sçavante dissertation de M. l'abbé Belley. Il ne pouvoit guere arriver d'évenemens plus heureux pour Postume.

A la nouvelle de la prise de Valérien, tout l'Orient se révolta; les Gouverneurs, dans leurs diverses Provinces, se firent proclamer Empereurs; on regarda l'Empire comme un vaisseau qui faisoit naufrage, chacun se crut en droit de se saisir de quelques débris. Des circonstances

si favorables rétablirent les affaires de Postume ; il est probable que ce fut alors que toutes les Gaules se donnerent à lui, comme le dit Trébellius, & que sa puissance fut reconnue dans tout l'Occident, depuis les Alpes & le Rhin jusqu'à l'Océan.

Postume n'avoit regné jusqu'alors que par le choix de ses soldats. A l'état fâcheux où il se trouvoit, lorsque Gallien avoit été obligé de quitter les Gaules, il est aisé de juger qu'il étoit peu appuyé par les peuples de son vaste département ; mais, ces peuples, voyant Gallien éloigné, Valérien captif, l'Empire entier envahi par des Barbares, ou démembré par des Tyrans, n'eurent plus de secours à attendre que de Postume pour se défendre des Germains qui, dans de pareilles conjonctures, ne pouvoient manquer de renouveller leurs courses. Il est donc assez naturel qu'on ait regardé cet instant comme le véritable commencement du regne de Postume, quoiqu'il y eût déjà trois ans qu'il avoit pris le titre d'Empereur. Selon cette façon de compter les années de son regne, il n'en aura effectivement regné que sept, comme le dit Trebellius. Nous avons déjà annoncé cette maniere de concilier les calculs de Trébellius avec les dates que nous avons précédemment établies ; & cette conciliation, si absolument on veut en trouver une, paroît la plus naturelle qu'on puisse admettre.

Ce n'étoit pas sans sujet que les Gaulois redoutoient de nouvelles incursions des Germains ; elles recommencerent en effet, dès que Gallien fut éloigné. Postume repoussa ces Barbares, les poursuivit jusques dans leur pays, & construisit le long du Rhin, sur la rive même qu'ils habitoient, des forts pour leur fermer le passage du fleuve. Ses médailles font mention de ses victoires sur les Germains, même du surnom de *Germanicus Maximus*, qu'il prit vraisemblablement à l'imitation de Gallien, & qu'il porta peut-être à plus juste titre.

Cependant, Gallien marcha contre Postume. Mais, il le trouva plus puissant que jamais ; les Gaulois s'étoient déclarés pour lui, & avoient grossi son armée ; les Francs eux-mêmes lui avoient fourni des secours. La guerre fut vive, & les évenemens variés durant les années 260, 261, 262 ; il y eut des sieges, des batailles ; enfin Gallien l'emportoit, lorsqu'une nouvelle diversion l'obligea tout-à-coup de quitter Postume, qu'il étoit sur le point de pousser à bout ; c'étoit la révolte de la garnison de Byzance.

L'impunité de la révolte auroit pu avoir de grandes suites ; Byzance étoit une place d'une extrême importance, une des principales barrieres de l'Europe. Gallien vola donc à Byzance, & laissa Auréole avec un corps de troupes pour veiller sur Postume.

On

On accuse Auréole d'avoir poussé mollement la guerre contre cet ennemi, qu'il lui étoit aisé d'accabler; mais, ces reproches ne paroissent pas fondés; Gallien ne se plaignit point d'Auréole; il le récompensa même à son retour, en le faisant grand maître de la cavalerie. Il est donc bien plus probable que Gallien forcé de marcher à Byzance avec la meilleure partie de ses troupes, n'en avoit laissé à Auréole qu'autant qu'il falloit pour empêcher Postume de rien entreprendre. On peut même juger avec assez d'apparence qu'il y eût une treve conclue entre Postume & Gallien; car, les deux Princes, au lieu de reprendre les armes en 263, laisserent respirer leurs soldats, & tâcherent, par des fêtes & des jeux, d'effacer de l'esprit de leurs sujets le souvenir des maux qu'ils avoient soufferts. Gallien, après avoir tiré une vengeance éclatante de la garnison de Byzance, vint célébrer avec la plus grande magnificence ses Décennales à Rome, tandis que dans les Gaules Postume célébroit ses Quinquennales. La cinquieme année du regne de Postume concouroit en effet avec la dixieme du regne de Gallien; l'une & l'autre tomboit sous l'an 263. Les Décennales & les Quinquennales de ces deux Princes sont consignées sur leurs médailles.

Rien ne fut plus brillant que les Décennales de Gallien, & les circonstances l'exigeoient. L'Orient venoit d'être pacifié par le brave Odénat, fidele à l'Empereur; la plupart des Tyrans étoient détruits, & l'affreuse peste qui désoloit Rome depuis douze ans venoit de cesser. Postume avoit aussi de quoi redoubler la solemnité de ses Quinquennales; il avoit récemment remporté une victoire sur les Germains; il est fait mention de cette victoire sur une de ses médailles, datée de la cinquieme année de sa puissance Tribunitienne, & le revers des médailles de ses Quinquennales même porte pour type une Victoire.

Gallien cependant, résolu de recommencer bientôt la guerre contre Postume, & de la pousser avec vigueur, voulut auparavant se débarrasser absolument des soins de l'Orient, afin de prévenir au moins de ce côté, les diversions qui jusques-là lui avoient enlevé le fruit de ses victoires; il s'associa Odénat en 264. Postume eut aussitôt recours à une ressource semblable pour fortifier sa puissance; il s'associa Victorin dans cette même année ou peu de tems après; ce fait & cette date sont encore des objets sur lesquels on n'est pas d'accord.

Nous avons une époque constante, qui sert à régler nos principales dates, la proclamation de l'Empereur Claude II à Rome le 24 Mars 268. Tétricus regnoit déjà dans les Gaules, comme nous l'avons dit, Marius l'avoit précédé, & quoique le

regne de Marius ait été fort court, les plus habiles Critiques sont obligés de convenir qu'il a duré plusieurs mois. Victorin, à qui Marius succédoit, étoit donc mort en 267; or, nous avons des médailles de Victorin qui datent de la troisieme année de son regne; Victorin avoit donc été associé au plus tard en 265.

Supposer, avec quelques Sçavans, que Victorin ne fut Auguste qu'après la mort de Postume, c'est rejetter à la fois le témoignage des Historiens & des médailles; prétendre avec d'autres, qu'il n'est pas probable que Postume se soit associé un étranger, tandis qu'il avoit un fils, c'est vouloir détruire des faits par des vraisemblances.

Nous avons dit nous-mêmes que Postume avoit un fils, & nous croyons qu'il en eut plusieurs; on prétend trouver la tête de l'aîné sur quelques médailles. Goltzius en avoit dessiné de sa propre main, sur lesquelles ce Prince portoit le nom de C. JVN. CASS. POSTVMUS, & successivement les titres de Prince de la jeunesse, de César & d'Auguste. En effet, les Historiens disent que son pere le fit d'abord César & Auguste ensuite.

Quoique Gallien eût un frere Auguste & un fils César, les circonstances le déterminerent à s'associer Odénat; quoique Postume eût un fils César ou Auguste, des circonstances pareilles durent le déterminer à s'associer Victorin. Le choix de Postume ne pouvoit pas mieux tomber. Outre les éloges prodigués à Victorin sur ses médailles, les Historiens le peignent comme un Trajan pour la valeur, un Antonin pour la bonté, un Vespasien pour l'ordre des finances, un Pertinax pour le maintien de la discipline, &c. Mais, ce qui, pour Postume, valoit bien autant que ces belles qualités, Victorin disposoit de six légions au moins; elles passerent avec lui dans le parti de Postume. Voilà le motif de l'association de Victorin, & ce sont les médailles seules qui nous en instruisent.

Ces légions étoient au service de Gallien; nous trouvons leurs noms sur les médailles de ce Prince; elles passerent avec Victorin au service de Postume; nous trouvons ces mêmes noms sur les médailles de Victorin depuis que Postume l'eut associé; ainsi, cette association servoit doublement Postume, en renforçant son armée de six légions & en diminuant d'autant les forces de Gallien.

Postume & Gallien rentrerent en guerre en 264, immédiatement après la solemnité des Décennales de l'un & des Quinquennales de l'autre. Les succès furent d'abord variés; enfin, Postume, contraint de se réfugier dans une de ses places, y fut assiégé par Gallien, qui, s'étant approché trop près des murailles, fut blessé dangereusement & leva le siege. C'est ainsi

que la campagne de 264 se termina; elle fut suivie d'une treve, & même d'une paix qu'une invasion des Hérules rendoit nécessaire à Gallien.

Ce fut sans doute en cette occasion que les médailles de Postume lui donnerent le titre de Pacificateur, *Pacator orbis.* Nous trouvons aussi sur d'autres médailles de ce Prince, & sur quelques-unes de Victorin, la légende *Pax Aug.* qui annonce cette paix dont nous venons de parler; & il paroît en effet par l'Histoire, que ce Prince vécut en paix les dernieres années de sa vie.

Il en profita pour s'occuper du bonheur de ses sujets, leur procurer l'abondance, & faire fleurir chez eux le commerce. Ses médailles en tous métaux, avec le type de Neptune au revers, & la légende *Neptuno reduci*, désignent le rétablissement du commerce maritime dans les provinces qui lui étoient soumises. L'État florissant de ce commerce paroît attesté par les médailles dont le revers représente une galere, avec la légende *Felicitas temp.* L'attention particuliere que ce Prince donnoit à la navigation & au commerce, est encore consignée sur plusieurs autres de ses médailles, qui ont pour légende *Mercurio felici sæculo frugifero*, surtout par celle qui porte au revers pour type un vaisseau, & pour légende *Providentia Aug.*

La navigation étoit un objet essentiel pour un État tel que le sien, borné presque de tous côtés par la mer; il n'est pas douteux qu'il regna sur l'Espagne comme sur les Gaules. Quantité de villes & de châteaux des Gaules lui doivent leur fondation, au rapport de Trébellius. On trouve depuis le Rhin jusqu'à Cadiz des monumens érigés par ce Prince. Outre l'Espagne, Marius & Tetricus, qui ne succéderent qu'à une partie de sa puissance, posséderent aussi la Grande-Bretagne, & nous avons des médailles de Postume qui font mention des corps de troupes qu'il entretenoit en Espagne dans le païs des Vaccéens, & dans la Grande-Bretagne à Isca. Il ne pouvoit donc se dispenser d'avoir une marine, non-seulement pour faire regner l'abondance dans ses États, mais aussi pour garder ses côtes contre les incursions des Pirates, qui, partis des ports de la Germanie, alloient infester jusqu'aux extrêmités de son Empire, voisines de Cadiz. Il ne put toujours garantir de leurs ravages ces portions reculées; il réussit mieux à défendre les frontieres qui bordoient le Rhin, & que protégeoit sa présence; il sçut faire servir ce fleuve non-seulement de barriere contre les Barbares, mais de canal pour porter dans les cantons voisins les grains & les autres denrées nécessaires. C'est ce que nous paroît exprimer très-heureusement la médaille de Postume, qui porte pour type au revers les deux

bras du Rhin, & pour légende *Salus Provinciarum*. Tant de services le rendoient bien digne du titre de *Restitutor Galliarum*, qu'il porte aussi sur ses médailles, & que Gallien s'étoit attribué avant lui, mais qu'il n'avoit pu mieux mériter.

Postume, parvenu à la dixieme année de son regne, acquitta les vœux qu'il avoit formés lorsqu'il avoit célébré ses Quinquennales. Pour donner à ces fêtes plus de solemnité, il prit un nouveau Consulat, ce fut le cinquieme, & il forma des vœux nouveaux, qui devoient être acquittés au bout de dix autres années. Nous avons cité une médaille qui porte au revers *TR. P. X. COS. V.* & qui a pour type une Victoire debout, le pied gauche posé sur un casque, tenant sur son genou un bouclier, sur lequel elle grave ces mots VOT. XX. Mais, ces derniers vœux furent vains & son regne alloit finir.

La Victoire, représentée sur la médaille que nous venons de décrire, désigne sans doute quelque nouvel avantage qu'il avoit remporté sur les Germains. Les Historiens racontent que ces peuples détruisirent quelques-uns des forts qu'il avoit construits sur leur propre rive pour les contenir; & peut-être cet évenement donna-t-il lieu à Lolien de se révolter contre Postume.

Si nous en croyons les Historiens, Postume marcha contre Lolien & l'assiégea dans Mayence; la place fut prise. Mais, Postume en ayant refusé le pillage à ses soldats, ils se mutinerent & l'égorgerent. Telle fut la fin malheureuse de ce Prince, qui méritoit un meilleur sort; il réunissoit toutes les grandes qualités civiles & militaires. Lorsqu'il n'étoit encore que sujet, Valérien écrivit, dans une lettre qui a passé jusqu'à nous, que cet homme étoit vraiment digne de commander, digne de l'estime des braves & vertueux Gaulois; qu'il épuisoit toute son admiration. Postume justifia ces éloges; il rendit les Gaules florissantes; il rendit heureux les peuples qu'il gouverna. Mais, ce n'étoient point ses vertus qui l'avoient porté sur le Trône; elles ne purent l'y maintenir. La licence du soldat l'avoit revêtu de la pourpre; la même licence la lui arracha. Son fils aîné périt avec lui.

POSTUMIA [la Voie], (a) *Via Postumia*, chemin d'Italie, dont il est fait mention dans Tacite. Cet historien place la Voie Postumia du côté de Crémone.

POSTUMIA [la Famille], *Gens Postumia*, famille de Rome qui a produit un nombre de grands hommes. *Voyez* Postumius.

POSTUMIA, *Postumia*, (b) vestale, qui fut accusée d'inces-

(a) Tacit. Hist. L. III. c. 21.

(b) Tit. Liv. L. IV. c. 44.

re, l'an de Rome 335, & 417 avant Jesus-Christ. Elle n'étoit point coupable dans le fond; mais, un certain esprit de liberté, peu convenable à son sexe & à son état, & le soin trop affecté qu'elle prenoit de sa parure, lui avoient donné cette mauvaise réputation. Sa conduite ayant donc été approfondie, elle fut déclarée innocente par le suffrage des Prêtres; & le grand Pontife se contenta de lui ordonner d'éviter les jeux & les amusemens frivoles, & de s'habiller avec plus de modestie que d'élégance.

POSTUMIA, *Postumia*, (a) Dame Romaine qu'avoit épousée C. Pontinius.

POSTUMIA, *Postumia*, (b) femme de Serv. Sulpicius, dont parle Cicéron.

POSTUMIUS [P.], *P. Postumius*, (c) parvint au Consulat avec M. Valérius, l'an de Rome 249, & 503 avant J. C. Ces deux Généraux remporterent sur les Sabins un avantage qui leur mérita le triomphe. Deux ans après, P. Postumius parvint au Consulat qu'il géra avec Agrippa Ménénius. *Voyez* Ménénius [Agrippa].

POSTUMIUS [A.], *A. Postumius*, (d) fut élevé au Consulat avec T. Virginius, l'an de Rome 258, & 494 avant J. C. Ce fut sous ces deux Consuls que finit la treve d'un an que les Romains avoient faite avec les Latins. On se préparoit fortement de part & d'autre à la guerre, & les efforts extraordinaires qu'on faisoit, donnoient lieu de juger que la bataille, qui étoit près de se donner, décideroit du sort des deux peuples. Dans une telle conjoncture, on crut à Rome qu'il étoit nécessaire de mettre l'autorité entre les mains d'un seul homme. Le consul T. Virginius nomma pour Dictateur A. Postumius son collegue, & celui-ci choisit pour général de la cavalerie T. Ébutius.

Les deux armées se mirent bientôt en campagne, & se posterent assez près du lac Régille, dans le territoire de Tusculum. Là, les Romains apprirent que les Tarquins étoient dans l'armée ennemie. Cette nouvelle anima tellement leur courroux, qu'il ne fut pas possible de modérer leur ardeur, & de les empêcher d'attaquer sur champ les ennemis. C'est pourquoi, le combat fut beaucoup plus furieux & plus sanglant qu'il n'y en avoit encore eu jusques-là. Car, les Généraux, non contens de conduire & de régler le courage de leurs soldats, combattirent eux-mêmes de leurs personnes; &, de tous les Seigneurs & Officiers considérables

(a) Cicer. ad Pompon. Attic. L. V. Epist. 21.
(b) Cicer. ad Amic. L. IV. Epist. 2.
(c) Tit. Liv. L. II. c. 16. Roll. Hist. Rom. T. II. p. 220, 221.
(d) Tit. Liv. L. II. c. 19. *& seq.* Dionys. Halicarn. L. VI. c. 2. Roll. Hist. Rom. Tom. I. pag. 236. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. VIII. pag. 366.

des deux armées, le Dictateur Romain fut le seul qui sortit de la bataille sans blessure. Tarquin le superbe, quoiqu'affoibli par son extrême vieillesse, poussa son cheval contre A. Postumius, qui rangeoit les siens aux premiers rangs, & les exhortoit à bien faire; &, ayant été blessé au côté, il fut tiré de la mêlée par ceux de ses gens qui accoururent à son secours. Cependant, A. Postumius, s'appercevant que les exilés pressoient vivement les siens, & les forçoient à reculer, ordonna à une troupe choisie, qu'il tenoit auprès de lui pour s'en servir dans le besoin, de traiter comme ennemis tous ceux de ses gens qui seroient assez lâches pour prendre la fuite. Alors, les Romains, craignant encore plus les menaces du Dictateur, que le courage des ennemis, reprirent leurs rangs; & la cohorte du Dictateur, qui n'avoit point encore agi, commença à combattre. Comme ceux dont elle étoit composée, avoient encore toute la vigueur de leurs corps & de leurs courages, ils n'eurent pas de peine à tailler en pieces les exilés qui étoient las & épuisés. Ce fut en cette occasion qu'il se commença, entre les premiers des deux partis, un nouveau combat, où périrent, percés de mille traits, plusieurs des principaux Officiers Romains. Aussi-tôt, A. Postumius alla se placer à la tête des cavaliers, les conjurant de mettre pied à terre, & de prendre, dans le combat, la place de l'infanterie accablée de lassitude. Ils obéirent sur le champ; &, étant sautés en bas de leurs chevaux, ils couvrirent de leurs boucliers ceux de la premiere ligne, où ils étoient accourus. L'infanterie reprit courage, dès qu'elle vit les premiers de la jeunesse Romaine s'exposer au danger, pour l'en tirer. Ce dernier effort des Romains mit les ennemis en déroute. Les cavaliers remonterent aussi-tôt sur leurs chevaux, pour les poursuivre; ce que fit aussi l'infanterie.

Comme les Anciens mêloient toujours du merveilleux dans les grands évenemens, on dit que dans ce combat deux jeunes cavaliers, d'une taille & d'une figure plus majestueuse que celle des hommes ordinaires, se firent voir à A. Postumius & à ceux de sa suite; qu'ils marchoient à la tête de la cavalerie Romaine, perçant de leurs javelots tout ce qui se présentoit de Latins, & mettant les autres en fuite. On ajoute que sur le soir, après le gain de la bataille & la prise du camp, ces mêmes cavaliers parurent à Rome dans la place publique, tels qu'on les avoit vus dans l'armée Romaine, avec tout l'air de gens qui reviennent d'une action, fatigués, couverts de sueur & de poussiere; que quand ils furent descendus de cheval, ils donnerent avis de la victoire; & qu'après avoir raconté exactement comme les choses s'é-

toient passées, ils disparurent. Le lendemain, on reçut des lettres du Dictateur, qui informoit le Sénat & le peuple du succès de la bataille, & qui leur marquoit en particulier le secours miraculeux que les Dieux en personne avoient donné à l'armée. On ne douta point que ces Dieux ne fussent Castor & Pollux. Aussi, leur érigea-t-on dans la suite un temple magnifique. Tite-Live ne dit rien d'une histoire si merveilleuse, si-non que le Dictateur, dans le feu de l'action, voua un temple à Castor. En effet, quoique ce monument eût été construit en l'honneur des deux freres, on le nommoit simplement le temple de Castor.

A. Postumius étant retourné à Rome avec son armée victorieuse, on l'honora du triomphe. Il traînoit après lui plusieurs chariots chargés d'armes & de butin, & cinq mille cinq cens prisonniers qu'il avoit faits dans le combat. Avec la dixme des dépouilles, il célébra des jeux, & offrit des sacrifices, dont la dépense montoit à quarante talens, somme très considérable pour ces tems-là.

POSTUMIUS [Sp.] ALBUS, *Sp. Postumius Albus*, (a) fut créé Consul avec Q. Servilius, l'an de Rome 288, & 464 avant Jesus-Christ. Douze ans après, il fut un des Députés qu'on envoya à Athenes, avec ordre de rechercher & d'extraire les loix les plus célebres de Solon, & de s'informer exactement des reglemens, des mœurs & des coutumes des autres villes de Grece. Lorsque ces Députés furent revenus avec les loix de la Grece, on en pressa l'établissement à Rome. Pour l'exécution de ce dessein, on prit le parti de créer des Décemvirs, du nombre desquels fut Sp. Postumius Albus. Plusieurs années après, il servit en qualité de Lieutenant sous les consuls T. Quintius Capitolinus & Agrippa Furius.

POSTUMIUS [A.] ALBUS, *A. Postumius Albus*, (b) fut créé Consul avec Sp. Furius Fusus, l'an de Rome 290, & 462 avant Jesus-Christ. Six ans après, il fut du nombre des Députés qu'on envoya aux Eques, qui, sans respecter leur caractere, les insulterent d'une maniere outrageante.

POSTUMIUS [A.] TUBERTUS, *A. Postumius Tubertus*, (c) fut nommé maître de la cavalerie par le Dictateur Mamercus Émilius, l'an de Rome 321, & 431 avant Jesus-Christ. Trois ans après, il fut nommé lui-même Dictateur, & choisit pour maître de la cavalerie L. Julius. A. Postumius Tubertus étoit l'homme de la République le plus sévere dans le commandement. Il ordonna aux Citoyens d'interrompre tout autre exer-

(a) Tit. Liv. L. III. c. 2, 31, 33, 70.
(b) Tit. Liv. L. III. c. 4, 25.
(c) Tit. Liv. L. IV. c. 23, 26. *& seq.* Tacit. Annal. L. II. c. 49. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 500. *& suiv.*

cice, pour ne s'occuper que des préparatifs de la guerre. On remit à examiner après qu'elle seroit terminée, les raisons de ceux qui prétendoient être exempts de prendre les armes; en sorte que ceux même, dont la cause étoit tant soit peu douteuse, prirent le parti de s'enrôler. Les ennemis qu'on avoit sur les bras, étoient les Eques & les Volsques.

Les ordres du Dictateur ayant été exécutés avec une extrême diligence, ce Général laissa le consul C. Julius à Rome pour garder la ville; il ordonna à L. Julius, maître de la cavalerie, de se tenir prêt à voler partout où l'on pourroit avoir besoin de son ministere, dans les occasions qu'on ne pouvoit prévoir; & pour se rendre les Dieux favorables, il fit vœu de célébrer les grands jeux en leur honneur. Après cette cérémonie, il partit de la ville pour aller chercher les ennemis avec ses troupes divisées en deux corps, dont l'un étoit commandé par le consul T. Quintius. Quand il fut arrivé sur les lieux, ayant remarqué qu'ils avoient deux camps à une distance médiocre l'un de l'autre, pour imiter cette disposition, il campa à environ mille pas d'eux, son armée à Tusculum, & celle du Consul à Lavicum. Ainsi, on voyoit quatre armées retranchées assez près les unes des autres, n'ayant entr'elles qu'une plaine si peu étendue, que bien loin qu'elle leur permît de faire des courses les unes sur les autres, à peine pouvoit-elle contenir tant de troupes rangées en bataille. Il y avoit cependant tous les jours quelques légeres escarmouches; le Dictateur n'étant pas fâché que les siens essayassent leurs courages, & que par les petits avantages qu'ils remportoient, ils conçussent peu-à-peu l'espérance de gagner bien-tôt une victoire complete. C'est pourquoi, les ennemis n'ayant aucune espérance de réussir dans une action générale, vinrent pendant la nuit fondre sur le camp du Consul, pour voir si la ruse ne leur seroit pas plus favorable que la force ouverte. Les cris qu'on poussa à cette attaque, reveillerent non-seulement les sentinelles, puis toute l'armée du Consul, mais le Dictateur même qui étoit campé à quelque distance de ce lieu. Le Consul ne manqua ni de courage, ni de prudence pour porter du secours par-tout où il étoit nécessaire. Il plaça une partie de son monde aux portes du camp, & le reste autour des retranchemens, pour en fermer l'entrée aux ennemis. Comme l'allarme n'avoit pas été si chaude dans le camp du Dictateur, ce Général conserva encore plus de présence d'esprit, pour voir ce qu'il convenoit de faire en de pareilles conjonctures. Il envoya sur le champ au camp du Consul un détachement, dont il donna le commandement à Sp. Postumius Albus, l'un de ses Lieute-

sans ; pendant que lui-même, avec une partie de ses troupes, fit un petit circuit pour gagner un poste éloigné du tumulte, d'où il lui étoit aisé de prendre les ennemis par derriere, lorsqu'ils y penseroient le moins. Il employa Q. Sulpicius & M. Fabius, tous deux ses Lieutenans, le premier à garder le camp, & l'autre à conduire sa cavalerie, défendant à ce dernier de rien entreprendre avant le jour, avec une troupe qu'il est beaucoup plus difficile de manier pendant les ténebres. Enfin, il ordonna ou exécuta tout ce qu'on pouvoit attendre dans de telles circonstances, d'un Général qui joint un courage intrépide à une prudence consommée. Mais, la preuve la plus certaine qu'il donna d'une valeur & d'une sagesse qui méritent un éloge extraordinaire, c'est qu'il envoya M. Géganius avec des cohortes choisies, pour attaquer les ennemis eux-mêmes dans leur camp, d'où il étoit bien informé que la plupart étoient sortis. Aussi, n'eut-il pas plutôt attaqué des gens, qui, ne croyant pas avoir rien à craindre, n'étoient attentifs qu'au péril de leurs ennemis, sans prendre garde à celui qui les menaçoit eux-mêmes, qu'il se rendit maître de leur camp, presqu'avant qu'ils se fussent apperçus qu'on y donnoit l'assaut. Le Dictateur, ayant remarqué la fumée qu'on étoit convenu avec lui d'élever en l'air, pour lui faire connoître le succès de cette entreprise, s'écria que le camp des ennemis étoit pris, & en fit répandre la nouvelle partout.

Déjà le jour qui paroissoit, faisoit connoître clairement la situation des deux partis. M. Fabius étoit venu fondre sur l'ennemi avec la cavalerie, & le Consul faisant sur eux une vigoureuse sortie, avoit achevé de les mettre en désordre. Le Dictateur, de son côté, ayant vigoureusement attaqué la seconde ligne, qui devoit soutenir la premiere, avoit présenté sa cavalerie & son infanterie victorieuses, aux ennemis rompus & déconcertés. Ayant donc combattu quelque tems au hazard, en se tournant partout où on les pressoit, & où ils entendoient des cris confus, ils furent investis de toutes parts; & par le massacre entier de leurs troupes, ils auroient porté la juste peine de leur rébellion, si un Officier Volsque, nommé Vectius Messius, beaucoup plus connu par ses exploits guerriers que par sa naissance, voyant qu'ils se ramassoient déjà en un peloton, ne leur eût reproché hautement leur lâcheté. Alors, tous ses gens, après avoir poussé de grands cris, vinrent fondre à l'endroit où Sp. Postumius Albus avoit opposé ses cohortes; & quelque avantage qu'il eût, ils l'obligerent de reculer, lorsque le Dictateur vint à son secours, & attira de ce côté-là tout le fort du combat. Vectius Messius

tout seul fait balancer la victoire. Il se fait un grand carnage de part & d'autre. Les Généraux Romains ne sont pas à l'abri des coups & des blessures. Sp. Postumius Albus, frappé d'une pierre à la tête, est emporté du champ de bataille. Mais, ni la blessure que reçut le Dictateur à l'épaule, ni le trait qui perça la cuisse de M. Fabius, & le cloua presque sur son cheval, ni la perte d'un bras que fit le Consul, ne purent obliger ces trois Commandans d'abandonner une mêlée si chaude & si dangereuse.

Vectius Messius, à la tête d'une troupe des plus braves de la jeunesse, s'ouvrit un passage les armes à la main; & passant sur les monceaux d'ennemis, qu'il avoit abattus, il se réfugia dans le camp des Volsques qui n'avoit pas encore été pris. Il y est aussi-tôt suivi par le Consul & par le Dictateur, qui, chacun de leur côté, attaquent les retranchemens des ennemis, avec autant de vigueur qu'ils les avoient combattus. On dit même que le Consul jetta un étendard dans leur camp, pour engager ses soldats à s'en emparer promptement, & que ce fut l'envie de l'en retirer qui leur en ouvrit l'entrée. Le Dictateur les y suivit aussi-tôt avec ses légions, par l'endroit où on avoit forcé les lignes; & dès-lors, les ennemis commencerent à mettre bas les armes, & à se rendre au vainqueur. Le Dictateur, s'étant rendu maître des deux camps ennemis, fit vendre à l'encan tous les prisonniers qu'il avoit faits, à l'exception des Sénateurs. On rendit aux Latins & aux Herniques la partie du butin qu'ils reconnurent leur appartenir. Le Dictateur fit vendre le reste; & laissant le Consul à la tête de l'armée, il s'en retourna à Rome, où il rentra triomphant, & aussi-tôt se démit de la Dictature.

Quelques uns ont écrit qu'A. Postumius Tubertus rendit funeste la mémoire d'une Dictature si illustre d'ailleurs, par la cruauté avec laquelle il fit trancher la tête à son fils, parce que séduit par l'occasion qui se présentoit de vaincre, il avoit combattu malgré la défense de son pere un parti ennemi, qu'il avoit effectivement vaincu. Mais, tous les auteurs n'étant pas d'accord sur ce fait, on peut bien le révoquer en doute, & même le rejetter entierement. Car, ce qui en prouve la fausseté, observe Tite-Live, c'est qu'on a toujours dit, *la sévérité Manlienne*, & non *la sévérité Postumienne*; & qu'il est vraisemblable que cette espece de proverbe a dû prendre son nom de celui qui le premier a donné l'exemple d'une dureté si excessive; outre que la postérité a conservé à Manlius le surnom d'Impérieux, & n'a imprimé aucune tache pareille à la mémoire d'A. Postumius Tubertus.

(a) Tit. Liv. L. IV. c. 25.

POSTUMIUS [Sp.] ALBUS, *Sp. Postumius Albus*, (a) un des Tribuns militaires qu'on créa l'an de Rome 323, & 429 avant Jesus-Christ.

POSTUMIUS [M.], (b) *M. Postumius*, fut nommé Tribun militaire, l'an de Rome 329, & 423 avant Jesus-Christ. Il marcha avec deux de ses Collegues contre les Veïens. On reconnut bientôt en cette occasion, combien la multiplicité des Commandans est nuisible, étant rare qu'ils s'entendent bien ensemble. Les Veïens profiterent de la mésintelligence de ceux-ci, & remporterent sur eux un avantage qui les obligea de s'enfuir dans leur camp & de s'y renfermer. L'ignominie fut plus grande que la perte. Le peuple, affligé de l'échec qu'on avoit reçu, fit tomber son ressentiment sur M. Postumius, & le condamna à une amende de cinq cens livres.

POSTUMIUS [M.] RÉGILLENSIS, *M. Postumius Regillensis*, (c) fut créé Tribun militaire, l'an de Rome 341, & 411 avant Jesus-Christ. Ayant été chargé d'aller faire la guerre aux Volsques, il leva promptement des troupes, & les conduisit à Voles; & après avoir désolé les Eques en différentes rencontres, enfin il prit la ville de force. Mais, ce que la guerre n'avoit point fait, sa victoire découvrit les travers de son esprit. Car, après avoir fait sentir avec raison sa colere aux ennemis, il la tourna mal à propos contre ses Citoyens; & quoiqu'avant l'assaut qui emporta la ville, il eût déclaré qu'il abandonneroit tout le butin aux soldats, il leur manqua de parole, quand ils l'en eurent rendu le maître. Il y a bien plus d'apparence que ce fut cette raison qui aigrit son armée contre lui, que celle qui est rapportée par d'autres, qui disent que les soldats n'ayant pas trouvé dans cette ville, qui avoit été pillée il n'y avoit pas long-tems par les Romains, autant de richesses que leur en avoit fait espérer le Tribun, ils le rendirent responsable de la pauvreté de cette nouvelle colonie. Ce qui acheva de les indigner contre lui, ce fut une parole aussi insensée qu'inhumaine, qu'il dit en pleine assemblée.

Ses Collegues l'ayant fait venir à la ville à cause des mouvemens excités par les Tribuns du peuple, dont l'un proposa, en sa présence, d'envoyer une colonie à Voles, ajoutant qu'il étoit bien juste d'accorder la jouissance de cette ville & des terres qui en dépendoient à ceux qui en avoient fait la conquête par leurs armes, il répondit tranquillement: *Mes soldats auront lieu de se repentir, s'ils ne se tiennent en repos.* Cette parole choqua extrêmement toute l'as-

(a) Tit. Liv. L. IV. c. 25.

(b) Tit. Liv. L. IV. c. 41, 40, 41. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 504.

(c) Tit. Liv. L. IV. c. 49, 50. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 532. & suiv.

semblée, & ensuite le Sénat quand il l'eut apprise. Le Tribun du peuple, qui étoit fort vif, & qui ne manquoit pas d'éloquence, fut fort aise de trouver dans le parti contraire un homme d'un esprit fier & d'une langue pétulante, qu'il étoit aisé, en le piquant & l'irritant, de pousser à des discours violens & emportés, & capables non-seulement de rendre sa personne odieuse, mais de nuire beaucoup à sa cause & à son parti. Aussi, l'attaquoit-il plus souvent & plus vivement qu'aucun des autres Tribuns Militaires.

Cependant, le bruit de cette parole injurieuse, s'étant répandue dans le camp, y excita une bien plus grande indignation. « Quoi? disoient les soldats, » non content de nous avoir enlevé, contre sa parole, le » butin qui nous étoit dû, il » ose encore nous menacer? » Comme les plaintes & le murmure éclatoient ouvertement, le Questeur P. Sestius, pour appaiser la sédition, crut devoir employer les mêmes voies de violence qui y avoient donné lieu. Il envoya un licteur contre un soldat qui crioit fort haut. Aussi-tôt, grand tumulte. Le licteur est poussé violemment, & le Questeur lui-même, frappé d'un coup de pierre, se retire de la foule, celui qui l'avoit frappé lui criant avec insulte qu'il étoit traité comme le Général avoit menacé de traiter les Soldats. A ce bruit M. Postumius Régillensis accourt. Un homme d'un caractere brusque & violent comme celui-ci, & d'ailleurs universellement haï des troupes, n'est gueres propre à appaiser une pareille émeute. Au lieu de songer à éteindre le feu de la révolte par de sages ménagemens, il l'allume encore davantage par les séveres informations & les cruels supplices qu'il ordonne. On a eu raison de dire qu'il seroit à souhaiter que ceux, qui se trouvent dans les premieres places d'un État, fussent semblables aux loix, qui ne punissent jamais par passion & par colere, mais uniquement par justice & par la vue du bien public. Comme M. Postumius Régillensis ne mettoit point de bornes à son emportement, des soldats, qu'il avoit condamnés à un supplice inoui, jettant de grands cris, & faisant résistance, il descend de son Tribunal, & s'avance vers eux, pour empêcher qu'ils ne lui échappent. Les licteurs, qui le précédoient, écartant la foule avec violence, l'indignation ou plutôt la fureur en vint à un tel point que le Tribun militaire fut accablé de pierres par son armée.

POSTUMIUS [M.] ALBINUS, *M. Postumius Albinus*, (*a*) un des huit Tribuns militaires, qui furent créés, l'an de Rome 352, & 400 avant J. C.

POSTUMIUS [M.] *M. Postumius*, (*b*) est compté aussi au

(*a*) Tit. Liv. L. V. c. 1.

(*b*) Tit. Liv. L. V. c. 1.

nombre des huit Tribuns militaires qu'on créa à Rome, l'an de cette ville 352, & 400 avant Jesus-Christ.

POSTUMIUS [A.] RÉGILLENSIS, *A. Postumius Regillensis*, (a) fut élevé à la charge de Tribun militaire, l'an de Rome 358, & 394 avant J. C. Cette année, les Tarquiniens prirent les armes contre les Romains. Ceux-ci furent plus indignés qu'allarmés de ces incursions. C'est pourquoi, ils ne firent pour les repousser, ni de grands efforts, ni de longues délibérations. A. Postumius Régillensis & L. Julius marcherent contre eux, non avec une armée dans les formes, car les Tribuns du peuple ne leur avoient pas permis d'en lever, mais avec une troupe des volontaires qu'ils avoient piqués d'honneur; & ayant traversé obliquement le pays des Cérites, ils surprirent & opprimerent ces pillards, qui s'en alloient chargés de butin. Ils en tuerent un grand nombre, dépouillerent tout le reste, & s'en retournerent à Rome, après avoir recouvré leurs biens, & enlevé celui des autres. On accorda deux jours aux sujets de la République pour reconnoître & retirer ce qui leur appartenoit. Le troisieme jour ce qui n'avoit point trouvé maître, & qui vraisemblablement avoit été pris sur les ennemis, fut vendu à l'encan, & le prix en fut distribué aux soldats.

Seize ans après, A. Postumius Régillensis fut élevé de nouveau à la charge du Tribun militaire.

POSTUMIUS [Sp.] ALBUS, *Sp. Postumius Albus*, (b) un des six Tribuns militaires qu'on créa l'an de Rome 361, & 391 avant Jesus-Christ. Il fut chargé, avec un de ses Collegues C. Émilius, d'aller faire la guerre aux Eques. Ces deux Généraux agirent d'abord de concert; mais, ayant défait les ennemis dans un combat, ils se partagerent de façon que C. Émilius se chargea de défendre Verrugo avec une partie des troupes, tandis qu'avec l'autre Sp. Postumius Albus ravageroit le pays ennemi. Pendant qu'il étoit occupé à ces hostilités, marchant avec assez peu de précaution, comme il arrive assez souvent à ceux que la fortune a favorisés, les Eques vinrent tout d'un coup l'attaquer, & ayant mis ses troupes en désordre l'obligerent de se retirer sur les montagnes voisines, d'où la terreur passa jusqu'à Verrugo, dans l'autre partie de l'armée. Sp. Postumius Albus ayant mis les siens en lieu de sûreté, ne leur eut pas plutôt reproché leur frayeur & la fuite qu'ils avoient prise honteusement devant les plus lâches de tous les ennemis, que toute l'armée s'é-

(a) Tit. Liv. L. V. c. 16. L. VI. c. 22.

(b) Tit. Liv. V. c. 26, 28.

cria qu'il avoit raison de leur faire cette réprimande ; qu'ils avoient fait une action indigne du nom Romain, mais qu'ils étoient prêts à réparer leur faute ; & que l'ennemi ne se réjouiroit pas long-tems de leur disgrace. Ils pressoient leur général de les mener sur le champ à l'ennemi, qui étoit campé près de-là dans une plaine, se soumettant aux châtimens les plus rigoureux, s'ils ne se rendoient maîtres de son camp avant qu'il fût nuit. Sp. Postumius Albus, ayant loué leur bonne volonté, leur ordonna de prendre de la nourriture & du repos, & de se tenir prêts pour la quatrieme veille. Les Eques, de leur côté, firent la moitié du chemin, & vinrent au-devant des Romains, pour leur couper le chemin qui conduisoit de dessus leur hauteur à Verrugo, s'ils se mettoient en devoir de s'y réfugier pendant la nuit. Ils se battirent avant le jour au clair de la lune ; & quoique le succès ne fût pas plus décidé, qu'il ne l'avoit été le jour précédent, cependant les cris des combattans portés jusqu'à Verrugo, y causerent tant de consternation, que les soldats de C. Émilius croyant que les ennemis attaquoient le camp de Sp. Postumius Albus, abandonnerent leur poste, & s'enfuirent à toutes jambes jusqu'à Tusculum, malgré les prieres de leur Général, & les efforts qu'il fit pour les retenir. La nouvelle se répandit de-là dans la ville, que Sp. Postumius Albus avoit été tué, & toute son armée taillée en pieces. Mais, dès que la lumiere du jour eut ôté à ce Général la crainte de tomber dans quelque embuscade, il parcourut les rangs de son armée, & ayant sommé les soldats de tenir parole, il leur inspira tant d'ardeur, que les Eques ne furent plus en état de leur résister. Les Romains victorieux les mirent en déroute, & suivant les mouvemens de leur colere, plus que celui de leur courage, les taillerent presque tous en pieces, de façon que la nouvelle qui avoit mal à propos effrayé les citoyens, fut bientôt suivie des lettres couronnées de laurier, que Sp. Postumius Albus écrivit à Rome, pour y annoncer sa victoire & la défaite entiere des Eques.

POSTUMIUS [L.] RÉGILLENSIS, *L. Postumius Regillensis*, (a) devoit être frere de celui dont il est parlé dans l'avant dernier article. Il fut d'abord créé Tribun militaire l'an de Rome 366 & 386 avant Jesus-Christ. Il le fut créé de nouveau huit ans après.

POSTUMIUS [LIVIUS], (b) *Livius Postumius*, général des Latins. *Voyez* Caprotines.

POSTUMIUS [SP.] RÉGILLENSIS, *Sp. Postumius Re-*

(a) Tit. Liv. L. VI. c. 1, 22.

(b) Plut. T. I. p. 36.

gillensis, (*a*) fut nommé Censeur avec C. Sulpicius Camérinus, l'an de Rome 375, & 377 avant Jesus-Christ. Mais, Sp. Postumius Régillensis étant venu à mourir aussitôt après sa nomination, on se fit un scrupule de lui donner un successeur; & C. Sulpicius Camérinus ayant abdiqué, les Censeurs qu'on leur substitua, ne firent aucun exercice de leur charge, parce que leur création fut déclarée non valable. Comme si les Dieux n'eussent point agréé cette magistrature pour la présente année, on crut que ce seroit les offenser que de faire une troisieme élection.

POSTUMIUS [Sp.] ALBINUS, *Sp. Postumius Albinus*, (*b*) fut créé Consul avec T. Véturius, l'an de Rome 421, & 331 avant Jesus-Christ, & Censeur l'année suivante avec Q. Publilius Philon. Six ans après, il fut nommé maître de la cavalerie par le Dictateur M. Claudius Marcellus.

Il fut créé de nouveau Consul avec T. Véturius Calvinus, l'an de Rome 433, & 319 avant Jesus-Christ. Leur Consulat est devenu célebre par la paix honteuse qu'ils firent avec les Samnites, après avoir été vaincus à Caudium. Les Samnites avoient alors à leur tête C. Pontius le plus habile Général & le plus brave guerrier de toute la nation. C. Pontius, voyant que les ambassadeurs qu'on avoit envoyés pour faire satisfaction aux Romains, & leur demander la paix, étoient revenus sans rien obtenir, fit aux Samnites un discours, qu'il prononça avec un air de confiance & d'un ton d'oracle. Après quoi il mit ses troupes en campagne, & alla se poster aux environs de Caudium le plus secrétement qu'il put. De-là, ayant appris que les Romains étoient campés auprès de Calatie, il envoya de leur côté dix soldats déguisés en pasteur, avec ordre de conduire leurs troupeaux par des chemins différens, dans les pâturages les plus voisins de l'armée Romaine; & quand ils auroient été pris par les fourrageurs, de tenir tous le même langage, & d'assurer que les légions des Samnites étoient dans l'Apulie; qu'elles assiégeoient Lucérie avec beaucoup de vigueur, & qu'apparemment la place seroit bientôt réduite. C. Pontius avoit déjà eu le soin de répandre le même bruit parmi les Romains; mais, ce qui confirma les derniers dans cette opinion, ce fut le rapport des pasteurs, qui s'accordoient tous, sans qu'ils parussent être d'intelligence. Les Consuls ne doutoient pas qu'ils ne dussent marcher au secours de Lucérie, ville alliée & fidelle, pour empêcher que l'Apulie, effrayée

(*a*) Tit. Liv. L. VI. c. 27.
(*b*) Tit. Liv. L. VIII. c. 16, 17, 23. L. IX. c. 1. *& seq.* Roll. Hist. Rom. Tom. II. pag. 246. *& suiv.*

de sa prise, ne se rendît aux Samnites ; toute la difficulté étoit de savoir s'ils suivroient, pour s'y rendre, les côtes de la mer supérieure, ou s'ils passeroient par les défilés de Caudium, appellés aussi les fourches Caudines. La premiere de ces deux routes étoit plus longue, mais plus sûre ; l'autre étoit plus courte, mais elle n'étoit pas sans danger, parce qu'il falloit passer deux défilés joints ensemble par un cercle de montagnes, & qui laissoient au milieu une plaine d'une assez grande étendue. Cette derniere route fut préférée néanmoins, parce que les Romains croyoient ne pouvoir jamais arriver assez tôt à Lucérie. Ils passent le premier défilé ; mais, lorsqu'ils furent arrivés au second, ils en trouverent l'entrée fermée par une grande quantité de troncs d'arbres & de grosses pierres, dont on avoit formé comme une espece de rempart. Ils levent les yeux, & s'apperçoivent que les collines des environs sont couvertes d'ennemis. Ils retournent précipitamment sur leurs pas, pour regagner l'autre issue ; mais, ils y trouvent encore une semblable barriere, & les Samnites. Ils s'arrêtent d'eux-mêmes, saisis d'un étonnement & d'une frayeur qui leur ôtent tout à la fois & l'usage de l'esprit, & presque le mouvement du corps. Ils se regardent les uns les autres, comme si chacun espéroit trouver dans son compagnon plus de ressources & plus de lumieres qu'il n'en a lui-même.

Ensuite, quand ils virent qu'on dressoit les tentes des Consuls, & que quelques soldats préparoient les instrumens nécessaires à remuer la terre, & à faire un retranchement, quoiqu'ils sentissent bien que dans l'impuissance où ils étoient de trouver aucune ressource & aucun moyen de se défendre, leurs travaux alloient les exposer à la risée des ennemis ; cependant, pour ne point ajouter leur propre faute à tous les maux dont ils étoient accablés, chacun de leur côté, sans qu'on les y exhortât ni qu'on leur en donnât l'ordre, se mettent à fortifier le camp le long d'un ruisseau, avouant, non sans honte & sans douleur, que toute la peine qu'ils prenoient étoit bien inutile, outre que les ennemis, du haut de leurs montagnes, leur en faisoient d'ameres railleries. Les Consuls ne tenoient compte d'assembler le Conseil de guerre. Les premiers officiers vinrent d'eux-mêmes les trouver ; & en même tems les soldats attroupés demandoient à leurs Généraux un secours, qu'à peine, dit Tite-Live, ils pouvoient espérer des Dieux. Le Conseil se passa en discours incertains & confus. Chacun opinoit selon son caractere, & son tempérament. Les uns vouloient que l'on entreprît de forcer les barrieres, ou d'escalader les montagnes. Les autres représentoient l'impossibilité de réussir

réussir dans l'une & l'autre de ces entreprises. Ces réflexions les occuperent toute la nuit, sans qu'ils songeassent à prendre ni nourriture ni repos, & sans qu'ils pussent parvenir à rien conclure.

Les Samnites, de leur côté, n'étoient pas moins embarrassés, mais dans un autre sens, ne sçachant quel parti ils devoient prendre pour profiter pleinement d'une conjoncture aussi heureuse que celle où ils se trouvoient. Comme ils ne pouvoient se déterminer par eux-mêmes, ils prirent la résolution d'envoyer consulter Hérennius, pere de leur Général. Ce vieillard répondit à celui qui le consultoit de la part de son fils, que son avis étoit qu'on les renvoyât tous au plutôt en pleine liberté. Cet avis fut rejetté de tout le monde, & l'on dépêcha de nouveau vers lui, pour sçavoir s'il n'auroit rien de mieux à dire. A cette seconde fois, il conseilla de tuer tous les Romains, sans qu'il en restât un seul. Les raisons, qu'il donna pour appuyer ses deux avis, ne furent point goutées.

Les Romains, pendant cet intervalle, avoient fait plusieurs tentatives inutiles, pour rompre leur prison, si l'on peut parler ainsi. Enfin, vaincus par la nécessité, & commençant à manquer de tout, ils envoyent des députés à C. Pontius demander une paix honorable, ou le combat. C. Pontius répondit fierement que la guerre étoit terminée; & que puisque même vaincus & enfermés de toutes parts comme ils étoient, ils ne sçavoient pas encore reconnoître, ni avouer leur défaite, il alloit leur déclarer les conditions auxquelles il vouloit bien traiter avec eux. Qu'il les feroit tous passer sous le joug sans armes, ne leur permettant d'emporter que chacun un habit; que du reste, tout seroit égal entre les vainqeurs & les vaincus; que les Romains s'obligeroient à retirer leurs armées & leurs colonies du pays des Samnites; & que les deux peuples, indépendans l'un de l'autre, vivroient selon leurs loix. Cette réponse rapportée dans le camp des Romains y causa d'aussi grands gémissemens & une aussi vive douleur, que si on leur eût annoncé une mort présente. Un morne silence regna long-tems dans le Conseil, & les Consuls n'osoient ouvrir la bouche, combattus d'un côté par la honte d'accepter un pareil traité, & de l'autre par la nécessité absolue de s'y soumettre. Enfin, L. Lentulus le plus considérable des officiers Généraux, prit la parole, & fut d'avis de se rendre aux conditions proposées. Il fallut bien suivre cet avis. Les Consuls allerent au camp des Samnites pour terminer la négociation; mais, ils déclarerent à leur Général qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de conclure un traité sans l'ordre du peuple Romain, & sans le ministere des féciaux, & les autres formali-

tés ordinaires. Il n'est pas vrai, dit Tite Live, que les Consuls avec leurs armées ayent été mis en liberté à Caudium, en vertu d'un traité fait & conclu sur les lieux ; mais qu'ils convinrent seulement des conditions auxquelles il se feroit à Rome, en s'engageant de les faire accepter par le Sénat & le peuple. Les Samnites exigerent des Consuls qu'ils leur donnassent pour ôtages six cens cavaliers, qui devoient payer de leur vie l'inexécution des conditions convenues ; & l'on fixa le tems où ces ôtages seroient livrés, & où l'armée se retireroit, après avoir passé sous le joug sans armes. Le retour des Consuls réveilla dans le camp la douleur des soldats, qui s'étoit un peu assoupie ; & peu s'en fallut qu'ils n'outrageassent ces Généraux dont la témérité les avoit engagés dans un péril, d'où leur lâcheté les faisoit sortir encore plus honteusement qu'ils n'y étoient entrés. Ils leur reprochoient de s'être jettés comme des aveugles, ou comme des bêtes, dans le piege qu'on leur avoit tendu, en marchant sans guides, & sans avoir fait reconnoître le pays. Ils se regardoient les uns les autres, jettant tristement les yeux sur leurs armes, qu'ils alloient livrer à l'ennemi, sur leurs bras qu'on étoit sur le point de désarmer, & sur toutes leurs personnes devenues le jouet & la proie des Samnites. Ils se représentoient le joug infame qu'on devoit bientôt mettre sur leur tête, & les insultes d'un orgueilleux vainqueur.

Pendant qu'ils faisoient ces tristes réflexions arriva l'heure fatale, où ils alloient éprouver leurs maux dans toute leur étendue, & se convaincre que la réalité passoit encore tout ce qu'ils en avoient imaginé. D'abord on les fit sortir de leurs retranchemens sans armes, & chacun avec un seul habit. Les six cens ôtages furent livrés aux Samnites, & conduits en prison. Ensuite, il fut ordonné aux Licteurs de quitter les Consuls, que l'on dépouilla en même tems des ornemens de leur dignité. A cette vue, les soldats Romains changerent tellement de disposition à l'égard de leurs Généraux, qu'au lieu qu'un peu auparavant ils les avoient en exécration, & vouloient presque qu'on les livrât à l'ennemi, ou qu'on les mît en pieces ; maintenant, touchés de la compassion la plus tendre, & oubliant leurs propres maux, ils détournoient leurs yeux pour ne point voir le douloureux spectacle de la majesté du Consulat ainsi déshonorée dans leurs Personnes. Les Consuls passerent les premiers sous le joug, presque à demi-nus ; ensuite les principaux Officiers, chacun selon le rang de leurs emplois, enfin les légions les unes après les autres. Les Samnites étoient sous les armes, rangés en haie de côté & d'autre, accablant les malheureux vaincus de reproches & d'insultes. Ils leur présentoient même souvent l'épée nue au

visage, jusques-là qu'ils en blesserent & en tuerent quelques-uns, choqués de remarquer en eux trop de fierté & de ressentiment de l'ignominie à laquelle on les soumettoit.

Ils sortirent du défilé, après avoir passé sous le joug, &, ce qui étoit presque encore plus triste pour eux, sous les yeux de leurs ennemis. Alors, quoiqu'ils s'imaginassent être comme des hommes qui, sortant des Enfers, commenceroient à appercevoir la lumiere, cependant cette lumiere même qui leur découvroit la marche ignominieuse de leur armée, leur parut plus triste que la mort la plus affreuse. Ils auroient pu arriver avant la nuit à Capoue, qui étoit une ville alliée. Mais, doutant de la fidélité des Campaniens, & retenus par la honte, ils aimerent mieux se coucher à terre dans le chemin assez près de la ville, manquant absolument de tout.

Lorsque les Campaniens sçurent cette nouvelle, un juste sentiment de compassion pour leurs alliés & leurs bienfaiteurs l'emporta en eux sur l'orgueil qui leur étoit naturel. Ils envoyerent sur le champ aux Consuls des Licteurs & des faisceaux, avec les autres marques de leur dignité. Ils envoyerent aux légions des armes, des chevaux, des habits, des vivres; & lorsque les Romains vinrent à la ville, le Sénat & le peuple de Capoue allerent les recevoir, & s'acquitterent à leur égard de tous les devoirs d'hôtes & d'amis. Mais, ni par leurs caresses, ni par tous les témoignages d'amitié qu'ils leur donnoient, ni par leurs paroles consolantes, ils ne purent les engager soit à leur répondre, soit même à lever les yeux, & à envisager ceux qui tâchoient d'adoucir leurs peines. La douleur, & encore plus la honte, leur faisoient fuir tout entretien & toute compagnie. Le lendemain ils partirent pour retourner à Rome, & les Campaniens envoyerent quelques jeunes gens de qualité pour les accompagner jusques sur les confins de leur territoire.

Cependant, le bruit de tout ce qui s'étoit passé à Caudium, étoit venu jusqu'à Rome. On y avoit appris d'abord le danger de l'armée malheureusement enfermée entre deux défilés, & sur le champ on avoit commencé à faire des levées. Bientôt après arriva la nouvelle de la paix honteuse qu'on y avoit conclue. La consternation fut extrême. On cessa les levées; on prit toutes les marques de deuil public, comme c'étoit la coutume dans les grandes disgraces. Les boutiques furent fermées, & l'exercice de la justice suspendu. Pour dire tout en un mot, la ville fut encore plus pénétrée de douleur, que l'armée même. On y étoit irrité, non-seulement contre les Généraux, contre les auteurs & les garans de cette paix igno-

minieuse, mais même contre les soldats innocens, de sorte que l'on vouloit presque leur refuser l'entrée de la ville. Mais, l'état où ils arriverent, la vue de cette déplorable armée, capable de toucher de compassion les esprits même les plus irrités, étouffa tout ressentiment. Ils entrerent le soir, non comme des gens qui, sauvés contre leur espérance d'un grand danger, revoyoient leur patrie, mais avec tout l'abattement & toute la consternation de prisonniers de guerre emmenés par leurs vainqueurs dans une ville ennemie. Ils allerent tous promptement se cacher dans leurs maisons, de maniere que le lendemain, & les jours suivans, aucun d'eux ne se montra dans la place, ni même en public. Les Consuls eux-mêmes ne firent aucun exercice de leur charge, sinon de nommer, sur l'ordre du Sénat, un Dictateur, pour procéder à l'élection de nouveaux Consuls.

Ils entrerent en charge dès le jour même qu'ils avoient été créés, & en commencerent l'exercice par mettre en délibération l'importante affaire de la paix de Caudium. Sp. Postumius Albinus, obligé de dire le premier son sentiment, opina de la maniere du monde la plus généreuse. Il prouva que le Sénat & le peuple Romain n'étoient point tenus à l'observation des articles arrêtés sans leur consentement avec les Samnites; que c'étoit un principe incontestable, que ni les Consuls, ni aucun autre, ne pouvoient conclure un traité avec les ennemis, sans en avoir reçu le pouvoir du Sénat & du Peuple; qu'autrement il s'ensuivroit que s'ils avoient promis que le peuple Romain abandonneroit Rome, qu'il n'auroit ni Loix, ni Magistrats, ni Sénat, que désormais il seroit gouverné par des Rois, la République seroit donc tenue à ces promesses. Car, ajouta-t-il, la dureté & l'indignité des conditions auxquelles on s'est soumis, n'affoiblissent point l'obligation de les accomplir; qu'il ne falloit point lui demander pourquoi donc il avoit consenti à ce traité; que rien ne s'étoit passé à Caudium selon les regles ordinaires de la conduite humaine, & qu'il étoit clair que les Dieux avoient aveuglé les Généraux des deux peuples; que, pour ne parler que des Samnites, ils auroient pu, au lieu de perdre le tems à consulter le vieillard Hérennius, envoyer des députés à Rome, & traiter de la paix avec le Sénat & le Peuple; que c'étoit un voyage de trois jours; mais que les Dieux avoient ôté aux uns & aux autres, dans cette affaire, tout usage de bon sens & de la prudence. Il conclut que ce prétendu traité n'engageoit que ceux qui s'en étoient rendu garans, à la tête desquels il étoit lui-même; qu'il falloit donc les livrer tous aux Samnites, & qu'ensuite le peuple Romain pourroit, en toute justice, re-

prendre les armes. En finissant, il adressa aux Dieux une priere remplie des sentimens les plus héroïques. « Dieux immortels, » dit-il, si vous n'avez point » voulu que Sp. Postumius Al- » binus & T. Véturius, pen- » dant leur Consulat, fissent la » guerre aux Samnites avec » avantage, du moins conten- » tez-vous de nous avoir vu » contracter un engagement » ignominieux, & en consé- » quence passer honteusement » sous le joug; & de nous voir » actuellement livrés aux enne- » mis comme des criminels, » nus & enchaînés, & rece- » vant sur nos têtes toute leur » vengeance. Faites que les » nouveaux Consuls & les lé- » gions Romaines combattent » contre les Samnites avec le » même succès qu'ont toujours » eu dans toutes les autres » guerres les Consuls qui nous » ont précédés. »

Des sentimens si nobles & si généreux donnerent à tout le Sénat tant d'estime & tant d'admiration pour Sp. Postumius Albinus, qu'ils avoient peine à se persuader que ce fût lui qui eût accepté une paix si honteuse; & qu'ils étoient touchés d'une véritable compassion, lorsqu'ils considéroient qu'un personnage de ce mérite alloit être exposé plus que tous les autres à la colere & à la cruauté des Samnites, quand ils apprendroient que c'étoit lui qui avoit conseillé au Sénat de rompre la paix. Les applaudissemens & les éloges qu'il reçut dans l'assemblée, n'empêcherent pas que tout le monde ne fût de son sentiment. Deux Magistrats furent pourtant d'un avis contraire. Ils étoient du nombre de ceux qui avoient signé la paix de Caudium; & depuis leur retour à Rome, ils avoient été créés Tribuns du peuple. En cette qualité, ils voulurent s'opposer à l'arrêt du Sénat, prétendant qu'en suivant l'avis de Sp. Postumius Albinus, on ne satisfaisoit point à la justice & à la bonne foi; & qu'après tout, pour ce qui les regardoit en particulier, comme leur personne étoit sacrée, on ne pouvoit point les livrer à l'ennemi. « Qu'on nous livre toujours, » reprit Sp. Postumius Albi- » nus, nous autres profanes. » Ensuite, Peres conscripts, » vous livrerez aussi ces hom- » mes si respectables, ces per- » sonnes sacrées, lorsque le » tems de leur magistrature » sera fini. Mais, si vous m'en » croyez, avant que de les re- » mettre entre les mains des » Samnites, vous les ferez ici » battre de verges, pour leur » faire payer l'intérêt de ce » délai. » Il réfuta ensuite fort au long la prétention de ces Tribuns, qui se rendirent enfin à son avis, & se soumirent à la volonté du Sénat.

L'arrêt qui fut prononcé d'un commun consentement, commença à répandre dans toute la ville une sorte de joie & de sérénité. Il n'étoit parlé que de

Sp. Postumius Albinus. Tout le monde le combloit de louanges, & l'on comparoit sa générosité à celle de Décius qui s'étoit dévoué pour la patrie. On disoit que par son conseil salutaire, & par sa grandeur d'ame, il avoit dégagé Rome des obligations d'une paix honteuse ; & qu'en s'offrant lui-même aux tourmens & à la colere des ennemis, il avoit expié & appaisé celle des Dieux contre les Romains.

Les féciaux, étant arrivés aux portes des Samnites, ordonnerent qu'on dépouillât les Officiers garans de la paix, & qu'on leur liât les mains derriere le dos. Comme le Licteur, par respect pour Sp. Postumius Albinus, laissoit ses chaînes plus larges que celles des autres : *Serre*, lui cria-t-il, *afin que la reddition se fasse dans les formes*. Ils entrerent ensuite dans l'assemblée des Samnites ; & lorsqu'ils furent arrivés au tribunal de C. Pontius, le fécial A. Cornélius Arvina parla en ces termes : « Puisque ceux-ci se sont rendu garans d'un traité de paix sans l'ordre du peuple Romain, & que par-là ils se sont rendu criminels, je vous les abandonne, afin que le peuple Romain soit délivré aux dépens des coupables, de tous les engagemens qu'ils ont voulu lui faire contracter. » Pendant qu'A. Cornélius Arvina parloit ainsi, Sp. Postumius Albinus lui donna un coup de genouil de toutes ses forces, & élevant sa voix, pour être entendu de tout le monde : « Je suis présentement Samnite, dit-il, & A. Cornélius Arvinus est un ambassadeur & un fécial du peuple Romain. Ainsi, j'ai violé le droit des gens en le frappant ; & les Romains sont en droit d'entreprendre la guerre pour venger cette injure. »

C. Pontius refusa de recevoir ceux qu'on lui livroit. Il reprocha amerement aux Romains le mépris impie qu'ils faisoient de la sainteté des sermens & des traités, eux qui se vantoient d'en être les Religieux observateurs, pendant qu'au fond ils n'étoient attentifs qu'à couvrir leur mauvaise foi du voile & de l'apparence d'équité. Il ordonna ensuite qu'on ôtât les liens & les chaînes à tous ces Romains qu'on lui livroit, & qu'on les laissât en pleine liberté. Ils s'en retournerent, ayant peut-être, dit Tite-Live, dégagé la foi publique, mais du moins quittes des engagemens qu'eux-mêmes avoient pris.

POSTUMIUS [L.] MÉGELLUS, *L. Postumius Megellus*, (*a*) fut créé Consul avec Ti. Minucius, l'an de Rome 448, & 304 avant J. C. Cette année, les Samnites ayant fait des courses sur les terres de

(*a*) Tit. Liv. L. IX. c. 44. L. X. c. 26, 32. *& seq.* Roll. Hist. Rom. Tom. II. pag. 303, 348. *& suiv.*

Stella dans la Campanie, nos deux Consuls eurent ordre de passer dans le Samnium. Quand ils y furent arrivés, ils se partagerent, L. Postumius Mégellus mena ses troupes à Tiferne, & T. Minucius marcha avec les siennes du côté de Bovianum. L. Postumius Mégellus le premier combattit les ennemis auprès de Tiferne. Quelques-uns assurent que les Samnites furent vaincus, & laisserent vingt mille prisonniers entre les mains des Romains. D'autres disent que les deux armées se séparerent sans avoir aucun avantage l'une sur l'autre; que L. Postumius Mégellus, feignant d'avoir peur, se retira secrétement pendant la nuit sur les montagnes voisines; que les ennemis l'y ayant suivi, se camperent à dix mille pas de lui, dans un lieu où ils eurent soin de se bien fortifier; que le Consul, pour persuader aux Samnites qu'il n'avoit point eu d'autre dessein que de choisir un poste où il pût être en sûreté, & avoir toutes choses en abondance, comme en effet le lieu lui procuroit tous ces avantages, entoura son camp de bons retranchemens, & y fit apporter des vivres & toutes les autres provisions nécessaires; mais qu'à la troisieme veille de la nuit, y laissant des troupes capables de le défendre, il conduisit par le chemin le plus court le reste des légions, à qui il n'avoit fait prendre que leurs armes, vers son Collegue, campé comme lui, assez près de ses ennemis; que là il conseilla à T. Minucius de livrer bataille aux Samnites avec ses seules troupes; qu'il le fit; & que l'action ayant duré bien avant dans le jour, sans que la victoire se déclarât, L. Postumius Mégellus, avec ses légions toutes fraîches, vint tout d'un coup fondre sur les ennemis déjà accablés de lassitude & de blessures; qu'en cet état, n'étant pas même capable de se sauver par la fuite, ils furent tous taillés en pieces, laissant vingt-un étendards au pouvoir des ennemis; que de-là les deux Consuls retournerent au camp de L. Postumius Mégellus avec les deux armées victorieuses; qu'ils mirent en fuite les ennemis qui lui étoient opposés, déjà vaincus par la défaite de leurs compagnons, qu'ils venoient d'apprendre; qu'ils leur enleverent vingt-six étendards militaires; qu'ils firent prisonnier Statius Gellius, Général des Samnites, & une infinité d'autres avec lui; qu'ils s'emparerent des deux camps; qu'ayant dès le lendemain attaqué Bovianum, ils la reprirent en très-peu de tems; & qu'enfin les deux Consuls étant retournés à Rome comblés de gloire, terminerent leur Consulat par l'honneur du triomphe. Quelques Auteurs ont écrit que T. Minucius ayant été rapporté dans son camp, y mourut des blessures qu'il avoit reçues dans le combat, & que M. Fulvius fut fait Consul en sa place.

Neuf ans après, L. Postumius Mégellus fut créé Propréteur, & l'année suivante Consul pour la seconde fois avec M. Atilius Régulus. On leur décerna à tous deux le Samnium pour Province, parce qu'on apprenoit que les Samnites avoient mis sur pied trois armées, dont l'une devoit retourner en Toscane, l'autre aller de nouveau ravager la Campanie, & la troisieme défendre les confins de leur pays. Mais, L. Postumius Mégellus tomba malade, & ne put sortir de Rome. Sur les nouvelles que l'on reçut quelque tems après du mauvais succès de M. Atilius Régulus, on obligea L. Postumius Mégellus, à peine rétabli de sa maladie, d'aller au secours de son Collegue. Cependant, avant que de sortir de la ville, il fit publier un édit, qui ordonnoit à ses soldats de se rendre à Sora, & fit la dédicace du temple qu'il avoit fait bâtir en l'honneur de la Victoire, pendant son Édilité Curule, de l'argent qu'il avoit tiré des amendes. Alors, étant allé prendre son armée auprès de Sora, il passa par le Samnium, & se joignit à son Collegue. Les Samnites s'étant retirés à la vue de deux armées auxquelles ils ne se croyoient pas en état de résister, les Consuls se séparerent pour aller chacun de leur côté désoler les campagnes, ou forcer les villes des ennemis.

L. Postumius Mégellus ayant inutilement tenté de prendre Milionie d'assaut, l'assiégea dans les formes, & y entra enfin, après avoir poussé ses ouvrages jusqu'au pied des murailles. Delà il mena ses légions à Férentinum. Mais, pendant le silence & les ténebres de la nuit, les habitans en sortirent par la porte la plus éloignée des Romains, avec tous leurs effets, au moins ceux qu'ils purent ou emporter, ou faire marcher devant eux. Ceux, que le Consul avoit envoyés, ayant enfoncé les portes des maisons, n'y trouverent que quelques gros meubles qui n'avoient pu être transportés, dont ils enleverent ce qu'ils purent, & un petit nombre de gens accablés de vieillesse ou de maladie, qu'ils firent prisonniers. Le Consul apprit d'eux que plusieurs villes des environs avoient été abandonnées par une conspiration de leurs habitans; que leurs citoyens étoient partis à la premiere veille, & que les Romains, selon toutes les apparences, trouveroient la même solitude dans les autres villes. L. Postumius Mégellus, sur le rapport de ces prisonniers qui se trouva véritable, alla s'emparer de ces villes désertes.

Comme il ne lui restoit plus rien à faire dans le Samnium, il passa dans la Toscane avec son armée; & après avoir ravagé les terres des Vulsiniens, il les combattit eux-mêmes, lorsqu'ils sortirent de leurs murailles pour défendre leur pays, & en tua deux mille deux cens. La proximité de la ville sauva

la vie aux autres. De-là il conduisit ses troupes dans le territoire de Ruselle, & non-seulement ravagea les campagnes, mais prit même la ville d'assaut, fit prisonniers plus de deux mille des habitans, après en avoir tué un peu moins autour des murailles. Mais, les succès qu'on eut cette année contre les Toscans dans la guerre, furent bien moins considérables que les avantages qu'on tira de la paix qu'on fit avec ces peuples. Les trois villes les plus fortes & les capitales de tout le pays, Volsinies, Pérusie & Arrétie, demanderent la paix; & ayant fourni des vêtemens & des vivres à l'armée du Consul, pour avoir la permission d'envoyer des ambassadeurs à Rome, elles obtinrent du Sénat une trêve de quarante ans, en payant comptant chacune vingt-cinq mille livres par forme d'amende.

L. Postumius Mégellus, se persuadant que ce qu'il avoit exécuté pendant son Consulat méritoit bien le triomphe, le demanda au Sénat, plutôt pour se conformer à la coutume, que dans l'espérance de l'obtenir. En effet, tous les Sénateurs, comme de concert, lui refuserent cette récompense, les uns sous prétexte qu'il s'étoit mis trop tard en campagne, les autres parce qu'il étoit passé du Samnium dans la Toscane, sans la permission du Sénat; ceux-ci par inimitié pour lui, ceux-là par amitié pour M. Atilius Régulus, à qui ils vouloient épargner la mortification de voir son Collegue mieux traité que lui; car, on lui avoit refusé cet honneur. « Le respect que je » dois à cette Compagnie, dit » alors L. Postumius Mégellus, » ne me fera pas oublier, Messieurs, l'honneur que j'ai » d'être Consul. Ainsi, de cette » même puissance qui m'a confié la conduite d'une guerre » que j'ai si heureusement terminée, après avoir dompté » les Samnites & les Toscans, » après avoir rapporté dans » ma patrie la victoire & la » paix, j'obtiendrai aussi le » triomphe que vous me refusez. » Ayant ainsi parlé, il sortit de l'assemblée; mais, à cette même occasion, il s'éleva une dispute entre les Tribuns du peuple, les uns protestant qu'ils s'opposeroient à une nouveauté dont les conséquences étoient dangereuses, les autres qu'ils appuyeroient le Consul contre l'opposition de leurs Collegues. L'affaire ayant été portée devant le peuple, le Consul qui y fut appellé, après avoir cité l'exemple de M. Horatius & de L. Valérius, & celui de C. Martius Rutilus, pere de celui qui étoit actuellement Censeur, qui tous avoient triomphé, non par l'autorité du Sénat, mais par l'ordre du peuple, ajouta qu'il auroit, comme eux, proposé au peuple d'en faire une loi expresse, s'il n'eût été persuadé que quelques Tribuns Cliens, ou pour mieux dire, Esclaves des Patriciens,

s'y opposeroient ; qu'à ce défaut, la faveur & le consentement du peuple lui tiendroient lieu de tous les arrêts & de toutes les loix du monde. Le lendemain, soutenu du secours de trois Tribuns du peuple, contre l'opposition de sept autres, il triompha malgré le Sénat, avec le concours & les applaudissemens de tout le peuple.

L. Postumius Mégellus, étant interroi, l'an de Rome 460, & 292 avant Jesus-Christ, se nomma Consul lui-même, dans l'assemblée où il présidoit ; ce qui étoit sans exemple, excepté le Décemvir App. Claudius, dont la conduite en ce point avoit été généralement désapprouvée. L. Postumius Mégellus étoit un homme fier ; il soutint son caractere dans ce troisieme Consulat, & commença par témoigner un grand mépris pour son Collegue C. Junius Brutus. Celui-ci, qui étoit Plébeïen, & d'ailleurs homme modeste & doux, lui céda le département du Sammium, sans se prévaloir de l'usage constant, qui vouloit que les Provinces fussent tirées au sort.

L. Postumius Mégellus porta dans la Province la même fierté qu'il avoit fait paroître dans la ville à l'égard de son Collegue. Q. Fabius Gurgès, qui avoit été Consul l'année précédente, commandoit actuellement dans le Samnium par ordre du Sénat en qualité de Proconsul. L. Postumius Mégellus lui envoya ordre de sortir aussitôt de sa Province, ajoutant qu'il suffisoit pour y faire la guerre, & qu'il n'avoit pas besoin d'aide. Q. Fabius Gurgès lui répondit qu'il le prioit de faire réflexion qu'ayant reçu ses pouvoirs du Sénat, il ne pouvoit pas quitter la Province sans son ordre. Cette réponse ne satisfit point le Consul. Quand on fut instruit à Rome de ce qui se passoit, on craignit que cette mésintelligence entre les commandans ne devînt nuisible au bien public. On envoya des députés au Consul, pour lui déclarer que l'intention du Sénat étoit que Q. Fabius Gurgès restât dans le Samnium avec son armée. Loin de se rendre à cet ordre, on dit que L. Postumius Mégellus s'expliqua en des termes qu'on a peine à croire. Il osa dire que tant qu'il seroit Consul, ce n'étoit point à lui d'obéir au Sénat, mais au Sénat de lui être soumis. Et, pour soutenir ses discours par les effets, ayant renvoyé les députés, il marche aussitôt avec son armée vers Cominium, que Q. Fabius Gurgès assiégeoit actuellement, déterminé à employer la voie des armes contre lui, s'il ne pouvoit autrement l'obliger à quitter prise.

Les armées Romaines auroient donné un fâcheux spectacle aux ennemis, si Q. Fabius Gurgès eût voulu se défendre de la même maniere dont il étoit attaqué. Mais, porté par son propre naturel & par les salutaires avis de son pere, à la

douceur & à la modération, après avoir déclaré qu'il cédoit, non à la fureur du Consul, mais à l'utilité publique, il sortit de la Province. Peu de jours après, L. Postumius Mégellus se rendit maître de Cominium. De-là, il mena son armée à Vénusie, & la prit aussi. Il en fit autant de plusieurs autres places, qui furent enlevées de vive force, ou qui se rendirent par capitulation. Il y eut, dans cette expédition, dix mille hommes de tués du côté des ennemis, & plus de six mille qui se rendirent au vainqueur, après avoir mis bas les armes.

Les exploits du Consul étoient certainement grands & importans; mais, il les gâtoit par une fierté & par un entêtement portés jusqu'au ridicule. Il écrivit au Sénat pour lui rendre compte de tout ce qu'il avoit fait dans le Samnium, & lui manda que Vénusie & les terres adjacentes lui paroissoient un lieu fort propre pour y envoyer une colonie. Sa proposition fut agréée; Mais, l'exécution en fut confiée à d'autres, sans qu'on fît aucune mention du Consul. De son côté, L. Postumius Mégellus sembloit prendre à tâche d'aigrir de plus en plus l'esprit des Sénateurs. S'emportant avec outrage contre ses ennemis, & déchirant indifféremment les deux corps de l'État, pour faire peine au Sénat, il distribua tout le butin aux soldats, & licencia son armée avant qu'on eût pu lui envoyer un successeur. On croit, & il y a assez d'apparence, qu'il faut placer ici ce que nous avons rapporté de L. Postumius Mégellus sous son second Consulat, qu'il avoit triomphé malgré les Sénateurs. Quoi qu'il en soit, dès qu'il fut sorti du Consulat, deux Tribuns l'appellerent en jugement devant le peuple. Outre les autres griefs dont nous avons parlé, on l'accusoit d'avoir employé à travailler dans ses terres, avant que de se mettre en campagne, deux mille soldats légionnaires, oubliant que c'étoient des soldats, non ses esclaves, & qu'on les lui avoit confiés, non pour améliorer ses terres, mais pour en acquérir de nouvelles au public. Toutes les Tribus se déclarerent généralement contre lui, & le condamnerent à une amende de 500000 as, qui peuvent être estimés vingt-cinq mille livres de notre monnoie.

POSTUMIUS [L.] MÉGELLUS, *L. Postumius Megellus*, (*a*) fut créé Consul avec Q. Mamilius Vitulus, l'an de Rome 490, & 262 avant J. C. *Voyez* Vitulus (Q. Mamilius).

POSTUMIUS [A.] ALBINUS, *A. Postumius Albinus*, (*b*) fut élevé au Consulat avec C. Lutatius Catulus, l'an de Rome 510, & 242 avant Jesus-Christ. Dès qu'il fut entré en charge, il se préparoit à partir avec son Collegue pour la Si-

(*a*) Roll. Hist. Rom. T. II. p. 483.
(*b*) Tacit. Annal. L. III. c. 71. Tit. Liv. L. XXXVII. c. 51. Roll. Hist. Rom. T. II. p. 562.

cile, où l'on se promettoit cette année quelque grand évenement. Mais, comme il étoit Prêtre de Mars, & en cette qualité obligé de résider dans Rome, le grand Pontife Métellus l'empêcha de partir pour la Province. Dans la suite, on se relâcha de cette grande régularité.

POSTUMIUS [L.] ALBINUS, *L. Postumius Albinus*, (a) fut créé Consul avec Sp. Carvilius Maximus, l'an de Rome 518, & 234 avant Jesus-Christ. Cinq ans après, il fut de nouveau créé Consul avec Cn. Fulvius Centumalus. Ces deux généraux firent la guerre à Teuta, reine d'Illyrie, & la réduisirent à demander la paix.

L'an de Rome 536, & 216 avant Jesus-Christ, L. Postumius Albinus fut nommé Préteur, & chargé du département de la Gaule. Pendant son absence, il fut désigné Consul pour la troisieme fois; mais, il eut le malheur de périr dans la Gaule avec tous les soldats qu'il commandoit. Il devoit faire passer son armée par une vaste forêt, que les Gaulois appelloient Litane. A droite & à gauche du chemin qu'il devoit suivre, ces peuples avoient coupé les arbres de façon qu'ils demeuroient debout, mais que le moindre effort suffisoit pour les renverser. L. Postumius Albinus avoit avec lui deux légions Romaines, qui, jointes aux alliés qu'il avoit levés le long de la mer Supérieure, composoient un corps de quinze mille hommes, avec lequel il étoit entré sur les terres des ennemis. Les Gaulois, qui s'étoient postés aux extrêmités de la forêt, ne virent pas plutôt les Romains engagés dans le milieu, qu'ils pousserent les arbres sciés les plus éloignés du chemin. C'eux-là, tombant de proche en proche sur les autres, à qui le moindre choc suffisoit pour être renversés, écraserent les Romains, hommes, armes & chevaux, d'une maniere si effroyable, qu'à peine y en eut-il dix qui échapassent. Car, la plupart ayant été tués, ou étouffés par les troncs & les branches des arbres, sous lesquels ils demeurerent accablés; ceux qui, par hazard, échapperent à un si affreux désastre, furent assommés par les ennemis, qui s'étoient répandus tout armés aux environs & au milieu de la forêt. Un très-petit nombre, qui avoit espéré se sauver par le pont du fleuve, furent pris par les Gaulois, qui s'en étoient emparés quelque tems auparavant. Ce fut là que L. Postumius Albinus perdit la vie, après avoir fait tous ses efforts pour ne point rester prisonnier. Les Boïens lui couperent la tête, & la porterent en triomphe, avec ses autres dépouilles, dans le temple le plus respectable de leur nation. Ensuite, en ayant

(a) Tit. Liv. L. XXII. c. 35. L. XXIII. c. 24, 25. Roll. Hist. Rom. Tom. III. pag. 13, 19. & suiv.

tiré la cervelle, ils garnirent le crâne d'or; &, suivant leur coutume, les Prêtres & les Ministres de leurs Dieux le firent servir de coupe pour les libations qu'ils faisoient dans leurs sacrifices, & de tasse pour eux-mêmes dans leurs repas. Le butin qu'ils firent fut proportionné à leur victoire; car, quoique la plupart des animaux eussent été écrasés par la chûte des arbres, cependant tout le reste des dépouilles se trouva à l'endroit où chacun avoit perdu la vie, la fuite n'en ayant rien dispersé.

Lorsqu'on apprit à Rome un si grand malheur, les Citoyens furent tellement accablés de tristesse, que les boutiques ayant été sur le champ fermées, il se passa plusieurs jours, pendant lesquels la ville se trouva aussi déserte qu'en pleine nuit.

POSTUMIUS [M.] PYRGENSIS, *M. Postumius Pyrgensis*, (a) publicain, ou, pour parler notre langue, Financier, n'avoit pas son pareil pour l'avarice & la fraude, si on en excepte son confrere L. Pomponius Veientanus. Il s'excita à Rome un grand tumulte à l'occasion de M. Postumius Pyrgensis, l'an de Rome 540, & 212 avant J. C.

Les Publicains s'étoient chargés de faire porter aux armées, qui servoient dans les provinces éloignées, les provisions qui leur étoient nécessaires, par un marché dont les conditions étoient, que la République prendroit pour son compte les pertes qui pourroient arriver par la violence des tempêtes. Cette convention avoit donné lieu à deux sortes de fripponneries. Non-seulement ils avoient supposé de faux naufrages, mais encore ils en avoient annoncé de véritables, qui étoient arrivés par leur faute, & non par hazard. Car, ayant chargé sur des vaisseaux vieux & délabrés des marchandises de vil prix, & en petite quantité, ils les avoient submergés, après avoir sauvé les Nautonniers & les Matelots sur des esquifs préparés à dessein. Ensuite, ils avoient fourni de faux dénombremens d'un grand nombre d'effets considérables. Le préteur M. Atilius, informé de cette fraude, l'avoit dénoncée au Sénat dès l'année précédente. Mais, comme dans les conjonctures présentes on vouloit ménager les traitans, on n'avoit pas jugé à propos de donner d'arrêt contr'eux. Le peuple se montra plus sévere à leur égard. Deux de ses Tribuns, Sp. & L. Carvilius, indignés d'une malversation si odieuse & si infâme, accuserent M. Postumius Pyrgensis, & conclurent à ce qu'il fût condamné à une amende de deux cens mille as, environ dix mille livres de notre monnoie. Le jour où il devoit comparoître pour se défendre étant

(a) Tit. Liv. L. XXV. c. 3, 4. Roll. Hist. Rom. T. III. p. 412. & suiv.

venu, il parut devant le peuple, assemblé en si grand nombre, que la place du Capitole pouvoit à peine le contenir. Sa cause fut plaidée, mais les esprits étoient si mal disposés en sa faveur, que la seule espérance qui lui resta, fut que C. Servilius Casca, Tribun du peuple, & son proche parent, s'opposât aux conclusions de ses Collegues, avant que les Tribuns allassent aux voix. Les témoins ayant été entendus, les Tribuns firent écarter le peuple; & on alloit tirer au sort, pour sçavoir quelle Tribu donneroit son suffrage la premiere. Cependant, les accusés pressoient C. Servilius Casca de congédier l'assemblée & de faire remettre le jugement. Par hazard C. Servilius Casca étoit assis sur un coin de la tribune aux harangues, partagé entre la crainte de voir condamner son parent, & la honte de défendre une si mauvaise cause. Les traitans, voyant qu'ils avoient peu à espérer de sa protection, pour exciter quelque trouble qui empêchât la décision de cette affaire, s'avancerent avec leur escorte dans l'espace qui étoit resté vuide par la retraite du peuple, disputant hautement contre les Tribuns & contre le peuple même. On étoit près d'en venir aux mains, lorsque le consul Q. Fulvius Flaccus s'adressant aux Tribuns : « Ne » voyez-vous pas, leur dit-il, » qu'on méprise votre autorité, » qu'on vous fait violence, & » que si vous ne congédiez » promptement l'assemblée, la » sédition va éclater ? »

Dès que le peuple se fut retiré par l'ordre des Tribuns, on assembla le Sénat, à qui les Consuls exposerent le tumulte que l'audace des Publicains avoit excité parmi le peuple, pour l'empêcher de donner son suffrage; que M. Postumius Pyrgensis avoit employé la violence pour ôter à ses Citoyens la liberté des suffrages; qu'il avoit cassé & annullé une assemblée du peuple; qu'il avoit foulé aux pieds l'autorité respectable des Tribuns; qu'il avoit attaqué le peuple à la tête d'une troupe de séditieux, rangés comme en bataille; qu'il s'étoit emparé d'un poste, par le moyen duquel il avoit séparé le peuple d'avec ses Tribuns, pour les empêcher de recueillir les voix; que si on n'avoit point combattu, si on n'avoit point répandu de sang, on n'en étoit redevable qu'à la retenue & à la patience des Magistrats, qui avoient cédé pour le présent à la fureur & à l'audace d'un petit nombre, & avoient mieux aimé se laisser vaincre, eux & le peuple Romain, en congédiant l'assemblée, que de lui donner, à lui & à ses partisans, l'occasion qu'ils cherchoient d'en venir aux mains.

Les plus gens de bien ayant parlé à-peu-près dans les mêmes termes, contre des injustices si criantes, & le Sénat ayant déclare qu'elles avoient

des conséquences très-pernicieuses pour la République, les Tribuns abandonnerent aussitôt l'amende pécuniaire dont ils s'étoient contentés d'abord ; & ayant pris contre l'accusé de nouvelles conclusions qui alloient à la mort, ils ordonnerent en même tems aux Licteurs de se saisir de la personne de M. Postumius Pyrgensis & de le conduire en prison, s'il ne donnoit des cautions qui s'obligeâssent de le représenter en tems & lieu. M. Postumius Pyrgensis donna des cautions, mais il ne comparut point au jour marqué ; ce qui fit que le peuple, sur le requisitoire des Tribuns, ordonna que si M. Postumius Pyrgensis ne se présentoit pas avant les Calendes de mai, & que si ayant été cité, il ne comparoissoit pas, ni personne pour lui, il fût dès-là tenu pour exilé, exclus de tous les privileges de citoyen Romain, ses biens vendus au profit de la République, & lui banni à perpétuité de sa patrie. Ensuite, tous ceux qui avoient eu part au tumulte & à la sédition, furent ajournés chacun en leur particulier, & sommés de donner des cautions. On demandoit contr'eux la peine de mort. D'abord, ceux qui n'avoient point de caution à donner, & ensuite ceux mêmes qui en pouvoient fournir, furent traînés en prison. La plupart, pour éviter ce péril, s'en allerent volontairement en exil.

POSTUMIUS [L.] TYMPANUS, *L. Postumius Tympanus*, (a) étoit Questeur dans l'armée du consul Ti. Sempronius Longus, lorsqu'il fut tué dans une action contre les Gaulois, l'an de Rome 558 & 194 avant J. C.

POSTUMIUS [Sp.] ALBINUS, *Sp. Postumius Albinus*, (b) parvint à la Préture, l'an de Rome 563, & 189 avant Jesus-Christ, & eut la commission de rendre la justice tant aux Citoyens qu'aux étrangers. Trois ans après, il fut créé Consul avec Q. Marcius Philippus. La nécessité d'étouffer une conjuration intestine empêcha d'abord ces deux Généraux de prendre soin des armées, de la guerre & des provinces. Mais, lorsque cette affaire, dont on peut voir le détail sous l'article de Bacchanales, eut été terminée, ils se disposerent à partir pour la Ligurie, province qui leur avoit été assignée à l'un & à l'autre. Il ne paroît pourtant pas que Sp. Postumius Albinus s'y soit rendu. Pour Q. Marcius Philippus, il fut surpris & battu par les Liguriens. Comme Sp. Postumius Albinus avoit déclaré qu'en parcourant les deux côtés de l'Italie à l'occasion des informations dont on l'avoit chargé, il avoit trouvé deux colonies désertes, celle de Siponte le long de la mer

(a) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 47.
(b) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 47, 50. L. XXXIX. c. 6. *& seq.* L. XL. c. 42. Roll. Hist. Rom. T. IV. p. 407. *& suiv.*

Supérieure, & celle de Buxento sur l'autre mer ; le préteur T. Ménius créa Triumvirs, pour y conduire de nouveaux habitans, L. Scribonius Libo, M. Tuccius, & Cn. Bébius Tamphilus.

Sp. Postumius Albinus avoit été nommé Augure, en la place de Cn. Cornélius, l'an de Rome 569, & 183 avant Jesus-Christ. Après sa mort, arrivée trois ans après sa nomination à cette dignité, on lui substitua P. Scipion, fils de l'Africain.

POSTUMIUS [A.] ALBINUS, *A. Postumius Albinus*, (*a*) surnommé Luscus, étoit Édile Curule avec P. Cornélius Céthégus, l'an de Rome 565, & 187 avant Jesus-Christ. Pendant que ces deux Magistrats faisoient célébrer les jeux Romains, il arriva par hazard qu'un mât du Cirque, qui n'étoit pas assez ferme dans sa place, tomba sur la statue de la déesse Pollentia, & la renversa. Les Sénateurs, regardant cet accident comme un mauvais présage, ordonnerent qu'on ajoutât un jour à la célébrité des jeux, qu'on relevât la statue, & qu'on y en joignît une seconde qui seroit dorée.

Deux ans après, A. Postumius Albinus fut élevé à la Préture, & ensuite au Consulat qu'il géra avec C. Calpurnius Pison, l'an de Rome 572, & 180 avant Jesus-Christ. Étant arrivé dans la Ligurie avec la premiere & la troisieme légion, A. Postumius Albinus s'empara du mont Baliste & du mont Suismontius, & en fermant les passages étroits par où les habitans du païs recevoient leurs provisions, il les affama ; & par la disette de toutes les choses nécessaires, les réduisit à la nécessité de se soumettre. Quant aux Liguriens qui habitoient les montagnes, A. Postumius Albinus fit arracher leurs vignes, brûler leurs moissons, & à force de leur faire souffrir toutes les calamités de la guerre, il les contraignit à se rendre & à lui livrer leurs armes. Après cette expédition, A. Postumius Albinus s'embarqua pour aller visiter les côtes des Liguriens Ingaunes & Intéméliens.

Six ans après, A. Postumius Albinus fut créé Censeur avec Q. Fulvius Flaccus. Ils firent la revue du Sénat, remplirent les places vacantes, & nommerent Prince de cette compagnie M. Émilius Lépidus, grand Pontife. Ils en exclurent neuf sujets ; dont ils humilierent sur-tout M. Cornélius Maluginensis, qui, deux ans auparavant, avoit été destiné pour être un des Préteurs d'Espagne. L'année suivante, ayant fermé le lustre, ils trouverent dans leur dénombrement deux cens soixante-neuf mille quinze Chefs de famille ; nombre bien inférieur au pré-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 7, 22. L. XL. c. 35, 41. L. XLI. c. 27. L. XLII. c. 10, 35. L. XLV. c. 17. Vell. Patercul. L. I. c. 10.

cédent.

cédent. Nos deux Magistrats furent très-unis dans leur Censure, & ne firent rien qui ne fût utile à la République. Ils chasserent de leur Tribu tous ceux qu'ils avoient rayés du nombre des Sénateurs, & à qui ils avoient ôté leurs chevaux, ne leur laissant de Citoyens que la nécessité de payer les impositions avec tous les autres; & l'un ne trouva point à redire à ce que l'autre avoit fait. L. Cornélius Lentulus, décemvir des sacrifices, étant mort cette année, on nomma en sa place A. Postumius Albinus, qui, deux ans après, fut un des trois Députés qu'on envoya dans l'isle de Crete. Il fut aussi du nombre des dix Députés que l'on choisit, l'an de Rome 585, & 167 avant Jesus-Christ, pour aller régler les affaires de Macédoine.

POSTUMIUS [L.] TIMPSANUS, *L. Postumius Timpsanus*, (a) fut nommé Préteur, l'an de Rome 567, & 185 avant Jesus-Christ. Ayant eu Tarente pour département, il fit informer avec beaucoup de sévérité contre les Pasteurs qui avoient formé une conspiration, en conséquence de laquelle ils exerçoient mille brigandages sur les grands chemins, & dans les pâturages publics. Il en condamna au supplice autour de sept mille; dont un grand nombre prirent la fuite. Ceux qui furent arrêtés, furent punis de mort. Il abolit aussi, avec une application extraordinaire, tous les restes des impiétés des Bacchanales. Car, il en arrêta un grand nombre qui, n'ayant point comparu quand on les avoit cités, ou ayant pris la fuite après avoir donné des cautions, s'étoient réfugiés dans cette partie de l'Italie. Il les y punit par lui-même, ou les envoya à Rome chargés de chaînes, pour être jugés par le Sénat.

POSTUMIUS [Sp.] ALBINUS, *Sp. Postumius Albinus*, (b) fut nommé Préteur, l'an de Rome 569, & 183 avant J. C., & eut la Sicile pour département. Neuf ans après, il fut élevé au Consulat avec Q. Mucius Scévola, & on leur assigna pour province la Gaule & la Ligurie.

POSTUMIUS [A.], *A. Postumius*, (c) partageoit avec M. Fulvius Nobilior le commandement d'une armée, vers l'an de Rome 572, & 180 avant J. C. *Voyez* Fulvius [M.] Nobilior.

POSTUMIUS [L.] ALBINUS, *L. Postumius Albinus*, (d) fut nommé Préteur, l'an de Rome 572, & 180 avant J. C., & eut pour département l'Espagne Ultérieure. L'année suivante, le gouvernement de cette

(a) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 22, 29, 41.
(b) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 45. L. XLI. c. 20, 21.
(c) Tit. Liv. L. XL. c. 41.
(d) Tit. Liv. L. XL. c. 35, 44. *& seq.* L. XLI. c. 7, 28. Suppl. 1. c. 5. L. XLII. c. 1, 9, 35. L. XLIII. c. 14. L. XLIV. c. 41.

province lui ayant été continué, quelques Écrivains rapportent qu'il battit les Vaccéens en deux différentes rencontres ; qu'il leur tua autour de trente-cinq mille hommes, & qu'il s'empara de leur camp. Mais, il est plus vraisemblable, dit Tite-Live, qu'il arriva trop tard dans sa province, pour être en état d'y remporter de si grands avantages.

POSTUMIUS [P], *P. Postumius*, (a) un des trois Députés qui furent envoyés dans les isles de l'Asie, l'an de Rome 581, & 117 avant Jesus-Christ, pour exhorter les alliés à faire la guerre à Persée de concert avec les Romains. Ils avoient ordre sur-tout de presser les Républiques les plus puissantes, parce qu'on étoit persuadé que les plus petites seroient entraînées par leur exemple.

POSTUMIUS [A.] ALBINUS, *A. Postumius Albinus*, (b) un des trois Députés que le consul L. Émilius Paulus envoya vers le roi Persée, l'an de Rome 584, & 168 avant Jesus-Christ. *Voyez* Antoine [A.]

POSTUMIUS [L.] ALBINUS, *L. Postumius Albinus*, (c) fut sacré Prêtre du dieu Mars, l'an de Rome 585, & 167 avant Jesus-Christ. Ce Postumius pourroit bien être le même que le précédent.

POSTUMIUS [L.] ALBINUS, *L. Postumius Albinus*, fut élevé au Consulat avec Q. Opimius, l'an de Rome 598, & 154 avant J. C.

POSTUMIUS [A.] ALBINUS, *A. Postumius Albinus*, (d) fut créé Consul avec L. Licinius Lucullus, l'an de Rome 601, & 151 avant Jesus-Christ. On attribue plusieurs écrits à cet A. Postumius Albinus, auquel quelques-uns donnent le prénom de Lucius.

POSTUMIUS [Sp.] ALBINUS, *Sp. Postumius Albinus*, (e) parvint au Consulat avec L. Calpurnius Pison, l'an de Rome 604, & 148 avant J. C.

POSTUMIUS [Sp.] ALBINUS, *Sp. Postumius Albinus*, (f) fut créé Consul avec M. Minucius Rufus, l'an de Rome 642, & 110 avant Jesus-Christ. *Voyez* Albinus [Sp. Postumius].

POSTUMIUS [A.] ALBINUS, *A. Postumius Albinus*, (g) fut élevé au Consulat avec M. Antoine, l'an de Rome 653, & 99 avant J. C.

POSTUMIUS, *Postumius*, (h) fameux devin. Un jour, L. Sylla étoit incertain s'il marcheroit droit à Rome. Mais, Postumius, ayant vu dans un sacrifice les signes très-favorables, tendit ses deux mains à L. Sylla, & le pressa de le lier & de le garder jusqu'après la bataille, s'offrant à souffrir le dernier supplice, s'il n'avoit

(a) Tit. Liv. L. XLII. c. 45.
(b) Tit. Liv. L. XLV. c. 4.
(c) Tit. Liv. L. XLV. c. 15.
(d) Plut. T. I. p. 343.

(e) Roll. Hist. Rom. T. V. p. 115.
(f) Roll. Hist. Rom. T. V. p. 326.
(g) Roll. Hist. Rom. T. V. p. 455.
(h) Plut. Tom. I. p. 457.

bientôt les heureux succès qu'il pouvoit désirer.

POSTUMIUS [L.] *L. Postumius*, (a) ennemi déclaré de Jules César. Salluste, dans la seconde partie de son discours à ce dernier, lui parle ainsi de L. Postumius & de M. Favonius. « Quand je vois, dit-il, » paroître L. Postumius & M. » Favonius avec leur air de » santé, je les compare à lest » superflu d'un grand vaisseau; » comme on ne s'en met guere » en peine, c'est la premiere » chose qu'on jette dans la mer, » dès qu'il s'éleve quelque ora- » ge. »

POSTUMIUS [M.], *M. Postumius*, (b) étoit Questeur en Sicile, sous le préteur C. Verrès.

POSTUMIUS [T. FURFANUS], *T. Furfanus Postumius*, (c) un des amis de Cicéron, étoit Gouverneur de Sicile. Cicéron en parle dans plusieurs de ses lettres.

POSTUMUS COMINIUS, *Postumus Cominius*, (d) fut créé Consul avec T. Lartius, l'an de Rome 253, & 499 avant J. C. Huit ans après, Postumus Cominius fut de nouveau créé Consul avec Sp. Cassius. Sous leur Consulat, on fit un traité d'alliance avec les peuples Latins. L'un des deux Consuls resta à Rome pour le conclure. Pendant ce tems-là, l'autre étant allé à la tête de l'armée, contre les Volsques d'Antium, les vainquit, les mit en fuite, & les ayant poursuivis jusqu'à Longula, s'empara de cette ville, & aussi-tôt après prit celle de Polusca, de la dépendance des Volsques, comme la premiere. Ensuite, il attaqua Corioles avec toutes ses forces, & avec une vigueur extraordinaire. Il y avoit alors dans l'armée un jeune homme des premiers de la ville, également recommandable par sa prudence & son courage, nommé L. Marcius, à qui l'on donna depuis le nom de Coriolan. Ce fut à ce jeune homme qu'on fut principalement redevable de la prise de Corioles; & la gloire qu'il s'acquit en cette occasion, effaça tellement celle de Postumus Cominius, que sans l'inscription qu'on grava sur une colomne d'airain, pour conserver à la postérité la mémoire du traité fait avec les Latins, & dans laquelle on ne trouvoit que le nom de Sp. Cassius, qui le conclut en l'absence de son Collegue, on auroit absolument oublié que ce fut Postumus Cominius qui fit la guerre contre les Volsques.

POSTVORTA, *Postvorta*, (e) déesse qui présidoit aux évenemens futurs. Elle étoit

(a) Sallust. ad C. Cæs. Orat. 2. c. 7.
(b) Cicer. in Verr. L. IV. c. 30.
(c) Cicer. ad Amic. L. VI. Epist. 8, 22.
(d) Tit. Liv. L. II. c. 18, 33.
(e) Ovid. Fast. L. I. v. 639. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 344. Tom. V. p. 330. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. T. VII. p. 39.

invoquée par les Romains pour prévenir les maux qui pouvoient leur arriver. Antévorta étoit une autre déesse qui avoit, selon eux, du pouvoir sur le passé, & qu'ils invoquoient pour réparer les maux qu'ils avoient déjà ressentis. Ils regardoient ces deux Déesses comme les conseilleres de la Providence. Les femmes, qui avoient tant de Divinités à invoquer dans leurs accouchemens, y joignoient encore les déesses Postvorta & Antévorta. Postvorta faisoit venir l'enfant heureusement, c'est-à-dire, la tête devant; & Antévorta le retournoit lorsqu'il présentoit les pieds; ou bien, selon d'autres, Postvorta diminuoit les douleurs de l'enfantement, & Antévorta guérissoit promptement l'accouchée. Elles auroient eu autant de raison d'invoquer Antévorta pour être soulagées des douleurs qui précedent l'accouchement, & Postvorta pour être préservées des accidens, qui peuvent survenir dans la suite.

POTAMIS, *Potamis*, (*a*) Πόταμις, officier Syracusain, étoit fils de Gnosias.

POTAMON, *Potamon*, (*b*) Ποτάμων, un des amis de C. Verrès, avoit restitué de la part de ce préteur l'argenterie de L. Cordius.

POTAMON, *Potamon*, (*c*) Ποτάμων, philosophe né à Alexandrie, vivoit du tems de l'empereur Auguste, vers le commencement de l'Ere Chrétienne. Il fut chef de la secte des Philosophes qu'on nomma *Elective*, parce qu'ils choisissoient dans les autres ce qu'ils jugeoient être le plus véritable, sans s'attacher à aucune en particulier. Potamon avoit écrit divers traités qui ne sont pas venus jusqu'à nous.

POTAMON, *Potamon*, (*d*) Ποτάμων, fameux orateur, né à Mitylene, étoit fils de Lesbonax, philosophe que ses écrits avoient rendu célebre. Potamon florissoit du tems de l'empereur Tibere, qui lui donna un passeport en ces termes: *Potamonem Lesbonacis filium, si quis offendere eique incommodare ausus fuerit, consideret secum an bellum gerere mecum valeat.* Il avoit enseigné à Rome, & avoit publié un éloge du même Tibere, avec une histoire d'Alexandre le Grand, des limites des Samiens, un Panégyrique de Brutus, & un traité du parfait Orateur.

POTAMON, *Potamon*, (*e*) Ποτάμων, Lesbien, dont Plutarque fait mention dans la vie d'Alexandre le Grand.

POTAMOS, *Potamos*, Ποταμός, terme Grec qui signifie un fleuve ou une riviere. On le donne quelquefois seul à des lieux qui étoient situés sur des rivieres; & quelquefois on

(*a*) Xenoph. p. 431.
(*b*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 38.
(*c*) Suid. T. II. p. 576. Diog. Laërt. pag. 14.
(*d*) Suid. T. I. p. 576. Strab. p. 617. Lucian. T. II. p. 643.
(*e*) Plut. Tom. I. p. 699.

se trouve joint à un autre nom.

POTAMOS, *Potamos*, (a) Ποταμὸς, bourg de l'Attique. Il en est parlé dans Plutarque. Cet auteur observe que le peuple d'Athenes, ayant appris qu'une niece d'Aristogiton étoit à Lemnos où elle vivoit dans un état très-pitoyable, sans pouvoir se marier à cause de son extrême misere, la fit venir à Athenes; & la mariant à un des plus riches & des plus considérables partis de la ville, il lui donna pour dot une terre dans le bourg de Potamos. Ce lieu est apparemment le même qui suit.

POTAMOS, *Potamos*, (b) Ποταμὸς, bourgade maritime de l'Attique. Elle étoit dans la tribu Léontide, au-delà du promontoire de Sunium, en regardant du côté de l'Europe; & c'est ce qu'on appelle maintenant le port de Rastis, où il n'y a aucune habitation. C'étoit là qu'on voyoit le monument d'Ion, fils de Xuthus. A Athenes on lit dans l'église d'Agioi Apostoli, un fragment d'inscription, où il est fait mention des habitans de cette bourgade.

POTAMOS CARAM, (c) en grec Ποταμοὶ Καρῶν, ville d'Asie, dans la Syrie supérieure, selon Diodore de Sicile. Elle fut prise & pillée par Ptolémée, roi d'Égypte, l'an 312 avant Jesus-Christ. On trouve Potamocarus dans la traduction françoise de M. l'abbé Terrasson.

POTANE, *Potana*, Πότανα, (d) ville de l'Inde. Alexandre fit bâtir cette ville à l'entrée du fleuve Indus pour avoir un port sur la mer de l'Inde. Les marchands, selon Diodore de Sicile, abordoient de tous côtés à Potane.

POTENTIA, *Potentia*, (e) Ποτεντία, ville d'Italie dans le Picénum, sur le bord de la mer, selon Pomponius Méla, sur quoi Olivier remarque que c'est aujourd'hui la ville de Lorette. Le P. Hardouin n'est pas de ce sentiment. Dans sa note sur le passage de Pline, où il est parlé de cette ville, il dit qu'on en voit aujourd'hui les ruines au voisinage du port de Recanati, où il y a une abbaye qui retient le nom de *B. Maria ad pedem Potentiæ*, sur le bord de la riviere Potenza.

Quoi qu'il en soit, cette ville fut autrefois colonie Romaine. L'on en trouve une preuve authentique dans Velléius Paterculus.

POTENTIA, *Potentia*, (f) Ποτεντία, autre ville d'Italie dans la Ligurie. On la nommoit autrement Pollentia Carréa, selon Pline. Quelques-uns veulent néanmoins que Pollentia & Carréa soient deux villes diffé-

(a) Plut. T. I. p. 335.
(b) Pauf. pag. 59, 397.
(c) Diod. Sicul. pag. 715.
(d) Diod. Sicul. pag. 127.
(e) Pomp. Mel. pag. 127. Ptolem. L. III. c. 1. Plin. Tom. I. p. 170. Cicer. de Arusp. Responf. c. 58. Vellei. Paterc. L. I. c. 15.
(f) Ptolem. L. III. c. 1. Plin. Tom. I. p. 166.

rentes, & que ce soit cette derniere qui ait été surnommée Potentia. Quoi qu'il en soit, on trouve des traces du nom Pollentia dans celui de Polenza, petite ville au confluent du Tanaro & de la Stura.

POTENTIA, *Potentia*, (a) Ποτεντία, autre ville d'Italie dans la Lucanie. Ptolémée la place dans les terres, entre Compsa & Blanda. Pline nomme les habitans de cette ville *Potentini*. Elle retient son ancien nom. C'est aujourd'hui Potenza dans la Basilicate.

POTENTINI. *Voyez* Potentia, ville d'Italie dans la Lucanie.

POTHIN, *Pothinus*, Ποθεινός, (b) eunuque, qui avoit le plus de crédit à la cour d'Égypte, & qui en gouvernoit toutes les affaires. Il avoit été d'abord chargé de l'éducation du jeune Ptolémée, fils de Ptolémée Aulete; & ce fut sans doute par ce moyen qu'il étoit parvenu à acquérir une aussi grande autorité que celle dont il jouissoit. Cn. Pompée, obligé de prendre la fuite, s'étant réfugié en Égypte, envoya prier Ptolémée de le recevoir. A peine eut-on appris son arrivée, que Pothin assembla sur le champ un conseil des principaux de la Cour & des plus habiles Ministres, qui tous n'avoient qu'autant de crédit & d'autorité qu'il vouloit bien leur en communiquer, & leur commanda au nom de son maître de dire chacun leur avis. Le résultat de ce conseil fut qu'il falloit faire périr Cn. Pompée; ce qui fut exécuté.

Après ce meurtre & l'expulsion de Cléopatre, sœur du jeune Roi, Pothin s'avisa de dresser secrétement des embûches à Jules César. Outre cela, il faisoit & disoit tous les jours ouvertement contre lui mille choses insupportables, qui marquoient un mépris outré, & qui tendoient à l'exposer à la haine publique; car, il faisoit distribuer à ses soldats le bled le plus vieux & le plus gâté, leur disant qu'ils devoient s'en contenter & prendre patience, puisqu'ils vivoient aux dépens d'autrui. Il avoit la malice de ne faire servir à la table du Roi que de la vaisselle de bois ou de terre, disant que pour la vaisselle d'or & d'argent, c'étoit Jules César qui l'avoit en gages pour quelque dette. Car, le pere du Roi qui regnoit alors, devoit effectivement à Jules César dix-sept millions cinq cens mille drachmes, dont Jules César avoit déjà remis les sept millions cinq cens mille drachmes à ses enfans, & ne demandoit plus que les dix millions

(a) Ptolem. L. III. c. 1. Plin. T. I. pag. 166.

(b) Plut. Tom. I. p. 660, 730, 731, 1043. Appian. p. 480. & seq. Dio. Cass. p. 202, 203. Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 419. & suiv. Hist. Rom. Tom. VII, p. 504, 522. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. VII. pag. 144, 145.

restans pour l'entretien de son armée. Pothin, au lieu de le payer, le pressoit tous les jours de partir & d'aller terminer les grandes affaires qu'il avoit sur les bras, & qui étoient pour lui de plus grande conséquence que le paiement de cette somme; lui promettant qu'après qu'il auroit tout fini, il recevroit cet argent avec les bonnes graces du Roi. Mais, Jules César lui répondit qu'il n'avoit pas besoin du conseil des Égyptiens pour ses affaires, & dépêcha secrétement à Cléopatre un homme affidé pour la presser de revenir sans délai. Jules César la réconcilia avec le Roi son frere & voulut qu'elle regnât conjointement avec lui. Il y eut un grand festin pour célébrer la fête de cette réconciliation.

Dans ce festin, un des esclaves de Jules César, qui étoit son barbier, découvrit une embûche que Pothin dressoit à Jules César. Celui-ci, en ayant été averti, fit arrêter Pothin, qui sur le champ subit le dernier supplice qu'il avoit si bien mérité.

POTHYMIE, *Pothymia*, ou plutôt PYTHONICE. *Voyez* Pythonice.

POTIDANIE, *Potidania*, (a) Ποτιδανία, ville de Grece dans l'Étolie. Il est fait mention de cette ville dans Thucydide & dans Tite-Live. Selon ce dernier, elle n'étoit pas éloignée d'Apollonie, & il y avoit des forteresses dans le voisinage.

POTIDÉE, *Potidæa*, (b) Ποτίδαια, ville qui fut appellée dans la suite Cassandrie. *Voyez* Cassandrie, ville de Chalcidique dans la Macédoine.

L'an 435 avant Jesus-Christ, les Corinthiens, extrêmement irrités de l'assistance que les Athéniens avoient prêtée à ceux de Corcyre, & de la victoire qu'ils leur avoient fait remporter; résolurent de s'en venger. Dans ce dessein, ils détacherent de leur parti la ville de Potidée, colonie Athénienne. Dès que les Athéniens apprirent la défection de Potidée, ils firent partir trente vaisseaux, auxquels ils donnerent la commission d'aller ravager toutes les côtes des Potidéens, & de détruire leur ville. La flotte exécuta cet ordre, & après avoir côtoyé la Macédoine, elle vint mettre le siege devant Potidée. Les Corinthiens ayant envoyé deux mille hommes au secours des Potidéens, les Athéniens en envoyerent autant à l'armée assiégeante. Il se donna enfin, à la vue de Pallene, un combat naval, où les Athéniens eurent l'avantage, & qui couta à leurs ennemis plus de trois cens hommes. Les assiégeans en prirent une nouvelle vigueur, & l'on serra Potidée de plus près. Mais, comme les Potidéens se

(a) Thucyd. pag. 238. Tit. Liv. L. XXVIII. c. 8.

(b) Diod. Sicul. pag. 304, 305, 310, 311.

défendoient vigoureusement, le siege devint long.

Cependant, le peuple d'Athenes souhaitant fort de reprendre Potidée de force, chargea de cette expédition Hagnon, revêtu de tous les titres qu'avoit eus Périclès. Il se mit aussi-tôt en mer, muni de tout ce qui étoit nécessaire pour former le siege de cette ville; car, ses vaisseaux étoient remplis de toutes sortes de machines convenables à ce dessein, sans parler d'une quantité prodigieuse d'autres armes, & d'une abondante provision de vivres; il ne laissa pas de demeurer long-tems devant cette place sans pouvoir la prendre. Les assiégés, qui haïssoient la domination d'Athenes, & qui se fioient d'ailleurs en la hauteur de leurs murailles, paroissoient mépriser les assiégeans. La maladie même continuoit parmi ces derniers, & en enlevoit un grand nombre; de sorte qu'ils commençoient à tomber dans le découragement. Cependant, Hagnon qui sçavoit que les Athéniens avoient avancé plus de mille talens pour les frais de ce siege, & qu'ils en vouloient sur-tout aux habitans de Potidée, parce qu'ils étoient les premiers qui eussent pris le parti des Lacédémoniens, n'osoit point lever le siege; & il croyoit lui-même devoir contraindre ses soldats à des attaques qui commençoient à passer leurs forces. Enfin, pourtant, après avoir perdu plus de mille hommes, sçachant aussi qu'un grand nombre des citoyens assiégés avoient succombé aux travaux de la défense, & que la contagion s'étoit glissée parmi eux, il ne laissa devant la place qu'une partie de son armée, & revint à Athenes avec l'autre. D'abord après son départ, les Potidéens qui manquoient de vivres, & qui ne se voyoient plus en état de se défendre, envoyerent proposer une capitulation par un Héraut. Les assiégeans le reçurent avec joie; mais, ils exigerent que tous les Potidéens sortiroient de la ville, les hommes avec un seul habit, & les femmes avec deux. Ces conditions ayant été acceptées, les citoyens de Potidée, suivis de leurs femmes & de leurs enfans, abandonnerent leur patrie; & passant à Chalcis dans la Thrace, les habitans de cette ville les reçurent parmi eux. Les Athéniens, de leur côté, choisirent mille des leurs pour aller habiter Potidée, & leur distribuerent au sort les maisons de la ville, & les biens de la campagne.

POTIDÉENS, *Potidæatæ*, Ποτιδαιᾶται, les habitans de Potidée. *Voyez* Potidée.

POTINE, *Potina*. *Voyez* Éduse.

POTITIA, *Potitia*, famille Romaine. *Voyez* Potitiens.

POTITIENS, *Potitii*, Prêtres d'Hercule. *Voyez* Pinariens.

POTITIUS [P.], *P. Potitius*,

(*a*) étoit un homme d'honneur, dont Cicéron parle avec le plus grand éloge.

POTITIUS [P.], *P. Potitius*, (*b*) certain Romain, qui, l'an de Jesus-Christ 37, l'empereur Caligula étant malade, voua sa vie en échange de celle de ce Prince; mais, il fut mal payé de son zele. Caligula, revenu en santé, l'obligea d'acquitter son vœu, de peur, disoit-il, qu'il ne se rendît coupable de parjure.

POTNIADES [les Déesses], *Potniæ Deæ*, Ποτνίαι θεαί. *Voyez* Potnies.

POTNIADES [les Jumens], *Equæ Potniades. Voyez* Potnies.

POTNIES, *Potniæ*, Ποτνίαι, (*c*) ville de Grece dans la Béotie, située au-delà de l'Asope, à dix stades de la ville de Thebes. Il n'en restoit plus, du tems de Pausanias, que des ruines, au milieu desquelles s'élevoit le bois sacré de Cérès & de Proserpine. « Vous y voyez, » dit l'auteur cité, quelques » statues que les gens du lieu » nomment les Déesses Potnia- » des. Il y a un certain tems de » l'année où ils leur font des » sacrifices, & ils observent » cet usage de laisser aller en » quelques endroits du bois, des » cochons de lait, qui si on les » en croit, l'année suivante à » pareil tems, sont trouvés paîs- » sans dans la forêt de Dodo- » ne; mais, le croie qui vou- » dra. Là se voit aussi un temple » de Bacchus surnommé Égo- » bolus. [*Voyez* Bacchus Égo- » bolus] .... A Potnies on » vous montre un puits, dont » on prétend que l'eau rend les » cavales furieuses, quand elles » en boivent. Sur le chemin de » Potnies à Thebes vous verrez » sur votre droite une petite en- » ceinte fermée par une espece » de colomnade; ce fut-là, di- » sent-ils, que la terre s'ouvrit » pour engloutir Amphiaraüs; » ils croyent rendre le fait plus » croyable, en ajoutant que de- » puis ce tems-là jamais on n'a » vu aucun oiseau du ciel venir » se reposer sur ces colomnes, » ni aucun animal soit domesti- » que ou sauvage venir brouter » l'herbe qui croit en ce lieu- » là. »

On raconte, dit Strabon, que Glaucus, fils de Sisyphe, fut déchiré par les jumens Potniades, auprès de la ville de Potnies.

POULETS SACRÉS. (*d*) On nommoit ainsi chez les Romains des Poulets que les Prêtres élevoient, & qui servoient à tirer les augures. On n'entreprenoit rien de considérable dans le Sénat, ni dans les armées, qu'on n'eût auparavant pris les auspices des Poulets

(*a*) Cicer. in Verr. L. III. c. 95, 96.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 13.

(*c*) Pausf. p. 554, 555. Strab. p. 408, 412. Virg. Georg. L. III. v. 268.

(*d*) Tit. Liv. L. X. c. 40. Valer. Max. L. I. c. 5. Cicer. de Natur. Deor. L. II. c. 8. Roll. Hist. Rom. T. II. pag. 353. & suiv. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 37, 135, 136.

Sacrés. La maniere la plus ordinaire de prendre ces auspices, consistoit à examiner de quelle façon ces Poulets usoient du grain qu'on leur présentoit. S'ils le mangeoient avec avidité en trépignant & en l'écartant çà & là, l'augure étoit favorable; s'ils refusoient de manger & de boire, l'auspice étoit mauvais, & on renonçoit à l'entreprise pour laquelle on consultoit. Lorsqu'on avoit besoin de rendre cette sorte de divination favorable, on laissoit les Poulets un certain tems dans une cage, sans manger; après cela, les Prêtres ouvroient la cage, & leur jettoient leur mangeaille. On faisoit venir ces Poulets de l'isle d'Eubée. On fut fort exact chez les Romains à ne point donner de faux auspices tirés des Poulets Sacrés, depuis la funeste aventure de celui qui s'en avisa sous L. Papirius Cursor, Consul, l'an de Rome 482.

Il faisoit la guerre aux Samnites, dit Tite-Live, & dans les conjonctures où l'on étoit, l'armée Romaine souhaitoit avec une extrême ardeur que l'on en vînt à un combat. Il fallut auparavant consulter les Poulets Sacrés; & l'envie de combattre étoit si générale, que quoique les Poulets ne mangeassent point quand on les mit hors de la cage, ceux qui avoient soin d'observer l'auspice, ne laisserent pas de rapporter au Consul qu'ils avoient fort bien mangé. Sur cela le Consul promet en même tems à ses soldats & la bataille & la victoire. Cependant, il y eut contestation entre les gardes des Poulets sur cet auspice, qu'on avoit rapporté à faux. Le bruit en vint jusqu'à L. Papirius Cursor, qui dit qu'on lui avoit rapporté un auspice favorable; & qu'il s'en tenoit là; que si on ne lui avoit pas dit la vérité, c'étoit l'affaire de ceux qui prenoient les auspices, & que tout le mal devoit tomber sur leur tête. Aussitôt il ordonna qu'on mît ces malheureux aux premiers rangs, & avant qu'on eût donné le signal de la bataille, un trait partit sans qu'on sçût de quel côté, & alla percer le garde des Poulets qui avoit rapporté l'auspice à faux. Dès que le Consul sçut cette nouvelle, il s'écria : « Les Dieux » sont ici présens; le criminel » est puni; ils ont déchargé » leur colere sur celui qui la » méritoit; nous n'avons plus » que des sujets d'espérance. » Aussitôt, il fit donner le signal, & il remporta une victoire entiere sur les Samnites. Il y a bien apparence, dit M. de Fontenelle, que les Dieux eurent moins de part que L. Papirius Cursor à la mort de ce pauvre garde de Poulets, & que le Général en vouloit tirer un sujet de rassurer les soldats, que le faux auspice pouvoit avoir ébranlés.

Une autre fois, dans le moment qu'on étoit près de donner la bataille, on vint dire à P. Clodius que les Poulets ne vouloient point sortir de leur cage,

ni manger. Il les fit jetter dans la mer, ajoutant d'un ton railleur : *Qu'ils boivent, puisqu'ils ne veulent point manger.* Ce ris moqueur, est-il dit dans Cicéron, lui causa bien des larmes, & au peuple Romain un grand désastre. Toutes les observances des augures n'étoient, dans le fond, qu'une pure momerie; mais, elles faisoient partie de la religion de ces malheureux tems, & c'étoit se faire regarder comme un impie & un ennemi des Dieux, que de paroître les méprifer.

P R

PRAASPA, *Praaspa*, (a) Πράασπα, ville d'Asie dans la Médie. Elle étoit la capitale de la Médie Atropatene. L'an 36 avant Jesus-Christ, M. Antoine alla mettre le siege devant cette place; & comme il s'imaginoit qu'il en feroit facilement la conquête, parce que le Roi en étoit alors absent, il ne se fit point suivre par ses machines de guerre. Mais, la ville étoit forte & bien munie; & dès les premieres opérations du siege, M. Antoine eut lieu de sentir combien il avoit eu tort de ne pas amener avec lui ses machines de guerre, & entre autres un bélier de quatre-vingts pieds de long, qui lui auroit été d'un grand usage. Car, toute la contrée où il étoit, ne produisoit que des bois de mauvaise qualité, qui n'avoient ni dureté ni hauteur, & qui par conséquent ne pouvoient être employés à la construction de machines telles que les exigeoit le besoin du service. Il fallut que M. Antoine se réduisît à dresser des terrasses pour élever les assaillans à la hauteur des murs, ouvrage long & laborieux. Il fut même obligé quelque tems après de décamper, sans avoir pris la ville.

On croit avec raison que c'est la même que Ptolémée nomme Pharaspa. Elle n'est pas non plus différente de celle que certains appellent Phraata.

PRACTIUS, *Practius*, (b) Πράκτιος, fleuve de l'Asie mineure, dans la Troade. Son nom est ancien, puisqu'Homere l'a célébré dans son Iliade. Mais, ce fleuve n'en est pas plus connu aujourd'hui. On assure pourtant qu'il prenoit sa source au mont Ida, & couloit entre les terres de Lampsaque & d'Abyde; d'où se courbant un peu vers le septentrion, il alloit tomber dans la Propontide.

Strabon assure qu'il n'y eut jamais aucune ville du nom de ce fleuve, comme l'ont cru quelques-uns mal à propos.

PRÆNESTINI MONTES, (c) les montagnes de Préneste. On appelloit ainsi les monta-

(a) Dio. Caff. pag. 407. & *seq.* Ptolem. L. VI. c. 2. Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. pag. 395. & *suiv.*

(b) Strab. p. 590. Homer. Iliad. L. II. v. 342. Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 4. Herod. L. V. c. 117.

(c) Tit. Liv. L. III. c. 8.

gnes qui dominoient cette place. *Voyez* Préneſte.

PRÆPETES, (*a*) terme d'augure. On appelloit ainſi les oiſeaux, qui prophétiſoient par leur vol. Selon quelques interpretes de l'Écriture, ces oiſeaux ſont déſignés dans ce paſſage de l'Eccléſiaſte: *Ceux qui ont des aîles, publieront ce que vous aurez dit.*

PRÆSIDIUS, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

PRÆTUTIANA REGIO, *ou* PRÆTUTIANUS AGER, (*b*) pays d'Italie, placé par Pline dans la cinquieme région de cette contrée, entre Tervium & le Picénum. Il fut habité anciennement par les Sicules & les Liburnes. Annibal ravagea ce pays durant la ſeconde guerre Punique, l'an 217 avant Jeſus-Chriſt. Ptolémée en appelle les habitans Préguriens; mais, il faut lire ſans doute Prétutiens comme a fait Silius Italicus, quand il dit:

Tum quæ vitiferos domitat Prætutia pubes
Læta laboris agros, &c.

Ce pays produiſoit en effet d'excellens vins, que Pline a célébrés en plus d'un endroit. Il les appelle *Prætutiana Vina.* Il dit auſſi *Prætutium Vinum.*

PRAMNIUM, *Pramnium*, Πράμνιον, (*c*) nom d'un rocher de l'iſle d'Icare. Près de ce rocher étoit une montagne ſpacieuſe, ſur laquelle on recueilloit du vin, qui avoit de la célébrité, & qu'on appelloit *Vinum Pramnium.* Quelques-uns le nommoient auſſi *Vinum Pharmaticen.* Didyme prétend que le vin de Pramnium prit ce nom de la vigne qui s'appelloit ainſi. D'autres penſent que ce nom étoit propre au vin noir. La célébrité du vin de Pramnium ne venoit pas de ſa bonté. Il n'étoit pas doux, il étoit au contraire fort dur. Auſſi Ariſtophane le met au nombre des vins que n'aimoit pas le peuple d'Athenes. Homere a fait mention du vin de Pramnium.

PRANDIUM, terme qui déſignoit le dîner des anciens.

PRANICHUS, *Pranichus*, Πράνιχος, (*d*) Poëte inconnu, dont on ne ſçait autre choſe, ſinon qu'il avoit fait des vers contre les Généraux d'Alexandre le Grand, qui avoient été battus par les Barbares.

PRANTE, *Prantes*, (*d*) montagne de Grece dans la Theſſalie, ſelon Xénophon. Agéſilaüs fit élever un trophée entre cette montagne & celle de Narthacium.

(*a*) Eccleſiaſt. c. 10. v. 20. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. I. pag. 294.

(*b*) Plin. Tom. I. pag. 170, 171, 716, 718. Ptolém. L. III. c. 1. Sili. Italic. L. XV. c. 559, 560. Tit. Liv. L. XXII. c. 9. L. XXVII. c. 43.

(*c*) Athen. pag. 30. Homer. Iliad. L. XIII. v. 638.

(*d*) Plut. Tom. I. p. 693.

(*e*) Xenoph. p. 517, 658.

PRASE, *Prasus*, Πράσος, (a) ville de l'isle de Crete. Strabon dit que cette ville étoit habitée par les Étéocrétois, & qu'il y avoit un temple de Jupiter Dictéen. Il ajoute qu'elle étoit située entre Samonium & Cherronese, à soixante stades de la mer & à cent quatre-vingts de Gorthyne. Prase fut détruite par les Hiérapytniens. Les Prasiens & les Lébéniens, selon le même Strabon, étoient voisins auprès de la mer.

Il y en a qui, au lieu de *Prasus*, lisent *Prasus*; & les mêmes appellent les habitans *Præsii*, Présiens, au lieu de *Prasii*, Prasiens.

PRASIADE [le Lac], (b) *Prasiades Palus*, Πρασιὰς λίμνη, lac de Péonie. Hérodote dit qu'il y avoit fort peu de chemin du lac Prasiade dans la Macédoine, & qu'à l'entrée du pays près de ce lac, il se trouvoit une mine d'airain, d'où Alexandre tiroit chaque jour un talent d'argent. Ceux des Péoniens, qui habitoient sur le lac Prasiade, avoient des coutumes particulieres. *Voyez* Péonie.

PRASIANE, *Prasiane*, (c) contrée de l'Inde, dans laquelle Élien dit que les singes étoient de la grandeur des chiens. Quelques exemplaires portent Praxiana. Selon Pline, Prasiane étoit une très-grande isle, formée par le fleuve Indus; sur quoi le P. Hardouin, après avoir remarqué que cette isle prenoit son nom des peuples *Prasii* qui l'habitoient, ajoute que c'est cette contrée que Virgile, dans le quatrieme livre des Géorgiques, appelle l'Égypte Verte. *Voyez* Prasiens.

PRASIENS, *ou* PRÉSIENS, *Prasii*, *Præsii*, Πρασίοι, Πραισίοι, (d) peuple Indien. Strabon lit Prasiens; & Plutarque, Présiens.

« On assure, dit ce dernier, » que le Roi des Gandarites & » celui des Prasiens attendoient » les Macédoniens de l'autre » côté du Gange avec quatre- » vingt mille chevaux, deux » cens mille hommes de pied, » huit mille chariots, & six » mille éléphans dressés au com- » bat. Et ce nombre n'étoit » point enflé; car, le Roi An- » drocottus, qui regna peu de » tems après, fit présent à Sé- » leucus de cinq mille éléphans; » & avec une armée de six cens » mille hommes il traversa & » conquit toutes les Indes.... » Alexandre, continue Plutar- » que quelques lignes plus bas, » éleva de grands autels en » l'honneur des Dieux de son » pays, qui sont encore aujour- » d'hui en grande vénération » chez les Prasiens, dont les » Rois passent toutes les an- » nées le Gange, & vont faire » sur ces autels des sacrifices

(a) Strab. pag. 472, 475, 478, 479. Herod. L. VII. c. 170, 171.

(b) Herod. L. V. c. 15. *& seq.*

(c) Plin. T. 1. p. 320.

(d) Strab. p. 702. Plut. T. I. p. 699. Q. Curt. L. IX. c. 2. Diod. Sicul. pag. 611. Plin. T. 1. p. 319, 322.

» à la maniere & avec toutes
» les cérémonies des Grecs. »

Quinte-Curse, qui lit Pharrasiens, ne donne qu'un même Roi à ce peuple & aux Gangarites, qu'il appelle Gangarides; mais, il paroît par Strabon, que c'étoient deux peuples séparés, comme le dit aussi Plutarque. Les Gangarites étoient vers les sources de l'Indus & du Gange; & les Prasiens, sur les bords du Gange, où se jettoit un autre fleuve appellé Érannoboas. La capitale de ces peuples étoit appellée Palibothra; & le Roi, outre son nom de famille, portoit encore celui de sa ville, & étoit appellé Palibothrus. Le P. Lubin croit que c'est la ville appellée présentement Holobaos, dans l'empire du Grand Mogol.

Les Tabréfiens dont il est parlé dans Diodore de Sicile, sont les mêmes que nos Prasiens ou Présiens.

« Selon Pline, les Prasiens
» surpassent tous les autres In-
» diens en puissance & en illus-
» tration; ils ont une ville très-
» grande & très-riche, appel-
» lée Palibothra; d'où vient
» que quelques-uns donnent le
» nom de Palibothros à la na-
» tion même, ainsi qu'à tout le
» pays à commencer au Gange.
» Ils entretiennent tous les jours
» à leur Roi six cens mille hom-
» mes de pied, trente mille
» chevaux, & neuf mille élé-
» phans. C'est de-là qu'on peut
» conjecturer quelle est la ri-
» chesse de cette nation. »

PRASIENS, *Prasienses*, peuple de l'Attique. *Voyez* Prasies.

PRASIENS, *Prasii*, Πράσιοι, peuple Crétois. *Voyez* Prase.

PRASIES, *Prasiæ*, Πρασιαί, (*a*) Bourgade de l'Attique, dans la tribu Pandionide. C'étoit un lieu maritime du côté de l'Eubée.

« Les Prasiens, lit-on dans
» Pausanias, ont un temple
» d'Apollon, où l'on dit que
» les Hyperboréens sont soi-
» gneux d'envoyer les prémi-
» ces de leurs fruits; ces peu-
» ples les confient aux Arimas-
» pes, les Arimaspes aux Issé-
» dons de qui les Scythes les
» reçoivent & les envoyent à
» Sinope, d'où elles sont por-
» tées par des Grecs à Prasies,
» & ensuite à Délos par des
» Athéniens. Ces prémices sont
» couvertes de paille de fro-
» ment, & il n'est permis à
» personne de les voir. Dans
» la même bourgade de Pra-
» sies, on voit le tombeau d'É-
» rysicthon qui en revenant de
» Délos où il avoit transporté
» le culte & la religion de son
» pays, mourut dans le cours
» de sa navigation. »

Dans une Église sur le chemin d'Athenes à Rafty on trouve cette inscription:

ΟΝΗΤΩΡ
ΠΑΝΑΙΟΥ
ΠΡΑΣΙΕΥΣ.

Harpocration parle d'un cer-

(*a*) Pauf. p. 59. Suid. Tom. II. pag. 314. Tit. Liv. L. XXXXI. c. 45.

tain Onétor, à qui Démosthene adresse quelques harangues, & Suidas, selon sa coutume, copie mot à mot ce qu'en dit Harpocration.

PRASIES, *Prasiæ*, Πρασιαὶ, (*a*) ville du Péloponnese dans la Laconie. Elle étoit sur le bord de la mer, selon Thucydide. Mais, M. d'Anville, dans ses cartes, la place sur les rives d'un fleuve, à une assez grande distance de la mer. Thucydide nous apprend que les Athéniens, ayant un jour débarqué sur les côtes de Prasies, prirent & pillerent cette ville, & en ravagerent entierement tout le territoire.

PRASSÉE, *Prassæus*, (*b*) Πρασσαῖος, nom d'une grenouille dans la Batrachomyomachie.

PRASSOPHAGE, *Prassophagus*, Πρασσοφάγος, (*c*) nom d'une grenouille dans la Batrachomyomachie.

PRASSUM, *Prassum*, (*d*) promontoire, qui de l'aveu de tout le monde est aujourd'hui Mosambique, & auquel Ptolémée donne précisément la position de Mosambique, qui est le quinzieme degré. Cependant, le même Ptolémée donne à ce promontoire seize degrés vingt-cinq minutes, & le place sous le parallele opposé à celui de Méroé, d'où il faut conclure, ou qu'il s'est trompé dans le livre IV, ou que c'est une faute de Copiste; car, c'est à la position donnée dans le livre premier qu'il faut s'en tenir, parce qu'elle est fondée sur des combinaisons & sur un calcul qui sont très-justes.

PRASUTAGUS, *Prasutagus*, (*e*) Roi des Icéniens, peuple de la Grande Bretagne. Ce Prince, à qui un long regne avoit donné le tems d'affermir sa puissance, & d'amasser de grandes richesses, avoit nommé Néron pour son héritier, conjointement avec ses deux filles. Par cette précaution, il avoit espéré conserver l'état à sa famille, & la mettre à l'abri de toute injure. Mais, tout le contraire arriva; car, après sa mort, les biens du Roi devinrent la proie des officiers Romains, & les maisons des particuliers celle des esclaves. La Reine sa femme fut outragée de plusieurs coups, ses filles violées, les premiers des Icéniens dépouillés de leurs patrimoines, & les parens même du Roi traités en esclaves, comme si c'eût été un pays de conquête.

PRATINAS, *Pratinas*, (*f*) Πρατίνας, Poëte tragique, fils de Pyrrhonide ou d'Encomius, étoit de Phlionte, ville du Péloponnese, voisine de Si-

(*a*) Thucyd. p. 135, 488.
(*b*) Homer. Batrachom.
(*c*) Homer. Batrachom.
(*d*) Ptolem. L. I. c. 10, 14. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. VII. pag. 84.
(*e*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 31.
(*f*) Suid. Tom. II. pag. 585. Pauf. pag. 109. Athen. pag. 22, 617, 624. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. X. pag. 281. *& suiv.*

cyone. Il florissoit vers la LXXe Olympiade, comme le témoigne Suidas; & non pas comme nous l'apprend Eusebe dans sa chronique, où il n'est fait aucune mention de Pratinas, quoiqu'en dise M. Fabricius qui y renvoye, au lieu de renvoyer à la liste des Olympiades dressée par un anonyme, qui range Pratinas sous la LXXIe.

Ce Poëte étoit contemporain d'Eschyle & de Chœrile, qui écrivoient dans le même genre, & dont il fut le concurrent.

Il composa le premier de ces pieces de théâtre, connues des Grecs sous le nom de Satyres, & qui étoient des especes de farces. Pendant la représentation d'une de ses pieces à Athenes, les échaffauds qui portoient les spectateurs se rompirent; ce qui détermina les Athéniens à faire construire un théâtre dans les formes. Pratinas composa jusqu'à cinquante Poëmes dramatiques, & non pas soixante comme le dit M. Fabricius, parmi lesquels étoient compris trente-deux Satyres.

Mais, le succès de toutes ces pieces ne fut pas heureux, puisqu'au rapport de Suidas, ce Poëte ne remporta le prix qu'une seule fois. On ne sçait où le Gyraldi a trouvé que Pratinas avoit été déclaré vainqueur dans toutes ses pieces satyriques, ce qui en a imposé au sçavant traducteur François de Pausanias, qui dit la même chose dans une de ses remarques. Pausanias nous apprend que Pratinas eut un fils, nommé Aristias, qui se signala dans le même genre de Poësie, où l'un & l'autre ne le cédoient qu'à Eschyle; & qu'on voyoit à Phlionte le tombeau du fils.

Athénée parle de Pratinas en plusieurs endroits. Il observe en premier lieu, qu'on appelloit danseurs les anciens Poëtes, tels que Thespis, Pratinas, Cratinus & Phrynique, non-seulement parce qu'ils avoient soin d'accommoder leurs pieces dramatiques aux danses du chœur, mais encore parce que sans rapport à ces danses théâtrales, ils devenoient maîtres à danser de quiconque vouloit se perfectionner dans cet art. Il remarque en second lieu, que Pratinas dans une de ses pieces, nommée *les Lacédémoniennes* ou *les Caryatides*, qualifie la caille d'oiseau à voix mélodieuse; ce qui paroît singulier, dit Athénée; à moins que les cailles à Sparte & à Phlionte n'aient de la voix, comme en ont les perdrix en ces mêmes lieux. Il rapporte outre cela un assez long fragment d'un hyporchême de Pratinas, par lequel il paroît que ce Poëte souffroit impatiemment que les spectateurs se plaignissent de ce que dans les pieces de théâtre, les chœurs chantoient sans être accompagnés de flûtes, comme ils l'étoient autrefois, & qu'au contraire les flûtes ne pouvoient jouer seules, & sans être accompagnées des voix du chœur. Le fragment Poëtique est trop étendu

étendu pour être transcrit ici. On peut le lire dans Athénée. Il est des plus dithyrambiques. Enfin, Athénée, au sujet des divers caracteres des modes de la musique, allegue des vers de Pratinas, dont le sens est : « Ne » suivez point un mode trop » fort, ni un trop foible, tel que » l'Ionien, mais cultivez le mode » Éolien qui tient un juste mi- » lieu. Après quoi, ce Poëte » s'explique encore plus claire- » ment, en ajoutant : L'harmo- » nie Éolienne convient aux » jeunes gens avides de chan- » sons. »

PRAXAGORAS, *Praxagoras*, Πραξάγορας, (*a*) un des principaux habitans de Naples, fut un zélé partisan de Cn. Pompée. Ce grand homme, s'étant trouvé attaqué dans cette ville d'une maladie dangereuse, & en étant néanmoins guéri, les Napolitains, à la persuasion de Praxagoras, offrirent des sacrifices pour remercier les Dieux de sa guérison.

PRAXIADE, *Praxiades*, (*b*) Πραξιάδης, pere du Philosophe Anaximandre, est appellé improprement Praxidame par S. Clément d'Alexandrie.

PRAXIAS, *Praxias*, (*c*) Πραξίας, pilote, dont il est fait mention dans un dialogue de Lucien.

PRAXICLÈS, *Praxicles*, (*d*) Πραξικλῆς, Athénien dont parle Démosthene dans sa harangue contre Polyclès.

PRAXIDAME. *Voyez* Praxiade.

PRAXIDICE, *Praxidice*, (*e*) Πραξιδίκη, Déesse, qui, chez les Grecs, présidoit à la vengeance.

Quelques gloses, entre plusieurs explications du nom de Laverne, qui étoit chez les Romains la Déesse des voleurs, le rendent par celui de Praxidice, & réciproquement Praxidice par Laverne; ce qui donne lieu de penser que les deux termes étant synonymes, les deux Divinités qu'ils désignent, avoient, l'une chez les Grecs, l'autre chez les Romains, des fonctions semblables. D'où il s'en suivroit que les Romains ont pu copier leur Laverne d'après la Praxidice des Grecs.

On ne sçauroit douter que l'origine de Praxidice ne soit fort ancienne. Le Poëte, dont nous avons les ouvrages sous le nom d'Orphée, que les chronologistes placent vers la LIV[e]. Olympiade, au tems de Pisistrate, nomme les fêtes de Praxidice parmi les différens sujets qui avoient exercé sa muse, avant son entreprise des Argonautiques, Ὄργια Πραξιδίκης. Mais, ce passage ne nous apprend que le nom de la Déesse,

(*a*) Plut. Tom. I. p. 649.
(*b*) Diog. Laërt. pag. 88. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. X. pag. 21.
(*c*) Lucian. T. II. p. 722.
(*d*) Demosth. Orat. in Polycl. pag. 1091.
(*e*) Pausf. p. 204, 205, 592. Suid. T. II. p. 584. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. V. p. 59. & *suiv.*

& l'on n'y trouve rien qui établisse sa prétendue ressemblance avec Laverne. Nous ne tirons pas une plus grande lumiere d'un autre passage du même auteur, qui dans une Hymne à Proserpine fait de Πραξιδίκη un attribut de Proserpine même. L'analyse de ce mot composé, & sa réduction aux principes desquels il est tiré, Πράξις & δίκη, jugement ou punition des actions, marque seulement la justesse de l'application que le Poëte en fait à la Reine des Enfers.

Πραξιδίκη est personnifié dans Pausanias, & conformément à l'analogie, l'Historien en parle comme d'une divinité qui présidoit à la vengeance. « Ménélaüs, dit-il, étant de retour » chez lui après la prise de » Troie, éleva une statue à » Thétis & à Praxidice. » Ménélaüs ne pouvoit se dispenser de rendre cet hommage à une divinité vengeresse, qui venoit de l'aider à tirer raison d'un affront. Mais, si elle eût été soupçonnée de protéger le vol; Ménélaüs auroit sans doute laissé à Pâris le soin de l'honorer. Le ravisseur d'Hélene, qu'elle avoit bien servi, pouvoit se charger seul de la reconnoissance qui lui étoit due; & il n'étoit pas juste que le mari outragé fût encore condamné aux dépens.

Le même Pausanias rapporte ailleurs que les Aliartiens connoissoient plusieurs Déesses Praxidices, qui avoient un temple dans leur pays. Comme il ne nous avertit pas que dans cet autre endroit il attache une autre idée à la même dénomination, nous pouvons toujours l'entendre des divinités de la vengeance, qu'il étoit en effet à propos de multiplier, pour partager entre plusieurs un emploi, auquel une seule ne pouvoit pas suffire. Pausanias ajoute que les Aliartiens juroient par ces Déesses, & que le serment fait en leur nom étoit inviolable. Auroit-on eu cette délicatesse, si leur métier eût été de favoriser la tromperie?

Les Grammairiens, qui semblent n'avoir parlé de Praxidice que pour la définir, n'en disent rien qui ne confirme l'idée que nous en donnent Onomacrite, ou le faux Orphée & Pausanias. Elle étoit regardée, dit Hésychius, comme la divinité qui met, pour ainsi dire, la derniere main aux paroles & aux actions. Or, juger les actions & les paroles, & marquer à chacune d'elles son prix, ce qui est la juste valeur du terme πραξιδίκη, n'est-ce pas ajouter ce qui leur manquoit, & y mettre, pour ainsi dire, la derniere main? Hésychius dit ensuite que les statues de Praxidice consistoient en une simple tête séparée des autres parties du corps humain. En effet, c'est dans la tête prise pour le siege principal de l'ame, que réside la faculté de juger, qui devoit être propre à cette Divinité; mais, si elle eût eu quelque

chose de commun avec la Déesse des voleurs, on ne se seroit peut-être pas avisé de la représenter sans bras & sans mains.

Suidas la définit : *Déesse dont on ne représentoit que la tête.* La suite de l'article au mot Πραξιδίκη, regarde uniquement la généalogie de Praxidice ; & quand Suidas lui donne pour sœurs la Concorde & la Vertu, il ne paroît pas qu'il ait supposé aucune affinité entre Laverne & elle.

Nous pouvons donc conclure que les Grecs n'ont jamais regardé leur Praxidice, que comme une Déesse des Enfers, chargée de présider à la vengeance. Si l'on nous demande sur quel fondement les Gloses la confondent avec Laverne, nous répondrons que Laverne, sans préjudice de sa qualité principale de protectrice du vol, a pu être mise au rang des Dieux infernaux, & pour cette raison se trouver à côté de Praxidice ; le silence qui s'observoit dans ses mysteres, & les ténebres qu'on la prioit de répandre sur les actions qui lui étoient consacrées, marque du moins un rapport éloigné. Mais, elle avoit un autre titre pour prétendre à cette place. En protégeant le vol, elle préparoit des sujets de vengeance aux Divinités vengeresses ; & pour diminuer ce qu'il y avoit d'odieux dans cette fonction, on a pu lui donner encore à elle-même celle de punir aux Enfers les actions impies, qu'elle avoit paru favoriser sur la terre ; ainsi Diane, que l'on croyoit être la Lune au Ciel & Proserpine au Tartare, punissoit souvent des crimes qu'elle avoit éclairés. Cette conjecture est justifiée par un passage d'Arnobe, qui joint ensemble Laverne, Bellone, la Discorde & les Furies, comme Divinités de la même espece ; & qui ensuite les comprend toutes sous la qualification commune de *Numina læva*, laquelle semble être propre aux Dieux infernaux.

Joseph Scaliger a mieux aimé avancer hardiment sur la foi des Gloses mal entendues, que Praxidice étoit reconnue chez les Grecs pour la Déesse des voleurs, comme Laverne l'étoit en effet chez les Romains, que de chercher à accorder les Gloses qui semblent d'abord fonder cette opinion, avec les autres monumens qui la détruisent.

PRAXIDICES, *Praxidicæ*, Πραξιδίκαι, (*a*) nom que l'on donna aux trois filles d'Ogygès, Alalcoménie, Thelxinie, & Aulide.

PRAXIERGIDES, *Praxiergidæ*, Πραξιεργίδαι, de πράκτειν, *facere*, faire, (*b*) & ἔργον, *opus*, ouvrage, nom que les Athéniens donnoient à certains Prêtres qui, le jour des Plynteries, célébroient des mysteres qu'ils tenoient fort secrets. Ce nom,

(*a*) Suid. T. II. p. 584.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 210.

signifiant à la lettre *opera facientes*, vaut autant que *célébrant les mysteres*; car, πράκτειν signifie aussi bien *célébrer* que *faire*, & ἔργιν par excellence veut dire les mysteres.

PRAXITAS, *Praxitas*, (*a*) Πραξίτας, capitaine Lacédémonien, étoit à Sicyone avec une cohorte, lorsqu'on vint lui dire qu'il pouvoit facilement entrer dans Corinthe, & s'en rendre le maître. Il ne négligea point l'avis qu'on lui donnoit. Il marche aussitôt vers Corinthe, il attaque cette place, & s'en rend maître.

PRAXITELE, *Praxiteles*, Πραξιτέλης, (*b*) un des plus célebres sculpteurs de l'antiquité, vivoit vers la CIV^e^. Olympiade, environ l'an 364 avant Jesus-Christ, un peu avant le regne d'Alexandre le Grand. Il travailloit principalement sur le marbre, & il y avoit un succès extraordinaire.

Parmi le grand nombre de statues qu'il avoit faites, on ne sçauroit à laquelle il faudroit donner la préférence, si lui-même ne nous l'avoit appris; & il le fit d'une maniere qui a quelque chose de singulier. Phryné, la célébre courtisanne, se l'étoit attaché. Elle l'avoit souvent pressé de lui faire présent de celui de ses ouvrages qu'il estimoit davantage, & qui lui paroissoit le plus achevé; & il n'avoit pu le lui refuser. Mais, quand il s'agit de porter ce jugement, il différoit de jour en jour, soit qu'il eût peine à se déterminer lui-même, ou plutôt parce qu'il cherchoit à se débarrasser de ses vives & pressantes sollicitations, en traînant l'affaire en longueur. L'industrie & l'adresse ne manquent pas pour l'ordinaire aux personnes de la profession de Phryné. Elle sçut tirer habilement de Praxitele son secret malgré lui. Un jour qu'il étoit chez elle, le domestique du statuaire qu'elle avoit sçu gagner, accourant tout hors d'haleine: *Le feu*, lui dit-il, *a pris à votre attelier, & a déjà gâté une partie de vos ouvrages. Lesquels faut-il que je sauve?* Le maître tout hors de lui, s'écria: *Je suis perdu, si les flammes n'ont point épargné mon Satyre & mon Cupidon! Rassurez-vous*, reprit aussitôt la courtisanne, *il n'y a rien de brûlé. J'ai appris ce que je voulois sçavoir.* Praxitele ne put s'en défendre davantage. Elle choisit le Cupidon, qu'elle plaça dans la suite à Thespies sa patrie, ville de Béotie, où long-tems après on alloit encore le voir par curiosité. Quand L. Mummius enleva de Thespies plusieurs statues pour les envoyer à Rome, il respecta celle-ci, parce qu'elle étoit consacrée à un Dieu. Le Cupidon de Verrès, dont parle

(*a*) Xenoph. p. 522. *& seq.*

(*b*) Pauf. pag. 3, 4, 41, 74. *& seq.* Plin. Tom. I. p. 396. Tom. II. p. 649, 653, 703. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. V. pag. 610. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. XXI. pag. 184.

Cicéron, étoit aussi de Praxitele, mais différent de celui-ci.

C'est du premier sans doute qu'il est parlé dans les mémoires de M. le Président de Thou. Le fait est très-curieux ; nous le transcrirons ici tel qu'il y est rapporté. M. de Thou, encore jeune, accompagnoit en Italie M. de Foix que la Cour y avoit envoyé. Ils étoient pour lors à Pavie. Entr'autres raretés qu'Isabelle d'Este, grand'mere des Ducs de Mantoue, avoit rangées avec soin & avec ordre dans un cabinet magnifique, on fit voir à M. de Thou une chose digne d'admiration. C'étoit un Cupidon endormi, fait d'un riche marbre de Spezzia, par Michel Ange Buonarotti, cet homme célebre, qui de ses jours avoit fait revivre la peinture, la sculpture & l'architecture, fort négligées depuis long-tems. M. de Foix, sur le rapport qu'on lui fit de ce chef-d'œuvre, le voulut voir. Tous ceux de sa suite, & M. de Thou lui-même, qui avoit un goût fort délicat pour ces sortes d'ouvrages, après l'avoir considéré curieusement de tous les côtés, avouerent d'une voix qu'il étoit infiniment au-dessus de toutes les louanges qu'on lui donnoit.

Quand on les eut laissés quelque tems dans l'admiration, on leur fit voir un autre Cupidon, qui étoit enveloppé d'une étoffe de soie. Ce monument antique, tel que nous le représentent tant d'ingénieuses Épigrammes que la Grece à l'envi fit autrefois à sa louange, étoit encore souillé de la terre d'où il avoit été tiré. Alors, toute la compagnie comparant l'un avec l'autre, eut honte d'avoir jugé si avantageusement du premier, & convint que l'ancien paroissoit animé, & le nouveau un bloc de marbre sans expression. Quelques personnes assurerent alors que Michel Ange, qui étoit plus sincere que les grands Artistes ne le sont ordinairement, avoit prié instamment la Comtesse Isabelle, après qu'il lui eut fait présent de son Cupidon & qu'il eut vu l'autre, qu'on ne montrât l'ancien que le dernier, afin que les connoisseurs pussent juger en les voyant de combien, en ces sortes d'ouvrages, les anciens l'emportent sur les modernes.

Les habitans de l'isle de Cos avoient demandé une statue de Vénus à Praxitele. Il en fit deux, dont il leur donna le choix pour le même prix. L'une étoit nue, l'autre voilée ; mais, la premiere l'emportoit infiniment sur l'autre pour la beauté. Ceux de Cos eurent la sagesse de donner la préférence à la derniere, persuadés que la bienséance, l'honnêteté, & la pudeur, ne leur permettoient pas d'introduire dans leur ville une telle image, capable d'y faire un ravage infini pour les mœurs. Les Cnidiens furent moins attentifs aux bonnes mœurs. Ils acheterent avec joie la Vénus rebutée, qui fit depuis la gloire de

leur ville, où l'on alloit exprès de fort loin pour voir cette statue ; qui passoit pour l'ouvrage le plus achevé de Praxitele. Nicomede, Roi de Bithynie, en faisoit un tel cas, qu'il offrit aux habitans de Cnide d'acquitter toutes leurs dettes qui étoient fort grandes, s'ils vouloient la lui céder. Il crurent que ce seroit se déshonorer, & même s'appauvrir, que de vendre, pour quelque prix que ce fût, une statue qu'ils regardoient comme leur gloire & leur trésor.

PRAXITELE, *Praxiteles*, Πραξιτέλης, (a) se rendit célebre, du tems de Cn. Pompée le Grand, par plusieurs ouvrages d'oféverie.

PRAXO, *Praxo*, (b) dame la plus considérable de Delphes par ses richesses & par son autorité, avoit eu l'honneur de recevoir chez elle Persée, Roi de Macédoine.

PRÉCIA, *Præcia*, Πραικία, (c) femme Romaine, du nombre de celles qui s'étoient rendu les plus célebres, & qui faisoient le plus de bruit dans la ville par leur beauté & par la vivacité de leur esprit, mais qui d'ailleurs ne valoit pas mieux qu'une courtisanne de profession.

Comme elle se servoit habilement du crédit & de la faveur de ceux qui la fréquentoient & qui avoient commerce avec elle, pour aider ses amis à se pousser & à réussir dans leurs poursuites & dans leurs brigues ; avec la réputation de la plus belle, de la plus gracieuse, & de la plus spirituelle de toutes les femmes de son tems, elle acquit aussi celle d'être la meilleure amie, & la femme de la plus grande intrigue pour conduire à une heureuse fin la plus grande affaire de politique ; ce qui la fit extrêmement rechercher, & lui donna un grand crédit & une grande vogue. Mais, quand elle eut attiré dans ses filets P. Corn. Céthégus, qui étoit tout puissant dans la ville, & qu'elle l'eut rendu si amoureux qu'il ne pouvoit vivre sans elle ; alors, elle eut toute l'autorité & toute la puissance entre ses mains. Car, il ne se faisoit rien en public que par les menées de P. Corn. Céthégus ; & P. Corn. Céthégus n'entreprenoit rien que par les ordres de Précia. Aussi L. Lucullus, qui briguoit alors le Gouvernement de Cilicie, ne manqua pas de recourir à la protection de Précia ; il tâcha de la gagner par ses présens & par ses assiduités. On voyoit ce grand homme aux genoux de Précia, lui faire la cour. C'étoit beaucoup pour une femme ambitieuse & orgueilleuse. P. Corn. Céthégus devint donc partisan déclaré de L. Lucullus ; & celui-ci, par son moyen,

(a) Plin. Tom. II. pag. 627, 632.
(b) Tit. Liv. L. XLII. c. 15.
(c) Plut. Tom. I. pag. 495.

obtint la Province de Cilicie.

PRÉCIAINS, *Preciani*, (a) peuple des Gaules. Jules César nomme ce peuple parmi ceux de l'Aquitaine. A parler juste, on ne sçait pas aujourd'hui ce que c'étoit que les Préciains.

Les Sanson, dans leurs remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, s'expriment ainsi: « Les Modernes donnent des » explications bien différentes » touchant ces peuples. Nous » croyons que le meilleur est » de corriger *Preciani* en *Be-* » *nearni*, & d'entendre ce mot » du Béarn, tant que les dio- » cesés de Lescar & d'Oléron » peuvent s'étendre. Que s'il » faut retenir le nom *Preciani*; » nous n'en changerons point » l'explication ; nous l'enten- » drons toujours du Béarn, & » nous dirons que le Béarn » ayant été divisé en six parsans » ou quartiers ; sçavoir, de » Pau, de Vicuilh, d'Oléron, » d'Offau, de Navarrens & » d'Ortes, ces Parsans tirent » leur nom des *Preciani*. »

PRÉCIANUS, *Precianus*, (b) Jurisconsulte, dont Cicéron fait mention dans une de ses lettres. Il ne paroît pas que ce fût un homme d'un mérite fort distingué, puisqu'il semble d'après ce qu'en dit Cicéron, qu'il ne le connoissoit pas.

PRÉCILIENS, *Præcilii*, famille Romaine, du nombre des Plébeiennes. L'on ne voit pas qu'aucun de cette famille soit jamais parvenu au Consulat, ni même à la Préture.

PRÉCILIUS, *Præcilius*, (c) en faveur duquel Cicéron écrivit à Jules César une lettre de recommandation. « Je vous re- » commande uniquement, dit » Cicéron, Précilius fils d'un » excellent homme de bien, » qui est fort de vos amis, & » avec qui j'ai aussi beaucoup » de familiarité. J'aime mer- » veilleusement ce jeune hom- » me, à cause de sa modestie, » de sa douceur, de son hon- » nêteté, de son esprit, & » de l'affection toute singuliere » qu'il a pour moi ; & j'ai ou- » tre cela reconnu par expé- » rience, que son pere m'a » toujours été parfaitement at- » taché, &c. »

PRÉCIUS, *Precius*, (d) dont Cicéron parle dans une de ses lettres comme d'un homme qu'il avoit fort aimé.

PRÉFECTURE. *Voyez* Nome.

PRÉFET DE ROME, (e) *Præfectus Romæ*. Il y a eu dans divers tems à Rome plusieurs sortes différentes de Préfets de la ville. Au commencement de la République, les Rois & ensuite les Consuls, étant souvent obligés de sortir de Rome pour aller à la guerre, mirent un Magistrat en leur place pour faire toutes les fonctions de Roi ou de Consul ; &, comme dit Ta-

(a) Cæs. de Bell. Gall. L. III. p. 117.
(b) Cicer. ad Amic. L. VII. Epist. 8.
(c) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epist. 15.
(d) Cicer. ad Amic. L. XIV. Epist. 15.
(e) Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 100. & suiv.

cite, qui pût rendre la justice, & remédier sur le champ aux accidens qui pourroient survenir, en sorte que Rome ne fût point sans Magistrats, comme dit encore le même auteur. On l'appella Préfet de la ville; & le premier qui fut revêtu de cette charge, fut Denter Romulius, choisi par Romulus. Il avoit droit d'assembler le Sénat, de délibérer avec lui, de traiter avec le peuple, & de tenir les comices par centuries. Cependant, pour les tenir, lorsqu'il s'agissoit de l'élection des Magistrats, on créoit plutôt un Dictateur.

Lorsqu'on eut créé la charge de Préteur, la souveraine puissance étant entre ses mains dans l'absence des Consuls, l'usage fut alors de ne créer un Préfet de la ville que pour une cérémonie particuliere; car, la conduite de Jules César sur le point de partir pour l'Espagne, lorsqu'il fit six ou huit Préfets de la ville, ne tire point à conséquence. On ne créa donc des Préfets de Rome que pour les fêtes Latines instituées par Tarquin le superbe, que les Consuls avant que de partir pour la guerre, avoient coutume de célébrer sur le mont Albain, en l'honneur de Jupiter Latial, avec les Magistrats des quarante-sept peuples du Latium, dont les principaux étoient, après les Romains, les Latins, les Herniques, & les Volsques. Ces fêtes étant indiquées par les Magistrats Romains, qui y présidoient, Tarquin voulut par-là faire connoître que Rome étoit la capitale du Latium. Durant ce tems-là, il étoit expressément défendu de faire tort à qui que ce fût; ce qui étoit cause qu'on appelloit ce tems-là *Induciæ*.

Celui à qui on donnoit cette charge de Préfet de la ville, étoit ordinairement un jeune homme, qui n'avoit pas encore l'âge pour entrer au Sénat, & qui cependant, dans un cas pressant, pouvoit l'assembler. Du reste, il ne lui étoit pas permis de traiter avec le peuple, parce que c'étoient des jours de fêtes que les jours de sa Magistrature; ces fêtes furent dans la suite fort négligées.

L'empereur Auguste, par le conseil de Mécene, institua un autre Préfet de la ville, dont le pouvoir ordinaire & continuel fut souvent prorogé durant plusieurs années. Nous en avons un exemple dans Pison, dont la Préfecture est fort bien expliquée par Tacite. Son pouvoir s'étendoit dans la ville, & jusqu'au centieme stade au dehors. Mécene est le premier qui ait été revêtu de cette charge. Ses fonctions étoient de rendre la justice; ce qui fait croire qu'il avoit les marques de dignité du Préteur, principalement entre les maîtres & leurs esclaves, les affranchis & leurs patrons; de connoître des crimes des tuteurs & des curateurs; de réprimer les fraudes des banquiers, & enfin de procurer la

tranquillité publique. Ce Magiſtrat s'attribua auſſi pluſieurs fonctions de l'Édilité, comme l'intendance des boucheries & la police des ſpectacles. Il avoit auſſi le pouvoir d'exiler & de reléguer ceux que l'Empereur déſignoit. Ceux qu'on revêtoit de cette charge, étoient ordinairement ceux qui avoient paſſé par toutes les Magiſtratures & s'y étoient bien comportés. Enfin, le Préfet de la ville étoit comme le vicaire de l'Empereur. C'eſt pourquoi, dans la Novelle 63. §. 2. il eſt déclaré que la Préfecture de la ville doit être miſe au-deſſus de toutes les autres charges & dignités; auſſi, étoit-elle égale à celle du Préfet du Prétoire. Les Empereurs appelloient ce Préfet leur ami. On lui donna un Vicaire ou Lieutenant, pour exercer la juſtice en ſon abſence ou par ſon ordre.

PRÉFET DU PRÉTOIRE, *Præfectus Prætorii* ou *Prætorio*, (*a*) chef des cohortes Prétoriennes. On prétend que les Préfets du Prétoire avoient ſuccédé aux Maîtres ou Lieutenans généraux de la cavalerie. Auguſte, qui les tira d'abord de l'ordre des Chevaliers, en fit deux, afin qu'ils puſſent s'éclairer mutuellement & s'oppoſer l'un à l'autre, en cas qu'ils euſſent quelque mauvais deſſein. Tibere n'en fit qu'un, qui fut Élius Séjan. Ce Préfet du Prétoire fit beaucoup valoir ſa charge, & en augmenta conſidérablement le pouvoir, qui auparavant étoit aſſez borné. Le moyen dont il ſe ſervit pour cela, fut de raſſembler dans un champ les cohortes qui étoient diſperſées dans Rome, & d'en former un camp. Les autres Empereurs, dans la ſuite, firent toujours deux Préfets du Prétoire. Lorſque cette charge commença à être créée, elle étoit purement militaire; ceux qui en étoient revêtus, n'avoient d'autres fonctions que celles qui concernoient la guerre; ils étoient proprement les Officiers de l'Empereur, comme le Préteur étoit celui du peuple. Marc-Antoine eſt le premier qui ait commencé à ſe ſervir des Préfets du Prétoire, pour faire des loix & des ordonnances comme en leur nom. Enfin, l'empereur Commode abandonna tout le ſoin du Gouvernement à Pérennis, Préfet du Prétoire, pour ſe plonger entiérement dans les plaiſirs. L'envie, la haine que lui attira l'excès de ſa puiſſance, ayant fait aſſaſſiner ce Préfet, Commode en mit deux autres en ſa place, & dans la ſuite il y eut beaucoup de variation ſur ce point. Enfin, cette charge devint ſi conſidérable, que toutes les appellations des Tribunaux reſſortiſſoient au Préfet du Prétoire, & il n'étoit pas permis d'appeller de ſon jugement, mais ſeulement de préſenter à l'Empereur une humble requête.

Conſtantin le Grand jugea à propos de diviſer la charge du

(*a*) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 102. & *ſuiv.*

Préfet du Prétoire, qui étoit immense ; & au lieu de deux, il en établit quatre, dont l'un avoit l'Orient dans son département, l'autre l'Illyrie, le troisieme l'Italie & l'Afrique, le quatrieme les Gaules, les Espagnes & l'isle de Bretagne. Mais, il leur ôta absolument l'autorité sur les troupes, & la transféra aux Maîtres de la milice. Cependant, ces Préfets du Prétoire conserverent toujours une très-grande autorité. Ils publioient des édits qui faisoient loi, à moins qu'il ne plût à l'Empereur de les annuller. Ils étoient au-dessus des Gouverneurs des provinces qui étoient à leurs ordres. Ils punissoient les prévarications des Juges, & déposoient ceux qu'ils trouvoient incapables. Ils repartissoient dans les provinces les impositions ordonnées par le Prince. Enfin, ils avoient une intendance absolue sur les tributs, les péages, les salines, les denrées, & sur les bateaux & voitures destinées à les transporter. On appelloit à eux des jugemens rendus par les Gouverneurs des provinces.

Dans les commencemens, la plupart des Préfets du Prétoire étoient de l'ordre des Chevaliers. Mais, Alexandre Sévere voulut qu'ils fussent de celui du Sénat, ne croyant pas convenable que les Sénateurs fussent jugés par un homme qui ne l'étoit point.

Le Préfet du Prétoire avoit sous lui des Vicaires, qui étoient préposés sur tout un diocese. Chaque diocese contenoit plusieurs métropoles, & sous chaque métropole il y avoit plusieurs villes & païs qui en dépendoient. Nous n'indiquons tout cela qu'en peu de mots, notre dessein n'étant que de traiter les choses qui regardent la République Romaine, lorsqu'elle jouissoit de sa liberté.

PRÉFET DES VIVRES (a) *Præfectus Annonæ*, étoit autrefois au rang des Magistrats extraordinaires de la ville. On ne le créoit que dans des tems de disette & de besoins pressans. Ce fut ainsi que le Grand Pompée fut revêtu de cette charge. Auguste établit un Magistrat ordinaire, pour avoir l'intendance sur la distribution des bleds qui se faisoit au peuple. Cette charge devoit être importante, puisque Varus, pour se consoler de la perte de celle de Préfet du Prétoire, voulut bien l'accepter.

PRÉGUTIENS, *Prægutii*. (b) peuple d'Italie, selon Ptolémée. Ce géographe dit que les Prégutiens étoient plus à l'orient que les Marses, & plus à l'occident que les Vestins. Il leur donne deux villes, Bertra ou Beretra & Interamnia. Ces Prégutiens sont les mêmes que les Prétutiens. *Voyez* Prétutiens.

PREMA, *Prema*, (c) une des

(a) Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 104

(b) Ptolem. L. III. c. I.

(c) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 417.

Déesses du mariage. Sa fonction étoit de présider à la consommation du mariage.

PRÉMICES, *Primitiæ*, A παρχαὶ, nom que l'on donnoit aux présens que les Hébreux faisoient au Seigneur d'une partie des fruits de leur récolte, pour témoigner leur soumission & leur dépendance, & pour reconnoître le souverain domaine de Dieu, auteur de tout bien. On offroit ces prémices au Temple, d'abord avant que de toucher aux moissons; ensuite après les moissons, avant que les particuliers commençassent à en user; & c'est pour cela qu'on les appelloit Prémices. Les premieres Prémices qui s'offroient au nom de toute la nation, étoient d'une gerbe d'orge, que l'on cueilloit le soir du 15 de Nissan, & que l'on battoit dans le parvis du Temple. Après l'avoir bien vannée & nettoyée, on en prenoit environ trois pintes, que l'on faisoit rôtir, & que l'on concassoit dans le mortier. On jettoit par-dessus une certaine mesure d'huile; on y ajoutoit une poignée d'encens; & le Prêtre prenant cette offrande, l'agitoit devant le Seigneur vers les quatre parties du monde; il en jettoit une poignée sur le feu de l'autel, & le reste étoit à lui. Après quoi chacun pouvoit mettre la faucille dans sa moisson.

Lorsque la moisson du froment étoit achevée, c'est-à-dire, le jour de la Pentecôte, l'on offroit au Seigneur des Prémices d'une autre sorte au nom de toute la nation, lesquelles consistoient en deux pains de deux assarons, (a) c'est-à-dire, de trois pintes de farine chacun. Ces pains étoient de pâte levée. Josephe ne met qu'un pain, & il dit qu'on le servoit aux Prêtres à souper le soir même avec les autres offrandes, & qu'il falloit les manger ce jour-là, sans qu'il en restât rien pour le lendemain.

Outre ces Prémices, qui s'offroient au nom de toute la nation, chaque particulier étoit obligé d'apporter ses Prémices au Temple du Seigneur. L'Écriture n'en prescrit ni le tems, ni la quantité. Les Rabbins enseignent qu'il falloit apporter au Temple au moins la soixantieme partie de la récolte & des fruits. Les plus généreux donnoient le quarantieme; les moins généreux, le cinquantieme; les autres, le soixantieme. Ils s'assembloient par troupes de vingt-quatre personnes, pour apporter en cérémonie leurs Prémices. Cette troupe étoit précédée d'un bœuf destiné pour le sacrifice, portant une couronne d'olivier, & ayant les cornes dorées. Un joueur de flûte marchoit devant eux, jusqu'à Jérusalem. Les Prémices étoient de froment, d'orge, de raisins, de figues, d'abricots, d'olives & de dattes. Chacun portoit son panier. Les plus riches en avoient

(a) Levit. c. 23. v. 17.

d'or ; d'autres, d'argent. Les plus pauvres en avoient d'osier. Ils marchoient en pompe jusqu'au Temple, en chantant des cantiques. Lorsqu'ils approchoient de la ville sainte, les habitans alloient au-devant d'eux, & les saluoient civilement.

Quand ils arrivoient à la montagne du Temple, chacun, même le Roi, s'il y étoit, prenoit son panier sur son épaule, & le portoit jusqu'au parvis des Prêtres. Alors les Lévites entonnoient ces paroles : *Je vous louerai, Seigneur,* (a) *parce que vous m'avez élevé, &c.* Et celui qui apportoit les Prémices, disoit : (b) *Je reconnois aujourd'hui publiquement devant le Seigneur votre Dieu que je suis entré dans la terre qu'il avoit promise avec serment à nos peres, de nous donner.* Alors, il mettoit le panier sur sa main, le Prêtre le soutenant par-dessous, & il continuoit : *Lorsque le Syrien poursuivoit mon pere, il descendit en Égypte;* ou plutôt, *mon pere étoit un pauvre Arameen, qui descendit en Égypte, & y demeura comme étranger, ayant très-peu de personnes avec lui. Mais, il s'accrut depuis jusqu'à former un peuple grand & puissant, qui se multiplia jusqu'à l'infini. Cependant, les Egyptiens nous affligerent, & nous persécuterent, nous accablant de charges insupportables. Mais, nous criâmes au Seigneur, le Dieu de nos peres, qui nous exauça, & nous tira de l'Égypte, par sa main toute puissante..... Il nous a fait entrer dans ce païs, & nous a donné cette terre, où coulent des ruisseaux de lait & de miel. C'est pourquoi, j'offre maintenant les Prémices des fruits de la terre que le Seigneur m'a donnée.* Ayant dit ces mots, il mettoit son panier à côté de l'autel, il se prosternoit & s'en alloit.

Il y avoit encore une autre espece de Prémices qui se payoit au Seigneur. (c) Lorsqu'on avoit paîtri le pain dans chaque famille, on en mettoit à part une portion, qui se donnoit au Prêtre ou au Lévite qui demeuroit dans la ville. S'il ne s'y trouvoit ni Prêtre, ni Lévite, on la jettoit au four, & on la laissoit consumer par le feu. La Loi n'avoit pas fixé la quantité de pain que l'on devoit offrir chaque fois ; mais, Saint Jérôme dit que la coutume & la tradition l'avoient déterminée entre la 40.e & la 60.e partie de ce que l'on paîtrissoit. Philon parle de cette coutume comme d'une chose usitée parmi tous les Juifs. Léon de Modene dit qu'elle s'observe encore aujourd'hui. C'est un des trois préceptes qui regardent les femmes, parce que ce sont elles ordinairement qui font le pain. Lorsqu'on a fait un morceau de pâte, gros de quarante œufs, on en prend une petite

(a) Psalm. 29. v. 2.
(b) Deuteron. c. 26. v. 3. & *seq.*

(c) Numer. c. 15. v. 19, 20.

partie, qu'on forme à la maniere d'un gâteau ; puis on la jette au feu, en disant ; *Soyez béni, Seigneur notre Dieu, Roi du monde, qui nous avez sanctifiés par vos préceptes, & qui nous avez commandé de séparer un gâteau de notre pâte.* Les Rabbins pensent qu'on n'est obligé de payer les Prémices que dans la Terre promise ; qu'on doit donner au moins la vingt-quatrieme partie de la masse qu'on a paîtrie, & que les boulangers n'en doivent que la quarante-huitieme.

Enfin, dans l'Écriture, (*a*) on donne souvent le nom de Prémices aux offrandes de dévotion que les Israëlites apportoient au Temple, pour y faire des repas de charité, auxquels ils invitoient leurs parens & leurs amis, & les Lévites qui étoient dans leurs villes. Les Prémices étoient avec les dixmes, le plus solide & le plus assuré revenu des Prêtres & des Lévites. On leur donnoit les Prémices de tous les fruits de la campagne, & de tous les animaux premiers-nés. Les enfans même, premiers-nés, étoient au Seigneur. (*b*) On les offroit dans son Temple, & on les rachetoit avec une certaine somme d'argent, qui étoit de cinq sicles, ou huit livres, deux sous, un denier.

Le mot latin *Primitiæ* se prend non-seulement à la lettre pour les Prémices des fruits de la terre, & les offrandes qu'on faisoit au Seigneur, mais aussi pour ce qu'il y a d'excellent en chaque chose. Par exemple, S. Paul dit (*c*) que les Chrétiens ont les Prémices du Saint-Esprit, c'est-à-dire, une plus grande abondance de l'esprit de Dieu, & des dons plus parfaits & plus excellens que n'en avoient eus les Juifs. Ailleurs, il dit (*d*) que Jesus-Christ est ressuscité des morts, comme les Prémices de ceux qui sont décédés. Jesus-Christ, ainsi qu'il est dit dans un autre endroit, (*e*) est le premier-né des morts, ou le premier-né des ressuscités. Le même S. Paul dit (*f*) que les Thessaloniciens sont comme des Prémices que Dieu a choisies pour les sauver. Il les a choisis par une distinction particuliere, comme on choisit les Prémices parmi ce qu'il y a de plus exquis dans les fruits, pour les offrir au Seigneur.

PREMNIS, *Premnis*, Πρῆμνις, (*g*) ville d'Éthiopie, située sur le Nil, au-dessous de la grande Cataracte, étoit de la dépendance de la Reine de Candace. Quoiqu'elle fût naturellement bien fortifiée, Pétronius l'ayant attaquée, la prit du premier assaut. Mais, croyant devoir revenir sur ses pas, sans

(*a*) Deuter. c. 12. v. 6. *& seq.*
(*b*) Exod. c. 13. v. 2. *& seq.*
(*c*) Ad Roman. Epist. c. 8. v. 23.
(*d*) Ad Corinth. Epist. 1. c. 15. v. 20.
(*e*) Apoc. c. 1. v. 5.
(*f*) Ad Thessal. Epist. 2. c. 2. v. 13.
(*g*) Strab. pag. 820. Crév. Hist. Emp. T. I. p. 50.

avancer plus loin dans le païs, il y laissa une garnison de quatre cens hommes, & des provisions pour deux ans. *Voyez* Primis.

PRÉNESTE, *Præneste*, (a) Πραίνεστος, ville d'Italie, située sur les confins des Latins & des Eques. Elle quitta le parti des Latins pour prendre celui des Romains, l'an de Rome 255, & 497 avant Jesus-Christ. La fidélité des Prénestins fut constante pendant long-tems, puisqu'elle dura pendant l'espace de cent dix-sept ans. Ce fut alors, dit Tite-Live, que l'on commença pour la premiere fois à Rome à se défier de ce peuple, & on ne tarda pas à lui déclarer la guerre. Aussitôt, les Prénestins, s'étant joints aux Volsques, attaquerent & prirent de force la ville de Satricum, colonie Romaine, malgré la résistance opiniâtre des habitans, qu'ils traiterent de la maniere du monde la plus indigne.

Ce qui rendit les Prénestins si insolens, c'est qu'ils étoient informés qu'à Rome on n'avoit point de troupes sur pied; qu'il n'y avoit point de Général nommé pour commander, & que le Sénat & le peuple étoient en guerre l'un contre l'autre. Pour profiter d'une occasion si favorable, ils marcherent en diligence du côté de Rome; & après avoir ravagé les campagnes, s'avancerent jusqu'à la porte Colline. L'allarme fut grande dans la ville. On cria aux armes, & tous les Citoyens renonçant à la sédition, pour songer à leur salut, coururent aux portes ou sur les murailles. On créa dictateur T. Quintius Cincinnatus. Pendant que ce Général étoit occupé à Rome à mettre l'armée en état d'agir, les ennemis allerent se camper assez près d'Allia. De-là, ravageant au loin la campagne, ils se vantoient entr'eux, « de s'être emparés d'un poste qui » avoit déjà été funeste aux Romains. Que s'ils osoient s'y » présenter, leur frayeur & » leur déroute ne seroient pas » moindres que celles qu'ils » avoient éprouvées dans la » guerre des Gaulois. Car, s'ils » avoient mis au nombre des » jours funebres celui où ce » malheur leur étoit arrivé, » s'ils redoutoient jusqu'au nom » d'Allia, quelle seroit donc » leur terreur, quand ils se» roient campés sur les bords » de ce fleuve même, le monu» ment éternel d'une si horri» ble & si honteuse défaite? » Qu'ils s'imagineroient encore » voir les figures énormes de » ces Barbares, & entendre le » son affreux de leur voix. »

(a) Tit. Liv. L. II. c. 19. L. VI. c. 21. & *seq.* L. VII. c. 12, 14. L. XXIII. c. 17. & *seq.* L. XLII. c. 1. Plin. T. I. pag. 155. Strab. p. 238, 239. Ptolem. L. III. c. 1. Plut. Tom. I. pag. 472. Appian. pag. 403. & *seq.* Virg. Æneid. L. VII. v. 678. & *seq.* Horat. L. III. Ode 4. v. 22, 23. Crev. Hist. Rom. T. VI. p. 26. & *suiv.*

Malgré ces réflexions chimériques, dès qu'on en fut venu aux mains, les Prénestins ne purent soutenir l'attaque des cavaliers, ni celle des légions. Leurs rangs furent rompus du premier choc. Bientôt après, ils tournerent tout-à-fait le dos; & emportés par la crainte qui les aveugloit par de-là leur camp même, ils n'arrêterent leur fuite précipitée, que quand ils furent à la vue de Préneste. Là, s'étant rassemblés, ils se camperent dans un poste fortifié à la hâte, craignant que s'ils se renfermoient dans leurs murailles, on ne mît tout le païs à feu & à sang, & qu'on ne les y vînt aussi-tôt assiéger. Mais, dès que les Romains, après avoir pillé le camp d'Allia, se furent approchés de Préneste, les vaincus abandonnerent aussi ces nouveaux retranchemens, & se renfermerent dans leur ville, où ils ne se croyoient pas trop en sûreté. Les Prénestins, outre leur ville capitale, en avoient encore dans leur dépendance huit autres, que les vainqueurs assiégerent & prirent assez aisément les unes après les autres. Après ces expéditions, ils allerent se présenter devant Vélitres, dont ils se rendirent aussitôt maîtres. Enfin, ils marcherent contre Préneste la capitale du païs, & la principale place d'armes des ennemis, qui leur fut rendue par les habitans. T. Quintius Cincinnatus, après avoir gagné une bataille sur les ennemis, s'être emparé deux fois de leur camp, avoir pris neuf villes de force, & reçu Préneste à composition, rentra triomphant à Rome, & porta dans le Capitole la statue de Jupiter *Imperator*, qu'il avoit enlevée de Préneste. Elle fut placée entre la chapelle de Jupiter & celle de Minerve; & l'on mit au-dessous cette inscription, pour conserver la mémoire de ce Général : *Par la protection de Jupiter & des autres Dieux, le dictateur T. Quintius Cincinnatus a pris en neuf jours neuf villes, & Préneste qui fait la dixieme.*

Les Prénestins se révolterent plusieurs fois depuis cette époque. Enfin, l'an de Rome 417, & 335 avant Jesus-Christ, on leur ôta un partie de leurs terres, pour les punir non-seulement de leurs révoltes ordinaires, mais encore de ce qu'ils avoient autrefois uni leurs forces avec celles de la nation féroce des Gaulois, dans le dessein de détruire l'Empire Romain auquel ils étoient las d'être soumis.

Durant la seconde guerre Punique, ceux de Préneste n'avoient pas pu fournir leur contingent aux Romains pour un certain jour marqué, cinq cens des leurs n'étant pas sortis de leur païs assez tôt pour se trouver au rendez-vous. Ensuite, leur route les ayant conduits à Casilinum, où ils avoient trouvé quelques compagnies de Romains & de Latins, ils étoient tous partis en un seul corps pour aller joindre l'armée des Consuls. Mais,

ayant appris, chemin faisant, ce qui s'étoit passé à Cannes, ils étoient retournés sur leurs pas, & étoient rentrés dans cette place. Pendant le séjour qu'ils y firent, les Campaniens, à qui ils étoient suspects, tâcherent souvent de les surprendre, & eux-mêmes dresserent souvent des embûches aux Campaniens; jusqu'à ce qu'enfin, ayant appris que ceux de Capouë s'étoient révoltés, & avoient reçu Annibal dans leur ville, ils tuerent pendant la nuit les habitans de Casilinum, & s'emparerent de la partie de cette ville qui étoit en-deçà du fleuve. Dans la suite, le Sénat ordonna que ces soldats de Préneste recevroient une double paie, & seroient exempts de servir pendant cinq ans. Pour récompenser leur valeur, on voulut les faire Citoyens de Rome; mais, ils ne voulurent point abandonner leur patrie.

L'an de Rome 579, & 173 avant Jesus-Christ, le consul L. Postumius Albinus fut chargé d'aller dans la Campanie pour y fixer des bornes aux terres des particuliers. Ce Magistrat, indigné contre les Prénestins de ce qu'un jour que n'étant point en charge, il étoit allé dans leur ville pour y offrir un sacrifice dans le temple de la Fortune, ils ne lui avoient fait aucun honneur ni en public, ni en particulier, écrivit, avant que de partir de Rome, à leur premier Magistrat, pour lui ordonner de venir au-devant de lui, de lui préparer un hôtel dans la ville, & de l'y recevoir au nom de leur République, & de lui tenir des chevaux & autres bêtes de charge prêtes, afin qu'il pût s'en servir à son départ. C'est le premier des Magistrats Romains qui ait été à charge aux alliés; & c'étoit pour leur épargner ces sortes de dépenses & de corvées, que la République fournissoit à ses Généraux les mulets, les tentes, les meubles, la vaisselle, & tous les autres ustensiles dont ils avoient besoin pour faire la guerre. Le ressentiment de L. Postumius Albinus, juste à la vérité, mais peu séant dans un Magistrat, joint au silence trop modeste ou trop timide des Prénestins, laissa un exemple, qui, n'ayant point été condamné, donna aux Généraux une espece de droit d'imposer aux alliés des fardeaux qui devinrent de jour en jour plus pesans.

Pendant la guerre civile de L. Sylla & de C. Marius, les troupes de ce dernier, ayant été un jour vaincues & poursuivies vivement par celles de l'ennemi, se retirerent pour la plupart dans Préneste. Comme la place étoit très-forte, il fallut l'assiéger dans les formes. Quand elle eut été prise, L. Sylla ordonna à tous ceux qui étoient dedans, de se partager en trois bandes, Romains, Prénestins & Samnites. Il dit aux Romains qu'ils avoient mérité la mort, mais qu'il vouloit bien leur faire grace en considéra-

tion

tion de la commune patrie. A l'égard des Prénestins, il commença à examiner les différens cas où ils pouvoient être, pour régler sur ces différences sa conduite à leur égard. Puis, trouvant la discussion trop longue, & n'ayant pas le tems d'y vaquer, il ordonna qu'ils fussent tous massacrés avec les Samnites, auxquels il ne pardonnoit jamais. Il n'excepta qu'un seul Prénestin, qui étoit celui chez qui il logeoit. Mais, cet homme généreux, disant qu'il ne vouloit point être redevable de la vie au bourreau de ses concitoyens, se jetta au milieu d'eux, & fut égorgé. Le nombre de ceux qui périrent en cette occasion, se monta, selon Plutarque, à douze mille. Les femmes & les enfans furent seuls épargnés. La ville fut livrée au pillage, & le territoire confisqué au profit du peuple Romain.

La ville de Préneste, selon Pline, s'appella autrefois Stéphane, c'est-à-dire, couronne, & selon Strabon, Polystéphane, expression Grecque qui veut dire plusieurs couronnes. C'étoit, selon le même Strabon, une ville Grecque, qu'il place dans les montagnes, à cent stades de Tibur, & à deux cens de Rome. Elle étoit naturellement fortifiée. Ajoutez à céla qu'elle étoit environnée de plusieurs souterreins, dont les uns étoient employés à y conduire des eaux, & les autres servoient à des issues cachées, dans l'une desquelles périt le jeune Marius. Comme le bonheur des autres villes, dit Strabon, consiste en partie dans l'abondance de toutes choses, cette circonstance au contraire fut funeste aux Prénestins, à cause des séditions des Romains. Car, tous ceux, qui formoient quelque complot à Rome, se retiroient à Préneste, & quand on s'étoit rendu maître de ceux qui s'y étoient réfugiés, entre autres peines qu'on imposoit à la ville, on lui ôtoit son territoire, punissant ainsi les innocens pour les coupables.

Cette ville se nomme aujourd'hui Palestrine, dans la campagne de Rome. Du temple de la Fortune qui occupoit une grande partie de la montagne, il ne reste plus que le seul premier mur inférieur, sans lequel il y auroit long-tems qu'une partie de cette montagne seroit éboulée. Dans ce mur, il se voit encore deux rangs de niches, mais sans statues & sans inscriptions. L'autel étoit presque au haut de la montagne, n'y ayant au-dessus qu'un bois consacré, & au-dessus du bois un petit temple dédié à Hercule.

PRENESTINA [la Voie], *Prænestina Via*, (*a*) une des grandes routes d'Italie. Elle commençoit à Rome à la porte Esquiline, & passoit à Gabies

(*a*) Strab. pag. 237, 238.

& à Préneste, d'où elle avoit pris son nom.

PRÉNESTINS, *Pranestini*, Πραινεστῖνοι, les habitans de Préneste. *Voyez* Preneste.

PRÉNOM, *Prænomen*. *Voyez* Nom.

PRÉSAGE, *Omen*, κληδὼν, φήμη, οἰωνὸς, οἰώνισμα, σύμβολον. (*a*) La passion que les hommes ont toujours eue de connoître l'avenir, que la Providence leur a sagement caché, les a fait tomber en divers égaremens, qui découvrent bien la foiblesse de leur esprit. La plupart des anciens Philosophes, reconnoissant une intelligence suprême, à qui tous les tems sont présens, mais ne pouvant se persuader que la distance infinie qui l'élevoit au-dessus des hommes, lui permit de s'abaisser jusqu'à eux, lui subordonnoient des Divinités éclairées immédiatement de ses lumieres, qu'elles répandoient sur des génies inférieurs placés au-dessous d'elles dans tous les élémens. Ceux-ci, plus à portée d'entretenir commerce avec les hommes, se plaisoient, disoient-ils, à leur communiquer ce qu'ils sçavoient de l'avenir, & à leur donner des pressentimens de ce qui devoit leur arriver.

Le peuple suivoit à peu près les mêmes idées, si ce n'est que ne s'élevant qu'avec peine jusqu'à la connoissance d'un premier Être, il bornoit presque toute sa Religion au culte des Dieux appellés immortels, qu'il regardoit comme les auteurs des oracles, des sorts, des auspices, des prodiges, des songes & des présages.

Dans l'idée générale du mot *présage*, on comprend non-seulement l'attention particuliere que l'on donnoit aux paroles fortuites, soit qu'elles parussent venir des Dieux, soit qu'elles vinssent des hommes, & qu'on regardoit comme des signes des évenemens futurs; mais, on y comprend encore les observations que l'on faisoit sur quelques actions humaines, sur des rencontres inopinées, sur certains noms, sur certains accidens dont on tiroit des préjugés pour l'avenir.

Il est vraisemblable que la science des Présages est aussi ancienne que l'Idolâtrie, & que les premiers auteurs du culte des idoles sont aussi les auteurs de l'observation des présages. Il est certain du moins, que les anciens habitans de la Palestine étoient infectés de cette superstition dès le tems de Moyse, qui défend aux Israëlites de suivre l'exemple des nations dont ils alloient habiter le pays, qui écoutoient, disoit-il, les augures & les devins. Une des principales causes de cette observation est la curiosité & l'inquiétude des hommes, lorsque dans certaines conjonctures difficiles & périlleuses, leur prudence se trouvoit en défaut, &

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lettr. Tom. I. pag. 54. & *suiv.*

qu'ils étoient obligés d'avoir recours à une intelligence supérieure, capable de fixer leur incertitude. C'est ainsi qu'Ulysse, dans Homere, ne sçachant si les Dieux sont satisfaits de tout ce qu'il a souffert dans ses erreurs, & si c'est de leur consentement qu'il est revenu dans sa patrie, demande à Jupiter qu'il lui fasse entendre la voix de quelque homme dans son Palais, & qu'au-dehors il daigne lui envoyer quelque prodige qui le rassure. De pareils signes que le hazard a fait apparoître quelquefois comme à point nommé, lorsqu'on les attendoit, ont confirmé les hommes dans l'erreur, & les ont convaincus que les Dieux étoient attentifs à répondre à leurs consultations. Les Égyptiens ont excellé parmi toutes les autres nations dans la science des présages; jusques-là même, qu'ils l'avoient réduite en art, & en avoient composé des regles sur les observations qu'ils avoient recueillies. Il y a tout lieu de croire que les premieres colonies Égyptiennes porterent cet art dans la Grece, où il étoit fort en vogue, du tems de la guerre de Troie. Les Étrusques, ancien peuple de l'Italie, très-habiles dans les présages comme dans toutes les autres especes de divination, disoient qu'un certain Tagès leur enseigna le premier à expliquer les présages. Les Romains avoient appris des Étrusques ce qu'ils en sçavoient; & pendant plusieurs siecles le Sénat de Rome envoya en Toscane des jeunes gens des premieres familles, pour y étudier une science qu'ils croyoient importante à la conservation de l'Etat.

Ces présages étoient de plusieurs especes, qu'on peut réduire à sept principales; sçavoir, 1°. Les paroles fortuites que les Grecs appelloient φήμην ou κληδόνα, & les Latins *omen* pour *orimen*, selon Festus. Ces paroles fortuites étoient appellées voix divines, lorsqu'on en ignoroit l'auteur. Telle fut la voix qui avertit les Romains de l'approche des Gaulois, & à qui l'on bâtit un temple sous le nom d'*Aius Loquutius*. Ces mêmes paroles étoient appellées voix humaines, lorsqu'on en connoissoit l'auteur, & qu'elles n'étoient pas censées venir immédiatement des Dieux. Avant que de commencer une entreprise, on sortoit de sa maison pour recueillir les paroles de la premiere personne que l'on rencontroit, ou bien l'on envoyoit un esclave écouter ce qui se disoit dans la rue; & sur des mots proférés à l'aventure, & qu'ils appliquoient à leurs desseins, ils prenoient quelquefois des résolutions importantes.

2°. Les tressaillemens de quelques parties du corps, principalement du cœur, des yeux & des sourcils, les palpitations du cœur passoient pour un mauvais signe, & présageoient particulierement, selon Mélampe, la trahison d'un ami. Le tressaille-

ment de l'œil droit & des fourcils étoient au contraire un signe heureux. L'engourdissement du petit doigt, ou le tressaillement du pouce de la main gauche ne signifioit rien de favorable.

3°. Les tintemens d'oreilles & les bruits que l'on croyoit entendre. Les anciens disoient, quand l'oreille leur tintoit, comme on dit encore aujourd'hui, que quelqu'un parloit d'eux en leur absence.

4°. Les éternuemens. Ce présage étoit équivoque, & pouvoit être bon ou mauvais suivant les occasions. C'est pourquoi, l'on saluoit la personne qui éternuoit, & l'on faisoit des souhaits pour sa conservation, dont la formule étoit Ζευσῶσον, & cela, afin de détourner ce qu'il pouvoit y avoir de fâcheux. Les éternuemens du matin, c'est-à-dire, depuis minuit jusqu'à midi, n'étoient pas réputés bons. Ils étoient meilleurs le reste du jour. Entre ceux de l'après-midi, on estimoit davantage ceux qui venoient du côté droit; mais, l'amour les rendoit toujours favorables aux amans, de quelque côté qu'ils vinssent, si l'on en croit Catulle.

5°. Les chûtes imprévues. Camille, après la prise de Veies, voyant la grande quantité de butin qu'on avoit faite, prie les Dieux de vouloir bien détourner par quelque légere disgrace l'envie que sa fortune, ou celle des Romains pourroit attirer. Il tombe en faisant cette priere, & cette chûte fut regardée dans la suite comme le présage de son exil, & de la prise de Rome par les Gaulois. Les statues des Dieux domestiques de Néron se trouverent renversées un premier jour de Janvier, & l'on en tira le présage de la mort prochaine de ce Prince. Si l'on heurtoit le pied contre le seuil de la porte en sortant, si l'on rompoit le cordon de ses souliers, ou qu'en se levant de son siege, l'on se sentît retenu par la robe, tout cela étoit pris à mauvais augure.

6°. La rencontre de certaines personnes & de certains animaux. Un Éthiopien, un Eunuque, un nain, un homme contrefait qu'ils trouvoient le matin au sortir de leur maison, les effrayoient & les faisoient rentrer. Il y avoit des animaux dont la rencontre étoit heureuse, par exemple, le lion, les fourmis, les abeilles. Il y en avoit dont la rencontre ne présageoit que du malheur, comme les serpens, les loups, les renards, les chiens, les chats, &c.

7°. Les noms. On employoit avec soin dans les cérémonies de la Religion, & dans les affaires publiques & particulieres, les noms dont la signification marquoit quelque chose d'agréable. On vouloit que les enfans qui aidoient dans les sacrifices, que les ministres qui faisoient la cérémonie de la dédicace d'un temple, que les soldats que l'on enrôloit les pre-

miers, eussent des noms heureux. On détestoit au contraire les noms qui signifioient des choses tristes & désagréables.

On peut joindre à tous ces présages l'observation de la lumiere de la lampe, dont on tiroit des pronostics pour les changemens de tems, & même pour le succès des entreprises. On peut y joindre aussi l'usage puérile de faire claquer des feuilles dans sa main, ou de presser des pepins de pomme entre ses doigts & de les faire sauter au plancher, pour éprouver si l'on étoit aimé de sa maîtresse.

Pour ce qui est des occasions où l'on avoit recours aux présages, il n'y avoit aucun tems où l'on crût pouvoir les négliger impunément; mais, on les observoit sur-tout au commencement de tout ce qu'on faisoit. C'est de-là qu'étoit venue la coutume pratiquée à Rome, de ne rien dire que d'agréable le premier jour de Janvier, de se faire les uns aux autres des souhaits obligeans, qu'on accompagnoit de petits présens, surtout de miel & d'autres douceurs. Cette attention pour les présages avoit lieu dans toutes les cérémonies de Religion, dans les actes publics, qui, pour cette raison, commençoient tous par ce préambule : *Quod Felix, faustum, fortunatumque fit.* On avoit le même soin de les observer dans les actions particulieres, comme dans les mariages, à la naissance des enfans, dans les voyages, dans les repas, &c.

Mais, il ne suffisoit pas d'observer simplement les présages. Il falloit de plus les accepter, lorsqu'ils paroissoient favorables, afin qu'ils eussent leur effet. Il falloit en remercier les Dieux qu'on en croyoit les auteurs, leur en demander l'accomplissement, & même leur demander de nouveaux présages qui confirmassent les premiers. Au contraire, si le présage étoit fâcheux, on en rejettoit l'idée avec horreur, on prioit les Dieux d'en détourner les effets, lorsque ce présage s'étoit présenté fortuitement ; car, s'ils l'avoient demandé, il n'y avoit point d'autre parti à prendre que de se soumettre à la volonté des Dieux.

On remédioit aux présages de bien des manieres. Une des plus ordinaires pour détourner l'effet d'un discours ou d'un objet désagréable, étoit de cracher promptement, & l'on croyoit par cette action rejetter en quelque façon le venin que l'on avoit respiré. Quand on ne pouvoit éviter de se servir de certains mots de mauvais augure, on prenoit la précaution de renoncer par une détestation expresse à tout ce qu'ils pouvoient présager de mauvais. L'expédient le plus ordinaire étoit d'adoucir les termes, en substituant des expressions qui présentassent à l'esprit des images moins tristes & moins affreuses. Ainsi, au lieu de dire qu'un homme étoit mort, on disoit qu'il avoit vécu.

Ainsi, les Athéniens appelloient la prison, la maison, οἴκημα; le bourreau, l'homme public; les Furies, les Euménides, ou déesses pitoyables, & ainsi du reste.

PRÉSIDES, *Præsidæ*, (*a*) peuple Indien, selon Justin. Les Présides pourroient être les mêmes que les Pharrasiens dont parle Quinte-Curse. Cela est d'autant plus vraisemblable, que ces deux auteurs nomment l'un les Présides, & l'autre les Pharrasiens avec les Gangarides. *Voyez* Prasiens.

PRÉSIENS. *Voyez* Prasiens.

PRÉSIENS, *Præsii*, Πραίσιοι, peuple Crétois. *Voyez* Prase.

PRESTES, *Præsti*, (*b*) peuple Indien, selon Quinte-Curse. Les Prestes avoient pour Roi Oxycanus, lorsqu'Alexandre le Grand entra dans les Indes.

PRÉSUS. *Præsus*. *Voyez* Prase.

PRÉTEUR, *Prætor*, (*c*) Magistrat souverain de Rome, dont la principale fonction étoit de rendre la justice; c'est pour cela que sur les médailles des Préteurs on voit souvent une balance.

Les loix seroient oisives & sans force, si on ne les tournoit à leur usage, & si elles n'avoient, du consentement des citoyens, un homme grave & puissant sous la voix & l'autorité duquel elles se manifestassent; c'est la charge du Magistrat. Il est en quelque maniere la vie & la main des loix pour ranimer celles qui languissent, débrouiller celles qui sont obscures, étendre celles qui sont trop resserrées.

Ce pouvoir, donné à certains hommes par le choix du peuple, des principaux de la nation, ou par l'ordre du Prince, produit promptement ce qui ne pourroit s'exécuter sans beaucoup de peine, par les citoyens réunis ensemble. Ainsi, le peuple arme quelqu'un d'eux de la puissance de tous, afin de terminer les affaires par le ministere des loix; c'est ce qu'exécutoit chez les Romains un Magistrat duquel découloient la jurisdiction & le jugement des affaires. Ce Magistrat s'appelloit Préteur, dont auparavant toute la puissance appartenoit au Consulat.

Le nom général de Préteur convenoit à toutes les souveraines Magistratures, mais principalement au Consulat, parce que le Consul présidoit à tous les jugemens en paix & en guerre; de-là vient que nous lisons dans Tite-Live, qu'il y avoit une loi ancienne par laquelle il étoit prescrit au souverain Préteur, c'est-à-dire, à celui qui étoit Consul ou Dictateur, de ficher le clou. Justinien nous apprend que le nom de Préteur désignoit l'Empire, & que les anciens Généraux Romains avoient été appellés Préteurs.

Les Patriciens, dans leurs disputes avec les Plébéiens, n'ayant pu empêcher que l'un

(*a*) Just. L. XII. c. 8. Quint. Curt. L. IX. c. 2.
(*b*) Quint. Curt. L. IX. c. 8.
(*c*) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 66. *& suiv.*

des Consuls ne fût tiré de l'ordre des Plébéiens, songerent à réparer en quelque maniere le partage de leur puissance. Ils prétexterent alors les trop grandes occupations des Consuls, & représentant la multitude des affaires de la ville, qui ne pouvoient être expédiées par des Consuls toujours occupés d'affaires militaires & d'expéditions longues & éloignées, obtinrent, l'an de Rome 386, qu'une partie de la puissance Consulaire, c'est-à-dire, celle qui concernoit les affaires du barreau, seroient conférées à un Magistrat particulier choisi dans le nombre des Sénateurs, & qui seroit appellé Préteur, par une dénomination commune, attachée à cette charge particuliere, cela fut exécuté; & Sp. Furius Camille fut le premier élu Préteur, l'an de Rome 387.

Ce Préteur fut fait dans les comices assemblés par centuries avec les mêmes cérémonies de Religion, c'est-à-dire, en prenant les mêmes auspices que pour les Consuls; aussi, le Préteur est-il appellé quelquefois leur Collegue. On créa d'abord un seul Préteur; mais, l'an de Rome 510, l'abondance des affaires en fit nommer un second pour rendre la justice entre les Citoyens & les étrangers; ce qui fit qu'on l'appella Préteur Étranger, *Peregrinus Prætor*. Celui qui ne jugeoit que des procès entre Citoyen & Citoyen, étoit appellé Préteur de la Ville, *Prætor Urbanus*; & sa charge étoit plus honorable que celle de l'autre, elle lui étoit aussi supérieure. On appelloit la justice qu'il rendoit, la justice d'honneur, *jus honorarium*.

L'an de Rome 526, lorsque la Sicile & la Sardaigne eurent été réduites en provinces Romaines, on créa deux Préteurs pour les gouverner au nom de la République. Et l'an 556, lorsqu'on eut subjugué les deux Espagnes, citérieure & ultérieure, on créa deux autres Préteurs pour régir ces deux provinces. Mais, en 561, il fut réglé par la loi Bébia, qui cependant ne fut pas long-tems observée, qu'on ne créeroit tous les deux ans que quatre Préteurs, dont deux demeureroient à la ville, sçavoir l'*Urbanus* & le *Peregrinus*, & que les autres se rendroient aussitôt dans les provinces qui leur seroient tombées en partage.

Vers l'an de Rome 605, ou peu de tems après, c'est-à-dire, en 607, lorsque l'Afrique, l'Achaïe, la Macédoine, furent devenues provinces Romaines, on établit ce qu'on appelloit *quæstiones perpetuæ*, recherches perpétuelles, dont nous parlerons bientôt. Alors, il fut réglé que tous les Préteurs rendroient la justice à Rome, soit en public, soit en particulier, dans l'année de leur magistrature; & qu'à la fin de cette année, ils partiroient pour les provinces qui leur seroient échues. L. Cornélius Sylla, ayant augmenté les recherches perpétuelles, l'an

672, ajouta encore deux autres Préteurs; quelques-uns prétendent qu'il en augmenta le nombre jusqu'à dix. Quoi qu'il en soit, Jules César, l'an 707, créa dix Préteurs; il augmenta ensuite leur nombre jusqu'à quatorze, & ensuite jusqu'à seize, pour récompenser les coopérateurs de sa criminelle ambition. Mais, après sa mort, on réduisit le nombre à dix. Auguste créa encore dix autres Préteurs, & ils furent ensuite au nombre de seize, auxquels l'empereur Claude en ajouta deux, pour juger en dernier ressort des fidei-Commis jusqu'à une certaine somme limitée, à ce qu'il paroît. Quand la somme excédoit, on en appelloit au Consul. L'empereur Tite n'en retrancha qu'un, qui fut rétabli par Nerva, pour juger des affaires entre le fisc & les particuliers. Marc-Aurele Antonin institua un Préteur pour les affaires de tutele. Lorsque l'étendue de l'Empire eut été diminuée, le nombre des Préteurs le fut aussi; en sorte que sous les empereurs Valentinien & Marcien, il n'y en avoit que trois. Enfin, vers le tems de Justinien, la Préture fut entierement abolie.

Les marques de la dignité du Préteur étoient, 1°. six licteurs avec des faisceaux, au moins hors de la ville. Quelques-uns ne lui en donnerent que deux, c'est-à-dire, qu'au moins il en avoit toujours deux qui l'accompagnoient par-tout. 2°. Il portoit la robe Prétexte, qu'il prenoit comme les Consuls dans la capitale, le jour qu'il étoit installé, après avoir fait les vœux ordinaires dans le temple; 3°. il avoit la chaise Curule; 4°. il avoit un tribunal qui étoit un lieu élevé en forme d'un demi-cercle, sur lequel étoit placée la chaise Curule; car, les Magistrats & Juges inférieurs n'étoient assis que sur des bancs; 5°. il avoit la lance qui marquoit sa jurisdiction, & l'épée qui marquoit le droit de question.

Les fonctions du Préteur étoient, 1°. de donner des jeux, sur-tout les jeux du Cirque, tels que ceux qu'on appelloit les grands jeux Floraux, & autres; ce qui se faisoit avec beaucoup de pompe & de somptuosité. Il avoit pour cette raison une espece d'inspection sur les comédiens & autres gens de cette sorte, au moins du tems des Empereurs. 2°. Durant la vacance de la Censure, il avoit droit d'ordonner la réparation des édifices publics; mais il falloit y joindre un décret du Sénat. 3°. Dans l'absence des Consuls, il faisoit leurs fonctions; il assembloit le Sénat; il falloit cependant que ce fût pour quelque affaire nouvelle; il demandoit les avis des Sénateurs, tenoit les comices, & haranguoit le peuple. De sorte que lorsque le Consul étoit absent, il étoit véritablement le premier Magistrat de Rome. Il pouvoit empêcher tout Magistrat, excepté les Consuls, de tenir les comices & de haranguer. Cependant, il paroît que

quelques-unes de ces prérogatives ne concernoient que le Préteur de la ville.

La principale fonction du Préteur étoit ce qui regardoit sa jurisdiction, comme s'exprime Cicéron. Cette jurisdiction étoit si étendue, & l'occupoit tellement, qu'il lui étoit impossible d'être hors de Rome plus de dix jours. Pour sçavoir en quoi consistoit cette jurisdiction, il est nécessaire de dire ici quelque chose de la forme des jugemens chez les Romains.

Tous les jugemens regardoient ou les affaires des particuliers, ou celles de l'État. A l'égard des premieres, qui étoient proprement l'objet de la jurisdiction de la Préture, c'étoient les deux Préteurs qui présidoient; mais, pour ce qui est des affaires d'État, qu'on appelloit les recherches, *quæstiones*, elles étoient d'abord dévolues au peuple, qui établissoit à cet effet des commissaires nommés *Quæstores*, ou bien il créoit un Dictateur. Les procès des esclaves & de la populace étoient jugés par les Triumvirs capitaux. Les Édiles jugeoient des affaires qui avoient rapport à l'exercice de leurs charges. Mais, l'abondance & la prospérité ayant fait commettre dans Rome, comme il arrive ordinairement toutes sortes de crimes, il fut réglé que les deux premiers Préteurs auroient toujours la même jurisdiction par rapport aux procès des particuliers, & que les quatre autres feroient les recherches que le Sénat auroit ordonnées suivant les conjonctures pour les crimes capitaux & d'État. Les recherches ou inquisitions furent appellées *quæstiones perpetuæ*, soit parce qu'elles avoient une forme prescrite qui étoit certaine & invariable; en sorte qu'elles n'avoient pas besoin d'une nouvelle loi, comme autrefois; soit parce que les Préteurs faisoient ces recherches perpétuellement & pendant toute l'année de leur exercice, & que le peuple, comme ci-devant, ne nommoit plus des Édiles pour faire ces sortes d'informations.

L'objet des premieres recherches perpétuelles furent les concussions, les crimes d'ambition, ceux d'État & de péculat. L. Sylla y ajouta le crime de faux, ce qui renfermoit le crime de fabrication de fausse monnoie, le parricide, l'assassinat, l'empoisonnement; on y ajouta encore comme une suite, la prévarication des Juges, & les violences publiques & particulieres. Cependant, le peuple, & même le Sénat, connoissoient quelquefois par extraordinaire, de ces crimes, & nommoient des Commissaires pour en informer, ainsi qu'il arriva dans le procès de Silanus, accusé de concussion; dans l'affaire de Milon, touchant le meurtre de P. Clodius; & dans celle de ce P. Clodius même, qui avoit profané le culte de la bonne Déesse. On ordonnoit alors une information *de pol-*

lutis sacris, sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'une Vestale accusée d'avoir eu commerce avec un homme, & d'autres crimes semblables. A l'égard de l'assassinat, le peuple, comme nous avons dit, faisoit le procès aux coupables dans les comices assemblés par centuries.

Lorsque le Sénat avoit ordonné les informations, les Préteurs tiroient entr'eux au sort le procès qui devoit leur écheoir, car, les comices ne fixoient point l'attribution des causes. Quelquefois, les deux Préteurs travailloient au même procès, sur-tout quand il s'agissoit d'un grand nombre de complices. Quelquefois, un Préteur connoissoit de deux affaires. Le Préteur étranger connut pendant un certain tems du crime de concussion ; & même le Préteur de la ville, par un décret du Sénat, informoit sur les affaires d'État. Cependant, cela est douteux ; car, Verrès contrevint aux loix, lorsque dans sa Préture, il voulut juger d'un crime d'État. Enfin, on vit quelquefois les deux Préteurs joints ensemble pour juger de la même affaire.

Nous avons dit que le Préteur de la ville étoit d'un rang fort au-dessus de l'autre ; on l'appelloit même *Honoré* par excellence ; il étoit regardé comme le conservateur du droit des Romains ; & c'étoit sur ses ordonnances que le Préteur étranger, c'est-à-dire, le second Préteur [Sigonius cependant en doute], & les Préteurs des provinces formoient les leurs. De-là vient qu'on l'appelloit aussi le grand Préteur, *Prætor maximus*. Au commencement de sa Magistrature, il publioit un édit concernant la formule ou la méthode suivant laquelle il rendroit durant l'année la justice, touchant les affaires de son ressort. Les Préteurs avoient introduit cet usage pour avoir lieu d'interprêter à leur gré & de corriger le droit civil, dans les choses qui concernoient les particuliers. Le Préteur ne manquoit jamais tous les ans de renouveller cet édit, lorsqu'il entroit en charge ; & c'est ce que Cicéron appelle la Loi annuelle, *Lex annua ;* aussi, les actions Prétoriennes, c'est-à-dire, les procédures faites sous un Préteur, ne subsistoient ordinairement que durant l'année de son exercice. Mais, les Préteurs, étant souvent guidés dans leurs jugemens par l'ambition & la faveur, & jugeant peu conformément à leurs propres édits, C. Cornélius, tribun du peuple, l'an 686, porta une loi appellée la loi Cornélia, par laquelle on obligea les Préteurs de suivre exactement leurs édits dans leurs jugemens. Sous l'empereur Adrien, & par son ordre, Salvius Julianus, bysayeul de l'empereur Julien, & grand jurisconsulte, recueillit tous les édits des Préteurs en un volume, & les mit en ordre ; ce qui a été appellé depuis *edictum per-*

petuum, & *jus honorarium*.

Le Préteur avoit coutume d'exprimer toute l'étendue de sa jurisdiction par ces trois mots: *do*, *dico* & *abdico*. Le premier signifioit qu'il avoit le pouvoir de donner des Juges, de donner la possession des biens, d'accorder la revendication, &c.; le second, qu'il avoit droit de prononcer souverainement sur toutes les affaires des particuliers; le troisieme, de faire exécuter tous ses jugemens.

Il donnoit audience aux parties, soit assis sur son tribunal, soit debout, *de plano*. Il jugeoit tantôt *per decretum*, & tantôt *per libellum* dans les affaires peu importantes. Au reste, il ne donnoit audience que dans les jours appellés *Fasti*, *à Fando*, parce qu'il n'y avoit que ces jours-là que le Préteur pouvoit prononcer les trois mots marqués ci-dessus.

Voilà les usages que l'on suivit tant que la République fut libre. Mais, sous les derniers Empereurs, les Préteurs se virent dépouillés de toutes leurs anciennes fonctions, & réduits à l'intendance des spectacles; ce qui fait que Boëce, parlant des Préteurs de son tems, appelle la Préture un vain nom, & une charge inutile. En effet, les Préfets du Prétoire, qui étoient des Officiers de l'Empereur, avoient usurpé toutes les fonctions des Préteurs de ville, parce que le pouvoir du peuple étoit passé entierement aux Empereurs.

Le nom de Préteur vient du Latin *prætendere*, c'est-à-dire, marcher devant, à cause de la supériorité de sa jurisdiction.

PRÉTEUR [le grand], *Prætor major*, ou *maximus*. *Voyez* ci-dessus Préteur.

PRÉTEXTE [Robe]. *Voyez* Robe.

PRÉTIUS, *Pretius*, (*a*) nom d'un lac d'Italie, dans lequel il y avoit une isle qui appartenoit à T. Pacavius. *Voyez* Pacavius [T.].

PRÉTIUS [L.], *L. Pretius*, (*b*) illustre chevalier Romain, qui négocioit à Panorme en Sicile, du tems de C. Verrès.

PRÉTOIRE, *Prætorium*, nom que l'on donnoit chez les Romains au lieu, au palais, où demeuroit le Préteur de la province, & où les Magistrats rendoient la justice au peuple.

Il y avoit un Prétoire dans toutes les villes de l'Empire Romain. L'Écriture fait mention de celui de Jérusalem sous le nom de Salle de jugement. On voit les restes d'un Prétoire à Nîmes en Languedoc.

Prétoire étoit aussi la tente ou le pavillon du Général de l'armée Romaine, où se tenoit le conseil de guerre.

Du tems d'Auguste, la tente de l'Empereur dans le camp s'appelloit *Prætorium Augustale*.

(*a*) Cicer. Orat. pro T. Ann. Milon. c. 55.

(*b*) Cicer. in Verr. L. VII. c. 126. & *seq*.

Prétoire étoit aussi une place à Rome où les gardes Prétoriennes étoient logées. On croit que le Prétoire étoit proprement le tribunal du Préfet du Prétoire, ou une salle d'audience destinée à rendre la justice dans le Palais des Empereurs. On appuie cette opinion sur l'Épître de S. Paul aux Philippiens, & on croit que le lieu appellé Prétoire, a donné le nom aux gardes Prétoriennes, parce qu'elles s'y rassembloient pour la garde & la sûreté des Empereurs. D'autres croient que le Prétoire n'étoit ni un tribunal, ni une salle de justice, mais seulement la maison de la garde Impériale.

Périzonius a fait une dissertation, pour prouver que le Prétoire n'étoit pas une cour de justice au tems de Saint Paul, mais seulement le camp ou la place où les soldats étoient logés; & il ajoute que le nom de Prétoire n'a été donné aux lieux où la justice se rendoit, que longtems après, quand l'office de Préfet du Prétoire fut changé en charge civile.

PRÊTRE, *Sacerdos*, ministre de la Religion. Ce mot vient du Grec Πρεσβύτερος, *Antiquior*, *Senior*, un ancien, un vieillard.

Au commencement, les premiers nés des maisons, les peres de famille, les Princes & les Rois étoient des Prêtres nés dans leurs villes & dans leurs maisons. Ils offroient eux-mêmes leurs sacrifices par-tout où ils se trouvoient; mais, depuis l'érection du Tabernacle, qui fut le premier temple de Dieu parmi les Hébreux, la famille d'Aaron fut nommée pour exercer exclusivement les fonctions du Sacerdoce, & pour offrir les sacrifices.

La consécration d'Aaron & de ses fils, se fit par Moïse dans le désert, avec une grande solemnité. La fonction qui leur fut Prescrite, à eux & à leurs successeurs, étoit de faire seuls les sacrifices, d'entretenir les lampes & le feu qui devoit toujours brûler sur l'autel, de composer des parfums, de démonter le Tabernacle quand le peuple avoit ordre de camper, & de le dresser, quand on étoit arrivé au lieu du campement.

Outre le service du Tabernacle, dans lequel les seuls Sacrificateurs avoient le privilege d'entrer jusqu'au Sanctuaire; ils étoient chargés d'étudier la loi, de l'expliquer au peuple, de juger de la lepre, des causes de divorce, & de tout ce qui étoit pur & impur. Ils portoient à la guerre l'Arche d'alliance, sonnoient des trompettes, exhortoient les troupes à bien faire dans le combat. De plus, afin de relever l'éclat du ministere Sacerdotal aux yeux des foibles mêmes, Moïse ordonna de n'admettre dans cet ordre aucun homme en qui il se trouveroit quelque difformité du corps ou quelque infirmité persévérante. D'un autre côté, pour qu'ils ne fussent point distraits des devoirs de leur ministere par les

embarras du ménage, la loi pourvut à leur entretien. Ils vivoient, ainsi que les Lévites, des dixmes, des prémices, des offrandes qu'on présentoit au temple, & de certaines parts des victimes. On leur donna un logement fixe dans quarante-huit villes, & dans l'étendue de mille coudées au-delà de ces villes; enfin, ils avoient à leur tête un chef nommé le Grand-Prêtre, en qui résidoit le principal honneur de la sacrificature.

PRÊTRE [LE GRAND] DES JUIFS, étoit parmi cette nation le chef des Prêtres, ou le souverain Sacrificateur. C'étoit la dignité la plus éminente du Sacerdoce. Il n'y avoit que lui qui pût entrer dans le Saint des Saints. Cependant, il n'y pouvoit entrer qu'un seul jour de l'année, qui étoit le jour de l'expiation solemnelle. Du reste, la loi de Moïse n'oublia rien jusques dans les vêtemens, pour lui procurer le plus grand respect de la nation. Outre sa robe de fin lin, la ceinture & le bonnet de lin, qui étoient les habits ordinaires des autres Prêtres, celui-ci portoit une robe de couleur d'hyacinthe, au bas de laquelle pendoient de petites sonnettes d'or, entremêlées de grenades; & par-dessus cette robe un vêtement court & sans manches, appellé éphod, enrichi de pierres précieuses enchassées dans de l'or. Sur ses épaules, il y avoit d'autres pierres précieuses, où étoient gravés les noms des douze tribus d'Israël. Sur sa poitrine étoit le rational avec ces mots *urim & thummim*, qui veulent dire, à ce qu'on croit, lumiere & perfection. Sa tiarre, dont on ignore la forme, étoit aussi plus ornée & plus précieuse que celle des autres Prêtres; ce qui la distinguoit principalement, étoit une lame d'or, sur laquelle on lisoit ces mots gravés, *la sainteté est au Seigneur*.

La liste des Grands Prêtres jusqu'à la captivité, est énoncée dans le premier livre des Paralipomenes; & ceux qui l'ont été depuis le retour de la captivité jusqu'à Alexandre le Grand, sont nommés dans le second livre d'Esdras. Josephe de son côté a donné la liste des Grands Prêtres des Hébreux, depuis Alexandre jusqu'à Jesus-Christ; mais, sa liste n'est pas conforme à celle de l'Écriture, & cette derniere même n'est pas facile à arranger. Quoi qu'il en soit, suivant l'Historien prophane, le nombre total des Grands Prêtres monte à quatre-vingt-un; sçavoir, vingt-huit depuis Aaron jusqu'à Josué, qui revint de la captivité; & cinquante-trois depuis Josué jusqu'à Phanias, établi l'a 7°. de l'Ere Vulgaire, qui est l'année de la ruine du temple de Jérusalem par les Romains, & de l'abolition du sacerdoce.

Il ne faut pas croire cependant que cette charge de souverain Sacrificateur ait toujours subsisté avec le même éclat, ni telle qu'elle avoit été établie,

nous voulons dire héréditairement & à vie ; car, dans les derniers tems, ce n'étoit plus qu'une charge annuelle dénuée de considération. Les Gouverneurs Romains créoient, déposoient à leur gré les Grands Prêtres, & vendoient cette dignité au plus offrant. Valérius Gracchus seul en déposa & en investit plusieurs, comme Josephe le reconnoît lui-même dans ses Antiquités Judaïques. Hérode avoit montré l'exemple.

PRÊTRE DES ROMAINS. Les Prêtres à Rome n'étoient pas d'un ordre différent des Citoyens. On les choisissoit indifféremment pour administrer les affaires civiles & celles de la Religion. Il y avoit bien de la prudence dans cette conduite ; elle obvioit à beaucoup de troubles qui auroient pu naître sous prétexte de Religion. Les Prêtres des Dieux, même de ceux d'un ordre inférieur, étoient pour l'ordinaire élus d'entre les plus distingués, par leurs emplois & leurs dignités. On accordoit quelquefois cet honneur à des jeunes gens d'illustre famille, dès qu'ils avoient pris la robe virile.

Il faut distinguer les Prêtres Romains en deux classes. Les uns n'étoient attachés à aucun Dieu en particulier, mais ils étoient pour offrir des sacrifices à tous les Dieux ; tels étoient les Pontifes, les Augures, les Quindécemvirs, qu'on nommoit *Sacris Faciundis*, les Auspices, ceux qu'on appelloit *Fratres Arvales*, les Curions, les Septemvirs, nommés *Epulones*, les Féciaux, d'autres à qui on donnoit le nom de *Sodales Titienses*, & le Roi des sacrifices, appellé *Rex sacrificulus*. Les autres Prêtres avoient chacun leurs Divinités particulieres ; ceux-là étoient les Flamines, les Saliens, ceux qui étoient appellés *Luperci*, *Pinarii*, *Potitii*, pour Hercule ; d'autres nommés aussi *Galli*, pour la déesse Cybele, & enfin les Vestales.

Les Prêtres avoient des Ministres pour les servir dans les sacrifices. En voici une énumération laconique. Ceux & celles qu'on appelloit *Camilli* & *Camillæ*, étoient de jeunes garçons & de jeunes filles libres qui servoient dans les cérémonies religieuses. Romulus en étoit l'instituteur ; & les Prêtres qui n'avoient point d'enfans étoient obligés d'en prendre. Les jeunes garçons devoient servir jusqu'à l'âge de puberté, & les filles jusqu'à ce qu'elles se mariassent. Ceux & celles qu'on nommoient *Flaminii* & *Flaminiæ*, servoient le Flamine de Jupiter. Ces jeunes gens devoient avoir pere & mere. Les Quindécemvirs avoient aussi des Ministres qui leur servoient de secrétaires.

Les ministres, appellés *Æditui* ou *Æditumi*, étoient ceux qui avoient soin de tenir les temples en bon état, ce qu'ils appelloient *Sacra tecta servare*. Les joueurs de flûte étoient aussi d'un

grand usage chez les Romains; dans les sacrifices, les jeux, les funérailles; ils couroient masqués aux ides de Juin. On se servoit encore dans les sacrifices, de gens qui sonnoient de la trompette; ils purifioient leurs instrumens deux fois l'année. Le jour de cette cérémonie se nommoit *Tubilustria*.

Les ministres, qu'on nommoit *Popæ* & *Victimarii*, étoient chargés de lier les victimes. Ils se couronnoient de laurier, se mettoient à demi-nus, & en cet état conduisoient les victimes à l'autel, apprêtoient les couteaux, l'eau, & les choses nécessaires pour les sacrifices, frappoient les victimes & les égorgeoient.

Il y en avoit d'autres qui s'appelloient *Fictores*, parce qu'ils représentoient les victimes avec du pain & de la cire; car, les sacrifices en apparence passoient pour de vrais sacrifices.

Il y avoit outre cela les Ministres du Flamine de Jupiter, qui se nommoient *Præclamitores*, les licteurs des Vestales, les Scribes des Pontifes & des Quindécemvirs, les aides des Aruspices; ajoutez-leur ceux qui avoient soin des poulets, *pullarii*; enfin, les Prêtres avoient des Hérauts qu'on nommoit *Kalatores*.

Les femmes, appellées *Præficæ*, étoient celles qu'on louoit dans les funérailles pour pleurer & pour chanter les louanges du mort. Les Désignateurs, *Designatores*, étoient ceux qui arrangeoient la place; les licteurs les aidoient aussi dans cet arrangement. Les gens, qui avoient soin de transporter le soir les cadavres des pauvres, se nommoient *Vespæ* ou *Vespillones*; on les mettoit au nombre de ceux qui servoient dans les sacrifices, parce que les manes avoient aussi leurs sacrifices particuliers, dont ces derniers étoient les Ministres.

PRÉTUTIENS, *Prætutii*, peuple d'Italie. *Voyez* Prætutiana Regio.

PREXASPE, *Prexaspes*, (a) Πρηξάσπης, l'un des principaux Officiers de Cambyse, roi de Perse, & l'homme de confiance de ce prince. Cambyse, voulant faire périr Smerdis, son frere, chargea Prexaspe de le tuer, & Prexaspe exécuta fidelement les ordres du Roi son maître.

Un jour, Cambyse, voulant sçavoir ce que les Perses pensoient & disoient de lui, s'adressa à Prexaspe, qui lui repondit avec franchise, que l'on faisoit de lui le plus grand éloge, & qu'on disoit seulement qu'il étoit un peu trop sujet au vin. « Quoi donc, répliqua » Cambyse en colere? Est-ce » que les Perses prétendent que » le vin me fait perdre la rai» son? Je vais vous apprendre » tout à l'heure s'ils disent vrai. » Car, ajouta-t-il, si je tire » droit une fleche dans le cœur » de votre fils que vous voyez » sur ce perron, ce sera une

(a) Herod. L. III. c. 30. & seq. Roll. Hist. Anc. T. I. p. 493. & suiv.

» preuve que les Perses n'ont » pas raison de parler de la » sorte. Si au contraire je manque mon coup, il faudra » croire ce qu'ils disent, & que » je suis un ivrogne. » En même tems, il banda son arc, tira contre cet enfant, & quand il l'eut frappé, il commanda qu'on l'ouvrît, & la fleche s'étant trouvée dans le cœur, il se tourna tout joyeux, & en riant vers le pere de cet enfant, & lui parla ainsi. « Enfin, Prexaspe, » tu as une preuve certaine » que je ne suis pas un ivrogne. » & que les Perses sont des » insensés. Dis-moi maintenant » si tu as connu quelqu'un qui » tirât plus droit que moi. » Prexaspe, ayant reconnu qu'il avoit affaire à un furieux, & qu'il devoit craindre pour lui les transports de cet insensé: « Non, non, dit-il, je ne pen» se pas que les Dieux même » puissent montrer tant d'adres» se, ni tirer si juste. »

Après la mort de Cambyse, arrivée l'an 522 avant J. C., Prexaspe, voyant le mage Smerdis sur le Trône, nia fortement qu'il eût tué le frere du Roi, pour se mettre à couvert de la vengeance du peuple qui aimoit ce prince, & de la violence des Mages qui soutenoient que Smerdis, frere de Cambyse, vivoit encore. Il promit même à ces Mages de monter sur une tour qui étoit sur la place publique, & de déclarer à haute voix aux Perses qui y seroient assemblés, que Smerdis, frere du Roi, & fils de Cyrus, étoit vivant & possédoit le Royaume. Mais, il fit le contraire, & protesta publiquement qu'il avoit exécuté le commandement que Cambyse lui avoit fait de tuer Smerdis son frere; que celui qui regnoit étoit un Mage qui usurpoit la couronne. Ensuite, il se précipita du haut de la tour.

PREXASPE, *Prexaspes*, (a) Πρηξάσπης, fils d'Aspathine, étoit un des quatre Généraux qui commandoient l'armée navale de Xerxès dans l'expédition de ce prince contre la Grece.

PRIAM, *Priamus*, Πρίαμος, (b) fils de Laomédon, étoit le plus grand Prince qui eût regné en Asie. Laomédon avoit promis Hésione sa fille & des chevaux à Hercule, pour récompense d'un service signalé qu'il lui avoit rendu. Hercule, ayant envoyé deux députés demander la Princesse & les chevaux, Laomédon les fit mettre en prison, & dressa des embûches aux autres compagnons d'Hercule, c'est-à-dire, aux Argonautes. Tous ces enfans étoient là-dessus d'accord avec lui. Il n'y eut que le seul Priam qui voulut

(a) Herod. L. VII. c. 97.

(b) Diod. Sicul. pag. 175, 176, 192. Pauf. pag. 129, 248, 659, 661. Virg. Æneid. L. I. v. 462, & seq. L. II. v. 22, 56, 146. & seq. L. III. & seq. Lib. Homer Iliad. L. II. & seq. Lib. Ovid. L. XI. c. 20. Myth. par M. l'Abbé Ban. Tom. VII. pag. 51, 239. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. II. pag. 18, 19. Tom. VI. p. 456, 457. T. VII. p. 72.

qu'on

qu'on tînt la parole qu'on avoit donnée à ces étrangers, & qu'on leur livrât sa sœur & les chevaux qu'ils demandoient. Mais, voyant qu'on ne l'écoutoit pas, il porta dans la prison deux épées, & les donna aux deux députés. Il crut devoir leur découvrir l'intention de son pere, ce qui fut la cause de leur salut. Car, ayant tué les Geoliers, ils s'enfuirent vers la mer, où ils apprirent à leurs compagnons ce qui leur étoit arrivé. Ceux-ci se tinrent prêts au combat, & ils allerent même au devant d'une troupe de Troyens armés qui accompagnoient le Roi. Le combat fut sanglant. Tous les Argonautes s'y signalerent; mais, on dit qu'Hercule donna l'exemple d'une valeur encore plus grande, & ce fut lui qui tua Laomédon. Ayant ensuite pris la ville d'emblée, il punit tous ceux qui avoient applaudi à l'infidélité du Roi, donna le Royaume à Priam pour prix de son équité, & lia amitié avec ce Prince. D'autres disent que Priam fut emmené en Greçe avec sa sœur Hésione par Hercule, mais qu'il fut racheté dans la suite, & que c'est de-là qu'on lui donna le nom de Priam, du Grec πρίαμαι, *redimo*, je rachete. On dit qu'il s'appelloit auparavant Podarce.

Ce Prince rebâtit Troie, qu'Hercule avoit ruinée, & étendit les limites de son Royaume, qui devint très-florissant. Pâris, un de ses enfans, ayant enlevé Hélene, les Grecs allerent assiéger les Troyens dans leur ville, qu'ils prirent & détruisirent entierement, suivant l'opinion la plus généralement reçue. La nombreuse famille de Priam périt avec ce Prince infortuné, & tous ses enfans eurent un sort funeste. Priam fut tué par Pyrrhus, au milieu de ses Dieux; & il ne lui servit de rien d'embrasser l'autel de Jupiter Ercéus; le fils d'Achille l'en arracha, à la vue même de sa femme, & lui passa son épée au milieu du corps. Pausanias dit que suivant le poëte Leschée, Priam ne fut pas tué devant l'autel de Jupiter Ercéus, mais qu'il en fut seulement arraché par force; & que s'étant traîné ensuite jusques devant la porte de son palais, il y rencontra Pyrrhus qui n'eut pas de peine à lui ôter le peu de vie que la vieillesse & ses infortunes lui avoient laissée.

On sçait que ce Roi infortuné avoit eu plusieurs enfans de ses femmes & de ses maîtresses. D'Hécube, sa seconde femme, il eut neuf fils, Hector, Pâris, Déïphobe, Hélénus, Politès, Antiphus, Hipponoüs, Polydore & Troïle, & quatre filles, Créuse, femme d'Énée, Laodice, Polyxene & Cassandre.

Dans l'Iliade, Priam est un prince équitable & plein de raison. Ses ennemis mêmes lui rendent ce témoignage. Ses enfans, Pâris & Hector, proposent aux Grecs un accommodement. Ménélaüs refuse de trai-

ter avec les deux jeunes Princes. « Faites venir, dit-il, » Priam lui-même pour assurer » la foi des traités. . . . . Les » jeunes gens ont un esprit » léger, dont l'instabilité ne » peut jamais être fixée. Au » contraire, qu'un vieillard in» terpose sa médiation, il porte » ses regards de tous côtés, » & regle toutes choses à l'a» vantage des deux partis. » L'éloge de la vieillesse se trouve ici joint avec celui de Priam.

Le caractere de ce Prince n'est pas seulement la sagesse & l'équité. Ce qu'il dit à Hélene sur la tour, où il est assis avec les vieux Magistrats du Sénat Troyen, marque une politesse, une bonté, & une douceur extrêmes. Hélene s'approche avec une crainte & une honte mêlées de respect. « Avancez, lui dit » Priam, avancez, ma chere » fille; venez vous asseoir de» vant moi. Ce n'est pas vous » qui êtes la cause de mes maux. » C'est aux Dieux que je m'en » prends. Ce sont les Dieux qui » m'ont suscité de la part des » Grecs cette guerre funeste, » qui nous a coûté tant de » larmes. »

Priam est un homme juste & éclairé; mais, il est pere. Cet homme si sage n'a pas la force de résister aux volontés d'un fils insensé. Il peche par une trop grande indulgence, & par un excès de tendresse paternelle.

Si, dans le dernier livre de l'Iliade, il paroît de mauvaise humeur contre ses enfans, ce n'est pas la vieillesse, c'est l'adversité qui produit en lui cette bizarrerie. Après s'être vu le plus riche, le plus puissant, le plus redoutable des Rois de l'Asie, il devient à la fin le plus infortuné de tous les hommes. Il perd en moins de huit jours, outre l'élite de ses troupes, un grand nombre d'enfans vertueux. Il perd le plus brave de tous, sa gloire, son appui, son cher Hector. Ce dernier coup l'accable, & le change tellement, qu'il n'est plus reconnoissable. Il devient impatient & farouche. Il gronde, il menace. Personne n'ose approcher de lui. Ses enfans tremblent. Il leur commande le bâton à la main, leur fait mille reproches qu'ils ne paroissent pas avoir mérités. Terrible effet de la mauvaise fortune.

PRIAM, *Priamus*, Πρίαμος, (*a*) fils de Polite, & petit-fils du précédent, fut un des compagnons d'Énée. Il est représenté, dans l'Énéïde, montant un cheval de Thrace, tigré, d'une belle encolure, ayant des marques blanches aux pieds de devant, & une étoile au front. Ce Prince commandoit une brigade de douze cavaliers.

PRIAMEIA, (*b*) c'est-à-dire, ce qui appartient à Priam. Les Poëtes sur-tout nomment ainsi tout ce qui regarde ce Prince,

(*a*) Virg. Æneid. L. V. v. 560. & *seq.*

(*b*) Virg. Æneid. L. II. v. 403. L. III. v. 321. L. VII. v. 252.

comme ses filles, ses armes, &c.

PRIAMI PERGAMUM, (a) Τὸ Πριάμου Πέργαμον, expression par laquelle Hérodote désigne la ville de Troie.

PRIAMIDÈS, *Priamides*, (b) c'est-à-dire, fils de Priam. Les enfans de ce Prince sont ainsi nommés dans les Poëtes.

PRIAPATIUS, *Priapatius*, (c) fils d'Arsace II, succéda à son pere au royaume des Parthes, & mourut après un regne de quinze ans, laissant deux fils, Mithridate & Phraate. Ce dernier fut son successeur.

PRIAPE, *Priapus*, Πρίαπος, (d) dieu des Grecs & des Romains. Il y a apparence qu'il ne fut connu qu'assez tard chez ces deux peuples, puisque Hésiode & Homere n'en parlent point.

Quoiqu'on ne convienne pas unanimement sur le pere & la mere de Priape, puisque quelques Anciens assurent qu'il étoit fils d'une nymphe nommée Naiade, ou, selon d'autres, Chione, le grand nombre des Auteurs s'accorde assez à dire qu'il étoit fils de Bacchus & de Vénus; & on explique cette naissance d'une maniere assez vraisemblable, en disant que ceux qui sont pris de vin, sont naturellement portés aux plaisirs de Vénus. « Quelques-uns cependant, dit Diodore de Sicile, soutiennent » que le nom de Priape n'a été » inventé que pour désigner » honnêtement les parties de » l'homme. Il y en a même qui » croient qu'on leur a déféré les » honneurs divins, parce qu'elles sont le principe de la génération & de la propagation » éternelle du genre humain. » Quoi qu'il en soit, Junon, Jalouse de Vénus, fit tant par ses enchantemens, qu'elle rendit monstrueux & tout contrefait le fils qu'elle portoit dans son sein. Ainsi Vénus, l'ayant mis au monde, l'éloigna de sa présence & le fit élever à Lampsaque, d'où ce Dieu a toujours porté depuis le surnom de *Lampsacenus*. Devenu dans la suite la terreur des maris, il fut chassé de cette ville; mais, les habitans affligés d'une maladie secrete, le rappellerent, & il fut depuis l'objet de la vénération publique; on lui bâtit un temple, & on établit des sacrifices en son honneur.

Il est aisé de voir que sous cette fiction on a caché l'histoire de la translation du culte de ce Dieu, d'Égypte à Lampsaque; & que la remarque d'Hérodote, sçavoir, que la naissance d'un Dieu dans un païs, n'étoit que l'introductiun de son culte dans ce même païs, doit surtout avoir lieu ici. En effet, on

(a) Herod. L. VII. c. 43.
(b) Virg. Æneid. L. III. v. 295, 346. L. VI. v. 494, 509.
(c) Just. L. XLI. c. 5. Roll. Hist. Anc. T. II. pag. 272.
(d) Pauf. pag. 586. Diod. Sicul. pag. 149, 150. Virg. Eclog. 7. v. 33. Georg. L. IV. v. 111. Lucian. Tom. I. p. 177. & seq. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 89. & suiv. Tom. IV. p. 450. & suiv.

publia que Priape étoit fils de ce Bacchus ou Dionysius qui fit la conquête des Indes, qui étoit le même qu'Osiris; & il n'est pas douteux que la Vénus qu'on lui donne pour mere, ne soit Isis. Cette reine d'Égypte avoit introduit, après la mort de son mari, l'infame usage du Phallus. Voilà tout le mystere de Priape qu'on représentoit d'une maniere si obscene. On nous dispensera de nous étendre davantage sur les infamies qui accompagnoient le culte de ce Dieu. Saint Augustin avoit pour les révéler des raisons qui ne subsistent plus aujourd'hui.

Priape étoit le dieu des jardins. On croyoit que c'étoit lui qui les gardoit & les faisoit fructifier. C'est pourquoi, les Romains mettoient sa statue non-seulement dans leurs jardins potagers, mais aussi dans ceux qui n'étoient que pour l'agrément, & qui ne portoient aucun fruit, comme il est aisé de le voir dans une épigramme de Martial, où ce poëte, se moquant de ceux qui avoient des maisons de campagne sans potagers, ni vergers, ni pâturages, dit qu'à la vérité ni eux, ni le Priape de leurs campagnes, n'avoient rien dans leurs jardins qui pût faire craindre les voleurs; mais, il demande si l'on doit appeller maison de campagne celle où il faut apporter de la ville des herbes potageres, des fruits, du fromage & du vin.

Priape étoit représenté le plus souvent en forme d'herme ou de terme, avec des cornes de bouc, des oreilles de chevre, & une couronne de feuilles de vigne ou de laurier. Ses statues sont quelquefois accompagnées des instrumens pour le jardinage, de paniers pour contenir toutes sortes de fruits, d'une faucille pour moissonner, d'une massue pour écarter les voleurs, ou d'une verge pour faire peur aux oiseaux. C'est pourquoi, Virgile appelle Priape, *Custos furum & avium*, le gardien des jardins contre les voleurs & les oiseaux. On voit aussi sur des monumens de Priape, des têtes d'ânes, pour marquer l'utilité que l'on tire de cet animal pour le jardinage & la culture des terres; ou peut-être parce que les habitans de Lampsaque offroient des ânes en sacrifice à leur Dieu. Priape étoit particulierement honoré de ceux qui nourrissoient des troupeaux de chevres & de brebis, ou des mouches à miel.

Boissart a fait graver une statue de ce Dieu avec cette inscription: *Hortorum custodi, vigili, conservatori propaginis villicorum.*

Saint Jérôme & quelques autres veulent que Priape soit le même dieu que Béel-Phégor. La fornication, comme on le voit dans le livre des Nombres, étoit consacrée à Béel-Phégor. N'est-ce pas le caractere de l'infâme Divinité de Lampsaque? La Vulgate traduit le mot *Mipheletzeth*, qui est le même que celui de Béel-Phégor, par celui de Priape;

& comme ce mot Hébreu signifie terreur, rien ne convient mieux à ce Dieu, dont la figure étoit mise dans les jardins pour servir d'épouvantail. Quelques Auteurs ajoutent plusieurs autres raisons pour confirmer ce sentiment, comme on peut le voir dans Vossius; mais, il vaudroit mieux dire, pour parler avec justesse, que le Priape des Grecs & des Romains étoit une copie de cette ancienne Divinité de Syrie, dont le culte abominable fut adopté par les Grecs. Car, lorsque les Auteurs confondent un tel Dieu de Phénicie ou d'Égypte, avec Jupiter ou avec quelque autre Divinité Grecque, cela veut dire que ce Dieu des Grecs a été formé sur le modele du Dieu des Égyptiens ou des Phéniciens.

C'est au sujet de Maacha, mere d'Asa, que la Vulgate traduit le mot *Mipheletzeth* par celui de Priape. Cette princesse honoroit d'un culte particulier ce Dieu dont elle étoit la Prêtresse. Le Roi, non content de lui ôter l'autorité dont elle jouissoit, fit démolir le temple où l'on commettoit des abominations en l'honneur de Priape, & ordonna qu'on brûlât la statue de cette infâme Divinité.

PRIAPÉES, *Priapea*, (*a*) fêtes en l'honneur de Priape. Parmi les monumens que Boissart a fait graver, il se trouve un bas-relief qui représente la principale fête de ce Dieu. Ce sont des femmes qui la célebrent. La plus considérable d'entre elles, qui est apparemment la Prêtresse, arrose la statue de ce Dieu, pendant que d'autres lui présentent des paniers remplis de fruits, & des vases pleins de vin, comme au Dieu des jardins & de la campagne. On en voit d'autres qui sont en attitude de danseuses, jouant d'un instrument assez semblable à un cerceau. Il y en a deux qui jouent de la flûte, un autre tient un sistre, preuve que c'étoit une cérémonie Égyptienne; une autre vêtue en Bacchante, porte un enfant sur ses épaules. Il y en a quatre autres qui sont occupées au sacrifice de l'âne qu'on lui offroit. La victime, ceinte au milieu du corps d'une large bande, a déjà reçu le coup mortel, & son sang coule à grands flots dans un bassin. Enfin, on voit près de la Prêtresse qui fait la fonction de victimaire, un étui à plusieurs couteaux.

PRIAPÉNIENS, *Priapeni*, les habitans de la ville de Priapus. *Voyez* Priapus.

PRIAPOS, *Priapos*. *Voyez* Priapus.

PRIAPUS, *Priapus*, Πρίαπος, (*b*) ville maritime de l'Asie Mineure dans la Troade. Elle étoit située au pied des montagnes, sur la Propontide, entre la ville de Parium & l'embouchure du

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. IV. p. 452, 453.

(*b*) Strab. pag. 576, 587, 588. Plin. T. I. p. 215, 288. Pomp. Mel. pag. 83. Plut. T. I. p. 499. Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 4.

Granique, vis-à-vis l'isle de Proconnese.

Quelques-uns prétendent que cette ville fut fondée par les Milésiens, dans le même tems que celles d'Abyde & de Proconnese. D'autres veulent qu'elle l'ait été par les Cyzicéniens. Quoi qu'il en soit, elle fut appellée Priapus, du dieu Priape qu'on y adoroit. Il y en a même qui font ce dieu fondateur de cette ville. Elle avoit un port, mais il n'étoit pas aussi grand que celui de Parium. Les Priapéniens se rendirent volontairement à Alexandre le Grand, qui envoya Pénagore pour recevoir leurs soumissions.

PRIASUS, *Priasus*, (*a*) est mis par Hygin au nombre des Argonautes.

PRIATIQUE [la Plaine], *Priaticus campus*, (*b*) plaine de Thrace, située entre le païs des Maronites & celui des Abdérites, autant qu'on en peut juger par le récit de Tite-Live. Cet Historien dit que les Romains, étant partis d'un bourg des Maronites, appellé Saré, vinrent par des chemins ouverts de toutes parts, dans la plaine Priatique, où ils resterent trois jours, pour y recevoir les bleds, tant ceux que les Maronites leur fournirent volontairement, que ceux qu'on leur apportoit de leurs vaisseaux, qui les suivoient chargés de toutes sortes de provisions. Delà ils allerent en un jour à Apollonie, d'où ils se rendirent à Néapolis par les terres des Abdérites.

PRIENE, *Priene*, Πριήνη, (*c*) ville de l'Asie Mineure dans l'Ionie, étoit située au pied du mont Mycale. Pausanias nous apprend que les Ioniens s'établirent dans le même tems à Myunte & à Priene. A l'égard de cette derniere, comme parmi les Ioniens il y avoit des Thébains, Philotas, petit-fils de Pénélée, & Épytus, fils de Nilée, furent les chefs de la colonie qui y entra. Cette ville éprouva bien des malheurs, premierement de la part de Mégabate, général des Perses, & en second lieu de la part d'Hiéron, un de ses propres citoyens; cependant, elle subsiste encore, dit Pausanias, & est de la dépendance des Ioniens. Diodore de Sicile attribue aux Amazones la fondation de cette ville, & prétend qu'elle prit son nom d'une de ces Héroïnes.

Oropherne, qui s'étoit emparé du trône de Cappadoce au préjudice d'Ariarathe, avoit confié quatre cens talens aux habitans de Priene. C'étoit le fruit des horribles vexations

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. IX. p. 93.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 41.

(*c*) Pausf. pag. 399, 400, 493. Herod. L. I. c. 142. L. VI. c. 8. Ptolem. L. V. c. 2. Strab. pag. 579, 633, 636. Plin. T. I. p. 278. Pomp. Mel. p. 78. Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 13. Vellei. Paterc. L. I. c. 4. Xenoph. p. 489, 539. Diod. Sicul. p. 132. Thucyd. p. 74. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. T. V. p. 265, 268, 269. T. XII. p. 297, 298.

que l'usurpateur avoit exercées dans le royaume de Cappadoce. Ariarathe, rentré en possession de ses États, prétendit que les quatre cens talens lui appartenoient légitimement. Les Magistrats, de leur côté, représenterent à ce Prince que la loi des dépôts étoit une loi sacrée & inviolable. En vain on employa les menaces; résolus de tout sacrifier à des engagemens si respectables, ils remirent à Oropherne la somme qui étoit entre leurs mains. Ils auroient eu le tems de s'en repentir, si la satisfaction d'avoir rempli ses engagemens ne soutenoit les honnêtes gens dans les disgraces les plus accablantes. Attale, dont les Priéniens avoient encouru l'indignation, aigrit Ariarathe, & les troupes des deux Rois firent d'affreux dégâts dans le territoire de Priene. Les Romains & les Rhodiens intercéderent en faveur de cette République. Ariarathe fut inflexible, & les Priéniens, victimes de la probité, se virent contrains de subir les conditions qu'il plut au plus fort de leur imposer.

Hérodote place la ville de Priene dans la Carie, où la met pareillement Ptolémée, ce qui ne fait pas une difficulté, puisqu'Hérodote met parmi les villes d'Ionie toutes celles de la Carie. Mais, on ne peut passer à Ptolémée de l'avoir placée dans les terres. Tous les autres Géographes la mettent sur le bord de la mer, ou du moins près de la côte. Le Périple de Scylax donne deux ports aux habitans de Priene, & de ces deux ports il y en avoit un qui étoit fermé. Strabon convient que cette ville n'étoit plus de son tems sur le bord de la mer, mais qu'elle n'en étoit éloignée que de quarante stades. Ce qui l'avoit ainsi reculée du bord de la mer, c'étoient les sables qui, s'étant insensiblement amoncelés, avoient formé une longue digue entre la mer & cette ville. Le même Strabon dit que Priene s'appelloit cadmé, à cause de Philotas qui étoit de Thebes, dont la citadelle s'appelloit Cadmée.

Bias, un des sept Sages de la Grece, étoit de Priene. De son tems, Alyatte ou Halyatte, roi de Lydie, vint assiéger cette ville, dans l'espérance qu'elle seroit obligée de se rendre faute de vivres. Bias, qui pénétra le dessein de ce Prince, fit chasser dans le camp ennemi deux mulets, que l'on avoit engraissés avec beaucoup de soin. Les assiégeans en conclurent que ceux de la ville étoient suffisamment pourvus de toutes les choses nécessaires pour une longue défense. Halyatte jugea donc à propos de tenter la voie de la négociation; & il fut confirmé dans ce dessein par le rapport de ses députés. Avant que de les introduire dans la ville, on avoit eu la sage précaution de disposer, en différens endroits, des monceaux de sables, dont la superficie étoit couverte de bled; ce stratagême donna la

paix aux Priéniens.

Lorsque le traité fut signé, Halyatte fit prier Bias de venir dans son camp. *Dites au Roi*, répondit ce dernier, *qu'il aille manger de l'ail.* Maniere de parler dont se servoient les Anciens, quand ils vouloient donner à quelqu'un des marques publiques de leur haine; & cela, parce qu'une des propriétés de cette plante, est de faire pleurer ceux qui la coupent. D'autres Écrivains, à ce que rapporte Diogene Laerce, ont prétendu que la réponse de Bias ou de Pittacus, s'adressoit à Crésus, successeur d'Halyatte; nous disons ou de Pittacus, parce que Plutarque la croit de cet ancien sage.

PRIÉNIENS, *Prienenses*, Πριηνεῖς, les habitans de Priene. *Voyez* Priene.

PRIERES [les], (*a*) en Grec Λιταί, sœurs plaintives qu'on rebutoit plus souvent qu'on ne les écoutoit. Homere les dit filles de Jupiter. Elles sont, ajoute ingénieusement ce poëte, boiteuses, ridées, ayant toujours les yeux baissés, l'air rempant & humilié, marchant continuellement après l'Injure, pour guérir les maux qu'elle a faits.

Dans tout ce que nous avons de plus belle Poësie, nous ne croyons pas qu'il y ait rien de plus noble, de plus poëtique, & de plus heureusement imaginé que cette fiction qui personnifie les Prieres & l'Injure, en leur donnant toutes les qualités, tous les sentimens & tous les traits de ceux qui font l'Injure, & qui ont recours aux Prieres. Il faut expliquer la pensée d'Homere en peu de mots.

Les Prieres sont filles de Jupiter. Car, c'est Dieu qui inspire les Prieres, & qui enseigne aux hommes à prier,

Elles sont boiteuses, ridées. Car, ceux qui prient ont un genou à terre, le visage ridé & baigné de pleurs.

Toujours les yeux baissés. Le Grec dit louches, ou les yeux tournés, parce qu'elles n'osent regarder droit; mais, cela n'est pas conforme à nos manieres. Nous ne disons pas en notre langue qu'une personne tourne les yeux par respect; mais, qu'elle n'ose lever les yeux, qu'elle les tient baissés.

M. l'abbé Banier donne une autre explication à la pensée d'Homere. « Il ne faut pas beau» coup rêver, dit-il, pour voir » qu'Homere a dit que les » Prieres étoient boiteuses, » parce qu'elles ne suivent pas » toujours de près l'Injure qui » les occasionne; qu'elles sont » ridées & ont les yeux baissés, » parce qu'on ne s'adresse que » tard & d'une maniere humi» liée à celui qu'on veut fléchir » après l'avoir offensé, ainsi » du reste. »

(*a*) Homer. Iliad. L. IX. v. 498. & *seq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 54. T. V. p. 311, 312.

PRIMA, *Prima*, Πρίμα, (*a*) étoit fille de Romulus & d'Hersilie, selon quelques-uns. Elle fut ainsi nommée, parce qu'elle naquit la premiere du mariage de ce prince avec Hersilie.

PRIMIPILE, officier des légions Romaines, qu'on nommoit communément *Primipilus* ou *Primipili Centurio*, capitaine de la premiere compagnie. C'étoit lui qui commandoit la premiere centurie du premier manipule des Triaires, appellés aussi *Pilani*. Il étoit le plus considérable de tous les Centurions d'une même légion, & avoit place au Conseil de guerre avec le Consul & les autre Officiers généraux. On l'appelloit *Primipilus prior*, pour le distinguer de celui qui commandoit la seconde centurie du même manipule, que l'on nommoit *Primipilus posterior*. Il en étoit de même des centuries des autres manipules. Le Centurion, qui commandoit la premiere centurie du second manipule des mêmes Triaires, s'appelloit *secundi pili Centurio*; & ainsi jusqu'au dixieme, qui s'appelloit *decimi pili Centurio*.

Le Primipile avoit en garde l'aigle Romaine, la déposoit dans le camp, & l'enlevoit quand il falloit marcher, pour la remettre ensuite au Vexillaire ou Porte-enseigne.

PRIMIS, *Primis*, Πρίμις (*b*) ville d'Éthiopie, située près de l'Égypte, selon Pline. Ptolémée lui donne le surnom de Grande, pour la distinguer d'une autre qu'il appelle la Petite, & la met sur le bord oriental du Nil, après Pselcis. Il y a apparence que c'est la même ville que Strabon appelle Premnis; & c'est, selon le P. Hardouin, la Prima d'Olympiodore.

PRIMUS [M.], *M. Primus*, (*c*) gouverneur de Macédoine, fut accusé pour avoir fait la guerre aux Odryses de son autorité privée, & il fut défendu par Licinius Muréna. *Voyez* Muréna [Licinius].

PRIMUS [CORNÉLIUS], *Cornelius Primus*, (*d*) client de Vespasien. Ce fut dans sa maison que demeura caché Domitien pendant les troubles qui agiterent la ville de Rome, l'an de J. C, 69.

PRIMUS [M. ANTONIUS], *M. Antonius Primus*, (*e*) naquit à Toulouse, & peut-être de race Gauloise, puisque dans son enfance il porta le surnom de *Becco* ou *Bec*, mot de la langue Celtique, que nous avons conservé dans la nôtre. Ce fut un caractere étrangement mêlé de bien & de mal. Flétri sous Néron par un jugement infâmant, & condamné pour

(*a*) Plut. T. I. p. 26.
(*b*) Plin. Tom. I. p. 344. Ptolem. L. IV. c. 7. Strab. p. 820.
(*c*) Dio. Cass. p. 522.
(*d*) Tacit. Hist. L. III. c. 74.
(*e*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 40. Hist. L. II. c. 86. L. III. c. 2. & seq. L. IV. c. 4, 11, 31. & seq. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 346. T. III. p. 170. & suiv.

crime de faux, il avoit recouvré, comme bien d'autres qui n'en étoient pas plus dignes que lui, le rang de Sénateur, à la faveur de la révolution qui éleva Galba sur le Trône des Césars; & cet Empereur le fit Commandant de la septieme légion, qui avoit ses quartiers dans la Pannonie. Il offrit ses services à Othon, qui le négligea, & ne lui donna aucun emploi. Lorsque les affaires de Vitellius commencerent à prendre une mauvaise face, M. Antonius Primus se déclara des premiers pour Vespasien, & ce fut une grande acquisition pour ce parti qu'un Officier brave de sa personne, éloquent dans ses discours, habile à manier les esprits, & à les tourner comme il lui plaisoit. Il est vrai qu'il abusoit souvent de ses talens; artisan de discordes, boutefeu de séditions, calomniateur, ravisseur, distributeur de pernicieuses largesses, très-mauvais Citoyen dans la paix, guerrier des plus estimables.

Plein d'ambition, il crut trouver l'occasion de pousser sa fortune dans les mouvemens qui se faisoient en faveur de Vespasien, déjà reconnu & proclamé par les trois légions de la Mœsie. Car, ces légions furent les premieres qui se déclarerent pour Vespasien en Occident, & elles le firent avec tant de chaleur, qu'elles travaillerent même à y attirer les légions de Pannonie, employant à cet effet, non-seulement les invitations, mais les menaces. M. Antonius Primus seconda puissamment les sollicitations de l'armée de Mœsie; & il éprouva d'autant moins de peine à réussir, qu'il avoit affaire à des troupes, qui, s'étant trouvées à la bataille de Bédriac, conservoient contre Vitellius le ressentiment de leur défaite. Les armées de Mœsie & de Pannonie, jointes ensemble, entraînerent celles de Dalmatie.

Les principaux Chefs de ces troupes s'assemblerent pour tenir conseil. C'étoient entre autres, T. Ampius Flavianus, M. Antonius Primus & Cornélius Fuscus. T. Ampius Flavianus, commandant en chef des légions de Pannonie, étoit le plus éminent en dignité, mais le moins accrédité des trois. Les soldats se défioient de lui, parce qu'il étoit allié de Vitellius. Quant à M. Antonius Primus, il s'étoit emparé de toute la confiance des troupes par des manieres décidées, & par une audace qui dédaignoit les ménagemens. Lorsqu'on lut dans l'armée de Pannonie les lettres de Vespasien, la plûpart des Officiers étudierent leurs paroles, s'exprimant d'une façon ambigue, nageant entre les deux partis, & se préparant des subterfuges qui pussent s'accommoder à tout évenement. La déclaration de M. Antonius Primus fut nette & précise; & les soldats furent charmés de le voir ne point séparer ses intérêts des leurs, & se mettre dans le cas de partager avec eux les disgra-

ces, comme la gloire du succès. Il soutint toujours cette hauteur dans ses procédés ; & par-là il s'acquit, quoique simple Commandant de légion, une autorité supérieure à celle des Consulaires. Après lui, le plus considéré étoit Cornélius Fuscus, qui, ne gardant aucunes mesures avec Vitellius, & se faisant une habitude d'invectiver contre lui d'une maniere sanglante, ne s'étoit laissé aucune espérance d'échapper à sa vengeance, si l'entreprise échouoit.

Ces trois Chefs, assemblés en conseil avec quelques autres, délibérerent sur le plan de guerre qu'ils devoient suivre. On pouvoit prendre deux partis ; l'un de garder exactement les passages des Alpes Pannoniques, jusqu'à l'arrivée des troupes qu'ils attendoient d'Orient ; l'autre, d'aller en avant, de chercher l'ennemi, & de lui disputer la possession de l'Italie. Ceux, qui étoient d'avis de temporiser, & de traîner les choses en longueur, relevoient la force & la réputation des légions Germaniques, auxquelles Vitellius avoit encore ajoûté l'élite de celle de la Grande Bretagne. Ils représentoient que de leur côté, ils ne pouvoient compter ni sur l'égalité du nombre, ni même sur celle du courage ; que leurs légions, récemment battues, parloient sans doute fierement ; mais que des vaincus sont toujours timides devant leurs vainqueurs.

L'ardeur de M. Antonius Primus ne put supporter un conseil qui lui paroissoit dicté par la timidité, & il entreprit de prouver que l'activité & la diligence étoient avantageuses à leurs armes, & contraires à Vitellius. « La victoire, disoit-» il, a moins inspiré à ceux » que nous allons attaquer, » une noble confiance, qu'une » molle sécurité. Car, on ne » les a point tenus dans un » camp, ni assujettis aux exer-» cices militaires. Oisifs dans » toutes les villes d'Italie, re-» doutables seulement à leurs » hôtes, plus leurs mœurs » avoient été jusques-là farou-» ches & barbares, plus ils se » sont plongés avidement dans » des plaisirs qui leur étoient » inconnus. Le Cirque, les théâ-» tres, les délices de la ville, les » ont énervés ; les maladies les » ont affoiblis... Ayant oublié le » métier de la guerre, ils n'en » soutiendront pas même les » approches, & enveloppés » comme d'une immense nuée, » ils seront écrasés sur le champ, » hommes & chevaux. Si l'on ne » me retient point ici, j'exécu-» terai moi-même le conseil » que je donne. Vous qui croyez » avoir des raisons de vous mé-» nager, demeurez sur les lieux » avec les légions ; il ne me » faut que quelques cohortes » sans aucun embarras de ba-» gages. Incessamment vous » sçaurez les passages de l'Ita-» lie ouverts, la fortune de » Vitellius ébranlée. Il vous » sera doux de me suivre, &

» de marcher ſur les traces du » vainqueur qui vous aura frayé » les chemins. »

Pendant que M. Antonius Primus parloit ainſi, le feu pétilloit dans ſes yeux, & il élevoit la voix pour ſe faire entendre au loin. Car, les Centurions & pluſieurs ſoldats étoient entrés dans le lieu du conſeil. Un diſcours ſi plein de véhémence & d'audace, fit ſon effet. Ceux mêmes, qui ſe piquoient de prudence & de circonſpection, s'y laiſſerent entraîner. Pour ce qui eſt de la multitude, ſaiſie d'une eſpece d'enthouſiaſme, elle ne louoit que M. Antonius Primus; elle le regardoit avec admiration, comme ſeul homme de courage, ſeul digne chef de guerre; elle taxoit les autres de lâcheté, & ne les jugeoit dignes que de mépris.

La réſolution étant priſe de porter la guerre en Italie, M. Antonius Primus tint parole, & il fit voir dans l'action l'audace qu'il avoit montrée dans le conſeil. Il ſe hâta de former un petit corps de cavalerie & d'infanterie, avec lequel il partit ſans délai; & il prit un compagnon qui lui reſſembloit très-bien, brave guerrier, mais homme d'une probité très ſuſpecte, Arrius Varus. Ils commencerent par s'emparer d'Aquilée, d'où allant en avant, ils furent reçus ſucceſſivement dans les villes d'Opitergium, d'Altinum, de Padoue & d'Ateſté. En ce dernier endroit, ils apprirent que trois cohortes & un régiment de cavalerie occupoient pour Vitellius la place nommée alors *forum Allieni*, que l'on croit être aujourd'hui Ferrare; & qu'y ayant jetté un pont ſur le Pô, du reſte ces troupes faiſoient mauvaiſe garde. L'occaſion parut favorable pour les attaquer. M. Antonius Primus & Arrius Varus les ſurprirent au point du jour; & les ayant trouvés la plupart ſans armes, ils les mirent aiſément en déſordre. Ils avoient commandé d'épargner le ſang; de ne tuer que ceux qui feroient une réſiſtance opiniâtre, & de réduire les autres par la terreur à changer de parti. Il y en eut en effet quelques-uns qui tout d'un coup ſe ſoumirent; le plus grand nombre ayant rompu le pont, arrêterent la pourſuite des vainqueurs.

Cet heureux début accrédita les armes de M. Antonius Primus, qui reçut dans le même tems un grand accroiſſement de forces par la jonction de deux légions arrivées de Pannonie à Padouë. Il voulut auſſi faire honneur à la cauſe qu'il défendoit, en rétabliſſant dans toutes les villes dont il étoit maître, les images de Galba, prince peu capable de gouverner, mais dont le nom étoit devenu un objet de vénération par la comparaiſon avec Othon & Vitellius.

On délibéra enſuite où l'on établiroit la place d'armes du parti, & le centre de la guerre. On ſe détermina pour Vérone,

colonie puissante, mais qui ne coûta pas de grands efforts. M. Antonius Primus, maître de Vérone, voulut insulter les gardes avancées de l'ennemi. Ce ne fut qu'une légere escarmouche, & on se sépara à avantage égal. Cependant, M. Antonius Primus reçut un nouveau renfort. Aponius Saturninus, gouverneur de Mœsie, lui amena une légion que commandoit le tribun Vipsanius Messalla. Avec ce renfort, M. Antonius Primus étoit encore bien inférieur à l'ennemi. Mais, bientôt deux nouvelles légions survenues, lui donnerent la confiance de faire montre de ses forces, de sortir de Vérone, & de se dresser un camp sous les murs de la place.

Dans cette armée étoient deux Consulaires, T. Ampius Flavianus & Aponius Saturninus, à qui appartenoit de droit la prééminence. Ainsi, quoique M. Antonius Primus jouît de toute l'autorité réelle du commandement, il n'en avoit pas les honneurs, & il pouvoit même être gêné dans l'exercice de son pouvoir par une déférence indispensable, au moins à l'extérieur, envers ceux que leurs titres & leurs dignités élevoient au-dessus de lui. Deux séditions consécutives le délivrerent de ces deux objets de jalousie ; & si l'on doit regarder comme auteur du crime celui qui en recueille le fruit, il est bien difficile de ne pas croire que M. Antonius Primus ait été l'instigateur secret des mouvemens tumultueux du soldat, quoiqu'il n'ait rien épargné pour empêcher les dernieres violences. Par la retraite forcée de ces deux Consulaires, M. Antonius Primus se trouva seul chef de l'armée, aucun de ses Collegues n'ayant osé lui disputer le commandement, parce que les troupes n'avoient de confiance qu'en lui.

Alors, il se hâta d'attaquer les ennemis, parce qu'il sçavoit que leurs forces étoient séparées, & qu'il craignoit qu'il ne vînt de Germanie des secours à Vitellius par la Rhétie ; que les Gaules, les Espagnes, la Grande Bretagne, ne lui en envoyassent pareillement ; & que de tant de pieces réunies il ne se formât un corps d'armée formidable, auquel il seroit très-difficile de résister. Il crut donc, avec raison, que de la célérité dépendoit la victoire. Il partit de Vérone avec toute son armée pour aller attaquer les deux légions qui occupoient Crémone, & en deux jours de marche il vint à Bédriac.

Le lendemain, il se fortifia dans ce poste, & pendant que les légions travailloient aux ouvrages du camp, il donna ordre aux cohortes auxiliaires d'aller faire un grand fourrage sur les terres des Crémonois, voulant, dit Tacite, accoutumer ses soldats à piller le Citoyen, & leur faire goûter la douceur d'un butin illicite & criminel. Lui-même il s'avança à huit milles de Bédriac avec quatre mille

chevaux pour couvrir ses fourrageurs. Les coureurs battoient la campagne pour lui donner des nouvelles des mouvemens de l'ennemi.

Vers la cinquieme heure du jour, c'est-à-dire, une heure avant midi, arrive à toute bride un cavalier qui lui annonce que les ennemis approchent, précédés d'un détachement de cavalerie, & que l'on entend au loin le bruit & le frémissement d'une grande multitude. Pendant que M. Antonius Primus délibéroit sur les mesures qu'il devoit prendre, Arrius Varus, avide de se signaler, part comme un éclair avec quelques braves, & par la vivacité d'un choc imprévu, il met d'abord en fuite les gens de Vitellius. Mais, bientôt, la fortune changea, & ceux qui fuyoient recevant du renfort, tournent tête, reviennent à la charge, & par la supériorité du nombre ils forcent la troupe d'Arrius Varus de fuir à son tour.

M. Antonius Primus avoit prévu ce malheur. Il exhorte les siens à combattre avec courage; il ouvre ses escadrons, pour laisser au centre un vuide où Arrius Varus & ses cavaliers pussent être reçus; il envoie ordre aux légions de prendre les armes; il fait avertir par un signal ceux qui étoient répandus dans la campagne de quitter le pillage, & de venir au combat. Cependant, Arrius Varus & sa troupe arrivent dans un désordre inexprimable, & ils portent par-tout la terreur dont ils sont frappés. Les rangs se confondent, la frayeur s'empare des esprits, & M. Antonius Primus couroit risque d'être entierement défait.

Il n'est aucun devoir de bon Capitaine & de vaillant soldat, qu'il ne remplît admirablement dans cette crise. Il encourage ceux qu'il trouve allarmés, il retient ceux qui s'ébranlent. On le voit par-tout, & dans les endroits les plus périlleux, & dans ceux où se montre quelque espérance. Il se fait remarquer des ennemis & des siens par les ordres qu'il distribue, par l'ardeur de son action, par le ton de sa voix. Son feu l'emporta jusqu'à tuer de sa propre main un Porte-Enseigne qu'il voyoit fuir; il prend ensuite l'enseigne, & la tourne vers l'ennemi. La honte d'abandonner un si brave Chef retint auprès de lui environ cent cavaliers, qu'aida encore la circonstance du terrein. Ils étoient dans un chemin étroit; & les ruines d'un pont, dressé autrefois sur un ruisseau qui traversoit la plaine, l'incertitude des courans séparés par les débris, la hauteur escarpée des rives, c'étoient autant d'obstacles à la fuite. L'heureuse nécessité de faire ferme dans un si mauvais pas, sauva l'armée.

Cette poignée de gens qui accompagnoient M. Antonius Primus, reçut en bon ordre les vainqueurs, que l'ardeur de la poursuite emportoit, & qui ve-

noient en confusion, & sans observer entr'eux aucun rang. Par une alternative très-ordinaire dans les combats, ceux-ci trouvant une résistance à laquelle ils ne s'attendoient point, se troublent & se déconcertent. M. Antonius Primus les voyant ébranlés redouble d'efforts; & en un instant la scene change une seconde fois; & la fortune se déclare décisivement pour M. Antonius Primus. Les cris de victoire qui s'élevent de son côté, rappellent les fuyards répandus dans la campagne. Ils accourent, ils rejoignent leurs camarades, & après avoir évité le danger, ils reviennent prendre part au succès. Ainsi fut mis entierement en déroute le corps de cavalerie qui précédoit les légions sorties de Crémone.

Ces légions, animées par l'avantage qu'avoit eu d'abord leur cavalerie, s'étoient avancées en s'éloignant de la ville jusqu'à une distance de quatre mille pas. Elles pouvoient, si elles eussent été conduites, ou ramener de nouveau la fortune, ou du moins arrêter la victoire de M. Antonius Primus. Mais elles n'avoient point de Chef autorisé, dont les ordres les dirigeassent dans leurs mouvemens. Elles n'ouvrirent point leurs rangs, pour offrir un asyle à leur cavalerie, que poursuivoit le vainqueur; elles n'allerent point au devant de l'ennemi, & ne profiterent point, pour l'attaquer, de la supériorité que leur donnoit sur lui la fatigue d'un si pénible combat. Incertaines, flottantes, elles l'attendirent, & en reçurent un rude choc. En même tems, le tribun Vipsanius Messalla amene les auxiliaires de Mœsie, que l'observation d'une exacte discipline rendoit aussi bons soldats que les légionnaires mêmes. La cavalerie victorieuse, soutenue de cette infanterie, enfonce les légions; & le voisinage de Crémone, qui leur présentoit une ressource prochaine pour les mettre en sûreté, diminuoit leur courage pour la résistance. Elles s'y retirerent, & M. Antonius Primus ne jugea pas à propos de les presser, trop content d'avoir amené à une fin heureuse un combat dont les commencemens avoient été si fâcheux, & dont la longueur avoit épuisé de lassitude, & accablé de blessures toute sa troupe, hommes & chevaux.

Sur le soir, toutes les forces de M. Antonius Primus se trouverent réunies. Les légions mandées par ses ordres étoient arrivées de Bédriac; les fourrageurs avoient eu le tems de se rassembler. Pleine de confiance, toute cette multitude de soldats ayant sous les yeux les vestiges récens de la victoire qui venoit d'être remportée, se persuade que la guerre est finie; & ils demandent qu'on les mene à Crémone, afin d'achever la victoire par la soumission volontaire ou forcée des vaincus. Ils couvroient de ce langage spécieux le désir du pillage, mo-

tif qu'ils n'osoient avouer. Les Tribuns & les Centurions combattoient par leurs remontrances un dessein si téméraire. Mais, le soldat ne les écoutoit point, & pour empêcher qu'on ne pût entendre leur voix, il agitoit ses armes avec grand bruit, prêt à prendre l'ordre de lui-même, si on refusoit de le lui donner.

M. Antonius Primus seul pouvoit obtenir audience ; encore falloit-il qu'il procédât par voie d'insinuation, plutôt que par autorité. Il approuvoit & louoit l'ardeur qu'ils témoignoient pour combattre ; mais, il les faisoit souvenir que c'étoit aux Généraux à les mener au combat, & que si l'empressement de courir aux hazards étoit la gloire du soldat, la qualité la plus convenable à un Chef étoit une sage lenteur. Il leur représentoit ensuite quelle témérité il y avoit à attaquer pendant la nuit une ville dont ils ne connoissoient point les approches, & à ajouter ainsi à la difficulté d'une entreprise périlleuse en elle-même, le danger des embûches que favoriseroient les ténebres. Il leur demandoit, adressant la parole à quelques-uns en particulier, s'ils avoient apporté des haches & les autres instrumens nécessaires pour aller à la sappe ; & comme ils étoient obligés de répondre qu'ils ne les avoient point : « Eh quoi ! reprenoit-» il, prétendez-vous percer & » détruire des murailles avec » vos épées & vos javelines ? » Attendons que le jour paroisse. Nous profiterons de l'intervalle de la nuit pour faire » apporter du camp tout ce qui » nous manque ; & demain, » Crémone est à nous. »

M. Antonius Primus commanda en effet un détachement de cavalerie pour aller avec les valets chercher à Bédriac toutes les machines nécessaires à l'attaque d'une place. Mais, l'obstination des soldats étoit si grande, & ils sçavoient si peu obéir, qu'ils se portoient déjà à une sédition, s'ils n'avoient appris dans le moment une nouvelle qui les arrêta. Des cavaliers, s'étant approchés des murs de la ville, enleverent quelques Crémonois qu'ils trouverent dehors, & ils sçurent par eux que six légions, qui avoient été postées près du Tartaro, instruites de la défaite de leurs camarades, alloient arriver incessamment, & qu'ayant fait ce jour-là même une marche forcée de trente mille pas, elles venoient, résolues de combattre & de réparer la honte de leur parti. Ce danger vainquit l'indocilité des soldats, & les disposa à écouter les conseils de leur Chef. Ils se rangerent donc en bataille suivant ses ordres, pour se tenir prêts à bien recevoir l'ennemi.

On se battit dans l'obscurité avec des succès aussi divers, que la confusion étoit horrible. Comme on ne se voyoit point, le

le courage, la vigueur du bras, l'adresse devenoient inutiles. C'étoient de part & d'autre mêmes armes. Le mot, à force d'être demandé & rendu, étoit connu réciproquement dans les deux armées; les drapeaux mêmes se mêloient à mesure qu'un peloton vainqueur les emportoit, soit d'un côté, soit de l'autre.

Une des légions qui occupoient la gauche de l'armée de M. Antonius Primus, souffrit beaucoup. Elle perdit six de ses Capitaines les plus distingués, & quelques-unes de ses Enseignes. L'aigle même ne fut sauvée que par la valeur extrême du premier Capitaine de la légion, Atilius Vérus, qui la défendit au prix de son sang & de sa vie. M. Antonius Primus fit avancer les Prétoriens pour soutenir le combat chancelant en cet endroit; & ils repousserent d'abord l'ennemi, mais ils furent ensuite repoussés eux-mêmes, ne pouvant résister à la multitude & à la violence des traits que lançoient les machines placées par les gens de Vitellius sur la chaussée de la voie Appia, d'où elles tiroient à coup sûr, étant servies librement, & n'ayant rien autour d'elles qui embarrassât leur effet.

Une ballifte sur-tout foudroyoit l'armée de M. Antonius Primus, & en écrasoit les rangs entiers par de gros quartiers de pierres qu'elle décochoit avec roideur. Le ravage auroit été grand, si la valeur admirable de deux soldats ne l'eût arrêté. S'étant couverts de leurs boucliers, ils s'approchent, sans être apperçus, de la terrible machine, coupent les cordages par lesquels elle étoit suspendue, & la démontent. Ils furent percés sur le champ, & ainsi leurs noms ont péri. Mais, le souvenir de leur action s'est conservé, & méritoit assurément de n'être pas enseveli dans l'oubli.

La nuit étoit déjà bien avancée, & la fortune du combat encore fort incertaine, lorsque la lune se leva, & donna le moyen de distinguer les objets, mais avec une différence bien importante pour les deux armées. Celle de M. Antonius Primus l'avoit au dos; & conséquemment l'ombre qu'elle faisoit étant jettée en avant trompoit les ennemis, qui prenoient les ombres pour les corps, & ne donnoit à leurs traits qu'une portée trop foible pour aller jusqu'au but. Au contraire, les soldats de Vitellius éclairés par la lumiere qu'ils avoient en face, étoient apperçus distinctement par les adversaires, & ne pouvoient se précautionner contre des coups qui partoient de l'obscurité.

M. Antonius Primus redoubla d'activité, dès qu'une fois il fut à portée de voir & d'être vu. Il parcouroit les rangs, variant ses exhortations & ses motifs d'encouragement, selon la différence de ceux à qui il parloit, tantôt employant les re-

proches capables de piquer d'honneur, tantôt prodiguant les louanges, toujours présentant les espérances les plus flatteuses. Alors, retentissent de toutes parts de grands cris; & le soleil s'étant levé en ce moment, les soldats de la troisieme légion le saluerent selon la coutume reçue en Syrie, où ils avoient toujours servi jusqu'à ces dernieres années.

Un bruit sans auteur certain, ou peut-être répandu à dessein par M. Antonius Primus, contribua à la victoire. Tout d'un coup, se débite de rang en rang la nouvelle que Licinius Mucien est arrivé. Animés par l'idée d'un si puissant secours, les gens de M. Antonius Primus avancent sur l'ennemi, dont les rangs commençoient à s'éclaircir, parce que dans une armée sans Chef, chaque soldat suivoit l'impression de sa valeur ou de sa timidité; pour se porter en avant ou reculer; pour se joindre aux uns, & se séparer des autres. Quand M. Antonius Primus vit qu'ils plioient, il les presse vivement, & parvient enfin à les enfoncer & à les rompre. Mis en désordre, ils ne purent plus se reformer, à cause de l'embarras des voitures & des machines de guerre. Il ne fut question pour les vainqueurs que de poursuivre & de tuer.

Les troupes de M. Antonius Primus, soutenues par le succès étoient infatigables. Après avoir combattu un jour & une nuit, ne comptant avoir rien fait tant qu'il restoit quelque chose à faire, elles voulurent attaquer la ville de Crémone, où les fuyards s'étoient mis à couvert. Ce n'étoit pas une entreprise aisée. Les légions Germaniques, dans la guerre contre Othon, avoient environné la ville d'un camp, & le camp d'un fossé avec son parapet; & ces fortifications étoient encore augmentées depuis peu par de nouveaux ouvrages. Les Chefs de l'armée victorieuse hésitoient donc beaucoup, & craignoient qu'il n'y eût de la témérité à tenter avec des troupes harassées de forcer des lignes, & ensuite une place ceinte de bonnes murailles. Cependant, il se trouvoit des inconvéniens dans les autres partis que l'on pouvoit prendre. Retourner à Bédriac, c'étoit une marche longue & pénible, & leur victoire devenoit inutile. S'ils se fortifioient un camp à la vue des ennemis, ils s'exposoient à de vigoureuses sorties, qui pourroient troubler les travailleurs, & présenter peut-être occasion aux vaincus de prendre leur revanche. L'ardeur des soldats termina toutes ces irrésolutions. Ils appréhendoient beaucoup moins le danger, que le moindre retardement. Toutes mesures de prudence leur étoient suspectes; le dessein le plus téméraire avoit pour eux le plus d'attraits; les blessures, le sang, le carnage, ils comptoient tout pour rien en comparaison du

butin que leur avidité se promettoit. M. Antonius Primus se rendit à leurs vœux, & les mena à l'attaque du camp.

D'abord, on se battit de loin à coups de fleches & de javelots. Mais, dans ce genre de combat, les assaillans avoient beaucoup de désavantage, parce que leurs adversaires, élevés sur un rempart, tiroient du haut en bas avec plus de force & plongeoient dans leurs rangs. M. Antonius Primus distribua les postes, & forma trois attaques, afin de jetter de l'émulation entre les légions, & d'augmenter ainsi leur courage. Il fallut attendre que l'on eût ramassé dans les campagnes tous les instrumens de fer, propres à percer & à briser, des bêches, des pics, des haches, des faulx, on apporta aussi des échelles. Lorsque tout fut prêt, les gens de M. Antonius Primus, élevant leurs boucliers sur leurs têtes pour former une tortue, s'approchent jusqu'aux portes du camp & au pied du rempart. De part & d'autre, la maniere de se battre étoit savante, entre Romains formés sous la même discipline. Les soldats de Vitellius roulent sur la tortue des pierres d'une énorme pesanteur; ils enfoncent des lances & de longues perches entre les intervalles des boucliers; & enfin, ils en rompent tellement la liaison, que les assaillans, mis à découverts, sont accablés d'une grêle de traits, & écrasés par les masses de pierres.

Repoussés avec perte d'un grand nombre des leurs, le courage commençoit à leur manquer. Leurs Chefs s'aviserent de leur montrer Crémone, & de leur en faire espérer le pillage. Tacite doute à qui il doit attribuer cet indigne expédient, qui causa la désolation & la ruine d'une des plus belles villes d'Italie. Les uns en faisoient auteur l'affranchi Hormus; selon d'autres, c'étoit à M. Antonius Primus qu'il falloit s'en prendre. Qui que ce soit des deux, dit Tacite, cette honteuse & criminelle action ne dégénere point du reste de leur conduite.

Les soldats, animés par l'espérance d'un riche butin, ne connoissent plus ni obstacle, ni danger. Malgré les blessures, malgré le sang qui coule à grands flots ils sappent le pied du rempart, ils battent les portes avec furie. Les plus hardis montés sur les épaules de leurs camarades, ou sur la tortue qui avoit été réformée, & se trouvant ainsi à hauteur des ennemis, les saisissent par le bras, leur arrachent leurs épées. Souvent ils succombent, & blessés & non blessés, des soldats pleins de vie, pêle-mêle avec les mourans, tombent & roulent dans les fossés. Il n'est point de maniere de mourir dont on ne voie l'image dans cet affreux assaut.

La troisieme & la septieme légion étoient réunies en une

même attaque, & elles se disputoient à l'envi la gloire d'entamer la victoire, & de faire au camp la premiere brêche. M. Antonius Primus avoit pris son poste en cet endroit, & il les appuyoit à la tête d'une troupe d'élite. Leur ardeur forcenée triompha enfin de la résistance des gens de Vitellius, qui, voyant que tous leurs efforts étoient inutiles, & que leurs traits glissoient le long de la tortue, pousserent la balliste elle-même sur les assaillans. C'étoit une vaste & pesante machine, qui écrasa ceux sur qui elle tomba ; mais elle emporta dans sa chûte les creneaux & la tête du rempart. Dans le même moment, une tour voisine, battue depuis long-tems à coups de grosses pierres, s'ouvrit ; & pendant que les soldats de la septieme légion s'efforcent d'entrer par la brêche, ceux de la troisieme percent & enfoncent la porte avec leurs épées & leurs haches. C. Volusius, soldat de cette derniere légion, entra le premier ; & montant sur le rempart, il cria que le camp étoit pris. Tout fuit, tout se précipite ; les vainqueurs pénetrent de toutes parts, & en un instant l'espace entre le camp & la ville est inondé de sang & de corps morts. Restoit encore un nouveau travail. Crémone tenoit bon ; & les vainqueurs, après tant de laborieux efforts, voyoient devant eux de hautes murailles, des tours de pierre, des portes garnies de lames de fer, des soldats postés sur les murs, & présentant la pointe de leurs armes. Le peuple de la ville étoit nombreux, & attaché de cœur au parti de Vitellius. Malgré cela, ils attaquent la place, la prennent, la pillent & la ruinent entierement. *Voyez* Crémone.

M. Antonius Primus ne put pas rester long-tems près des murs d'une ville détruite, dont les environs étoient infectés de sang & de cadavres, & il s'éloigna à trois mille pas. Son premier soin fut de rappeller à leurs drapeaux les soldats des légions vaincues, que la fuite & la terreur avoient dissipés & écartés. Comme la guerre n'étoit pas finie, & que l'on pouvoit craindre quelques mouvemens de la part de ces légions, il ne crut pas devoir les laisser en Italie, & il les sépara en divers cantons de l'Illyrie, province affectionnée à Vespasien. Il dépêcha ensuite des courriers pour aller porter en Espagne & dans la Grande-Bretagne la nouvelle de sa victoire. En Gaule & en Germanie, il envoya deux Officiers, Julius Calénus, Éduen, Alpinus Montanus, de Treves, qui, ayant combattu pour Vitellius à la journée de Crémone, pouvoient servir de preuves comme de témoins du mauvais état des affaires de cet Empereur. Il prit en même tems la précaution de garder soigneusement les passages des Alpes, parce que l'on craignoit toujours qu'il ne vînt

de Germanie des secours au parti vaincu.

M. Antonius Primus méritoit sans doute ses succès, par l'activité de son courage, & par toutes les qualités d'un grand Capitaine. Mais, il fut assez mal habile pour perdre le mérite de ses exploits par l'irrégularité de sa conduite. Depuis la journée de Crémone, regardant la guerre comme finie, il ne se gêna plus; & la prospérité réveilla en lui tous les vices avec lesquels les dangers l'avoient obligé de faire treve, l'avidité, l'orgueil, une ambition effrénée; il travailloit à se faire aimer des légions, comme si elles eussent été à lui; dans toutes ses actions, dans tous ses discours, dominoient visiblement l'intérêt personnel, & la passion d'acquérir de la puissance. Pour faire sa cour aux légions, il leur permit de nommer elles-mêmes des Centurions en la place de ceux qui avoient été tués dans les combats; & leur choix ne manqua pas de tomber sur les caracteres les plus turbulens de l'armée. La discipline s'altéra; le soldat n'étoit plus gouverné par les Officiers, mais les Officiers entraînés par la licence du soldat. M. Antonius Primus ne songeoit plus qu'à préparer les voies à l'exécution de ses projets ambitieux, & à s'enrichir par les rapines; & il ne se cachoit point de ses excès.

Au reste, il ne négligeoit point la guerre; & aux approches de l'hiver, quittant les plaines des environs du Pô, qui commençoient à devenir humides & fangeuses, il se mit en marche pour s'avancer du côté de Rome, mais non pas avec toute son armée. Il ne prit que des détachemens des légions victorieuses, laissant à Vérone les drapeaux, les aigles, & la plus grande partie des soldats. Il emmena les cohortes & la cavalerie auxiliaire, & il fut joint dans sa route par la onzieme légion, qui dès les commencemens avoit embrassé le parti de Vespasien, mais mollement; qui jusques-là s'étoit tenue en Dalmatie, attendant l'évenement pour se décider; & qui, depuis le succès, se reprochoit amerement de n'y avoir point pris de part.

Arrivé avec toutes ces troupes à Fano dans le Picénum, M. Antonius Primus s'y arrêta pour tenir conseil, dont le résultat fut qu'on enverroit un détachement de cavalerie pour battre le pays, reconnoître toute l'Ombrie, & particulierement les endroits par où l'Apennin seroit plus aisément accessible; que l'on manderoit toutes les troupes restées à Vérone, & que l'on donneroit les ordres nécessaires pour faire venir des convois par le Pô ou par la mer.

Ces mesures étoient bien entendues; mais, dans l'exécution, plusieurs des chefs faisoient naître des obstacles, jaloux du trop grand pouvoir de M. Antonius Primus, & fon-

dant sur Licinius Mucien des espérances plus certaines de fortune. Or, il convenoit aux vues de Licinius Mucien de tirer les choses en longueur. Ce Général étoit piqué d'une si prompte victoire, & il voyoit avec indignation que s'il ne se trouvoit sur les lieux, au moins pour introduire les troupes de Vespasien dans la capitale, la guerre se termineroit sans qu'il y eût en rien contribué. Ainsi, dans ses lettres, il s'expliquoit ouvertement à ses confidens, & les engageoit à différer & à l'attendre. Aux autres il écrivoit d'un style ambigu, tantôt exhortant à achever promptement ce qui étoit si heureusement commencé, tantôt recommandant l'utilité d'une sage lenteur; & par cette duplicité de langage, il se mettoit à portée de pouvoir, selon les évenemens, rejetter sur autrui les mauvais succès, ou se faire honneur des bons. Les amis, que Licinius Mucien avoit dans l'armée, lui répondirent d'une façon qui entroit dans ses vues, & donnerent un mauvais tour à l'empressement de M. Antonius Primus & d'Arrius Varus; & ces lettres envoyées à Vespasien, firent impression sur lui, & le disposerent à ne pas estimer les services de M. Antonius Primus, autant que celui-ci l'avoit espéré.

Ce caractere altier en fut outré. Il s'en prenoit à Licinius Mucien, & il ne le ménageoit nullement dans ses discours. Il écrivit même à Vespasien d'un ton plus fier qu'il ne convient à un sujet qui parle à son Souverain, vantant ses exploits, & faisant sentir que Vespasien lui étoit redevable de l'Empire. Il jettoit ensuite obliquement quelques traits contre Licinius Mucien. Celui-ci en fut informé. De-là naquit entre M. Antonius Primus & Licinius Mucien une inimitié violente, montrée par l'un à découvert avec une franchise de soldat, déguisée sourdement par l'autre & conséquemment plus implacable. M. Antonius Primus n'en servit pas Vespasien avec moins de zele. Il acheva son ouvrage, véritablement sans beaucoup de difficultés, parce que l'ennemi auquel il avoit affaire aidoit sa propre ruine.

Les légions de M. Antonius Primus passerent l'Apennin, sans trouver aucun autre obstacle que ceux que leur opposerent les neiges, le mauvais tems, & la difficulté des chemins. On étoit alors au mois de décembre; & les peines incroyables que la nature seule des lieux causa à cette armée, montrerent combien le succès auroit été douteux, si elle avoit eu encore à combattre les ennemis.

M. Antonius Primus, après avoir passé l'Apennin, vint à Carsule, & résolut d'y séjourner pour donner quelque tems de repos à son armée, & pour attendre l'arrivée des légions mandées de Vérone, dont il n'a-

voit avec lui que de simples détachemens. Le lieu étoit avantageux pour un camp par sa situation élevée, qui dominoit sur un grand pays, par la commodité des vivres qu'il seroit aisé de tirer des villes opulentes qu'on laissoit derriere soi; par la sûreté des magasins. Et de plus en se tenant dans l'inaction vis-à-vis des troupes de Vitellius postées à Narnia, à dix milles seulement de distance, on espéroit engager avec elles des entretiens, & leur persuader de quitter volontairement un parti malheureux.

Les soldats de M. Antonius Primus souffroient avec peine ce délai, préférant la victoire à la paix. Ils n'attendoient pas même volontiers leurs légions, qu'ils regardoient comme venant partager avec eux le butin plutôt que le danger. M. Antonius Primus les ayant assemblés, leur représenta que Vitellius avoit encore des forces capables de résister, si elles lui demeuroient fidelles, & même de se rendre redoutables si on les poussoit au désespoir. Que dans les commencemens des guerres civiles, il falloit donner beaucoup à la fortune; mais que la victoire s'achevoit par la maturité du conseil..... « Vous » avez acquis assez de gloire, » ajouta-t-il, par la bataille » de Crémone, & le sac de » cette ville ne vous a chargés » que de trop de haine. Votre » dessein doit être, non de pren» dre Rome, mais d'en être les » sauveurs. Vous pouvez vous » promettre de plus grandes ré» compenses, & un honneur in» fini, si vous délivrez le Sénat » & le peuple Romain d'un » joug honteux, sans répandre » le sang. » Ces remontrances firent leur effet, & calmerent les soldats; & les légions qu'on attendoit, ne tarderent pas à arriver.

La nouvelle de l'accroissement des forces de M. Antonius Primus répandit la terreur parmi les cohortes ennemies, dont la fidélité commença à s'ébranler. Personne ne les exhortoit à la guerre, & plusieurs de leurs officiers les sollicitoient à changer de parti, cherchant à se faire un mérite auprès du vainqueur, & pensant qu'ils en seroient plus considérés, s'ils se faisoient suivre chacun de la troupe qu'il commandoit. Ces malheureuses cohortes, destituées de toute ressource, se résolurent enfin à subir la loi du vainqueur. Ce fut un cérémonial bien humiliant pour ces braves soldats, de sortir de Narnia avec leurs drapeaux & leurs enseignes, pour venir se mettre à la discrétion de l'armée ennemie, qui les attendoit dans la plaine, rangée en ordre de bataille. Elle les enveloppa, & M. Antonius Primus leur ayant néanmoins parlé avec bonté, les distribua partie à Narnia, partie à Interamna, laissant auprès d'eux des forces suffisantes pour leur imposer, s'ils tentoient une rébellion, mais qui avoient ordre

de ne les point inquiéter s'ils demeuroient soumis.

Ce Général avoit témoigné à ses soldats qu'il désiroit terminer ce qui restoit de la guerre par la voie d'un accommodement, plutôt que par la force des armes, & il agit conséquemment à ce systême, en faisant des propositions à Vitellius. Mais, cette négociation n'ayant pas réussi, M. Antonius Primus marcha contre Rome. Les Vestales vinrent à sa rencontre, lui apportant une lettre de Vitellius, qui lui demandoit un seul jour de délai, pendant lequel on pourroit reprendre la négociation, & convenir de toutes choses. M. Antonius Primus rendit aux Vestales tous les honneurs qui étoient dûs à leur Sacerdoce; mais, il répondit à Vitellius que toute ouverture d'accommodement étoit fermée; néanmoins, il souhaitoit de ménager Rome, & ayant convoqué une assemblée de ses soldats, il tenta de les engager à camper à Pontemole, & à remettre au lendemain leur entrée dans la ville. Il craignoit qu'irrités par la résistance qu'ils trouveroient, ils n'épargnassent ni le peuple, ni le Sénat, ni les temples des Dieux. Il ne fut pas maître de retenir leur ardeur. Tout retardement leur étoit suspect, comme nuisible à la victoire; ils marchent donc sur le champ vers Rome, la ville est forcée, & Vitellius mis à mort. Aussitôt, tous les titres de la puissance souveraine sont déférés à Vespasien, & les ornemens Consulaires accordés à M. Antonius Primus.

Ce Général jouissoit tranquillement dans Rome de toute la puissance, & il s'en servoit pour piller le Palais Impérial, comme il avoit pillé Crémone, lorsque Licinius Mucien arriva. Celui-ci lui causa tous les désagrémens possibles, de sorte que M. Antonius Primus indigné se retira auprès de Vespasien, de qui il ne fut pas reçu aussi bien qu'il l'espéroit. Cependant, il trouva le Prince très-diposé à reconnoître ses grands services, si le reste de sa conduite n'y eût pas mis obstacle. Mais, son arrogance, ses plaintes séditieuses, les crimes de sa vie passée, tout cela étoit mis sans cesse sous les yeux de l'Empereur, & par les lettres de Licinius Mucien, & par les discours de plusieurs autres. M. Antonius Primus lui-même prenoit soin d'autoriser, par ses procédés, les reproches qu'on lui faisoit. Il se vantoit sans mesure, il se mettoit au-dessus de tous; il sembloit qu'il cherchât à se faire des ennemis, prodiguant indifféremment les noms de lâches & de gens sans cœur. C'est ainsi qu'il parvint à refroidir Vespasien à son égard, sans néanmoins encourir une disgrace manifeste.

On croit que M. Antonius Primus se retira depuis dans le lieu de sa naissance, où sa principale occupation fut l'étude des lettres & l'exercice de la Poë-

sie. Il avoit beaucoup d'esprit, de l'éloquence, de l'érudition même ; & Martial le rendoit juge de ses ouvrages, qu'il lui envoyoit de Rome, lorsqu'il se fut retiré. Ce Poëte fait mention d'un recueil d'Épigrammes de la composition de son ami, dont il ne nous reste plus rien. Tacite nous a seulement conservé quelques-unes de ses lettres & quelques fragmens de ses harangues dont nous avons cité des morceaux ; & il paroît, par le même Historien, que M. Antonius Primus avoit fait aussi une relation de ce qui s'étoit passé en Germanie avant la journée de Crémone. Il vécut au moins jusqu'à l'âge de 75 ans. Martial avoit son portrait, sur lequel il a fait cette Épigramme trop flatteuse :

Hæc mihi quæ colitur violis pictura rosisque
Quos referat vultus, Cæditiane, rogas?
Talis erat Marcus *mediis* Antonius *annis*
Primus ; *in hoc juvenem se videt ore senex.*
Ars utinam mores animumque effingere posset!
Pulchrior in terris nulla tabella foret.

PRIMUS, *Primus.* *Voyez* Aurigarii.

PRINCE [le], *Princeps*, (*a*) nom d'un joueur de flûte, assez connu du peuple à Rome, parce que le pantomime Bathylle l'employoit ordinairement sur le théâtre. Un jour, ce joueur de flûte se trouvant à de certains jeux, une machine que l'on fit mouvoir fort vîte le fit tomber lorsqu'il y pensoit le moins, & si rudement, qu'il se rompit la jambe gauche, pour laquelle il eut volontiers donné deux de ses flûtes, s'il eût pu la sauver à ce prix. On le prend, on l'emporte chez lui, pendant qu'il crie & se lamente ; on fut plusieurs mois à le penser, avant qu'il fût entierement guéri. Les spectateurs, comme c'est leur coutume, commencerent à s'ennuyer de ne plus voir ce galant homme, qui par le son de sa flûte animoit fort les danseurs. Un homme de qualité voulut alors donner des jeux au public ; & comme il savoit que le Prince commençoit à marcher, il fit tant, par argent & par prieres, qu'il l'engagea à vouloir seulement se montrer sur le théâtre le jour que ces jeux devoient se représenter. Le joueur de flûte s'y rend. Il court aussitôt un bruit confus parmi les spectateurs ; les uns assurent qu'il est mort, les autres soutiennent au contraire qu'il va paroître incessamment. La tapisserie étant tirée, & le tonnerre artificiel s'étant fait entendre, les Dieux vinrent

(*a*) Phædr. L. V, Fabul. 7.

parler sur le théâtre, selon la coutume; & ce fut alors qu'il signala son retour, & tomba dans une équivoque fort plaisante, s'étant laissé tromper par un air assez connu, que les musiciens chanterent, & dont voici les paroles:

Le Prince est en santé, Rome, il
faut que l'on voie
Parmi tes Citoyens l'assurance &
la joie.

Car, les spectateurs s'étant levés par respect, pour battre des mains en l'honneur du Prince, c'est-à-dire d'Auguste, le joueur de flûte prit tous ces applaudissemens pour lui, & croyant que c'étoit un effet de la joie que l'on avoit de le revoir, il fit à l'assemblée mille remercîmens de la main & mille révérences. Les Chevaliers reconnurent aussitôt son erreur & sa sottise; & pour faire durer un jeu qui les faisoit rire de tout leur cœur, ils ordonnerent aux musiciens de recommencer le même air. On le répéta; les Chevaliers applaudirent; & notre homme, ne voyant point que l'on se moquoit de lui, se prosterna tout de son long sur le théâtre. Le peuple crut qu'il demandoit la couronne, qui étoit le prix de ces jeux; mais, quand tout le monde eut compris ce qu'il vouloit dire, on ne put souffrir qu'il eût l'orgueil de s'attribuer un honneur que l'on rendoit à la maison d'Auguste. Il s'étoit ce jour-là bandé la jambe avec une toile bien blanche; il avoit un habit blanc, & même des souliers blancs; & malgré son air de propreté, chacun contribua à le mettre dehors, la tête la premiere.

PRINCE DU SÉNAT, *Princeps Senatus*, nom que l'on donnoit à Rome à celui que le Censeur, lisant publiquement la liste des Sénateurs, nommoit le premier. *Princeps Senatûs dictus fuit is qui in lectione Senatûs, quæ per Censores, peracto censu, fiebat, primo loco recitabatur*, dit Rosin. Il est appellé, dans les Auteurs, tantôt *Princeps Senatûs* ou *Princeps in Senatu*, tantôt *Princeps Civitatis* ou *totius Civitatis*, quelquefois *Patriæ Princeps*, & même quelquefois simplement *Princeps* aussi bien que les Empereurs.

Sa nomination dépendoit ordinairement du choix du Censeur qui à la vérité ne déféroit ce titre honorable qu'à un ancien Sénateur, lequel avoit été déjà honoré du Consulat ou de la Censure, & que sa probité & sa sagesse avoient rendu recommandable. Il jouissoit toute sa vie de cette prérogative.

Le titre de Prince du Sénat étoit tellement respecté, que celui qui l'avoit porté, étoit toujours appellé de ce nom par préférence à celui de toute autre dignité dont il se seroit trouvé revêtu. Il n'y avoit cependant aucun droit lucratif attaché à ce beau titre, & il ne donnoit d'autre avantage qu'une

autorité qui sembloit naturellement annoncer un mérite supérieur dans la personne qui en étoit honorée.

Cette distinction avoit commencé sous les Rois. Le fondateur de Rome s'étoit réservé en propre le choix & la nomination du principal Sénateur, qui, dans son absence, devoit présider au Sénat. Quand l'état devint Républicain, on voulut conserver cette dignité.

Depuis l'institution des Censeurs, il passa en usage de conférer le titre de Prince du Sénat au Sénateur le plus vieux & de dignité Consulaire; mais, dans les dernieres guerres puniques, un des Censeurs soutenant avec fermeté que cette regle établie dès le commencement de la République devoit être observée dans tous les tems, & que T. Manlius Torquatus devoit être nommé Prince du Sénat, l'autre Censeur s'y opposa, & dit que puisque les Dieux lui avoient accordé la faveur de réciter les noms des Sénateurs inscrits sur la liste, il vouloit suivre son propre penchant, & nommer le premier Q. Fabius Maximus qui, suivant le témoignage d'Annibal lui-même, avoit mérité le titre de Prince du peuple Romain.

Au reste, quelque grands, quelque respectés que fussent les Princes du Sénat, il paroît que l'Histoire n'en nomme aucun avant M. Fabius Ambustus, qui fut Tribun militaire l'an de Rome 386. Nous ignorerions même qu'il a été Prince du Sénat, si Pline n'avoit observé comme une singularité très-glorieuse pour la maison Fabia, que l'ayeul, le fils & le petit-fils eurent consécutivement cette primauté.

Il seroit difficile de former une suite des Princes du Sénat depuis les trois Fabius dont Pline fait mention. M. l'abbé de la Bleterie, dans un mémoire sur ce sujet, reconnoît, après bien des recherches historiques, que l'entreprise de former cette suite seroit vaine. Comme les Princes du Sénat n'avoient en cette qualité aucune part au gouvernement, on doit être un peu moins surpris que les Historiens aient négligé d'en marquer la succession. D'ailleurs, pas une histoire complete de la République Romaine ne s'est sauvée du naufrage de l'antiquité. Tite-Live ne parle point des Princes du Sénat dans sa premiere décade. Nous ignorons s'il en parloit dans la seconde; le plus ancien qu'il nomme dans la troisieme, c'est Q. Fabius Maximus choisi l'an de Rome 544. Dans les quinze derniers livres qui nous restent de ce fameux Historien, les successeurs de Q. Fabius Maximus sont indiqués, sçavoir en 544, Scipion le vainqueur d'Annibal; en 570, L. Valérius Flaccus alors Censeur, qui fut choisi par Caton son Collegue dans la Censure; Émilius Lépidus fut nommé l'an 574. Il semble que l'élection de Q. Fabius Maximus ayant in-

troduit l'usage de conférer le titre de Prince du Sénat, non comme autrefois à l'ancienneté, mais au mérite, Tite-Live s'étoit imposé la loi de marquer ceux qui l'avoient reçu depuis cette époque. En effet, la suite en devenoit alors beaucoup plus intéressante, parce qu'elle faisoit connoître à qui les Romains avoient de siecle en siecle adjugé le prix de la vertu.

Il est donc à présumer que nous en aurions une liste complete depuis Q. Fabius Maximus jusqu'aux derniers tems de la République, si nous avions l'ouvrage de Tite-Live tout entier. Mais, on ignore quel fut le successeur de M. Émilius Lépidus mort en 601 ; c'est le dernier dont il soit fait mention dans Tite-Live, qui nous manque à la fin du sixieme siecle de Rome. Nous trouvons P. Cornélius Lentulus en 628, Q. Métellus Macédonicus en 632, M. Émilius Scaurus en 638, & celui-ci vivoit encore en 662; à M. Émilius Scaurus succéda peut-être l'orateur Marc Antoine, que C. Marius fit égorger en 666. L. Valérius Flaccus fut nommé l'année suivante, Q. Catulus en 683.

Les vuides, qui se trouvent dans cette liste, peuvent être attribués avec assez de vraisemblance à la disette d'Historiens. Mais, on doit, ce semble, chercher une autre raison de celui qui se rencontre depuis la mort de Q. Catulus, arrivée au plus tard en 693 jusqu'à Octavien, choisi l'an de Rome 725. On croit que dans cet intervalle le titre de Prince du Sénat demeura vacant. Pour ces tems-là, nous avons l'histoire de Dion Cassius. Il nous reste beaucoup d'Auteurs contemporains & autres, dont les ouvrages nous apprennent, dans un très-grand détail les évenemens des trente dernieres années de la République. Si Q. Catulus eut des successeurs, comment aucun d'eux n'est-il marqué nulle part, pas même dans Cicéron, dont les écrits, & sur tout ses lettres, sont une source intarissable de ces sortes de particularités?

On trouve, il est vrai, çà & là certaines expressions qui semblent insinuer que M. Crassus & Cn. Pompée, furent Princes du Sénat. Par exemple, dans Velleius Paterculus, le premier est appellé *Romanorum omnium Princeps ;* le second, *Princeps Romani nominis*, dans le même Historien ; *omnium sæculorum & gentium Princeps*, dans Cicéron, qui, par reconnoissance & par politique, a plus que personne encensé l'idole dont il connoissoit le néant. Toutefois ces expressions & d'autres semblables prouvent simplement la supériorité de puissance, que Cn. Pompée & M. Crassus avoient acquise, & nous ne devons pas en conclure qu'ils aient été Princes du Sénat. Pour ce dernier titre, il falloit avoir exercé la Censure, ou du moins l'exercer actuellement ; or, Cn. Pompée n'a jamais été Censeur.

On convient que les usages & les loix même ne tenoient point devant l'énorme crédit de Cn. Pompée. On lui prodiguoit les dispenses; mais, les Auteurs ont pris soin de remarquer celles qui lui furent accordées. Ils les rapportent tantôt comme les preuves du mérite qu'ils lui supposent, tantôt comme les effets de son bonheur, de ses intrigues, du fanatisme de la nation. Pourquoi la dispense dont il s'agit leur auroit-elle échappé? Sommes-nous en droit de la supposer malgré leur silence? Il est si profond & si unanime, qu'il vaut presque une démonstration. M. Crassus avoit été Censeur, mais aucun Auteur ne dit qu'il ait été Prince du Sénat. Parmi les titres, soit anciens, soit nouveaux que l'on accumula sur la tête de Jules César depuis qu'il eût opprimé sa patrie, nous ne lisons point celui de Prince du Sénat.

Il est très-vraisemblable que pendant les trente années qui s'écoulerent depuis la mort de Q. Catulus jusqu'au sixieme consulat d'Octavien, la place de Prince du Sénat demeura vacante. Après la mort de Q. Catulus, la place de Prince du Sénat ne put être remplie pendant les dix années suivantes. Appius Claudius & L. Pison furent élus en 703; & ce furent les derniers qui, du tems de la République, aient exercé la Censure.

Le jeune César, ayant réuni dans sa personne toute la puissance des Triumvirs, projetta de la déguiser sous des titres républicains. Lorsqu'il eut formé son plan, il jugea que le titre de Prince du Sénat, *Princeps*, marquant le suprême degré du mérite, seroit le plus convenable pour servir de fondement aux autres; il fut nommé Prince du Sénat, dit Dion Cassius, conformément à l'usage qui s'étoit observé, lorsque le Gouvernement populaire subsistoit dans toute sa vigueur. Tous les pouvoirs, qui lui furent alors confiés & ceux qu'il reçut dans la suite, il ne les accepta que comme Prince du Sénat, & pour les exercer au nom de la compagnie dont il étoit chef. A l'exemple de ceux qui avoient été Princes du Sénat avant lui, il se tint plus honoré de ce titre que d'aucun autre. C'étoit un titre purement républicain, & qui, ne portant par lui-même nulle idée de jurisdiction ni de puissance, couvroit ce que les autres pouvoient avoir d'odieux par leur réunion & par leur continuité.

PRINCE DE LA JEUNESSE, *Princeps Juventutis*. Les Empereurs ayant réuni à leur suprême dignité celle de Censeur, il n'y eut plus de Prince du Sénat, ni des Chevaliers; mais, Auguste en renouvellant les jeux moyens, prit, pour les exécuter, les enfans des Sénateurs qui avoient le rang de Chevaliers, choisit un de sa famille qu'il mit à leur tête, le nomma

Prince de la Jeunesse, & le désigna son successeur. Ce titre de Prince de la Jeunesse semble dans tout le haut Empire n'avoir appartenu qu'aux jeunes Princes qui n'étoient encore que Césars. Valérien paroît être le premier, du moins sur les médailles duquel on trouve *Princeps Juventutis*, au revers d'une tête qui porte pour légende *Imperator;* mais, dans le bas Empire, on en a cent exemples.

PRINCES, *Principes*, nom d'une des sortes de soldats qui composoient les légions Romaines. Après les Hastats étoient les soldats qu'on appelloit Princes, d'un âge plus avancé, pesamment armés comme les précédens, ayant pour armes offensives l'épée, le poignard, & de gros dards. Ils commençoient par lancer leurs traits, & se servoient ensuite de leur épée, en s'avançant contre l'ennemi.

PRINTEMS, *Ver*, (a) une des quatre saisons de l'année, étoit principalement consacré aux Muses. Dans un monument, le Printems est adossé à l'Automne sous la figure d'une femme couronnée de fleurs; la corne d'abondance que son Génie soutient, en est pleine aussi; un pied qu'elle étend du côté de l'Hiver, est encore avec sa chaussure; une partie de sa gorge est cachée, & elle n'en découvre que ce qui est tourné du côté de l'Été.

PRISCA, *Prisca*, (b) femme de l'empereur Dioclétien, fut mere de Valérie, qui épousa Galérius. *Voyez* Valérie.

PRISCA, *ou* PRISCILLA, *Prisca*, *Priscilla*, Πρίσκα, Πρισκίλλα, (c) femme Chrétienne, fort connue dans les Actes & dans les Épîtres de Saint Paul. Elle y est quelquefois nommée avant son mari Aquila. Ils étoient à Corinthe, lorsque Saint Paul y arriva, & ils eurent l'avantage de le recevoir dans leur maison, & de l'avoir pour hôte assez long-tems, parce que S. Paul & Aquila travailloient du même métier, qui étoit de faire des tentes de cuir, à l'usage des soldats. Aquila & Prisca quitterent Corinthe avec Saint Paul, & vinrent avec lui à Éphese. Ils y demeurerent quelque tems & y annoncerent l'Évangile. Leur maison étoit si réglée, que Saint Paul l'appelle une Église. De-là, ils allerent à Rome, où ils étoient lorsque Saint Paul écrivit aux Romains, l'an de Jesus-Christ 58, & il les salue des premiers, & avec de grands éloges. Ils retournerent en Asie quelque tems après; & Saint Paul écrivant à Timothée, le prie de les saluer de sa part. On croit qu'ils y moururent, & les Martyrologes Latins mettent leur mémoire le 8

(a) Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. III, pag. 20, T. IV. pag. 659.

(b) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 187, 192.

(c) Actu. Apost. c. 18. v. 2. & seq. ad Timoth. Epist. 2. c. 4. v. 19.

de Juillet. Les Grecs font la fête de Saint Aquila le 14 du même mois.

PRISCIANUS, *Priscianus*, (a) sénateur Romain, l'un de ces hommes ambitieux qui conspirerent contre l'empereur Tite Antonin. Il se tua lui-même.

PRISCILLIANUS [L.] *L. Priscillianus*, (b) avoit mérité l'amitié de Caracalla à deux titres, par sa vigueur & son adresse étonnantes dans les combats contre les bêtes, & par ses accusations sanguinaires contre un grand nombre d'hommes illustres. Le Sénat, au commencement du regne de Macrin, après avoir donné trois exemples de justice, en ajouta un quatrieme sur L. Priscillianus. Dion Cassius atteste que L. Priscillianus avoit combattu contre un lion & une lionne à la fois, contre un ours & un léopard, & qu'il étoit resté victorieux, non sans porter sur sa personne les marques des coups de dents de ces animaux furieux. Plus redoutable encore aux hommes qu'aux bêtes, il avoit fait périr des Chevaliers, des Sénateurs. Récompensé par Caracalla, il étoit détesté du Sénat, qui le condamna à être transporté dans une isle pour y vivre en exil.

PRISCUS, *Priscus*, (c) certain personnage qu'Horace tourne en ridicule. « J'ai » vu à Priscus, dit un Interlocuteur dans ce Poëte, jusqu'à trois anneaux au même » doigt. D'autres fois, il n'en » avoit pas un. Rien n'étoit si » bizarre ; il changeoit d'habit » vingt fois par jour ; tantôt » logé dans un hôtel magnifique, » tantôt dans un réduit d'où un » fils d'affranchi, un peu honnête, auroit eu honte de sortir ; » aujourd'hui libertin à Rome, » demain résolu de se rendre » Philosophe à Athenes »

PRISCUS [Helvidius], (d) *Helvidius Priscus*, un des Lieutenans de Numidius Quadratus, gouverneur de Syrie, fut envoyé par son Général dans l'Arménie à la tête d'une légion, avec ordre de calmer, par des remedes convenables, les troubles qui s'étoient élevés dans cette province. Helvidius Priscus, ayant passé le mont Taurus, commençoit déjà à s'acquitter très-bien de sa commission, mêlant la douceur & la modération à la fermeté ; mais, on se hâta de le rappeller, de peur de donner matiere à une guerre avec les Parthes.

PRISCUS [Helvidius], (e) *Helvidius Priscus*, tribun du Peuple, l'an de Jesus-Christ 56, eut une prise assez violente avec Obultronius Sabinus, l'un des Questeurs chargés du trésor public ; & on croit que ce fut à

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 347.

(b) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 193.

(c) Horat. L. II. Satyr. 7. v. 8. & seq.

(d) Tacit. Annal. L. XII. c. 49. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 212.

(e) Tacit. Annal. L. XIII. c. 28. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 272.

cette occasion que l'administration du trésor fut ôtée aux Questeurs, pour être rendue, suivant l'institution d'Auguste, à d'anciens Préteurs, dont l'âge plus mûr paroissoit mieux convenir à un emploi de cette importance.

PRISCUS [HELVIDIUS], (a) *Helvidius Priscus*, naquit à Terracine, d'un pere qui avoit acquis de l'honneur dans le service, & le grade de premier Capitaine dans une légion. Cet Officier se nommoit Cluvius; ainsi, il est nécessaire que le nom d'Helvidius soit venu par adoption à son fils. On ne trouve rien de plus probable sur ce point, que la conjecture de Juste-Lipse, qui suppose qu'Helvidius Priscus, commandant de légion sous Numidius Quadratus, proconsul de Syrie, étoit oncle maternel de celui-ci, & l'adopta. Né avec un génie élevé, le jeune Helvidius se perfectionna par l'étude de ce qui étoit appellé chez les Romains hautes Sciences, c'est-à-dire, d'une morale épurée & sublime; & la vue qu'il se proposoit dans cette étude étoit non de couvrir, comme faisoient plusieurs, d'une réputation éclatante de sagesse un loisir d'inaction, mais de fortifier son courage contre les dangers dans l'administration des affaires publiques. L'école Stoïcienne lui plut pour cette raison, & il prit avidement des leçons qui lui apprenoient à ne regarder comme bien que ce qui est honnête, comme mal que ce qui est honteux, & à ranger parmi les choses indifférentes la puissance, la fortune, l'illustration, & tout ce qui est hors de nous. Il se maria une premiere fois à une personne dont nous ignorons le nom & la famille, mais qui le rendit pere d'un fils, dont il est parlé dans l'article suivant. Devenu libre, soit par la mort de sa femme, soit par un divorce, Thraséa le choisit pour son gendre, lorsqu'il n'avoit encore possédé d'autre charge que la Questure. Plein d'estime & de vénération pour un beau-pere si vertueux, Helvidius Priscus puisa sur-tout dans le commerce intime qu'il entretint avec lui, le goût d'une généreuse liberté. Uniforme dans toute la conduite de sa vie, il remplit également les devoirs de Citoyen, de Sénateur, de mari, de gendre, d'ami; plein de mépris pour les richesses, d'une fermeté inébranlable dans le bien, supérieur aux craintes comme aux espérances. On lui reprochoit d'aimer l'éclat d'une grande renommée; & Tacite, qui convient de ce défaut, l'excuse, en observant que l'amour de la gloire est le dernier foible dont se dépouille même le Sage. Ajoutons qu'il ne sçut pas allier la modération avec la générosité; qu'il

(a) Tacit. Annal. L. XVI. c. 28. *& seq.* Hist. L. II. c. 91. L. IV. c. 6. *& seq.* in Juli. Agricol. c. 2. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 461, 466. T. III. pag. 49, 146, 278. *& suiv.* T. IV. pag. 80, 81.

ne

ne sentit pas assez la différence entre le tems où il vivoit & celui de l'ancienne République ; & que par divers traits d'une liberté inconsidérée, il irrita contre lui un Prince qui estimoit & aimoit la vertu.

Ainsi, dans une délibération où il s'agissoit du rétablissement du Capitole, son avis fut que la République le rebâtît, & que l'on priât Vespasien d'aider l'entreprise. C'étoit-là subordonner l'Empereur à la République, & le traiter presque comme un particulier. Les plus sages ne releverent point cet avis, & ils l'oublierent. Mais, il se trouva des gens qui s'en souvinrent.

Il opina dans les mêmes principes sur un autre genre d'affaire. Ceux qui avoient la garde du trésor public, s'étant plaints qu'il étoit épuisé, & demandant que l'on avisât aux voies de modérer les dépenses ; le consul désigné premier opinant, dit qu'il pensoit qu'un soin aussi important & aussi délicat devoit être réservé à l'Empereur. Helvidius Priscus vouloit que le Sénat y pourvût. Cette discussion fut terminée par l'opposition d'un Tribun du peuple, qui déclara qu'il ne souffriroit point que l'on prît aucune délibération sur un objet de cette conséquence, en l'absence du Prince.

Helvidius Priscus avoit eu peu au paravant, dans la même assemblée du Sénat, une prise très-vive avec Éprius Marcellus. Dès long-tems, ils se haïssoient. Éprius Marcellus avoit été l'accusateur de Thraséa, dont la condamnation à mort entraîna l'exil d'Helvidius Priscus. Ce levain d'animosité s'étoit aigri au retour d'Helvidius Priscus à Rome, après la mort de Néron. Il prétendit alors accuser Éprius Marcellus à son tour ; & cette vengeance aussi célebre qu'elle étoit juste, partagea le Sénat en deux factions ; car, il étoit aisé de voir que cet accusé ne pouvoit succomber, sans entraîner la perte de tous ceux qui se trouvoient dans le même cas. Le premier choc de ces fameux adversaires fut violent, & signalé de part & d'autre par des harangues aussi éloquentes qu'elles étoient vives. Mais bientôt après, Helvidius Priscus, se défiant des intentions de Galba, se désista à la priere d'un grand nombre de Sénateurs ; ce qui fut diversement interprêté, comme il arrive, les uns approuvant sa modération, pendant que les autres lui reprochoient son inconstance. Mais, dans l'assemblée où l'on confirma l'élévation de Vespasien à l'Empire, comme on eut décidé qu'on enverroit des députés à ce Prince pour le féliciter, ce décret renouvella entre Helvidius Priscus & Éprius Marcellus une dispute qui fut très-véhémente; le premier opinant à ce que les Magistrats nommassent les députés après avoir fait serment de choisir les plus gens de bien, au lieu qu'Éprius Marcellus, qui craignoit

la honte de se voir exclus, par l'élection, vouloit qu'on les tirât au sort, suivant l'opinion du Consul désigné.

La dispute s'échauffant, ils en vinrent peu à peu à des invectives suivies & pressantes; Helvidius Priscus demandant à Éprius Marcellus quelle raison il avoit de redouter si fort le jugement des Magistrats? que les richesses & son éloquence le mettoient au-dessus de la plupart des Romains, & que par ces avantages, il pouvoit espérer la préférence sur plusieurs autres, s'il n'étoit retenu par le souvenir des crimes que lui reprochoit sa conscience; que ce n'étoit pas par le sort, qui étoit toujours aveugle, mais par le choix judicieux d'un Sénat éclairé, qu'on pouvoit distinguer la vertu d'avec le vice; qu'il étoit de l'intérêt de la République & de l'honneur du Souverain, qu'on lui dépêchât les sujets de tout l'Ordre les plus innocens, les plus vertueux, & les plus capables d'accoutumer dès les commencemens ses oreilles aux maximes les plus saines & les plus salutaires. Éprius Marcellus répondoit qu'on attaquoit moins son sentiment que celui du Consul désigné, qui avoit opiné conformément à l'ancien usage, de faire dépendre les députations du sort, pour éviter les brigues & les inimitiés que l'élection pouvoit occasionner; qu'il ne voyoit aucune raison de réformer ce que leurs ancêtres avoient approuvé, ou de rendre injurieux aux Citoyens les honneurs qu'on rendoit au Prince; qu'il n'y avoit point de Sénateur qui ne fût capable de lui porter ces premiers hommages. Après que ces deux opinions eurent été soutenues de part & d'autre, avec beaucoup de chaleur, on se détermina pour la voie du sort appuyée des médiocres Sénateurs, sur qui ne pouvoit tomber l'élection, & même des plus distingués qui craignoient que le choix qu'on feroit de leurs personnes, ne les exposât à l'envie.

Peu de tems après, il fut question de poser la premiere pierre du Capitole, que l'on rebâtissoit. Comme Vespasien & Tite, alors consuls, étoient absens, aussi-bien que Domitien, préteur de la ville, Helvidius Priscus se trouvant à la tête du college des Préteurs, présida en cette qualité à la cérémonie.

Il est fâcheux qu'un homme aussi recommandable par bien des endroits qu'Helvidius Priscus, ait imité par ses procédés sauvages des maîtres tels que les Philosophes de son tems, qui seuls contraignirent Vespasien d'user à leur égard d'une sévérité opposée à son inclination. Il eût dû bien plutôt se régler sur Thraséa son beau-pere, qui en évitant de prendre aucune part aux crimes de Néron, ne lui manqua jamais de respect. Helvidius Priscus, au contraire, sembla, par une témérité soutenue, prendre à tâche d'irriter

Vespasien. Lorsque tous les Ordres allerent au-devant de ce Prince, nouvellement arrivé en Italie, seul il ne le salua point du nom de César, mais il le traita comme simple particulier. Dans tous les édits qu'il donna durant le cours de sa Préture, il ne fit aucune mention de l'Empereur. Enfin, il lui résista souvent en face dans le Sénat avec une audace qui passoit toute mesure; ensorte que Vespasien non-seulement se trouva excédé, mais soupçonna qu'il y avoit du dessein dans ces grands éclats d'Helvidius Priscus, & qu'il cherchoit à se faire un parti. On peut croire que Licinius Mucien aigrit encore ses soupçons, & que ce fut lui qui détermina Vespasien à livrer Helvidius Priscus à la justice du Sénat.

Ainsi, à la premiere scene que renouvella ce hardi Sénateur, les Tribuns du peuple se saisirent de sa personne, & le mirent entre les mains de leurs Huissiers. Nous sommes peu instruits de la procédure qui fut faite en conséquence; nous sçavons seulement que Vespasien le relégua, & ensuite envoya ordre de le tuer.

Il s'étoit fait violence pour en venir à cette extrêmité; & bientôt il s'en repentit. Il voulut révoquer l'ordre, & faire courir après ceux qui en étoient porteurs. Mais, on le trompa; on lui fit croire qu'il étoit trop tard, & qu'Helvidius Priscus ne vivoit plus.

C'est une tache sur le regne de Vespasien que la mort d'Helvidius Priscus. Il suffisoit d'éloigner de la ville & des affaires un homme d'un esprit trop républicain, mais qui d'ailleurs faisoit honneur à son siecle par la sublimité de sa vertu. Ce n'est pas néanmoins que nous prétendions justifier son audace imprudente & sa liberté intraitable, nous nous imaginons même que Tacite ne l'approuvoit pas, & qu'il a fait la censure d'Helvidius Priscus sans le nommer, lorsqu'après avoir loué la douceur & la sagesse d'Agricola, qui calmoit l'humeur farouche de Domitien, il ajoute cette belle & judicieuse réflexion: *Que ceux qui ne sçavent admirer que les excès, apprennent que même sous les mauvais Princes il peut se trouver de grands hommes; & que la modestie & la déférence envers ceux qui jouissent de l'autorité, pourvu qu'elles soient accompagnées d'activité & de vigueur, mérite plus d'estime, que les incartades violentes de ces glorieux, qui, sans aucune utilité pour la République, ont cherché à faire par leur mort du bruit dans le monde.*

On ignore la date précise de l'exil & de la mort d'Helvidius Priscus. M. de Tillemont place ces évenemens vers l'an de J. C. 75 & 76.

PRISCUS [HELVIDIUS], (a)

(c) Plin. L. IX. Epist. 13. Tacit. in Juli. Agricol. c. 45. Suet. in Domit. c. 10. Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 79. & *suiv.*

Helvidius Priscus, fils du precédent, marcha sur les traces de son pere dans la pratique d'une exacte probité. S'il imita sa fierté républicaine & son zele amer & outré, c'est ce qu'on peut regarder comme un problême; parce que d'une part Pline dit de lui que pour se dérober, s'il eut pu, au malheur des tems, il cachoit dans la retraite un grand nom qu'égaloient ses vertus; & que de l'autre, Suétone témoigne qu'il avoit joué le divorce de l'Empereur avec sa femme, sous les noms de Pâris & d'Œnone, ce qui ne pourroit être disculpé d'imprudence.

Il fut accusé devant le Sénat, soit au sujet de ses vers, ce qui ne paroît guere vraisemblable, soit sur quelque autre prétexte, qui couvroit le vrai motif de la haine de Domitien. Il étoit Consulaire, & respecté de tous les gens de bien. Mais, un ancien Préteur eut la bassesse & la lâcheté de porter la main sur lui dans le Sénat même, & de le traîner en prison. Pline a raison de penser qu'il ne s'étoit rien vu de plus atroce que cette indigne action d'un Sénateur qui mettoit la main sur son confrere, d'un Juge qui s'oublioit jusqu'à user de violence contre un accusé. Helvidius Priscus fut condamné & mis à mort, l'an de J. C. 94.

PRISCUS, *Priscus*, (*a*) géra le Consulat avec Pompeius Collega, sous l'empire de Domitien, l'an de Jesus-Christ 93.

PRISCUS [L.], *L. Priscus*, (*b*) frere de l'empereur Philippe, obtint le gouvernement de Syrie; mais, il abusa du pouvoir qui lui étoit confié. Son arrogance & ses vexations tyranniques dans la levée des impôts, exciterent un soulevement. Il fut rappellé & nommé Gouverneur de Macédoine. En ce tems-là, les Goths ayant passé le Danube, & s'étant répandus dans l'Illyrie, dans la Thrace, & dans la Macédoine, L. Priscus n'eut pas de honte de se joindre aux ennemis de l'Empire. Il prit la pourpre, & donna le spectacle singulier & inoui d'un Empereur Romain à la tête d'une armée de Goths. Il ne jouit pas long-tems d'un vain titre, si lâchement usurpé; il fut déclaré ennemi public par le Sénat, & tué bientôt après, sans que nous puissions dire comment ni par quelle main.

PRISCUS, *Priscus*. *Voyez* Aurigarii.

PRISTIS, *Pristis*, (*c*) nom d'un des vaisseaux d'Énée. On nommoit ainsi ce vaisseau, parce qu'il étoit orné d'un grand poisson, qu'on appelloit de ce nom. C'étoit Mnesthée qui montoit le Pristis.

PRIVERNAS AGER, le territoire de Priverne. *Voyez* Priverne.

(*a*) Tacit. in Juli. Agricol. c. 44.
(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 394, 395, 404.

(*c*) Virg. Æneid. L. V. v. 116, 154. & *seq.*

PRIVERNATES, *Privernates*, les habitans de Priverne. *Voyez* Priverne.

PRIVERNE, *Privernum*, (a) Πρίβερνον, ville d'Italie, dans le païs des Volsques, située sur le fleuve Amasénus, près des marais Pomptins, entre la voie Appia & la voie Latina, suivant les Cartes de M. d'Anville.

L'an de Rome 397, & 355 avant Jesus-Christ, les Privernates firent des incursions sur les terres des Romains. L'année suivante, le consul C. Marcius Rutilus eut ordre de marcher contre les ennemis, & il ne fut pas long-tems à les réduire. Car, dès le premier choc, les Privernates furent mis en fuite, & poursuivis jusqu'aux pieds de leurs murailles. Les Romains se disposoient à y planter leurs échelles, lorsque la ville se rendit.

Plusieurs années après, les Privernates firent de nouvelles incursions sur les terres de la République. On n'eut pas plutôt appris ce soulevement à Rome, qu'on envoya une armée contre les Privernates. Ils furent vaincus sans peine, & leur ville prise; mais, on la leur rendit, après y avoir mis une forte garnison, & leur avoir ôté les deux tiers de leur territoire.

Les Romains firent de nouveau la guerre à ceux de Priverne, l'an de Rome 426, & 326 avant Jesus-Christ. Les Privernates alors avoient à leur tête un certain Vitruvius Vaccus, personnage non moins connu dans le pays qu'à Rome. Le Consul C. Plautius ayant conduit une armée dans le pays des ennemis, tourna toutes ses forces contre Priverne. Les uns disent que la ville fut prise de force; d'autres, que les Privernates n'attendirent pas la derniere extrêmité, mais qu'étant venus au-devant du Consul en posture de supplians, ils se rendirent à lui; & que Vitruvius Vaccus lui fut livré par les siens mêmes. Le Sénat, consulté de la maniere dont il vouloit qu'on en usât à l'égard de Vitruvius Vaccus & des Privernates, écrivit à C. Plautius qu'il abattît les murs de leur ville, & qu'après y avoir établi une forte garnison, il s'en revînt à Rome. Pour Vitruvius Vaccus, on lui fit trancher la tête. A l'égard du Sénat de Priverne, on commanda à ceux qui étoient restés Sénateurs depuis la révolte de la ville, d'aller habiter au-delà du Tibre.

C. Plautius, comptant que ces châtimens auroient adouci les esprits, & les auroient rendus plus disposés à pardonner au reste des Privernates, s'étendit beaucoup en leur faveur. Mais, comme la conduite de ce peuple étoit assez équivoque

(a) Tit. Liv. L. VII. c. 15, 16, 42. L. VIII. c. 1, 19. *& seq.* Strab. p. 231, 237. Plin. Tom. I. p. 155, 716. Ptolem. L. III. c. 1. Virg. Æneid. L. IX. v. 576. L. XI. v. 540. Cicer. de Leg. Agr. Contra Rull. c. 65. Roll. Hist. Rom. Tom. II. p. 224.

par elle-même, chacun ſuivant ſon caractere, vouloit qu'on le traitât avec plus de ſévérité, ou plus d'indulgence. Les avis étoient déjà aſſez douteux, lorſqu'un des députés des Privernates jetta encore les Sénateurs dans une plus grande incertitude, en leur parlant en des termes qui avoient plus de rapport à la condition dans laquelle il étoit né, qu'à la néceſſité où l'avoit réduit la fortune. Car, un des plus ſéveres lui ayant demandé quelle peine il croyoit que les Privernates avoient méritée? La peine que méritent des gens qui ſe croyent dignes de la liberté, dit-il. C. Plautius, voyant qu'une réponſe ſi fiere avoit encore aigri ceux qui s'étoient déjà déclarés contre les Privernates, pour tirer du député une réponſe plus modeſte en l'interrogeant d'une façon moins déſobligeante : « Mais, ſi nous vous remettions, lui dit-il, la peine que » vous avez méritée, comment » pourrons-nous eſpérer que » vous obſerveriez la paix que » nous vous aurions donnée? » Avec une fidélité conſtante, » repliqua-t-il, ſi les conditions en ſont avantageuſes; » ſinon, autant que la néceſſité » nous y contraindra. » Alors, quelques-uns s'écrierent que le Privernate menaçoit ouvertement la République, & que ſon diſcours étoit capable de ſoulever les peuples les plus portés à la paix. Mais, les plus modérés du Sénat, donnant à ſes réponſes une interprétation plus favorable, direnr qu'il avoit parlé en homme ſincere & généreux. « Pouvoit-on eſpérer, » qu'aucun peuple, qu'aucun » particulier même, reſtât dans » une ſituation triſte & déſagréable qu'autant qu'il y ſeroit forcé par la néceſſité? » Qu'on n'avoit rien à craindre » de ceux qui étoient attachés » par les liens honorables de » l'amitié; mais qu'on devoit » toujours ſe défier de ceux » qu'on vouloit retenir dans la » ſervitude. » C. Plautius fit plus d'efforts que perſonne, pour faire entrer toute l'aſſemblée dans des ſentimens plus doux & plus humains, en diſant de tems en tems aux Conſulaires qui devoient donner leurs ſuffrages les premiers, d'un ton que tout le monde pût entendre, que des peuples qui n'étoient occupés que de leur liberté, méritoient d'être Romains. C'eſt pourquoi, à la fin, ils gagnerent leur cauſe dans le Sénat; & ſur le champ, par le conſeil & avec l'autorité des Sénateurs, on propoſa au peuple d'ordonner, par une loi, qu'on donnât le droit de bourgeoiſie à ceux de Priverne.

Pline, parlant des vins qui croiſſoient aux environs de Priverne, les nomme *Privernatia vina.* Priverne eſt miſe par Frontin au nombre des colonies Romaines. Cette ville appellée aujourd'hui Priverno, & ſituée à ſept milles de Terracine, a été évêché; mais, le mauvais air qu'on y reſpire & la pau-

vreté de cet évêché ont été cause qu'on l'a uni à celui de Terracine.

PROAGORE, *Proagorus*, (*a*) nom que l'on donnoit au premier Magistrat de certaines villes de Sicile. Dionysiarque, du tems de Verrès, géroit cette magistrature à Catane. Le mot *Proagore* vient du Grec προαγορεύω, qui signifie je parle le premier.

PROBATUS, *Probatus*, (*b*) Général des Romains sous Claude II & sous Aurélien. Comme il donnoit la chasse, suivant les ordres qu'il en avoit reçus, aux escadrons des Goths, qui couroient les mers, il fut instruit d'une révolution, qui venoit d'arriver en Égypte. Cette contrée avoit été envahie par les Palmyréniens. Sur le champ, il se transporta sur les lieux; & ayant ranimé le courage de la nation vaincue qui souffroit impatiemment le joug des Palmyréniens, il réussit aisément, avec le secours des naturels du pays, à le délivrer de cinq mille hommes, que Zabdas y avoit laissés; & l'Égypte rentra avec joie sous les loix de l'Empereur Romain.

Ce ne fut pas pour long-tems. Les Palmyréniens revinrent à la charge, & quoique vaincus d'abord dans un grand combat, ils regagnerent enfin une pleine supériorité. Car, les vainqueurs s'étant emparés d'une montagne voisine de Babylone, ville peu éloignée du Nil, pour couper la retraite aux Palmyréniens, Timagene, qui connoissoit parfaitement le pays où il étoit né, trouva le moyen d'arriver par des sentiers détournés avec un détachement de deux mille hommes au plus haut sommet de la montagne; d'où étant venu fondre sur les ennemis qui ne s'attendoient à rien moins, il les défit entierement. Probatus fut fait prisonnier, & de désespoir il se tua lui-même.

PROBUS, *Probus*, Πρόϐος, (*c*) gendre de l'Empereur Sévere. Ce Prince le nomma Consul, lui confia le commandement de la troisieme partie de son armée, & le combla de richesses.

PROBUS [M. AURÉLIUS], *M. Aurelius Probus*, (*d*) Empereur Romain, naquit à Sirmium dans la Pannonie vers l'an de Jesus-Christ 232, sur la fin du regne d'Alexandre Sévere. Sa naissance étoit médiocre, plus illustre du côté maternel, que du côté de son pere, à qui quelques-uns ne donnent d'autre qualité de celle d'amateur des jardins. D'autres disent qu'il se mit dans le service, qu'il devint Centurion, & que s'étant ac-

(*a*) Cicer in Verr. L. VI. c. 44.
(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 33, 34.
(*c*) Dio. Cass. pag. 849. Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 55.
(*d*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 423. Tom. VI. pag. 44, 68, 80, 85. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. I. p. 242, 243. Tom. II. pag. 539. Tom. XII. p. 146. & *suiv.* T. XIII. p. 437. & *suiv.*

quitté honorablement de cet emploi, il passa au grade de Tribun. Le pere de Probus se nommoit Maxime; il étoit originaire de Dalmatie, & il mourut en Égypte.

Probus, fils d'Officier, embrassa aussi le métier des armes, & s'y étant distingué par la pureté de ses mœurs, & par la droiture de son caractere, autant que par sa bravoure, il fut aisément démêlé par l'Empereur Valérien, qui faisoit profession d'aimer & d'estimer la vertu. Ce Prince fut tellement frappé de son mérite, qu'il passa en sa faveur par-dessus les loix, & le fit Tribun, contre le réglement d'Adrien, dans une grande jeunesse, & lorsque Probus pouvoit n'avoir que vingt-deux ans. Dans cet emploi, Probus augmenta la gloire qu'il s'étoit déjà acquise. Il mérita d'être chargé de dons militaires, couronnes, haussecols, brasselets. Il remporta en particulier l'honneur éclatant de la couronne civique, ayant délivré des mains des Quades Valérius Flaccus, parent de l'Empereur. Il se fit ainsi juger digne d'être promu à un grade supérieur. Valérien lui donna le commandement de la troisieme légion, à la tête de laquelle il avoit été mis lui-même lorsque déjà il portoit des cheveux blancs. C'est ce qu'il témoigna à Probus dans la lettre par laquelle il lui annonçoit sa nomination, & qu'il commençoit en ces termes si flatteurs de la part d'un Souverain : *Mon cher Probus, je vous avance bien vîte, & à compter vos services la récompense ne vient pour vous qu'à pas lents.*

Nous ne sommes pas instruits en détail de toutes les actions de bravoure personnelle par lesquelles Probus se fit la réputation du plus vaillant Officier de l'armée Romaine, montant le premier sur les murs des villes assiégées, arrachant & forçant les retranchemens des camps ennemis, tuant de sa main, dans les batailles, tous ceux qui oserent se mesurer avec lui. Il acquit même de la gloire dans les combats singuliers, & l'Histoire cite un certain Aradion, contre lequel Probus se battit, & dont il resta vainqueur.

Parvenu par degré jusqu'au commandement en chef, il ne se montra pas moins habile Général qu'il avoit paru brave Officier. Il fut chargé par Aurélien de reconquérir l'Égypte sur les Lieutenans de Zénobie, pendant que l'Empereur poussoit lui-même la guerre dans l'Orient contre cette Reine; & il s'acquitta de la commission au gré du Prince qui l'employoit. Sa valeur l'emporta d'abord, & s'étant exposé témérairement il pensa être fait prisonnier. Mais, sa faute lui servit de leçon. Il se corrigea, & ayant battu les Palmyréniens en plus d'une occasion, il ramena l'Égypte à l'obéissance d'Aurélien.

C'est vraisemblablement peu avant cet exploit qu'il réduisit

les Marmarides en Afrique, & qu'appellé à Carthage pour une rébellion qui s'y étoit excitée, il y rétablit le calme & la tranquillité.

Le mérite de sa conduite à l'égard des soldats égale celui de ses exploits. Il se fit aimer d'eux par sa justice, sans enfreindre ni amollir la sévérité de la discipline. Mais, il étoit leur protecteur déclaré contre les vexations que souvent les Officiers exerçoient sur eux ; & dans bien des rencontres il appaisa à leur égard la redoutable colere d'Aurélien. Il visitoit chaque compagnie, & se faisoit rendre compte de l'état des habits & de la chaussure du soldat. S'il s'agissoit de partager le butin, Probus, non seulement équitable, mais généreux, se mit toujours hors d'intérêt. Jamais il ne prit pour lui que des armes, négligeant ce qui n'étoit que riche & précieux. Il fallut que les troupes lui fissent une espece de violence pour obtenir de lui qu'il acceptât un cheval qui avoit été pris sur les Alains, & qui ressembloit aux chevaux de nos Tartares, petit, mal taillé, mais coureur excellent & infatiguable, en sorte qu'il faisoit par jour plus de trente lieues, & continuoit ainsi huit à dix jours de suite. Probus, pour se défendre de le recevoir, dit d'abord qu'un pareil cheval convenoit mieux à un fuyard qu'à un brave. Mais, toute l'armée réunie en un vœu unanime le pressa par de si vives instances, qu'enfin il se rendit.

Des sentimens si nobles, & un si bel usage de l'autorité militaire, étoient bien capables de concilier à Probus l'affection des troupes. Mais, d'un autre côté, il ne les flattoit en aucune façon. Souverainement laborieux, il les assujettissoit à des travaux continuels. Jamais il ne laissa le soldat oisif, & il disoit qu'il ne falloit pas lui faire manger gratuitement le pain que la République lui donnoit. Ainsi, quand il n'y avoit point de guerre, il occupoit les troupes à des travaux publics, à dessécher des marais pour en faire des terres labourables, à rendre plus facile & plus commode la navigation des rivieres, à construire des ponts, des temples, des Portiques. Il tint cette conduite, & particulier & Empereur ; & elle lui réussit pendant long-tems. Mais enfin, elle aigrit contre lui les esprits ; elle changea en haine l'amour qu'on lui portoit ; & il lui en couta la vie, comme nous le verrons, pour avoir voulu rompre la dureté alors indissiplinable des gens de guerre.

On voit par tous ces traits rassemblés, qu'il ne manquoit rien à Probus pour faire un guerrier & un Général accompli. Aussi reçut-il de tous les Princes sous lesquels il servit les témoignages les plus glorieux. Nous avons rapporté ce qu'en pensoit Valérien, sous lequel il commença à paroître.

Gallien, quoique destitué de toute vertu, rendit néanmoins justice à celle de Probus, & il proteste, dans une lettre que nous avons de lui, qu'il regardoit cet excellent Officier comme un second pere, qui lui remplaçoit Valérien que les malheurs de la guerre lui avoient enlevé. Nous savons en général que Claude le Gothique estima & employa Probus. Quelques-uns ont dit qu'ils étoient parens. Mais, indépendamment de cette considération, le mérite ne pouvoit manquer d'être une recommandation puissante auprès d'un Prince qui en avoit lui-même beaucoup. Aurélien confia au même Probus le commandement de la plus vaillante légion de ses armées, & rien n'est plus honorable ni plus obligeant que la lettre qu'il lui écrivit à ce sujet. La voici. « Aurélien Auguste, » à Probus. Afin que vous sçachiez à quel point je vous » estime, recevez le commandement de la dixieme légion, » que Claude m'avoit donnée à » gouverner. Ce corps est heureux; & il semble que sa prérogative singuliere soit de » n'avoir pour commandans que » de futurs Empereurs. » Ces dernieres paroles font connoître clairement qu'Aurélien jugeoit Probus digne de l'Empire; & peut-être, comme il n'avoit point d'enfans mâles, s'arrangeoit-il, si une mort violente & précipitée n'eût rompu ses projets, pour en faire son successeur. Il n'est donc point du tout difficile à croire, que Tacite l'ait proposé, lorsqu'il s'agissoit dans le Sénat d'élire un Empereur; & ayant été choisi lui-même, il le regarda comme son principal soutien. C'est ce qu'il lui exprime énergiquement dans une lettre par laquelle il lui annonce qu'il l'a fait commandant de toutes les troupes d'Orient: « J'ai été, » lui dit-il, créé Empereur par » le Sénat, du consentement de » l'armée. Mais, sçachez que » c'est sur vous & sur vos ta» lens que roule la Républi» que. » Tacite lui promettoit le consulat par la même lettre. Ainsi, lorsque Probus monta au rang suprême, il ne fit en quelque maniere que prendre possession de ce qui lui avoit été destiné par deux Empereurs précédens; & rien ne fut plus convenable ni plus juste que l'empressement de l'armée pour l'élire, & celui du Sénat pour le reconnoître.

Son élection ne se fit point par forme de délibération, mais avec l'empressement tumultueux d'une multitude qui prend subitement son parti, & qui l'exécute sur le champ. Quelques-uns en ayant ouvert la proposition dans les cercles, elle plut à tous. Tous s'unirent & s'écrierent: *Probus Auguste, puissent les Dieux vous être propices.* On s'attroupe, on éleve un Tribunal de gazon, on y fait monter Probus, on le revêt d'une casaque de pourpre enlevée dans un temple voisin; & ensuite, au

milieu d'acclamations réitérées, on le reconduit au Palais de la ville où se passoit cet évenement. Ce pouvoit être Antioche.

Probus ne se prêta qu'avec répugnance à l'ardeur des troupes pour son élévation, soit qu'il craignît une place environnée de périls, & teinte du sang de tous ceux qui l'avoient remplie depuis près d'un siecle, soit modestie, soit feinte, il disoit aux soldats: « Vous n'y avez point » assez pensé; vous ne vous trou- » verez point bien avec moi; je » ne sçais point vous flatter. » Mais, ni le zele des soldats ne se rallentissoit, ni les circonstances ne permettoient à Probus de reculer. Quiconque, dans ces tems orageux, s'étoit vu appellé au trône, étoit dans la nécessité ou de s'y tenir ferme, ou de périr. Ainsi Probus acquiesça, & se porta pour Empereur. Mais, ce n'étoit pas sans en craindre les suites. « Je » n'ai jamais désiré l'Empire, » écrivoit-il à Capiton son Pré- » fet du Prétoire, & je ne l'ai » reçu que malgré moi. Il ne » m'est point permis de me dé- » livrer d'un éclat qui m'expose » étrangement. Il faut que je » soutienne le rôle que les trou- » pes m'ont imposé. »

D'un autre côté, M. Annius Florien, frere utérin de Tacite, & Préfet du Prétoire, prétendant que l'Empire lui appartenoit par droit héréditaire, se fit proclamer Empereur par les soldats qui lui obéissoient; mais, il ne jouit que deux ou trois mois de ce phantôme de grandeur, ayant été tué par ceux même qui le lui avoient décerné. Probus, n'ayant plus de concurrent, & se voyant reconnu par l'armée de M. Annius Florien, comme par la sienne, n'avoit plus besoin que de la confirmation du Sénat. Il la demanda en des termes, non seulement modestes, mais soumis, sans se prévaloir de la force qu'il avoit en main, & respectant l'autorité, lorsqu'il pouvoit s'en passer.

Le Sénat, s'étant assemblé, entendit la lecture de la lettre que lui écrivoit Probus; & le Consul proposa d'en délibérer, appellant Probus simplement par son nom, sans y ajouter aucun titre de dignité. On conçoit aisément de quel avis furent les Sénateurs. Mille acclamations remplies de louanges & les vœux les plus flatteurs ratifierent le choix de l'armée. Après quoi le premier opinant prit la parole, & dans un discours suivi il fit un éloge magnifique du Prince élu, qu'il termina en demandant aux Dieux, que Probus gouvernât la République comme il l'avoit servie. Il conclut à lui déférer les noms de César & d'Auguste, le commandement Proconsulaire, le titre respectable de pere de la patrie, le souverain Pontificat, le droit de proposer dans le Sénat trois matieres différentes de délibération, & la puissance Tribunicienne. D'après ce détail, on voit que malgré la con-

fusion que devoit avoir causée tant d'élections faites jusqu'alors tumultuairement par les armées, se conservoient encore dans toute leur vigueur les mêmes principes de Gouvernement, & les mêmes formes établies par Auguste fondateur de la monarchie des Césars.

Probus se fit une loi de rappeller ces précieuses maximes, & même de les étendre en faveur du Sénat. Il se réduisit presque uniquement au commandement militaire, & il laissa au Sénat l'administration pleine & absolue dans le civil. Par une déclaration adressée à cette compagnie, il ordonna que les appellations des Tribunaux supérieurs dans toute l'étendue de l'Empire ressortissent devant elle. Il la rétablit dans le droit de nommer librement des Proconsuls pour les Provinces du peuple, & il voulut que les Magistrats civils dans les Provinces mêmes qui étoient directement sous la main de l'Empereur, reçussent du Sénat leur mission & leurs pouvoirs. En cela, suivant la remarque de M. de Tillemont, s'il s'éloignoit de la pratique littérale des réglemens d'Auguste, il en retenoit l'esprit, qui avoit été de laisser le gouvernement civil au Sénat, & de se réserver celui des armées. Car, au lieu que du tems de ce premier des Empereurs, il n'y avoit dans les Provinces qu'un seul chef, qui réunissoit en lui toute la puissance, civile & militaire, & qui étoit en même tems Magistrat & Général; on voit par l'histoire que sous le gouvernement de celui-ci les troupes avoient par tout leur commandant particulier, qualifié *Dux*, qui ne dépendoit point du Gouverneur de la Province. Ainsi, Probus ne diminuoit point les droits qui lui appartenoient en qualité de Généralissime; mais, il amplifioit pourtant ceux du Sénat, en accordant à cette compagnie une inspection qu'elle n'avoit jamais eue sur les Provinces du ressort de l'Empereur.

Il ne faut pas néanmoins prendre trop rigoureusement à la lettre ce que nous venons de dire du partage des deux genres de pouvoir entre l'Empereur & le Sénat. L'Empereur étoit le chef de cette Compagnie, & par conséquent il avoit droit d'influer dans ses délibérations. Mais, Probus prétendoit y prendre part comme chef, & non comme maître; & renouvellant une pratique abolie apparemment dans les derniers tems, il déclara que son intention étoit que les loix qu'il pourroit faire, fussent consacrées, c'est le terme de l'Historien, par les décrets du Sénat.

Ce début de Gouvernement donne une idée bien avantageuse de Probus. Il ne faisoit que marcher sur la ligne qu'il avoit toujours suivie. Et de son vivant, & depuis sa mort, tous ceux qui ont parlé de lui, ont pris soin d'observer qu'il possédoit éminemment dans ses mœurs la probité qu'exprime son nom;

& que s'il n'eût pas porté ce nom, il eût fallu le lui donner. A la probité il joignoit l'élévation de l'esprit & du courage. C'étoit un de ces génies rares dont le mérite universel brille dès la premiere jeunesse, & se soutient constamment.

Le premier usage que Probus fit de son autorité, fut de venger pleinement la mort d'Aurélien & celle de Tacite. Mais, il pardonna aux partisans de M. Annius Florien, les trouvant excusablès de s'être attachés au frere de leur Empereur.

Les besoins de l'État appelloient Probus dans les Gaules, qui depuis la mort d'Aurélien étoient infestés par les courses des Barbares, Francs, Bourguignons, Vandales, & autres nations Germaniques, sans qu'il paroisse que personne se mît en devoir de leur résister. Aussi ces peuples ne se contentoient pas de ravager les campagnes. Ils s'emparoient des villes, & ils sembloient vouloir se faire dans le pays des établissemens à demeure, comme ils y réussirent enfin dans le cinquieme siecle. Probus accourut, & renversa leurs espérances.

Il nous est impossible de donner un récit circonstancié des exploits de ce Prince contre les différens peuples Germains. Nous dirons seulement que Zosime fait mention de trois batailles gagnées, tant par Probus en personne, que par ses Lieutenans; l'une sur les Lyges ou Lygions, la seconde sur les Francs, la troisieme près du Rhin sur les Bourguignons & les Vandales réunis. Mais, nous ne croirons pas sur la foi de cet Écrivain, que dans une occasion où les Romains étoient pressés de la disette, une pluie abondante leur amena du bled qui tomboit du haut des airs avec l'eau, & dont ils firent des pains en une quantité suffisante pour nourrir toute l'armée.

Le résultat général de la guerre n'est pas mal présenté par Vopiscus. Cet Écrivain rapporte que Probus, vainqueur en un grand nombre de combats, tua aux Barbares près de quatre-cens mille hommes, reprit sur eux soixante ou soixante-dix villes, qu'ils avoient envahies, leur enleva une grande partie de leur butin, & les ayant chassés de toute la Gaule, passa le Rhin, & obligea les débris de leurs armées à se retirer au-delà du Necre & de l'Elbe; que s'étant étendu dans tout le pays entre le Rhin & ces deux fleuves, il leur rendit ravages pour ravages, & ramassa un aussi grand butin, que celui qu'ils avoient fait eux-mêmes dans les Gaules; que dans ses courses il fut encore tué un grand nombre de Barbares, dont il payoit chaque tête, à mesure qu'on les lui apportoit, une piece d'or; que ces fiers ennemis, subjugués par une guerre qui désoloit leur pays, résolurent de se soumettre, & que neuf de leurs Rois vinrent se jetter aux pieds de l'Empereur pour lui demander la paix.

Probus eût souhaité les désarmer; & c'étoit véritablement le seul moyen de réduire au repos ces belliqueuses & inquietes nations. Mais, il comprit en même tems que jamais il n'obtiendroit d'elles qu'elles acceptassent volontairement une condition si humiliante; qu'il faudroit les y contraindre par la force, & conséquemment ne point discontinuer la guerre, qu'il n'eût fait de toute la Germanie une Province Romaine, dans laquelle il seroit encore nécessaire de laisser beaucoup de troupes pour contenir, dans l'obéissance, un pays si vaste & si remuant. Ce projet étoit visiblement impratiquable, & Probus se renferma dans le possible.

Il exigea des Barbares, qu'ils rendissent tout ce qui pouvoit rester entre leurs mains du butin fait par eux dans les Gaules; il les obligea de lui remettre sur le champ, sans doute par forme de dédommagement pour les frais de la guerre, leurs bleds & leurs bestiaux, qui faisoient toutes leurs richesses, & il leur imposa une redevance annuelle du même genre. Il se fit donner des ôtages pour assurance de leur fidélité à remplir ces conditions; & quelques-uns ayant manqué à leurs engagemens par rapport au butin Gaulois, & s'en étant réservé une partie, il les en punit rigoureusement, du consentement même de leurs Rois. Enfin, il ordonna aux Germains de lui fournir seize mille hommes de leur plus brave & plus florissante jeunesse, pour servir dans les armées Romaines. Mais, il se donna bien de garde de les tenir réunis. Il les distribua en différentes Provinces, & dans différens corps, n'en mettant gueres que cinquante ou soixante ensemble. « Il est bon, » disoit-il, que nous tirions du » secours des Barbares, pourvu » que ce secours se fasse sentir, » mais non appercevoir. » Maxime très-sage, & qui, si elle eût été fidelement observée, auroit épargné bien des malheurs à l'Empire.

Probus, par un prix dont les conditions étoient si dures, avoit bien affoibli & appauvri les nations Germaniques. Il écrivit au Sénat : « Nous n'avons laissé » aux Barbares vaincus, que » le sol de leurs terres; tout » ce qu'ils possédoient est main» tenant à nous. Les campagnes » de la Gaule sont labourées » par des bœufs Germains; leurs » troupeaux servent à notre » nourriture; leurs haras nous » fournissent des chevaux pour » la remonte de notre cavale» rie; nos greniers sont pleins » de leurs bleds. » Cet Empereur prit une derniere précaution pour maintenir les choses dans l'état où il les avoit mises. Il établit des camps & des châteaux dans le païs même des Barbares, le long de la frontiere Romaine, & il y laissa de braves troupes, auxquelles il assigna des terres, des maisons,

des greniers, des provisions de toute espece, afin qu'elles ne manquassent de rien, & fussent toujours à portée d'arrêter les soulevemens dans leur naissance.

De si grands succès & si rapides [car cette glorieuse expédition ne doit guere avoir occupé Probus que l'espace d'un an] n'enflerent point le vainqueur. Son langage, dans la lettre au Sénat, dont nous avons déjà cité un morceau, est modeste, & même religieux. « Messieurs, dit-il, je rends » graces aux Dieux immortels » de ce qu'ils ont confirmé par » l'évenement, le jugement que » vous avez porté de moi. La » Gaule est délivrée, la Ger» manie subjuguée. Neuf Rois » sont venus se prosterner à » mes pieds, ou plutôt aux vô» tres. Ordonnez donc de so» lemnelles actions de graces » aux Dieux. » L'Empereur fait ensuite mention des couronnes d'or que les villes de la Gaule lui avoient offertes en reconnoissance de leur délivrance, & il veut qu'elles soient envoyées au Sénat, pour être par lui consacrées à Jupiter & aux autres Dieux & Déesses.

Probus étoit Consul l'année qu'il pacifia les Gaules par l'expulsion des Germains. Il avoit pris le Consulat au premier Janvier qui suivit son avenement au Trône, suivant la pratique ordinaire des Empereurs. On voit par les fastes que ce Consulat est le premier qu'il ait géré. Ainsi, celui que Tacite lui avoit promis en même tems qu'il le faisoit Général de l'Orient, n'eut point lieu, par quelque raison que ce puisse être.

L'année suivante, Probus, consul pour la seconde fois, marcha vers l'Illyrie qu'inquiétoient & vexoient les Sarmates, & d'autres peuples voisins du Danube. Il passa par la Rhétie, où il rétablit le calme, qui y avoit été apparemment troublé par les mêmes ennemis dont il venoit de délivrer les Gaules. En Illyrie, il reprit presque sans combat tout ce qu'avoient pillé & enlevé les Barbares, & il les chassa du païs. La victoire le suivoit par-tout. Arrivé en Thrace, il réduisit au devoir, par la seule terreur de son nom, tous les différens peuples de la nation des Goths. Mais, dans l'Asie Mineure, les Isaures se montrerent plus opiniâtres, & lui firent plus de résistance. C'étoit un peuple de voleurs & de pirates. Ils couroient impunément toute la Pamphylie & la Lycie. Probus, ayant pacifié l'Occident, & se préparant à aller en Orient pour y faire respecter son nom & ses armes, voulut en passant ou soumettre, ou détruire ce peuple de brigands, qui, au milieu de l'Empire, en bravoit la puissance.

Il prit toutes les mesures imaginables pour purger l'Isaurie de cette race de brigands qui l'occupoient depuis plusieurs siecles. Il visita tous leurs forts, tous leurs nids, toutes leurs retraites; & il se convainquit qu'il

étoit plus aisé de les empêcher d'y rentrer, que de les en chasser. Il y établit de vieux soldats qui avoient fini leur tems de service, & il leur donna en propriété & les châteaux, & les terres, sous la condition que leurs enfans mâles seroient tenus avant l'âge de dix-huit ans de prendre parti dans les armées, de peur qu'invités par la situation des lieux, ils n'imitassent les anciens habitans, & ne s'accoutumassent à vivre de brigandages. Mais, malgré ces précautions, le païs se repeupla encore de voleurs, qui donnerent de l'exercice aux Empereurs suivans.

Probus marcha ensuite vers l'Orient, dont il vouloit assurer les frontieres contre les Perses, qui apparemment avoient fait quelques courses sur les terres Romaines; & en même tems, étant instruit que les Blemmyes répandoient la terreur dans tout le midi de l'Égypte, & s'étoient emparés des villes de Coptos & de Ptolémaïde, il donna commission de pacifier ce païs à un de ses Lieutenans. Les deux villes furent reconquises, les Blemmyes eux-mêmes repoussés & subjugués. La victoire remportée sur ce peuple, eut de l'éclat, & augmenta la terreur que l'approche de Probus, à la tête d'une armée, avoit déjà jettée parmi les Perses. Leur roi, Vararane II, résolu de de conjurer l'orage, envoya des Ambassadeurs, qui trouverent l'Empereur Romain déjà campé sur des montagnes de l'Arménie, d'où l'on découvroit leur païs. L'audience qu'il leur donna est tout-à-fait singuliere, & elle renouvelle l'exemple de la simplicité, de la frugalité rigide, & en même tems de la fierté du courage des Curius & des Fabricius.

Probus, étant arrivé sur la hauteur, avoit commandé à son armée de repaître, sans s'astreindre à ménager les provisions, parce que les États des Perses, qu'il leur montroit de la main, alloient leur fournir des vivres en abondance; & lui-même, s'étant assis sur l'herbe, il prit son repas, qui consistoit en une purée de pois avec quelques morceaux de porc salé. En ce moment, on lui annonça les Ambassadeurs de Perse, & il ordonna qu'on les fît approcher. Ce fut un premier sujet d'étonnement pour ces étrangers, qui, accoutumés au faste de la Cour de leur Prince, s'étoient imaginés qu'il faudroit attendre long-tems l'audience de l'Empereur Romain, & qu'ils n'y feroient admis qu'après avoir paru devant les Ministres, auprès desquels ils croyoient même qu'ils auroient besoin d'introducteurs. Leur surprise redoubla lorsqu'ils apperçurent Probus dans la situation que nous venons de décrire, ayant une casaque de pourpre toute unie, & un bonnet sur sa tête. Mais, avec un extérieur si simple, il leur tint un langage, dont la hauteur menaçante les

fit

fit trembler. Il leur dit qu'il étoit l'Empereur, & qu'il les chargeoit de dire à leur maître que si dans le jour il ne se mettoit en devoir de réparer les torts qu'il avoit faits aux Romains, il verroit, avant que le mois fût fini, toutes les campagnes de son Royaume aussi rases & aussi nues, que l'étoit la tête de Probus ; & en même tems, il ôta son bonnet pour leur montrer sa tête chauve, & sur laquelle il n'y avoit pas un cheveux. Il ajouta que s'ils avoient besoin de manger, ils pouvoient prendre part à son repas ; si-non, qu'ils eussent à sortir du camp sur l'heure, parce que leur commission étoit remplie.

On ne sçait si c'est à cette ambassade, ou à une autre du même Roi de Perse, que l'on doit attribuer ce que nous allons rapporter d'après Vopiscus. Vararane avoit envoyé des présens à Probus. Probus les rejetta, & lui répondit par une lettre conçue en ces termes : « Je m'étonne que sur des possessions qui dans leur totalité » vont devenir notre butin, » vous ayez prétendu me faire » une si petite part. Gardez ce » que vous avez. Nous sçavons » les voies de nous en emparer, quand nous le voudrons. »

La fierté de cette lettre convient à tout le reste de la conduite de Probus. Vararane en fut effrayé ; & si nous en croyons Synésius, il vint lui-même trouver l'Empereur Romain pour négocier un traité. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y eut point d'hostilités, la paix fut conclue. Les conditions en sont ignorées ; tout ce que nous en pouvons dire, c'est qu'elles furent telles que Probus les prescrivit. Il ne renonçoit pas néanmoins au dessein de faire la guerre aux Perses ; mais, ayant d'autres affaires qui le commandoient dans le moment, il la différoit.

Ces affaires lui étoient suscitées par deux sortes d'ennemis ; les Barbares du Nord, & plusieurs sujets rebelles. Les Barbares, Germains, Sarmates, Scythes, Goths, étoient vaincus. Mais, Probus connoissoit trop bien le caractere indomptable de ces nations, pour espérer qu'il y eût un autre moyen de les réduire au repos, que de les mettre dans l'impuissance de remuer. Il résolut d'en faire de grandes transplantations sur les terres de l'Empire. Arrivé en Thrace, il y établit cent mille Bastarnes, peuple Scythe, dont il est fait mention dans l'Histoire Romaine dès le tems de Philippe & de Persée, Rois de Macédoine. Cette colonie réussit. Les Bastarnes étoient apparemment un peu plus civilisés que les autres nations de même origine. Ils s'accoutumerent aux mœurs & aux loix Romaines, & devinrent de fideles sujets. Mais, les Gépides, les Vandales, les Francs, ne répondirent pas avec la même docilité aux intentions de Probus. Toutes les peuplades de

ces différentes nations, qu'il transplanta en différens lieux, se révolterent, coururent les terres & les mers, & exercerent sa vigilance & son activité. Il en vainquit & tailla en pieces une partie en un grand nombre de combats; les autres s'en retournerent dans leur païs.

Depuis ce moment, les frontieres de l'Empire furent tranquilles. Mais au dedans, Probus éprouva plusieurs rébellions. L'Histoire nomme quatre Tyrans, dont les entreprises n'ont point de dates certaines. Saturnin se révolta en Orient; Proculus & Bénosus dans les Gaules. Ces trois rebelles éprouverent le sort dont ils s'étoient rendu dignes. Les deux premiers furent tués, & le troisieme se pendit lui-même. Il y eut un quatrieme rebelle dans la Grande-Bretagne, mais qu'on ne nomme pas. Il fut tué en trahison.

Il n'y eut pas jusqu'aux Gladiateurs qui ne donnassent de l'occupation à Probus. Quatre-vingts de ces misérables ayant tué leurs surveillans, & s'étant sauvés de l'école où l'on les tenoit ensemble pour les dresser, vinrent dans les environs de Rome, piller & ravager tout ce qui se trouva sous leurs mains. Le succès leur donna des compagnons en grand nombre; & il fallut que l'Empereur envoyât des troupes pour dissiper & détruire cette canaille.

C'est après les guerres de Probus contre les ennemis du dehors & contre les rebelles, que Vopiscus place son triomphe; cérémonie qui demande en effet & suppose un intervalle de tranquillité. Ce Prince triompha des Germains & des Blemmyes, nations dont l'éloignement du nord au sud est immense, & donne une idée magnifique de la grandeur Romaine. Quoique l'intitulé de ce triomphe ne porte que le nom de ces deux peuples, Probus en avoit vaincu beaucoup d'autres, & il en fit paroître & marcher devant son char un grand nombre de prisonniers, partagés en compagnies de cinquante hommes.

A l'occasion de son triomphe, il fit, suivant l'usage, des largesses aux soldats & au peuple; il donna des jeux & des spectacles, combats contre les bêtes, combats de trois cens couples de gladiateurs, qui furent choisis entre les prisonniers qu'il avoit menés en triomphe, Blemmyes, Germains, Sarmates & Isaures. Il donna aussi au peuple le divertissement d'une chasse dans le Cirque, dont les apprêts nous sont décrits par Vopiscus.

Des arbres, déplantés avec leurs racines par les soldats, furent apportés dans le Cirque, où on les attacha sur un plancher formé de poutres bien liées ensemble. On recouvrit ce plancher de terre, ensorte que le Cirque parut tout d'un coup changé en une belle & verdoyante forêt. Dans cette forêt factice, on lâcha toute sorte

d'animaux qui se plaisent dans les bois, sans être malfaisans & carnaciers, mille autruches, mille cerfs, mille sangliers, des daims, des chevreuils, des bêtes étrangeres que les Romains appelloient brebis sauvages, en un mot, tout ce que l'on avoit pu ramasser de grand gibier. Ensuite, on permit au peuple de leur courir sus, & chacun eut la liberté d'emporter sa proie. Les dépenses, aussi frivoles qu'exorbitantes de ces jeux, étoient d'une nécessité indispensable pour les Empereurs, s'ils vouloient satisfaire le peuple de Rome, à qui il ne restoit plus de ses anciens droits, que celui d'être amusé par ses maîtres.

Probus procura aux provinces de l'Empire un agrément plus solide & plus durable, en levant la défense que Domitien avoit faite de planter des vignes. Il permit cette plantation aux Gaulois, aux Espagnols, aux Pannoniens. Ainsi, les vins de Bourgogne & de Champagne en France; & ceux de Tokai en Hongrie lui doivent leur existence; & nous nous étonnerions que ce Prince n'eût pas été célébré par les buveurs comme un nouveau Bacchus, si les buveurs étoient sçavans. Il prit soin lui-même de faire planter en vigne, par les soldats, le mont Alma, près de Sirmium sa patrie, & le mont d'Or dans la Mœsie supérieure, & il donna ces vignobles aux habitans du païs, en les chargeant du soin & des frais de la culture. Il s'étoit fait une maxime, comme nous l'avons déjà observé, de tenir toujours les troupes occupées, & il exigea d'elles un autre ouvrage qui lui attira une mort funeste.

Ayant rétabli le calme dans toute l'étendue de l'Empire, il se préparoit à aller venger sur les Perses le désastre & la honte de Valérien, & il prit sa route par l'Illyrie, où il fit quelque séjour, pendant que ses forces s'assembloient, & qu'il disposoit tout ce qui étoit nécessaire pour son entreprise. Durant ce séjour, il ne voulut pas laisser oisives les troupes qu'il avoit avec lui, & il les fit travailler à dessécher des marais près de Sirmium, en creusant un canal, qui en porteroit les eaux dans la Save. Il se proposoit ainsi d'enrichir son païs natal, qui, sans agrandir son territoire, acquerroit de nouvelles terres labourables. Les soldats, à qui ces travaux déplaisoient, se mutinerent; & ce qui porta leur mécontentement jusqu'à la fureur, fut un mot que l'on attribuoit à Probus, & qui ne paroît guere vraisemblable. On lui faisoit dire que dans peu l'Empire n'auroit plus besoin de soldats. Est-il croyable que Probus tînt ce langage au moment précis où il entreprenoit une guerre très-importante. Ces bruits étoient semés sans doute par quelque ambitieux, & on peut jetter les soupçons sur Carus, qui lui succéda, & qui

a été accusé dans le tems même de s'être frayé le chemin au Trône par le crime. Le témoignage de Zonare s'y rapporte, en ce qu'il résulte du récit de cet écrivain, d'ailleurs chargé de circonstances improbables, que la nomination de Carus par les troupes qu'il commandoit précéda la mort de Probus. Quoi qu'il en soit, ce grand & excellent Empereur fut attaqué par ses soldats révoltés & furieux. Il voulut s'enfuir dans une tour garnie de fer, qu'il avoit fait construire pour observer lui-même tout ce qui se passoit dans le païs des environs. Les assassins l'atteignirent avant qu'il eût pu gagner cet asyle, & ils le tuerent sur la place.

Julien l'Apostat, en blâmant l'attentat des soldats sur la vie de Probus, prétend d'un autre côté que ce Prince donna lieu à son malheur par une sévérité outrée, qui ne connoissoit aucun des tempéramens que la prudence exige. On ne sçait si l'on doit avoir assez bonne opinion du jugement de Julien pour adopter sa censure contre cet Empereur, qui, à tous égards, valoit mieux que lui.

Entre tous ceux qui ont occupé le trône des Césars, il est difficile d'en citer aucun que l'on puisse mettre au-dessus de Probus. Constamment victorieux depuis sa premiere jeunesse jusqu'à sa mort, il réunit les qualités de l'homme de bien aux talens militaires ; aussi guerrier qu'Aurélien, mais plus doux ; aussi modéré, peut-être que Marc-Aurele, mais plus propre à la guerre ; employant les armes par nécessité, & respectant les loix ; grand Capitaine, & Prince attentif à rendre ses sujets heureux ; toujours occupé de projets utiles, & faisant servir les travaux de ses soldats aux avantages de la paix. Dans un regne fort court, il rebâtit ou répara soixante-dix villes. Il forma un grand nombre d'habiles Généraux, dont quelques-uns devinrent de grands Princes, tels que Carus, Dioclétien, Maximien Hercule, Constance Chlore. L'Empire relevé de sa chûte par Claude II, rétabli dans sa gloire par Aurélien, parvint sous Probus à la plus grande félicité dont il ait jamais joui ; & si le crime des soldats n'eût abrégé ses jours, il auroit fait revivre le siecle d'Auguste.

Il fut regretté amerement du Sénat & du peuple Romain. L'armée même se reprocha sa mort, dont elle étoit cause, & elle lui dressa un tombeau avec cette épitaphe : *Ci gît l'Empereur Probus, vraiment digne par sa probité du nom qu'il portoit, vainqueur de toutes les nations Barbares, vainqueur des Tyrans.* Carus son successeur le vengea, soit par zele sincere, soit par politique, & il fit mourir ses assassins dans les tourmens. Il rendit les plus grands honneurs à sa mémoire, & il le mit au rang des Dieux.

Probus fut tué au commencement d'Août ou de Septembre

de l'an de Jesus-Christ 282, ayant regné six ans & quelques mois, & vécu cinquante ans. Sa postérité s'ensevelit volontairement dans l'obscurité, pour ne point irriter la jalousie des Princes sous lesquels elle vivoit. Elle alla s'établir dans le territoire de Vérone, vers les lacs de Côme & de Garde.

PROCAS, *Procas*, (a) un des Rois d'Albe, regna vingt-trois ans. Il laissa, en mourant, deux fils, Numitor & Amulius. Le premier, comme l'aîné, devoit lui succéder. Mais, Amulius le chassa & s'empara du Trône.

PROCESSIONS. L'origine des Processions remonte au commencement du Paganisme. On représentoit dans ces Processions le premier état de la Nature. On y portoit publiquement une espece de cassette, qui contenoit différentes choses pour servir de symbole. On portoit encore dans les mêmes principes un enfant emmaillotté, un serpent, &c. Ces sortes de fêtes s'appelloient Orgies.

Virgile fait mention dans ses Géorgiques de la Procession usitée toutes les années en l'honneur de Cérès; Ovide ajoute que ceux qui y assistoient, étoient vêtus de blanc, & portoient des flambeaux allumés. Il est encore certain que les Payens faisoient des Processions autour des champs ensemencés, & qu'ils les arrosoient avec de l'eau lustrale. Les bergers de Virgile en sont tout glorieux, & disent en chœur:

Et cùm solemnia vota
Reddemus Nymphis, & cùm lustrabimus agros.

A Lacédémone, dans un jour consacré à Diane, on faisoit une Procession solemnelle. Une Dame des plus considérables de la ville portoit la statue de la Déesse. Elle étoit suivie de plusieurs jeunes gens d'élite qui se frappoient à grands coups. Si leur ardeur se ralentissoit, la statue, légere de sa nature, devenoit si pesante que celle qui la portoit, accablée sous le poids, ne pouvoit plus avancer. Aussi, les amis & les parens de cette jeunesse les accompagnoient pour animer leur courage.

Dès le tems de Saint Ambroise, ces pratiques du Paganisme commencerent à passer dans la Religion Chrétienne. Elles s'y sont singulierement multipliées, & dans plusieurs lieux, avec des cérémonies superstitieuses qui en défigurent étrangement l'innocence. Les Hébreux ne paroissent pas avoir connu les Processions, car on ne peut guere qualifier de ce nom, le tour que l'on fit des murs de Jéricho, ni la translation de l'Arche enlevée du temple des

(a) Tit. Liv. L. I. c. 3. Dionys. Halicarn. L. I. c. 15. Virg. Æneid. L. VI. v. 767. Ovid. Metam. L. XIV. c. 15.

Philistins, & ramenée à Jérusalem.

PROCHORE, *Prochorus*, (a) Πρόχορος, un des sept premiers Diacres, fut élu peu de tems après l'Ascension du Sauveur. Les Grecs croient qu'il fut le premier Évêque de Nicomédie. Adon dit qu'il souffrit le martyre à Antioche le 9 Août, après s'être rendu fort célebre par ses miracles.

On a, sous le nom de Prochore, une histoire de S. Jean l'Évangéliste, mais elle est moderne, & remplie de contes fabuleux, indignes du S. Diacre dont nous venons de parler.

PROCHYTA, *Prochyta*, (b) Προχύτη, isle de la mer Tyrrhene, située devant le promontoire de Misene. Il y en a qui prétendent que cette isle fut autrefois séparée du continent, apparemment par quelque tremblement de terre; selon d'autres, elle fut détachée de l'isle de Pithécuse.

Elle conserve encore son premier nom dans celui de Procita qu'elle prend aujourd'hui. Elle est sur la côte d'Italie, dans le golfe de Naples; environ à une demi-lieue vers l'est-nord-est du château d'Ischia, au cap de la Mésa, qui fait le commencement du golfe de Naples. Cette isle est de moyenne hauteur. Le terrein en est très-fertile, & on y voit de superbes palais avec beaucoup de maisons de plaisance, & plusieurs antiquités remarquables. On lui donne huit à neuf milles de circuit, & l'on y trouve un certain nombre de calangues de sable, où l'on pourroit mouiller dans un besoin.

PROCILIUS, *Procilius*, ou PROCILLUS. *Voyez* Procillus.

PROCILLUS, *Procillus*, (c) tribun du peuple, fut accusé, l'an 54 avant Jesus-Christ, avec deux de ses Collegues. Ces deux derniers furent sauvés par le crédit de Cn. Pompée. Mais, Procillus s'étant trouvé coupable d'un meurtre, ne put éviter la condamnation. « Il paroît par ce » jugement, dit Cicéron à Tit. » Pompon. Atticus, avec une » ironie pleine d'indignation, » que nous avons des Juges » plus séveres que ceux de l'A» réopage; des Juges qui comp» tent pour rien la brigue, les » nominations des Magistrats, » l'interregne; la majesté de » l'État, en un mot toute la » République. Seulement nous » devons nous abstenir de tuer » un pere de famille dans sa » maison. Encore tout ne se» roit-il pas perdu. Car, Pro» cillus a eu vingt-deux suffra» ges favorables contre vingt» huit qui l'ont condamné. »

PROCLÉS, *Procles*, Προκλῆς,

(a) Actu. Apost. c. 6. v. 5.

(b) Strab. pag. 60, 123, 247, 258. Plin. Tom. I. p. 114, 160. Ptolem. L. III. c. 1. Pomp. Mel. pag. 153. Virg. Æneid. L. IX. v. 715. Juven. Satyr. 3. v. 5.

(c) Cicer. ad Pompon. Attic. L. IV. Epist. 15, 16. Crév. Hist. Rom. T. VII. pag. 295.

(a) l'un des descendans de Démarate de Lacédémone, avoit été établi Gouverneur de Teuthranie. Il fut un de ceux qui apprirent les premiers aux Grecs la mort de Cyrus le jeune.

PROCLÈS, *Procles*, Προκλῆς, (b) Phliasien, engagea par ses discours les Athéniens à prendre le parti des Lacédémoniens contre les Thébains. Xénophon rapporte ces discours.

Le texte Grec de cet Historien porte dans un endroit Patroclès, & dans un autre Proclès. Mais, on croit que la meilleure leçon est la premiere.

PROCLÈS, *Procles*, Προκλῆς, (c) Historien de Carthage, étoit fils d'Eucrate. Il avoit écrit en Grec, mais on ne sçait pas précisément en quel tems il vivoit. Pausanias cite quelques passages de cet Historien.

PROCNÉ, *Procne*. *Voyez* Progné.

PROCONNESE, *Proconnesus*, Προκόννησος, (d) isle de l'Asie mineure dans la Propontide, située à l'opposite de Priapus & de Cyzique.

Pline met dans la Propontide, vis-à-vis Cyzique, l'isle d'Élaphonnese, d'où l'on tiroit le marbre de Cyzique; & il ajoute que la même isle se nommoit Neuris & Proconnese.

Nous lisons, dans Strabon, que dans la mer sur laquelle navigent ceux qui vont de Priapus à Parium, se trouve l'ancienne Proconnese, ainsi que la nouvelle, qui a une ville, & une carriere de pierre blanche fort estimée. Aristée, auteur de quelques Poësies, & encore plus connu par ses prestiges, étoit de Proconnese. Nous apprenons du même Strabon que la ville, qui étoit dans l'isle de Proconnese, fut bâtie par les Milésiens, dans le même tems qu'ils bâtirent celle de Priapus & d'Abyde. D'autres attribuent la fondation de ces villes à ceux de Cyzique.

PROCONSUL, *Proconsul*, Magistrat que la République Romaine envoyoit dans une Province, qui y gouvernoit, & y commandoit avec toute l'autorité des Consuls à Rome.

Les Consuls, après leur élection, se partageoient d'abord le gouvernement des Provinces, suivant que le sort en disposoit; mais, l'Empire Romain devint si étendu, & les guerres qu'il fallut entreprendre, furent si fréquentes & si considérables, qu'on fut obligé de changer la forme du Gouvernement, & de donner à des particuliers l'autorité nécessaire pour conduire les armées, commander dans les Provinces, & tenir la place des Consuls qu'ils représentoient.

Comme la maxime de la République étoit, à mesure qu'elle faisoit des conquêtes, d'en former des Gouvernemens, ce qu'elle appelloit réduire en pro-

(a) Xenoph. p. 272, 426.
(b) Xenoph. p. 610. & *seq.*
(c) Pauf. p. 123, 283.

(d) Plin. Tom. I. p. 292. Strab. pag. 587, 588. Plut. Tom. I. pag. 207.

vince; elle commençoit d'abord par ôter à ces pays conquis leurs loix & leurs Magistrats particuliers, les assujettissoit à recevoir les loix Romaines, & y envoyoit pour gouverner, selon que la Province étoit plus ou moins considérable, un Proconsul, ou un Préteur, ou Propréteur, qui leur rendoit la justice, & commandoit les troupes; elle y joignoit un Questeur, pour avoir soin d'y faire payer les tributs qu'on leur avoit imposés. La Sicile fut le premier pays hors de l'Italie, qui fut réduit en Province.

Appien raconte qu'avant la guerre des alliés, les Provinces étoient assignées à des Proconsuls. Ces Gouverneurs n'étoient nommés que pour un an, après lequel le Sénat en envoyoit d'autres. Si un gouvernement se trouvoit sur la frontiere où il y eût quelque guerre, dont on eût confié la conduite au Gouverneur; il arrivoit quelquefois qu'on prolongeoit le tems de son administration, afin qu'il pût terminer cette guerre. Mais, cela ne se faisoit que par un Édit du peuple Romain assemblé en comices.

Les Proconsuls, les Préteurs & les Propréteurs avoient des Lieutenans sous eux dans leurs gouvernemens, quelquefois jusqu'à trois, selon leur étendue; car, en décernant ces provinces, le Sénat marquoit l'étendue de chacune, régloit le nombre des troupes, assignoit des fonds pour leur paye & leur subsistance, nommoit les Lieutenans que le Gouverneur devoit avoir, & pourvoyoit à la dépense sur la route, ainsi qu'à leur équipage, qui consistoit en un certain nombre d'habits, de meubles, de chevaux, mulets & tentes, qu'on leur faisoit délivrer, lorsqu'ils partoient pour leur gouvernement, ce qu'on appelloit *viaticum*, afin qu'ils ne fussent point à charge aux Provinces.

Il paroît, par un passage de Suétone, que du tems de la République, les mulets & les tentes qu'on leur fournissoit, étoient seulement loués aux dépens du public, & qu'ils devoient les rendre après le tems de leur gestion. Cette précaution de la République n'empêchoit pas, lorsque ces Magistrats étoient intéressés, qu'ils n'exigeassent encore de grosses sommes des provinces, comme il paroît par le reproche que fait Cicéron dans son playdoyer contre Pison, qui, allant en Macédoine en qualité de Proconsul, se fit donner par cette Province, pour sa vaisselle seulement, cent fois 80 mille festerces, qui font environ deux millions de notre monnoie.

Tite-Live fait connoître que cet abus ne s'étoit introduit que depuis que le Consul L. Postumius Albinus étant allé à la ville de Préneste pour y faire un sacrifice comme un simple particulier, mais n'y ayant point été reçu avec la distinction qu'il auroit souhaité, il avoit exigé de cette ville qu'elle le défrayât

& lui fournît des chevaux pour son retour, en punition de ce peu d'égards qu'elle avoit eus à sa dignité. Cette usurpation servit d'autorité depuis aux Magistrats qui alloient à leurs gouvernemens, pour se faire défrayer sur leur route, sans se contenter de ce que la République fournissoit; & en même tems de prétexte à ceux qui étoient intéressés & avares pour se faire donner de grosses sommes.

Quand les postes furent établies, ces Magistrats eurent le privilege de s'en servir sur leur route où ils étoient aussi défrayés. Suétone dit qu'Auguste enchérit sur ce qui se pratiquoit du tems de la République, en ordonnant de leur fournir une certaine somme de deniers publics, afin qu'ils n'exigeassent rien de plus des Provinces.

On voit dans Lampridius, que long-tems après l'Empereur Alexandre Sévere faisoit aussi fournir aux Magistrats qu'il envoyoit dans les Provinces en qualité de Gouverneurs, certaine somme d'argent, & ce qui leur étoit nécessaire, comme meubles, habits, chevaux, mulets, domestiques. Le tems de leur gestion expiré, ils devoient rendre les domestiques, les chevaux & les mulets; pour le reste ils le gardoient, s'ils avoient bien rempli leur ministere; mais, s'ils s'en étoient mal acquittés, l'Empereur les condamnoit à rendre le quadruple. Il ne paroît pas que cette loi ait été suivie sous les autres Empereurs.

Tous ces Gouverneurs menoient avec eux, outre les Officiers qui leur étoient adjoints, comme Lieutenans, Questeurs, Assesseurs & autres subalternes, nombre de leurs amis qui les accompagnoient pour leur faire honneur, & qu'on nommoit *Contubernales*, parce qu'ils mangeoient à leur table. C'étoient la plupart des jeunes gens de la premiere noblesse qui alloient apprendre le métier de la guerre, s'il y en avoit dans ce département, & se mettre en état de remplir les Magistratures. Ce cortege formoit une espece de cour à ces Gouverneurs; leur suite devint depuis encore plus nombreuse sous les Empereurs, par la quantité d'Officiers subalternes qu'ils menoient avec eux, & dont il est fait mention dans la notice de l'Empire sous les noms de *Præcones*, *Pictores*, *Interpretes*, *Aruspices*, *Tabellarios*, *Numerarios*, *Commentarienses*, *Comicularios*, *Adjutores*, *Sub-adjutores*, *Exceptores*, & autres.

Leur maison & leur train étoient aussi composés de plus de domestiques, & ils paroissoient avec plus de pompe & d'appareil que sous la République; ils étoient obligés, pendant le tems de leur administration, de faire des voyages dans les principales villes de leur gouvernement pour y rendre la justice, & tenir les assemblées de la Province, afin

d'y maintenir le bon ordre.

Tous ces Gouverneurs, avant que de sortir de Rome, alloient au Capitole faire des sacrifices, & prendre le manteau de guerre qu'on nommoit *paludamentum*, qui marquoit le commandement des troupes, ce qui se pratiquoit aussi par ceux qui alloient commander les armées de la République ; ils sortoient de Rome dans une espece de pompe, précédés de leurs Licteurs, avec les faisceaux & les haches, & conduits par leurs amis qui les accompagnoient hors de la ville jusqu'à une certaine distance.

Ils gouvernoient leurs Provinces, selon les loix Romaines, & conformément à ce que les Magistrats observoient à Rome ; on ne comptoit l'année de leur charge, que du jour qu'ils avoient commencé à en faire la fonction. Quand on envoyoit un successeur à celui dont le tems étoit fini, celui-ci lui remettoit les troupes qu'il avoit sous son commandement, & ne pouvoit pas différer son départ au-delà de trente jours après l'arrivée de son successeur. Si, après l'année révolue, on n'envoyoit personne pour lui succéder, il n'en quittoit pas moins son gouvernement, mais il laissoit son Lieutenant jusqu'à ce que le nouveau Gouverneur fût arrivé; & à son retour il rendoit comte au Sénat de son administration ; il en dressoit un précis qu'on déposoit au trésor, trente jours après qu'il avoit rendu compte au Sénat. Les Proconsuls avoient dans leurs Provinces les mêmes honneurs que les Consuls à Rome, auxquels ils cédoient en tout lorsqu'ils y étoient.

Quoiqu'en apparence le Proconsul ne fût pas différent du Consul, cependant il est certain qu'il ne fut point mis dans le rang des vrais Magistrats. Il avoit le pouvoir que les Romains appelloient *potestas*, mais il n'avoit pas l'empire, *imperium*.

Ceux, que le peuple choisissoit pour remplir des fonctions indéfinies & lorsque l'occasion s'en présentoit, n'avoient qu'une autorité bornée ; mais, lorsque le peuple élisoit quelqu'un pour une affaire particuliere, comme pour faire la guerre à quelque Roi, il lui donnoit un pouvoir absolu qu'on appelloit *imperium*. Entre les loix militaires dont Cicéron a fait mention dans son traité *de legib.* On trouve celle-ci : *Militiæ ab eo, qui imperabit, provocatio ne esto. Quòdque is qui bellum gerit, imperabit, jus ratumque esto.*

Le pouvoir du Proconsul est marqué dans le titre de *officio Proconsulis*, au digeste.

Dès qu'il étoit sorti de Rome, il pouvoit prendre la qualité de Proconsul & les ornemens Consulaires ; mais, il n'avoit que l'exercice de la jurisdiction volontaire, & son pouvoir étoit renfermé dans la manumission des esclaves, dans l'émancipa-

tion des enfans, & dans l'adoption; tout ce qui est de la jurisdiction contentieuse lui étoit défendu, jusqu'à ce qu'il fût arrivé dans la Province qui lui étoit échue, où pour lors sa jurisdiction étoit aussi étendue que celle des Consuls. Il est vrai que Pighius n'est pas de ce sentiment, & il prétend prouver, par l'autorité de Tite-Live, que le Proconsul n'avoit point l'*imperium*.

Les Proconsuls n'obtenoient jamais le triomphe, quoiqu'ils l'eussent mérité, parce qu'on les regardoit comme simples citoyens, & sans caractere de magistrature; c'est pour cette raison, au rapport de Tite-Live & de Plutarque, que Scipion ne put obtenir les honneurs du triomphe, après avoir soumis l'Espagne à l'Empire Romain. Mais, les mêmes Historiens nous apprennent que l'on se relâcha de cette rigueur, & l'on commença à y déroger en faveur de L. Lentulus, à qui le peuple accorda l'ovation, & dans la suite Q. P. Philo triompha, après avoir vaincu certains peuples qui s'étoient déclarés ennemis des Romains.

Il y a eu à Rome quatre sortes de Proconsuls; 1°. Ceux qui, après l'année expirée de leur Consulat, conservoient encore le commandement d'une armée avec autorité de Consul; 2°. Ceux qui, sans sortir actuellement de charge, étoient envoyés dans une Province, ou pour la gouverner, ou pour commander une armée; 3°. Ceux qui, après l'extinction du gouvernement Républicain, étoient nommés par le Sénat, pour gouverner quelques-unes des Provinces que l'on appelloit pour cela Proconsulaires; 4°. On donna ce nom à ceux qui servoient sous les Consuls en qualité de Lieutenans. L'amour de la patrie faisoit que ceux mêmes qui avoient commandé en chef une armée, ne dédaignoient pas quelquefois de servir dans la même armée en qualité de Lieutenans. 5°. On laissoit aussi le titre de Proconsul à ceux qui n'étoient point rentrés dans Rome depuis qu'ils en avoient été revêtus.

Le Sénat nommoit autant de sujets qu'il avoit de Provinces à donner, & dans ces élections on avoit beaucoup d'égards à l'ancienneté. Les sujets élus tiroient au sort, & partageoient ainsi les Provinces; mais, l'Asie & l'Afrique faisoient une classe à part. De droit, elles étoient dévolues aux deux Consulaires les plus anciens; c'étoient encore le sort qui décidoit entre eux, mais il leur livroit nécessairement l'une ou l'autre.

L'ancienne République ne donnoit rien aux Gouverneurs des Provinces. Auguste, comme nous l'avons dit, pour prévenir les tentations auxquelles les exposoit ce service gratuit, leur assigna des appointemens. Les Gouverneurs des Provinces du Sénat, étoient payés sur l'*ærarium*, & ceux des Provinces

Impériales sur le fisc. Si pour des raisons légitimes & approuvées, quelqu'un ne pouvoit accepter le Consulat, on lui en offroit d'ordinaire les appointemens. Lorsque Tacite dit que Domitien les avoit donnés à quelqu'un, il faut entendre que ce Prince avoit proposé qu'on les lui donnât.

On ne sçait pas communément, que dès le tems de la République, les Provinces ont célébré des fêtes, élevé des autels, & bâti des temples à leurs Proconsuls, qu'ils ont associés à tous les honneurs qu'on rendoit aux Dieux; rien cependant n'est plus vrai.

La coutume de bâtir des temples aux Proconsuls, ne s'établit que par degré. On commença par leur dresser des monumens & des édifices publics, qui jusques-là ne l'avoient été qu'à des Dieux; ensuite on leur bâtit exprès des temples. Suétone dit expressément que c'étoit l'usage, sur la fin de la République, de bâtir des temples aux Gouverneurs des Provinces, quoiqu'il y en eût souvent que les peuples ne pouvoient gueres regarder comme des Dieux tutélaires, mais bien comme des mauvais génies, qu'il falloit tâcher d'appaiser par des sacrifices. Cette coutume de bâtir des temples aux Gouverneurs des Provinces, n'étoit pas seulement tolérée, elle étoit même autorisée par les loix. C'étoit comme des monumens publics de l'assujettissement des Provinces conquises; car, les Romains sçavoient qu'il n'y a point de plus grande marque de servitude, que l'excès de la flatterie.

Pour ce qui est des statues, les Provinces, dans le tems de la République, consacroient non les personnes, mais leurs vertus; c'étoit une sorte d'adoucissement à la flatterie. Le culte s'adressoit directement aux vertus déjà divinisées, & ne tomboit qu'indirectement sur les Proconsuls.

Enfin, les fêtes & les jeux, que l'on célébroit dans toutes les Provinces en l'honneur des Empereurs, & que l'on appelloit de leur nom, comme, par exemple, *Augusteia*, *Commodeia*, étoient absolument la même chose que les fêtes & les jeux que l'on célébroit en l'honneur des Proconsuls, appellées aussi de leurs noms *Lucullia*, *Marcellia*, &c. Il y a plus, c'est que tous les titres qu'on a donnés aux Empereurs, & même tous les honneurs divins qu'on leur a décernés pendant leur vie, avoient été rendus avant eux aux Gouverneurs des Provinces.

Il ne faut pas s'en étonner; tant que Rome ne domina que dans l'Italie, dit M. de Montesquieux, les peuples furent gouvernés comme des confédérés; on suivoit les loix de chaque pays; mais, lorsqu'elle conquit plus loin, que le Sénat n'eut pas immédiatement l'œil sur les Provinces, que les Magistrats qui étoient à Rome ne purent

plus gouverner l'Empire ; il fallut envoyer des Préteurs & des Proconsuls, & bientôt après il n'y eut plus que tyrannie, que brigandage, & que despotisme. Ceux qu'on envoyoit, avoient une puissance qui rassembloit celle de toutes les Magistratures Romaines. Que dis-je, celle même du Sénat, celle même du peuple ; en un mot, c'étoient des Magistrats qui réunissoient les trois pouvoirs ; ils étoient, si l'on ose se servir de ce terme, les bachas de l'Empire ; & en pillant les Provinces, ils souffroient encore qu'on bâtit des temples à leur gloire. Voilà pourquoi Mithridate disoit : « Toute » l'Asie m'attend, comme son » libérateur, tant ont excité de » haine contre les Romains les » rapines des Proconsuls, les » exécutions des gens d'affaires, & les calomnies des jugemens. »

PROCONSULAIRE (a) [Empire]. L'Empire Romain commença à avoir deux chefs tout à la fois, lorsque Tibere fut associé au gouvernement par Auguste, qui lui fit donner la charge de Censeur, & un pouvoir égal au sien dans toutes les Provinces, ce qu'on appelloit Empire Proconsulaire.

PROCRIS, *Procris*, Πρόκρις, femme de Céphale. *Voyez* Céphale.

PROCRUSTE, *Procrustes*, Προκρούστης, fameux Géant, appellé aussi Damaste. *Voyez* Damaste.

PROCULA, *Procula*, (b) Dame Romaine que Juvénal tourne en ridicule.

PROCULA, *Procula*, (c) femme du Poëte Codrus, vivoit vers l'an de Jesus-Christ 90. *Voyez* Codrus.

PROCULEIUS [C.], (d) *C. Proculeius*, illustre Chevalier Romain, fut fort considéré d'Auguste, puisque ce Prince pensa à lui donner sa fille en mariage. Un jour, ayant rencontré un délateur, C. Proculeius se mit la main devant le nez & sur la bouche, voulant donner à entendre qu'en présence d'un tel homme, il n'étoit pas même sûr de respirer. Malgré l'extrême considération qu'Auguste avoit pour lui, il ne put obtenir grace pour Licinius Muréna son frere, qui avoit conspiré contre ce Prince.

C'est sans doute ce C. Proculeius qu'Auguste qui, en ce tems-là, s'appelloit Octavien, avoit dépêché vers la Reine Cléopatre, avec ordre de tâcher de se rendre maître adroitement de sa personne. Car, il craignoit la dissipation & la perte des trésors qu'elle avoit enfermés dans son tombeau, & il comptoit pour beaucoup la gloire de

(a) Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. XII. pag. 392.
(b) Juven. Satyr. 2. v. 68.
(c) Juven. Satyr. 3. v. 203.
(d) Plut. Tom. I. p. 952. Hort. L. II. Ode 2. v. 5. *& seq.* Dio. Cass. p. 513, 522. Tacit. Annal. L. IV. c. 40. Juven. Satyr. 7. v. 94. Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. p. 503, 504. Hist. des Emp. T. I. p. 39, 67, 111, 535.

la mener elle-même en triomphe.

Cléopatre étoit sur ses gardes ; & elle ne voulut conférer avec C. Proculeius, qu'à travers la porte bien fermée, mais qui permettoit à la voix de passer & de se communiquer des deux parts. Il ne fut pas possible de convenir des conditions d'un accord. Cléopatre demandoit la couronne d'Égypte pour ses enfans ; & C. Proculeius vouloit qu'elle eût assez de confiance en Octavien, pour se remettre à sa discrétion. Mais, il observa & étudia la disposition dés lieux ; & Gallus étant revenu de la part d'Octavien pour demander un second entretien à Cléopatre, pendant qu'ils étoient ensemble à la porte, l'un en dehors, l'autre en dedans, & que Gallus traînoit la conversation en longueur, C. Proculeius appliqua une échelle au mur, & suivi de deux soldats, il entra par la fenêtre par laquelle M. Antoine avoit été introduit. Aussitôt il courut à la porte, & une des femmes de Cléopatre s'écria : *O malheureuse Princesse, vous êtes prise vivante*. Cléopatre se retourne & ayant apperçu C. Proculeius, elle voulut se percer d'un poignard qu'elle portoit pendu à sa ceinture. Mais, C. Proculeius se jetta promptement sur elle, & lui saisissant les deux bras : « Vous êtes injuste, Cléopatre, lui dit-il, & contre vous-même, & contre Octavien. » Vous lui ôtez la plus belle » occasion qu'il puisse avoir de » montrer sa clémence, & vous » voulez faire passer le plus » doux des vainqueurs pour un » ennemi implacable & indigne » que l'on se fie à lui. » En disant ces mots, il lui ôta le poignard, & visita ses habits pour voir si elle n'y cachoit point quelque poison. Depuis cette Princesse fut gardée soigneusement.

PROCULEIUS, *Proculeius*, (a) certain personnage dont se moque Juvénal.

PROCULUS [Julius]. *Voyez* Julius.

PROCULUS, *Proculus*, (b) poëte Latin qui avoit imité la poësie de Callimaque. Il est fait mention de ce Poëte dans Ovide.

PROCULUS [Considius], *Considius Proculus*, (c) célébroit tranquillement le jour de sa naissance, l'an de Jesus-Christ 33, lorsqu'il se vit tout d'un coup traîné au Sénat pour cause de prétendu crime de leze-Majesté, & dans le moment il fut accusé, condamné & exécuté.

PROCULUS, *Proculus*, (d) fils d'un ancien Capitaine, étoit d'une taille presque colossale, & en même tems très-bien fait de sa personne. Caligula, le voyant à un combat de gladia-

(a) Juven. Satyr. 1. v. 40.

(b) Ovid. de Ponto. L. IV. Eleg. Ultim.

(c) Tacit. Annal. L. VI. c. 18. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 582, 583.

(d) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 38.

teurs, le força subitement de descendre des sieges pour combattre lui-même sur l'arêne contre deux gladiateurs qu'il lui opposa successivement; & n'ayant pu réussir à le faire périr dans ces deux combats, dont Confidius Proculus sortit victorieux, il ordonna qu'on le chargeât de chaînes, qu'on le promenât par toute la ville pour être donné en spectacle; après quoi il le fit égorger.

PROCULUS [COCCEIUS], *Cocceius Proculus*, (a) soldat de la garde de l'empereur Galba, eut une contestation avec son voisin pour les limites de leurs champs. Othon, instruit de cette circonstance, acheta tout le champ du voisin, & en fit présent à Cocceius Proculus. Telles étoient les sourdes pratiques qu'employoit Othon pour séduire les troupes & les détacher de Galba.

PROCULUS [LICINIUS], *Licinius Proculus*, (b) fut lié avec Othon d'une familiarité intime, & il passoit pour l'avoir utilement servi dans l'exécution de ses desseins. Aussi, étoit-il celui de tous les Officiers généraux à qui Othon se fioit le plus. Dans la guerre qu'eut ce Prince avec Vitellius, Licinius Proculus étoit chef des cohortes Prétoriennes. Mais, cet Officier, fort capable de commander dans la ville, ignoroit entierement le métier de la guerre. Cependant, comme il n'avoit pas moins d'adresse que de malice, à force de rabaisser l'autorité de Suétonius Paulinus, la vigueur & l'activité de Marius Celsus, la maturité & l'expérience d'Annius Celsus, il vint aisément à bout de leur être préféré. Ainsi, quoique le commandement général fût resté au frere d'Othon, la réalité du pouvoir résidoit dans Licinius Proculus. Heureux! s'il s'en fût servi avec prudence & avec succès. Il fut l'occasion de la perte de l'armée d'Othon, en lui conseillant d'en venir aux mains avec Vitellius, contre l'avis des autres Officiers généraux. Se précipitant par ignorance, il assuroit à Othon que les Dieux ne l'abandonneroient pas dans l'exécution d'un dessein qu'ils lui avoient eux-mêmes inspiré; pour empêcher les autres de le contredire, il employoit les louanges & la flatterie. Quand il eut vu Vitellius vainqueur, il se rangea de son côté. Vitellius, après l'avoir laissé longtems languir dans l'incertitude du sort qu'il lui préparoit, écouta sa défense qui fut plus spécieuse qu'honnête, car il s'efforça de lui persuader qu'il avoit trahi Othon par considération pour lui. Il en apportoit pour preuve la longue marche par laquelle il avoit fatigué les soldats à la veille du combat, le désordre qu'il avoit mis par-

(a) Tacit. Hist. L. I. c. 24.
(b) Tacit. Hist. L. I. c. 46, 82, 87. L. II. c. 33, 60. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 54, 55, 106, 109, 114, 132.

mi eux en les mêlant avec les valets de l'armée, & plusieurs autres circonstances purement fortuites, mais qu'il imputoit à son artifice frauduleux. Vitellius, feignant d'ajouter foi à cette prétendue perfidie, lui pardonna la fidélité qu'il avoit réellement gardée à son maître.

Si Licinius Proculus fut un mauvais Officier, il fut un bon Jurisconsulte. On convient assez qu'il succéda au jurisconsulte Cocceïus Nerva, & qu'il acquit plus d'autorité que C. Cassius Longinus. Ils formerent deux partis, dont chacun fut le chef; & ce qui les distinguoit, étoit la différente maniere de procéder dans l'étude du Droit, & de décider quand ils étoient consultés. C'est ce qui fit que l'on appella Proculéiens ceux qui se conformoient à la doctrine & à la méthode de Licinius Proculus; & Cassiens, ceux qui suivoient celle de C. Cassius Longinus. Il est à remarquer que le premier faisoit un si grand cas d'Homere, qu'il appuyoit souvent ses décisions, même dans des affaires importantes, de l'autorité de cet ancien poëte Grec; & cette marque d'estime donnée aux poësies d'Homere, se trouve encore dans plusieurs autres anciens Jurisconsultes. Il est vrai que le bon sens est d'une égale autorité dans un Poëte & dans un Juriste; & ce bon sens, est très-ordinaire dans Homere.

Licinius Proculus avoit laissé huit livres de lettres & des notes sur quelques livres de Labéon. Il est fait mention de ces écrits dans l'index de Justinien. Jean Bertrand, président au Parlement de Toulouse, s'étend au long sur Licinius Proculus, dans ses vies des Jurisconsultes.

PROCULUS [TITIUS ÉLIUS], *Titius Ælius Proculus*, (a) tyran, qui s'éleva dans les Gaules du tems de l'Empereur Probus. Il étoit natif d'Albenga en Ligurie, où sa famille tenoit un rang illustre; & il avoit hérité de ses peres le goût pour le brigandage, dans lequel il s'enrichit beaucoup. Il servit dans les armées Romaines, & il y signala sa bravoure, mais dans la petite guerre pour laquelle il étoit né. On ne cite point de grade plus distingué auquel il soit parvenu, que celui de Tribun; du reste, homme sans mœurs, & qui tiroit vanité de ses exploits de débauche.

Il paroît qu'il appréhenda que ses excès ne l'eussent mis mal dans l'esprit de Probus, qui maintenoit avec sévérité la bonne discipline; & ceux de Lyon, maltraités par Aurélien, & craignant, sans qu'on en puisse dire la raison, les mêmes rigueurs de la part de l'Empereur regnant, exhorterent Titius Élius Proculus à se révolter & à se mettre à la tête des Gaules.

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI, pag. 105, 106.

A l'appui de ces motifs vinrent les conseils de sa femme, qui étoit d'une ambition & d'une audace au-dessus de son sexe. Lorsqu'il se fut déterminé & arrangé pour l'exécution, le complot éclata à Cologne dans un repas, où cet Officier, vainqueur au jeu jusqu'à dix fois, fut proclamé Auguste par un bouffon, qui lui mit la pourpre sur les épaules, & l'adora. Les convives avoient sans doute le mot, & ils prirent au sérieux ce qui ne paroissoit qu'un badinage. Les troupes, qui étoient dans la ville ou aux environs, suivirent cette impression ; & de proche en proche, la rébellion gagna toute la Gaule, & même les Espagnes & la Grande-Bretagne, qui s'en regardoient alors comme des dépendances. Titius Élius Proculus auroit bien voulu engager aussi dans son parti les Barbares qui occupoient les bords du Rhin. Mais, ils demeurerent fideles à Probus, & ils l'aiderent même dans la guerre que ce dernier fut obligé de faire au Tyran.

Le détail de cette guerre nous est peu connu. Vopiscus nous apprend seulement que Titius Élius Proculus battit les Allemands dont il n'avoit pu obtenir l'alliance; mais qu'il ne se soutint pas contre Probus, qui le mit en fuite, & le réduisit à aller chercher un asyle chez les Francs, du sang desquels il prétendoit tirer son origine ; que les Francs, à qui Vopiscus reproche ici mal à propos, ce semble, de se faire un jeu de manquer à la foi jurée, livrerent à Probus, dont ils étoient alliés, un sujet rebelle ; & que Titius Élius Proculus étant ainsi tombé entre les mains de son Prince, justement irrité, subit la peine de son crime, & fut mis à mort. Il avoit un fils en bas-âge, nommé Hérennianus, qu'il se proposoit de déclarer Empereur, dès que l'enfant auroit cinq ans accomplis. *Voyez* Hérennianus.

PROCYON, *Procyon*, (a) Προκύων, nom d'une constellation. Il y a trois constellations que les Anciens, de l'aveu de Pline, ont souvent confondues ; le Chien, *Canis;* la Canicule, *Canicula ;* & l'avant-Chien, *Procyon*. Cette derniere constellation est formée de trois étoiles, & précede les deux autres. Elle se levoit du tems d'Auguste le 15 de Juillet, onze jours avant la Canicule, qui se leve vingt-quatre heures avant le Chien ou le Sirius.

PRODICE, *Prodice*, (b) une des Hyades, selon quelques-uns.

PRODICOS, *Prodicos*, (c) Πρόδικος, nom que les Lacédémoniens donnoient aux tuteurs des Rois. Ce fut en cette qualité que Lycurgue gouverna pen-

(a) Plin. Tom. II. pag. 137. Horat. L. III. Ode 23. v. 18. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. pag. 90.

(b) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 460.

(c) Plut. Tom. I. p. 40.

dant quelque tems le Royaume de Sparte.

PRODICTATEUR, *Prodictator*, (a) officier qui avoit chez les Romains le même pouvoir que le Dictateur. Après la bataille de Trasimene, où fut tué le consul C. Flaminius, dans le trouble général où jetta la perte de cette bataille, la ressource accoutumée fut de nommer un Dictateur ; mais, cette nomination n'étoit pas sans difficulté. Le Dictateur ne pouvoit être nommé que dans Rome, & par l'un des deux Consuls ; & de ces deux Magistrats, l'un venoit d'être tué & l'autre étoit occupé contre les Gaulois. Le tempérament qu'on prit, fut de créer un Prodictateur, qui auroit le même pouvoir que celui auquel il étoit subrogé.

PRODICUS, *Prodicus*, (b) Πρόδικος, célebre sophiste, étoit d'Iulis, l'une des quatre villes de l'isle de Cée, ou Céos. Son sçavoir & son éloquence lui avoient procuré parmi ses compatriotes une grande considération ; & il avoit été choisi plusieurs fois pour être chargé, tant auprès des Athéniens que des Lacédémoniens & des Thébains, des intérêts politiques de sa patrie. Il étoit d'une complexion foible & délicate, souvent malade, & obligé de se ménager continuellement ; c'est pourquoi, Platon feint qu'un jour Socrate le trouve encore au lit, bien enfermé dans ses couvertures, par attention pour sa santé.

Il se fit admirer par ses talens dans toutes les villes où il alla, sur-tout à Athenes où le discours qu'il prononça en arrivant pour exposer sa commission, fut reçu, malgré le désagrément de sa voix, avec les plus grands applaudissemens. Il profita de cette heureuse prévention ; & l'empressement qu'on eut à se former par ses préceptes dans l'art de parler, le mit en état de satisfaire l'extrême passion qu'il avoit de s'enrichir. Protagoras, dont il avoit été le disciple, avoit le premier mis un prix à ses leçons, & tous les Sophistes avoient suivi son exemple ; mais, comme ils se nuisoient par leur nombre, Prodicus s'avisa de payer des especes de Courtiers pour lui chercher des disciples dans les plus riches familles d'Athenes, & pour les lui amener. Cependant, il ne rebutoit pas même ceux qui avoient peu à lui donner, & vendoit des leçons à tous prix, depuis deux oboles jusqu'à cinquante dragmes. « Il » n'enseigne personne gratuite» ment, fait-on dire à Socrate, » & il a sans cesse dans la bou» che ce mot d'Épicharme, *la*

(a) Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. VI. p. 203.

(b) Suid Tom. II. pag. 595. Xenoph. p. 737. & *seq.* Lucian. Tom. I. p. 622. Quintilian. L. III. c. 1. L. IV. c. 1. Cicer. Brut. c. 15. de Offic. L. I. c. 118. Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 109, 110. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. XXI. pag. 157. & *suiv.*

» *main lave la main ; donnez & » recevez.* »

Il évaluoit ses leçons, suivant l'importance & l'étendue des matieres, ou suivant les facultés de ceux qui se mettoient sous sa conduite. Sa maniere d'instruire étoit de réciter à ses disciples des discours composés avec soin sur tous les points de doctrine qu'il leur enseignoit. En cela, il suivoit la méthode de Protagoras son maître, & celle de Gorgias ; mais, celui-ci s'étoit fait une habitude de parler sur le champ & sans préparation. Il se croyoit par-là bien supérieur à Prodicus, dont les discours préparés de longue main, étoient, disoient-ils, usés à force d'être répétés.

La fiction de Prodicus, dans laquelle il suppose que la vertu & la volupté, déguisées en femmes, se présenterent à Hercule, & tâcherent à l'envi chacune de l'attirer à soi, a été justement louée par plusieurs Auteurs. Xénophon l'a exposée avec beaucoup d'étendue & d'ornement; & cependant, il dit qu'elle étoit bien plus longue & plus ornée dans l'écrit même que Prodicus avoit composé au sujet d'Hercule. Lucien l'a ingénieusement imitée.

Nous avons encore l'extrait d'un discours attribué à Prodicus, dont l'objet étoit de rassurer contre la crainte de la mort.

Prodicus s'étoit fait un style pur, simple, noble, élégant, & dont la douce harmonie charmoit l'oreille. Il avoit pris directement le contre-pied de Gorgias ; & autant que celui-ci aimoit les métamorphoses, les hyperboles & les autres especes d'expressions figurées, autant Prodicus s'étoit attaché à la propriété des termes. Il ne les employoit guere que dans leur signification primitive, & portoit même le scrupule jusqu'à condamner le sens détourné que, dès le tems d'Homere, on avoit donné par extension au mot δεινὸς, *terrible*, *redoutable*, pour lui faire signifier de plus, *excellent*, *extraordinaire*, *respectable*. Il prétendoit qu'il ne pouvoit se prendre qu'en mauvaise part ; & toutes les fois, remarque Socrate, qu'on disoit d'un homme, pour le louer, que c'étoit un terrible homme, il s'en plaignoit comme d'un abus qu'il falloit réprimer. Mais, malgré sa délicatesse, l'usage avoit prévalu & le mot δεινὸς étoit même devenu le terme propre pour exprimer la force & la véhémence qui caractérisent le grand Orateur.

Il s'étoit fait une étude de définir les mots, afin qu'on ne pût se méprendre à leur vraie signification, & avoit établi, en Dialecticien, les plus subtiles distinctions entre ceux qu'on distinguoit comme synonymes. Platon, dans un de ses dialogues, lui fait tenir un langage conforme à son goût & à ses principes. Il étoit question de mettre d'accord Protagoras & Socrate, sur la maniere d'e-

xaminer quelques points de doctrine qui faisoient le sujet de leur entretien. Callias avoit pris parti pour Protagoras, & Alcibiade pour Socrate. Critias qui étoit présent, invite Prodicus à faire ses efforts pour les concilier, sans quoi il eût fallu se séparer & perdre le fruit qu'on devoit se promettre d'une si docte conversation.

« Vous parlez à merveille, » dit Prodicus. Dans des entre» tiens comme celui-ci, il faut » que ceux qui sont présens, » soient des Juges communs, » sans être égaux; car, cela est » bien différent. C'est être des » Juges communs que de prê» ter à l'un & à l'autre une at» tention commune; mais, le » jugement qu'on porte n'est » pas égal, il est plus favora» ble à celui qui sçait plus qu'à » celui qui sçait moins. Je suis » donc d'avis que vous, Pro» tagoras, & vous, Socrate, » conveniez entre vous deux » de discuter la matiere en » question, non de disputer; » car, les amis disputent » ensemble amiablement, & » la dispute n'est qu'entre » ennemis qui cherchent à se » contrarier. Par-là, cette con» férence aura beaucoup d'a» grément. Vous deux qui par» lez, obtiendrez notre esti» me, non nos louanges; » car, l'estime est un sentiment » de l'ame, qui n'a rien de » trompeur, au lieu que la » louange, qui ne consiste qu'en » paroles, est souvent le con» traire de ce qu'on pense. Ce » sera, d'un autre côté, le moyen » de nous donner, à nous qui » écoutons, non du plaisir, » mais de la satisfaction; car, » la satisfaction est un acquies» cement de l'esprit aux con» noissances qui l'éclairent; au » lieu que le plaisir n'a pour » objet que le manger & les au» tres appétits du corps. »

Platon parle encore en d'autres endroits des différences délicates que Prodicus trouvoit entre la volonté & le désir, la terreur & la crainte, & autres. Cette scrupuleuse exactitude, dans le choix & dans l'emploi des mots, fait voir pourquoi Prodicus n'aimoit pas à parler sur le champ, & préparoit avec soin tout ce qu'il avoit à dire. Outre ses traités sur les synonymes, il avoit donné des ouvrages sur la Rhétorique. En effet, Quintilien, parlant des exordes ou préambules qu'il est quelquefois à propos de placer à la tête d'une narration, s'appuie de l'autorité de Prodicus qui pensoit que rien n'étoit plus propre à réveiller l'attention des Juges; aussi passoit-il pour un excellent Rhéteur, & en même tems pour un homme consommé dans l'étude de la Physique, c'est-à-dire, dans la science des choses divines & humaines. Il faut se souvenir que la Physique & la Rhétorique n'étoient point alors deux sciences séparées, & qu'elles devoient se prêter l'une à l'autre des secours réciproques.

Ariſtophane le met au nombre de ces ſublimes eſprits que les nuées nourriſſent de leurs ſubtiles vapeurs. Dans la comédie qui porte leur nom, Socrate les invoque comme ſes Divinités tutélaires. Elles deſcendent du Ciel à ſa priere & lui font valoir cette complaiſance qu'elles n'auroient, diſent-elles, pour aucun autre que pour Prodicus & pour lui. Un autre paſſage d'Ariſtophane, tiré de ſa comédie des Oiſeaux, fait connoître que dans le tems que cette piece parut, Prodicus étoit un des maîtres les plus accrédités pour la Phyſique & la Métaphyſique. Socrate, dans Platon, ſe fait honneur d'avoir pris de ſes inſtructions. « J'avoue, » dit-il à Protagoras, que vous » êtes très-ſçavant, mais vous » n'êtes pas ſi verſé que moi, » qui ai été diſciple de Prodi» cus, dans la ſcience qui ap» prend à connoître la valeur » des mots. » Cependant, il dit ailleurs qu'il n'a pas entendu la grande démonſtration où Prodicus ſe vantoit d'enſeigner tout ce qu'on peut ſçavoir ſur la nature & ſur la vertu des mots, parce qu'elle étoit du prix de cinquante dragmes. Et dans un autre dialogue, Ménon convient avec Socrate que les Sophiſtes s'arrogent fauſſement le talent d'enſeigner la vertu, & qu'il ne peut y avoir pour cette ſcience ni maîtres, ni diſciples. Cela étant, dit Socrate, il y a grand danger que nous ne ſoyons, vous & moi, de pauvres gens, & que nous n'ayons pas été ſuffiſamment inſtruits, vous par Gorgias, & moi par Prodicus. Socrate fait entendre d'un autre côté, que lorſqu'il venoit à lui de jeunes gens qui n'étoient pas propres à ſa maniere d'enſeigner, il les envoyoit chez d'autres maîtres, & qu'il en avoit donné beaucoup à Prodicus.

Comme les Magiſtrats d'Athenes avoient interdit les leçons de Phyſique & de Métaphyſique, à cauſe du danger qu'ils y voyoient pour la Religion, les Sophiſtes ſe gardoient bien de ſe donner pour Phyſiciens, & ne s'annonçoient que ſous le titre faſtueux de Profeſſeurs de la vertu. Prodicus les trompa long-tems ſous ce déguiſement. Il eſt vrai que la morale entroit dans le plus grand nombre de ſes inſtructions; & c'eſt peut-être d'après lui que Socrate s'étoit attaché tout entier à cette partie de la Philoſophie; mais enfin, Prodicus fut mis en juſtice, & condamné à boire de la cigue. On l'a accuſé, dans des tems poſtérieurs, d'avoir été voluptueux, & même adonné à d'infâmes débauches; mais, on n'apperçoit ni dans Ariſtophane, ni dans Platon, ni dans Xénophon, aucun trait qui tende à établir ſur cela le moindre ſoupçon; & il pourroit bien n'avoir pas été à cet égard plus coupable que Socrate qui, même de ſon vivant, avoit eſſuyé les mêmes reproches, & qu'on accuſoit de plus de corrompre les jeunes gens par la perver-

ſuré de ſa doctrine. On peut croire que Prodicus les corrompoit en effet par les ſentimens qu'il leur inſpiroit ſur la Religion. Protagoras, ſon maître, diſoit qu'il ne pouvoit affirmer s'il y avoit des Dieux ou non. Le diſciple, plus hardi, ne feignoit point d'avancer que les hommes avoient attribué la divinité aux êtres phyſiques, dont ils recevoient des ſecours pour les beſoins de la vie. Il étoit contemporain de Socrate, & peut-être plus âgé de quelques années, puiſqu'il avoit été ſon maître ; mais, il lui avoit ſurvécu, & de-là on peut inférer qu'il étoit fort vieux, lorſque ſon arrêt de mort lui fut prononcé.

PRODICUS, *Prodicus*, (*a*) poëte Phocéen, au rapport de Pauſanias. Dans des vers que ce Poëte avoit faits contre la Minyade, il diſoit que Thamiris, dans les Enfers, étoit puni de ſon orgueil.

PROÉCONNESE, *Proëconneſus*, Προικόννησος, (*b*) iſle qui eſt la même que d'autres nomment Proconneſe. *Voyez* Proconneſe.

PROÉNUS, *Proænus*, (*c*) Πρόαινος, capitaine Corinthien, ſuccéda à Agathinus dans le commandement de la flotte que les Corinthiens avoient équipée pour l'envoyer contre les Lacédémoniens.

PROERNA, *Prroëna*, Πρόερνα, (*d*) ville de Theſſalie dans la Phthiotide, ſelon Strabon. Tite-Live fait mention de cette ville. Il nous apprend qu'elle fut repriſe par les Romains, avec quelques forts des environs, l'an 191 avant J. C.

PRŒTIDE, *Prœtis*, (*e*) une des ſept portes de la ville de Thebes en Grece. Elle avoit été ainſi nommée du nom d'un certain Prœtus, originaire du païs. *Voyez* Thebes.

PRŒTIDES, *Prœtides*, (*f*) Προιτίδες, c'eſt-à-dire, les filles de Prœtus. On dit que ces Princeſſes, s'imaginant avoir été changées en vaches, & courant à travers les campagnes pour empêcher qu'on ne les mît à la charrue, les faiſoient retentir de leurs mugiſſemens, comme Virgile nous l'apprend. On croit qu'en effet elles devinrent inſenſées, & que leur folie étoit de croire qu'elles étoient des vaches. Mélampe les guérit & en épouſa une, & ſon frere Bias l'autre ; c'étoient leurs couſines, car Prœtus étoit leur oncle maternel. Ils eurent dans la ſuite une partie du Royaume d'Argos, de Mégapenthe leur beau-frere, en récompenſe de ce ſervice ; & c'eſt par-là que Talaüs, Adraſte & Tydée, gendre de celui-ci, eurent part au Royaume d'Argos. N'oublions

(*a*) Pauſ. p. 279, 280.
(*b*) Herod. L. VI. c. 33.
(*c*) Xénoph. p. 537.
(*d*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 14.
(*e*) Pauſ. p. 555.

(*f*) Ovid. Metam. L. XV. c. 7. Pauſ. pag. 98, 99, 132. Strab. pag. 370. Virg. Eclog. 6. v. 48. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. p. 215, *& ſuiv.*

pas de dire qu'on attribua le malheur de ces filles à la vengeance de Junon, qu'elles avoient outragée, en égalant leur beauté à la sienne; ce qui étoit un crime que les Dieux ne pardonnoient pas.

Mais, toutes fictions à part, il y a apparence que ce genre de folie étoit causé par quelque maladie, où l'imagination avoit beaucoup de part, comme nous en voyons de semblables dans les hypocondriaques, qui croient ressembler à plusieurs sortes d'animaux. Aussi, Mélampe employa-t-il à la guérison des Prœtides de l'ellébore noir, appellé depuis de son nom, Mélampodion. Pausanias dit qu'elles furent guéries à Sicyone dans la place publique, & que Prœtus, leur pere, fit bâtir en cet endroit un temple dédié à la Persuasion, preuve que les discours de Mélampe & de son frere avoient eu au moins autant de part à la guérison de ces filles, que les remedes qu'ils leur donnerent.

Selon Pausanias, ces filles ne furent pas seules attaquées de cette maladie; cet Auteur la donne aux autres femmes d'Argos, & leur folie étoit de courir les champs.

PRŒTUS, *Prœtus*, Προῖτος, (a) nom commun à trois Princes différens, qu'on a confondus.

Le premier qui se présente, est le Prœtus, frere d'Acrisius. Les Poëtes tragiques supposoient qu'au tems de Prœtus & d'Acrisius, il y avoit sur les côtes méridionales de l'Asie Mineure une colonie Grecque, qui avoit donné le nom de Lycie au pays sur lequel regnoit le beau-pere de Prœtus, qu'ils font frere d'Acrisius. Les Poëtes tragiques ajoutoient qu'après la mort d'Abas, petit-fils de Danaüs, le royaume & la ville d'Argos échurent à Prœtus; mais qu'en ayant été chassé par son frere Acrisius, il se réfugia chez le Roi de Lycie, son beau-pere, qui lui donna une armée & une flotte pour la transporter en Grece, & que ce fut avec ce secours qu'il se rétablit à Argos.

Ce récit suppose, comme on voit, que dès le tems d'Acrisius, c'est-à-dire, plus de deux cens ans avant la guerre de Troie, la Grece qui sortoit à peine de la barbarie, avoit déjà envoyé des colonies au loin, & que ces colonies étoient en état d'armer des flottes assez considérables pour porter une armée nombreuse, ce qui suppose la navigation familiere & assez parfaite. Ce sont déjà là des choses que ceux qui ont examiné l'ancienne histoire des tems héroïques de la Grece, auront peine à recevoir. Mais, il y a plus encore, puisqu'il est faux, 1°. que dans la guerre allumée entre les deux freres,

(a) Pausf. pag. 112, 113, 131, 555, 667. Strab. pag. 369. Ovid. Metam. L. V. c. 7. Homer. Iliad. L. VI. v. 157. & seq. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. VII. p. 70. & suiv.

ils aient l'un ou l'autre appellé des troupes étrangeres; 2°. que Prœtus, frere d'Acrisius, ait jamais possédé tranquillement, ni avant ni après la guerre, la ville & le territoire d'Argos. Aussitôt après la mort d'Abas, les deux freres se disputerent la Couronne, à laquelle ils prétendoient avoir un droit égal. Les peuples de l'Argolide se partagerent & on en vint aux mains; mais, la perte ayant été égale dans les deux partis, ils sentirent combien les suites de cette guerre civile pouvoient devenir fatales au corps entier de la nation Argienne, & l'on convint de partager le Royaume entre les deux freres; Acrisius eut pour sa part la ville d'Argos & son territoire, Prœtus se contenta des villes de Tirynthe, de Hérée & de Midée. Il regna sur ces trois villes & sur leurs territoires, & il les laissa à son fils Mégapenthe. Acrisius regna de son côté sur la ville d'Argos, & elle passa à sa mort à Persée son petit-fils, qui l'échangea avec le royaume de Mégapenthe; & ce fut en conséquence de cet échange que les descendans de Prœtus regnerent à Argos qu'il n'avoit jamais possédée.

Le traité de partage entre les deux freres se fit aussitôt après la bataille; car, par un des articles on convint de dresser un tombeau commun pour tous ceux des deux partis qui avoient été tués dans le combat. On crut qu'ayant été citoyens d'une même ville, ils devoient avoir aussi un même tombeau. Le monument, qui subsistoit encore du tems de Pausanias, étoit bâti en forme de pyramide, & orné de représentations de boucliers ronds ou argoliques, parce que dans le combat on avoit vu de semblables boucliers dans les deux armées. Cette tradition, & le discours que tenoient à Pausanias ceux qui lui montroient ce monument, sont, ce semble, une preuve bien précise que Prœtus n'avoit point de troupes Lyciennes avec lui, & qu'il n'a jamais possédé la ville d'Argos, quoiqu'Apollodore dise le contraire après les Tragiques.

Le nom d'Argiens, donné par Homere aux sujets de Prœtus, qui envoya Bellérophon en Lycie, est sans doute ce qui a fait croire aux Poëtes tragiques, que Prœtus, frere d'Acrisius, regna sur la ville d'Argos, de même que son fils Mégapenthe qui en devint maître par l'échange qu'il fit avec Persée. Mais, ils auroient dû songer que dans les poëmes d'Homere, le nom d'Argiens signifie ordinairement les Grecs en général. C'est une observation que Strabon a faite il y a long-tems; cet écrivain ajoute que lorsqu'Homere veut parler de la ville d'Argos sur laquelle regnerent Inachus & Danaüs, il a toujours soin d'y joindre quelque épithete pour la distinguer des autres villes qui portoient le

nom d'Argos, & qui étoient au nombre de huit.

Le Prœtus, dont nous venons de parler, avoit épousé Sthénobée, fille du Roi de Tégée, & il vivoit six générations avant la guerre de Troie.

Le second Prœtus étoit fils de Nauplius, & arriere-petit-fils de Danaüs comme le premier Prœtus. Il étoit petit-fils d'Amymoné, l'une des Danaïdes, & fut le quadrisayeul de Pélamede; ainsi, il a vécu à la sixieme génération avant la prise de Troie. Apollonius de Rhodes donne la suite entiere des générations, depuis Amymoné, fille de Danaüs, jusqu'à Nauplius, pere de Palamede.

On trouve enfin un troisieme Prœtus différent des deux premiers, dans un fragment de Phérécyde, conservé par Didyme & par Eustathe dans leurs Scholies sur l'Odyssée. L'ancien Auteur du poëme des Retours, ou Νόστοι, en parloit aussi, au rapport de Pausanias. Phérécyde & l'Auteur du poëme des Retours, disoient que Thersandre, fils de Sisyphe, eut un fils nommé Prœtus, qui épousa la princesse Antia, & qui eut pour fille cette Mœra, dont Ulysse dit dans l'Odyssée qu'il a vu l'ombre dans les Enfers.

Ce troisieme Prœtus est sans doute celui d'Homere; il étoit cousin-germain de Bellérophon, & petit-fils de Sisyphe comme lui. Ainsi, il étoit naturel que Bellérophon, banni de Corinthe pour une action plus malheureuse que criminelle, allât chercher un asyle à sa Cour, & le choisît entre tous les Princes Grecs pour lui demander de le purifier par les cérémonies de l'expiation. On voit même par-là pourquoi Prœtus, séduit par sa femme Antia, & croyant Bellérophon coupable d'un crime aussi noir, que celui d'attenter à la vie & à l'honneur de son bienfaiteur, ne voulut cependant pas le punir lui même, & chargea le Roi de Lycie son beau-pere, du soin de sa vengeance. Prœtus craignoit, sans doute, de se rendre odieux aux Grecs, & d'attirer sur lui la haine de son ayeul Sisyphe qui vivoit encore, en souillant ses mains du sang de son cousin-germain.

On ne sçait point de quel païs ce Prœtus étoit roi. Comme il ne laissa qu'une fille, & que son petit-fils Locrus ne lui succéda pas, on conçoit que les Écrivains qui nous restent, n'ont pas eu occasion de parler de la ville sur laquelle il regna. Si nous avions encore l'ouvrage de Phérécyde, ou le poëme des Retours, nous en sçaurions sans doute davantage.

Pausanias, en décrivant les murailles de la ville de Thebes, observe qu'une des portes étoit nommée Prœtide, ou porte de Prœtus. Il ajoute qu'elle avoit sans doute tiré son nom d'un Prœtus établi dans la Béotie; mais, il avoue que ce Prœtus lui est inconnu, & il croit difficile de déterminer de quelle

famille il étoit. Pausanias ne songeoit apparemment pas alors à ce qu'il dit ailleurs du Prœtus, pere de Mœra & fils de Thersandre, roi d'un canton de la Béotie. Phérécyde, en disant que celui qui aida Zéthus & Amphion à construire les murailles de Thebes, étoit petit-fils de Prœtus, nous montre quel étoit le Prœtus dont la porte Prœtide portoit le nom.

PROGNÉ, *Progne*, Πρόκνη, sœur de Philomele. *Voyez* Philomele.

PROLOGUE, *Prologus*, est un des personnages des comédies de Térence. On appelloit ainsi l'acteur qui récitoit le prologue. C'étoit ordinairement le maître de la troupe.

PROLYTA, *Prolyta*, (*a*) Προλύτα, fille d'Agésilaüs & de Cléora, selon Plutarque.

PROMACHUS, *Promachus*, Πρόμαχος, (*b*) capitaine Grec, Béotien, fut renversé d'un coup de pique par Acamas au siege de Troie.

PROMACHUS, *Promachus*, Πρόμαχος, (*c*) un des Lieutenans d'Alexandre le Grand. Ce prince ayant proposé un jour une couronne pour prix à celui qui boiroit le mieux, celui qui but le plus, ce fut Promachus, qui avala jusqu'à quatre mesures de vin; & ayant reçu le prix de sa victoire, estimé un talent, il survécut trois jours.

Une de ces mesures, appellée χοεὺς par les Grecs, & *congius* par les Latins, contenoit quatre pintes & demie; ainsi, Promachus but dix-huit pintes de vin. Nous avons aujourd'hui des buveurs qui boiroient davantage, mais le vin de ce pays-là étoit bien différent du nôtre.

PROMÉTHÉE, *Prometheus*, Προμηθεὺς, (*d*) fils de Japet & de Clymene, ou, selon d'autres, d'Asia, s'est rendu extrêmement célebre par la fable que nous allons raconter. Comme c'étoit un homme d'un esprit fin & rusé, il entreprit de tromper Jupiter dans un sacrifice, & d'éprouver par-là si véritablement il méritoit d'être au nombre des Dieux. Ayant pour cela fait tuer deux bœufs, il remplit une des deux peaux de la chair, & l'autre des os de ces victimes. Jupiter fut la dupe de Prométhée, & choisit la derniere. Résolu de s'en venger sur tous les hommes, il leur ôta l'usage du feu. Prométhée, avec l'aide de Minerve, dont les

(*a*) Plut. T. I. p. 606.

(*b*) Homer. Iliad. L. XIV. v. 476.

(*c*) Plut. Tom. I. pag. 703.

(*d*) Hesiod. Deor. Generat. v. 510. Ovid. Metam. L. I. c. 4. Virg. Eclog. 6. v. 42. Pauf. pag. 58, 129, 307, 614, 615. Horat. L. I. Ode 3. v. 26. *& seq.* Ode 14. v. 13. *& seq.* Epod. Ode 13. v. 15. *& seq.* Juven. Satyr. 4. v. 133 Satyr. 8. v. 133. Satyr. 15. v. 85. Diod. Sicul. pag. 11, 155, 231, 606. Herod. L. IV. c. 45. Plin. Tom. I. pag. 415, 418. Tom. II. p. 601, 764. Lucian. T. I. p. 353, 485. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 462. *& suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 22. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. I. p. 8. T. IV. p. 326. T. XVIII. pag. 3.

conseils lui avoient déjà servi lorsqu'il forma le corps de l'homme avec de la boue détrempée, monta jusqu'au Ciel, & s'étant approché du chariot du Soleil, il y prit le feu sacré, qu'il porta sur la terre dans la tige d'une férule. Jupiter, irrité de ce nouvel attentat, ordonna à Vulcain de forger une femme qui fût douée de toutes sortes de perfections ; ce qui la fit appeller Pandore. Les Dieux la comblerent de présens, & l'envoyerent à Prométhée, avec une boëte remplie de tous les maux. Ce Prince, s'en étant défié, ne voulut point la recevoir pour sa compagne ; mais, Épiméthée, à qui elle se présenta, en fut si charmé, qu'il l'épousa. Il voulut aussi voir ce qui étoit dans la boëte fatale, & sur le champ il en sortit ce déluge de maux qui ont depuis inondé toute la terre.

Jupiter enfin, outré de ce que Prométhée n'avoit pas donné dans ce dernier piege, ordonna à Mercure de le conduire sur le mont Caucase, & de l'attacher à un rocher, où une aigle, fille de Typhon & d'Échidna, devoit lui dévorer éternellement le foie ; car, il en croissoit autant chaque nuit, selon Hésiode, que l'aigle en avoit dévoré pendant le jour. Cet Auteur ne fixe point le tems du supplice de Prométhée ; il dit au contraire qu'il devoit être éternel ; cependant, d'autres Anciens bornent ce tems à l'espace de trente mille ans. Le même Hésiode ne dit point aussi que Jupiter emprunta le ministere de Mercure, mais qu'il attacha lui-même ce malheureux, non à un rocher, mais à une colomne.

Hercule le délivra cependant quelques années après, ou, selon d'autres, Jupiter lui-même, en récompense de ce qu'il lui avoit révélé l'oracle des Parques, qui avoient prédit que l'enfant de Thétis seroit plus puissant que son pere, & que parconséquent il devoit abandonner le dessein qu'il avoit de l'épouser, de peur d'être un jour détrôné. Mais, comme il avoit juré de laisser pendant l'espace de tems que nous venons de marquer, Prométhée attaché au mont Caucase, pour ne pas violer son serment, il ordonna qu'il porteroit toujours au doigt un anneau de fer, où seroit attaché un petit fragment de la roche du Caucase, afin qu'il fût vrai en quelque maniere que Prométhée resteroit toujours attaché à cette roche ; & voilà, disent les Anciens, l'origine de la premiere bague. Pline, qui rapporte ce fait, n'en a pas cherché de plus véritable. Mais, il ne faut pas s'imaginer que ces fictions soient passées jusqu'à nous d'une maniere uniforme. Celle-ci est racontée bien différemment par les Anciens. Durius de Samos prétend que Prométhée fut chassé du Ciel, pour avoir aspiré à l'hymen de Minerve ; & voilà pourquoi il est tant parlé dans cette fable de cette Déesse.

Nicandre de Colophon veut que le crime de Prométhée ait été d'avoir persuadé aux hommes de céder au serpent le don de rajeunir, dont les Dieux les avoient gratifiés. D'autres enfin, bien loin de penser qu'il eût méprisé Pandore, assurent qu'il en avoit abusé après que son frere l'eut épousée.

Quoi qu'il en soit, ces fictions renferment sans doute quelque ancienne histoire, mais extrêmement défigurée. On y voit une infinité d'allégories; le nom de Prométhée en fournit un grand nombre; il veut dire celui qui prédit l'avenir. On pourroit même entrevoir dans cette fable quelques vestiges de la tradition de la chûte de nos premiers peres, & de la séduction d'Adam par Eve sa femme; car, on y trouve tout ce qu'on veut. M. Reland, dans sa huitieme dissertation, dit qu'elle tire son origine d'une tradition qui avoit cours parmi les anciens Perses, & qui portoit que les Héros des tems les plus reculés avoient vaincu certains génies malfaisans, & les avoient attachés au mont Caf. D'autres Sçavans remontent plus haut, & croient que les Payens avoient caché sous cette fiction l'histoire de la chûte des Anges, qui furent enchainés, non sur le Caucase, mais dans le fond de l'Enfer, comme l'Écriture Sainte nous l'apprend. Pour nous, qui sommes persuadés qu'on peut expliquer les fables sans avoir recours à des suppositions qu'on ne sauroit prouver, nous croyons que celle-ci ne renferme aucun mystere, & qu'elle n'est qu'une suite de l'histoire des Titans, mais racontée à la maniere de ce tems-là, c'est-à-dire, avec le merveilleux qui accompagne toujours ces anciennes narrations.

En effet, Prométhée, cousin-germain de Jupiter, ne fut pas exempt de la persécution qu'il fit souffrir aux Titans, & il n'en faut pas chercher d'autre cause que l'ambition du Prince Crétois, ni dire que c'est parce qu'il étoit fils d'Eurymédon & de Junon, ainsi que le prétendent quelques Auteurs. Comme Prométhée se retira dans la Scythie, d'où il n'osa sortir du vivant de Jupiter, on dit que ce dieu l'avoit fait attacher au mont Caucase, & l'on n'emploie le ministere de Mercure, que parce que Jupiter se servit de lui pour donner de l'inquiétude à Prométhée, & l'empêcher de remuer. Ce Prince, uniquement adonné à l'Astrologie, se retiroit souvent sur le mont Caucase, comme sur une espece d'observatoire, d'où il contemploit les astres, & étoit comme dévoré par ses continuelles méditations, ou plutôt, par le chagrin de mener une vie si triste, & d'être obligé de vivre dans un séjour si odieux; & c'est, pour le dire en passant, ce qui a donné lieu à la fable de l'aigle, ou du vautour, qui dévoroit son foie, & on n'a dit qu'il renaissoit à chaque instant,

que parce que Prométhée avoit tous les jours de nouveaux sujets de chagrin.

Il ne faut pourtant pas oublier d'avertir qu'Hérodote explique autrement cette particularité, en disant que ce Prince, n'ayant pu arrêter le débordement d'un fleuve, qui, à cause de sa rapidité, étoit appellé l'Aigle, il fut mis en prison, ou du moins il fut obligé de se retirer avec une partie de ses sujets sur les montagnes, pour éviter l'inondation, jusqu'à ce qu'un voyageur marqué par Hercule, entreprit d'y mettre des digues, & de tuer, pour ainsi dire, l'Aigle, en rendant son cours uniforme & réglé; ainsi, ce Héros délivra Prométhée ou de sa prison, ou de sa retraite.

Les habitans de la Scythie étoient alors extrêmement sauvages, & vivoient sans loix & sans coutumes. Prométhée, prince poli & sçavant, leur apprit à mener une vie plus humaine, leur enseigna l'agriculture, la médecine, &c. C'est ce qui a donné lieu à l'hyperbole, qui dit qu'il avoit formé l'homme, & que Minerve, qui est la déesse des sciences, l'avoit animé. Cependant, si nous en croyons Lactance, sans avoir recours à cette explication allégorique, nous dirons simplement que ce qui a donné lieu à cette fable, c'est que Prométhée fut le premier qui enseigna l'art de faire des statues avec de l'argile; ce qui fit dire par une hyperbole assez ordinaire, qu'il avoit formé l'homme, comme on publia dans la suite de Dédale, qu'il faisoit marcher ses statues, parce qu'il leur sépara les jambes.

Ce qui sert extrêmement à confirmer cette derniere explication, c'est que dans un beau monument que le tems a respecté, & qu'on trouve dans le premier volume de l'Antiquité expliquée par les figures, qui représente Prométhée, formant l'homme, on voit qu'il y travaille avec le ciseau, marque évidente qu'il s'agit de l'art de la statuaire. Cette image, au reste, est fort singuliere. Minerve y paroît, parce que suivant Lucien, ce fut elle qui anima l'ouvrage de Prométhée. On y voit aussi Psyché avec ses aîles, montée sur un char, par la raison qu'elle étoit le symbole de l'ame. Il est évident qu'on a voulu nous apprendre par-là que les statues de Prométhée étoient si parfaites, qu'elles n'attendoient qu'un esprit de vie pour se mouvoir.

Que si on ne vouloit pas se rendre à cette explication, comment donner un sens raisonnable à ce que dit Ovide au commencement de ses Métamorphoses, que l'homme manquant sur la terre, Prométhée détrempa de la boue pour le former, puisqu'il étoit homme lui-même, & que l'Antiquité nous apprend l'histoire de son pere & de ses ancêtres.

Pour expliquer maintenant la fable du feu volé par Prométhée, quelques Auteurs ont dit

que ce qui y avoit donné lieu, c'est qu'il en avoit appris l'usage à l'homme. Mais, y a-t-il apparence que cet usage ait été ignoré si long-tems, parmi même les nations les plus barbares? Il est sans doute aussi ancien que le monde, soit que la foudre l'ait porté sur la terre, soit que le vent ait embrasé quelques forêts, en agitant les branches des arbres, soit qu'on ait fait du feu par hazard en frappant deux cailloux. Diodore de Sicile dit que le vrai sens de cette fable est que Prométhée avoit trouvé les matieres combustibles propres à allumer & à entretenir le feu; mais, peut-on s'imaginer que l'usage du feu une fois introduit, on ait été jusqu'au tems de Prométhée à juger ce qui étoit propre, ou ne l'étoit pas à l'allumer & à l'entretenir? Ainsi, nous croyons que ce qui a donné lieu à la fiction, c'est que Jupiter ayant fait fermer les boutiques, où l'on forgeoit le fer, de peur que les Titans ne s'en servissent contre lui, Prométhée qui se retira dans la Scythie, y établit de bonnes forges; de-là nous sont venus les Chalybes, ces excellens forgerons; peut-être même que croyant ne pas trouver du feu dans ce pays, Prométhée y en apporta dans la tige d'une férule, qui est fort propre à le conserver pendant plusieurs jours.

M. de Tournefort découvrit dans son voyage du Levant, cette plante que les Grecs nomoient *Nartex*, & les Latins *Ferula*; sa tige est haute de cinq à six pieds, l'écorce en est très-dure, & le dedans est rempli d'une espece de moële que le feu ne consume que très-lentement. Les matelots s'en servent pour transporter du feu d'une isle dans une autre. Cet usage est de la premiere antiquité, & peut servir à expliquer un endroit d'Hésiode, qui, parlant du feu que Prométhée vola dans le Ciel, dit qu'il l'emporta dans une férule, puisque le fondement de cette fable vient sans doute de ce que Prométhée, selon Diodore de Sicile, fut l'inventeur du fusil d'acier, avec lequel on tire du feu des cailloux. Suivant les apparences, ce Prince se servit de moële de férule au lieu de meche, & apprit aux hommes à conserver le feu dans les tiges de cette plante. Ces tiges sont assez fortes pour servir d'appui, mais trop légeres pour blesser ceux que l'on frappe. C'est pour cela que Bacchus, quel qu'il soit, l'un des plus grands Législateurs de l'Antiquité, ordonna, au rapport de Diodore de Sicile, aux premiers hommes qui burent du vin, de se servir de ces cannes de férule, parce que souvent ils se cassoient la tête avec des bâtons ordinaires.

Quant aux deux bœufs qu'on a dit que Prométhée avoit fait tuer pour tromper Jupiter, on croit que cette fable est fondée sur ce que Prométhée fut peut-être le premier qui ouvrit des

victimes, pour tirer des augures de l'inspection de leurs entrailles.

N'oublions pas néanmoins de dire que le fameux Bochart, & après lui M. le Clerc, croient que Prométhée est le même que Magog; & il faut avouer que le premier en fait un parallele bien ressemblant. Prométhée est fils de Japet, & Magog fils de Japhet, & petit-fils de Noé. Magog, ainsi que Prométhée, alla s'établir dans la Scythie. Le premier inventa ou perfectionna l'art de fondre les métaux, & de forger le fer; ce que les Poëtes attribuoient aussi à Prométhée; & même Diodore de Sicile assure qu'il inventa plusieurs instrumens propres à faire du feu. La fable qui dit que Prométhée étoit dévoré par un aigle, vient de ce que le nom de Magog signifie un homme dévoré de chagrin. Enfin, selon d'autres Auteurs, Prométhée est le même que Noé; & le parallele qu'ils en font, ne manque pas de vraisemblance; tant il est aisé de trouver des rapports entre des personnes qui ont vécu dans des tems si reculés.

Si le sentiment de M. Newton étoit appuyé de quelque autorité, nous connoîtrions mieux Prométhée, & nous sçaurions au juste dans quel tems il a vécu. Suivant cet auteur, Prométhée étoit neveu du fameux Sésostris, qui, selon lui, vivoit vers le tems des Argonautes, peu d'années avant la guerre de Troie. Comme ce Prince avoit accompagné son oncle dans ses conquêtes, celui-ci, avant que de retourner en Égypte, le laissa sur le mont Caucase avec une partie de ses troupes, pour conserver les conquêtes qu'il avoit faites dans la Scythie, & confia à Æetès celles qu'il avoit faites dans la Colchide. Si cela étoit, Prométhée seroit Égyptien d'origine, auroit vécu dans un tems qu'on peut fixer, & ce seroit Hercule l'Argonaute, ou le fils d'Alcmene qui l'auroit délivré; mais, comme nous l'avons dit, ce sentiment manque de preuves, & selon les Anciens que nous avons cités, & selon Hésiode lui-même, Prométhée étoit de la race des Titans.

Prométhée, ennuyé du triste séjour de la Scythie, l'abandonna enfin pour venir passer le reste de ses jours dans la Grece, où il mourut, & les Argiens montroient son tombeau. Il est vrai que Pausanias dit qu'il croyoit qu'ils se trompoient, & que les Opuntiens en parloient d'une maniere plus conforme à la vérité; mais, cela prouve toujours qu'on étoit persuadé que c'étoit dans la Grece qu'il étoit mort. Ce fut aussi dans le même pays qu'on lui rendit les honneurs divins, puisque le même Auteur dit dans son voyage de la Phocide, qu'on voit sur le chemin qui mene à Panopée, une chapelle bâtie de brique toute crue, & dans cette chapelle une statue de marbre du mont Pentelique, qui, selon quelques-uns, repré-

sente Esculape, & selon d'autres, Prométhée. Ces derniers, ajoute cet Auteur, prouvent leur sentiment par des pierres d'une grasseur immense, qui sont dans le voisinage, prétendant que ce sont des restes de la boue détrempée dont Prométhée avoit formé le genre humain. Nous croyons que peu de gens regarderont cette raison comme une preuve bien concluante; mais, ce qui ne laisse aucun lieu de douter que Prométhée reçut les honneurs divins, ou du moins ceux qui étoient destinés aux Héros, c'est ce que rapporte le même Pausanias dans son voyage de l'Attique; car, il dit positivement que Prométhée avoit un autel dans l'Académie même, & qu'on avoit institué des jeux en son honneur, qui consistoient à courir depuis cet autel jusqu'à la ville, avec des flambeaux qu'il falloit empêcher de s'éteindre. « Pour remporter » la victoire, raconte Pausanias, il faut conserver son » flambeau allumé; celui qui » court le premier, si son flambeau s'éteint, cede sa place » au second; le second, au » troisieme, & ainsi des autres, » que si tous les flambeaux s'éteignent, nul ne remporte la » victoire, & le prix est réservé pour une autre fois. »

Finissons cet article, en remarquant que le tems nous a conservé un beau bas-relief qui représente Prométhée délivré par Hercule. Cette fable est admirablement gravée sur ce marbre, à l'extrêmité duquel on voit d'un côté un vieillard entre des branches d'arbre, qui est l'image du mont Atlas, selon Bellori, mais qu'on diroit plus vraisemblablement être celle du mont Caucase, où Prométhée fut délivré. Hercule, avec son arc bandé, prêt à tirer contre l'aigle, a laissé derriere lui sa massue & la dépouille du lion de Némée. Prométhée, attaché à un rocher, porte sur son genou l'oiseau qui lui déchire les entrailles. Enfin, Mercure paroît disposé à aider Hercule.

PROMÉTHÉE, *Prometheus*, Προμηθεύς, (a) l'un des Cabires, selon Pausanias, qui dit que ce Cabire & son fils Etnéus ayant eu l'honneur de recevoir Cérès, la déesse leur confia un dépôt. Pausanias ajoute qu'il ne sçauroit divulguer ce que c'étoit que ce dépôt, ni l'usage qu'on en faisoit.

PROMÉTHÉE, *Prometheus*, Προμηθεύς, (b) un des Dieux Égyptiens de la seconde classe, selon M. l'abbé Banier.

PROMÉTHÉE, *Prometheus*, Προμηθεύς, (c) pere de Deucalion. Ce Prométhée est bien différent de celui qui regna du tems de Jupiter sur les Scythes, aux environs du mont Caucase, puisque Deucalion, dont la généalogie

(a) Pauf. p. 579.
(b) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. II. pag. 289.
(c) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. pag. 89, 90.

néalogie est si suivie, vivoit long-tems après Jupiter.

PROMÉTHÉE, *Prometheus*, Προμηθεύς. (a) Eschyle avoit fait deux tragédies; l'une, intitulée Προμηθεὺς δεσμώτης, *Prométhée lié*; & l'autre, Προμηθεὺς λυόμενος, *Prométhée délié*. Cette derniere est perdue; il ne nous en reste que quelques fragmens. C'est de la derniere que Plutarque a tiré ce vers qu'il cite au commencement de la vie de Cn. Pompée, & dans lequel Prométhée dit à Hercule, *qu'il lui est aussi agréable que son pere Jupiter lui est odieux*. Car, Jupiter l'avoit fait attacher aux rochers du mont Caucase, & Hercule venoit de le délier.

PROMÉTHÉES, *Promethei*, Προμηθέες, (b) nom qui avoit été donné aux Athéniens, parce qu'ils avoient inventé la fabrique des vases de terre.

PROMÉTHÉES, *Promethea*, Προμήθεια. (c) fête que les Grecs célébroient en l'honneur de Prométhée, parce qu'il avoit rendu les lampes utiles par le feu qu'il avoit volé dans le Ciel. C'est la même que la fête des lampes, ou des Lampadophories. *Voyez* Lampadophories.

PROMONTOIRE SACRÉ, *Promontorium Sacrum*, (d) Promontoire situé à l'entrée du Pont-Euxin, à deux cens stades de Chalcédoine.

PROMULUS, *Promulus*, (e) capitaine Troyen, tomba sous les coups de Turnus.

PRONÉENS. *Voyez* Pronese.

PRONES, *Pronæ*, Πρῶναι, (f) ville de Grece dans la Thessalie. Démétrius l'attira dans son parti, l'an 302 avant Jesus-Christ.

PRONESE, *Pronesus*, (g) Πρώνησος, ville de l'isle de Céphallénie. Strabon la met au nombre des petites villes qui existoient encore de son tems. On trouve dans Thucydide Πρόναιοι. *Pronæi*, Pronéens, ce qui est plutôt le nom d'un peuple que celui d'une ville, quoique Thucydide mette *Pronæi* au nombre des villes de l'isle de Céphallénie. Il y a lieu de croire que le *Pronus* de Polybe est la même chose que le *Pronesus* de Strabon.

PRONOMUS, *Pronomus*, Πρόνομος, (h) né à Thebes, étoit joueur de flûte, & avoit trouvé l'art de faire entendre sur une même flûte les trois différentes modulations, la Dorienne, la Phrygienne, & la Lydienne. Avant lui, il falloit se servir de trois flûtes particulieres. Il étoit encore comédien; au moins, est-il rapporté dans Pausanias,

(a) Plut. Tom. I. pag. 603.
(b) Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. I. pag. 224.
(c) Xenoph. pag. 690. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 527. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. VIII. pag. 68, 69.
(d) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 302.
(e) Virg. Æneid. L. IX. v. 574.
(f) Diod. Sicul. pag. 790.
(g) Strab. p. 455. Thucyd. p. 119.
(h) Pauf. pag. 268, 560. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. III. p. 379.

qu'il avoit un jeu de théâtre si vif, si animé, si divertissant, que cette sorte de mérite lui fit élever par les Thébains une statue, dans le lieu où Épaminondas même avoit la sienne. Pronomus fit, à la priere des habitans de Chalcis, sur les bords de l'Euripe, quelques hymnes qui furent chantés par les députés de la ville, lorsqu'ils allerent à Délos, dans l'intention de rendre leurs hommages aux Dieux du pays.

PRONOUS, *Pronous*, (a) Πρόνοος, capitaine Troyen, fut tué par Patrocle qui le renversa d'un coup de pique dans l'estomach.

PRONUS, *Pronus*. *Voyez* Pronese.

PROORCHESTERES, (b) *Proorchesteræ*, Προορχηστῆρες, de πρὸ, *ante*, avant, devant, & ὀρχηστὴρ, *saltator*, danseur, nom que les Thessaliens donnoient à quelques-uns de leurs Magistrats. On les appelloit ainsi, à cause du cas extraordinaire que ce peuple faisoit de la danse. Ce mot, à proprement parler, veut dire *ceux qui menent la danse*.

PROPERCE [Sext. Valérius], *Sext. Valerius Propertius*, (c) poëte Latin, naquit, selon quelques-uns, à Assise, & selon le plus grand nombre, dans une ville d'Ombrie, appellée aujourd'hui Bevagna; dans le duché de Spolete. Son pere, qui étoit de l'ordre des Chevaliers, exerça des emplois considérables pendant le Triumvirat, & fut du nombre de ceux qui, ayant suivi M. Antoine après la prise de Pérouse, furent égorgés par l'ordre d'Auguste. Properce, ayant perdu la plupart de ses biens, vint à Rome, où il acquit beaucoup de réputation, & eut très-grande part dans l'estime de Mécene & de Cornélius Gallus. Il demeuroit au mont Esquilin, dans un lieu qui se nomme encore aujourd'hui la maison de Properce. Ovide, Tibulle, & les autres beaux esprits de son tems, furent de ses amis.

Il a composé quatre livres de ses amours, pour une fille appellée Hostia, ou Hostilia, selon Apulée, à laquelle il donne le nom de Cynthie. Quintilien, Ovide, Martial & divers autres, parlent avantageusement de lui. Le premier livre de ses Élégies fut surnommé *Monobiblos*, ou livre unique. Tout l'ouvrage s'étoit perdu; mais, on en a retrouvé un manuscrit moisi, sur lequel on fit diverses copies. Il faut néanmoins qu'il se soit perdu quelque chose de ce que Properce avoit écrit, ou qu'il y ait eu quelque autre Poëte de ce nom, dont Fulgence cite ce vers.

(a) Homer. Iliad. L. XVI. v. 399.
(b) Lucian. T. I. p. 917.
(c) Roll. Hist. Anc. T. VI. pag. 194. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 72. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. V. pag. 299. Tom. VII. pag. 388. & suiv.

Divitias mentis conficit omnis amor.

Properce mourut après Virgile, c'est-à-dire, après l'an de Rome 735, & 17 avant J. C.

Ce Poëte est exact, ingénieux, sçavant. Quant au titre de Callimaque Romain, dont il se pare avec quelque complaisance, il le mérite par le tour de ses expressions, qu'il emprunte communément des Grecs, & par leur cadence, qu'il s'est proposé d'imiter, au moins dans une partie de ses Élégies. Elles sont l'ouvrage des Graces mêmes, dit Turnebe; & n'aimer pas leur auteur, c'est se déclarer ennemi des Muses, ajoute un autre Critique. Cependant, on remarque trop de travail dans les Élégies de Properce, & l'art s'y fait trop appercevoir; non que les choses qu'il exprime s'éloignent toujours de la vérité; mais, c'est que ce qu'elles pourroient avoir de naturel, il le gâte par les traits historiques ou fabuleux, qu'il y mêle continuellement.

Il ne met pas toujours une image naturelle à côté d'un trait historique ou fabuleux. Souvent pour exprimer les choses les plus simples & les plus communes, il répand à pleines mains l'érudition. Voilà peut-être ce qui a fondé les éloges, dont Properce est comblé par quelque Sçavans; car, on se passionne volontiers pour les choses qui sont au-dessus de la portée ordinaire, & dont on croit avoir seul l'intelligence. Mais de-là, je ne sais quelle rudesse dans la versification; de-là cette obscurité, que sans de longs commentaires on se flatteroit inutilement de pénétrer, & qui fatiguant l'esprit, empêche qu'il ne s'abandonne aux fictions du Poëte.

PROPERTIUS [Sext.], (a) *Sext. Propertius*, dont Cicéron fait mention dans une de ses Oraisons.

PROPERTIUS CÉLER, (b) *Propertius Celer*, ancien Préteur, à l'égard duquel l'empereur Tibere exerça sa libéralité. Propertius Céler ayant demandé la permission de déposer le rang de Sénateur qui lui étoit onéreux, Tibere, qui sçavoit que sa pauvreté n'étoit point l'effet de sa mauvaise conduite, & qu'il avoit hérité peu de bien de son pere, lui fit don d'un million de sesterces.

PROPHANTE, *Prophantus*, Προφάντος (c) frere de Clinias, & oncle d'Aratus, avoit épousé Soso.

PROPHETE, *Prophetes*, Προφήτης terme qui vient du verbe φημί, *dico*, je dis, je parle, & de la préposition πρὸ, qui quelquefois signifie *auparavant*, & quelquefois en présence; car, l'on dit, πρὸ τοῦ χρόνου, *ante tempus*, avant le

(a) Cicer. Orat. pro domo sua ad Pontif. c. 39.

(b) Tacit. Annal. L. l. c. 75. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 333.

(c) Plut. Tom. I. p. 1028.

tems, πρὸ τοῦ Βασιλέος, *coram Rege*, en présence du Roi. Ainsi, la Prophétie sera, selon la force du mot, ou une prédiction, qui est une parole annoncée avant le tems de son accomplissement, ou une prédication, qui est une parole prononcée en présence du peuple.

Si l'on remonte à l'hébreu, le mot *nabi*, qui répond à celui de *Prophete*, peut avoir deux racines, & par-là deux significations différentes. Rabbi Salomon, en expliquant le chapitre VII de l'Exode, le fait descendre de la racine *noub* qui signifie proprement *germer* ou *produire des fruits en abondance*, & par métaphore, *parler éloquemment ;* de sorte que selon cette racine, un Prophete sera un Prédicateur ou un Orateur, & la prophétie sera un discours public composé avec art. Mais, Aben Esra tire l'étymologie de ce mot de la racine Nabah ou Nabi, qui signifie *prophétiser* ou *découvrir les choses cachées & futures*.

L'Écriture donne assez souvent aux Prophetes le nom d'*Hommes de Dieu*, d'*Anges*, d'*Envoyés du Seigneur*, &c.

La maniere la plus ordinaire dont Dieu se communiquoit aux Prophetes, étoit l'inspiration, qui consistoit à éclairer l'esprit du Prophete, & à exciter sa volonté, pour publier ce que le Seigneur lui disoit intérieurement. C'est en ce sens que nous tenons pour Prophetes tous les Auteurs des livres canoniques, tant de l'ancien que du nouveau Testament. Dieu se communiquoit aussi aux Prophetes par des songes ou des visions nocturnes. Joël promet au peuple du Seigneur, que leurs jeunes gens auront des visions, & leurs vieillards des songes prophétiques. S. Pierre, dans les Actes des Apôtres, fut ravi en extase en plein midi, & eut une révélation sur la vocation des Gentils à la Foi. Le Seigneur a apparu à Abraham, à Job, à Moïse dans une nuée, & leur a découvert ses volontés. Souvent il a fait entendre sa voix d'une maniere articulée. Ainsi, il parla à Moïse dans le buisson ardent, & sur le mont Sinaï, & à Samuel pendant la nuit. Saint Augustin reconnoît trois sortes de Prophetes, ceux des Juifs, ceux des Gentils, ceux des Chrétiens. Ceux des Juifs sont connus ; ceux des Gentils sont leurs Poëtes & leurs Devins ; & ceux des Chrétiens sont les Apôtres & les hommes apostoliques, dont Jesus-Christ a dit : *Je vous envoie des Prophetes, des Sages & des Sçavans dans la Loi.*

Nous avons dans l'ancien Testament les écrits de seize Prophetes ; sçavoir, quatre grands Prophetes, & douze petits. Les quatre grands Prophetes sont Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, & Daniel. Baruch est ordinairement compris avec Jérémie. Les Juifs ne mettent pas proprement Daniel entre les Prophetes, parce, disent-ils, qu'il

a vécu dans l'éclat des dignités temporelles, & dans un genre de vie éloigné de celui des autres Prophetes. Les douze petits Prophetes sont Osée, Joël, Amos, Abdias, Michée, Jonas, Nahum, Abacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie & Malachie.

On peut voir, sous l'article de chaque Prophete, les particularités de sa vie, de ses actions, de son caractere & de sa mort.

Outre les Prophetes dont nous venons de parler, on en trouve un assez grand nombre d'autres dans l'Écriture. Saint Clément d'Alexandrie en compte trente-cinq depuis Moïse, & cinq avant lui, qui sont Adam, Noé, Abraham, Isaac & Jacob. Il compte cinq Prophéteſſes qui sont Sara, Rébecca, Marie, sœur de Moïse, Débora & Holda. Saint Épiphane compte, tant de l'ancien que du nouveau Testament, soixante-treize Prophetes & dix Prophéteſſes. Les Prophetes sont Adam, Énoch, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Aaron, Josuë, Heldad, Médad, Job, Samuël, Nathan, David, Gad, Idithun, Asaph, Héman, Étham, Salomon, Ahias, Saméas, Obed, Héli le grand Prêtre de Silo, Joad, Addo, Azarias, Jéhu, Michée fils de Jérula, Élie, Oziel, Éliad, Jésus fils d'Ananie, Élisée, Jonadab, Zacharie, autrement Ananias, un autre Zacharie, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Ésaïe, Michée de Morasthi, Nahum, Abacuc, Obéd, Abdadon, Jérémie, Baruch, Sophonie, Urie, Ézéchiel, Esdras, Aggée, Zacharie, Malachie, Zacharie, pere de S. Jean-Baptiste, Siméon, Jean-Baptiste, Énos, Mathusala, Laméel, Balaam, Saül, Abimélech, Amase, Sadoc, le prophete qui vint à Béthel, Agabus, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres. Il pouvoit y ajouter les Apôtres, & en particulier, Saint Barnabé, Simon le Noir, Lucius de Cyrene & Manahem, marqué dans les Actes des Apôtres; & en retrancher d'autres, par exemple, Éthan, qui est le même qu'Idithun, Joad, qu'on ne connoît point, non plus qu'Obed & Abdadon & Balaam, qui n'étoit qu'un impie & un méchant Prophete; & quelques autres qui ne méritent guere d'être mis au rang des vrais Prophetes.

Les Prophéteſſes sont Sara, Rébecca, Marie, sœur de Moïse, Débora, Holda, Anne, mere de Samuël, Judith, Élisabeth, Anne, fille de Phanuël, Marie, mere de Dieu. On y peut ajouter les filles de Saint Philippe, diacre.

PROPHÉTIE, *Prophetia*, Προφητεῖα, terme qui se dit en général de toute prédiction faite par l'inspiration divine. *Voyez* Prophete.

PROPITIATOIRE, *Propitiatorium*, Ἱλαστήριον, table d'or posée sur l'Arche d'Alliance du premier Temple, & lui servant de couvercle.

Le Propitiatoire étoit d'or

massif, de l'épaisseur d'une paume, à ce que disent les Rabbins. Il y avoit aux deux bouts deux Chérubins tournés en dedans l'un vers l'autre, les aîles étendues, avec lesquelles embrassant toute la circonférence du Propitiatoire, ils se rencontroient des deux côtés, précisément au milieu. Les Rabbins assurent que tout cela étoit tout d'une piece, sans aucune soudure. C'est sur ce Propitiatoire que reposoit le Schekina, ou la présence Divine, tant dans le Tabernacle que dans le Temple, & qu'elle s'y rendoit sensible sous la forme d'une nuée.

C'est de-là que Dieu prononçoit ses oracles de vive voix & par des sons articulés, toutes les fois qu'il étoit consulté en faveur de son peuple. De-là vient que dans l'Écriture Dieu est dit si souvent habiter entre les Chérubins, c'est-à-dire, entre les Chérubins du Propitiatoire, parce qu'il se tenoit là comme sur son trône, & qu'il donnoit des marques sensibles de sa glorieuse présence parmi les Israëlites. C'est pour cette raison que le souverain Sacrificateur se présentoit devant le Propitiatoire une fois l'an, dans le grand jour des expiations, lors qu'il devoit s'approcher le plus près de la Divinité pour intercéder & obtenir propitiation en faveur d'Israël. Tous ceux aussi de la nation, qui servoient Dieu selon la loi mosaïque, en faisoient le centre de leur culte, non-seulement lorsqu'ils venoient adorer dans le Temple, mais encore dans quelqu'endroit du monde qu'ils fussent dispersés, se tournant dans leurs prieres du côté où l'Arche étoit placée, & dirigeant toutes leurs dévotions de ce côté-là.

Les Chrétiens ont donné quelquefois le nom de Propitiatoire aux dais ou baldaquins qui couvroient l'autel, ou même au ciboire où reposoit l'Eucharistie qui étoit suspendue sous ce dais.

PROPŒTIDES, *Propœtides*, (*a*) femmes qui furent assez hardies pour soutenir que Vénus n'étoit pas Déesse. Mais, dit Ovide, comme les injures que l'on fait aux Dieux ne demeurent jamais impunies, Vénus se vengea de ces audacieuses filles par le feu d'impudicité qu'elle alluma dans leurs cœurs. On dit qu'elles ont été les premieres femmes qui se soient prostituées; & qu'ayant perdu toute honte, & s'étant endurcies dans les débauches & l'impudence, elles furent insensiblement changées en rochers.

Justin & plusieurs autres Auteurs disent des choses étonnantes sur la coutume qu'on avoit dans l'isle de Cypre de prostituer, dans le temple même de la déesse Vénus, les jeunes filles. Pouvoit-on mieux honorer une Déesse mariée, que tous les Dieux avoient surprise en adul-

(*a*) Ovid. Metam. L. X. c. 5. Just. L. XVIII. c. 5. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 68, 69.

tere ? Peut-être qu'on a composé la fable des Prœtides sur cette infamie, & qu'on a feint là-dessus que les Prœtides avoient été transformées en pierre, parce qu'une si pernicieuse coutume les avoit endurcies à la honte. Ne pourroit-on pas inférer de cette fable, qu'on a voulu nous faire voir par ces filles, à qui Vénus inspira une si salle passion pour les punir de l'avoir méprisée, que quand nous nous éloignons de Dieu, & que nous cessons de le craindre, il nous abandonne à nos appétits déréglés pour commencer à nous punir.

PROPONTIDE, *Propontis*, Προποντίς, (a) mer qui, d'un côté, communiquoit au Pont-Euxin par le détroit du Bosphore de Thrace, & de l'autre à la mer Égée par le détroit de l'Hellespont.

Strabon dit que la longueur de la Propontide depuis la Troade jusqu'à Byzance, est de quinze cens stades, & sa largeur à peu près égale. Tout le monde ne conviendroit pas avec Strabon que la Propontide s'étendît, comme il l'assure, jusqu'aux villes de Seste & d'Ayde. Elle commençoit bien moins loin, vers l'isthme de la Chersonnese de Thrace, où se terminoit le détroit de l'Hellespont. Hérodote dit que la Propontide avoit cinq cens stades de largeur, & quatorze cens de longueur.

Les côtes de la Propontide en Asie étoient occupées par une partie des habitans de la Troade, de la Mysie & de la Bithynie, & en Europe par une partie de ceux de Thrace.

Le nom de Propontide vint à cette mer de ce qu'elle étoit avant le Pont Euxin. J. Tzetzès lui donne le nom de *Bebrycium Mare*, sans doute parce qu'elle baignoit une partie considérable des côtes de la Bithynie, qui fut autrefois appellée Bébrycie. Elle est nommée *Thracium Mare*, par Antigonus, & ce ne peut être aussi que parce qu'une partie des Thraces habitoient sur les bords de cette mer. On a appellé depuis la Propontide mer *Blanche*; & ce dernier nom lui a été donné par comparaison avec le Pont Euxin, que l'on a nommé mer Noire, & qui conserve encore cette dénomination. Enfin, les isles de Marmara, qui sont environ neuf ou dix lieues avant dans cette mer, lui font porter leur nom.

Tout le circuit de la Propontide, qui est d'environ cent soixante lieues, se trouve renfermé entre le 38 & le 41 deg. de lat. septent. & entre le 55 & le 58 deg. de logit. ou environ. On peut juger, par cette situation, que la Propontide est dans un climat fort tempéré, qui ne

(a) Strab. p. 6, 49, 51, 52, 69, 124, 331, 541, 581. *& seq.* Plin. Tom. I. pag. 215, 288, 292. Pomp. Mel. pag. 26, 84. Corn. Nep. in Alcibiad. c. 9. Plut. Tom. I. p. 495. Herod. L. IV. c. 85. Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 3.

se ressent en rien des glaces cruelles du septentrion, ni des chaleurs étouffantes du midi. Aussi voit-on peu d'endroits dans l'univers, où dans un si petit espace il y ait eu autant de villes bâties qu'il y en a eu autour de ce grand bassin. Cyzique, Nicée, Apamée, Nicomédie, Chalcédoine & plusieurs autres, en sont des preuves. Toutes ces villes étoient en Asie, & il y en avoit en Europe qui n'étoient pas moins recommandables, telles que Rhédeste, Périnthe, Sélymbrie, Byzance, &c.

Les isles les plus considérables de la Propontide étoient Chalcitis devant Chalcédoine, Proconnese devant Apamée, & celles qu'on nomme aujourd'hui Marmara.

PROPOSITION [pains de], que l'Hébreu appelle *pains des faces* ou *de la face*, ce qu'on a rendu en Grec par ἄρτους ἐνωπίους. On appelloit ainsi les pains que le Prêtre de semaine, chez les Hébreux, mettoit tous les jours de Sabbath sur la table d'or qui étoit dans le Saint devant le Seigneur.

Ces pains étoient quarrés & à quatre faces, disent les Rabbins; on les couvroit de feuilles d'or. Ils étoient au nombre de douze, & désignoient les douze tribus d'Israël. Chaque pain étoit d'une grosseur considérable, puisqu'on y employoit deux assarons de farine, qui font environ six pintes. On les servoit tout chauds en présence du Seigneur le jour du Sabbath; & on ôtoit en même tems les vieux qui avoient été exposés pendant toute la semaine. Il n'y avoit que les Prêtres qui pussent en manger; & si David en mangea une fois, ce fut une nécessité extraordinaire & excusable. Cette offrande étoit accompagnée d'encens, de sel, & selon quelques Commentateurs, de vin. On brûloit l'encens sur la table d'or tous les Samedis, lorsqu'on y mettoit des pains nouveaux.

On n'est pas d'accord sur la maniere dont étoient rangés les pains de Proposition sur cette table. Quelques-uns croyent qu'il y en avoit trois piles de quatre chacune, & les autres deux seulement. Les Rabbins ajoutent qu'entre chaque pain, il y avoit deux tuyaux d'or soutenus par des fourchettes de même métal, dont l'extrêmité posoit à terre, pour donner de l'air aux pains & empêcher qu'ils ne se moisissent.

On croit que le peuple, en payant aux Prêtres & aux Lévites les décimes des grains, leur fournissoit la matiere des pains de Proposition; que les Lévites les préparoient & les faisoient cuire, & que les Prêtres seuls les offroient. S. Jérôme dit, parlant sur la tradition des Juifs, que les Prêtres eux-mêmes semoient, moissonnoient, faisoient moudre, paîtrissoient & cuisoient les pains de Proposition.

Il y a encore diverses remarques des Commentateurs sur la

maniere dont on faisoit cuire ces pains, sur les vases qui contenoient le vin & le sel qui les accompagnoient, & qu'on peut voir dans le Dictionnaire de la Bible de D. Calmet.

PROPRÉFET, *Propræfectus*, étoit, parmi les Romains, le Lieutenant du Préfet, ou un officier que le Préfet du Prétoire nommoit pour remplir les fonctions de sa charge à sa place.

Gruter fait mention de trois inscriptions qui marquent qu'il y avoit des Propréfets à Rome & dans les villes voisines sous l'Empire de Gratien.

PROPRÉTEUR, *Proprætor*, Magistrat Provincial, qui avoit sous lui un Questeur & un Lieutenant.

On nommoit Propréteurs ceux qui, sortant de la Préture de Rome ou du Consulat, étoient peu de tems après envoyés dans les Provinces pour y commander, comme il arriva à M. Marcellus, l'an de Rome 538, & à L. Émilius, l'an 562.

PROQUESTEUR, *Proquæstor*, celui à qui le Préteur d'une Province faisoit exercer l'emploi d'un Questeur nouvellement décédé, en attendant la nomination de Rome. Il arrivoit aussi que lorsque le Préteur partoit avant que d'être remplacé, son Questeur faisoit les fonctions de son emploi jusqu'à l'arrivée de son successeur.

PRORÉE, *Proreus*, Πρωρεὺς, (*a*) jeune Phéacien, disputa un jour le prix de la course, qu'il n'obtint pas.

PRORÉE, *Proreus*, Πρωρεὺς, (*b*) nom d'un matelot, dont il est parlé au troisieme livre des métamorphoses d'Ovide.

PRORSA ou PROSA, *Prorsa*, *Prosa*, (*c*) Déesse qu'on invoquoit, comme procurant d'heureuses couches.

PROSCENIUM, Προσκήνιον, une des parties du Théâtre. *Voyez* Théâtre.

PROSCHIUM, *Proschium*, Πρόσχιον. *Voyez* Pylene.

PROSERPINE, *Proserpina*, Περσεφόνεια, ou Περσεφόνη, (*d*) fille de Cérès & de Jupiter, fut enlevée par Pluton, Dieu des Enfers, lorsqu'elle cueilloit des fleurs. Cérès, affligée de la perte de sa fille, voyagea longtems pour la chercher sans en avoir de nouvelles. Ayant appris par la nymphe Cyane, comment sa fille avoit été enlevée, elle demanda à Jupiter qu'il la fît revenir des Enfers, ce que Jupiter lui accorda, pourvu qu'elle n'eût rien mangé

(*a*) Homer. Odyss. L. VIII. v. 113.

(*b*) Ovid. Metam. L. III. c. 11.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. pag. 330.

(*d*) Diod. Sicul. p. 159, 199. *& seq.* Ovid. Metam. L. V. c. 10. *& seq.* Pauf. pag. 125, 273, 516, 589, 667. Lucian. Tom. I. p. 317. Tom. II. p. 429. Virg. Georg. L. I. v. 39. L. IV. v. 487. Æneid. L. IV. v. 698, 699. L. VI. v. 142, 251, 402. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 76. *& suiv.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 77. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. T. IV. p. 656. *& suiv.* Tom. V. p. 27, 28. T. XVIII. pag. 9, 133, 134, 142. T. XXI. p. 89.

dans les Enfers. Il se trouva, par la déposition d'un certain Ascalaphe, qu'elle avoit gouté de quelques grains de grenade. Ainsi, Proserpine fut condamnée à demeurer dans les Enfers, en qualité d'Épouse de Pluton, & de Reine de ces lieux ténébreux. Quelques-uns ont dit que Cérès obtint depuis de Jupiter, que Proserpine passeroit six mois de l'année avec son mari, & qu'elle seroit les autres six mois sur la terre avec sa mere.

On croit que c'est la même Déesse, qui est appellée Diane sur la terre, & Lune dans le ciel; d'où elle a été appellée Hécate *triformis*.

Les Phéniciens connoissoient une Proserpine plus ancienne que celle des Grecs, qu'ils disoient être fille de Saturne, morte Vierge, & fort jeune; ce qui a fait dire qu'elle avoit été ravie par Pluton.

Les auteurs ne conviennent pas du pays où elle fut enlevée par Pluton. Les uns disent que ce fut en Sicile; les autres, dans l'Attique; d'autres, dans la Thrace. Quelques-uns disent que ce ne fut pas Pluton, mais Aidonée, Roi d'Épire, qui fit cet enlévement. Sur la plupart de ces divers objets on peut consulter l'article de Cérès, où l'on en trouvera le détail & l'explication.

Proserpine tint le premier rang entre les Divinités de Sardes; elle est représentée sur les médailles de Trajan, de Marc Aurele, de Lucius Vérus, de Commode, de Septime Sévere, de Julia Damna, de Caracalla, de Tranquilline, de Gallien & de Salonine; & quelquefois avec son Temple. On a découvert à Rome un monument érigé en l'honneur de cette Déesse, avec l'inscription que nous croyons devoir rapporter ici:

ΘΕΑΝ. ΚΟΡΗΝ.
CΑΡΔΙΑΝΟΙC.
Α. ΑΥΡ. CΑΤΥΡΟC.
ΑΠΕΛ. CΕΒΑCΤου
ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

Il avoit été érigé par un Lucius Aurélius Satyrus, affranchi de l'Empereur.

On voit par les médailles, que Proserpine étoit la Divinité tutélaire de Sardes. Une médaille, qui paroît avoir été frappée sous le regne de Gordien Pie, représente du côté de la tête une femme couronnée de tours avec la légende CΑΡΔΙC, & au revers la figure de Proserpine. On voit la même Déesse représentée sur une médaille du cabinet de M. Pellerin avec la légende CΑΡΔΙΑΝΩΝ. Β. ΝΕΩΚΟΡΩΝ, de l'autre côté une tête de femme couronnée de tours & voilée, avec le nom CΑΡΔΙC. La tête de Proserpine sans légende paroît sur deux médailles du cabinet du Roi, & au revers une massue dans une couronne de feuilles de chêne, avec le nom CΑΡΔΙΑΝΩΝ; l'enlévement de cette Déesse par Pluton est représenté sur

plusieurs autres médailles. Enfin, les médailles frappées sous les Antonins, pour constater l'OMONOIA de cette ville avec Éphese, représente Proserpine d'un côté & Diane Éphésienne de l'autre.

Les jeux KORAIA, célébrés à Sardes en l'honneur de Proserpine, Déesse tutélaire de la ville, sont marqués sur deux médailles très-rares du cabinet de M. Pellerin frappées sous Caracalla. Elles représentent d'un côté la tête de l'Empereur couronnée de laurier, avec la légende AYT. K. M. AYP. CE..... ANTONEINOC; au revers Proserpine, assise ayant à droite un pavot & à gauche un épi, avec la légende ЕПІ AN. POYΦOY APX. A. TO. F. dans le champ. KOPAIA AKTIA sur une base, & au-dessous, CAPΔIANΩN ΔIC NEΩKOPΩN. Les fêtes de Proserpine sont appellées KOPEIA par le scholiaste de Pindare, par Plutarque & par Hésychius dont Meursius cite les témoignages. Les Sardiens, suivant la médaille, célébroient les jeux Actiaques, KOPAIA AKTIA, en l'honneur de Proserpine.

Dans les sacrifices qu'on offroit à cette Déesse, on lui immoloit toujours des vaches noires; le pavot étoit son Symbole. Les Gaulois regardoient Proserpine comme leur mere, & lui avoient bâti des temples. Claudien, Poëte Latin, qui vivoit sous l'Empire de Théodose, a donné un Poëme sur le ravissement de Proserpine.

On sçait que la plupart des Mythologues regardent cet enlévement comme une allégorie qui a rapport à l'agriculture. Selon eux, Proserpine est la vertu des semences cachées dans la terre; Pluton est le soleil qui fait son tour au-dessous de la terre au solstice d'hiver. Le grain qu'on jette dans le sein de la terre, & qui, après y avoir demeuré environ six mois, en sort par la moisson; c'est Proserpine qui est six mois sur la terre, & six mois aux Enfers. D'anciens Historiens croyent que Proserpine, fille de Cérès, Reine de Sicile, fut réellement enlevée par Pluton ou Aidonée, Roi d'Épire, parce qu'elle lui avoit été refusée par sa mere.

Au reste, le peuple croyoit que personne ne pouvoit mourir, que Proserpine, par soi-même, ou par le ministere d'Atropos, ne lui eût coupé un certain cheveu dont dépendoit la vie des hommes. C'est ainsi que Didon, dans Virgile, après s'être percé le sein, ne pouvoit mourir, parce que Proserpine ne lui avoit pas encore coupé le cheveu fatal, & ne l'avoit pas encore condamnée à descendre aux Enfers.

Nondum illi flavum Proserpina vertice crinem
Abstulerat, stygioque caput damnaverat orco

PROSERPINE CABIRIA,

Proserpina Cabiria, Κόρη Καβειρία, (*a*) étoit honorée dans la Beotie. *Voyez* Cérès Cabiria.

Nous remarquerons que Pausanias appelle Proserpine, Coré, Κόρη, & non pas Perséphoné, Περσεφόνη ; & il ajoute que c'est Homere qui lui a donné ce dernier nom, que Pamphus lui avoit attribué avant ce Poëte.

PROSERPINE CONSERVATRICE, *Proserpina Conservatrix*, Κόρη Σωτεῖρα, (*b*) avoit à Sparte un temple, qui avoit été bâti, selon quelques-uns, par Orphée de Thrace, & selon d'autres par cet Abaris, venu du pays des Hyperboréens.

Les Arcadiens honoroient aussi Proserpine Conservatrice. Cette Déesse avoit à Mégalopolis une statue dont il n'y avoit de marbre que la tête, les mains & les pieds. Tout le reste n'étoit que de bois, mais il étoit caché sous ses habits.

PROSOPIS, *Prosopis*, (*c*) Προσωπὶς, isle d'Égypte, située dans le Delta. L'an 460 avant Jesus-Christ, les Perses, voyant tous les vaisseaux Grecs arrangés autour de cette isle, entreprirent & vinrent à bout de dessécher le canal en cet endroit-là, de faire de l'isle un continent, & de laisser les vaisseaux à sec sur le terrein. Les Égyptiens, étonnés de cette opération, firent leur paix avec les Perses. Mais, les Athéniens, abandonnés de leurs alliés, & voyant leurs vaisseaux inutiles, y mirent le feu pour en ôter tout usage à leurs ennemis.

Hérodote, qui au lieu de Prosopis, lit avec Thucydide Prosopitis, donne neuf schœnes à cette isle, dans laquelle il prétend qu'il y avoit plusieurs villes, & entre autres celle d'Atarbéchis. Dans un autre endroit, Hérodote dit que la moitié de l'isle de Prosopitis s'appelloit Natho.

PROSOPITIS, *Prosopitis*, Προσωπῖτις, (*d*) isle d'Égypte. *Voyez* Prosopis.

PROSOPOPÉE, *Prosopopeia*, Προσωποποιΐα, figure de Rhétorique. Cette figure du style élevé est une des plus brillantes parures de l'éloquence ; on l'appelle Prosopopée, parce qu'elle représente des choses qui ne sont pas ; elle ouvre les tombeaux, en évoque les manes, ressuscite les morts, fait parler les Dieux, le ciel, la terre, les peuples, les villes, en un mot, tous les êtres réels, abstraits, imaginaires. C'est ainsi qu'un Orateur s'écrie : « Justes » Dieux, protecteurs de l'inno- » cence ! permettez que l'ordre » de la nature soit interrompu » pour un moment, & que ce » cadavre déliant sa langue, » prenne l'usage de sa voix. » M. Fléchier, pour assurer ses auditeurs, que l'adulation n'aura point de part dans son éloge du Duc de Montausier, parle

(*a*) Pauf. pag. 516, 578.
(*b*) Pauf. pag. 184, 506.

(*c*) Diod. Sicul. pag. 282. Herod. L. II. c. 41, 165. Thucyd. p. 71.
(*d*) Herod. L. II. c. 41, 165.

de cette maniere. « Ce tombeau » s'ouvriroit, ces ossemens se » rejoindroient pour me dire: » Pourquoi viens-tu mentir » pour moi, moi qui ne mentis » jamais pour personne? Laisse-» moi reposer dans le sein de » la vérité, & ne trouble point » ma paix par la flatterie que » j'ai toujours haïe. »

Dans d'autres cas, l'art oratoire emploie la Prosopopée, pour mettre sous un nom emprunté, les reproches les plus vifs, & les répréhensions les plus ameres. Ainsi, Démosthene, dans sa harangue sur la Chersonnese, disoit aux Athéniens: « Si les Grecs exigeoient de » vous un compte des occasions » échappées à votre paresse; s'ils » vous tenoient ce discours-ci, » &c. » En même tems que la Prosopopée diminue la haine pour le Censeur, elle augmente la honte pour les autres.

Enfin, les Poëtes usent de cette figure avec un merveilleux succès dans leurs fictions.

La mollesse en pleurant sur un bras se releve,
Ouvre un œil languissant, & d'une foible voix
Laisse tomber ces mots, qu'elle interrompt vingt fois:
O nuit que m'as-tu dit! Quel Démon sur la terre,
Souffle dans tous les cœurs la fatigue & la guerre!
Hélas qu'est devenu ce tems, cet heureux tems,
Où les Rois s'honoroient du nom de fainéans;
S'endormoient sur le Trône, &c.

PROTAGORE, *Protagoras*, Πρωταγόρας, (*a*) fils d'Artémon ou de Méandre, passoit pour le plus âgé, le plus dangereux, & le plus accrédité des Sophistes ennemis de Socrate. Il étoit d'Abdere ville de Thrace, & florissoit vers la LXXXIV[e]. Olympiade. Il vivoit encore dans la premiere année de l'Olympiade XC. Car, ce fut dans cette année qu'il vint à Athenes pour la seconde fois, mais il n'y fit pas un long sejour; & comme il mourut assez peu de tems après qu'il en fut parti, on peut placer sa mort dans le courant de cette même Olympiade. S'il est vrai, comme on le voit dans Platon, qu'il n'ait vécu que soixante-dix ans, il devoit être né dans l'Olympiade LXXIII. Et sur ce pied-là, il étoit encore enfant dans la quatrieme année de la LXXIV[e]. Olympiade lorsque Xerxès fit son expédition dans la Grece. Cependant, on prétend que Méandre, pere de Protagore, ayant

(*a*) Diog. Laërt. pag. 661. *& seq.* Suid. T. II. p. 638, 639. Aul. Gell. L. V. c. 3, 10. Athen. p. 354. Plut. T. I. p. 172, 538. Xenoph. p. 873. Quintilian. L. III. c. 1. L. XII. c. 1. Cicer. de Orator. L. III. c. 70. Brut. c. 15, 23. Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 107. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lettr. Tom. VI. pag. 474. Tom. VIII. pag. 112. Tom. XV. pag. 148. *& suiv.* Tom. XVI. p. 70. *& suiv.*

logé & défrayé Xerxès à son passage par la ville d'Abdere, ce Prince, pour lui marquer sa reconnoissance, avoit consenti que son fils fût instruit par les Mages qui étoient à sa suite; car, ils ne pouvoient, sans la permission du Roi, communiquer leurs sciences à d'autres qu'à des Persans naturels. Mais, Protagore ne pouvoit pas encore être en état de s'appliquer à ces sortes de connoissances, & l'opinion des Historiens qui rapportent cette aventure au pere de Démocrite, paroît beaucoup mieux fondée. Démocrite devoit alors avoir aux environs de trente ans, & l'on sçait qu'il avoit formé en partie son système de Physique sur ce qu'il avoit appris des Mages, des Chaldéens & des Philosophes Indiens. Il est vrai que Protagore paroissoit avoir puisé sa doctrine dans les mêmes sources; mais, il n'est presque pas douteux qu'il la tenoit de Démocrite dont il avoit été le disciple, & qu'une aventure assez singuliere avoit déterminé à se charger de son instruction.

L'extrême pauvreté avoit réduit Protagore à faire, dans sa jeunesse, le métier de portefaix. Un jour qu'il apportoit de la campagne à la ville une charge de bois fort pesante, sans avoir l'air d'en être ni surchargé ni embarrassé, Démocrite qui le rencontra, vit avec étonnement qu'il en avoit lié les buches avec tant d'art, & leur avoit donné un équilibre si parfait, qu'une force médiocre lui suffisoit pour transporter aisément son fardeau. Il ne put croire qu'un homme de son âge & de sa profession, eût pu lui-même arranger ces buches si géométriquement. Pour s'assurer du fait, il le pria de délier sa charge, & de lui redonner ensuite la même forme qu'auparavant. Protagore le fit avec autant de promptitude que de facilité. Dès ce moment Démocrite conçut une telle opinion de ce jeune homme, qu'il résolut de le prendre chez lui, & de s'appliquer à former un génie si heureusement né pour les sciences.

Il se présente ici une difficulté qu'il nous paroît à propos d'éclaircir. D'anciens Auteurs ont écrit que Démocrite étoit né, ou dans la LXXXe. Olympiade, ou dans la troisieme année de la LXXVIIe. Dans ce cas Protagore auroit été plus âgé que lui d'environ trente ans, & par conséquent n'auroit pu être son disciple; mais, il faut remarquer qu'on a souvent confondu le tems de la naissance de ces anciens Sçavans, avec celui où ils se sont fait connoître par leurs talens & par leurs écrits. C'est ainsi qu'on a dit que Protagore & Socrate étoient de même âge, quoiqu'on voie, dans plus d'un endroit du dialogue de Platon intitulé *Protagoras*, que ce Sophiste étoit beaucoup plus âgé que Socrate, & qu'il auroit pu être le pere de tout ce qu'il y avoit d'interlocuteurs dans le dialogue. Nous

venons de voir que Démocrite étoit d'un âge mûr, lorsque Xerxès passa dans la Grece, & Diodore de Sicile marque positivement qu'il étoit mort dans la XCIV^e. Olympiade ; il avoit, selon quelques Écrivains, vécu cent quatre ans, & selon d'autres, cent neuf. En nous arrêtant au premier nombre, il devoit être né vers l'Olympiade de LXVIII. Et cela posé, il n'y a plus de difficulté à croire ce que les Anciens ont presque unanimement établi sur les instructions qu'il avoit données à Protagore.

Le disciple profita si bien des leçons de son maître, qu'en peu de tems il fut en état de se passer de ses secours, soit pour subsister, soit pour continuer ses études. Il alla dans les villes & les bourgs des environs d'Abdere enseigner aux enfans la Grammaire, qui comprenoit la connoissance des lettres, la prosodie, la musique & la lecture des Poëtes. Ce fut vraisemblablement dans ce tems-là qu'il composa un traité sur la Grammaire, où il donnoit des regles sur la pureté du langage. Cependant, il se fortifioit dans l'étude des choses naturelles, car c'étoit alors l'étude dominante, & il se rendit bientôt capable d'aller faire éclater, même dans la ville d'Athenes, son sçavoir & son éloquence.

Il avoit une imagination vive & féconde, une mémoire heureuse, & un talent singulier pour la parole. Il étoit vain, hardi, présomptueux. Il débitoit sa doctrine avec un air de hauteur & de confiance qui le faisoit admirer du commun des hommes. Il avoit avec cela beaucoup de souplesse dans l'esprit, & possédoit souverainement l'art de s'insinuer dans les cœurs, en s'accommodant aux mœurs, aux opinions & aux préjugés de ceux qui l'écoutoient. A l'étude de la Physique, dont il avoit fait son capital, il avoit joint celle de l'art Éristique, dont on lui a attribué l'invention, aussi-bien qu'à Zénon d'Élée son contemporain, celle de la Rhétorique, dont il avança considérablement les progrès ; & enfin celle des Poëtes que souvent il entendoit fort mal, pour vouloir les entendre trop finement. Il fut le premier qui mit un prix à ses instructions, & il n'exigeoit pas moins de cent mines de chacun de ceux qui venoient l'entendre. Il s'enrichit beaucoup par ce trafic, & Platon a remarqué qu'il avoit plus gagné lui seul, que n'auroient pu faire Phidias & dix autres statuaires aussi habiles que lui.

Avant Protagore, les Sophistes & les Philosophes enseignoient gratuitement, & se contentoient des libéralités volontaires qu'on leur faisoit. Cette nouvelle maniere de se produire ne contribua pas médiocrement à le faire regarder comme un grand homme ; & ceux qui le payoient pour l'entendre, s'attachoient à ses instructions, plus fortement qu'ils n'auroient

fait si elles eussent été gratuites.

Un autre moyen dont il se servit pour surprendre l'admiration de ses auditeurs, fut de proposer ses dogmes sous une forme obscure & énigmatique. Il avoit emprunté cette méthode de Démocrite son maître, d'Héraclite surnommé le ténébreux, & des autres Philosophes de son tems, qui s'imaginoient qu'on feroit moins de cas de leur doctrine, s'ils l'exposoient d'une maniere intelligible & qui fût à portée de tout le monde.

Son systême de Physique & de Métaphysique avoit pour fondement principal, que la science ne consiste que dans le sentiment qu'on a de ce qu'on sçait; que rien n'existe hors de l'homme, & que les notions qui nous viennent par les sens, comme de la lumiere, des couleurs, du froid & du chaud, ne sont que des modifications de notre ame. Il enveloppoit cette doctrine au commencement de son traité sur la nature, sous cette espece d'énigme: *l'homme est la mesure de toutes choses, de celles qui sont, en tant qu'elles sont, & de celles qui ne sont pas, en tant qu'elles ne sont pas.* C'est-à-dire, que chaque homme est pour lui-même cette regle d'évidence & de vérité que les Philosophes appellent κριτήριον; que les choses ne sont que ce qu'elles lui paroissent; qu'il n'a point d'autre juge à écouter sur ce qui est ou sur ce qui n'est pas, que l'opinion qu'il s'en forme sur le rapport de ses sens; qu'il faut proscrire les mots d'être & d'existence, ou ne s'en servir que pour s'accommoder au langage ordinaire des hommes, parce qu'il n'y a point d'existence, réelle & absolue; que chaque chose se fait & existe pour chaque homme, & relativement à lui, dans l'instant où elle lui paroît exister, & périt dès qu'il cesse d'avoir le sentiment de son existence.

Pour prouver que rien n'existoit hors de nous, il faisoit ce raisonnement: que deux hommes soient exposés à un même vent, l'un dit qu'il est froid, l'autre qu'il ne l'est pas, parce qu'il produit dans l'un la sensation du froid, & dans l'autre une sensation différente. Pensera-t-on, disoit-il, que ce vent est froid par lui-même? Ne jugera-t-on pas qu'il n'est froid que pour celui qui le sent froid, & qu'il ne l'est pas pour celui qui ne le sent pas froid? Il en est de même pour tous les objets de nos sens. Chacun de ces objets naît pour moi personnellement tel que je le sens, pour l'instant où je le sens, & n'est plus rien au moment que ce sentiment n'est plus en moi. Il n'y a donc point d'existence absolue, & tous les objets que nos sens nous représentent comme existans, naissent dans le moment, par rapport à chacun de nous, tels que nous les appercevons. C'est sur ce fondement qu'il établissoit que le mouvement est le principe général des choses, & que tous les êtres

que

que nous nous figurons, sont produits par les différentes déterminaisons de ce mouvement, & par leur mêlange réciproque & continuel.

Protagore supposoit deux sortes de mouvemens, l'un actif & l'autre passif, tous deux infinis en quantité, & qui produisoient à chaque instant, par leur choc & par leur rencontre, les sensations & les objets sensibles. Il alléguoit sur cela l'exemple de la vue. La couleur n'est, disoit-il, ni dans les yeux, ni hors des yeux, mais elle se forme dans l'instant où l'œil se meut à l'occasion d'un mouvement qui vient le frapper. Du concours de ces deux mouvemens naît la couleur, qui ne peut être ni celui qui frappe, ni l'œil qui est frappé, mais quelque chose qui tient le milieu, & qui résulte des deux mouvemens opposés.

Notre Sophiste ne pouvoit s'empêcher de convenir, selon ses principes, qu'un homme n'étoit pas plus sçavant qu'un autre; que le malade qui trouve les viandes ameres, n'est pas plus dans l'erreur que celui qui les trouve agréables au goût, parce que leurs opinions sont également vraies, sans pouvoir jamais être fausses; car, on n'a point d'opinions de ce qui n'est pas. Mais, le Sage, disoit-il, change la nature des choses, & fait en sorte que ce qui est & paroît mauvais, soit & devienne bon. Il est vrai que le malade, à qui les viandes paroissent ameres, n'est pas dans l'ignorance, non plus que celui qui est en santé, mais la disposition de l'un est meilleure que celle de l'autre; & comme le Médecin corrige par des remedes la mauvaise habitude du corps, de même le Sophiste par ses instructions, fait passer l'ame d'une mauvaise habitude en une meilleure. Ce qui paroît juste & honnête à une République, est juste & honnête tant qu'elle a cette opinion; mais, cette République peut être dans une mauvaise disposition. Quelle est donc la fonction du Sage & de l'habile Orateur? Il change cette disposition, & fait en sorte que ce qui est bon & utile paroisse juste, au lieu de ce qui est mauvais & pernicieux. C'est pour cela, continuoit-il, que le Sophiste qui possede le mieux l'art de diriger ceux qui se mettent sous sa conduite, ne peut être trop payé de ses soins; car, quoiqu'aucun Sophiste ne puisse avoir de fausses opinions, ce n'est pas à dire que l'un soit plus capable que l'autre de bien diriger les ames.

Il est certain que pour faire goûter, ou même pour faire écouter patiemment de pareilles absurdités, il falloit avoir une grande force d'imagination & une éloquence bien séduisante. C'étoit aussi le principal mérite de Protagore, & ce qui lui attiroit tant de sectateurs. Denys d'Hallicarnasse a été lui-même si ébloui des charmes de son élocution, qu'il n'a pu pardonner à Pla-

ton les censures dont il l'a accablé. Il a mieux aimé les attribuer au sentiment d'une basse jalousie, qu'au désir de détromper les hommes & de les guérir de leur fol entêtement pour les rêveries des Sophistes; mais, ce qui justifie Platon, c'est qu'il convient lui-même du mérite de l'élocution de Protagore, & qu'il y reconnoît entre autres perfections, beaucoup de pureté & d'exactitude.

Protagore connoissoit tous ses avantages, & sçavoit en profiter. Falloit-il employer les subtiles chicanes de l'art Éristique? Il n'y a pas moyen, disoit Socrate, de disputer contre ces gens qui attribuent tout au mouvement, tant leurs réponses sont obscures & entortillées. En vain tenteriez-vous d'avoir avec eux de ces conférences tranquilles, où l'on cherche de sang froid la vérité. Si vous les interrogez, ils tirent de leurs carquois de petits mots énigmatiques qu'ils vous lancent comme des traits. Leur en demandez-vous l'explication, vous êtes tout d'un coup frappé d'un autre mot d'une trempe toute neuve, & vous ne finissez point avec eux. On peut bien dire qu'ils ne démentent point leurs principes, & leur plus grande attention est de n'avoir rien de stable, rien de solide, ni dans les discours, ni dans l'esprit.

Mais, lorsque Protagore avoit la liberté de déployer toutes les richesses de son éloquence, il éblouissoit ses auditeurs par l'éclat d'un pompeux verbiage, & les inondoit d'une telle affluence de paroles, qu'il leur faisoit bientôt perdre de vue l'état de la question. Il ne craignoit rien tant que ces gens exacts & méthodiques qui suivent les matieres pied-à-pied, & qui veulent des réponses claires & précises. Socrate ayant voulu l'amener à cette maniere de raisonner, Platon lui fait faire cette réponse: « J'ai eu affaire dans » ma vie aux plus redoutables » Sophistes, & mes disputes » sont si célebres, qu'elles ne » peuvent vous être inconnues; » mais, si j'avois fait ce que » vous exigez de moi, & que » je me fusse assujetti à discu- » ter les matieres au gré de mes » antagonistes, je n'aurois pas » cette supériorité où je suis » parvenu, & le nom de Protagore ne feroit pas le bruit » qu'il fait dans la Grece. »

Comme Protagore n'avoit que des idées vagues & confuses, il ne pouvoit se soutenir que par l'éloquence des mots, & c'est par-là que souvent un discoureur téméraire l'emporte sur l'homme modeste qui sçait se renfermer dans une judicieuse circonspection.

Il avoit composé plusieurs traités sur la Rhétorique, & il paroît qu'il s'étoit particulierement attaché à ce qui regarde la méchanique du discours, c'est-à-dire, la disposition & l'élocution; il n'avoit pourtant pas entierement négligé la partie de l'invention, car il passe

pour le premier qui a travaillé à réduire en art ce qu'en termes de Rhétorique & de Logique on appelle des lieux communs, par lesquels on entend certaines sources générales, où l'on puise les preuves dont on a besoin dans toutes les matieres qu'on traite. Cependant, il faut bien distinguer la maniere dont Protagore les employoit, de l'usage qu'en doivent faire l'Orateur & le Dialecticien. Il ne s'étoit étudié qu'à se faire une ample provision de sophismes & d'enthymemes trompeurs, & sa doctrine qui n'avoit pour fondement qu'une fausse apparence, ne tendoit qu'à donner l'avantage à la mauvaise cause sur la bonne. C'est aussi, dit Aristote, ce qui le fit détester dans la Grece, car une pareille doctrine ne peut avoir lieu dans aucun art, si ce n'est dans la Rhétorique ou dans l'art Éristique. On pourroit être surpris que par rapport aux faux raisonnemens, Aristote ait associé la Rhétorique & l'art Éristique dans un ouvrage où il se propose de former l'Orateur, si l'on ne sçavoit que la plupart des anciens Philosophes pensoient que dans des affaires soumises au jugement d'une multitude ignorante ou passionnée, il devoit être permis de la tromper en lui déguisant la vérité, pour son bien ou pour celui des malheureux qu'on vouloit opprimer. C'est pour cela qu'Aristote dit ailleurs que la Rhétorique ressemble d'une part à la Dialectique, & de l'autre part aux discours trompeurs des Sophistes. Quintilien lui-même, qui veut que l'exacte probité soit la premiere qualité de l'Orateur, lui accorde à cet égard beaucoup trop de liberté. Il sent bien qu'elle est contraire aux principes qu'il a établis ; aussi cherche-t-il à se mettre à couvert de tout reproche, en se fondant sur les décisions des plus séveres Philosophes de l'Antiquité.

Protagore étoit venu deux fois à Athenes, & Platon fait entendre, dans le dialogue où il le fait disputer avec Socrate, qu'il y avoit eu entre les deux voyages un long intervalle de tems. On peut placer le premier vers la LXXXIVe. Olympiade, car c'est de ce tems-là que les Anciens datent le commencement de sa grande réputation. En arrivant dans une ville, il s'annonçoit lui-même avec beaucoup de faste, comme un homme supérieur dans l'art de parler & de disputer sur toutes sortes de matieres, & comme le maître le plus capable d'enseigner la politique & la vertu. Son premier soin, dit Platon, étoit de persuader les jeunes gens des premieres maisons, de quitter leurs parens, leurs amis jeunes & vieux, & de s'attacher uniquement à lui, pour devenir par son secours, plus habiles & plus vertueux. Le grand avantage qu'on tire de mes leçons, disoit-il, c'est que dès le premier jour vous vous en retournez plus sçavant, le lende-

main encore plus ſçavant, & que vous vous appercevez à chaque leçon de la rapidité de vos progrès. On n'a point à craindre le danger qu'on court avec les autres Sophiſtes, qui gâtent l'eſprit des jeunes gens en les appliquant malgré eux, à des études dont ils ne ſe ſoucient pas; car, avec moi, un jeune homme n'apprend que la ſcience pour laquelle il m'eſt adreſſé, & cette ſcience conſiſte premierement à bien gouverner ſa maiſon, enſuite à bien dire & à bien faire tout ce qui peut être utile au gouvernement de la République. Sur la foi de ſes magnifiques promeſſes, on alloit en foule chez lui, car la politique & l'art de parler étoient ce qu'il y avoit de plus important à apprendre pour parvenir aux honneurs & aux dignités.

Périclès fut curieux de connoître un homme ſi rare, & fut ſéduit, comme les autres, par la douceur de ſon éloquence & par la ſingularité de ſa doctrine. Ils eurent enſemble de longues & de fréquentes conférences. Xantippe, l'aîné des fils de Périclès, les tournoit volontiers en ridicule, & comptoit que pendant la célébration des jeux publics, un athlete ayant tué par mégarde, d'un coup de javelot, le cheval d'Épitimius de Pharſale, Périclès & Protagore avoient cherché une journée entiere s'il falloit imputer cet accident, ou au javelot, ou à la main qui l'avoit lancé, ou aux ordonnateurs des jeux.

Ce premier voyage de Protagore lui procura tout à la fois de la gloire & des richeſſes. Il partit d'Athenes pour aller ſe faire connoître dans les principales villes de la Grece, & pour y continuer ſon trafic. Il paſſa enſuite dans la Sicile, où il demeura long-tems, & de-là dans la grande Grece, où il compoſa un corps de loix pour la petite République de Thurium. Ce ne fut pas ſon ſeul ouvrage en ce genre, car on en cite un de lui qui a pour titre Περὶ Πολιτείας, ou *Traité du Gouvernement*, & un autre intitulé Περὶ Αντιλογίων, ou *Diſcours contradictoires*; d'où l'on a dit que Platon avoit tiré beaucoup de ſecours pour ſa République. Il revint à Athenes dans la premiere année de l'Olympiade XC, accompagné d'un grand nombre d'étrangers qui le ſuivoient de ville en ville, & qu'il attiroit après lui, comme un autre Orphée, par les charmes de ſon éloquence. Un jour qu'il lut, ou dans la maiſon d'Euripide, ou dans celle de Mégaclide, ou dans le Lycée, un de ſes ouvrages, intitulé Περὶ Οντος, on le dénonça au conſeil des Cinq Cens, pour avoir dit au commencement, qu'il ne pouvoit s'expliquer ſur la nature des Dieux, parce qu'il ne ſçavoit s'il y en avoit ou s'il n'y en avoit pas; que la matiere étoit difficile & obſcure, & que la vie de l'homme étoit trop courte, &c. Ce fut un

certain Pythodorus qui le traduisit devant les Juges, & le procès fut bientôt instruit. Les uns ont dit qu'il avoit été condamné à mort, d'autres qu'on l'avoit seulement banni d'Athenes & de son territoire, mais tous que ses livres avoient été brûlés publiquement, & qu'on avoit ordonné à ceux qui en avoient des copies, de les rapporter pour être livrées au feu. Il se sauva sur une barque, & erra pendant quelques jours d'isle en isle, cherchant à éviter la rencontre des galeres d'Athenes; mais, ayant été surpris par le mauvais tems, il fit naufrage, & périt à l'âge de soixante-dix ans, comme nous l'avons remarqué au commencement de cet article, après en avoir passé quarante, dit Platon, à faire le métier d'empoisonner les ames. Les Anciens nous ont conservé les titres d'une partie de ses ouvrages, & l'on peut en voir le recueil dans le premier volume de la bibliotheque de Fabricius.

Diogene Laërce dit que Protagore fut dénoncé au Conseil des Quatre Cens; mais, ce Conseil ne fut établi que dans la premiere année de l'Olympiade XCII, 412 ans avant J. C.; & il ne subsista que jusqu'au commencement de la seconde année de cette même Olympiade. Si le texte de Diogene Laërce n'est pas corrompu, il faut reculer de plus de quatre ans la mort de Protagore, & placer sa naissance vers la LXXIVe. Olympiade.

PROTAGORE, *Protagoras*, Πρωταγόρας, (*a*) philosophe, qui se mêla d'Astrologie. Il ne fut pas inconnu à Euphorion, suivant Diogene Laërce.

PROTAGORE, *Protagoras*, Πρωταγόρας, (*b*) autre Philosophe, qui avoit embrassé la secte des Stoïciens.

PROTAGORE, *Protagoras*, Πρωταγόρας, (*c*) roi de Salamine dans l'isle de Chypre. Cette place fut assiégée par les Perses, l'an 350 avant Jesus-Christ, parce que Protagore étoit le seul qui osât résister à leur puissance. Mais, ensuite, s'étant soumis volontairement à eux, il garda le Trône de Salamine jusqu'à la fin de ses jours.

On croit que ce Prince est le même que Pythagore, fils d'Évagoras. *Voyez* Pythagore.

PROTARQUE, *Protarchus*, Πρόταρχος, (*d*) frippier d'Alexandrie, fut pere d'Alexandre II, roi de Syrie. *Voyez* Alexandre.

PROTÉ, *Prote*, Πρώτη, (*e*) isle de la mer Ionienne, sur les côtes de la Messénie, dans le Péloponnese. Thucydide dit que les Athéniens aborderent un jour dans cette isle, qui étoit déserte, & que s'y étant cam-

(*a*) Diog. Laërt. p. 666.
(*b*) Diog. Laërt. p. 666.
(*c*) Diod. Sicul. p. 534. Roll. Hist. Anc. T. III, pag. 434, 438.
(*d*) Just. L. XXXIX. c. 1. Lucian. Tom. I. p. 73.
(*e*) Thucyd. pag. 260. Ptolem. L. II c. 16. Plin. T. I. p. 208.

pés ils y passerent la nuit. Ptolémée & Pline parlent de l'isle de Proté. Le manuscrit de la Bibliotheque Palatine porte *Prima Insula*, au lieu de Proté, qui en Grec signifie la même chose. On la nomme présentement Prodeno.

PROTÉ, *Prote*, Πρώτη, (a) une des isles Stœchades, situées sur les côtes de la Gaule, près de Marseille. C'est aujourd'hui l'isle de Porqueyroles.

PROTÉAS, *Proteas*, (b) Πρωτέας, assez fin railleur, & un de ces plaisans de profession qui divertissent à table, avoit déplu à Alexandre le Grand, qui le traitoit avec froideur. Ses amis s'empressoient pour obtenir son pardon, & il le demandoit avec larmes. Enfin, le Roi fléchi, dit qu'il lui pardonnoit, & qu'il lui rendoit ses bonnes graces. *Commencez donc, Seigneur*, lui répondit le bouffon, *par m'en donner un gage qui m'en assure*, & Alexandre lui fit donner sur l'heure cinq talens.

PROTÉE, *Proteus*, Πρωτεὺς, (c) dieu marin, fils de Neptune & de Phœnice, selon quelques uns, ou de l'Océan & de Thétis, selon d'autres.

Rien n'est plus célebre que ce Dieu marin, & les deux plus grands Poëtes de l'Antiquité se sont efforcés à l'envi d'en faire le portrait. Homere, dans le discours de Ménélaüs à Télémaque, lui fait raconter comment, s'étant égaré près d'une petite isle de l'Égypte, Éidothée, fille de Protée, lui apparut, & lui conseilla d'aller consulter son pere pour apprendre de lui ses destinées, l'avertissant toutefois que pour en venir à bout, il falloit le lier pendant qu'il dormoit, & ne point le laisser échapper, quelque figure qu'il prît, jusqu'à ce que revenu en son premier état, il lui eût révélé ses aventures. Ménélaüs prend avec lui trois de ses compagnons, qui surprennent Protée endormi, se jettent sur lui ; & sans être effrayés de le voir métamorphosé en lion, en dragon, en léopard, en sanglier, en eau, en arbre, le retiennent toujours entre leurs bras, jusqu'à ce que revenu à sa premiere forme, ils le lâchent, & alors il apprend à Ménélaüs ce qui le retenoit en Égypte, & en même tems ce qu'il devoit faire pour arriver heureusement dans sa patrie.

Virgile, qui n'a fait que changer les personnages, mais qui pour le fond a copié fidélement son modele, raconte comment

(a) Plin. Tom. I. p. 159.

(b) Plut. Tom. I. p. 687. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 800.

(c) Homer. Odyss. L. IV. v. 384. & seq. Virg. Georg. L. IV. v. 387. & seq. Æneid. L. XI. v. 262 Horat. L. I. Ode 2. v. 7. Lucian. T. I. p. 919. Tom. II. pag. 669, 931. Ovid. Metam. L. II. c. 1. L. VIII. c. 18. Diod. Sicul. p. 39. Strab. pag. 37, 150, 472. Herod. L. II. c. 112. & seq. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 44. Tom. IV. pag. 338. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. I. pag. 104. Tom. XIV. p. 188, 189.

Aristée, ayant perdu ses abeilles, alla trouver Cyrene sa mere qui lui parla ainsi : « Mon » fils, il y a dans la mer Carpathienne un fameux devin, » nommé Protée, qui parcourt » les flots sur un char attelé » de chevaux à deux pieds. Il » s'avance actuellement vers » l'Émathie, & va revoir Pallene où il est né. Les Nymphes de la mer, & le vieux » Nérée lui-même ont beaucoup d'égard pour ce Devin, » qui connoît le passé, le présent & l'avenir. C'est un don » de Neptune, qui par cette » faveur a voulu récompenser » le soin qu'il prend de faire » paître au fond de la mer ses » troupeaux Marins. Il faut, » mon fils, que vous tâchiez » de lier ce Protée, afin qu'il » vous découvre la cause de » votre malheur, & le moyen » de le réparer. Si vous n'usez » de violence, il ne vous dira » rien, & toutes vos prieres » seront inutiles. Sçachez donc » l'enchaîner, & le serrer » étroitement. Alors, toutes ses » ruses seront vaincues. Je veux » vous guider moi-même. Lorsque le soleil aura atteint le » milieu de sa course, que les » herbes seront seches, & les » troupeaux retirés à l'ombre » des bois, je vous conduirai » à la grotte, où le vieillard, » las d'avoir nagé, se reposera. » Vous le trouverez endormi, » & vous le surprendrez aisément. Dès qu'il se sentira » saisi & lié, il s'efforcera de » vous échapper en vous faisant illusion. Vous le verrez » tantôt sous la figure d'un sanglier hérissé, d'un tigre furieux, d'un dragon armé d'écailles, d'un lion terrible; » tantôt il vous paroîtra comme un tourbillon de flamme, » ou comme une eau qui coule; » & sous l'une ou l'autre apparence, il semblera se dérober. Mais, plus il prendra » de figures diverses, plus vous » serrerez ses liens, jusqu'à ce » qu'il ait repris celle qu'il » avoit d'abord, lorsque vous » le surprîtes dans le sommeil. »

Aristée exécuta exactement l'ordre de sa mere, & apprit de Protée la maniere de réparer ses essains.

Comme le fond de la fable de Protée est véritablement historique, voyons ce qui peut y avoir donné lieu; mais, elle n'est pas aisée à expliquer, & les Auteurs qui l'ont entrepris, varient autant entre eux, que Protée varioit lui-même. D'abord, les Grecs qui vouloient que tous les Dieux & tous les grands hommes fussent nés chez eux, prétendoient que Protée étoit de Pallene en Thessalie; mais que la cruauté de ses enfans l'avoit obligé d'en sortir pour se retirer en Égypte, & sur cela on publia que c'étoit Neptune qui l'avoit sauvé, ainsi que le dit Lycophron. On ajoutoit qu'il étoit revenu dans la suite, & Virgile a suivi cette tradition. Mais, la prétention des Grecs n'est qu'une chimere,

puisque, comme nous le dirons bientôt, Protée avoit été roi d'Égypte.

Madame Dacier a bien vu que la fable d'Homere étoit historique. Voici comme elle en parle dans ses remarques sur le quatrieme livre de l'Odyssée. « Il » s'agit ici, dit-elle, de trouver les raisons de cette fiction, & pourquoi Homere a imaginé un Dieu marin capable de tous ces changemens; car, il ne faut pas penser que ce soit une fable toute pure, & que ce Poëte n'ait voulu que désigner par-là la matiere premiere qui subit toutes sortes de changemens, ou que donner un emblême de l'amitié, qui ne doit paroître sûre qu'après qu'on l'a éprouvée sous toutes les formes. Ce sont là de vaines subtilités & des songes creux; *car*, comme dit Strabon, *ce n'est pas la coutume d'Homere de n'attacher à aucune vérité ces fables prodigieuses. Il a ajouté la fable à des faits certains, pour rendre par-là sa narration plus agréable*, *comme un Orfèvre ajoute l'or à l'argent*. Pour bien démêler le mystere merveilleux de cette fiction, il faut d'abord trouver le vrai, qui en est le fondement, & ensuite nous verrons facilement le mensonge dont il l'a enveloppé selon sa coutume.

» Démêlons donc la vérité & le mensonge. Le vrai est qu'il y avoit à Memphis un Roi appellé Protée, qui avoit succédé à Phéron; voilà la premiere vérité. La seconde, qui n'est pas moins constante, c'est que l'Égypte étoit le pays des plus habiles enchanteurs qui opéroient les plus grands prodiges. Nous voyons dans l'Écriture Sainte, que les enchanteurs de Pharaon imitoient une partie des miracles de Moïse; que par leurs enchantemens ils changerent une verge en serpent, comme avoit fait ce grand serviteur de Dieu; qu'ils convertirent comme lui l'eau en sang; qu'ils couvrirent comme lui de grenouilles toute la terre d'Égypte. Il y a donc de l'apparence que Ménélaüs, étant à Canope, alla consulter un de ces enchanteurs, qui se mêloient de prédire l'avenir. Et voilà le fondement qu'Homere a trouvé, & sur lequel il a bâti sa fable, qu'il a attachée ensuite à un nom connu, à Protée dont il fait un Dieu de la mer, & à qui il donne des monstres marins à conduire, & auquel il impute tous ces changemens, par rapport à tous les prodiges qu'opéroient les enchanteurs. Voilà donc le vrai, & la fable qui lui sert d'enveloppe, sensiblement démêlés, & voilà la séparation des deux métaux, de l'or & de l'argent qu'Homere emploie. Eustathe rapporte qu'il y a eu des Anciens qui ont été dans ce sentiment, que Protée étoit

» un faiseur de prodiges. *Quel-
» ques-uns*, dit-il, *ont pris ce Protée
» pour un de ces faiseurs de pro-
» diges*. Et je m'étonne que cette
» vue ne l'ait pas conduit à la
» source de la vérité. On dira
» peut-être que les enchanteurs
» dont il est parlé dans l'Écri-
» ture, opéroient ces prodiges
» hors d'eux, & que Protée
» les opéroit sur lui-même;
» mais, outre que la fable ne
» rend pas toujours les vérités
» telles qu'elle les a prises,
» peut-on douter que ces ma-
» giciens, qui faisoient des cho-
» ses si surprenantes hors d'eux
» mêmes, n'en fissent aussi sur
» eux mêmes, qui n'étoient pas
» moins prodigieuses, & qu'ils
» ne se fissent voir sous diffé-
» rentes formes très-capables
» d'effrayer, puisque parmi les
» Grecs, qui certainement dans
» cet art magique, n'auroient
» été tout au plus que les ap-
» prentifs des Égyptiens, il s'en
» est trouvé qui ont opéré sur
» eux mêmes des prodiges de
» cette nature. Eustathe rappor-
» te l'exemple de Callisthene,
» physicien, qui, quand il vou-
» loit, paroissoit tout en feu,
» & se faisoit voir sous d'au-
» tres formes, qui étonnoient
» les spectateurs. Il en nomme
» encore d'autres qui se sont
» rendus célebres, comme un
» certain Xénophon, un Scym-
» nus de Tarente, un Philippi-
» de de Syracuse, un Héraclite
» de Mitylene, &c. »

Il y a des Auteurs qui préten-
» dent que Protée étoit un Ora-
teur habile, qui sçavoit faire aisément changer de sentiment à ceux à qui il parloit. Lucien assure que c'étoit un comédien extrêmement souple, un Scaramouche parfait, qui prenoit, pour ainsi dire, toutes sortes de figures. Héraclide de Pont prétend que la fable de Protée renferme le mystere de la formation du monde; que par ces changemens, on a voulu nous apprendre que la matiere pouvoit recevoir toutes sortes de figures; & qu'Eidothée, qui conseille de lier son pere, c'est la providence Divine qui fixe à certains sujets cette même matiere. D'autres prétendent que Protée signifie la vérité qui demeure cachée pour ceux qui ne s'attachent pas à l'étudier.

Mais, l'opinion la plus vraisemblable, & qui est commune parmi les Anciens, au nombre desquels sont Homere, Hérodote, Diodore de Sicile, Saint Clément d'Alexandrie, Lycophron & plusieurs autres, est que Protée a été un ancien Roi d'Égypte qui tenoit sa cour à Memphis, & qui regnoit vers le tems de la guerre de Troie. Voici en particulier ce qu'en dit Hérodote; & quoique le passage que nous allons citer soit un peu long, nous avons cru qu'il méritoit d'être rapporté en entier. « Phéron, roi d'É-
» gypte, eut pour successeur
» un habitant de Memphis, ap-
» pellé en langue Grecque
» Protée, dont on voit encore
» aujourd'hui un temple dans

» Memphis, qui est fort beau » & fort magnifiquement paré. » Il est situé auprès du temple » de Vulcain, du côté du midi. » Les Phéniciens de Tyr habi- » tent à l'entour, & le lieu » en est appellé le camp des » Tyriens. Il y a dans ce tem- » ple de Protée une chapelle dé- » diée à Vénus, surnommée l'É- » trangere, que je conjecture » être Hélene, fille de Tynda- » re, parce que j'ai oui dire » qu'Hélene séjourna quelque » tems chez Protée, & qu'on » lui donna le surnom de Vénus » Étrangere. Car, il ne se trou- » ve point autre part de tem- » ple de Vénus qui lui soit » consacré sous ce nom. Et » certes, quand je demandai » aux Prêtres ce qu'ils pen- » soient d'Hélene, ils me di- » rent que comme Pâris Alexan- » dre s'en retournoit en son » pays, après l'avoir enlevée » de Sparte, il fut jetté par la » tempête vers les côtes d'É- » gypte, & voyant que la tour- » mente continuoit, il fut con- » traint d'y prendre terre à la » bouche du Nil, qu'on appelle » Canopique, où il s'arrêta. Il » y avoit sur le rivage un tem- » ple d'Hercule, que l'on y » voit encore aujourd'hui. Les » esclaves d'Alexandre, ayant » oui parler de la franchise que » l'on trouvoit dans ce temple, » s'y retirerent aussi-tôt, & se » mettant à genoux devant le » Dieu, ils commencerent à » accuser leur maître, & à pu- » blier le ravissement d'Hélene, » & l'injure qu'il avoit faite à » Ménélaüs. Ils firent ces plain- » tes en la présence des Prê- » tres & du Gouverneur de » cette bouche du Nil, nommé » Thonis, qui, les ayant oui » parler, envoya promptement » à Memphis porter cette nou- » velle à Protée, à qui on parla » en ces termes : *Il vient d'arri-* » *ver ici un étranger de la race* » *de Teucer, qui a commis dans* » *la Grece un crime étrange. Il* » *a séduit la femme de son hôte ;* » *il l'a enlevée, & l'emmene avec* » *lui avec un grand nombre de* » *richesses. Il a été poussé sur vos* » *côtes par les vents contraires,* » *le laisserons-nous aller impuné-* » *ment, ou lui ôterons-nous ce* » *qu'il a apporté avec lui ?* Aussi- » tôt, Protée manda au Gou- » verneur qu'il se saisît de cet » homme ; le Gouverneur obéit ; » & après que Protée l'eut ac- » cablé de reproches, il le » chassa de sa présence, ne » voulant pas le faire mourir » pour ne pas violer les droits » de l'hospitalité, lui ordonna » de sortir dans trois jours de » ses États, & retint Hélene » pour la rendre à son époux. »

Diodore de Sicile convient aussi que Protée, qu'il nomme Cétès, étoit roi d'Égypte, & assure en même tems que tout ce que les Grecs publioient de ses différentes métamorphoses, les Égyptiens le disoient de leur roi Cétès ; mais, il differe d'Hérodote en deux points ; 1°. en ce qu'il dit qu'il monta sur le Trône après un interregne de

150 ans, au lieu qu'Hérodote le fait regner immédiatement après Phéron; 2°. En ce qu'il croit qu'il assista à la guerre de Troie, ce qui a fait avancer à quelques Modernes qu'il étoit le même que Tithon, pere de Memnon.

Quoi qu'il en soit, voici ce qui peut avoir donné lieu aux métamorphoses dont parlent Homere & Virgile. Protée étoit un prince sage & éloquent; & sa prévoyance, qui lui faisoit éviter tous les dangers, pouvoit lui tenir lieu du don qu'on lui accorde de prédire l'avenir. Car, selon Cicéron, la prévoyance est une espece de prophétie. Comme il étoit fort difficile d'apprendre ses secrets, on a eu raison de dire qu'il falloit le lier. Il étoit d'ailleurs extrêmement fier, & paroissoit peu en public. Il n'étoit permis à personne de se trouver en son chemin; il n'y avoit qu'un petit nombre de gros Seigneurs, qu'Homere nomme allégoriquement les gros Poissons, qui pussent l'accompagner. C'étoit ordinairement sur le midi qu'il sortoit de son palais, que le même Poëte appelle sa Caverne; il alloit prendre sur le bord de la mer la fraîcheur du vent du nord, couvert peut être d'un parasol, qu'il nomme un nuage. On le voyoit quelquefois au milieu de ses soldats, comme un pasteur au milieu de ses troupeaux; il en sçavoit le nombre & les noms, & en faisoit souvent la revue. Voilà pourquoi le même Poëte dit qu'il comptoit régulierement tous les jours ses troupeaux sur l'heure du midi. Prompt & vif jusqu'à l'excès, on pouvoit dire qu'il étoit tout de feu; & maître de sa passion il paroissoit un moment après plus souple & plus coulant que l'eau. Ne paroît-il pas, par tous ces traits, que nos deux Poëtes ont voulu peindre allégoriquement un Roi sage & prévoyanr, fin & rusé, & non un monstre marin, ou un Caméléon qui changeoit de forme & de figure? Rien n'est plus ordinaire dans les Poëtes, & même dans l'Écriture sainte, que ces descriptions symboliques qui nous marquent sous des termes couverts le caractere de quelqu'un. Ainsi, le Prophete Isaïe regarde Nabuchodonosor comme l'astre du jour; & Jacob, son fils Juda, comme un lion, &c. ce qu'on auroit tort de prendre à la lettre.

De même, par ce peuple maritime, que Virgile appelle après Homere *gens humida Ponti*, il est évident que les Poëtes entendent parler des Égyptiens voisins de la mer, & par ces veaux marins, *turpes phocas*, des Satrapes d'Égypte; & s'ils les appellent les troupeaux de Neptune, c'est parce qu'un Roi doit être le pere & le Pasteur de ses sujets; c'est encore dans le même sens qu'ils disent que Protée étoit fils de Neptune, parce qu'il étoit puissant sur la mer, & étoit maître de l'isle de Carpathus; ce qui l'a fait par la

fuire regarder lui-même comme un Dieu marin. Peut-être aussi que l'équivoque du mot *Cétès* qu'il portoit, selon Diodore de Sicile, ou plutôt *Ketin*, ainsi que le nomme Périzonius, & qui veut dire une baleine, ou un gros poisson, a servi à donner cours à cette fable; & ce qui confirme admirablement ces conjectures, c'est qu'Homere, qui en est l'auteur, l'avoit apprise des Égyptiens, qui couvroient souvent leurs histoires des voiles ingénieux de l'allégorie & de la fiction.

Cependant, si nous nous en rapportons à Diodore de Sicile, il y a là-dessous moins de mystere qu'on ne pense, puisque selon lui, cette fable est née chez les Grecs & fut inventée sur une coutume qu'avoient les Rois d'Égypte, qui portoient sur leur tête pour marque de leur force & de leur puissance, la dépouille d'un lion, ou d'un taureau, ou d'un dragon, quelquefois même des branches d'arbres, du feu & des parfums exquis; ces ornemens servent à les parer, & à jetter la terreur & la superstition dans l'ame de leurs sujets.

Protée laissa un fils, nommé Remphis, qui lui succéda. Pour lui, il fut mis au rang des Dieux; & on vient de voir ce qu'Hérodote dit de son temple. M. Fourmont prétend que les Grecs formerent le nom de Protée qu'ils donnerent à ce Roi d'Égypte de *Phrao* ou *Phro*, dont ils font *Prot*, avec la finale *eus*; étymologie préférable sans doute à celle de Périzonius, qui dit que ce Prince n'eut le nom Protée que parce qu'il fut élu après une anarchie. M. Huet, qui a fait un parallele de Moïse, le compare à Protée, soutenant que la fable de ce dernier est fondée sur ce que l'Écriture sainte raconte de la verge de Moïse; mais, n'en déplaise à ce sçavant Prélat, Protée, que toute l'Antiquité convient avoir vécu au tems de la guerre de Troie, est postérieur de près de deux cens quarante ans au Législateur des Hébreux.

PROTÉE, *Proteus*, Πρωτεὺς, (*a*) interlocuteur d'un dialogue de Lucien. Il s'entretient avec Ménélaüs.

PROTÉE, *Proteus*, Πρωτεὺς, (*b*) Philosophe Cynique, dont le bâton avoit été acheté un talent, ou environ mille écus.

PROTÉNOR, *Protenor*, (*c*) un de ceux qui furent tués dans le combat qui se donna à la Cour du Roi Céphée, à l'occasion du mariage du Roi Persée avec Andromaque.

PROTÉSILAUS, (*d*) *Prote-*

(*a*) Lucian. T. I. p. 193. *& seq.*
(*b*) Lucian. T. II. p. 548, 774.
(*c*) Ovid. Metam. L. V. c. 3.
(*d*) Homer. Iliad. L. II. v. 202. *& seq.* Strab. p. 296, 432. *& seq.* Herod. L. VII. c. 33. L. IX. c. 115. Lucian. T. II. p. 428, 957. Ovid. Metam. L. XII. c. 4. Pauf. p. 64, 165, 219, 285, 667. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 383. Tom. VII. pag. 173, 252, 253, 464. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. VI. p. 353. T. XIV. p. 192, 193.

silaüs, Πρωτεσίλαος, fils d'Iphiclus, mérite une des premieres places parmi les héros de l'Antiquité, pour s'être dévoué à une mort certaine, en faveur des Grecs, & avoir abandonné le lendemain de ses noces, une épouse aimable qu'il aimoit tendrement. Hygin dit qu'il s'appelloit Iolaüs, & qu'ayant quitté son épouse dès les premiers jours de son mariage, pour se joindre aux autres Grecs, quoiqu'un oracle eût annoncé que celui qui descendroit le premier sur le rivage ennemi seroit tué, comme il vit que les autres n'osoient le faire, il sacrifia sa vie pour le salut de ses compagnons, & étant descendu de son vaisseau, il fut tué par Hector. Homere dit seulement qu'il fut tué par un Dardanien. Laodamie sa femme ne put lui survivre, étant morte de regret d'avoir perdu son mari. On voyoit à Éléonte dans la Chersonnese, le tombeau de Protésilaüs avec un temple qui étoit consacré à ce héros.

Strabon, qui parle en trois ou quatre endroits de sa Géographie, de Protésilaüs, dit que ses États, qui étoient dans la Thessalie, s'étendoient depuis la Phthiotide, où regnoit Pelée, jusqu'à la mer, & que ses villes principales étoient Antrône, Phyla, &c. & cela conformément à Homere, qui, dans le second livre de l'Iliade, dit qu'il avoit emmené avec lui sur quarante vaisseaux ceux qui habitoient Phylacé, Pyrrhasus, Itone, Antrône & Ptélée.

On ne sçait si ce que rapporte Conon de Protésilaüs, regarde un autre Prince de même nom, ou s'il a abandonné, comme il lui arrive assez souvent, la tradition suivie par Homere & par tous les Anciens, puisqu'il dit qu'il survécut à la prise de Troie, & que ce Prince ayant été arrêté par une tempête, entre Mendès & Scione, Æthilla fille de Laomédon, & sœur de Priam, qui étoit au nombre de ses esclaves, persuada à ses compagnes de mettre le feu à ses vaisseaux, afin qu'elles ne fussent pas conduites dans la Grece, ce qui ayant été exécuté, Protésilaüs fut obligé de s'arrêter à Scione, où il bâtit une ville de même nom.

PROTÉSILAUS, *Protesilaüs*, Πρωτεσίλαος, (*a*) interlocuteur de deux des Dialogues de Lucien. Dans l'un, il s'entretient avec Æacus, Ménélaüs & Pâris; & dans l'autre, avec Pluton & Proserpine.

PROTÉSILÉES, *Protesilea*, Πρωτεσιλεῖα, (*b*) fêtes, ou jeux funebres, que les Grecs, à leur retour de la prise de Troie, instituerent en l'honneur de Protésilaüs. Ces jeux, qui prirent leur nom de celui en l'honneur de qui ils avoient été établis, se célébroient à Phylacé, lieu

(*a*) Lucian. T. I. p. 368. *& seq.*

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. VI. pag. 353.

de la naissance de Protésilaüs.

PROTHOÉNOR, *Prothoenor*, Προθοήνωρ, (a) fils d'Arilycus, fut un des cinq chefs qui conduisirent les Béotiens au siege de Troie. Il tomba sous les coups de Polydamas, qui, ayant lancé son javelot contre lui, lui perça l'épaule droite. Prothoénor expirant, mord la poussiere; & Polydamas, fier de sa victoire, s'écrie : « Je ne pense » pas que le javelot du fils de » Panthus soit sorti vainement » de ses mains; sur ma parole » quelque Grec l'a reçu, & il » s'en servira pour se soutenir » dans la rude descente du Pa- » lais de Pluton. »

PROTHOON, *Prothoon*, Προθόων, (b) capitaine, qui, au siege de Troie, fut tué par Télamon.

PROTHOUS, *Prothoüs*, (c) Πρόθοος, fils de Tenthredon, fut un des capitaines Grecs qui partirent pour le siege de Troie. Il commandoit les Magnetes qui habitoient autour du Pénée & des forêts du Pélion. Tout ce peuple suivoit Prothoüs sur quarante vaisseaux.

PROTHOUS, *Prothous*, (d) Πρόθοος, Sénateur Spartiate, se distingua un jour entre tous les autres Sénateurs, en donnant un avis plein d'équité, mais qui ne fut pas suivi. Il conseilloit de congédier les troupes selon leur serment, & d'ordonner que toutes les villes porteroient leur contribution selon leur pouvoir dans le temple d'Apollon, & que l'on ne feroit la guerre qu'à ceux qui s'opposeroient à la liberté des villes, ajoutant que par ce moyen ils auroient les Dieux favorables, & les villes se joindroient à eux très-volontiers; mais, on se moqua de cet avis. Car, ajoute Xénophon, il semble que les Dieux poussoient déjà les Lacédémoniens à leur ruine.

PROTHYTE, *Prothytes*, (e) Προθύτας, commandoit avec Phoenix ceux qui avoient été bannis de Thebes par Philippe, Roi de Macédoine. *Voyez* Phœnix.

PROTIAON, *Protiaon*, (f) Προτιάων, fut pere d'Astinoüs, compagnon de Polydamas.

PROTIS, *Protis*, (g) un des deux chefs, sous la conduite desquels les Phocéens, venus d'Asie dans les Gaules, fonderent la ville de Marseille. *Voyez* Marseille.

PROTO, *Proto*, Πρωτώ, (h) une des Néréides, fille de Nérée & de Doris.

PROTOGENE, *Protogenes*, Πρωτογένης, (i) un des plus célebres Peintres de l'Antiquité,

(a) Homer. Iliad. L. II. v. 2. L. XIV. v. 450 & *seq.*
(b) Homer. Iliad. L. XIV. c. 515.
(c) Homer. Iliad. L. II. v. 263. & *seq.*
(d) Xenoph. p. 594. Plut. Tom. I. p. 611. Roll. Hist. Anc. Tom. III. pag. 355, 356.
(e) Plut. Tom. I. pag. 670. Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 13.
(f) Homer Iliad. L. XV. v. 455.
(g) Just. L. XLIII. c. 3.
(h) Homer. Iliad. L. XVIII. v. 43.
(i) Plin. Tom. I. pag. 396. Tom. II. pag. 658, 695. & *seq.* Strab. pag. 652. Plut. Tom. I. pag. 898. Cicer. Brut. c.

naquit à Caunus, ville maritime de l'Asie mineure, dans la Carie, & de la dépendance des Rhodiens. Il ne fut d'abord occupé qu'à peindre des navires, & vécut long-tems dans une grande pauvreté. Peut-être ne lui fut-elle pas si nuisible ; car, souvent elle évertue les hommes, & est la sœur, ou plutôt la mere du bon esprit. Il parvint, dans les ouvrages qu'il fit à Athenes, à faire l'admiration du peuple le plus sçavant du monde.

Il employoit beaucoup de tems à perfectionner ses ouvrages, & travailloit moins pour l'argent, que pour la gloire. Il florissoit vers la CXVIII[e]. Olympiade, l'an 308 avant Jesus-Christ. On a écrit que pendant qu'il peignoit le tableau d'Ialysus, il ne vivoit que de lupins trempés, de crainte que les vapeurs que les autres viandes envoyent d'ordinaire au cerveau, ne diminuassent la force de son génie, & n'offusquassent cette belle imagination qui le faisoit réussir si heureusement. Apelle fut si surpris de la beauté de ce tableau, qu'il avoua que c'étoit la plus belle chose du monde. Protogene, pour en conserver la durée, le couvrit de quatre couches de couleurs, afin que le tems en effaçant une, il s'en trouvât une autre qui fût toute fraîche. Tel est le sens que l'on donne ordinairement à ce passage de Pline : *Huic picturæ quater colorem induxit subsidio injuriæ & vetustatis, ut decedente superiore inferior succederet.*

Mais, nous croyons pouvoir assurer avec M. le comte de Caylus, que jamais Pline n'a voulu dire que le tableau d'Ialysus, peint par Protogene, avoit été peint à quatre fois différentes, dans l'intention de le garantir des injures du tems, & afin que la premiere couleur venant à tomber, il s'en trouvât une autre dessous qui prît sa place. Il paroît indubitable que cet Auteur, toujours attentif à caractériser les Peintres dont il décrit les ouvrages, a voulu faire entendre que Protogene, qui en effet n'épargnoit aucun soin pour finir exactement ses tableaux, & étoit un autre Gérard-Dou, avoit repeint quatre fois son tableau d'Ialysus, afin qu'au moyen de cet empâtement de couleur, ce tableau pût conserver plus long-tems sa fraîcheur, & résister à la fureur des tems. Cette pratique a été celle de tous les grands coloristes. Le Titien, entre autres, en a fait un usage constant ; il peignoit à pleine couleur, & quand il avoit amené son tableau à un certain point, il le laissoit reposer ; puis, à quelque tems de-là, il le reprenoit, le repeignoit, le refondoit, & répétant plusieurs fois la même opération, il rendoit son tableau

35. Pauf. pag. 6. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 138. *& suiv.* Tom. V. p. 657, 658. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. T. XIX. p. 256. *& suiv.*

d'une force de coloris, à laquelle personne n'a encore pu atteindre ; comme il n'en est presque point dont les ouvrages se soient maintenus aussi longtems dans leur premiere fraîcheur. Il y a d'ailleurs un choix à faire dans les couleurs, & une façon de les employer, pour qu'elles se conservent fraîches & qu'elles ne s'alterent point. Car, on a vu certains tableaux sortir tout-à-fait brillans d'entre les mains du peintre, & perdre en assez peu de tems leur vivacité, ou parce que le maître s'étoit servi de mauvaises couleurs, ou parce qu'en les employant & en faisant des mêlanges il les avoit trop tourmentées. Les peintures des anciens artistes devoient éprouver également ce qui arrive aux ouvrages de nos peintres modernes. Ce seroit se faire illusion, que de s'imaginer que leurs couleurs ne dussent pas être soumises aux mêmes accidens que les nôtres ; & il n'est pas non plus douteux que parmi les peintres de la Grece, il a pu s'en rencontrer quelques-uns qui, plus jaloux de la durée de leurs tableaux, apportoient plus de précaution dans l'exécution. Protogene étoit certainement de ce nombre ; ainsi, il empâtoit ses ouvrages avec soin; il passoit sans peine jusqu'à sept années entieres sur un même tableau. Comme il connoissoit parfaitement la nature & l'effet des couleurs dont il se servoit, celles qu'il couchoit les premieres, loin de faire du tort à celles qui devoient les couvrir, aidoient au contraire à les soutenir, & à leur procurer plus de corps & plus d'éclat.

Tel est, il n'en faut point douter, le véritable sens du passage de Pline ; & ce qui acheve de le démontrer, c'est une circonstance qui suit, & qui présenteroit un fait impossible, si on n'admetoit notre explication. Pline observe qu'il y avoit, dans le même tableau, la représentation d'un chien, sur lequel le hazard avoit produit une de ces vérités d'imitation, qu'il n'est presque pas dans le pouvoir de l'art de bien saisir. Le peintre intelligent voulant représenter un animal essoufflé, avoit entrepris de faire sortir de l'écume de sa gueule ; il avoit travaillé à plusieurs reprises, & toujours sans succès ; les touches de son pinceau trop lourdes & trop comptées, sembloient s'éloigner du naturel à mesure qu'il cherchoit à s'en rapprocher. Dans cette extrêmité, Protogene jetta de dépit contre son tableau une éponge [apparemment son essuie-main] empreinte de différentes couleurs, & cette éponge produisit sur le champ l'effet que le peintre cherchoit inutilement. Si l'on suppose quatre couches de couleurs, ou plutôt quatre peintures l'une sur l'autre faites à dessein de se succéder, il faudra supposer aussi que le hazard a amené quatre fois de suite la même singularité, par rapport à

la représentation de l'écume ; & c'est ce que Pline ne dit point, & ce qu'il est absurde de penser. Le même prodige ne peut arriver quatre fois de suite ; &, cependant il est nécessaire dans l'hypothese qui admet quatre tableaux dans un seul. Car, dans ce cas, tous les quatre tableaux devoient être aussi parfaits l'un que l'autre, puisqu'ils étoient faits pour se remplacer à mesure qu'ils périroient ; & par conséquent, puisque Protogene ne s'étoit pas trouvé assez de capacité pour peindre par lui-même de l'écume, dans le degré de vérité que la délicatesse de son goût l'exigeoit, il devoit à chaque tableau emprunter le secours de son éponge ; ce qui n'est ni probable, ni possible. Ajoutez que ces quatre tableaux auroient été tous quatre différens ; le peintre n'auroit pu étendre une seconde couche de couleur sur la premiere peinture, sans tirer, pour ainsi dire, un voile qui lui auroit caché ce qu'il avoit peint précédemment ; par conséquent il n'auroit peint son second tableau tout au plus que de mémoire. C'étoit, comme l'on voit, perdre son tems & sa peine.

Lorsque Démétrius Poliorcete, Roi de Macédoine, forma le siege de Rhode, l'an 304 avant J. C. Protogene avoit son attelier dans un des fauxbourgs hors de la ville. La présence des ennemis, au milieu desquels il se trouvoit, & le bruit des armes qui retentissoit sans cesse à ses oreilles, ne lui firent point quitter sa demeure, ni interrompre son travail. Le Roi en fut surpris ; & comme il lui en demandoit un jour la raison : *C'est que je sçais*, répondit-il, *que vous avez déclaré la guerre aux Rhodiens, & non aux arts.* Il ne se trompoit point. Démétrius en effet s'en montra le protecteur. Il disposa une garde autour de son attelier, afin qu'au milieu du camp même il fût en repos, ou du moins en sûreté. Il alloit souvent l'y voir travailler ; & ne se lassoit point de voir son application à l'ouvrage, & son extrême habileté. Protogene travailloit alors à son portrait d'Jalysus, ce qui sauva la ville de Rhodes. Car, on assure que Démétrius, ne pouvant la prendre que du côté où étoit la maison de Protogene, aima mieux lever le siege, que d'y mettre le feu, & de faire consumer cet ouvrage admirable.

Un autre tableau de Protogene fort renommé, étoit le satyre appuyé contre une colomne. Il y travailloit aussi dans le tems même du siege de Rhodes ; c'est pourquoi, on disoit qu'il l'avoit peint sous l'épée. D'abord il y avoit une perdrix perchée sur la colomne. Mais, parce que les gens du lieu, ayant vu le tableau nouvellement exposé, donnoient toute leur attention & toute leur admiration à la perdrix, & ne disoient rien du satyre qui étoit bien plus admirable ; & que des perdrix apprivoisées,

qu'on apporta à cet endroit, jetterent des cris à la vue de celle qui étoit sur la colomne comme si elle eût été vivante ; le peintre, indigné de ce mauvais goût, qui, selon lui, faisoit tort à sa réputation, demanda permission aux directeurs du temple où le tableau étoit consacré, de retoucher à son ouvrage ; ce qui lui ayant été accordé, il effaça la perdrix.

Il peignit aussi la mere d'Aristote, son ami. Ce Philosophe célebre, qui avoit cultivé toute sa vie les sciences & les beaux arts, estimoit beaucoup les talens de Protogene. Il auroit même souhaité qu'il les eût employés plus dignement qu'à peindre des chasseurs, ou des satyres ou à faire des portraits. Aussi lui proposoit-il, pour sujet de son pinceau, les batailles & les conquêtes d'Alexandre, comme plus favorables à la peinture par la grandeur des idées, par la noblesse des expressions, par la variété des évenemens, & par l'immortalité des choses mêmes. Mais, un certain goût particulier, une certaine pente naturelle pour des sujets plus tranquilles & plus gracieux, le tournerent plutôt du côté des ouvrages qu'on vient de dire. Tout ce que le Philosophe put enfin obtenir du Peintre, fut le portrait d'Alexandre, mais sans bataille. Il est dangereux de vouloir tirer les habiles ouvriers de leur goût & de leur talent naturel.

PROTOGENE, *Protogenes*, Πρωτογένης, (a) affranchi de M. Marius, suivant Cicéron dans une de ses lettres.

PROTOGENE, *Protogenes*, Πρωτογένης, (b) certain personnage, que Juvénal tourne en ridicule.

PROTOGENE, *Protogenes*, Πρωτογένης, (c) affranchi de l'Empereur Caligula, & le principal ministre des cruautés de ce Prince, avoit la garde de deux horribles mémoires, intitulés, l'un *le poignard*, l'autre *l'épée*. Il fut envoyé au supplice par l'Empereur Claude.

PROTOMACHUS, *Protomachus*, Πρωτόμαχος, (d) capitaine Athénien, fut un des dix Généraux que les Athéniens choisirent, après avoir ôté le commandement à Alcibiade qui s'étoit laissé vaincre par Lysandre. Peu de tems après, ces dix Généraux défirent les Lacédémoniens dans un combat naval près des isles Arginuses ; & pour n'avoir pas eu soin d'enlever les corps de ceux qui étoient morts dans l'action, ils furent condamnés à mort. Protomachus prit la fuite avec Aristogene.

PROTUS, *Protus*, Πρῶτος, (e) le même que Protis. *Voyez* Protis.

(a) Cicer. ad Amic. L. VII. Epist. 1.
(b) Juven. Satyr. 3. v. 120.
(c) Dio. Cass. p. 660. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 105.
(d) Xenoph. pag. 442. Diod. Sicul. pag. 386. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 513. & *suiv.*
(e) Plut. T. I. p. 79.

PROTUS, *Protus*, Πρῶτος, (*a*) étoit compagnon de Phertatus. Démosthene, dans sa harangue contre Zénothémis, fait mention de Protus & de Phertatus.

PROVERBES [le Livre des], *Liber Proverbiorum*, Παροιμίαι, titre d'un des livres Canoniques de l'ancien Testament. C'est un recueil de sentences morales & de maximes de conduite pour tous les états de la vie, que l'on attribue à Salomon.

Cependant, quelques Critiques, & entr'autres Grotius, ont douté que Salomon fût l'auteur de ce Livre. Ils avouent que ce Prince fit faire pour son usage une compilation de ce qu'il y avoit alors de plus beau en fait de morale dans les anciens Écrivains de sa nation, mais que sous Ézéchias on grossit ce recueil de ce qui avoit été écrit d'utile depuis Salomon, & que ce furent Eliacim, Sobna & Jaké qui firent alors cette compilation. Grotius apporte en preuve de cette opinion, qu'on remarque dans les différentes parties de ce Livre, une différence palpable de style. Les neufs premiers chapitres, qui ont pour titre *Paraboles de Salomon*, sont écrits en forme de discours suivi; mais au chapitre X, quoique ce soit le même titre, le style est tout nouveau, coupé & plein d'antitheses; ce qui continue jusqu'au verset 17 du chap. XXII, où l'on trouve un style plus semblable à celui des neufs premiers chapitres; mais, il redevient court & sententieux au 23 verset du chap. XXIV. Enfin, au commencement du chap. XXV on lit ces mots: *Voici les paroles qui furent recueillies & compilées par les gens d'Ézéchias*, Roi de Juda. Ce recueil va jusqu'au chapit. XXX. On y lit: *Discours d'Agur, fils de Jaké*. Enfin, le chap. XXXI & dernier a pour titre, *Discours du Roi Lamuel*.

D'aprè tout cela il paroît certain que le livre des Proverbes, en l'état où nous l'avons aujourd'hui, est une compilation d'une partie des Proverbes de Salomon faite par plusieurs personnes; mais, on n'en peut pas conclure que l'ouvrage ne soit pas de ce Prince. Inspiré par le S. Esprit, il avoit écrit jusqu'à trois mille Paraboles, comme il est écrit dans le III livre des Rois, chap. IV, v. 32. Diverses personnes en purent faire des recueils, entr'autres Ézéchias, Agur, Esdras; & de ces différens recueils on a composé l'ouvrage que nous avons.

On ne doute pas de la canonicité du livre des Proverbes. Théodore de Mopsueste, parmi les Anciens, & entre les Modernes, l'auteur d'une lettre insérée dans les sentimens de quelques Théologiens de Hollande, sont les seuls qui l'aient révoquée en doute, & qui ayent prétendu que Salomon avoit

(*a*) Demosth. Orat. in Zenothem. p. 930. *& seq.*

composé cet ouvrage par une pure industrie humaine.

Les Hébreux appellent ce Livre, *Misle* ou *Mischle*, ce que les Grecs ont rendu par Παραβολαὶ, Paraboles. La version Grecque de ce livre s'éloigne assez souvent de l'Hébreu, & ajoute un assez grand nombre de versets qui ne sont pas dans l'original. Le Grec de l'édition Romaine renferme diverses transpositions de chapitres entiers. On ne sçait d'où viennent ces dérangemens. Dans les anciennes éditions Latines, on trouve aussi plusieurs versets ajoutés, mais que l'on a retranchés depuis S. Jérôme.

PROVIDENCE, *Providentia*, (*a*) Divinité qui eut ses autels particuliers.

Il paroît en effet que les Romains honoroient la Providence comme une Déesse, & qu'ils lui érigeoient des statues. Il en reste encore une fort belle, à laquelle il ne manque que le bras gauche. Elle est couronnée de laurier; elle a les cheveux frisés, & tient de la main droite un bâton, sur lequel elle semble s'appuyer. A son côté droit est un grand panier plein de toutes sortes de fruits, & à son côté gauche une corne d'abondance renversée. L'inscription *Providentiæ deorum*, à la Providence des Dieux, fait foi que c'étoit des Dieux & de leur Providence, que les Payens croyoient obtenir toute sorte de biens. Dans une médaille d'Adrien, dont le revers a l'inscription *Providentia deorum*, une femme qui tient on ne sçait quoi de la main gauche, tend la droite à un aigle, qui descend du ciel, & qui lui présente un bâton augural qu'on appelloit *lituus*. Cela a rapport à quelque histoire particuliere d'Adrien, & à la qualité d'augure que lui & les autres Empereurs prenoient souvent. Dans une médaille d'Antonin Pie, au revers dont l'inscription est *Providentia deorum*, il n'y a que la foudre de Jupiter, peut-être pour marquer que c'est à Jupiter principalement qu'on attribuoit la Providence sur tout l'univers. Dans Gordien l'Africain fils, la Providence est appuyée sur une colomne, & tient de la main gauche une corne d'abondance, & de la droite un bâton, avec lequel elle montre un globe, pour faire voir que la Providence s'étend sur tout le globe de la terre. L'inscription est *Providentia Augustorum*. Cette figure est fort ordinaire. On en voit une semblable dans une médaille d'Auréole, où la Providence, appuyée sur une colomne, croise ses jambes, tient une corne d'abondance & montre le globe. Comme c'est la figure la plus commune de la Providence, il y a apparence que c'étoit la maniere ordinaire

(*a*) Antiq. Expl. par. D. Bern. de Montf. T. I. pag. 339, 340. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 335, 336.

de la repréſenter. Au revers d'une médaille de Pertinax, la Providence des Dieux eſt figurée par une femme, qui tient la main élevée vers un globe céleſte repréſenté en l'air. Dans Géta, la Providence des Dieux repréſentée par une femme à l'ordinaire, tient de la main gauche une pique, & un bâton tourné vers un globe de la droite. La Providence des Dieux dans les médailles de Tacite eſt repréſentée différemment; une femme tient un ſigne militaire à chaque main; l'Empereur, couronné en habit militaire, porte une main ſur un des ſignes, & tient un globe de l'autre. Dans Carin, la Providence tient de la droite des épis qu'elle ſemble vouloir mettre ſur un autel flamboyant, & de la gauche une corne d'abondance. Dans Tite, la Providence préſente un globe à l'Empereur; elle eſt de même dans Nerva, avec l'inſcription *Providentia Senatûs*, la Providence du Sénat.

PROXENE, *Proxenus*, (*a*) Πρόξενος, Capitaine Grec, étoit de Béotie. Dès ſa jeuneſſe, il aſpira aux grandes choſes, & tâcha de s'en rendre capable. Il n'épargna rien pour ſe faire inſtruire, & prit les leçons de Gorgias le Léontin, célebre Rhéteur, qui les vendoit fort cher. Lorſqu'il ſe vit en état de bien commander, & de faire du bien à ſes amis auſſi bien que d'en recevoir, il ſe mit au ſervice de Cyrus le jeune, dans l'eſpérance de s'y avancer. Il ne manquoit pas d'ambition, mais il ne vouloit point aller à la gloire par un autre chemin, que par celui de la vertu. C'eût été un Capitaine parfait, s'il n'eût eu affaire qu'à des hommes braves & diſciplinés, & s'il n'eût fallu que ſe faire aimer. Il craignoit plus d'être mal avec ſes ſoldats, que ſes ſoldats d'être mal avec lui. Il croyoit qu'il ſuffiſoit, pour commander, de louer les bonnes actions, ſans châtier les mauvaiſes; c'eſt pourquoi, il étoit aimé des honnêtes gens, mais les autres abuſoient de ſa facilité. Il mourut à l'âge de trente ans, ayant été arrêté par trahiſon, & mis à mort par ordre du Roi de Perſe.

PROXENE, *Proxenus*, (*b*) Πρόξενος, Syracuſain, frere d'Hermocrate. Ils ſe joignirent l'un & l'autre à une députation, que les Grecs envoyerent un jour au Roi de Perſe.

PROXENE, *Proxenus*, (*c*) Πρόξενος, un des principaux de Tégée, s'étoit fait avec Callibius un parti conſidérable dans cette ville. Les deux partis en étant un jour venus aux mains, ceux de Proxene & de Callibius furent mis en fuite; Proxene même fut tué avec quelques-uns des ſiens.

PROXENE, *Proxenus*, (*d*)

(*a*) Xenoph. pag. 244. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 558. *& ſuiv.*
(*b*) Xenoph. p. 436.
(*c*) Xenoph. p. 602, 603. Pauſ. p. 498.
(*d*) Plut. Tom. I. pag. 697.

Πρόξενος, commandoit les équipages d'Alexandre le Grand. Un jour, cet Officier faisant creuser un lieu pour y dresser la tente de son maître près du fleuve Oxus, découvrit une source d'une liqueur huileuse & grasse; quand on eut épuisé cette premiere liqueur à force d'en tirer, on vit jaillir de cette même source une huile très-pure & très-claire, qui, ni à l'odeur, ni au goût, ne différoit en rien de la véritable huile, & qui, du côté de la blancheur, de l'éclat & de l'onctuosité, ne lui cédoit en aucune maniere; & ce qui augmentoit le merveilleux, c'est que toute cette terre ne portoit point d'oliviers. Il est vrai que l'on dit que l'eau de ce fleuve est très-onctueuse, de sorte que la peau de ceux qui s'y baignent, devient toute grasse & huileuse. Le Roi fut ravi de cette découverte. Les Devins, consultés sur cela, répondirent que ce signe présageoit que son expédition seroit heureuse, mais très-laborieuse & très-difficile, parce que l'huile est un présent que les Dieux ont fait aux hommes, pour les soulager de leurs fatigues & de leurs travaux; aussi, courut-il de grands dangers dans les combats, & essuya-t-il plusieurs grandes blessures.

PROXENE, *Proxenus*, (*a*) Πρόξενος Athénien, fils de Nééra, selon Démosthene, dans sa harangue contre Nééra.

PROXÉNIDE, *Proxenides*, Προξενίδας, (*b*) fut établi par les Grecs juge des jeux Olympiques.

PROXÉNUS, *Proxenus*, (*c*) un des habitans les plus considérables de la ville d'Hypate, étoit à la tête d'une puissante faction. Quelques-uns de cette faction, ayant été exilés, avoient obtenu ensuite la permission de revenir dans leur patrie. Mais, dans le tems qu'ils y rentroient, & que leurs amis les embrassoient & les félicitoient de leur retour, leurs ennemis, à la tête desquels étoit Eupoleme, se jetterent sur eux & les tuerent. En ce tems-là, les Romains avoient envoyé dans le pays C. Valérius Lévinus, Appius Claudius Pulcher, C. Memmius, M. Popillius, & L. Canuleius, en qualité de commissaires, pour appaiser les troubles qui s'étoient élevés parmi les Étoliens. Dans l'audience qu'ils donnerent aux deux partis à Delphes, & où les Chefs parlerent avec beaucoup de chaleur, Proxénus parut l'emporter de beaucoup sur son antagoniste, tant par la bonté de sa cause, que par la force de son éloquence. Mais, peu de jours après, il fut empoisonné par sa femme Orthobula, l'an de Rome 578, & 174 avant J. C.

PRUDENCE, *Prudentia*, divinité allégorique. Elle est

(*a*) Demost. Orat. in Neær. p. 867.
(*b*) Lucian, T. I. pag. 623.
(*c*) Tit. Liv. L. XLI. c. 25.

représentée sous la figure d'une jeune fille, tenant un miroir entouré d'un serpent.

PRUSE, *Prusa*, Προῦσα, (*a*) ville de l'Asie mineure, dans la Bithynie. « Il y a, dit Strabon, » un golfe contigu à celui d'Astacene, & qui entre dans » les terres du côté de l'Orient. C'est sur le premier » de ces golfes qu'est la ville » de Pruse, qu'on nommoit autrefois Cius. Les Prusiens, » ajoute Strabon, pour ne s'être pas montrés ennemis des » Romains, en obtinrent la » liberté. » *Voyez* Cius.

PRUSE, *Prusa*, Προῦσα, (*b*) autre ville de l'Asie mineure, dans la même province que la précédente. Celle dont il s'agit dans cet article, est appellée *Prusa ad Olympum*, ou *sub Olympum*, Pruse au pied du mont Olympe, parce qu'elle étoit en effet située au pied de cette montagne.

Cette ville fut bâtie par Annibal, s'il faut s'en rapporter à Pline, ou plutôt par Prusias, roi de Bithynie, qui fit la guerre à Crœsus & à Cyrus, comme l'assurent Strabon & Étienne de Byzance. Elle seroit même plus ancienne, s'il étoit vrai qu'Ajax s'y fut percé la poitrine avec son épée, comme il est représenté sur une médaille de Caracalla. Il est surprenant que Tite-Live, qui a si bien décrit les environs du mont Olympe, où les Gaulois furent défaits par Cn. Manlius, n'ait point parlé de cette Place. Après que L. Lucullus eut battu Mithridate à Cyzique, Triarius assiégea Pruse & la prit. Les médailles de cette ville, frappées aux têtes des Empereurs Romains, montrent qu'elle leur fut attachée fidelement.

Les Mahométans la pillerent & la ruinerent sous Alexis Comnene. L'empereur Andronic Comnene, selon Nicétas, la fit saccager à l'occasion d'une révolte qui s'y étoit excitée. Après la prise de Constantinople par le comte de Flandre, Théodore Lascaris, despote de Romanie, s'empara de Pruse à l'aide du Sultan d'Iconium, sous prétexte de conserver les places d'Asie à son beau-pere Alexis Comnene, surnommé Andronic. Pruse fut assiégée par Bem de Bracheux, qui avoit mis en fuite les troupes de Théodore Lascaris. Les Citoyens firent une si belle résistance, que les Latins furent obligés d'abandonner le siege, & la place resta à Théodore Lascaris par la paix qu'il fit en 1214 avec Henri II, empereur de Constantinoble, & frere de Beaudouin.

PRUSE, *Prusa*, Προῦσα, (*c*) autre ville de l'Asie mineure, qui étoit aussi dans la Bithynie. Celle-ci est nommée *Prusa sub Hypio*. ΠΡΟΥϹΙΕΩΝ ΠΡϹϹ ΥΠΙΩ, lit-on sur une médaille,

(*a*) Strab. pag. 563, 564.
(*b*) Plin. T. I. p. 290. Strab. p. 564. Ptolem. L. V. c. 1.
(*c*) Plin. Tom. I. pag. 291. Ptolem. L. V. c. 1.

Prugensium ad Hypium. Il y en a qui font de l'Hypius une montagne, tandis que d'autres en font un fleuve. Dans les Actes Latins du Concile de Nicée, on trouve *Hesychius Prugensis, juxta Hypium fluvium*. Rien n'empêche qu'il n'y ait eu un fleuve & une montage du même nom. M. d'Anville, dans ses Cartes, distingue très bien l'un & l'autre.

PRUSIAS I, *Prusias*, Προυσίας, (*a*) roi de Bithynie, étoit contemporain de Crœsus. Les États de ces deux Souverains étoient limitrophes, & Crœsus, beaucoup plus puissant, ne se fit pas un scrupule, sous des prétextes qui ne manquent jamais aux Princes ambitieux, d'enlever la Bithynie à son Roi légitime.

PRUSIAS II, *Prusias*, (*b*) Προυσίας, autre roi de Bithynie, étoit fils de Nicomede I & d'Étazéta sa seconde femme. Après la mort de Nicomede, Prusias ceignit d'abord un diadême, qui appartenoit à Ziélas, comme l'aîné des fils du Roi défunt. Ziélas, ayant entrepris de faire valoir ses droits légitimes, il y eut un accommodement entre les prétendans, & le Royaume fut partagé. *Voyez* l'article suivant.

PRUSIAS III, *Prusias*, (*c*) Προυσίας, autre Roi de Bithynie, & fils de Ziélas dont il est parlé dans l'article précédent. Après la mort tragique de Ziélas, que les Gaulois avoient immolé à leur vengeance, Prusias son fils prit les rênes du Gouvernement. Nous disons son fils, parce que les témoignages d'Arrien & de Strabon sont formels là-dessus. Ce seroit violer les regles les mieux fondées de la critique, que de vouloir, dans le cas présent, en appeller de la décision de ces deux Écrivains; le premier avoit consacré une partie de ses veilles à éclaircir les antiquités du Royaume de Bithynie; & ceux qui ont lu avec quelque soin les ouvrages du second, doivent y avoir remarqué une attention particuliere à s'instruire de l'histoire des provinces, dont il donnoit la description géographique. Au reste, la jeunesse du nouveau Roi ne sembloit gueres propre à garantir la Bithynie, des malheurs dont elle étoit menacée de la part des Gaulois, à qui la mort de Ziélas & la consternation des peuples promettoient de grands avantages. Il est à présumer que l'habileté de Prusias fit évanouir de si belles espérances; du moins, on ne trouve nulle part que les Gaulois aient entamé les pays soumis à sa domination; peut-

(*a*) Strab. pag. 564. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. XII. p. 326. & *suiv*.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XV. p. 33. & *suiv*.

(*c*) Strab. pag. 563. Appian. p. 101. Corn. Nep. in Annib. c. 10. Tit. Liv. L. XXXII. c. 34. L. XXXIII. c. 30. L. XXXVII. c. 25. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. p. 559, 560. Hist. Rom. Tom. IV. pag. 298, 299. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. T. XVI. p. 141. & *suiv*.

être même se hâta-t-il de conclure la paix, avec des peuples dont les forces auroient mis un obstacle invincible à des projets plus importans.

Ce Prince méditoit la réunion des contrées de la Bithynie, que Ziélas avoit été forcé de céder au fils de la reine Étazéta. L'entreprise étoit hazardeuse. La veuve de Nicomede & Zibœas son mari comptoient sur les Macédoniens & sur les Républiques de l'Asie, toutes également intéressées à empêcher l'agrandissement de Prusias. Tant d'ennemis à combattre ne l'effrayerent pas, & il vint heureusement à bout de chasser Zibœas des cantons qui lui étoient échus en partage. Démétrius, roi de Macédoine, le reçut dans ses États; & il y attendoit le moment favorable de rentrer en Bithynie, lorsque les habitans de Byzance lui offrirent une occasion de travailler à son rétablissement.

Les Byzantins, fatigués par les fréquentes incursions des Gaulois, étoient convenus de leur payer un tribut, qui à la fin devint fort onéreux à la République. Ses Ambassadeurs solliciterent en vain les puissances voisines de les aider à secouer un joug si honteux. Les uns ménageoient les Gaulois par des raisons de politique; & les autres craignoient de se voir en proie à des ennemis redoutables, accoutumés à laisser par-tout des marques sanglantes de leur passage. Ceux de Byzance, sans ressource & peu en état de résister par leurs propres forces à cette nation belliqueuse, mirent un impôt sur les différentes especes de marchandises qui se portoient dans le Pont-Euxin. Il étoit difficile que ce nouveau droit ne soulevât les commerçans, qui, las de se plaindre & de n'être pas écoutés, eurent recours aux Rhodiens, alors maîtres de la mer, & dont la puissance étoit respectée généralement dans toute l'Asie. Ils envoyerent des députés à Byzance, avec ordre de demander la suppression de l'impôt. Prieres, remontrances, tout fut inutile. Le Sénat refusa constamment de révoquer une loi que la pesanteur du tribut exigé par les Gaulois, & les besoins pressans de l'État avoient rendu nécessaire. Insensiblement les esprits s'aigrirent, & la négociation finit par une rupture ouverte.

Attale, roi de Pergame, & Achéus, souverain de plusieurs provinces situées en-deçà du mont Taurus, se déclarerent en faveur de la république de Byzance. Les Rhodiens de leur côté songerent à se fortifier de l'alliance de Prusias, qui promit de les secourir avec toutes les forces de son Royaume. Il haïssoit les Byzantins, dont il avoit reçu divers sujets de mécontentement. Polybe les réduit à trois chefs principaux. On avoit décerné une statue à Prusias; & contre les égards dûs à sa dignité, aucun des Magis-

trats ne s'étoit embarrassé de veiller à l'exécution du décret. Voilà le premier grief. Le second devoit lui être infiniment plus sensible. Attale & Achéus se faisoient une guerre vive & cruelle; il étoit de l'intérêt du Roi de Bithynie qu'elle continuât plusieurs années ; que ces Princes s'affoiblissent mutuellement, & que par-là ils lui frayassent le chemin à de nouvelles conquêtes. Les Ambassadeurs de Byzance renverserent ces magnifiques idées. Attale & Achéus, qui comprirent à la fin la grandeur du péril auquel ils alloient être exposés, prévinrent, par une réconciliation sincere, les desseins de Prusias. Il se plaignoit en troisieme lieu de la partialité trop marquée des habitans de Byzance en faveur d'Attale. Leurs députés assistoient à une fête solemnelle qui se célébroit tous les ans à Pergame ; & jamais personne ne se trouvoit, de la part de la République, aux jeux que Prusias donnoit en l'honneur de Jupiter Sauveur. Le plaisir de la vengeance & l'espérance de faire des conquêtes accélerent la conclusion du traité que les Rhodiens avoient fait proposer à ce Prince. Il y fut stipulé, que les flottes de ces insulaires agiroient avec vigueur contre l'ennemi commun, & qu'en même tems le Roi, à la tête de ses armées, pénétreroit dans les cantons dépendans de Byzance. Les choses s'exécuterent de bonne foi. Prusias commença la campagne par le siege d'Hiéron, château ainsi nommé par rapport à un temple de Jupiter Pluvieux, dont quelques Auteurs attribuent la fondation à Phryxus, fils d'Athamas. Les Byzantins, qui comptoient sur la puissance & sur l'amitié d'Achéus, soutinrent sans s'effrayer, les premiers efforts de l'ennemi. Cependant, Prusias obligea la garnison d'Hiéron à capituler ; & de-là étant entré dans la Mysie, il conquit la portion de cette province, qui depuis long-tems appartenoit à la République. Ce fut envain que ses Ambassadeurs implorerent le secours d'Achéus. Andromachus, pere d'Achéus, étoit prisonnier en Égypte ; les Rhodiens obtinrent sa liberté, le renvoyerent à Sardis, & à la faveur d'un si grand bienfait, suspendirent la marche des troupes destinées à interrompre les progrès du Roi de Bithynie.

Les mesures que les Byzantins avoient prises du côté de Zibœas, n'eurent pas des suites plus heureuses. La mort imprévue de ce prince qui s'étoit mis en marche, à la sollicitation de ses anciens alliés, déconcerta les projets de la République, qui se vit exposée plus que jamais au ressentiment de Prusias. Non content de désoler les campagnes, & d'enlever des bourgs & des villes tout ce qui pouvoit en être emporté, il engagea les Thraces à faire des courses dans la partie du territoire de Byzance, située en

Europe. Les choses réussirent au gré de ses désirs, & les habitans que ce nouvel ennemi serroit de près, devinrent plus traitables que par le passé. Cavarus, roi des Gaulois, leur offrit sa médiation. Prusias & les Rhodiens l'accepterent; & après bien des négociations, on parvint à un accommodement, dont Polybe nous a conservé les principaux articles. Les voici en substance. Il y étoit stipulé que les Byzantins aboliroient les droits établis sur les marchandises qui se transportoient dans le Pont; que Prusias restitueroit à la République les domaines, les châteaux, les prisonniers, les navires, les bois, les marbres, les tuiles des temples & les machines de guerre trouvées dans les places fortes, dont il s'étoit emparé, & que ce même Prince obligeroit les Bithyniens à rendre aux laboureurs de la Mysie, dépendans de Byzance, les effets dont ils s'étoient saisis pendant le cours de la guerre. Les Byzantins, réduits aux plus fâcheuses extrêmités, ne devoient pas espérer des conditions si favorables. On ignore aujourd'hui les raisons qui déterminerent Prusias à signer un traité, dans lequel on n'avoit eu nul égard à ses intérêts. Nous aurions beaucoup de penchant à croire que les menaces d'Achéus, & peut-être la crainte des Gaulois, le forcerent de renoncer à toutes ses conquêtes. Il étoit persuadé d'ailleurs que les Rhodiens ne vouloient ni la ruine de Byzance, ni l'agrandissement du royaume de Bithynie; & que de s'opiniâtrer à continuer la guerre, ce seroit s'attirer sur les bras diverses puissances, dont les forces réunies l'accableroient infailliblement.

Les sujets de Prusias ne jouirent pas long-tems du repos que la paix leur avoit procuré. Achéus & Attale, roi de Pergame, s'étoient brouillés ensemble, & le dernier avoit tiré de la Thrace un corps de Gaulois, dont les défiances & l'indocilité lui firent manquer plusieurs occasions de battre l'ennemi. Rebuté de payer des soldats avec lesquels on ne pouvoit agir de concert, il les congédia, à la fin de la campagne. Les troupes Gauloises, qui alors traînoient après elles une longue suite de femmes & d'enfans, n'observoient aucune discipline, & ravageoient indifféremment tous les pays qui se rencontroient sur leur route. Elles commirent de terribles désordres dans le territoire des villes de l'Hellespont, formerent quelques sieges, mais sans aucun succès, si cependant on excepte celui d'Arisba dont elles s'emparerent, malgré la résistance des habitans. Prusias, qui comprit combien il étoit dangereux de laisser à des peuples si inquiets le tems de se fortifier dans un poste de cette importance, rassembla son armée, vint attaquer les Gaulois, les tailla en pieces, & fit main-

basse sur les femmes & sur les enfans qui étoient restés dans le camp. Une action si barbare ne sçauroit tout au plus être justifiée, que par la nécessité où se trouvoit ce Monarque de faire perdre aux Gaulois l'envie de repasser en Asie; dont ils admiroient les richesses & la fertilité.

Prusias, qui prévoyoit sagement que la situation florissante de ses États allarmeroit les Souverains & les villes libres de l'Asie, résolut de s'unir très-étroitement avec Philippe, roi de Macédoine, à qui sa valeur & son activité avoient acquis une grande réputation. Le Roi de Bithynie lui demanda en mariage Apamée sa sœur, & il l'obtint. La ligue de ces deux Princes est antérieure à la premiere année de la CXLI^{e}. Olympiade; du moins lit-on dans Tite-Live, que des vaisseaux de Prusias devoient se joindre à ceux de Philippe, & attaquer conjointement les Romains, qui s'étoient presque rendu maîtres de la mer. Attale, roi de Pergame, les secondoit avec une puissante flotte; & les Étoliens, que sa présence & ses secours encourageoient à soutenir la guerre, rompoient toutes les mesures des Macédoniens. Philippe, qui vouloit, à quelque prix que ce fût, l'obliger à ne se plus mêler des affaires de la Grece, pressa vivement Prusias de porter ses armes dans les Provinces soumises à la domination d'Attale. La diversion produisit son effet, & Attale repassa en Asie. Les Historiens gardent un profond silence sur les évenemens de cette guerre, dont Tite-Live rapporte les commencemens à la seconde année de la CXLI^{e}. Olympiade. Dix ans après, ou environ; les Étoliens firent la paix avec Philippe; Attale & Prusias furent compris dans le traité. Le roi de Macédoine, qui ne pouvoit ni demeurer en repos, ni y laisser les autres, n'ayant plus d'ennemis à combattre dans la Grece, alla joindre son beau-frere, & prit les villes de Myrléa & de Cius, dont il lui fit présent. Prusias voulut que la premiere s'appellât désormais Apamée, du nom de sa femme. La seconde porta depuis celui de Prusias; Elle étoit située près de la mer, & au pied du mont Arganthonius. Tel est le sentiment de Cellarius, qui nous paroît établi sur des raisons très-solides.

Jusques-là, Philippe & Prusias avoient vécu dans une parfaite intelligence; mais, il y a tout lieu de soupçonner qu'elle ne subsistoit plus, lorsque les Romains porterent la guerre en Macédoine. On ne voit nulle part que Prusias y ait envoyé le moindre secours dans des conjonctures si critiques, ni qu'il ait fait aucune tentative pour empêcher Attale de passer en Grece avec la partie la plus considérable de ses forces. Il est constant que ce Prince n'auroit pas osé dégarnir ses États, s'il

n'eût pas été sûr que le Roi de Bithynie ne les inquiéteroit point pendant son absence. Peut-être que Prusias ne fut pas fâché de voir les troupes de Pergame occupées ailleurs. Il méditoit depuis long-tems la conquête d'Héraclée & des autres villes qui appartenoient à cette République. Résolu de profiter de l'occasion, il se mit à la tête de son armée, & ouvrit la campagne par le siege de Ciérus & de Tius, qui furent contraintes de subir la loi du vainqueur. On lit dans les extraits de Memnon, que Ciérus, en changeant de maître, changea aussi de nom, & prit celui de Prusias. Le même auteur nous apprend que le Roi de Bithynie, maître de ces deux villes qui resserroient extrêmement Héraclée, vint l'attaquer dans les formes, & y donna plusieurs assauts, qui coûterent la vie à un grand nombre d'habitans des plus courageux. La place étoit aux abois, & seroit infailliblement tombée au pouvoir de l'ennemi, si Prusias, par un excès de valeur, n'eût pas lui-même ruiné toutes ses espérances. Ce Prince étoit prêt à gagner le haut de la muraille, lorsqu'une pierre lancée de dessus le rempart, renversa l'échelle, & lui fracassa la cuisse. Les assiégés firent une vigoureuse sortie; on se battit de part & d'autre avec beaucoup d'acharnement; enfin, les soldats de Prusias le dégagerent & reprirent la route de Bithynie. Memnon, dont le passage ne présente que fort obscurément la suite de ces faits divers, assure qu'on eut bien de la peine à le guérir de sa blessure, & que les Historiens ont coutume de le distinguer des autres Prusias, rois de Bithynie, par l'épithete de boiteux. Cet accident abrégea ses jours; il mourut peu d'années après. D'où nous concluons que la guerre de ce Prince contre la République d'Héraclée, fut longue, & qu'elle étoit à peine terminée, lorsque les Romains formerent le dessein de poursuivre Antiochus jusques dans le sein de ses États.

Ce Prince, qui commençoit à craindre de ne pouvoir résister seul à des ennemis si formidables, envoya des Ambassadeurs à Prusias, avec ordre de lui représentet en son nom, que les Romains songeoient à détruire toutes les Monarchies; que ce peuple orgueilleux souffroit impatiemment qu'il y eût dans l'Univers entier d'autre Empire que le sien; que déjà Nabis & Philippe avoient été contraints de subir le joug; que c'étoit à lui, Antiochus, qu'on en vouloit maintenant; que les armes Romaines, semblables à ces grands incendies, qui se répandent de proche en proche, engloutiront les Potentats les plus voisins de ceux qui auront été accablés; & que la Syrie une fois réduite, les conduira comme par degrés à la conquête de la Bithynie; conquête qui deviendra d'autant plus aisée, qu'Eumene s'est li-

vré de lui-même à un honteux exclavage. Ces réflexions, dont la conduite de Rome, depuis la défaite d'Annibal, faisoit sentir toute la solidité, ébranlerent Prusias, qui d'ailleurs se croyoit intéressé à prévenir la ruine d'Antiochus. La marche des Scipions, & le projet de passer la mer allarmoient le Bithynien, qui s'imagina que le principal objet de la République, dans cette expédition, étoit de renverser & les Rois, & les Royaumes de l'Asie. Il est constant que la jonction de ces deux Monarques auroit jetté les Romains dans de terribles embarras. Prusias, à beaucoup de valeur & d'habileté, joignoit une longue expérience; & de plus il commandoit à des troupes dont les soldats avoient vieilli la plupart dans le métier des armes.

Le Général Romain, persuadé que le succès de l'expédition confiée à ses soins, dépendoit en quelque sorte, du parti que prendroit ce Monarque, employa les raisons qui lui parurent les plus propres à le guérir des soupçons que les Ambassadeurs Syriens s'efforçoient de lui inspirer. Polybe & Tite-Live nous ont conservé la substance de la lettre que les Scipions écrivirent à Prusias, dans une conjoncture si délicate. « C'est » à tort, lui disoient ces Géné» raux, qu'on accuse les Ro» mains d'être les ennemis dé» clarés de la Royauté; la con» duite qu'ils ont tenue jusqu'à » présent, détruit sans ressour» ce un reproche également » frivole & chimérique. Le Sé» nat n'a-t-il pas érigé de nou» velles Monarchies, & reculé » les frontieres des anciennes? » Andobalès & Masinissa ont » suivi avec confiance la fortune » de la République. Le premier » regnoit dans une petite con» trée, il est maintenant un » grand roi. Y en a-t-il un seul » aujourd'hui, que le second » n'égale, ou même ne sur» passe en richesses & en puis» sance? Les Romains, non » contens de le rétablir sur le » Trône de ses ancêtres, l'ont » encore mis en possession des » États de Syphax, qui leur ap» partenoient par droit de con» quête. Mais, une preuve sans » replique, que Rome n'a point » juré la perte des têtes cou» ronnées, continuoient les » Scipions, c'est la maniere » dont elle en a usé avec Nabis » & Philippe. Ces Princes » avoient, de gaieté de cœur, » attaqué la République; ils » ont été vaincus; &, graces » à la modération du Sénat, ils » jouissent tranquillement de » toutes les prérogatives atta» chées au souverain pouvoir. »

La lettre des Consuls avoit dissipé une partie des ombrages de Prusias. L'arrivée de Livius & ses discours acheverent un ouvrage si heureusement commencé; il sçut lui persuader que la justesse des mesures, la capacité des Généraux, & l'intrépidité du soldat, annonçoient aux Romains une victoire presque

certaine. Il ajouta que ces mêmes Romains étoient scrupuleux observateurs des traités, fideles à leurs engagemens, & amis sûrs, dans la bonne ou la mauvaise fortune; en cela, bien différens d'Antiochus, dont la politique & l'intérêt régloient toutes les actions. Des réflexions, en apparence si judicieuses, firent échouer la négociation des Ambassadeurs de Syrie; & Prusias, dans la crainte d'attirer la guerre dans ses propres États, promit à Livius de garder la plus exacte neutralité. Ce Prince fit plus, si l'on en croit Appien, il se déclara en faveur des Romains. Mais, à dire vrai, le sentiment contraire semble fondé sur des raisons auxquelles il est mal aisé de répondre d'une maniere satisfaisante. Elles se réduisent à deux, dont la premiere se tire de l'endroit de Tite-Live, où est décrite la bataille qui décida la querelle d'Antiochus & des Romains. Dans le dénombrement que fait cet auteur des troupes étrangeres qui vinrent alors grossir l'armée de la République, il n'est parlé ni de Prusias ni des Bithyniens. Ce Monarque ne le cédoit point à Eumene en puissance; & on ne sçauroit guere douter que si Prusias eût embrassé ouvertement le parti de Rome, il ne se fût empressé d'en mériter les bonnes graces, par des secours encore plus considérables, que n'étoient ceux qu'elle avoit reçus du Roi de Pergame. Cela posé, par quel accident Tite-Live aura-t-il omis de faire mention des Bithyniens? lui, qui dans le récit du combat, n'a point dédaigné de nous conserver les noms des Républiques & des villes qui avoient envoyé au camp du Consul quelques compagnies de cavalerie & d'infanterie. Une seconde preuve que Prusias n'avoit eu aucune part à l'expédition dont il s'agit, c'est la conduite que les Romains tinrent à son égard après la défaite d'Antiochus. Les Bithyniens s'étoient emparés de la Phrygie; Eumene prétendit qu'elle faisoit partie des contrées en-deçà du mont Taurus, qui lui avoient été adjugées par un décret du Sénat. Ses représentations en furent écoutées très favorablement; & Prusias eut ordre d'évacuer une province, sur laquelle il n'avoit aucun droit légitime. Auroit-il osé prononcer à la face de l'Univers, un jugement visiblement injuste, si les troupes Bithyniennes eussent contribué à l'heureux succès des armes de la République? Elle avoit comblé de bienfaits Eumene & les Rhodiens. Ne rien accorder à Prusias, n'étoit-ce pas, contre les regles de la bonne politique, donner aux puissances étrangeres lieu de soupçonner que Rome ne se piquoit point de reconnoissance, & que dans la distribution des graces, elle ne suivoit que son caprice? Quelque mécontent que fût le Roi de Bithynie de l'arrêt du Sénat, il ne jugea point à pro-

pos de disputer à Eumene la possession de la Phrygie. Les Romains auroient épousé la querelle de ce Prince, & il n'étoit pas en état de résister à tant de forces réunies.

Cependant, Prusias ne ménagea plus les Romains. Annibal, exilé de sa patrie, sans appui, sans ressource, les faisoit encore trembler. Forcé de sortir des États d'Antiochus, il s'étoit retiré dans l'isle de Crete, & de-là en Arménie. Strabon est le seul des Anciens, dans les écrits duquel on lise qu'Annibal trouva un asyle à la cour d'Artaxias. Le fait, malgré le silence des Auteurs qui subsistent aujourd'hui, pourroit n'en être pas moins véritable; & on ne sçauroit raisonnablement douter que Strabon, homme judicieux, ne l'eût trouvé ou dans Silanus, ou dans les ouvrages des autres Écrivains Grecs, qui avoient transmis à la postérité les grandes actions du Général Carthaginois. Prusias, charmé de mortifier le Sénat, plus charmé encore de s'assurer, en cas de rupture, d'un Capitaine si renommé, le fit inviter à venir désormais fixer son séjour en Bithynie. Annibal, toujours occupé de sa haine contre Rome, accepta sans balancer les offres d'un Prince, qui ne respiroit que la guerre & la vengeance. Malheureusement, la mort de Prusias renversa tous leurs projets. Ce Monarque termina sa carriere dans un âge très-avancé, & après un regne de près de soixante ans. Nous disons de près de soixante ans, parce que vraisemblablement il n'a cessé de vivre que vers la fin de la premiere année de la CXLVIII^e. Olympiade, l'an 192 avant Jesus-Christ. Les Historiens rapportent la défaite d'Antiochus à la troisieme année de l'Olympiade précédente. La paix conclue entre lui & les Romains, Annibal se réfugia dans l'isle de Crete; de-là il passa en Arménie, & d'Arménie il vint à la cour de Prusias, qui lui avoit offert un asyle. Or, ces différens voyages ne sçauroient gueres être renfermés dans un espace moindre de deux ans.

PRUSIAS IV, *Prusias*, (a) Προυσίας, surnommé le Chasseur, fils sans doute du précédent, lui succéda au Royaume de Bithynie. Il avoit épousé une sœur de Persée, roi de Macédoine. Il se servit d'abord avantageusement d'Annibal, dans les démêlés qu'il eut avec Eumene, roi de Pergame. On croit que la rupture éclata entre ces deux Princes, la premiere année de la

(a) Appian p. 172. *& seq.* Tit. Liv. L. XXXIX. c. 46, 51. L. XLIV. c. 14. L. XLV. c. 44. Just. L. XXXII. c. 4. L. XXXIV. c. 4. Corn. Nep. in Annib. c. 10. *& seq.* Paus. pag. 474. Plut. Tom. I. p. 380, 381. Roll. Hist. Anc. Tom. I. p. 267, 268. Tom. IV. p. 10. Tom. V. p. 45, 109. *& suiv.* Hist. Rom. T. IV. pag. 438, 439. Tom. V. pag. 28, 29. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. XII. p. 259. *& suiv.*

CXLIX^e^. Olympiade, l'an 188 avant J. C.

Annibal, chef des troupes de Prusias, remporta divers avantages sur celles d'Eumene. Le Général Carthaginois n'en fut redevable qu'à sa valeur, à son habileté & à son expérience. Les armées d'Eumene, à ce que nous apprend Diodore de Sicile, étoient composées de soldats aguerris, aucun Prince ne les payoit plus libéralement; & la générosité avec laquelle il récompensoit les belles actions, avoit attiré sous ses étendards les plus braves gens de la Grece & de l'Asie. Cependant, Annibal força presque toujours la victoire à se déclarer en faveur des Bithyniens. De toutes ces batailles, la seule dont on ait conservé la mémoire, se donna sur mer. La flotte de Pergame étoit plus forte en vaisseaux & en équipages. Annibal substitua la ruse à la force. Il avoit ramassé un grand nombre de serpens venimeux, & en avoit rempli des vaisseaux de terre. Au moment du combat, il ordonna aux Officiers & aux équipages de n'attaquer que la galere d'Eumene, & il leur donna un signal pour la connoître; & de se contenter de jetter leurs pots de terre dans les autres galeres. On ne fit qu'en rire d'abord, & l'on ne voyoit pas à quelle fin pouvoient servir ces pots de terre. Mais, quand on vit les galeres pleines de serpens, les soldats & les rameurs, occupés uniquement à s'en préserver, ne songerent plus à l'ennemi. Cependant, la galere du Roi fut attaquée vivement, peu s'en fallut qu'elle ne fût prise, & le Roi eut bien de la peine à se sauver.

Athénée, frere du Prince vaincu, fut député à Rome, & il eut lieu d'être satisfait de sa députation. Les Romains envoyerent T. Flamininus en Asie, avec ordre de rétablir la bonne intelligence entre les Rois de Pergame & de Bithynie. Prusias, intimidé, accepta les propositions qu'on voulut lui prescrire, & il en coûta la vie à Annibal, que ce Prince, le plus lâche de tous les hommes, trahit honteusement. Nous ne devons pas oublier ici que la députation de T. Flamininus, au dire de Polybe, regardoit Prusias & Séleucus. Mais, il se pourroit bien faire que dans le texte de cet Auteur, le nom de Séleucus eût pris la place de celui d'Eumene; c'est une conjecture néanmoins sur laquelle nous n'oserions pas trop appuyer. Il ne seroit pas impossible que le Roi de Syrie fût entré dans les démêlés de deux Souverains dont les provinces étoient limitrophes des siennes, & on pourroit soupçonner que le nom d'Eumene a été omis par les copistes.

Quoi qu'il en soit, Prusias s'entremit depuis auprès des Romains pour les engager à accorder la paix à Persée son beau-frere. L'an 169 avant J. C., on

vit arriver à Rome une Ambassade de la part de Prusias. Le Chef de cette Ambassade s'expliqua fort modestement, en déclarant que Prusias jusques-là avoit toujours été attaché au parti des Romains, & ne cesseroit de l'être tant que dureroit la guerre ; mais qu'ayant promis à Persée d'employer pour lui ses bons offices auprès des Romains pour en obtenir la paix, il les prioit, si cela étoit possible, de lui accorder cette grace, & de faire de sa médiation l'usage qu'ils jugeroient à propos. Mais, cette démarche n'eut aucun succès. Bien plus, après la défaite de Persée, Prusias vint en personne à Rome, avec son fils Nicomede, pour faire au Sénat & au peuple Romain des complimens de félicitation sur l'heureuse réussite de la guerre contre les Macédoniens.

Selon Tite-Live, Prusias entra dans Rome avec un grand cortege, & de la porte de la ville alla tout droit à la place où le préteur Q. Cassius donnoit audience ; & là, il déclara qu'il étoit venu pour rendre graces aux Dieux tutélaires de Rome, au Sénat & au peuple Romain, & féliciter l'un & l'autre des victoires qu'ils avoient remportées sur les rois Persée & Gentius, & de l'accroissement qu'ils avoient donné à leur Empire par la réduction de l'Illyrie & de la Macédoine en provinces de la République. Ce Magistrat lui offrit de lui donner audience dans le Sénat dès ce jour-là, s'il le vouloit. Mais, il demanda deux jours pour voir les temples de la ville & la ville même, & rendre visite à ses amis & à ses hôtes. Q. Cassius le fit accompagner par L. Cornélius Scipion qui étoit déjà allé au-devant de lui jusqu'à Capoue, & loua un hôtel où il pût être commodément logé avec tout son monde. Le troisieme jour, il alla au Sénat ; & après l'avoir félicité de ses conquêtes, & parlé modestement des services qu'il avoit rendus aux Romains dans la derniere guerre, il demanda la permission d'immoler dix grandes victimes dans le Capitole, pour acquitter un vœu qu'il avoit fait pour leur prospérité, & d'en offrir une à la fortune dans la ville de Préneste. Il pria en même tems le Sénat de vouloir bien renouveller l'alliance qu'il avoit faite avec le peuple Romain, & lui faire présent d'un territoire qu'ils avoient ôté à Antiochus, & dont les Gaulois s'étoient mis en possession. Le lendemain il recommanda son fils Nicomede à la protection des Sénateurs. Tous les Généraux, qui avoient commandé dans la Macédoine, l'appuyerent de leur crédit. Ainsi, il obtint tout ce qu'il avoit demandé, à l'exception des terres dont il souhaitoit qu'on dépouillât les Gaulois pour l'en gratifier. On lui répondit sur cet article, « que le » Sénat enverroit des députés » pour examiner les affaires de » près. Que si ce champ avoit

» appartenu au peuple Romain, » & qu'il ne l'eût encore donné » à personne, le Roi étoit ce- » lui à qui il en accorderoit la » possession avec le plus de joie; » mais que s'il n'avoit point été » au pouvoir d'Antiochus, il » n'étoit point non plus en ce- » lui des Romains. Que si d'un » autre côté, il avoit été don- » né aux Gaulois, Prusias de- » voit pardonner au peuple » Romain, s'il lui refusoit une » grace qu'il ne lui pouvoit ac- » corder, sans faire injustice. » Prusias sortit du Sénat avec cette réponse. On employa aux présens qu'on lui fit un certain nombre de sesterces, & on envoya à son hôtel cinquante livres de vaisselle d'argent. On lui fournit, aux dépens du trésor public, les victimes & tout ce qui lui étoit nécessaire pour les sacrifices qu'il vouloit offrir à Rome ou à Préneste. On destina vingt des Galeres qui étoient dans le port de Brundusium, pour le conduire & l'escorter jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la flotte dont on lui avoit fait présent. L. Cornélius Scipion eut ordre de l'accompagner & de le défrayer lui & tous ses gens, jusqu'à ce qu'il se fût embarqué. On dit que Prusias fut charmé de la réception qu'on lui avoit faite à Rome; qu'il refusa les présens qu'on vouloit lui faire à lui-même, mais qu'il ordonna à son fils de recevoir ceux qui lui furent offerts. Voilà, ajoute Tite-Live, comme nos Historiens parlent de ce Prince.

Polybe en parle bien autrement; & selon ce dernier Prusias déshonora, dans son voyage de Rome, la Majesté royale par ses basses flatteries, qui allerent jusqu'à l'impiété. De longue main il étoit fait à ce style; & lorsque des Ambassadeurs Romains lui avoient été envoyés, il avoit été au-devant d'eux, la tête rasée, & avec le bonnet d'affranchi, habillé & chaussé à la Romaine; puis, saluant les Députés: « Vous » voyez, leur avoit-il dit, un » de vos affranchis, prêt à fai- » re tout ce qu'il vous plaira, » & à se conformer entiere- » ment à tout ce qui se prati- » que chez vous. » Il ne démentit pas cette bassesse de sentiment, lorsqu'il vint lui-même à Rome. A son entrée dans le Sénat, il se tint près de la porte, les mains abattues, vis-à-vis les Sénateurs qui demeurerent assis; il se prosterna, & baisa le seuil. Ensuite, s'adressant à l'assemblée, il s'écria: *Je vous salue, Dieux sauveurs.* Le reste de son discours répondit à ce prélude. Polybe dit qu'il auroit honte de le rapporter. Ces bassesses, en effet, si elles sont réelles, déshonorerent du moins autant le Sénat qui les souffroit, que le Prince qui les faisoit.

La division, qui avoit presque toujours subsisté entre Prusias & Eumene, continua sous Attale successeur de ce dernier. Les Généraux Bithyniens défirent les troupes de Pergame,

la premiere année de la CLVI^e^. Olympiade, l'an 156 avant Jesus-Christ. Polybe en fournit la preuve. Il insinue que les Ambassadeurs d'Attale qui vinrent à Rome se plaindre des injustes procédés de Prusias, furent introduits dans le Sénat par le Préteur A. Posthumius; & A. Posthumius, au rapport de Cicéron, exerça cette Magistrature sous le consulat de P. Cornélius Scipion & de M. Claudius Marcellus, la seconde année de la CLVI^e^. Olympiade. L'invasion de la Cappadoce fit éclater les desseins de Prusias. Il lui étoit important de ne pas souffrir qu'on accablât Oropherne, ennemi irréconciliable des Rois de Pergame. La promptitude avec laquelle Attale conduisit cette expédition, déconcerta les mesures du Bithynien & de la République de Selge son alliée. Le mécontentement des Cappadociens étoit général, & à l'approche d'Ariarathe, tous les peuples retournerent sous l'obeissance de leur ancien maître.

Une révolution si subite donna le tems à Attale de repasser dans ses États, & d'en couvrir les frontieres. Prusias vint l'y chercher, & remporta sur lui une victoire complete. L'endroit, près duquel les deux armées combattirent, se nommoit *les têtes de bœuf*, à ce que prétend Étienne de Byzance. On ignore aujourd'hui le lieu où cette ville étoit située; & cela, parce que le livre de Polybe où étoit décrite cette fameuse bataille, ne subsiste plus maintenant. Il en reste néanmoins quelques fragmens, & ces fragmens nous apprennent qu'immédiatement après cet échec, Athénée se rendit à Rome accompagné de Lentulus. Malgré les efforts des Ambassadeurs qu'Attale avoit envoyés à Rome au commencement de la guerre, le Sénat ne doutoit point que ce Prince ne fût l'agresseur, & il n'étoit pas de l'intérêt de la République, que déjà maître de tant de pays, il s'agrandît encore aux dépens de ses voisins.

Cependant, Lentulus vint à bout de dissiper les ombrages du Sénat. On dépêcha sur le champ Claudius Cento, L. Hortensius & C. Aurunculéius, avec ordre de travailler à rétablir la bonne intelligence entre les Rois de Pergame & de Bithynie. Toutes leurs représentations ne produisirent aucun effet. Prusias, que les succès de la campagne passée avoient enorgueilli, ne voulut point entendre parler d'accommodement. La conquête du Royaume de Pergame lui paroissoit infaillible. Irrité au dernier point de ce que les Romains vouloient la lui enlever, il ne consulta plus que son ressentiment, se mit en marche, & vint investir la Capitale des États d'Attale. Les députés de Rome s'y étoient enfermés avec ce Prince, dans l'espérance apparemment que Prusias respecteroit en leur personne la majesté de la République. Ils se tromperent, le Roi de Bithynie ne balança pas un instant à former ses attaques.

C'eſt ainſi que Polybe raconte le fait. M. de Valois lui fait dire, dans ſa traduction, que Pruſias emporta la place d'aſſaut; nous ne pouvons néanmoins adopter le ſentiment de ce docte critique; il nous ſemble diamétralement oppoſé au texte même de l'Hiſtorien. On y lit premierement, que Pruſias, après un ſacrifice fait à Eſculape, ſe retira dans ſon camp; que le lendemain il dépouilla le temple de ce Dieu des riches ornemens qui y étoient conſacrés, & qu'enſuite il fit diverſes tentatives ſur la ville de Pergame. A quoi bon ces tentatives, ſi le Roi de Bithynie avoit été maître de cette importante fortereſſe? En ſecond lieu, Polybe témoigne qu'elle eſſuya pluſieurs aſſauts, & que la maniere dont ce Monarque s'y comporta, ne donna pas une haute idée de ſa valeur & de ſon habileté. Il s'enſuit de-là aſſez clairement, que la vigoureuſe réſiſtance des Perganéniens fit échouer les efforts de l'ennemi. Enfin, Attale défendoit en perſonne ſa Capitale, & ſi elle eût été priſe, nous ne voyons pas comment il auroit pu éviter de tomber entre les mains de Pruſias. Le ſilence des Hiſtoriens ſur un évenement ſi remarquable, & les preuves que nous venons de rapporter, ne ſont point compatibles avec la traduction de M. de Valois. Nous dirons plus, c'eſt que les paroles de Polybe, dans l'endroit dont il s'agit, ſignifient ſeulement que les troupes de Bithynie, arrivées près de Pergame, en entreprirent le ſiege. Les impiétés, commiſes dans le temple d'Eſculape, ont cauſé probablement la mépriſe de M. de Valois; il a cru que cet édifice étoit dans la ville même. En effet, deux Écrivains célebres paroiſſent l'inſinuer; ſçavoir, Pauſanias & Sérénus Sammonicus.

Les excès de Pruſias inſpirerent aux Pergaméniens un nouveau courage. Ils ſe flattoient que les Dieux outragés ne laiſſeroient pas impunis des attentats ſi ſcandaleux, & il eſt vrai que depuis ce tems-là, toutes les entrepriſes du Roi de Bithynie tournerent à ſa confuſion. Las de ſe conſumer inutilement devant les murs de Pergame, il alla ſe rabattre ſur Élée. Soſandre, un des Généraux d'Attale, l'avoit prévenu. Il ſoutint avec beaucoup de bravoure les attaques réitérées des Bithyniens, qui, forcés de lever le ſiege, marcherent à Thyatire. Pruſias, aigri de tant de mauvais ſuccès, s'en prit aux Dieux mêmes, & réduiſit en cendres les temples de Diane & d'Apollon, qui ſe rencontroient ſur ſa route. La vengeance, dit Polybe, ſuivit de près. La faim & la dyſenterie déſolerent ſon armée, & il n'échappa que très-peu de ſoldats à la fureur de ces deux fléaux. Une diſgrace n'arrive preſque jamais ſeule. Claudius Cento & ſes Collegues de retour à Rome, firent un portrait odieux de la conduite que Pru-

ſias avoit tenue à leur égard. Le Sénat, qui, depuis la défaite de Perſée, traitoit en maître les Princes alliés, vit avec chagrin que le Roi de Bithynie, ſans reſpecter la médiation de la République, avoit voulu profiter de ſes avantages. Il étoit à craindre que l'impunité n'enhardît quelque Monarque entreprenant à s'agrandir aux dépens de ſes voiſins, & qu'inſenſiblement il ne ſe formât en Aſie une puiſſance capable d'arrêter les progrès des armes Romaines.

Ces réflexions étoient ſolides. Elles firent de vives impreſſions ſur la plupart des Sénateurs. On envoya de nouveaux députés; ils étoient au nombre de dix, & tous gens de la premiere diſtinction. La rigueur de la ſaiſon ne retarda point leur départ. Polybe place leur entrevue avec Attale, vers la fin de l'hiver. Il ſe préparoit à rentrer dans le pays ennemi; le nombre de ſes ſoldats, la beauté de ſes troupes, & les ſecours d'Ariarathe & de Mithridate, le mettoient en état de réparer les pertes de la campagne précédente. Ce Prince néanmoins, à la priere des Romains, voulut bien ſuſpendre ſa marche. Reſtoit le plus difficile de la négociation. Pruſias étoit victorieux, & les députés avoient ordre de l'obliger à conclure la paix, à des conditions extrêmement déſavantageuſes. La plupart furent rejettées. Anicius & ſes Collégues, rebutés de conteſter vainement, lui déclarerent que la République renonçoit à ſon alliance, & partirent ſur le champ. Une retraite ſi précipitée lui cauſa des frayeurs mortelles, il courut après les Ambaſſadeurs, & par des ſoumiſſions qui dégradoient la majeſté Royale, il s'efforça de les calmer. Supplications, baſſeſſes, tout fut inutile. Anicius ſe rendit au camp d'Attale, & là on convint que ce Prince, content de défendre ſes frontieres, n'attaqueroit point les pays dépendans de la Bithynie.

C'eſt ainſi que les Romains, ſous le nom ſpécieux de médiateurs, établiſſoient une eſpece d'équilibre entre les Souverains. Il étoit mal aiſé que des vues ſi intéreſſées échappaſſent à la pénétration du Roi de Pergame. Mais, comment briſer des fers que les autres Potentas s'empreſſoient à recevoir? D'ailleurs, tout cédoit en lui à l'envie d'humilier Pruſias, & les députés ſervoient Attale au gré de ſes déſirs. Ils ſe partágerent, & allerent de ville en ville ſolliciter les peuples à ſe déclarer en faveur de ce Prince. Le Sénat, ſur la relation qu'Anicius à ſon retour lui fit des affaires de l'Aſie, penſa ſérieuſement à y rétablir la tranquillité. Appius Claudius, Lucius Appius & Aulus Poſthumius furent chargés de cette importante commiſſion. La plupart des difficultés ſe trouverent applanies à leur arrivée. Athénée, avec une

flotte composée de quatre-vingts vaisseaux, avoit désolé toutes les côtes du royaume de Bithynie. Prusias étoit naturellement timide, & ces disgraces, jointes aux menaces des Romains, avoient achevé de l'accabler. Il ne contesta plus que foiblement les articles que les députés lui proposerent, & la paix se fit entre les deux Rois. Le traité portoit, « que Prusias » donneroit pour le présent » vingt galeres pontées à Attale ; qu'il lui payeroit cinq » cens talens dans l'espace de » vingt ans ; que les deux Rois » se renfermeroient dans les » bornes de leur État, telles » qu'elles étoient avant la guerre ; que Prusias, en réparation des dommages qu'il avoit » causés dans les terres de quelques villes voisines qui étoient » nommées, leur restitueroit cent » talens. » Quand il eut accepté & signé ces conditions, Attale ramena ses troupes tant de terre que de mer dans son Royaume. Ainsi fut terminée la guerre que les différends d'Attale & de Prusias avoient allumée.

Prusias envoya dans la suite son fils Nicomede à Rome, & sçachant qu'il y étoit fort considéré, il le chargea de demander au Sénat qu'il lui remît ce qu'il lui restoit à payer de la somme qu'il devoit à Attale. Il lui associa Ménas dans cette ambassade. Il l'avoit chargé de faire mourir secrétement ce jeune Prince ; c'étoit pour avancer les enfans qu'il avoit eus d'une seconde femme. La grace que demandoit Prusias lui fut refusée, l'ambassadeur d'Attale ayant montré que cette somme n'égaloit pas à beaucoup près les torts qu'on avoit faits à son maître. Ménas, au lieu d'exécuter l'affreuse commission dont il s'étoit chargé, découvrit le tout à Nicomede. Ce jeune Prince, étant sorti de Rome pour retourner en Bithynie, crut devoir prévenir les desseins meurtriers de son pere. Soutenu du secours d'Attale, il se révolte contre lui, & entraîne dans son parti la plus grande partie du peuple, de qui Prusias s'étoit fait haïr par ses violences & ses cruautés. Ce malheureux Prince, abandonné de tous ses sujets, se réfugia dans un temple, où il fut tué par des soldats qu'avoit envoyés Nicomede, &, selon quelques-uns, par Nicomede même, l'an 148 avant Jesus-Christ.

DIGRESSION

Sur le portrait & le caractere de Prusias.

Ce Roi de Bithynie, du côté du corps, n'avoit rien qui prévînt en sa faveur ; & il n'étoit pas mieux avantagé du côté de l'ame. Ce n'étoit par la taille qu'une moitié d'homme, & qu'une femme par le cœur & par le courage. Non seulement il étoit timide, mais encore mou, incapable de travail, en un mot d'un corps & d'un esprit efféminés, défaut qu'on n'aime nulle part dans les Rois, mais

qu'on aimoit moins encore qu'ailleurs chez les Bithyniens. Les Belles Lettres, la Philosophie, & toutes les autres connoissances qui en dépendent, lui étoient parfaitement étrangeres. Enfin, il n'avoit nulle idée du beau ni de l'honnête. Nuit & jour il vivoit en vrai Sardanapale. Aussi ses sujets, à la premiere lueur d'espérance, se porterent-ils avec impétuosité à prendre parti contre lui, & à le punir de la maniere dont il les avoit gouvernés.

PRUSIENS, *Prusienses*, Προύσιεις, les habitans des villes de Pruse. *Voyez* Pruse.

PRUSSES. *Voyez* Piruffes.

PRYMNÉE, *Prymneus*, (a) Πρυμνεὺς, jeune Phéacien, se présenta un jour pour le combat de la course; mais, il ne remporta pas le prix.

PRYTANE, *Prytanis*, Πρύτανις, officier du Tribunal, nommé Prytanée. *Voyez* Prytanée.

PRYTANÉE, *Prytaneum*, Πρυτανεῖον, (b) nom que l'on donnoit à un terrein assez étendu, situé au milieu de la ville d'Athenes, & couvert de bâtimens destinés à différens usages pour l'utilité de la République.

Il y en a qui font venir ce mot de πυρὸς ταμιεῖον, & en donnent pour motif le soin que l'on avoit de conserver dans le temple de Vesta qui étoit dans l'enceinte du Prytanée, un feu perpétuel en l'honneur de cette Déesse, comme les Vestales le conservoient à Rome; & c'est, selon la remarque de M. Huet dans sa demonstration évangélique, une d'entre beaucoup d'autres pratiques, qui avoient passé de la Religion du vrai Dieu au culte du Paganisme.

Ceux, qui prétendent que Πρυτανεῖον se forme de πυροῦ ταμιεῖον, y sont déterminés par les magasins de vivres, & surtout de bled, qui étoient renfermés dans les greniers de ces bâtimens, pour les usages dont nous parlerons dans la suite.

Mais peut-être, sans tant de recherches, ce nom vient de *Prytanis*, l'un des premiers & des plus considérables hommes de la famille royale des Eurypontides, sous le regne duquel s'éleva la guerre entre les Lacédémoniens & les Argiens.

Le mot Πρυτανεῖον, parmi les Athéniens, signifioit ce que les Romains entendoient par celui de *Sportula*, qui vouloit dire distribution de vivres, qui se faisoit en certains tems & en certaines occasions au peuple, par l'ordre & sous la direction des principaux Magistrats. Cette distribution, à laquelle il ne manquoit dans son origine que le motif pour être une véritable charité, servit souvent de chemin aux ambitieux pour arriver à la tyrannie, & aux Em-

(a) Homer. Odyss. L. VIII. v. 112.

(b) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lettr. Tom. VII. pag. 57. & *suiv.*

pereurs Romains pour satisfaire leur vanité.

Τὰ Πρυτανεῖα, ou αἱ Πρυτανεῖαι, signifioient une certaine somme que les plaideurs étoient obligés de consigner, avant que d'avoir audience; & cette somme montoit, selon quelques-uns, à la dixieme partie de l'objet de la contestation que le demandeur & le défendeur étoient obligés de consigner. Mais, selon Démosthene & Isocrate, qui devoient en être bien instruits, & selon le scholiaste d'Aristophane sur les nuées, la consignation n'étoit que de trois drachmes, si le fond étoit au-dessous de mille drachmes, & de trente drachmes s'il excédoit. Ce dépôt étoit appellé *Sacramentum* chez les Romains, & restoit dans le trésor selon Valere Maxime. La portion consignée par celui qui succomboit en justice, confisquée pour le punir de la témérité de sa contestation, étoit employée à payer l'honoraire des Juges, comme nos épices, & aux besoins du Prytanée.

Ἡ πρυτανεῖα étoit employé à Athenes pour fixer les époques des grands évenemens, comme les Archontats ont encore servi au même usage que les Consulats à Rome.

Le verbe Πρυτανεύω embrassoit l'idée de toutes les fonctions dont étoient chargés tous les Officiers qui entroient chaque année en exercice dans le Prytanée, administration de la justice, distribution de vivres, police générale de l'État, & particuliere de la ville; conclusion & publication de paix, déclaration de guerre; nomination de tuteurs & curateurs pour les mineurs, ou pour tous ceux que leur foiblesse a renfermés sous ce titre dans les loix; enfin discussion de toutes les affaires, qui, après avoir été instruites dans les tribunaux subalternes, ressortissoient à ce Conseil.

Les Officiers de ce Tribunal étoient connus sous le nom de Πρυτανεὺς ou Πρυτανὶς; & leur administration prit tant de faveur, & parut si sage & si utile à la République d'Athenes, que dans la suite ce terme a été employé par les Poëtes pour désigner & qualifier les hommes qui s'élevoient au-dessus du commun par leur excellence.

On cessera d'être étonné du succès de cet établissement qui porta la République d'Athenes au comble de la grandeur & de l'élévation, & qui la mit en état de faire tête aux puissances les plus redoutables, quand on s'instruira des principes sur lesquels il fut formé; & c'est ici que trouve une juste application la maxime qui promet aux peuples un bonheur solide, s'ils sont soumis à un gouvernement qui les conduise sur les regles que dicte la sagesse.

Solon partagea le peuple qui composoit la République d'Athenes en quatre Tribus, y comprenant ceux qui étoient renfermés dans l'enceinte de la ville, & ceux qui en sortoient

pour aller s'établir dans les bourgades.

De chacune de ces quatre Tribus, on élisoit deux cens sujets, entre lesquels encore on procédoit à une nouvelle élection, qui les réduisoit à cent de chaque Tribu, pour composer le nombre de ceux qui formoient les Prytanies d'une année, pour travailler dans les différens bureaux où ils étoient distribués selon les matieres dont la discussion leur étoit renvoyée.

Les cent autres surnuméraires de chaque Tribu, qui n'entroient point en fonction cette année-là, étoient réservés & destinés à remplacer ceux des élus dans le second scrutin, qui par mort laisseroient des places à remplir, ou qui, par l'examen de leur conduite passée, mériteroient d'être exclus.

Chacune des Tribus de la République d'Athenes avoit son Lexiarque, qui tenoit un Regiftre de l'âge & des qualités de l'esprit & du cœur de chacun des sujets de l'État, qui étoient enregistrés à l'âge de vingt ans.

Un nombre aussi considérable d'Officiers donnoit aux citoyens une juste espérance de passer à leur tour, quand l'âge le permettroit, à l'administration des affaires publiques, & de s'y instruire de tout ce qui regardoit les intérêts différens de l'État. Cette attente entretenoit une noble émulation, & donnoit aux jeunes gens une grande attention pour ne se point attirer, par leurs égaremens ou par leurs débauches, une exclusion qui seroit capable de les rendre infames pour toute leur vie.

On déclaroit incapables d'être au nombre des Prytanes, ceux qui par une mauvaise conduite dans leur économie, & par une dissipation mal entendue de leur patrimoine, s'étoient rangés eux-mêmes dans la classe des prodigues ; ceux encore qui étoient débiteurs du fisc, & qui n'avoient pas fourni leur contingent pour les besoins de la République, en étoient exclus. Les fils, qui avoient manqué avec éclat de respect à leurs parens, ne pouvoient prétendre à ces élections. Après le rapport des Lexiarques sur les vies & les mœurs, de ceux qui avoient été élus, ceux-ci prêtoient serment de traiter les affaires de la République pour le mieux, de juger & de gouverner selon les loix, & de ne mettre dans les fers personne, qui pour s'en tirer pourroit présenter trois cautions, s'il n'étoit perturbateur du repos public, suspect de trahison, ou débiteur frauduleux de l'État.

Comme le nombre des bourgades s'augmenta, à mesure que le nombre des citoyens s'augmentoit, cela occasionna la division du peuple en dix Tribus par Clisthene, de chacune desquelles on ne tira plus que cent citoyens, dont cinquante seulement entroient en fonction pour l'année & composoient un Sénat de cinq cens; les autres

attendoient pour suppléer, où pour être appellés à l'exercice actuel par l'élection de l'année suivante.

Les étrangers, qui avoient été honorés du droit de Bourgeoisie à Athenes, étoient habiles à pouvoir être appellés à la dignité de Prytanes.

Pour éloigner toute idée de prééminence entre les tribus d'un État, dont la tranquillité dépendoit de l'égalité, les plus anciens des tribus s'assembloient pour assister à une espece de lotterie, qui abandonnoit au choix de la Providence le rang des dix Prytanies; elles gouvernoient successivement pendant trente-cinq ou trente-six jours; sçavoir, celles à qui étoient échues par sort les quatre premieres places, trente-six jours, & les six autres trente-cinq seulement, pour remplir le nombre des jours de l'année lunaire.

Il n'est pas aisé de comprendre sur quel fondement Scaliger a avancé que les tribus se succédoient jour par jour, & que dans l'espace de dix jours, chacune d'elles avoit gouverné un jour.

Il paroît même que chaque Tribu, lorsque son jour de commander étoit venu, se distribuoit en cinq Décuries qui regnoient successivement leur semaine. Les dix, qui étoient de semaine, s'appelloient Πρόεδροι; & celui que le sort avoit mis à la tête de chaque Décurie, étoit nommé Ἐπιστάτης. Il en restoit trois de chaque Décurie que le sort n'appelloit point à la place d'Épistate, parce que la semaine n'est que de sept jours.

Celui, qui une fois avoit été Épistate, ne pouvoit jamais espérer de l'être une seconde fois dans le reste de sa vie, quand même il auroit été appellé différentes fois à être Prytane. La raison de cette exclusion étoit, qu'il auroit pu se laisser tenter de satisfaire sa cupidité, & s'arranger pour devenir le maître des grands biens dont il s'étoit vu dépositaire. Le jour de sa fonction, il avoit les clefs du trésor public, des titres & des archives de l'État, & du sceau de la République.

Les particuliers, qui avoient quelque affaire à poursuivre au tribunal des Prytanes, s'adressoient à un des Officiers de leur tribu, pour obtenir audience par-devant celle qui étoit en fonction.

Il y avoit quatre assemblées générales qui se tenoient pendant l'intervalle de chaque Prytanie, sçavoir le onzieme, le vingtieme, le trentieme & le trente-troisieme jours. Ces Assemblées réglées s'appelloient Κύριαι ἐκκλησίαι. Il y avoit un Calendrier qui indiquoit ces jours d'assemblée, & les jours de vacations s'appelloient Ἄφετοι.

Les Hérauts marchoient à trois reprises différentes par la ville les jours des grandes assemblées, pour inviter tous ceux qui avoient droit d'y assister à

s'y rendre ſous peine d'une amende, qui s'exigeoit avec ſévérité; les boutiques étoient fermées, & les Lexiarques avoient ſoin de faire hâter ceux qui s'amuſoient.

Parnyte Calliſtrate, pour intéreſſer les Citoyens à n'y pas manquer, fit diſtribuer à chacun une obole pour ſon droit d'aſſiſtance. Agyrrhius, dans la ſuite, en fit donner trois; ceux qui étoient arrivés tard, étoient privés de cette diſtribution & du droit de ſuffrage; ceux qui s'étoient abſentés ſans excuſe légitime, payoient l'amende. Les eſclaves, les étrangers, & ceux qui avoient été repris de juſtice, n'avoient pas droit de s'y trouver.

Les affaires capitales, qui regardoient la République ou certains particuliers, dont les Prytanes ne vouloient pas prendre la déciſion ſur leur compte, étoient renvoyées à ces aſſemblées.

La premiere étoit plus ſpécialement deſtinée à la confirmation des Officiers du mois, contre leſquels il étoit permis de s'élever, s'il y avoit quelque reproche à faire contre eux.

La ſeconde ſe tenoit pour ceux qui avoient quelque requête à préſenter, ou contre les particuliers, ou contre le gouvernement public; ils étoient obligés de dépoſer ſur l'autel une branche d'olivier entourée de laine.

La troiſieme aſſemblée étoit deſtinée à donner audience aux Ambaſſadeurs étrangers, à traiter avec eux, à donner les inſtructions à ceux de la République qui devoient partir, & à écouter le rapport de ceux qui revenoient.

La quatrieme enfin, à examiner les affaires qui regardoient la Religion.

Si quelque affaire importante ſurvenoit, l'Épiſtate du jour indiquoit une de ces aſſemblées qui étoient appellées Ἐκκλησίαι Σύγκλητοι. Il tiroit au ſort neuf Officiers des neuf tribus qui n'étoient pas en fonction; d'entre ces neuf, il laiſſoit au ſort le choix d'un Épiſtate qui préſidoit à cette aſſemblée, & qui en faiſoit afficher le motif, afin que chacun pût s'inſtruire & ſe préparer à apporter un ſuffrage raiſonné. Après le ſacrifice d'expiation fait à Jupiter & à Minerve, à l'ouverture de toutes les aſſemblées, mais avec plus de pompe à l'ouverture de celles qui ſe tenoient en public; le Héraut ſouhaitoit toutes ſortes de proſpérités au peuple d'Athenes, & prononçoit les imprécations ordonnées par la loi, contre ceux qui ne ſuivroient pas le ſentiment qui leur paroîtroit le plus avantageux à la République. Enſuite, celui des Orateurs qui s'étoit chargé d'établir la queſtion & de porter la parole au peuple, montoit dans la tribune aux harangues, la couronne ſur la tête, & c'eſt de-là que nous ſont venues ces fameuſes pieces qui ſont encore l'admiration de ceux

qui les lisent ; & souvent même dans des cas extraordinaires, on assembloit le peuple de la campagne, ce qui donnoit à l'assemblée le nom de Καταχλησία. Les Généraux des armées, sous le bon plaisir des Prytanes, convoquoient aussi de ces assemblées extraordinaires, & le résultat se prononçoit en leur nom & en celui des Prytanes, comme on le peut voir dans Démosthene, Orat., ἐπὶ Μνησιφίλου ἄρχοντος.

Pour éviter toute confusion dans les suffrages, l'Épistate, les Prohedres, & ensuite tous ceux qui composoient une tribu, s'avançoient dans les premiers tems, selon l'ordre de leur âge ; dans la suite, ce fut dans l'ordre que le sort leur donnoit. Après la tribu qui étoit en fonction, venoit successivement celle qui devoit entrer en exercice après elle, & celles dont les Prytanies étoient remplies venoient à la suite. Si quelque trouble s'élevoit qui rendît l'assemblée tumultueuse, les Prytanes avoient le droit de publier par le Héraut la dissolution de cette assemblée, & d'en indiquer une autre à certain jour pour examiner de nouveau l'affaire qui avoit été agitée.

Le peuple enfin, qui pouvoit être au nombre de six mille hommes, recevoit par une barriere où il passoit sans tumulte, une feve blanche & une feve noire ; mais, l'huissier Zénotime ayant abusé des feves, on donna des bulletins, ou selon la matiere qui étoit en délibération, des feuilles si c'étoit pour la dégradation d'un Officier qui eût prévariqué, ou de petites écailles pour l'ostracisme.

Le peuple, introduit par une barriere, y recevoit dequoi désigner son suffrage, & sortant par une autre barriere, recevoit les oboles préparées pour son droit d'assistance. Après la discussion des suffrages, l'Épistate dressoit & prononçoit à haute & distincte voix la loi formée sur la pluralité des suffrages ; après quoi, chacun se retiroit, & les Prytanes se rendoient au Prytanée avec ceux qui avoient droit d'y manger aux dépens de la République.

Athénée nous a conservé un fragment d'Hermias, dans son second livre d'Apollon Grynéen, où il entre dans le détail des repas du Prytanée à Naucratis, ville d'Égypte, les jours de fêtes. Les Prytanes, dit-il, y venoient en robes blanches, qui portent encore le nom de Prytaniques ; chacun prenoit sa place sur les lits destinés à cet usage, & se relevoit sur ses genoux pour y faire la priere dont le Héraut sacré prononcoit la formule en faisant des libations ; ensuite, chacun recevoit deux cotyles de vin ; les Prêtres d'Apollon Pythien recevoient double portion de tout ce qui étoit servi. On donnoit d'abord un pain plat comme nos gâteaux, & par-dessus un autre morceau de pain ordi-

naire, une portion de chair de porc, un plat de bouillie ou des légumes de la saison, deux œufs, une portion de fromage, des figues seches, un gâteau & une couronne.

Les Officiers publics, chargés de l'inspection de ces repas, auroient condamné à l'amende ceux qui, chargés des soins du sacrifice, auroient excédé dans la préparation du repas.

Il n'étoit pas permis d'apporter au Prytanée, ni d'y manger rien autre chose.

Excepté ces jours de fêtes, ceux qui avoient droit d'assister aux tables du Prytanée, pouvoient, s'ils ne s'accommodoient pas de ce qui s'y préparoit, faire venir de dehors quelques ragoûts de légumes ou de poissons, ou quelques petits morceaux de chair de porc; ils y recevoient une seule mesure de vin. Ce n'étoit que pour s'entretenir des affaires & des besoins de l'État, que les bons Citoyens se trouvoient hors des tems de leur exercice à ces assemblées, & Démosthene le tragique dit que ce fut dans une de ces assemblées qu'arriva la nouvelle de la prise d'Élatée.

La défense de porter dans la salle du repas aucun des vases destinés à satisfaire aux besoins de la nature, ne paroît fondée que sur l'idée que l'on vouloit donner de la tempérance ordonnée dans ces repas. Les femmes ne pouvoient être admises à ces assemblées, à l'exception de celles qui jouoient des instrumens, & cette exception même n'étoit employée que pour en exclure plus sûrement les autres.

Le repas du Prytanée de Naucratis, fait voir qu'il y en avoit dans d'autres villes qu'à Athenes. Aussi, Pausanias fait mention du Prytanée de Corinthe; Aristote parle de ceux de Rhodes & de Milet. Pindare, dans son ode sur Aristagoras de Ténédos, laisse entendre qu'il y avoit un Prytanée dans cette ville. Eschyle en met un à Argos, & Hérodote un à Siphnium, qui étoit orné de marbre de Paros.

Les Thasiens en avoient un, selon Théophraste. La ville de Smyrne avoit son Prytanée; & M. Spanheim, après M. Séguin, fait mention d'une médaille frappée par l'ordre des Prytanes de Smyrne. Athénée en trouve un à Érese, sur le rapport de Phanias qui étoit de cette ville, & qui avoit écrit sur les Prytanes, & un autre à Mitylene. Tite-Live parle de celui de Cyzique. Pausanias décrit celui des Éléens. Parthénius fait mention de celui de Naxos.

Achilles Tatius parle du Jugement porté contre Clitophon par les Prytanes d'Éphese, à l'occasion d'un meurtre dont il étoit accusé. Toutes ces autorités font douter de l'exactitude de l'expression de Plutarque, qui, dans la vie de Numa Pompilius, donne à entendre qu'avant ce Prince le feu sacré n'étoit gardé qu'à Athenes dans le temple d'Apollon Pythien. Dion Chrysostome assure que les Pry-

tanées étoient établis dans la plus grande partie des villes de la Grece, & Denys d'Halycarnasse fait une comparaison assez suivie des différens Tribunaux des Romains répandus dans les différentes villes de la République Romaine, avec les Tribunaux des Grecs établis dans les différentes villes qui étoient comprises dans l'enceinte de la Grece.

Pausanias observe que la salle des Prytanées, où se donnoient les repas, étoit nommée θόλος. Les statues des Divinités tutélaires du lieu & de l'État y étoient posées, pour recevoir les sacrifices qui se faisoient avant l'ouverture des assemblées publiques & particulieres; c'étoient Vesta, la Paix, Jupiter, Minerve. Dans la même salle étoient les statues des grands hommes qui avoient donné leurs noms aux tribus de l'Attique, celle du fameux Autolycus y étoit aussi; & celles de Thémistocle & de Miltiade servirent dans la suite à la flatterie des Athéniens, qui, par une souscription postérieure, en firent honneur à un Romain & à un Thrace.

Les loix de Solon étoient affichées dans cette salle pour en perpétuer le souvenir.

C'étoit un honneur singulier que d'être admis au repas des Prytanées hors des tems de la fonction des Prytanes. Il ne s'accordoit que par reconnoissance des services importans rendus à la République. Il s'accordoit aussi aux orphelins dont les peres étoient morts au service de l'État, & ces orphelins entroient sous la tutele spéciale de ce sage Tribunal.

L'idée que l'on avoit de l'honneur que les vainqueurs aux jeux Olympiques faisoient à leur patrie, détermina à leur accorder aussi la faveur d'assister aux distributions & aux repas des Prytanes; & c'est ce qui fonde le reproche fait aux Athéniens, du jugement injuste qu'ils avoient porté contre Socrate, qui méritoit à bien plus juste titre, la distinction honorable d'être nourri dans le Prytanée, qu'un homme, qui, aux jeux Olympiques, avoit mieux sçu monter un cheval ou conduire un char.

Nous venons de voir à quel usage étoit employée une partie des vivres que l'on mettoit dans les magasins du Prytanée. Ils servoient encore aux distributions réglées qui se faisoient à certains jours aux familles, qu'une pauvreté sans reproche mettoit hors d'état de pouvoir subsister sans ce secours, qui par autorité publique étoit ordonné avec proportion au nombre des têtes qui les composoient.

Les Athéniens, dans les commencemens, étoient fort réservés, & n'accordoient une distinction aussi flatteuse que celle de pouvoir assister aux repas des Prytanes, que pour des motifs très-puissans.

Par une considération particuliere pour le mérite de Dé-

mosthene, on lui fit ériger une statue dans le Prytanée, & son fils aîné eut droit de prendre ses repas dans le Prytanée, & successivement d'aîné en aîné. Callisthene rapporte dans Plutarque, que Polycrite, petite-fille d'Aristide, à la considération de cet illustre ayeul, fut employée sur l'état des Prytanes, pour recevoir chaque jour trois oboles, ne pouvant, à cause de l'exclusion donnée à son sexe, prendre ses repas dans l'enceinte du Prytanée.

On y recevoit les Ambassadeurs dont on étoit content, le jour qu'ils avoient rendu compte à la République de leurs négociations.

On y admettoit aussi le jour de leur audience, les Ambassadeurs étrangers qui venoient de la part des Princes ou des peuples alliés, ou amis de la République d'Athenes. Les Ambassadeurs des Magnésiens furent admis à ce repas, lorsqu'ils eurent renouvellé le traité d'alliance avec le peuple de Smyrne.

Le nombre des Citoyens s'étant encore considérablement accrû, on ajouta aux dix tribus anciennes, les tribus Antigonide & Démétriade; le nombre des Prytanes, qui avoit été de cinq cens, fut porté à six cens, & la durée des Prytanies fut réduite à trente jours. Les jours surnuméraires pour remplir l'année solaire, se passoient à recevoir le compte de l'administration des Prytanes, & à ordonner la récompense due à ceux qui, dans cet exercice, avoient bien mérité de la République.

PRYTANIE, nom donné au tems de l'exercice des fonctions des Prytanes.

PRYTANIS, *Prytanis*, (a) Πρύτανις, capitaine Troyen, fut tué par Ulysse.

PRYTANIS, *Prytanis*, (b) Πρύτανις, capitaine Troyen, fut renversé par Turnus.

PRYTANIS, *Prytanis*, (c) Πρύτανις, fils d'Eurytion & pere d'Eunomus, fut un des ayeux de Lycurgue.

P S

PSAMATHÉ, *Psamathe*, (d) Ψαμάθη, l'une des Néréides, épousa Éacus, duquel elle eut un fils, nommé Phocus.

PSAMATHÉ, *Psamathe*, (e) Ψαμάθη, fille de Crotopus, fut aimée d'Apollon. *Voyez* Corœbe, héros d'Argos.

PSAMMENITE, *Psammenitus*, Ψαμμήνιτος. (f) surnommé Amyrtéen par Ctésias, étoit fils d'Amasis, auquel il succéda au royaume d'Égypte, l'an 525 avant Jesus-Christ, année remarquable par la pluie de sang, qui, dit-on, tomba sur la ville de

(a) Homer. Iliad. L. V. v. 678.
(b) Virg. Æneid. L. IX. v. 767.
(c) Plut. Tom. I. p. 40.
(d) Hesiod. Deor. Generat. v. 1004. Ovid. Metam. L. XI. c. 10.

(e) Pauf. p. 81, 82.
(f) Herod. L. III. c. 10. *& seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. I. pap. 98, 489, 490. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. IX. pag. 128.

de Thebes en Égypte. Psamménite, en montant sur le Trône, se vit attaqué par Cambyse, roi de Perse ; & après la perte d'une sanglante bataille, il fut obligé de prendre la fuite & de se retirer en diligence à Memphis, où il ne manqua pas d'être investi. La ville ayant été prise, Psamménite fut logé par mépris dans un fauxbourg. Cambyse, pour lui donner encore un déplaisir plus sensible, envoya la Princesse, sa fille, en habit d'esclave, avec des Dames Égyptiennes de la premiere qualité, pour puiser de l'eau sur une montagne, d'où elles ne pouvoient descendre avec leurs cruches sans être apperçues de Psamménite. Ce malheureux prince entendoit les cris de sa fille en passant, & la voyoit dans cet état déplorable, sans paroître en être touché. Il vit ensuite son fils avec deux mille Égyptiens, la corde au cou, & un frein dans la bouche ; & quoiqu'il sçût qu'on alloit les faire mourir, il témoigna toujours une constance inébranlable. Mais, ayant apperçu de loin un de ses amis qui demandoit l'aumône, il s'écria & se battit rudement la tête. Lorsque Cambyse lui en demanda la raison, il répondit que les douleurs extrêmes étoient muettes, mais que l'on pouvoit pleurer les douleurs d'un ami. Cambyse, touché de cette réponse, envoya dire qu'on sauvât son fils ; mais, cet ordre ne put être exécuté, parce que l'on avoit déjà fait mourir ce Prince. Ctésias rapporte que Cambyse relégua Psamménite à Suse. Hérodote assure qu'il considéra fort ce Prince captif ; mais qu'ayant appris qu'il faisoit des brigues secretes, pour porter les Égyptiens à une révolte, il le contraignit de boire du sang de taureau ; ce qui lui donna la mort. Ce Roi malheureux n'avoit regné que six mois.

PSAMMÉTICHUS, ou PSAMMITICHUS, *Psammetichus*, *Psammitichus* ; (a) Ψαμμήτιχος ; Ψαμμιτιχος ; né à Saïs dans la basse Égypte, est un des Princes qui ont regné sur ce pays. Vers l'an 685 avant J. C., après un interregne de deux ans, qui avoit été rempli de troubles & d'inquiétudes, douze des principaux Seigneurs, s'étant ligués ensemble, se saisirent du Royaume, & le partagerent entre eux en douze parties. Ils convinrent de gouverner chacun leur district avec une autorité égale, sans que jamais l'un songeât à rien entreprendre contre l'autre, ni à s'emparer de son gouvernement. Ils crurent devoir faire ensemble cet accord, & le cimenter par les plus terribles sermens, pour éviter l'effet d'un oracle qui avoit prédit que celui d'entre eux qui auroit fait des libations à Vulcain, dans un vase d'airain, deviendroit le

(a) Herod. L. I. c. 105. L. II. c. 2, 28, 151. *& seq.* Diod. Sicul. pag. 42, 43. Roll. Hist. Anc. Tom. I. pag. 84. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. II. p. 67. T. VI. p. 97, 98. T. IX. pag. 126, 127.

maître de l'Égypte. Ils regnerent ensemble pendant quinze ans dans une grande union, & pour en laisser à la postérité un célebre monument, ils bâtirent de concert & à frais communs le fameux labyrinthe, qui étoit un amas de douze grands palais, & qui avoit autant de bâtimens sous terre qu'il en paroissoit au dehors.

Un jour que les douze Rois assistoient ensemble dans le temple de Vulcain à un sacrifice solemnel qui s'y faisoit régulierement dans un certain tems marqué, les Prêtres ayant présenté à chacun d'eux une coupe d'or pour faire les libations, il s'en trouva une de manque; & Psammétichus, l'un des douze, sans aucun dessein prémédité, au lieu de coupe prit son casque d'airain, car ils en portoient tous, & s'en servit pour faire les libations. Cette circonstance frappa les autres, & leur rappella dans l'esprit le souvenir de l'Oracle dont nous avons parlé. Ils crurent donc se devoir mettre en sûreté contre ses entreprises, & le reléguerent dans les pays marécageux de l'Égypt .

Comme Psammétichus avoit été Gouverneur des provinces maritimes, & qu'il avoit trafiqué avec les marchands étrangers, & sur-tout avec ceux de la Phénicie & de la Grece, il avoit tiré par-là de grands profits de son Gouvernement; & il avoit acquis beaucoup d'amis & de crédit chez les nations voisines outre les richesses qu'on lui en apportoit.

Après qu'il eut passé quelques années dans son exil, attendant une occasion favorable pour se venger de l'affront qu'il avoit reçu, un courrier vint lui dire qu'il étoit arrivé en Égypte des hommes d'airain, c'étoient des soldats de Grece, Cariens & Ioniens, que la tempête avoit jettés sur les côtes d'Égypte, & qui étoient tout couverts de casques, de cuirasses, & d'autres armes d'airain. Psammitichus se souvint aussitôt d'un Oracle, qui lui avoit répondu que des hommes d'airain viendroient du côté de la mer à son secours. Il ne douta point que ce n'en fût ici l'accomplissement. Il fit donc amitié avec ces étrangers, les engagea par de grandes promesses à demeurer avec lui, leva sous main d'autres troupes, mit à leur tête ces Grecs, & ayant attaqué les onze Rois, il les défit, & demeura seul maître de l'Égypte.

En mémoire de ses heureux succès, il consacra au Dieu de Memphis un vestibule tourné du côté de l'orient. Il l'environna d'un péristile auquel des figures colossales de dix-huit pieds de haut servoient de colomnes. Outre la solde dont il étoit convenu avec les troupes étrangeres qui l'avoient servi, il leur distribua encore de grands présens, & leur donna un peu au-dessus de l'embouchure de Peluse un territoire nommé le Camp, qu'elles partagerent &

dont elles tirerent les portions au sort. Amasis, qui regna plusieurs années après, les rappella de cet endroit pour les placer dans Memphis. Comme Psammitichus étoit parvenu à la Monarchie par le secours de ces troupes soudoyées, il avoit une confiance particuliere en elles, & il remplit son armée de corps étrangers, dans la guerre qu'il porta en Syrie. Il affecta de les distinguer ; car, toutes les fois qu'il s'agissoit de se mettre en ordre de bataille, il leur donnoit toujours la droite laissant à la gauche la phalange des Égyptiens. Ceux-ci, indignés de cette préférence, déserterent tout d'un coup au nombre de deux cens mille & se retirerent du côté de l'Éthiopie, dans le dessein de se rendre maîtres d'un canton où ils vivroient indépendans. Le Roi leur envoya d'abord un de ses principaux Officiers pour leur faire quelque satisfaction sur l'injure qu'ils croyoient avoir reçue ; mais, comme ils ne se rendirent pas à cette démarche, il les suivit par mer avec ses troupes fidelles, il les rencontra non loin du Nil, lorsqu'ils étoient déjà près de sortir de l'Égypte ; ils les conjura de ne pas abandonner ainsi leurs temples, leur patrie, leurs femmes & leurs enfans. Eux aussitôt, frappant de leurs javelots & de leurs boucliers les uns contre les autres, répondirent en criant de toutes leurs forces, que tant qu'ils auroient ces armes avec eux, ils trouveroient aisément une patrie ; & que tant qu'ils seroient hommes, ils ne manqueroient ni de femmes, ni d'enfans. Se remplissant ainsi de courage, & méprisant ce que les autres hommes ont de plus précieux & de plus cher, ils s'emparerent du lieu le plus avantageux de l'Éthiopie ; ils le partagerent entre eux & s'y établirent.

Psammitichus sentit vivement cette désertion. Cependant, il pourvut à tout dans l'Égypte ; il régla l'état de ses finances ; il fit enfin une alliance avec les Athéniens & les autres Grecs. Il accordoit toutes sortes de privileges aux étrangers qui venoient s'établir en Égypte ; mais, il aimoit sur-tout les Grecs, & il fit apprendre à ses enfans toutes les sciences de la Grece. Il fut le premier de tous les Rois d'Égypte qui ouvrit ses ports au commerce de toutes les nations & qui favorisa la navigation dans ses mers. Car, ses prédécesseurs avoient jusqu'alors rendu l'Égypte inaccessible aux étrangers, en tuant ou faisant esclaves tous ceux qu'on pouvoit surprendre le long des côtes.

La raison pourquoi Psammitichus déclara la guerre au Roi d'Assyrie, ce fut au sujet des limites des deux Empires. Cette guerre dura long-tems. Depuis que les Assyriens eurent conquis la Syrie, la Palestine étant le seul pays qui séparât les deux Royaumes, devint entre eux un

sujet éternel de discorde, comme elle le fut ensuite entre les Ptolémées & les Séleucides. Ce fut à qui des deux l'auroit, & cette province devint tour-à-tour le partage du plus fort. Psammitichus, se voyant maître paisible de toute l'Égypte, & y ayant mis toutes choses sur l'ancien pied, crut qu'il étoit tems de penser aux frontieres de son Royaume, & de les mettre en sûreté contre l'Assyrien son voisin, dont la puissance augmentoit de jour en jour. Il entra pour cet effet à la tête d'une armée dans la Palestine. Mais, il s'y trouva d'abord arrêté à Azoth, une des principales villes du pays, qui lui donna tant de peine que ce ne fut qu'après un siege de vingt-neuf ans qu'il s'en rendit maître. C'est le plus long siege dont il soit parlé dans l'Histoire ancienne.

En ce tems-là, les Scythes, sortis des environs des Palus Méotides, s'étant jettés dans la Médie, défirent Cyaxare qui en étoit roi, & le dépouillerent de toute la haute Asie, dont ils demeurerent maîtres pendant vingt-huit ans. Ils pousserent leurs conquêtes dans la Syrie, jusqu'aux frontieres d'Égypte. Mais, Psammitichus alla au-devant d'eux, & fit si bien par ses présens & par ses prieres, qu'ils ne passerent pas plus avant, & délivra ainsi son Royaume de ces dangereux ennemis.

Jusqu'à son regne, les Égyptiens s'étoient toujours cru le plus ancien peuple de la terre. Il voulut s'en assurer par lui-même, & pour cela il employa une expérience fort extraordinaire, si pourtant ce fait est digne de foi. Il fit élever à la campagne, dans une cabane fermée, deux enfans nés récemment de pauvres parens, & il chargea un berger de les faire nourrir par des chevres, [d'autres disent des nourrices à qui l'on avoit coupé la langue] avec défense de laisser entrer aucune personne dans cette cabane, ni de prononcer jamais lui-même devant eux aucune parole. Quand ces enfans furent parvenus à l'âge de deux ans, un jour que le berger entra pour leur donner ce qui leur étoit nécessaire, ils s'écrierent tous deux, en étendant leurs mains vers leur pere nourricier, *beccos, beccos*. Le berger, surpris de ce langage, nouveau pour lui, & qu'ils répéterent dans la suite plusieurs fois, en donna avis au Roi, qui se les fit apporter, pour être témoin par lui-même de la vérité du fait; & ils recommencerent tous deux en sa présence à bégaier leur petit jargon. Il ne s'agissoit plus que de vérifier chez quel peuple ce mot étoit usité; & il se trouva que c'étoit chez les Phrygiens, qui appelloient ainsi du pain. Ils eurent depuis ce tems-là parmi tous les peuples l'honneur de l'antiquité, ou plutôt de la primauté, que l'Égypte elle même, quelque jalouse qu'elle en eût toujours été, fut obligée de leur céder, malgré

sa longue possession. Comme on amenoit à ces enfans des chevres pour les nourrir, & qu'il n'est point marqué qu'ils fussent sourds, quelques-uns croient qu'ils avoient pu, d'après le cri de ces animaux, former ce mot *bec* ou *beccos*.

Psammithicus mourut l'an vingt-quatrieme de Josias, roi de Juda. Il eut pour successeur son fils Néchao, l'an 616 avant Jesus-Christ. D'autres reculent cette époque jusqu'à l'an 630 avant Jesus-Christ.

PSAMMÉTICHUS, *ou* PSAMMITICHUS, (*a*) *Psammetichus*, *Psammitichus*, Ψαμμήτιχος, Ψαμμίτιχος, un des descendans du précédent, regnoit en Égypte, l'an 400 avant Jesus-Christ, du tems d'Artaxerxe II, surnommé Mnémon, roi de Perse. Ce Prince, bien différent du premier Psammitichus, ne connoissoit ni hospitalité, ni humanité. Il fit massacrer Tamus, gouverneur d'Ionie, auquel il avoit de grandes obligations, & qui s'étoit retiré en Égypte, après avoir suivi le parti de Cyrus, vaincu par son frere Artaxerxe. Psammitichus ne se porta à cette perfidie envers son ami, que pour s'emparer de sa flotte & de ses richesses. Il ne regna qu'une année, & eut Néphérite II pour successeur.

PSAMMIS, *Psammis*, (*b*) Ψάμμις, fils de Néchao, monta après la mort de son pere sur le Trône d'Égypte, l'an 600 avant Jesus-Christ. Son regne fut fort court, car il ne dura que six ans. l'Histoire ne nous apprend rien de particulier au sujet de ce Prince, sinon qu'il fit en Éthyopie une expédition, dans laquelle il mourut, laissant pour successeur Apriès son fils.

Ce fut vers Psammis que ceux d'Élide, après avoir établi les Jeux Olympiques, dont ils avoient concerté toutes les regles & toutes les circonstances avec tant d'attention, qu'ils ne croyoient pas qu'on y pût rien ajouter, ni y trouver rien à redire, envoyerent une célebre Ambassade pour sçavoir ce que penseroient de cet établissement les Égyptiens, qui passoient pour les hommes les plus sages & les plus sensés de tout l'Univers. C'étoit plutôt une approbation qu'un conseil, qu'ils venoient chercher. Le Roi assembla les anciens du pays. Après qu'ils eurent entendu tout ce qu'on avoit à leur dire sur l'institution de ces jeux, ils demanderent aux Éléens s'ils y admettoient indifféremment Citoyens & étrangers; & comme on leur eut répondu que l'entrée en étoit également ouverte à tous, ils ajouterent que les regles de la justice auroient été mieux observées, si on n'avoit admis à ces combats que les étrangers, parce qu'il étoit fort difficile

(*a*) Diod. Sicul. p. 415.

(*b*) Herod. L. II. c. 159. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. I. p. 89, 90.

que les Juges, en adjugeant la victoire & le prix, ne fissent pencher la balance du côté de leurs concitoyens.

PSAMMON, *Psammon*, (a) Ψάμμων, philosophe Égyptien. On dit qu'Alexandre le Grand, s'entretenant un jour avec Psammon, goûta sur-tout une chose que ce Philosophe lui dit, *que tous les hommes sont gouvernés par Dieu même, parce que tout ce qui excelle & qui domine dans quelque espece que ce soit, est toujours divin.*

PSAROS, *Psaros*, Ψάρος, fleuve que d'autres nomment Pharos. *Voyez* Pharos.

PSEAUME, *Psalmus*, Ψαλμὸς, cantique ou hymne sacré, ψάλλω, *fidibus cano*, je chante avec des instrumens. En effet, les Anciens, comme l'observe Saint Augustin, ont mis cette différence entre Pseaume & Cantique, que ce dernier étoit simplement chanté, au lieu que dans le Pseaume on accompagnoit la voix de quelque instrument.

Le livre des Pseaumes est un des livres canoniques de l'ancien Testament. Il est appellé dans l'Hébreu *Sephertekillim*, livre des Hymnes. Dans l'Évangile, on le nomme quelquefois le livre des Pseaumes, Ψαλτήριον, Βίβλος Ψάλμων; quelquefois simplement le Prophete ou David, du nom de son principal auteur.

Ce livre est regardé avec justice comme une espece de précis de toute l'Écriture. Il contient en abrégé tout ce que l'on trouve dans les autres livres sacrés. C'est une bibliotheque générale, où l'on rencontre tout ce que l'on cherche pour le salut. L'Histoire sacrée nous instruit, dit Saint Ambroise; la prophétie annonce l'avenir, les corrections répriment les méchans, la morale persuade; mais, les Pseaumes produisent tous ces effets. L'utile & l'agréable y sont par-tout si sagement mêlés, qu'il est difficile de décider lequel des deux l'emporte sur l'autre. De-là vient le souverain respect qu'on a toujours eu pour les Pseaumes. C'étoit une regle presque générale que les Évêques, les Prêtres, les Religieux, devoient sçavoir le Pseautier par cœur. L'Église en a fait la principale partie de son office, & a obligé les Ecclésiastiques d'en réciter tous les jours quelque partie.

Les Hébreux partagent ordinairement le Pseautier en cinq livres, dont le premier finit à notre quatrieme Pseaume; le second, au soixante-onzieme; le troisieme, au quatre-vingt-huitieme; le quatrieme, au cent cinquieme; le cinquieme, au cent cinquantieme. Eusebe dit que cette division se remarque dans l'original Hébreu, & dans les meilleures éditions des Septante; mais, Saint Augustin & Saint Jérôme la rejettent, parce que le nouveau Testament

(a) Plut. T. I. p. 680.

ne cite le Pseautier que sous le nom d'un seul livre.

Le nombre des Pseaumes canoniques a toujours été fixé chez les Juifs, comme chez les Chrétiens, à cent cinquante; car, le cent cinquante-unieme qui se trouve dans le Grec n'a jamais passé pour canonique. Mais, les Juifs & les Chrétiens varient sur la maniere de partager ces Pseaumes, & les Protestans suivent à cet égard la méthode des Juifs.

La tradition la plus générale & la plus suivie est qu'Esdras est le seul, ou du moins le principal auteur de la collection du livre des Pseaumes. Mais, dès avant la captivité, il y en avoit un recueil, puisqu'Ézéchias, en rétablissant le culte du Seigneur dans le temple, y fit chanter les Pseaumes de David. Ce prince les avoit composés à l'occasion des divers évenemens de sa vie, ou des solemnités qui se célébroient dans le culte divin, & pouvoit bien y avoir mis quelque ordre, soit chronologique, soit autre; mais, il y a grande apparence qu'Esdras n'y en mit point, puisqu'il est sûr que David avoit composé beaucoup plus de Pseaumes qu'Esdras n'en a recueilli.

L'authenticité & la canonicité du livre des Pseaumes ont toujours été reconnues par la Synagogue & par l'Église. Il n'y a que les Nicolaïtes, les Gnostiques, les Manichéens, & quelques Anabaptistes, qui en aient nié l'inspiration. Mais, on ne convient pas également si ces Pseaumes sont l'ouvrage d'un ou de plusieurs Écrivains, & qui est celui, ou qui sont ceux qui les ont composés. Plusieurs Peres, tels que Saint Chrysostôme, Saint Ambroise, Saint Augustin, Théodoret, Cassiodore, &c., & un grand nombre d'interpretes modernes les attribuent tous à David. Saint Hilaire, l'auteur de la Synopse, attribuée à Saint Athanase, & plusieurs autres commentateurs, prétendent le contraire. Le premier de ces sentimens est fondé, 1°. sur ce que l'ancien & le nouveau Testament attribuent les Pseaumes à David, & n'en parlent, & ne les citent qu'en son nom. 2°. Sur l'usage ancien, uniforme & perpétuel de l'Église, qui donne au Pseautier le nom de *Pseaumes de David*, & c'étoit aussi, selon Pérez dans son commentaire, la créance commune de Josephe, du paraphraste Jonathan, & de tous les anciens Juifs, abandonnée par les Thalmudistes & les Rabbins.

Le sentiment contraire ne manque pas de preuves qui paroissent même plus convaincantes. Saint Hilaire dit nettement que les Pseaumes ont pour auteurs ceux dont ils portent le nom dans leur titre. Saint Jérôme pense que c'est une erreur de dire que tous les Pseaumes sont de David. Saint Athanase ne compte que soixante-douze Pseaumes de David, & dit dans la Synopse qu'on lui attribue, qu'il y a des Pseaumes d'Idi-

thun, d'Asaph, des fils de Coré, d'Aggée, de Zacharie, d'Éman, qu'il y en a même qui sont de tous ces auteurs ensemble, comme ceux qui ont pour titre *Alleluia*. Il ajoute que ce qui a fait donner au Pseautier le nom de *Pseaumes de David*, c'est que ce prince fut le premier auteur de ces sortes d'ouvrages, & qu'il régla l'ordre, le tems, les fonctions de quelques autres Écrivains, dont on voit les noms à la tête des Pseaumes. En effet, Eusebe de Césarée, qui est du même sentiment, nous représente dans sa préface sur les Pseaumes, David au milieu d'une troupe de musiciens tous inspirés, chantant tour-à-tour, suivant que le Saint Esprit les animoit, pendant que tous les autres, & David lui-même, demeuroient dans le silence, & se contentoient de répondre à la fin, *Alleluia*. De plus, il est visible qu'un assez grand nombre de Pseaumes portent le caractere de la nouveauté, comme ceux qui parlent de la captivité de Babylone qui est de beaucoup postérieure à David.

On dispute encore beaucoup sur les titres des Pseaumes. Quelques-uns les regardent comme faisant partie de ces cantiques, & comme la clef du Pseaume qu'ils précedent. D'autres les croient ajoutés après coup, & de peu d'utilité pour l'intelligence du texte, parce qu'ils sont pour la plupart si obscurs, que les plus habiles interpretes n'osent se flatter de les entendre. Saint Augustin les a crus inspirés, & c'est aussi le sentiment de M. Bossuet, dans sa dissertation sur les Pseaumes. A quoi l'on répond que l'Église ne s'est jamais fait une loi de chanter ces titres dans ces offices; qu'elle n'a jamais décidé qu'ils fussent canoniques; que les Septante, & autres Grecs postérieurs ont ajouté des titres à certains Pseaumes qui n'en ont point dans l'Hébreu; qu'à la vérité ceux qui sont des anciens Auteurs ou Prophetes, ou d'Esdras, sont inspirés & canoniques, mais que ceux qui ont été ajoutés depuis, ou qui sont contraires à l'histoire ou à l'esprit du Pseaume, & il y en a de cette sorte, ne méritent aucune attention.

PSÉBARES, *Psebara*, (a) Ψεϐάραι, promontoire d'Afrique, au pays des Troglodites, selon Diodore de Sicile.

PSÉBÉENS [Les Monts], *Psebæi montes* montagnes d'Afrique. *Voyez* Psébo.

PSÉBO, *Psebo*, (b) contrée d'Afrique. Étienne de Byzance dit que cette contrée étoit plus avant dans les terres que l'Éthiopie, dont elle étoit éloignée de cinq journées de chemin. Il ajoute qu'il y avoit un lac du même nom. C'est peut-être le lac Pséboa que Strabon place au-dessus de l'isle de Mé-

(a) Diod. Sicul. p. 122.

(b) Strab. pag. 822. Plin. Tom. I. p. 346. Diod. Sicul. p. 122.

roé, & dans lequel il met une isle qui étoit assez peuplée. Cette isle pourroit être la *Sembolitis* de Pline. Les monts d'Agatharchide & de Diodore de Sicile étoient aussi dans ces quartiers.

PSÉBOA, *Pseboa*, Ψεϐώα, lac d'Afrique. *Voyez* Psébo.

PSÉCAS, *Psecas*, (*a*) nom qu'Ovide donne à une des Nymphes de la suite de Diane.

PSÉCAS, *Psecas*, (*b*) coëffeuse, du tems de Juvénal; on l'appelloit ainsi du Grec Ψεκὰς, qui veut dire une goutte d'eau, parce qu'on arrose un peu les cheveux, quand on veut les bien unir.

PSÉNOPHIS, *Psenophis*, (*c*) Ψένωφις, prêtre d'Héliopolis. Sonchis, prêtre de Saïs, & Psénophis passoient pour les plus habiles & les plus sçavans de tous les Prêtres du pays. Solon, étant arrivé en Égypte, s'entretint avec ces deux Prêtres, & apprit d'eux le conte de l'isle Atlantique, qu'il entreprit de mettre en vers pour le publier en Grece.

PSÉPHINE, *Psephina*, ou plutôt *Psephinus*, (*d*) Ψήφινος, une des quatre principales tours de Jérusalem. Elle avoit été bâtie dans l'angle du troisieme mur qui regardoit le septentrion & l'occident, c'est-à-dire, à l'endroit où ce mur, quittant sa direction vers le septentrion, faisoit un coude pour se tourner du côté de la ville & du temple. Elle étoit octogone, & avoit soixante-dix coudées de hauteur; & au lever du soleil elle découvroit l'Arabie, & de l'autre côté toute la largeur de la Terre Sainte jusqu'à la mer.

On assure qu'une des portes de Jérusalem portoit aussi le nom de Pséphine. Elle étoit apparemment près de la tour de ce nom.

PSEUDALEXANDER, ou Faux Alexandre. *Voyez* Alexandre.

PSEUDOLOGISTE, *Pseudologista*, Ψευδολογιστής, (*e*) titre d'un dialogue de Lucien. C'est le même titre que celui d'Apophrade. *Voyez* Apophrade.

PSEUDONÉRON, ou Faux Néron. *Voyez* Néron.

PSEUDOPHILIPPE, *Pseudophilippus*, (*f*) c'est-à-dire, faux Philippe. *Voyez* Philippe.

PSEUDOSOPHISTE, *Pseudosophista*, Ψευδοσοφιστής, (*g*) c'est-à-dire, faux sophiste, de ψεύδω, *mentior*, je ments, & σοφιστης, *sophista*, sophiste, titre d'un dialogue de Lucien. Il est aussi intitulé *Solœciste*. *Voyez* Solœciste.

PSICHARPAX, *Psicharpax*, Ψιχάρπαξ, (*h*) nom d'une grenouille dans la Batrachamyomachie.

PSILTUCIS, *Psiltucis*, (*i*) Ψιλτοῦκις, isle appellée aussi

(*a*) Ovid. Metam. L. III. c. 4.
(*b*) Juven. Satyr. 6. v. 489. & seq.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 92.
(*d*) Joseph. de Bell. Judaïc. L. VI. pag. 913, 914. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 438, 446.

(*e*) Lucian. T. II. p. 583. & seq.
(*f*) Vellei. Paterc. L. I. c. 11.
(*g*) Lucian. T. II. p. 977. & seq.
(*h*) Homer. Batrachom.
(*i*) Plut. Tom. I. p. 701.

Scilluftis. *Voyez* Scilluftis.

PSITTOPODES, *Pſittopodes*, Ψιττόποδες, (a) peuple imaginaire, dont il eſt fait mention dans Lucien. C'étoit, ſelon cet Auteur, une nation vaillante & excellente à la courſe.

PSOPHIDIENS, *Pſophidii*, Ψωφίδιοι, les habitans de la ville de Pſophis. *Voyez* Pſophis,

PSOPHIS, *Pſophis*, Ψωφὶς, nom donné à la citadelle de Zacynthe. *Voyez* l'article ſuivant.

PSOPHIS, *Pſophis*, Ψωφὶς, (b) ville du Péloponneſe dans l'Arcadie, fut bâtie, ſelon quelques-uns, par Pſophis fille d'Arrhon, qui deſcendoit en droite ligne de Nyctimus. Mais, ſelon d'autres, Pſophis étoit fille de Xanthus fils d'Érymanthe & petit-fils d'Arcas. Voilà, dit Pauſanias, ce qu'on trouve écrit dans l'hiſtoire des Rois d'Arcadie. Cependant, l'opinion la plus probable eſt que Pſophis étoit fille d'Éryx, Roi de Sicanie, qui, voyant ſa fille groſſe & ne la pouvant ſouffrir dans ſa maiſon, l'envoya chez ſon hôte & ſon ami Lycortas à Phégée, ville qui, avant le regne de Phégéus, ſe nommoit Érymanthe. Là Pſophis, groſſe du fait d'Hercule, ſe délivra de deux enfans, Échéphron & Promachus, qui dans la ſuite donnerent à la ville de Phégée le nom de Pſophis leur mere. La citadelle de Zacynthe s'appelloit auſſi Pſophis, parce qu'un Pſophidien nommé Zacynthe, fils de Dardanus, ayant débarqué dans l'iſle, y fit bâtir cette citadelle, & lui donna le nom de la ville d'où il étoit. De Siras à Pſophis on comptoit trente ſtades; le fleuve Aroanius traverſoit la ville; un peu plus loin on trouvoit l'Érymanthe, qui avoit ſa ſource au mont Lampée.

Les Pſophidiens avoient autrefois deux temples, dont l'un étoit conſacré à Vénus Érycine; le tems l'avoit détruit. On prétendoit que c'étoit Pſophis fille d'Éryx, qui l'avoit fait bâtir, & cela paroiſſoit aſſez croyable; car, en Sicile, il y avoit ſous le nom Éryx un temple de même nom, célebre depuis long-tems, & qui ne le cédoit pas en richeſſes au temple de Vénus qui étoit à Paphos. Les tombeaux des deux fils de Pſophis, Promachus & Échéphron, ſubſiſtoient encore du tems de Pauſanias & étoient remarquables par leur beauté. On voyoit auſſi à Pſophis la ſépulture d'Alcméon, fils d'Amphiaraüs; c'étoit un tombeau qui n'avoit rien de particulier ni pour la grandeur ni pour les ornemens. On avoit laiſſé croître à l'entour un grand nombre de Cyprès qui étoient ſi hauts qu'une montagne voiſine en étoit cachée.

Les Pſophidiens diſoient qu'au tems de la guerre de Troye, leur ville, gouvernée par des

(a) Lucian. T. I, p. 737.

(b) Pauſ. p. 491. & ſeq. Plin. Tom. I. pag. 195, 674. Ptolem. L. III. c. 16. Ovid. Metam. L. II. c. 6.

Rois, s'appelloit encore Phégée, & qu'ils n'eurent aucune part à cette expédition, parce que leurs Rois haïssoient les chefs des Argiens, dont la plupart étoient parens d'Alcméon, & l'avoient suivi à la guerre de Thebes.

Sur le chemin de Psophis à Thelpuse on trouvoit à la gauche du Ladon un village nommé Trophéa. Près de ce village étoit le bois Aphrodisium. Une inscription, gravée sur une colomne en vieux caracteres presque effacés, apprenoit que c'étoient là les confins des Psophidiens & des Thelpusiens.

Polybe dit que la ville de Psophis, si on la regarde par rapport à tout le Péloponnese, est située au milieu du pays; & que si on considere seulement l'Arcadie, elle est à l'occident de cette contrée, du côté qu'elle touche l'extrêmité occidentale du pays des Achéens. Il est aisé de comprendre qu'elle ait été dans la partie occidentale de l'Arcadie; mais qu'elle ait été en même tems au milieu du Péloponnese, c'est ce qui est difficile à concilier.

Ce que nous avons rapporté de cette ville, doit servir à corriger ce vers d'Ovide:

Et celer Ismenos cum Phocaïco
Erymantho.

Ce vers peche & dans la mesure & dans le sens; dans la mesure en faisant longue la premiere syllabe de *Phocaïco*, qui est breve; dans le sens, puisque le mont ou le fleuve Érymanthe étoit en Arcadie & bien loin de la Phocide. Il faut donc lire:

Et celer Ismenos cum Psophæo
Erymantho.

PSOPHIS, *Psophis*, Ψωφὶς, Prince, ou selon d'autres, Princesse qui donna son nom à la ville de Psophis. *Voyez* Psophis.

PSYCHÉ, *Psyche*, Ψυχὴ, (*a*) femme de Marphadate. *Voyez* Marphadate.

PSYCHÉ, *Psyche*, Ψυχὴ, (*b*) dont la fable est connue de tout le monde. On convient qu'elle est toute mystérieuse. Le nom même de Psyché, qui veut dire l'ame, ne permet pas de douter que tout ce qu'on en a dit, ne soit allégorique. Voici cette histoire, rapportée fort au long par Apulée, & abrégée d'après Apulée par Fulgence. Nous tiendrons un milieu entre la longueur démesurée de l'un, & la trop grande brieveté de l'autre.

Un Roi & une Reine avoient trois filles d'une grande beauté. Mais, la plus jeune surpassoit de beaucoup les deux autres. La nature sembloit s'être épuisée à former un objet le plus charmant qui eût encore été. On venoit de toutes parts la voir; & on étoit d'abord si surpris de

(*a*) Plut. T. I. p. 794.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 81. *& suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 185. *& suiv.*

l'éclat de cette beauté, que de l'admiration on passoit insensiblement jusqu'à l'adoration. Le bruit s'en répandit par-tout; on croyoit que Vénus elle-même étoit venue converser avec les hommes. On y accouroit pour l'honorer comme une Déesse. Paphos, Cnide & Cithere, ces lieux fameux par le culte rendu à Vénus, commencerent à être désertés; tous venoient à la nouvelle Vénus, vivante parmi les hommes. La véritable Vénus, jalouse des progrès que cette beauté faisoit à son désavantage, excita Cupidon à venger l'honneur de sa mere, & à décocher ses traits sur elle, pour la rendre amoureuse de quelque homme vil & pauvre, avec lequel elle passât sa vie dans la misere. Au lieu d'exécuter les ordres de sa mere, Cupidon devint amoureux de Psyché. Cependant, elle étoit toujours honorée à l'ordinaire; on admiroit sa beauté, on la louoit partout, mais personne n'osoit l'aimer ni la demander en mariage; au lieu que ses sœurs, dont la beauté paroissoit plus accessible, furent mariées à des Rois. Psyché donc (c'étoit le nom de la fille) adorée de tous les hommes comme une belle statue, passoit ses jours dans la tristesse, & maudissoit perpétuellement cette beauté, qui ne servoit qu'à la rendre la plus malheureuse des filles. Ses parens allerent consulter Apollon, qui fit à son ordinaire une réponse obscure & ambigue. Il ordonna qu'on la mît sur une haute montagne, au bord d'un précipice, parée comme pour la sépulture, & dit qu'elle ne devoit point espérer un époux mortel, mais un époux plus malin qu'une vipere, qui portoit par-tout le fer & le feu, redoutable à tous les Dieux & à l'Enfer même.

Psyché fut mise sur le bord du précipice, un Zéphyre l'emporta dans une vallée agréable; elle vit un bois où elle entra. Au milieu du bois étoit une belle fontaine, & un palais superbe, tout brillant d'or & d'argent, & dont le pavé étoit composé de pierres précieuses. Il n'y paroissoit pas une ame. Mais, elle entendit des voix qui l'invitoient à y demeurer, & lui faisoient offre de leurs services. Elle y demeura en effet, & fut servie par des Nymphes invisibles; elle y entendoit des concerts, mais sans voir personne. La nuit arrivée, elle s'alla coucher. L'époux destiné la vint trouver, passa la nuit avec elle, & la quitta avant le jour, de peur d'être vu de Psyché. Ce commerce dura long-tems sans que Psyché pût voir son mari, dont elle devint enceinte. Cependant les parens de Psyché étoient fort en peine du sort de leur fille; ses sœurs se mirent en devoir de la chercher. Psyché en fut avertie par son mari, qui lui dit qu'elle devoit se garder de leur parler, & qu'une entrevue pourroit la jetter dans des malheurs infinis. Psyché lui promit d'abord de suivre son

conseil; mais, faisant depuis réflexion sur sa condition présente, elle se regarda comme fort malheureuse de se voir renfermée dans une prison, séparée de tout commerce au dehors, & privée de la conversation de ses propres sœurs. Cela la jetta dans une profonde tristesse; elle fondoit en larmes, & entroit dans une espece de désespoir. Le mari, la voyant en cet état, condescendit à sa volonté, & lui permit de voir ses sœurs; mais, il lui recommanda en même tems de ne point écouter le conseil qu'elles ne manqueroient pas de lui donner, de tâcher de voir son mari. Le Zéphyre, qui avoit apporté Psyché dans ce beau palais où elle habitoit, y apporta aussi ses sœurs. Psyché eut une joie incroyable de les voir. Elle leur raconta tout ce qui se passoit à son sujet dans ce beau palais, la maniere dont elle y étoit traitée, & feignit que son mari étoit un jeune homme de grande beauté, parlant comme si elle le voyoit tous les jours. Elle renvoya ses sœurs chargées d'or & d'argent. Ses sœurs, voyant la félicité de Psyché, saisies de jalousie, conspirerent sa perte; & ayant remarqué que dans une autre entrevue, oubliant ce qu'elle avoit dit la premiere fois, elle parloit fort différemment de son mari, elles se douterent que ce mari lui étoit invisible; & faisant semblant de prendre intérêt à tout ce qui la regardoit, elles lui dirent que ce mari qui couchoit avec elle étoit un serpent monstrueux, elles lui rappellerent l'oracle d'Apollon, qui sembloit dire quelque chose d'approchant, & lui firent entendre que ce monstre la feroit enfin périr misérablement. Psyché, malgré l'avis de son mari, fut effrayée de ce discours, & y trouva tant de vraisemblance, qu'elle leur demanda conseil sur ce qu'elle avoit à faire. Elle lui conseillerent de cacher à l'entrée de la nuit une lampe & un rasoir; & quand elle sentiroit ce monstre endormi, de se couler hors du lit, & de se servir de la lampe pour voir ce serpent, & du rasoir pour lui couper la tête.

Ses sœurs emportées par le Zéphyre à l'ordinaire, se retirerent. Psyché seule se mit en devoir d'exécuter leur pernicieux conseil. Elle cache une lampe & un rasoir; & quand elle sentit son époux endormi, elle sortit du lit, découvrit la lampe, & vit au lieu d'un serpent, Cupidon, ce bel enfant, que son teint vermeil, ses aîles toujours flottantes, sa chevelure blonde, rendoit très-aimable. A cet aspect, saisie d'horreur du dessein qu'elle avoit trop légerement pris de le tuer, elle voulut se plonger dans le sein ce fer qu'elle avoit préparé pour lui couper la gorge; mais, le fer lui tomba des mains. Elle regarde sans cesse ce Cupidon; la vue de ce charmant objet appaise son émotion. Elle voit au pied du lit l'arc de Cupidon, son

carquois & ses flèches, elle les manie, & se blesse un doigt en éprouvant une des pointes. Sans aucun égard à une blessure si légere, elle continuoit à se repaître de ce beau spectacle, quand une goutte d'huile bouillante tombe de la lampe sur l'épaule droite de Cupidon. La douleur l'éveille aussitôt, il s'envole; Psyché l'attrape par le pied; Cupidon l'emporte & la laisse enfin tomber. Cupidon s'arrête sur un Cyprès, reproche à Psyché le peu de foi qu'elle avoit ajouté à ses conseils; & prenant une seconde fois son vol, il échappa à la vue de son épouse. Psyché, désespérée d'un pareil accident, se précipita dans un fleuve; mais, le fleuve par respect pour la femme de Cupidon, la rejetta aussitôt sur le bord. Elle trouva le dieu Pan qui la consola, & lui dit que le parti qu'elle devoit prendre étoit de demander pardon à Cupidon, & de le prier de la tirer du malheureux état où elle se trouvoit. Elle va par le monde, & arrive à une ville où regnoit le mari d'une de ses sœurs; Psyché la fait avertir de sa venue, lui raconte ce qui lui étoit arrivé pour avoir suivi son conseil, & ajouta malicieusement que Cupidon lui avoit dit en colere, que puisqu'elle s'étoit rendue indigne d'avoir un tel mari, il la rejettoit, & alloit épouser une de ses sœurs. D'abord, cette sœur enflée d'une vaine espérance, fit semblant d'avoir quelque affaire qui l'appelloit ailleurs, prit congé du Roi son mari, se rendit à la roche; & croyant que le Zéphyre la soutiendroit à l'ordinaire pour la rendre au palais de Cupidon, elle se jetta en bas, se fracassa tout le corps, & mourut misérablement. Psyché alla trouver son autre sœur, lui tint le même discours; & la trompant de même, elle tira vengeance des pernicieux conseils que la jalousie les avoit portées à lui donner. Un oiseau donna avis à Vénus que Cupidon étoit brûlé à l'épaule d'une goutte d'huile bouillante. Il lui raconta toute l'aventure, & lui dit le nom de son amie. Vénus en colere alla trouver Cupidon, le gronda, le menaça, & se mit à chercher Psyché pour lui faire porter la peine de sa témérité. Cérès & Junon tâcherent de l'appaiser; mais, ce fut en vain, elle persista dans son indignation. Nous en allons voir les effets.

Psyché cherchoit toujours Cupidon pour tâcher de l'appaiser, & de rentrer en grace avec lui. Elle arriva à un temple, & mit en gerbe des épis qu'elle avoit trouvés en désordre & répandus dans les champs, espérant de se rendre Cérès favorable par ce petit service. Elle fit ses prieres à cette Déesse, qui lui répondit qu'elle prenoit part à son malheur; mais que ne pouvant lui donner sa protection, de peur d'offenser Vénus sa parente, elle devoit se contenter qu'elle ne l'arrêtât pas, pour la remettre entre ses mains. Elle

reçut à peu près la même réponse de Junon, qu'elle trouva auprès de-là dans son temple. Psyché, se voyant ainsi rebutée, ne perdit pas courage, elle résolut d'aller trouver Vénus, de se jetter à ses pieds, & de tâcher de l'appaiser; elle espéroit trouver Cupidon, & faire la paix par son moyen; & à tout hazard, elle étoit prête à mourir, si elle ne pouvoit fléchir la colere de la Déesse. Vénus, ne voulant pas recevoir Psyché en suppliante, monta sur son char tiré par quatre colombes, s'envola au ciel, & pria Jupiter d'envoyer Mercure pour chercher Psyché par toute la terre, & la lui amener. Mercure part par ordre de Jupiter; Psyché, ne sçachant plus que faire, trouva une des servantes de Vénus, nommée la Coutume, qui la traîna par les cheveux à sa maîtresse. Vénus, après l'avoir maltraitée de paroles la livra à deux autres de ses servantes, nommées la Tristesse & la Sollicitude, pour la tourmenter. Vénus elle-même lui déchira sa robe, lui arracha les cheveux, lui donna des coups sur la tête, & fit ensuite un gros monceau de grains mêlés, de froment, d'orge, de millet, de pavots, de pois chiches, de lentilles & de feves. Elle lui ordonna de séparer tous ces grains, chacun selon leur espece, & tout cela avant que la nuit arrivât. Psyché, effrayée de la grandeur du travail, demeuroit comme immobile; mais, les fourmis officieuses firent elles seules cet ennuyeux travail. Vénus lui commande ensuite de lui apporter un floccon de laine dorée, de certains moutons qui paissoient au-delà d'une riviere, dans des lieux inaccessibles. Psyché se mit en chemin, non pas pour exécuter ses ordres, mais pour s'aller jetter dans la riviere, ce qu'elle auroit fait, si un roseau qui parla, comme au tems de Midas, ne lui avoit enseigné le moyen d'avoir ce floccon, qu'elle apporta à la Déesse. Vénus lui donne un nouvel ordre de lui apporter un vaisseau plein d'eau noire, qui couloit d'une fontaine gardée par des dragons, & dont les eaux se rendoient dans le Styx & dans le Cocyte. Psyché n'auroit jamais pu en venir à bout, & auroit infailliblement péri en faisant cette commission; mais, un aigle prit son urne, la remplit de cette eau, & la lui rendit pour l'apporter à Vénus. La Déesse voyant qu'elle avoit exécuté tous ses ordres, lui en donna un nouveau encore plus difficile; c'étoit de descendre aux Enfers, & de prier de sa part Proserpine de mettre dans une boëte, que Vénus donna à Psyché, une particule de sa beauté, pour réparer celle qu'elle avoit perdue en pensant la plaie de Cupidon. Elle lui recommanda de revenir promptement, parce qu'elle avoit besoin de se remettre en son premier état pour se trouver à l'assemblée des Dieux. Psyché crut que

Venus lui ordonnoit de se procurer la mort, ne connoissant pas d'autre moyen de descendre aux Enfers. Elle voulut monter sur une tour pour se jetter en bas; mais, il sortit une voix de cette tour qui lui dit que si elle descendoit aux Enfers par cette voie, elle n'en pourroit plus revenir; mais qu'elle allât au Ténare auprès de Lacédémone; qu'il y avoit là un chemin sousterrein qui conduisoit aux Enfers; qu'elle devoit se munir de deux gâteaux qu'elle porteroit en ses mains, & de deux pieces de monnoie qu'elle tiendroit à sa bouche; qu'au milieu du chemin elle trouveroit un âne boiteux chargé de bois, avec son conducteur aussi boiteux, qui la prieroit de lui ramasser quelques pieces de bois tombées de la charge; mais que sans lui répondre elle continuât son chemin; qu'ensuite elle trouveroit le fleuve d'Enfer & Charon qui lui demanderoit le prix du passage, qu'il la passeroit de l'autre côté, & qu'elle lui donneroit une des pieces de monnoie, qu'il devoit prendre lui-même de sa bouche; qu'elle trouveroit là des morts qui imploreroient son secours; mais qu'elle devoit passer vîte sans les écouter; qu'étant arrivée à ce grand chien qui gardoit la cour de Proserpine, elle lui donneroit un des gâteaux, moyennant quoi il la laisseroit passer jusqu'à Proserpine, qui la recevroit humainement, & l'inviteroit à s'asseoir & à prendre un magnifique repas; mais que sans accepter ses offres, elle devoit s'asseoir à terre, & manger du pain bis, & ensuite lui raconter le sujet de sa venue; que Proserpine lui remettroit ce qu'elle demandoit; qu'à son retour elle donneroit l'autre gâteau au chien, & l'autre piece de monnoie à Charon; mais qu'elle se devoit garder sur-tout d'ouvrir cette boëte, pour voir la particule de beauté que Proserpine envoyoit à Vénus. Psyché suivit tous les avis que cette voix lui donnoit, & reçut de Proserpine ce que Vénus demandoit.

Après qu'elle fut sortie des Enfers, la curiosité la prit de voir ce qui étoit dans la boëte, dans le dessein de prendre quelque chose pour elle de la beauté qu'elle renfermoit; mais, elle n'y trouva qu'une vapeur infernale soporifique, qui la saisit à l'instant, & la fit tomber endormie à terre. Elle ne s'en seroit jamais relevée, si Cupidon guéri de sa plaie ne fût sorti par la fenêtre, & ne fût allé chercher sa chere Psyché. Il la trouva endormie, l'éveilla de la pointe d'une flêche, remit la vapeur soporifique dans la boëte, & lui dit de la porter à sa mere. Cupidon s'envola au Ciel, & se présenta à Jupiter qui fit assembler les Dieux, & ordonna que Cupidon garderoit sa Psyché, & que Vénus ne s'opposeroit plus à ses noces. Il commanda en même tems à Mercure d'enlever Psyché dans le Ciel. Psyché, reçue en la compagnie des

Dieux par ordre de Jupiter, but de l'ambroisie, & devint immortelle. On prépara le festin nuptial; chaque Dieu y joua son rôle, Vénus même y dansa. Les noces furent ainsi célébrées, & Psyché accoucha peu de tems après d'une fille qu'on appella la Volupté.

Cette fable, qui a tout l'air d'un conte des fées, est toute allégorique, & marque les grands maux & les peines infinies, que la cupidité figurée par Cupidon, cause à l'ame, signifiée par Psyché. Ce seroit pousser l'allégorie trop loin que de vouloir l'appliquer à chacune des parties de cette fable; la plupart des circonstances n'y ont été mises que pour l'ornement; il suffit de voir en général que le sens moral de la fable est celui que nous venons de dire. Ce n'est pas qu'il n'y ait d'autres parties de cette fable, où la morale se fait encore sentir; comme quand il est dit que la Coutume, servante de Vénus, traîna Psyché par les cheveux jusqu'à sa maîtresse, qui la livra à ses deux autres servantes, la Tristesse & la Sollicitude, pour la tourmenter. La Coutume entraîne souvent malgré qu'on en ait; elle force à suivre les attraits de Vénus, ou de l'amour charnel; on y résiste, elle vous traîne par les cheveux. Quoique librement, vous suivez un penchant malheureux, dont vous connoissez les pernicieux effets & les fâcheuses suites, qui produisent la Tristesse & la Sollicitude, autres bourreaux qui vous tourmentent, mais qui n'expient point le péché, à moins qu'ils ne soient suivis de la pénitence & du changement de vie. Car, les Payens mêmes admettoient l'expiation des péchés.

On trouve très-souvent des images de Psyché & de Cupidon dans les anciens monumens. Leur mariage y est représenté; mais, les marbres & les pierres gravées ne s'accordent pas avec l'histoire que nous venons de rapporter. Psyché est presque toujours représentée avec des aîles de papillon. Cet insecte est, comme chacun sçait, le symbole de l'ame, que les Grecs appellent Psyché.

PSYCHÉ, *Psyche*, Ψυχὴ, (*a*) nom d'un chien de chasse dans Xénophon. Ce mot veut dire ame, esprit, vie, &c.

PSYLLES, *Psylli*, Ψυλλοί, (*b*) peuple célebre, mais dont on ignore la véritable situation. Pline en mettant sur la foi d'un ancien, le tombeau du roi Psyllus dans la grande Syrte, semble aussi, par une erreur insoutenable, y mettre les Psylles mêmes qui obéissoient à ce roi. Solin dit seulement qu'ils étoient placés au-dessus des Garamantes, & Ptolémée les établit dans

(*a*) Xenoph. p. 987.

(*b*) Strab. pag. 131, 588, 814, 838 Ptolem. L. IV. c. 4. Plin. Tom. I. pag. 371, 453. Plut. T. I. pag. 787. Jerem. c. 8. v. 17. Ecclesiastic. c. 12. v. 13. Herod. L. IV. c. 173. Pausf. pag. 582. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom, VII. pag. 273. & *suiv.*

la Marmarique, dont il ne fait avec la Cyrénaïque qu'une seule & même région, parce qu'il suit la géographie de son tems. Strabon est peut-être le seul qui en ait donné une position exacte; mais, il s'en défie lui-même, parce qu'il ne la donne que sur de simples relations; cependant, nous ne craindrons point de l'adopter. Outre qu'elle differe peu de celle de Ptolémée, elle s'accorde encore avec les témoignages de l'Histoire.

Les Psylles, suivant la description de Strabon, étoient situés au midi de la Cyrénaïque, entre les Nasamons, peuple de brigands qui ravageoient les côtes de la Libye; & les Gétules, nation belliqueuse & féroce, dans ces climats infortunés où le soleil ne répand d'autre lumiere qu'une lumiere brûlante, & qui ne produisent presque autre chose que des serpens.

Au milieu de ces monstres cruels, dont les étrangers étoient la victime, les Psylles, s'il faut en croire presque tous les Anciens, vivoient sans allarme comme sans péril. Ils n'avoient rien à craindre des Cérastes mêmes, c'est-à-dire, des serpens les plus dangereux. Soit science naturelle ou magie, soit sympathie ou privilege de la nature, ils en étoient seuls respectés. Et tel étoit leur ascendant sur tous les reptiles, que ceux-ci ne pouvoient pas même soutenir leur présence; on les voyoit tout-à-coup tomber dans un assoupissement mortel, ou s'affoiblir peu-à-peu, jusqu'au moment où les Psylles disparoissoient. Un privilege si rare, & que, suivant Dion Cassius, la nature n'accordoit qu'aux mâles seuls à l'exclusion des femmes, devoit en faire comme un peuple séparé des autres nations; aussi, furent-ils appellés de la sorte, selon Martinius, de l'Arabe *Psyle*, qui signifie séparé.

Au surplus, ils ne différoient en rien des Nasamons leurs voisins, ni dans la maniere de vivre, ni dans la maniere de se vêtir. Ils obéissoient comme eux à des Rois ou Chefs de leur nation; témoin le roi Cratégone, qui, avec les autres Libyens, avoit accompagné Bacchus dans son expédition des Indes; & le roi Psyllus, dont le tombeau subsistoit encore du tems de Pline. Il est vraisemblable qu'en été ils alloient, comme les Nasamons, dans un lieu que nomme Hérodote, cueillir des dattes; & qu'ils en faisoient une boisson, dont ils se servoient principalement, quand leurs sources étoient desséchées.

Pour éprouver la fidélité de leurs femmes, ils exposoient aux Cérastes leurs enfans, dès qu'ils étoient nés; si ces enfans étoient un fruit de l'adultere, ils périssoient; & s'ils étoient légitimes, ils étoient préservés par la vertu qu'ils avoient reçue avec la vie.

L'enfant par les serpens constamment respecté,

D'un pur attouchement prouve la pureté.

Et lorsque sa naissance est un présent du crime,

De ces monstres cruels il devient la victime.

Cette même vertu éclata d'une maniere admirable dans la personne d'Évagon. C'étoit un des Ophiogenes de Chypre ; & ces hommes que l'on nommoit ainsi, parce qu'ils rapportoient leur origine à un serpent transformé depuis en héros, étoient peut-être de la race des Psylles. Quoi qu'il en soit, au tems de la puissance Consulaire, Évagon avoit été envoyé à Rome. On y avoit entendu parler avec admiration de la vertu des Psylles & des Ophiogenes ; mais, on ne pouvoit se persuader qu'ils eussent en effet une vertu si extraordinaire. Pour s'en assurer, on prit Évagon, on l'enferma par ordre des Consuls dans un tonneau plein de serpens ; & les serpens par leurs caresses justifierent aux yeux de Rome entiere le pouvoir dont elle avoit douté.

Mais, ce qui contribua davantage à la réputation des Psylles, & ce qui en même tems leur fournit la subsistance qui leur manquoit ; c'est qu'ils guérissoient les morsures des serpens avec leur simple salive, ou même par le seul attouchement, du moins ils le publioient ainsi, & selon toutes les apparences il n'étoient pas fâchés d'en être crus.

Après la journée de Pharsale, lorsque Caton eut accepté le commandement de l'armée vaincue, & qu'il eut résolu de passer en Mauritanie vers Scipion qui s'y étoit retiré, il mena des Psylles avec lui. Il n'ignoroit pas qu'il avoit à traverser des régions infestées de serpens, & que sans le secours des Psylles, ses soldats y laisseroient la vie.

Auguste, ayant appris que Cléopatre, pour se dérober à son triomphe, s'étoit fait mordre par un aspic ; ou plutôt, selon Galien, que s'étant piquée elle-même, elle avoit distillé du venin dans sa blessure, lui dépêcha des Psylles, & les chargea d'employer toute leur industrie pour la guérir. Mais, quand ils arriverent, elle n'étoit déjà plus ; & tout admirables que l'Antiquité les a peints, elle n'a pas dit qu'ils eussent le pouvoir de rendre la vie à ceux qui l'avoient perdue.

Il est incertain, à la vérité, si les Psylles que Caton prit avec lui, & ceux qu'Auguste envoya vers Cléopatre, descendoient des anciens Psylles. Ceux-ci, au témoignage d'Hérodote, indignés de voir leurs sources desséchées, résolurent dans un conseil général de la nation, de faire la guerre au vent du midi, qui les avoit réduits à cette extrêmité. Ils marcherent en effet pour l'attaquer ; & leur totale ruine fut le fruit de cette expédition insensée ; c'est-à-dire, pour ramener ce fait à la

vérité historique, que les Psylles étant allés chercher en été, peut-être au fleuve Cyniphe, de l'eau pour eux & pour leurs troupeaux, il s'éleva un vent impétueux qui les ensevelit sous les sables. Un pareil malheur arrive encore quelquefois à des caravanes entieres dans ce pays-là même, & dans l'Arabie. Et sur cela, les Libyens, qu'Hérodote cite pour ses garans, avoient imaginé ce qu'il y a de merveilleux dans sa narration.

Nonnus enchérit bien sur ce merveilleux; c'est au treizieme livre de ses Dionysiaques, où faisant le dénombrement des peuples qui accompagnerent Bacchus dans son expédition des Indes, il suppose à l'occasion des Psylles, qu'un de leurs Rois pour venger la mort de son fils, équipa une flotte contre le vent du midi; qu'il aborda aux isles Éoliennes dans le dessein de l'y attaquer; & que les vents armés pour leur défense submergerent le roi Psylle avec tous ses vaisseaux. N'est-il pas admirable que ce Roi aille chercher au septentrion le vent du midi? Car, les isles Éoliennes sont au nord de la grande Syrte. Mais, c'est dequoi Nonnus s'est peu embarrassé, pourvu qu'il ajustât d'ailleurs sa narration à la fable qui place dans ces isles Éole, roi des vents.

Au reste, si Hérodote a prétendu que la nation entiere des Psylles avoit été exterminée par le vent du midi, Pline au contraire dit qu'ils furent taillés en pieces par les Nasamons qui s'emparerent ensuite de leurs demeures; mais qu'il en échappa encore quelques-uns à la défaite générale, & que de son tems il y en avoit encore qui descendoient de ces anciens Psylles. Quoi qu'il en soit, voilà tout ce que l'Antiquité nous a transmis d'un peuple si extraordinaire.

Ce n'est pas néanmoins une chose bien merveilleuse, qu'un peuple qui ait fait métier de guérir les morsures des serpens en suçant la plaie. Nous lisons dans Homere même, que dès ces tems anciens on guérissoit les plaies en les suçant. Mais, ces mêmes Psylles se vantoient d'enchanter les serpens & d'adoucir leur furie, ou de les endormir. Nous voyons dans la Bible qu'il y avoit de ces enchanteurs qui se piquoient de faire de ces miracles. C'est sur cela qu'est fondé ce que Jérémie dit aux Juifs: *Ecce ego mittam vobis serpentes regulos, quibus non est incantatio.* Ces malheureux enchanteurs étoient souvent punis de leur présomption. C'est pourquoi, l'Auteur de l'Ecclésiastique dit: *Quis miserebitur incantatori à serpente percusso?*

PSYLLOTOXOTES, *Psyllotoxotæ*, Ψυλλοτοξόται, (*a*) peuple imaginaire. Les Psyllotoxotes, dit Lucien, étoient montés, comme l'indique leur nom, sur de grandes puces, grosses comme douze éléphans.

(*a*) Lucian. T. I. p. 717.

PSYRE, *Psyra*, Ψύρα, (*a*) isle de la mer Égée, située près de celle de Chio, dont elle étoit peu éloignée, suivant les cartes de M. d'Anville. Strabon dit que l'isle de Psyre est fort haute; qu'elle a une ville du même nom; qu'elle est à cinquante stades du promontoire Melæna, & que le circuit de toute l'isle est de 40 stades. Homere, au lieu de Psyre, lit Psyrie.

PSYRIE, *Psyria*, Ψυρία. *Voyez* Psyre.

PSYTALIE, *Psytalia*. *Voyez* Psyttalie.

PSYTTALIE, *Psyttalia*, (*b*) Ψυττάλεια, Ψυτταλία, isle de la mer Égée, située dans le golfe Saronique, devant l'isle de Salamine. On dit que les Perses y débarquerent quatre cens hommes, & qu'après le combat naval où leur flotte fut défaite, les Grecs passerent dans cette isle & firent main-basse sur ces quatre cens hommes, en sorte qu'il ne s'en sauva pas un seul. Dans toute l'isle, il n'y avoit pas une seule statue qui fût travaillée avec art; on en voyoit seulement quelques-unes consacrées à Pan, mais qui étoient fort grossieres.

Strabon, après avoir dit que cette isle étoit toute déserte & pleine de rochers, ajoute que quelques-uns l'avoient appellée le port de Pirée λιμένα τοῦ Πειραίεως. C'est ce que je ne puis comprendre, dit Casaubon, & ce que personne, je pense, ne comprend non plus. Pourquoi auroit-on appellé cette isle le port de Pirée? Ce n'est pas parce qu'elle étoit déserte & pleine de rochers, ni parce qu'elle étoit proche du Pirée. J'aimerois mieux dire qu'au lieu de λιμένα il faut lire λήμην; alors, on sera fondé à dire que cette isle déserte & pleine de rochers étoit λήμην τοῦ Πειραίεως; c'est-à-dire, qu'elle nuisoit autant au port de Pirée, qu'une taie porte de préjudice à un œil. En effet, elle étoit située de maniere, que les vents y poussoient quelquefois les vaisseaux qui vouloient entrer dans le port d'Athenes; ce qui les exposoit à se perdre. Il ne faut que lire Eschyle, pour se persuader combien cette isle étoit dangereuse pour les vaisseaux qui cherchoient à entrer dans le port de Pirée; voici la description qu'il en donne.

Insula quædam est è regione Salaminis
Parva, statio carinis malefida; quam chorus gaudens
Pan incolit, super littore maris.

Spon, dans sa liste de l'Attique, ajoute: Je ne mets pas l'isle de Psyttalie entre les peuples de l'Attique, parce que selon le témoignage de Strabon, c'étoit une isle déserte; supposé même qu'elle ait été habitée en certains tems, elle étoit plutôt de la dépendance de l'isle de

(*a*) Strab. p. 645. Plin. T. I. p. 286. Homer. Odyss. L. III. v. 171.

(*b*) Pausf. p. 67, 286. Strab. p. 395. Plut. T. I. p. 323. Plin. T. I. pag. 210. Herod. L. VIII. c. 95.

Salamine, dont elle est voisine, que du reste de l'Attique.

P T

PTÉLÉE, *Pteleum*, Πτελεὸν, (a) ville de Grece dans la Thessalie. Elle étoit fort ancienne, puisque ses habitans partirent pour le siege de Troie. Démétrius l'attira dans son parti, l'an 302 avant J. C.

Tite-Live met cette ville dans la Phthiotide, qui étoit un canton de la Thessalie, & il nous apprend que les Romains, ayant trouvé cette isle déserte, l'an 191 avant Jesus-Christ, parce que les habitans l'avoient abandonnée, la raserent jusqu'aux fondemens. C'étoit une place maritime.

PTÉLÉE, *Pteleum*, Πτελεὸν, (b) ville du Péloponnese dans l'Élide, qui, au rapport de Strabon, fut fondée par une colonie venue de Ptélée en Thessalie Les habitans de cette ville partirent aussi pour le siege de Troie.

PTÉRÉLAS, *Pterelas*, (c) fils de Taphius, fut pere de plusieurs enfans mâles, & d'une fille nommée Cométo. Après la mort de Taphius, Ptérélas envoya ses enfans à Mycenes, pour demander à leur grand-oncle Électryon, qui en étoit roi, la part de la succession de leur ayeul Mestor. Ce prince ayant refusé de les satisfaire, ils ravagerent la campagne, & emmenerent ses troupeaux. Les fils d'Électryon rassemblerent leurs troupes, & leur ayant livré un combat, les uns & les autres y perdirent la vie. Ptérélas passoit pour être petit-fils de Neptune, qui, dit-on, lui promit l'immortalité.

PTÉRÉLAS, *Pterelas*, (d) nom d'un des chiens d'Actéon. Ce mot veut dire léger, qui a des aîles.

PTÉRIE, *Pteria*, Πτερίη, (e) ville de l'Asie mineure, située, selon Hérodote, dans la Cappadoce, près de Sinope sur le Pont-Euxin. Quoique ce fût la place la mieux fortifiée du païs, Crœsus l'ayant assiégée, la prit de force, & la pilla.

PTERNOGLYPHE, *Pternoglyphus*, Πτερνογλύφος (f) nom d'une grenouille dans la Batrachomyomachie.

PTERNOPHAGE, *Pternophagus*, Πτερνοφάγος, (g) un des Rois des grenouilles dans la Batrachomyomachie.

PTERNOTROCTE, *Pternotroctas*, Πτερνοτρώκται, (h) un des Rois des grenouilles dans la Batrachomyomachie.

PTÉROPHOROS, *Pterophoros*, Πτεροφόρος, (i) contrée de Scythie vers les monts Riphées. Ce nom, qui veut dire qui produit des plumes, lui avoit été

(a) Homer. Iliad. L. II. v. 204. Diod. Sicul. p. 790. Tit. Liv. L. XXXV. c. 43. L. XLII. c. 67. Strab. p. 435.

(b) Strab. p. 349. Homer. Iliad. L. II. v. 102.

(c) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VII. p. 4. & suiv.

(d) Ovid. Metam. L. III. c. 5.

(e) Herod. L. I. c. 76.

(f) Homer. Batrachom.

(g) Homer. Batrachom.

(h) Homer. Batrachom.

(i) Plin. Tom. I. pag. 219. Ovid. Metam. L. XV. c. 8.

donné, selon Pline, à cause de la neige qui y tombe continuellement en gros flocons comme des plumes. Le P. Hardouin remarque que c'est ce qui avoit donné occasion à la fable qu'Ovide rapporte dans le quinzieme livre de ses Métamorphoses :

Esse viros fama est in hyperborea Pallene,
Qui soleant levibus velari corpora plumis,
Cùm Tritoniacam novies subiere paludem.

PTŒODORE, *Ptœodorus*, (a) Πτοιόδωρος, un des plus riches & des plus puissans de la ville de Mégare, pria un jour Dion de lui faire l'honneur de venir le voir dans sa maison. Dion y alla. En arrivant, il trouva beaucoup de peuple assemblé devant la porte, & une si grande quantité de gens qui y alloient pour affaires, que cette foule & ces divers embarras empêchoient qu'on ne pût entrer ni l'aborder. Alors, Dion, s'adressant à ceux qui l'accompagnoient & qui se fâchoient & murmuroient de ce qu'on les faisoit attendre, leur dit: « Pourquoi nous plaindre de cet homme, pourquoi nous fâcher ? Ne faisons-nous pas la même chose à Syracuse ? »

PTŒODORE, *Ptœodorus*, Πτοιόδωρος, (b) lieutenant de Philippe, pere d'Alexandre le Grand, contribua à soumettre aux Macédoniens les habitans de Mégare. Ce doit être le même qui suit. *Voyez* l'article suivant.

PTŒODORE, *Ptœodorus*, (c) Πτοιόδωρος, un de ceux qui avoient trahi les Mégaréens. Démosthene lui associe Hélixus & Périlaüs.

PTŒODORE, *Ptœodorus*; Πτοιόδωρος; (d) riche vieillard, qui n'avoit point d'enfans. Callidémidès lui faisoit la cour pour avoir son héritage. « Il m'avoit » promis, dit Callidémidès dans » un dialogue de Lucien, de me » faire son héritier. Mais, en» nuyé de l'attente, je voulus » l'empoisonner, & gagnai son » échanson, qui par malheur fit » un *qui pro quo*, & m'empoi» sonna pour lui. Cela fit bien » rire ce bon homme, lorsqu'il » eut découvert la fourberie, » & qu'il me vit tomber tout» à-coup à la renverse. »

PTOLÉMAIDE, *Ptolemaïs*, Πτολεμαΐς, (e) grande ville de Phénicie, située sur le bord de la mer, à quelque distance de Tyr. Elle étoit vers les frontieres de la Phénicie, du côté de l'Égypte, & avoit au midi le mont Carmel avec un port considérable. Elle est appellée Accho au premier livre des Juges, & les Grecs l'ont nommée Acé. Nous en avons parlé sous ces deux dénominations. *Voyez* Accho & Acé.

(a) Plut. Tom. I. pag. 965.
(b) Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 5.
(c) Demost. Orat. de Coron. p. 521.
(d) Lucian. T. I. p. 230. *& seq.*
(e) Strab. pag. 758. Josu. c. 19. v. 30. Judic. c. 1. v. 31. Cæs. de Bell. Civil. L. III. p. 679.

On remarque que les Grecs, qui ignoroient qu'Accho fût un nom Hébreu, ont dérivé Acé du verbe ἀκέομαι, *medeor*, je guéris, s'imaginant que cette ville avoit pris ce nom de ce qu'Hercule avoit été guéri en ce lieu-là d'une morsure de serpent.

Le fleuve Bélús ou Béléus tombe dans la Méditerranée, près de Ptolémaïde. On ne trouve pas qui est le Ptolémée qui a donné son nom à Ptolémaïde. Elle devint dans la suite colonie Romaine. Les Chrétiens qui allerent aux Croisades, lui donnerent le nom d'Acre, à cause d'un temple magnifique qui y étoit dédié à Saint Jean. Les Arabes l'appellent aujourd'hui Acca.

Cette ville fut assignée par Josué à la Tribu d'Aser, qui n'en extermina pas les habitans. Amma, ville inconnue, pourroit bien être Accho, que les copistes auront changée en Amma.

La ville de Ptolémaïde étoit bâtie en forme triangulaire, baignée de la mer & ceinte du côté de la terre ferme de deux fortes murailles, ayant environ cinquante pas de distance entre elles, & fortifiées d'un grand nombre de tours d'espace en espace. A la premiere muraille vers l'Orient, sur la pointe, étoit une tour plus grosse & plus forte que les autres, appellée la Tour du Roi; & à l'angle du milieu étoit une pareille tour, de tout tems nommée la Tour Maudite; aussi, éprouva-t-elle la malédiction de son nom; car, ce fut par elle que les Sarrazins entrerent dans la ville & qu'elle fut prise, ainsi qu'on l'a remarqué dans le tems. Elle fut la derniere ville que les Chrétiens posséderent en Syrie. Le soudan d'Égypte Elpy, surnommé Melle-Messor, l'ayant assiégée en 1291, avec soixante mille chevaux & cent mille hommes de pied, les Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem la défendirent courageusement; mais enfin, ils furent obligés de céder; elle fut prise & presque ruinée.

PTOLÉMAIDE, *Ptolemaïs*, Πτολεμαΐς. (*a*) ville d'Égypte, située sur le bord du Nil, dans la Thébaïde.

Strabon assure qu'elle étoit la plus grande ville de la Thébaïde; qu'elle ne le cédoit pas même à Memphis pour la grandeur, & que son Gouvernement avoit été établi sur le modele des Républiques de la Grece. Pline place cette Ptolémaïde entre Abydus & Panopolis. Zosime l'appelle Ptolémaïde de la Thébaïde. Théodoret fait mention de son Évêque qu'il nomme *secundus* [*Episcopus*] *Ptolemaïdis Ægyptiæ;* & les notices Ecclésiastiques font cette ville la métropole de la seconde Thébaïde. Ptolémée, qui la surnomme *Hermii*, dit qu'elle étoit la métropole du nome Thinite. Sur quoi

(*a*) Strab. p. 813. Plin. T. I. p. 257.

Cellarius remarque que le furnom d'*Hermii* pouvoit lui avoir été donné à cause de quelque culte particulier qu'on y rendoit peut-être à Mercure; & il soupçonne qu'elle n'avoit eu le titre de métropole qu'après la destruction de la premiere métropole, qui avoit donné le nom au nome, à moins qu'il n'y ait faute dans le passage de Ptolémée.

PTOLÉMAIDE, *Ptolemaïs*, Πτολεμαΐς, (a) fille de Ptolémée Soter & d'Eurydice, fut mariée à Démétrius; & de ce mariage naquit Démétrius qui dans la suite regna à Cyrene.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (b) nom qui veut dire guerrier. Car, Ptolémée est mis pour Polémée, Πολεμεῖος, *ad bellum pertinens*, ce qui regarde la guerre. Ce nom a été commun à plusieurs Princes & à plusieurs grands hommes. Tous les Rois d'Égypte, depuis Ptolémée I, fils de Lagus, jusqu'à la conquête de ce païs par les Romains, porterent le nom de Ptolémée, comme on peut le voir ci-après.

Les Auteurs nous ont appris beaucoup plus de choses des Rois Égyptiens que des Rois Syriens; & par une contrariété dont on ne sauroit rendre raison, les médailles de Ptolémée sont beaucoup plus difficiles à distinguer que celles des Séleucides. Elles ne contiennent aucun surnom, si l'on en excepte ceux d'Évergete & de Philopator, qu'on ne trouve pas même autour de l'effigie de ces Princes, mais seulement au revers de quelque Divinité. Quelque obscures cependant qu'elles parussent, elles ne le furent pas pour M. Vaillant, qui y trouva la succession chronologique de quatorze Rois, lesquels avoient gouverné l'Égypte pendant 294 ans, depuis Ptolémée, fils de Lagus, qui s'en rendit maître après la mort d'Alexandre, jusqu'à la fameuse Cléopatre, en qui finirent la race & le Royaume des Lagides; & ce qui peut surprendre ceux qui ne sont pas initiés dans ces mysteres, il détermina par les médailles la durée de plusieurs regnes que les Auteurs n'avoient pas marquée.

Un seul Roi de Thebes du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, (c) Πτολέμαῖος, fils de Damasichthon, succéda à son pere au Royaume de Thebes, & il eut lui-même pour successeur Xuthus.

Rois de Macédoine du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, (d) Πτολέμαῖος, surnommé Alorite, fils naturel d'Amyntas, roi de Macédoine, tua en trahison Ale-

(a) Plut. Tom. I. p. 904, 911. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 168.
(b) Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. I. pag. 352, 353.

(c) Pauf. p. 552.
(d) Diod. Sicul. pag. 497, 510. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 375, 458, 459.

xandre son frere, l'an 368 avant Jesus-Christ, & occupa ensuite le trône de Macédoine. Il lui fut bientôt disputé par Perdiccas son frere. Les deux contendans appellerent Pélopidas pour le faire l'arbitre & le juge de leurs querelles, ou pour le prier d'embrasser le parti de celui qui auroit raison, & à qui on auroit fait injustice. Pélopidas prononça en faveur de Perdiccas. Ptolémée n'avoit occupé le trône de Macédoine que pendant trois ans. Selon Diodore de Sicile, il fut mis à mort par Perdiccas.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, (a) Πτολεμαῖος, surnommé Céraunus, étoit fils de Ptolémée Soter & d'Eurydice, fille d'Antipater. En qualité d'aîné de tous les enfans de Ptolémée Soter, il regardoit avec raison la couronne d'Égypte comme lui appartenant de droit après la mort de son pere. Mais, Ptolémée Soter en ayant disposé de son vivant même en faveur de Ptolémée Philadelphe, Ptolémée Céraunus quitta la cour, & se retira auprès de Lysimachus. Ses États étant tombés au pouvoir de Séleucus, Ptolémée Céraunus continua de vivre sous la domination de ce dernier, non point en captif, mais en Prince de son rang, particulierement honoré du nouveau Souverain, qui même lui promettoit de le mettre sur le trône d'Égypte. Mais, Ptolémée Céraunus fut insensible à toutes ses bontés; entraîné par son mauvais naturel, il oublie ce qu'il devoit à son bienfaiteur, le fait donner dans une embuscade, & le massacre impitoyablement; puis montant à cheval, il gagne au plus vîte Lysimachie, où, par le moyen d'une troupe de Satellites, gens déterminés, qui l'accompagnoient, il ceint le diadême. Les Soldats, plus par nécessité que par inclination, se soumettent à lui & le reconnoissent pour Roi, eux qui peu de tems auparavant avoient prêté serment de fidélité à Séleucus.

Antigonus, fils de Démétrius, ayant appris ce qui venoit d'arriver, ne s'oublia pas dans cette occasion. Aussitôt, il forma le dessein de s'emparer de la Macédoine? & pour prévenir Ptolémée Céraunus, il augmenta ses forces en diligence, tant par terre que par mer. Ptolémée Céraunus, de son côté, avec une flotte, va à sa rencontre, & se présente en bataille. A cette flotte, il avoit joint quelques bâtimens légers, & plusieurs galeres tirées de plusieurs endroits, sur tout d'Héraclée, dont les unes étoient à cinq rangs de rameurs, les autres à six, & une à huit, qui, par sa grandeur & sa beauté, causoit

(a) Pauf. pag. 28. Just. L. XVII. c. 2. L. XXIV. c. 1. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 172, 192, 195. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lettr. Tom. VII. pag. 88, 93. Tom. XII. pag. 207. Tom. XIV. pag. 292. *& suiv.*

de l'admiration à tout le monde. Elle étoit nommée la Lionne. On voyoit dans cette galere cent hommes à chaque rang, placés suivant l'ordre de leur centurie, tous la main à la rame, de sorte qu'il y avoit huit cens rameurs d'un côté, & huit cens de l'autre, ce qui faisoit en tout seize cens, non compris douze cens hommes qui combattoient de dessus le pont, & la galere avoit deux Capitaines. Quand on fut aux prises, la victoire ne tarda pas à se déclarer. L'on remarqua que les galeres d'Héraclée avoient beaucoup mieux combattu que les autres, mais sur-tout la Lione, qui s'étoit distinguée entre toutes. Antigonus, battu, prit la fuite, & se retira dans un port de Béotie. Ptolémée Céraunus, n'ayant plus d'ennemis qui s'opposassent à son passage, fit voile en Macédoine, s'en rendit le maître & s'y fortifia.

En même tems, il sollicite par des lettres le Roi d'Égypte son frere à vivre ensemble en bonne intelligence, lui protestant qu'il sacrifioit à leur Réconciliation le dépit qu'il pouvoit avoir eu de le voir assis sur un Trône dont il avoit été lui-même indignement exclu, & qu'il ne lui redemanderoit plus le Royaume de leur pere, puisqu'avec plus de gloire il en avoit sçu conquérir un sur l'ennemi de leur pere. Il épuisa ses adresses & ses flatteries, pour gagner Antiochus, fils de Séleucus, de peur qu'il ne joignît ses forces à celles d'Eumene & d'Antigonus, fils de Démétrius, avec lesquels il prévoyoit qu'il seroit bientôt en guerre. Il ne négligea pas aussi Pyrrhus, Roi d'Épire, qui pouvoit être d'un grand poids au parti qu'il embrasseroit, & qui, brûlant lui-même du désir de les dépouiller tous l'un après l'autre, sçavoit se faire valoir auprès de tous. Ainsi, impatient d'aller au secours des Tarentins contre les Romains, il emprunta des vaisseaux à Antigonus pour faire passer son armée en Italie, de l'argent à Antiochus, qui en étoit mieux muni que de soldats, & un renfort de Macédoniens à Ptolémée Céraunus; celui-ci, trop foible alors pour pouvoir différer impunément de lui accorder sa demande, lui prêta pour deux ans seulement cinq mille hommes de pied, quatre mille chevaux, & cinquante éléphans. Pyrrhus, en reconnoissance de ce service épousa la fille de Ptolémée Céraunus, & confia à ce Roi la défense de ses États, de peur que tandis qu'ils seroient vuides de cette brave jeunesse qu'il menoit en Italie, ils ne fussent en proie à ses ennemis.

Cependant, Ptolémée Céraunus n'espéroit pas de pouvoir être paisible possesseur des États de Lysimachus, tant que sa sœur Arsinoé & les enfans qu'elle avoit eus de Lysimachus vivroient; il songe donc à s'en défaire, & à se délivrer de cette crainte. Les plus grands

crimes ne coutent rien à un ambitieux. Il feint d'être passionné pour sa sœur, & demande à l'épouser ; ces mariages incestueux étoient communs & permis en Égypte. Arsinoé, qui connoissoit son frere, éloignoit autant qu'il lui étoit possible la conclusion de cette affaire, dont elle redoutoit les suites pour elle & pour ses enfans. Mais, plus elle différoit, couvrant sa répugnance de divers prétextes plausibles, plus il la pressoit vivement de consentir à ses désirs empressés ; & pour lever tous ses soupçons, il se transporta dans le temple le plus respecté des Macédoniens, & là, en présence d'un ami de confiance qu'elle lui avoit envoyé, prenant à témoins les Dieux tutélaires du pays, & tenant leurs statues étroitement embrassées, il proteste avec les sermens & les exécrations les plus terribles, que dans la demande qu'il fait de ce mariage, il n'a que des vues pures & innocentes.

Arsinoé ne se fioit gueres à toutes ses promesses, quoique prononcées à la vue des autels, & scellées du sceau redoutable de la religion ; mais, elle craignoit de causer par un refus opiniâtre la perte de ses enfans, pour qui elle étoit plus allarmée que pour elle-même. Elle donne donc enfin son consentement. Les noces se célébrent avec l'appareil le plus magnifique, & , de part & d'autre, avec les marques de la joie la plus vive, & de la tendresse la plus sincere. Ptolémée Céraunus, en présence de toute l'armée, ceint du diadême la tête de sa sœur, & la déclare Reine. Arsinoé ressentit une véritable joie, se voyant glorieusement rétablie dans les droits dont la mort de Lysimachus son premier mari l'avoit fait décheoir. Elle invite son nouvel époux à venir faire son entrée dans Cassandrie sa ville ; & ayant pris les devans, elle prépare tout pour son arrivée. Les temples, les places publiques, les maisons particulieres, sont magnifiquement ornés. Ce n'étoient de tous côtés qu'autels, & victimes prêtes à être immolées. Les fils d'Arsinoé, Lysimachus & Philippe, tous deux d'une rare beauté & d'un air majestueux vont au-devant du Roi avec des couronnes sur la tête comme dans un jour de fête & de solemnité. Ptolémée Céraunus se jette à leur cou, & les tient long-tems étroitement embrassés, comme auroit fait le pere le plus tendre.

La comédie finit là, & se changea en une sanglante tragédie. Dès qu'il fut entré dans la ville, il se saisit de la citadelle, & donna ordre qu'on égorgeât les deux freres. Ces malheureux Princes se réfugierent chez la Reine, qui, les tenant entre ses bras, & les couvrant de son corps, tâche en vain de détourner les coups des meurtriers ; ils sont tués tous deux dans le sein de leur mere.

On ne lui laissa pas la triste consolation de rendre à ses enfans les derniers devoirs. Entraînée hors de la ville, ses habits déchirés & les cheveux épars, elle est reléguée dans la Samothrace, n'emmenant avec elle que deux filles pour la servir, & regardant comme le comble de tous ses malheurs de survivre aux deux Princes ses fils.

La providence ne laissa pas tant de crimes long-tems impunis; elle fit venir des peuples éloignés pour en tirer vengeance.

Les Gaulois, se trouvant trop d'habitans dans leur pays en envoyerent un nombre prodigieux chercher à s'établir dans une autre contrée. Ils venoient de l'extrêmité de l'Océan. Ayant pris leur route par le Danube, quand ils furent arrivés vers l'embouchure de la Save, ils se partagerent en trois corps, dont un commandé par Belgius, entra dans l'Illyrie & dans la Macédoine.

Tous les peuples, sur leur passage, saisis de frayeur, n'attendoient pas qu'on vînt les attaquer pour se soumettre, & envoyant des Ambassadeurs aux Gaulois se trouvoient trop heureux de pouvoir acheter la paix à prix d'argent. Ptolémée Céraunus fut le seul qui apprit sans trouble une si terrible irruption. Courant de lui-même à la peine que la vengeance divine préparoit aux parricides dont il s'étoit rendu coupable, il alla au-devant des Gaulois avec un petit nombre de troupes mal disciplinées, comme s'il étoit aussi facile de donner des combats, que de commettre des crimes. Il eut l'imprudence de refuser un secours de vingt mille hommes, que les Dardaniens, peuples voisins de la Macédoine, lui offroient, répondant avec insulte que la Macédoine seroit bien à plaindre, si, après avoir soumis elle seule tout l'Orient, elle avoit besoin des Dardaniens pour défendre ses frontieres, & ajoutant d'un ton fier & triomphant, qu'il menoit contre l'ennemi les enfans de ceux, qui, sous Alexandre, avoient dompté tout l'univers.

Il se conduisit de la même sorte à l'égard des Gaulois, qui lui avoient d'abord envoyé des députés pour lui offrir la paix, en cas qu'il voulût l'acheter. Prenant cette offre pour une marque de crainte, il répondit qu'il ne traiteroit de paix avec eux qu'à condition qu'ils remettroient entre ses mains pour ôtages les principaux de leur nation, & qu'ils lui livreroient leurs armes, qu'autrement il ne pouvoit se fier à eux. Cette réponse fit rire les Gaulois. Voilà les moyens que Dieu employe ordinairement pour punir la fierté & l'injustice des Princes; il leur ôte le conseil & la raison, & les livre à leurs folles pensées. Peu de jours après, on en vint à un combat, où les Macédoniens furent absolument défaits, & taillés en pieces. Ptolémée Céraunus, couvert de blessures, fut fait prisonnier; on lui

coupa la tête, qui fut mise au bout d'une lance, & montrée par dérision à l'armée ennemie. Un très-petit nombre de Macédoniens se sauverent par la fuite; tous les autres furent tués, ou faits prisonniers, l'an 279 ou 280 avant Jesus-Christ. Méléagre, frere de Séleucus, succéda à Ptolémée Céraunus, selon quelques-uns, au royaume de Macédoine.

Rois d'Égypte du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE I, **Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*a*) un des principaux Généraux d'Alexandre le Grand, fut surnommé Lagus, parce qu'il étoit fils d'un Macédonien de ce nom. Mais, selon d'autres, il avoit eu pour pere le Roi Philippe de Macédoine, qui maria sa maîtresse Arsinoé, déjà grosse de lui, à Lagus homme de basse extraction, & devenu dans la suite un des premiers officiers d'Alexandre le Grand. Le surnom de Soter ou Sauveur, que porta depuis Ptolémée, lui fut donné par les Rhodiens, en reconnoissance de ce qu'il les avoit sauvés de la fureur de Démétrius & d'Antigonus. C'est sans fondement qu'on a cru qu'il lui avoit été donné, pour avoir sauvé la vie à Alexandre dans une occasion périlleuse chez un peuple des Indes, puisqu'il avoit témoigné lui-même dans son histoire, qu'il étoit absent dans cette occasion, & étoit alors employé d'un autre côté. Il est certain qu'il eut grande part aux conquêtes d'Alexandre, & qu'il fut l'un de ses favoris les plus chers. Ce fut à lui que ce Prince commanda de lui amener le traître Bessus, qui avoit été pris après avoir assassiné Darius son Prince. Ptolémée, ayant été informé d'un complot formé contre Alexandre, alla sur le champ rendre compte de tout ce qu'il sçavoit, à ce Prince qui lui ordonna de faire saisir tous ceux qu'on lui avoit nommés. Ces derniers, mis à la question, avouerent le fait & déclarerent eux-mêmes d'autres complices.

Après avoir pris plusieurs petites villes d'emblée dans les Indes, Ptolémée fut blessé dangereusement au siege d'une des places du Roi Samus, parce que les Indiens avoient empoisonné tous leurs traits & toutes leurs épées, de sorte que toutes les blessures étoient mortelles. Ale-

(*a*) Quint. Curt. L. III. c. 9. L. VII. c. 10. L. VIII. c. 1, 6, 10, 13. L. IX. c. 5, 8, 10. L. X. c. 6. *& seq.* Just. L. XII. c. 10. L. XIII. c. 2. *& seq.* L. XV. c. 1. *& seq.* L. XVI. c. 2. Diod. Sicul. pag. 617, 628. *& seq.* Pauf. pag. 10. *& seq.* Strab. pag. 301, 794, 795. Plut. Tom. I. pag. 890. *& seq.* Appian. pag. 119, 121. Joseph. de Antiq. Judaïc. p 388, 389. Contra Apion. pag. 1048. *& seq.* Plin. Tom. I. p. 418. Tom. II. pag. 696, 739. Tacit. Hist. L. IV. c. 83, 84. Roll. Hist. Anc. Tom. III. pag. 743, 772. Tom. IV. p. 23, 44. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. VI. pag. 177, 178. Tom. VII. pag. 88. *& suiv.* Tom. VIII. pag. 134, 135, 176, 177. T. IX. p. 397. *& suiv.* T. X. p. 503, 504.

xandre, qui l'aimoit & l'estimoit infiniment, témoigna beaucoup d'inquiétude, & fit apporter le lit du malade auprès de lui pour ne point l'abandonner. C'étoit un des plus vaillans hommes de l'armée, fort estimé pour la guerre, & plus propre encore pour la paix, au reste, ennemi de tout luxe, extrêmement libéral, de facile accès, & qui s'étoit tenu entierement éloigné du faste que l'opulence & la prospérité avoient fait prendre aux seigneurs Macédoniens. Et enfin, on ne pouvoit dire s'il étoit plus considéré du Roi, ou de ceux de sa nation, tant à cause de sa valeur, que du caractere bienfaisant dont il donnoit des preuves continuelles. Il fut guéri, dit Diodore de Sicile, d'une maniere qui parut être une digne récompense du zele qui l'intéressoit pour tout le monde. Le Roi eut en dormant un songe, dans lequel il vit un dragon qui lui présentoit une herbe dont il lui indiquoit la propriété & la vertu, en lui montrant en même tems le terrein où elle croissoit. Le Roi éveillé alla lui-même chercher cette plante, en fit frotter tout le corps de Ptolémée, & lui en ayant donné à boire, il lui rendit une santé parfaite; ce qui causa une grande joie à toute l'armée. Il est vraisemblable, dit Strabon, qu'Alexandre apprit ce remede de quelqu'un du pays, & que cette révélation supposée est un ouvrage de la flatterie.

Après la mort de ce Prince, arrivée l'an 324 avant Jesus-Christ, Ptolémée eut beaucoup de part au gouvernement; & dans la distribution qui fut faite des Provinces, il obtint l'Égypte en partage. Étant entré paisiblement en possession de ce Royaume, il usa de beaucoup de douceur à l'égard de ses nouveaux sujets; & ayant trouvé dans le trésor public huit mille talens d'argent, il les employa à lever des soudoyés, & à se donner une armée en forme. Mais, de plus, la douceur de son caractere lui attira beaucoup d'amis. Il envoya des Ambassadeurs à Antipater, pour faire avec lui une alliance d'armes, sçachant bien que Perdiccas projettoit dès-lors de lui enlever la Satrapie de l'Égypte. Vers le même tems, la Cyrénaïque passa sous sa domination, & il en fut redevable à Ophellas, qu'il y avoit envoyé avec une armée de terre & de mer.

Après qu'on eut travaillé plus de deux ans aux préparatifs de la pompe funebre d'Alexandre, il se mit en devoir de la conduire depuis Babylone jusqu'en Égypte. Ptolémée, qui avoit beaucoup respecté ce Prince, vint accompagné d'une grande escorte au-devant de son corps jusqu'en Syrie, où l'ayant reçu, il se chargea avec un grand zele du reste de la marche. De-là, il jugea à propos de le transporter, non au temple de Jupiter Ammon, comme on en avoit eu le dessein, mais dans la ville d'Alexandrie bâtie

par le feu Roi lui-même, & dont il avoit fait dès le tems de sa fondation une des plus belles villes du monde ; Ptolémée y fit donc élever un temple qui, par sa grandeur & sa structure, fut trouvé digne du nom d'Alexandre ; & y ayant déposé son corps, il accompagna ce dernier devoir de sacrifices & de jeux funebres, qui non seulement procurerent à Ptolémée une grande estime de la part des hommes, mais qui semblerent même attirer sur lui la bienveillance particuliere des Dieux. Car, les hommes, charmés de la grandeur d'ame & des sentimens de reconnoissance qu'on appercevoit en lui, se rendoient de tous côtés à Alexandrie, dont Ptolémée avoit fait sa capitale, & s'engageoient à le servir à la guerre ; quoiqu'il eût alors contre lui la propre armée du feu Roi, contre laquelle les Dieux semblerent le soutenir pour récompense de sa vertu & de la fidélité qu'il gardoit à ses amis & à ses alliés.

En effet, Perdiccas, qui voyoit avec jalousie les succès de Ptolémée, avoit pris la résolution d'entrer à force ouverte en Égypte. Pendant qu'il étoit campé dans le voisinage de la ville de Péluse, plusieurs de ses amis passerent dans le parti de Ptolémée. Car, Perdiccas étoit sanguinaire de son naturel ; & cherchant à diminuer l'autorité des autres chefs, successeurs d'Alexandre comme lui, il tentoit de réunir en sa personne l'Empire entier du feu Roi. Ptolémée au contraire étoit équitable & bienfaisant ; il laissoit une liberté entiere à tous les chefs de dire leur avis dans les conseils. D'un autre côté, il avoit muni toutes les places fortes de l'Égypte, qui étoit son partage, de garnisons convenables, & de toutes les especes d'armes & de munitions nécessaires pour les défendre. C'est par le caractere de sa personne, & par les sages précautions qu'il avoit prises de bonne heure, qu'il vint à bout de presque toutes ses entreprises, & qu'il s'attacha un si grand nombre d'amis qui entrerent dans ses vues, & qui partagerent avec lui tous ses périls. Perdiccas, pour réparer ses pertes, attiroit aussi auprès de lui les principaux chefs. Mais, la perte, qu'il fit dans une rencontre de plus de mille hommes, parmi lesquels étoient quelques-uns des capitaines les plus distingués, acheva d'aliéner les esprits à son égard, & il fut égorgé dans sa tente par les cavaliers, l'an 322 avant Jesus-Christ. Le lendemain, son armée s'étant assemblée par l'ordre des chefs, Ptolémée s'y rendit, & saluant tout le monde sous le titre général de Macédoniens, il leur rendit compte de sa conduite ; après quoi, comme leurs vivres étoient presque sur leur fin, il fit apporter dans leur camp une ample provision de toutes les choses dont ils pouvoient avoir besoin.

Peu

Peu de tems après, Antipater fit un nouveau partage des Satrapies, sans toucher à l'Égypte qui demeura toujours à Ptolémée ; & il auroit été difficile de lui enlever un Royaume qu'il sembloit avoir acquis par son courage, & qu'il avoit réellement défendu par ses propres armes.

Ayant détruit Perdiccas & toute son armée d'une maniere plus complete qu'il ne s'y étoit attendu lui-même, Ptolémée possédoit désormais l'Égypte par droit de conquête. Voyant d'ailleurs que la réunion de la Phénicie & de la Célésyrie en un seul & même Royaume avec l'Égypte, ne contribueroit pas moins à l'éclat de son nouvel Empire qu'elle conviendroit aux intérêts & aux désirs même de ses peuples, il employa tous ses soins à l'exécution de ce projet. Il donna pour Général à ses troupes Nicanor un de ses amis ; & celui-ci dès la premiere bataille prit vivant Laomédon, Satrape de la Syrie, & soumit par ce premier exploit toute la Province. Il passa de-là dans la Phénicie, dont toutes les villes reçurent des garnisons Égyptiennes ; & revenant aussitôt en Égypte, il y rapporta en quelque sorte les premieres nouvelles d'une expédition aussi courte qu'elle étoit avantageuse.

Ptolémée lui-même, s'étant avancé dans la Judée, entra dans Jérusalem, pendant que les Juifs ne songeoient qu'à observer le repos du Sabbath. Appien dit que s'étant rendu maître de la ville, il en abattit les murailles ; & Josephe, après Aristée, ajoute que ce Prince transporta environ cent mille Juifs de la Palestine dans l'Égypte, du nombre desquels il choisit environ trente mille, pour les incorporer dans ses armées, & pour leur confier la garde de ses places, sçachant que les Juifs étoient très-religieux observateurs de leur parole. Il abandonna le reste à ses soldats, afin qu'ils s'en servissent comme d'esclaves dans tous leurs besoins. De-là vient ce grand nombre de Juifs que l'on vit dans la suite en Égypte, dans la Libye & dans la Cyrénaïque.

L'an 315 avant Jesus-Christ, Séleucus, s'étant réfugié en Égypte, y trouva tous les agrémens d'une hospitalité favorable de la part de Ptolémée, auquel il exposa tous les sujets qu'il avoit de se plaindre d'Antigonus. Il ajouta qu'il traitoit avec la même indignité tous les capitaines qui avoient servi sous Alexandre, auxquels il enlevoit leurs Satrapies. Il lui fit ensuite un détail des trésors & des forces de cet ennemi commun, aussi bien que de ses derniers succès, qui le rendoient assez vain, & peut-être assez puissant, pour prétendre à la succession entiere de l'empire d'Alexandre. Ayant déterminé par de semblables discours Ptolémée à une guerre sérieuse contre

Antigonus, il envoya aussi en Europe quelques amis chargés de faire entrer dans les mêmes vues Cassandre & Lysimachus.

Antigonus s'avançoit vers la haute Syrie, lorsqu'il lui vint des Ambassadeurs de la part de Ptolémée, de Lysimachus & de Cassandre. Ayant été admis dans le conseil, ils demanderent la Lycie pour Cassandre, la Phrygie sur l'Hellespont pour Lysimachus, la Syrie entiere pour Ptolémée, & la Babylonie pour Séleucus. Outre cela, ils proposerent comme une chose convenable un partage égal entre eux des dépouilles qu'Antigonus avoit recueillies de la défaite d'Eumene, puisqu'ils avoient tous contribué à la chûte de cet ennemi ; sinon qu'ils se réuniroient tous contre lui-même. Antigonus s'irrita d'un pareil discours, & répondit qu'il étoit actuellement prêt à marcher contre Ptolémée ; ce qui renvoya les Ambassadeurs, comme ils devoient s'y attendre. Là-dessus Ptolémée, Lysimachus & Cassandre formant une ligue entre eux, assemblerent des troupes, & se pourvurent d'armes & de toutes les munitions nécessaires pour une guerre sérieuse. Antigonus de son côté, qui voyoit se réunir contre lui un assez grand nombre de Capitaines illustres, chercha à joindre à son parti des nations, des villes, & sur-tout des puissances considérables. Il fit déclarer dans un conseil, que toutes les villes Grecques demeureroient libres, exemptes des garnisons étrangeres, & se gouvernant elles-mêmes.

Ptolémée, instruit de ce décret qu'Antigonus avoit fait porter aux Macédoniens de son parti, en faveur de la liberté des villes Grecques, ne voulut pas demeurer en arriere à cet égard ; & il affecta au contraire de faire voir qu'il ne s'intéressoit pas moins qu'Antigonus à leur satisfaction sur ce sujet. Persuadés l'un & l'autre que la bienveillance de cette nation ne contribueroit pas peu au succès de leurs entreprises, il y avoit de l'émulation entre eux, à qui marqueroit pour elles de plus grands égards. Dans cette vue, il attira à son parti un second Cassandre Satrape de la Carie, homme puissant, & qui avoit autorité sur un grand nombre de Provinces ; & quoiqu'il eût déja envoyé à ceux qui commandoient en différentes villes de Chypre, & qu'on appelloit Rois, environ trois mille soldats, il les renforça d'un plus grand nombre encore pour contraindre les réfractaires à se soumettre à ses intentions.

Peu de tems après, il partit pour une conférence qu'Antigonus lui avoit demandée en un lieu appellé Écregma, ou le précipice. Mais, il en revint, sans avoir pu amener Antigonus aux propositions qu'il lui fit.

L'an 312 avant Jesus-Christ, les habitans de Cyrene, révoltés contre Ptolémée, assiégerent

leur propre citadelle, occupée par une garnison qui y étoit entretenue par ce Prince. Il vint bientôt des députés de sa part, pour inviter les Cyrénéens à se désister de leur entreprise. Mais, les Cyrénéens eurent l'audace de les égorger, & de continuer leur siege avec la même vigueur. Ptolémée, outré d'une pareille offense, fit marcher contre eux Agis à la tête d'une armée de terre, accompagnée d'une flotte considérable. Agis, ayant mis dans Cyrene tout l'ordre qui convenoit à l'autorité que Ptolémée devoit avoir dans cette ville, il s'en revint lui-même en Égypte. Mais, Ptolémée encouragé par le succès qu'il avoit eu dans les Provinces de l'Afrique, partit lui-même bientôt de l'Égypte, pour aller en Chypre, dans le dessein de réduire les petits Rois de cette isle, qui tentoient de se soustraire à son pouvoir. En arrivant, il fit mourir Pygmalion, qui agissoit là de la part d'Antigonus. Il en usa de même à l'égard de Praxippe Roi de Lapithie, de celui de Céranie, qu'il soupçonnoit lui être contraire, & de Stasiœcus Roi des Mariens; après quoi, il détruisit leurs villes, & en fit transporter tous les habitans à Paphos. Il établit enfin pour commandant de l'isle entiere Nicocréon, auquel il donna toutes les villes & tous les revenus des Rois détruits. Pour lui, se transportant dans la Syrie, appellée Supérieure, il y prit les villes de Posidée & de Potamocarus qui furent pillées. Passant de-là dans la Cilicie, il emporta Mallus, & en fit vendre tous les habitans. Il ravagea ensuite tout le pays d'alentour; & après avoir rassasié ses soldats de pillage & de butin, il revint en Chypre, & de-là en Égypte. Sa politique à l'égard de ses troupes dans le cours de cette expédition, avoit été de les animer aux entreprises les plus périlleuses par l'espérance des richesses.

Peu de tems après, animé par Séleucus, qui n'aimoit pas Antigonus, il repassa dans la Célésyrie, avec le dessein formé d'y attaquer Démétrius, fils d'Antigonus. Ainsi, ayant assemblé ses forces de toutes parts, il vint d'Alexandrie à Péluse, suivi de dix-huit mille hommes d'infanterie, & de quatre mille cavaliers, dont les uns étoient Macédoniens & les autres soudoyés. Ils étoient suivis d'un grand nombre d'Égyptiens qui portoient des traits & autres sortes d'armes ou d'instrumens propres à la guerre. Au sortir de Peluse, ayant traversé le désert, il vint camper dans le voisinage des ennemis, auprès de l'ancienne Gaza de Syrie. Démétrius, de son côté, rappellant toutes ses troupes de leurs quartiers d'hiver, aux environs de cette même ville, y attendoit l'arrivée des troupes Égyptiennes. Ses amis lui conseilloient de ne point se mesurer avec un si grand Capitaine, sui-

vi d'une armée plus nombreuse que la sienne. Mais lui, ne faisant aucun compte de leur avis timide, voulut absolument tenter le combat, quoiqu'il fût encore dans sa premiere jeunesse, & privé là de la présence & des conseils de son pere. Cependant, faisant assembler le conseil, & étant monté couvert de ses armes sur un terrein un peu élevé, il parut être saisi de quelque crainte & de quelque défiance. Mais, ses troupes l'inviterent tout d'une voix à bien espérer de sa fortune; & avant que le héraut eût parcouru tous les rangs, elles prêterent d'elles mêmes silence.

Démétrius, ayant adressé à cette multitude des exhortations convenables, lui ayant promis la dépouille des ennemis, à laquelle il ajouteroit encore des présens de sa part, mit son armée en bataille. Sur l'aîle gauche dont il devoit lui-même partager le péril, il posa deux cens cavaliers choisis, & ses amis particuliers, entre lesquels se trouvoit Pithon qui avoit combattu sous Alexandre, & qui depuis avoit été créé Général des troupes d'Antigonus & son Ministre. Sur le devant aussi bien que sur les deux côtés étoient trois lignes de cavalerie; & un peu plus loin encore, dans le même sens, trois compagnies de Tarentins. Son avant-garde étoit composée de trois files de cavalerie, il y avoit encore plus loin trois autres lignes de cavaliers, & trois autres rangs de Tarentins; & la personne du Prince étoit environnée de halebardiers, de cinq cens hommes de javelot & de cent autres Tarentins. Après eux, il avoit placé les cavaliers qu'on appelloit les amis, & qui montoient au nombre de huit cens; & après ceux-ci les cavaliers de tout pays, qui ne faisoient pas moins de quinze cens hommes. A la tête de ces escadrons étoient trente éléphans, dont les intervalles étoient remplis d'armés à la légere; les uns au nombre de mille portoient des flèches & des traits, & les autres au nombre de cinq cens & tous Perses, se servoient de la fronde. Telle étoit la disposition de l'aîle gauche, avec laquelle Démétrius comptoit ouvrir le combat. D'abord après venoit la phalange, où commençoit l'infanterie, composée seule de onze mille hommes, dont deux mille étoient Macédoniens, mille Lyciens ou Pamphyliens, & les huit mille autres de soudoyés. L'aîle droite étoit formée de tout le reste de la cavalerie, au nombre de quinze cens hommes, commandés par Andronicus. On les avoit postés de biais, & ils avoient ordre de se battre en reculant, & en quelque sorte comme pour suivre seulement le cours que Démétrius feroit prendre à la fortune. Il plaça le reste des éléphans, au nombre de treize devant la phalange, en remplissant encore leurs intervalles d'armés à la légere. Voilà quelle fut l'ordonnance générale de l'armée de Démétrius.

A l'égard de Ptolémée & de Séleucus, comme ils ne sçavoient pas certainement par où les ennemis avoient dessein de les attaquer, ils crurent d'abord devoir fortifier leur aîle gauche; mais, instruits bientôt par leurs coureurs, ils se disposerent de telle sorte que leur aîle droite bien fortifiée eut affaire à l'aîle gauche de leurs adversaires; & ils avoient déjà placé dans cette aîle droite trois mille cavaliers d'élite qu'ils vouloient commander eux-mêmes. Ces cavaliers avoient devant eux des hommes qui portoient des barreaux de fer liés les uns aux autres par des chaînes, espece de défense préparée contre l'attaque des éléphans, & qui les empêchoit d'avancer; cette barriere mobile & à laquelle on pouvoit donner plus ou moins d'étendue, étoit même accompagnée ou précédée d'enfans perdus qui accabloient continuellement de traits, & ces animaux, & leurs conducteurs. Dans cette disposition & dès le commencement du combat, Ptolémée & Séleucus conduisirent avec de grands cris toute leur aîle droite & ses accompagnemens contre l'ennemi. On attaqua & on se défendit vigoureusement de part & d'autre. La bataille parut s'ouvrir par la cavalerie, qui couvroit les deux aîles opposées, & où l'on eût dit d'abord que l'avantage demeureroit à Démétrius; mais, peu de tems après, Ptolémée & Séleucus faisant face par leur grand nombre à toute l'étendue que les ennemis affectoient de se donner, le combat devint sanglant par la valeur des uns & des autres. S'attaquant d'abord à coups de lance, il y eut de part & d'autre un grand nombre de blessés. Plus loin où l'on ne se battoit qu'avec l'épée, il n'en tomba pas moins par terre. Les Commandans, s'exposant aux mêmes périls que les moindres soldats, exhortoient les leurs à surmonter toutes les difficultés d'un pareil combat. Les cavaliers, chargés de garder les pointes & de maintenir la forme des escadrons & des bataillons, & plus exposés que le gros des soldats à la vue des commandans, remplissoient leurs fonctions, non seulement avec zele, mais avec émulation. Enfin, le combat étoit demeuré long-tems douteux, lorsque les éléphans, animés par leurs conducteurs Indiens, s'élancerent avec une fureur à laquelle il sembloit que rien ne fût capable de résister. Cependant, à peine furent-ils arrivés à ces barreaux de fer dont nous avons parlé plus haut, qu'une multitude de flêches accabloient ces animaux & ceux qui les montoient. En vain, les conducteurs tâchoient de les maintenir sur la même ligne. Quelques éléphans, pris entre les barres de fer & recevant là toutes sortes de blessures, commencerent à mettre du trouble dans les rangs; d'autant plus, dit Diodore de Sicile, que cette espece de

monstre, qui est d'une force épouvantable sur un terrein uni, ne peut rien sur un sol scabreux, à cause de la mollesse de ses pieds. C'est par-là que Ptolémée, qui connoissoit à merveille ses propriétés, sçut rendre inutile, par ses précautions & ses préparatifs, tout l'effort de ces animaux. Il arriva aussi de-là, que la plupart des Indiens ayant été tués ou blessés, tous les éléphans qui restoient en vie, tomberent en son pouvoir & en sa possession. Une prise si importante mit en fuite toute la cavalerie de Démétrius, de sorte qu'exhortant en vain tous les siens à ne pas l'abandonner, il fut obligé lui-même de quitter prise & de chercher une retraite.

Une grande partie de sa cavalerie, gardant toujours son rang autour de lui, l'accompagna jusqu'à Gaza; de sorte que dans cette étendue de chemin, il n'étoit point facile à l'ennemi, quoique vainqueur, de l'aborder. La route qui conduisoit jusqu'à cette ville, étant fort unie & fort large, étoit extrêmement favorable à une retraite mesurée & faite en bon ordre. Quelques soldats même de son infanterie, qui avoient formé le dessein de l'abandonner & de chercher fortune ailleurs, le suivoient régulierement encore. Mais, comme arrivé sur le soir auprès de Gaza, il vouloit passer cette ville & poursuivre son chemin, la plupart de ses cavaliers au contraire avoient dessein de s'y reposer, & d'y faire passer la nuit à leur équipage. Ainsi, en ayant fait ouvrir les portes, & y entrant en foule & en tumulte, ils donnerent lieu à Ptolémée, qui les suivoit, d'y arriver en même tems qu'eux. Le désordre fut si grand, qu'on n'eut point le tems de les refermer; de sorte que cet ennemi vainqueur entra lui-même dans la ville & s'en rendit le maître.

La bataille, que Démétrius avoit perdue ayant eu encore cette malheureuse suite, ce Prince arriva à Azotus ou Azoth sur le milieu de la nuit suivante, après avoir fait tout d'une traite deux cens soixante-dix stades. C'est de-là qu'il envoya demander au vainqueur par un héraut la sépulture de ses morts. En effet, il avoit perdu dans cette bataille de véritables amis, dont les plus considérables étoient Pithon, qui avoit partagé avec lui le commandement, & Bœotus, qui avoit vécu long-tems avec Antigonus, & qui avoit été le confident de tous ses secrets. Il étoit resté sur le champ de bataille plus de cinq cens hommes les plus distingués de la cavalerie; & l'on avoit fait sur lui plus de huit mille prisonniers. Ptolémée & Séleucus accorderent sur le champ la sépulture des morts, & rendirent même à Démétrius tous les officiers de sa cour sans aucune rançon, en disant que ce n'étoit pas là le sujet de leur querelle avec Antigonus, mais qu'ils

ſe plaignoient ſeulement de ce qu'ayant fait la guerre avec eux d'abord à Perdiccas, & enſuite à Eumene, il n'avoit point partagé avec ſes amis les provinces qu'il avoit conquiſes par leur ſecours ; & qu'après s'être réconcilié avec Séleucus, il lui avoit ôté contre toute ſorte de juſtice la Satrapie de Babylone. Cependant, Ptolémée envoyant le reſte de ſes priſonniers en Egypte, les fit diſtribuer dans ſes vaiſſeaux pour le ſervice de mer. Après quoi faiſant enſevelir avec beaucoup de cérémonie ceux des ſiens qui avoient été tués dans le combat, il paſſa avec ſon armée dans la Phénicie, où il prit quelques villes de force & quelques autres par compoſition.

Auſſitôt après, Démétrius qui manquoit de troupes, envoya à ſon pere un courier, par lequel il le prioit de lui fournir inceſſamment de nouveaux ſecours. Paſſant lui-même à Tripoli de Phénicie, il fit venir là des ſoldats de la Cilicie, & toutes les garniſons des places & fortereſſes un peu éloignées de l'ennemi. Ptolémée, de ſon côté, s'étant ſaiſi de tout le plat pays de la Phénicie, arriva juſqu'à Sidon qu'il mit dans ſes intérêts ; & de-là s'approchant de Tyr, il fit propoſer à Andronicus de lui livrer cette ville pour de riches préſens & de grands honneurs qu'il lui promettoit. Mais, Andronicus lui déclara qu'il ne violeroit point la parole qu'il avoit donnée à Antigonus & à Démétrius, & refuſa ſes offres en termes très-durs. Ce gouverneur, chaſſé de Tyr dans la ſuite par la révolte de ſa propre garniſon, & tombé entre les mains de Ptolémée, s'attendoit à une punition grieve du refus qu'il lui avoit fait, & de la dureté dont il l'avoit accompagné. Mais, Ptolémée, bien loin de ſe reſſentir de cette injure, lui fit des préſens conſidérables, le mit au nombre de ſes amis, & le combla d'honneurs.

Après la victoire, qu'il venoit de remporter ſur Démétrius, Ptolémée laiſſoit repoſer ſes troupes dans la Céléſyrie, lorſqu'il apprit que ce jeune Prince étoit revenu dans la Cilicie, & campoit dans la Syrie Supérieure. Sur cet indice, il choiſit pour le projet qu'il avoit conçu, un de ſes Officiers en qui il avoit de la confiance, & qu'on nommoit Cillès de Macédoine. Il lui donna un nombre ſuffiſant de troupes, avec leſquelles il le chargea de mettre cet ennemi hors de toute la Syrie, ou même s'il pouvoit l'y prendre à ſon avantage, de l'attaquer & de le détruire. Mais, Démétrius, inſtruit par ſes eſpions que Cillès campoit auprès de Myonte avec aſſez peu de précaution, ſe fit accompagner des plus hardis de ſes ſoldats, avec leſquels il prit de nuit un chemin de traverſe ; & tombant ſur les ennemis avant le lever du ſoleil, il les fit tous priſonniers de guerre, & entre autres

leur Commandant Cillès, sans aucun combat. Cependant, comme il s'attendoit que Ptolémée arriveroit bientôt lui-même avec une armée en forme, il fit dresser son camp dans un lieu environné de marais. De-là, il écrivit à Antigonus son pere, pour le prier de lui envoyer de nouvelles forces, ou de s'avancer lui-même dans la Syrie. Antigonus, rassemblant aussitôt ses sol-soldats, se mit en marche lui-même, & à la tête de son armée il passa le mont Taurus en peu de jours, & vint ne faire qu'un même camp avec son fils. Ptolémée, instruit de l'arrivée d'Antigonus, assembla son conseil de guerre, pour délibérer s'il demeureroit dans la Syrie où l'on se trouvoit, pour y combattre l'ennemi; ou s'il ne seroit point plus à propos de retourner en Egypte, pour y profiter des eaux & des sables du Nil, dont il avoit tiré tant d'avantage dans la guerre que Perdiccas lui étoit venu porter. Toute l'assemblée lui conseilla de ne point s'exposer contre une armée plus forte que la sienne, sans parler des éléphans, & commandée par un général tel qu'Antigonus qui n'avoit pas encore été vaincu. Ils ajouterent qu'il seroit plus avantageux pour lui en toute maniere de combattre dans son propre Royaume, où ses provisions étoient toutes faites, & où le terrein seul & le fleuve lui fourniroient des défenses naturelles. Sur cet avis unanime, Ptolémée résolu d'abandonner la Syrie, commença par y faire raser tout ce qu'il y avoit de places fortes, telles qu'étoient Acé de Phénicie, Joppé, Samarie & Gaza de Syrie. Ensuite, rassemblant son armée, & emportant avec lui tout ce qu'il put amasser & rassembler d'or & d'argent, il revint en Égypte.

Quelque tems après, l'an 311 avant J. C., Cassandre, Ptolémée, & Lysimachus firent avec Antigonus une paix dont les articles furent couchés par écrit. Il y étoit porté que Cassandre seroit le commandant général de l'Europe, jusqu'à la majorité d'Alexandre, fils de Roxane; que Lysimachus garderoit la Thrace qui avoit été son premier partage; que Ptolémée continueroit de regner en Égypte, & sur les villes, tant de l'Afrique que de l'Arabie qui en étoient voisines; & qu'Antigonus gouverneroit toute l'Asie; enfin que les Grecs conserveroient leur liberté. Ces contendans ne s'en tinrent pourtant pas à leurs propres conventions, & chacun d'eux, sous des prétextes apparens, travailloit à s'agrandir.

Comme ils étoient convenus entre eux de laisser libres les villes de la Grece, Ptolémée fort mécontent de ce qu'Antigonus avoit mis des garnisons dans quelques-unes de ces villes, résolut de lui faire la guerre. Dans ce dessein, il fit passer jusques dans la haute Cilicie des troupes commandées par un de ses Capitaines nommé Léonidas, qui en effet y enleva

plusieurs villes, dont Antigonus s'étoit emparé. Il envoya aussi des députés à quelques autres de la domination de Cassandre & de Lysimachus, pour les inviter à entrer dans ses vues, & à s'opposer à la puissance d'Antigonus. Celui-ci, de son côté, fit partir le plus jeune de ses fils, nommé Philippe, pour l'Hellespont, où il devoit s'opposer à Phœnix & à quelques autres transfuges; mais, il réserva Démétrius pour la Cilicie. Ce dernier, qui avoit toujours sur pied une forte armée, battit tous les Capitaines de Ptolémée & recouvra un grand nombre de villes.

Ptolémée, qui avoit soumis toutes les villes de Chypre, apprenant que Nicoclès, roi de Paphos, s'étoit secrétement lié d'amitié avec Antigonus, envoya deux de ses confidens, Argée & Callicrate, dans cette isle, avec un ordre secret d'y tuer Nicoclès, parce qu'il craignoit beaucoup qu'à l'exemple de celui-ci & de quelques autres, la plupart de ses alliés ne changeassent de parti. Ces deux émissaires, arrivés dans l'isle, exécuterent les ordres dont ils étoient chargés. Nicoclès se tua lui-même; la Reine sa femme, instruite du sort de son mari, égorgea de ses propres mains ses deux filles encore vierges, de peur qu'elles ne tombassent vivantes entre les mains de ses ennemis; après quoi, elle invita toutes les femmes des freres de Nicoclès à se donner la mort à elles mêmes, sur l'exemple qu'elle leur en alloit donner la premiere. Il est pourtant vrai que Ptolémée n'avoit rien ordonné contre ces femmes, & que même son dessein étoit de leur procurer une pleine sûreté.

L'année suivante, ce Général, ayant appris que ses Capitaines avoient perdu plusieurs places dans la Cilicie, conduisit lui-même une flotte à Phasélis qu'il assiégea & qu'il prit; après quoi continuant sa route vers la Lycie, il emporta d'assaut Xanthus, occupée par une garnison d'Antigonus. S'avançant de-là jusqu'à Caunus, il reçut la ville à composition; mais, il prit d'assaut plusieurs citadelles, & entre autres Héraclée. Persique lui fut livrée par la garnison même de cette place. Naviguant de-là jusqu'à l'isle de Cos, il y fit venir le capitaine Ptolémée. Celui-ci étoit neveu d'Antigonus, dont il avoit abandonné le parti. Ptolémée, l'ayant fait mourir, grossit son armée des troupes de ce Capitaine.

Partant ensuite de Mynde, à la tête d'une grosse flotte, & traversant les isles Cyclades, il délivra Andros de la garnison d'Antigonus. Se transportant de-là jusqu'à l'Isthme, il reçut par la cession même de Cratésipolis Corinthe & Sicyone. Nous avons déjà vu quel étoit son motif dans ces conquêtes; & il est inutile de le répéter. Il se proposoit même de rendre la liberté à toutes les villes qui n'étoient que des colonies de la Grece, espé-

rant de tirer lui-même de grands avantages de l'amitié & de la reconnoissance des Grecs. Cependant, ayant demandé depuis des provisions & de l'argent aux habitans du Péloponnese, ceux-ci ne satisfaisant point à la promesse qu'ils lui avoient faite de l'un & de l'autre ; Ptolémée, irrité de leur manque de parole, signa avec Cassandre un traité de paix, par lequel ils convenoient entre eux de garder chacun de leur côté toutes les villes Grecques qui se trouveroient actuellement en leur puissance. Ainsi, Ptolémée s'étant assuré de Sicyone & de Corinthe par une garnison de sa part, s'en revint en Égypte.

Quelque tems après, ayant appris que Ménélaüs, son lieutenant dans l'isle de Chypre, avoit été défait par Démétrius, & qu'il étoit actuellement assiégé dans Salamine, il partit d'Égypte avec une armée de terre & de mer ; & étant arrivé à Paphos, il emprunta des barques de toutes les villes maritimes de l'isle, & vint au port de Citium, distant de Salamine de deux cens stades; il avoit en tout cent quarante galeres, dont la plus forte étoit à cinq rangs de rames, & la moindre de trois. Elles étoient suivies de plus de deux cens barques qui ne portoient pas moins de douze mille hommes d'infanterie. Ptolémée fit mettre à terre quelques-uns de ses gens, pour aller dire à Ménélaüs de lui envoyer, de Salamine, s'il étoit possible, environ soixante vaisseaux. Il comptoit que ce renfort, mettant sa flotte sur le pied de deux cens voiles, le rendroit égal ou même supérieur à l'ennemi. Démétrius, instruit de son projet, laissa devant la place une partie de ses troupes ; mais, il fit monter sur ses vaisseaux ce qu'il avoit de meilleurs soldats, & il en garnit les bords de machines propres à lancer des traits & des pierres. Entre ces machines, celles qui étoient sur les proües, avoient trois palmes de largeur pour lancer des pierres de cette mesure. Cette flotte, qui avoit été équipée avec beaucoup de soin, bordoit tout le rivage, & l'ancre ayant été jettée hors de la portée du trait, l'entrée du port se trouvoit fermée. Elle empêchoit par-là que les vaisseaux de Salamine, restés dans le port, ne pussent joindre ceux qui venoient à leur secours ; & dans cette position, Démétrius attendoit la flotte qui venoit d'Égypte, & se préparoit à la combattre. Cependant, Ptolémée s'approchoit de plus en plus de Salamine ; & comme, outre son armée navale, il étoit suivi d'un grand nombre de vaisseaux de charge pour les provisions dont elle pouvoit avoir besoin, le tout ensemble en rendoit de loin l'aspect formidable. Démétrius, se disposant à aller à sa rencontre, laissa son lieutenant Antisthene avec dix vaisseaux à cinq rangs de rames, pour empêcher les vaisseaux des Ci-

toyens de se joindre à la flotte qui venoit à leur secours, ce qui étoit d'autant plus aisé que l'embouchure de leur port étoit fort étroite; de plus, il ordonna à sa cavalerie de se tenir sur le rivage pour y recevoir ceux des siens que leur défaite ou leurs blessures obligeroient de s'y réfugier à la nage. Cependant, mettant lui-même ses vaisseaux en ligne, il vint au devant de l'ennemi avec une flotte de cent huit voiles, en y comprenant les bâtimens qu'il avoit pris dans quelques ports du voisinage. Les plus forts étoient à sept rangs de rames, & le plus grand nombre à cinq. Sa gauche étoit composée de sept vaisseaux Phéniciens à sept rangs, & de trente galeres Athéniennes à quatre rangs, commandées par le capitaine Médius. Après celles-ci, il plaça dix galeres à six rangs de rames & autant à cinq, jugeant à propos de fortifier la partie de la flotte où il vouloit commander lui-même. Il plaça dans le centre les plus petits bâtimens sous la conduite de Thémison de Samos, & de Marsias qui avoit écrit l'histoire de Macédoine. Il avoit confié l'aîle droite à Hégésippe d'Halicarnasse & à Pleistias de Cos, se réservant lui-même le commandement de toute l'armée navale.

Le prenier dessein de Ptolémée étoit d'entrer de nuit dans le port de Salamine, où il espéroit de surprendre les ennemis. Mais, voyant au point du jour la flotte de Démétrius venue en bon ordre à sa rencontre, il se prépara lui-même à se défendre. Il régla que ses vaisseaux de charge le suivroient de loin; & mettant les autres en ligne, il en forma son aîle gauche, défendue par des vaisseaux de haut bord, & dans laquelle il se tenoit lui-même. Les deux flottes étant ainsi arrangées, on fit aux Dieux de part & d'autre des invocations commencées par ceux qui étoient chargés de cet office, & qui étoient continuées par tous les soldats. Les deux Généraux, sur le point d'ouvrir un combat où il s'agiroit de leur gloire & de leur vie, n'étoient point sans inquiétude. Démétrius, arrivé à une distance de trois stades de l'ennemi, éleva pour le signal dont on étoit convenu, un bouclier doré, qu'il présenta aux yeux en se tournant de tous les côtés. Ptolémée, ayant fait la même chose, l'intervalle qui séparoit les deux flottes disparut dans l'instant même, les trompettes sonnerent de part & d'autre; les deux armées leur répondirent par des cris réciproques, & les vaisseaux se heurterent tous en même tems & avec la même impétuosité. Les soldats, à la portée les uns des autres, s'attaquerent tous au même instant à coups de traits & de pierres lancées par leurs machines; & à mesure que leurs rameurs, animés par les cris qu'ils entendoient, faisoient joindre les bâtimens ennemis, les soldats

montoient de part & d'autre sur leurs ponts. Les bâtimens, poussés avec violence les uns à côté des autres, emportoient tout un rang de leurs rames, & par-là se rendoient absolument inutiles pour le combat, & s'ôtoient d'ailleurs tout moyen de fuite ; ce qui faisoit perdre à ceux qui se préparoient à combattre sur leur pont une partie de leur courage, en leur ôtant toute espérance de retraite. Quelques vaisseaux, après avoir porté un coup à un vaisseau ennemi, reculoient sur leur pouppe, pour leur en porter un second; & cependant, les soldats qui étoient sur le pont, choisissoient de loin ceux sur lesquels ils vouloient tirer en arrivant. Quelques-uns des Commandans particuliers faisoient lancer leur vaisseau de biais, de sorte qu'engagé par sa pointe entre les ais du vaisseau attaqué, il leur laissoit le tems de passer avec une partie de leur monde sur le pont de ce vaisseau, où ils s'exposoient à autant ou plus de maux qu'ils n'en pouvoient faire. Quelques-uns de ceux qui se croyoient assez près d'un vaisseau ennemi pour y sauter ou pour s'y prendre, tomboient dans l'eau, où on les perçoit de traits ou à coups de lance. Mais, d'autres aussi parvenus à leur but, tuoient du monde ; ou tournant à leur profit le désavantage du lieu, poussoient leurs adversaires dans la mer. En un mot, le mouvement ou l'inégalité d'un pareil sol nuisoit souvent aux plus braves, & favorisoit quelquefois ceux qui l'étoient le moins. Car, dit Diodore de Sicile, sur un terrein ferme le courage se fait lui-même sa route, & n'a rien à craindre des corps étrangers & inanimés par eux-mêmes; au lieu que dans les combats de mer, la mobilité de cet élément donne lieu à une infinité d'aventures casuelles qui décident seules de tout. Cependant, Démétrius, monté sur une galere à sept rames, présidoit au combat avec une activité merveilleuse. Environné d'ennemis qui l'attaquoient en foule, il faisoit lancer des Javelots sur les uns, & il perçoit les autres avec sa lance. Quoiqu'il servît de but à une infinité de traits, il en évitoit les uns par un mouvement du corps, ou il présentoit adroitement son bouclier aux autres. Il étoit accompagné de trois hommes préposés pour défendre sa personne; l'un deux, atteint d'un javelot, tomba mort à côté de lui, & les deux autres furent blessés. Enfin, après un combat violent, il mit en fuite toute l'aîle droite de la flotte ennemie, & quelques vaisseaux détachés qui l'accompagnoient. Mais, Ptolémée de son côté, qui étoit à la tête de ses plus forts vaisseaux, montés par les plus braves de ses soldats, repoussa aisément toute l'escadre à laquelle il avoit affaire. Il fit couler à fond une partie des vaisseaux dont elle étoit composée, & se rendit maître de tous

les autres. Cet avantage lui fit espérer qu'il en auroit un semblable sur l'aîle gauche des ennemis. Mais, voyant son aîle droite extrêmement maltraitée, mise en fuite & poursuivie par Démétrius, il se retira lui-même à Citium ; & renonçant pour toujours à l'isle de Chypre, il s'en retourna en Égypte, l'an 307 avant J. C.

Antigonus, instruit des succès de son fils Démétrius, s'enorgueillit au point de prendre le diadême. D'un autre côté, Ptolémée, ne se laissant point abattre par sa défaite ou par sa retraite, le prit aussi, & se revêtit du titre de Roi. Ce fut à leur exemple que les autres Satrapes ou Souverains de chaque province particuliere se proclamerent Rois à l'envi les uns des autres.

L'année suivante, Antigonus forma le dessein de porter la guerre en Egypte. Se mettant lui-même à la tête de son infanterie, composée de plus de quatre-vingt mille hommes, il se faisoit suivre par huit mille hommes de cavalerie accompagnés de quatre-vingt-trois éléphans. A la tête de cette armée, il prit sa route à travers la Célésyrie. Mais, arrivé en Égypte, il rencontra de grands obstacles ; & les jours s'écoulant les uns après les autres dans une entreprise qui n'avançoit point, il avoit consumé les provisions de vivres embarqués pour les hommes & pour les animaux. Antigonus, voulant appaiser le mécontentement général, fit assembler les Officiers & les soldats, & leur proposa pour sujet de délibération quel seroit le plus à propos de persister dans l'entreprise présente, ou de s'en retourner actuellement dans la Syrie, pour revenir dans le tems où les eaux du Nil seroient rentrées dans leur lit ordinaire. Tout le monde ayant opiné pour une prompte retraite, il revint effectivement en Syrie, à la grande satisfaction de toute son armée. Ptolémée, très-soulagé lui même par cette retraite, fit aux Dieux de pompeux sacrifices d'actions de graces, & invita ses amis à de grands festins. Il écrivit en même tems à Séleucus, à Lysimachus & à Cassandre des letttres dans lesquelles il leur faisoit part de cet heureux succès, & du grand nombre de transfuges qui lui étoient restés de cette retraite des ennemis. C'est ainsi que Ptolémée, ayant défendu l'Égypte pour la seconde fois de son regne, & croyant désormais la posséder, comme par droit de conquête, revint à Alexandrie.

Environ deux ans après, ceux de Rhodes, après avoir été assiégés par Démétrius pendant une année entiere, s'accommoderent avec ce Prince. Ils dresserent ensuite des statues à Ptolémée, à Cassandre & à Lysimachus, & à quelques-autres Chefs moins qualifiés, mais qui avoient contribué comme eux au salut de leur ville. Ce-

pendant, voulant distinguer dans cette reconnoissance générale le roi Ptolémée, ils envoyerent des Aruspices en Libye pour demander à l'Oracle de Jupiter Ammon, s'il consentoit que les Rhodiens honorassent Ptolémée comme un Dieu. L'Oracle le leur ayant permis, il dresserent dans leur ville un temple quarré, dont chaque côté avoit un stade de long, & qu'ils appellerent *le Ptolémée*.

La célebre bataille d'Ipsus en Phrygie, qui fut donnée par Ptolémée, Séleucus & Lysimachus, contre Antigonus & Démétrius, l'an 304 avant J. C., fut funeste à Antigonus, qui y fut tué, & à Démétrius qui y fut entierement défait. Après cette bataille, Ptolémée, Séleucus, Lysimachus & Cassandre, partagerent les États d'Antigonus, en les ajoutant à ceux qu'ils possédoient déjà; & ce fut par ce partage que l'Empire d'Alexandre fut divisé en quatre Royaumes fixes. Ptolémée eut l'Egypte, la Libye, l'Arabie, la Célésyrie & la Palestine; Cassandre eut la Macédoine & la Grece; Lysimachus, la Thrace, la Bithynie & quelques-autres provinces par-delà l'Hellespont & le Bosphore; Séleucus, tout le reste de l'Asie jusqu'au-delà de l'Euphrate, & jusqu'au fleuve Indus.

Plusieurs années après, Ptolémée reprit sur Démétrius l'isle de Chypre; & ayant trouvé dans Salamine la mere, la femme & les enfans de son ennemi, il eut la générosité de les relâcher sans rançon, & de les lui renvoyer avec toutes les personnes, l'équipage, & les effets qui leur appartenoient. Il leur fit même en partant des présens magnifiques, qu'il accompagna de toutes sortes d'honneurs.

Ce Prince, après avoir regné environ quarante ans en Égypte depuis la mort d'Alexandre, songea à mettre sur le Trône Ptolémée Philadelphe, un des fils qu'il avoit eus de Bérénice. Il avoit encore plusieurs enfans de ses autres femmes, entre autres Ptolémée, surnommé Céraunus, ou le Foudre, qui étant fils d'Eurydice, fille d'Antipater, & l'aîné de tous, regardoit la Couronne comme lui appartenant de droit après la mort de son pere. Mais, Bérénice, qui, étant venue en Égypte simplement pour y accompagner Eurydice quand elle se maria, avoit si bien charmé ce Prince par sa beauté, qu'il l'avoit épousée, prit un tel ascendant sur son esprit, qu'elle lui fit préférer son fils à tous les enfans des autres Reines. Pour prévenir donc toutes les brouilleries & les guerres qui auroient pu arriver après sa mort, qu'il prévoyoit bien n'être pas éloignée à l'âge de quatre-vingts ans qu'il avoit, il résolut de le faire couronner pendant sa vie, & de lui abandonner tous ses États, disant qu'il étoit plus glorieux de faire un Roi, que de l'être soi-même

Il mourut vers l'an 283 avant Jesus-Christ, peu d'années après qu'il eut appellé son fils à l'Empire, à l'âge de quatre-vingt-

quatre ans. Il fut le plus habile & le plus honnête homme de sa race, & laissa des exemples de prudence, de justice & de clémence, qu'aucun presque de ses successeurs ne se mit en peine d'imiter. Pendant les quarante ans, à-peu-près, qu'il gouverna l'Égypte, après la mort d'Alexandre, il l'éleva à ce haut point de grandeur & de puissance, qui la rendit supérieure à presque tous les autres Royaumes. Il conserva sur le Trône l'amour de la simplicité & l'éloignement du faste qu'il y avoit porté. Il étoit accessible à ses sujets jusqu'à la familiarité ; il mangeoit souvent chez eux ; & quand il donnoit lui-même à manger, il ne rougissoit point d'emprunter des plus riches leur vaisselle, parce qu'il en avoit fort peu à lui, & uniquement ce qu'il lui en falloit pour son usage ordinaire, & quand on lui représentoit que la royauté sembloit demander plus d'opulence, il répondoit que la véritable grandeur d'un Roi n'étoit pas d'être riche lui-même, mais d'enrichir les autres.

Il avoit cultivé les belles lettres, comme cela paroît par la vie d'Alexandre qu'il avoit composée, & qui étoit fort estimée des Anciens, mais que nous n'avons plus. Pour faire fleurir les sciences qu'il aimoit, il fonda à Alexandrie une espece d'Académie, à laquelle on donnoit le nom de Muséon, où une société de Sçavans travailloit à des recherches de Philosophie, & à perfectionner toutes les autres sciences, à-peu-près comme celles de Paris & de plusieurs autres villes. Pour cet effet, il commença par leur donner une bibliotheque, qui s'augmenta prodigieusement sous ses successeurs. Son fils Philadelphe en mourant la laissa composée déjà de cent mille volumes. Les Princes de cette race qui le suivirent, l'augmenterent encore ; de sorte qu'enfin il s'y trouva sept cens mille volumes.

PTOLÉMÉE II, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) surnommé Philadelphe, ou amateur de ses freres, étoit fils de Ptolémée Lagus & de Bérénice. Il fut associé au royaume d'Égypte par son pere, l'an 285 avant J. C. Justin dit même que Ptolémée Lagus se démit entierement entre ses mains, & qu'il se faisoit un honneur de paroître parmi les gardes de son fils. Mais, d'autres croient qu'il continua de regner avec Ptolémée Philadelphe jusqu'à sa mort, arrivée l'an 283 avant Jesus-Christ. A cette époque, Ptolémée Philadelphe demeura seul maître des États de son pere, qui comprenoient l'Égypte & plusieurs

(*a*) Just. L. XVI. c. 2. L. XVII. c. 2. Pausf. p. 9, 12. *& seq.* Strab. pag. 795. Plut. Tom. I. p. 341, 342, 418, 499. Tom. II. pag. 667, 735. Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 389. *& seq.* Athen. pag. 3, 196. *& seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 171. *& suiv.* Tom. V, pag. 583. Hist. Rom. Tom. II. p. 435. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. I. pag. 111. Tom. VI. pag. 180, 577. *& suiv.* T. VII. p. 378. Tom. VIII. pag. 179, 180. T. IX. p. 397. *& suiv.*

autres provinces qui en dépendoient, comme la Phénicie, la Céléſyrie, l'Arabie, la Libye, l'Éthiopie, l'iſle de Chypre, la Pamphylie, la Cilicie, la Lycie, la Carie, & les iſles Cyclades.

Ptolémée Philadelphe, en montant ſur le Trône, donna à ſes peuples la fête la plus magnifique dont il ſoit parlé dans l'Antiquité, & dont nous renvoyons la deſcription ci-après. Ce fut la premiere année de ſon regne que l'on acheva la conſtruction de la fameuſe tour de l'iſle de Pharos.

Tant que Ptolémée Lagus vécut, Ptolémée Philadelphe avoit diſſimulé ſon reſſentiment contre Démétrius de Phalere, qui lui avoit été contraire, lorſqu'il fut queſtion de délibérer ſur le choix d'un ſucceſſeur de ſon pere. Dès qu'il ſe vit ſeul maître, il ordonna qu'on l'arrêtât. Mais, la piquure d'un aſpic à laquelle Démétrius de Phalere eut recours pour abréger ſes jours, termina la vie de ce grand homme, qui méritoit une meilleure deſtinée.

Le tumulte des guerres que la diverſité d'intérêts excitoit parmi les ſucceſſeurs d'Alexandre le Grand dans toute l'étendue de leur domination, n'empêcha point Ptolémée Philadelphe de donner tous ſes ſoins à la belle bibliotheque qui ſe formoit à Alexandrie, & où il faiſoit ramaſſer de tous les endroits du monde les livres les plus rares & les plus curieux. Ayant appris que les Juifs en avoient un qui contenoit les loix de Moyſe, & l'hiſtoire de ce peuple, il forma le deſſein de le faire traduire d'Hébreu en Grec, pour en enrichir ſa bibliotheque. Il falloit pour cela s'adreſſer au grand Prêtre de la nation; mais, il s'y trouvoit une grande difficulté. Il y avoit actuellement en Égypte un nombre conſidérable de Juifs réduits en eſclavage par Ptolémée Soter dans les invaſions qui s'étoient faites de ſon tems en Judée. On repréſenta au Roi qu'il n'y avoit pas d'apparence de tirer des Juifs une copie ou une traduction fidelle de leur loi, pendant qu'il retiendroit un auſſi grand nombre de leurs compatriotes dans l'eſclavage. Ptolémée Philadelphe, qui étoit extrêmement généreux, & qui avoit fort à cœur l'agrandiſſement de ſa bibliotheque, n'héſita pas un moment. Il publia une ordonnance pour faire affranchir tous les Juifs eſclaves dans ſes États, portant ordre à ſon tréſor de payer vingt drachmes par tête à leurs maîtres pour leur rançon. La ſomme qui y fut employée, ſe monta à quatre cens talens; ce qui fait voir qu'il y en eut cent vingt mille de rachetés. Le Roi ordonna enſuite de mettre auſſi en liberté les enfans qui leur étoient nés dans l'eſclavage, avec leurs meres; & cette ſomme monta à plus de la moitié de la premiere.

Après un préalable ſi avantageux, Ptolémée Philadelphe n'eut

n'eut pas de peine à obtenir du grand Sacrificateur ce qu'il lui demandoit ; il s'appelloit Éléazar. Il lui avoit envoyé des Ambassadeurs, chargés d'une lettre fort obligeante de sa part, & de présens magnifiques. Ils furent reçus à Jérusalem avec toutes sortes d'honneurs, & on leur accorda avec joie tout ce que le Roi avoit demandé. Ils retournerent donc à Alexandrie avec une bonne copie de la loi de Moïse écrite en lettres d'or, que le Souverain sacrificateur leur donna ; & six anciens de chaque Tribu, c'est-à-dire, en tout, soixante-douze, pour la traduire en Grec.

Le Roi voulut voir ces députés, & leur proposa à chacun une question différente pour essayer leur capacité. Il fut content de leurs réponses, où il parut une grande sagesse; & il les combla de présens & de marques d'amitié. Ils furent ensuite conduits dans l'isle de Pharos, & logés dans une maison qui leur avoit été préparée, où on leur fournissoit en abondance tout ce qui leur étoit nécessaire. Ils se mirent au travail sans perdre de tems, & l'ouvrage fut achevé en soixante-douze jours. C'est ce qu'on appelle la version des Septante. Le tout fut lu & approuvé en présence du Roi, qui admira sur-tout la profonde sagesse des loix de Moïse, & renvoya les soixante-douze députés avec des présens d'une magnificenee extraordinaire, pour eux, pour le grand Prêtre, & pour le temple.

L'an 274 avant Jesus-Christ, la réputation des Romains commencant à faire du bruit parmi les nations étrangeres par la guerre de six ans qu'ils avoient soutenue contre Pyrrhus, qu'ils forcerent enfin à quitter l'Italie pour retourner honteusement en Epire ; Ptolémée Philadelphe envoya des ambassadeurs à Rome pour leur demander leur amitié. Les Romains furent charmés de se voir recherchés par un si grand Roi. Pour répondre à ses honnêtetés, l'année suivante ils envoyerent aussi une ambassade en Égypte. Les ambassadeurs furent Q. Fabius Gurgès, Cn. Fabius Pictor, Numérius son frere, & Q. Ogulnius. Ils firent voir un désintéressement, qui marquoit leur grandeur d'ame. Ptolémée Philadelphe, dans un repas qu'il leur donna, fit présent à chacun d'eux d'une couronne d'or. Ils la reçurent, pour ne le pas désobliger en refusant l'honneur qu'il leur faisoit ; mais, le lendemain matin, ils allerent mettre ces couronnes sur la tête des statues du Roi qui étoient dans les places publiques de la ville. A leur audience de congé, le Roi leur ayant encore fait des présens considérables, ils les reçurent comme ils avoient fait les couronnes. Mais, dès qu'ils furent arrivés à Rome, avant que d'aller au Sénat rendre compte de leur ambassade, ils les mirent tous dans le trésor public ; & par ces deux belles

actions, ils firent voir qu'en servant le public, les gens de bien ne doivent se proposer d'autre avantage pour eux-mêmes que l'honneur de se bien acquitter de leur devoir.

Quelques années après, Antigonus Gonatas, Roi de Macédoine, étant devenu fort puissant, & par cela même formidable aux États de la Grece, les Lacédémoniens & les Athéniens firent une ligue contre lui, & engagerent Ptolémée Philadelphe à y entrer. Antigonus, pour dissiper la ligue qu'avoient formée ces deux peuples, & pour en prévenir la suite, commença, sans perdre de tems, par mettre le siege devant Athenes. Ptolémée Philadelphe y envoya une flotte, dont il donna le commandement à Patrocle, un de ses Généraux; & Arée, Roi de Lacédémone, se mit à la tête d'une armée pour secourir la place par terre. Patrocle, dès qu'il fut arrivé devant la ville, conseilla à Arée d'attaquer les ennemis, & promit en même tems de faire sa descente, & de les charger par derriere. Le conseil étoit sage, & ne pouvoit manquer d'avoir un heureux succès; mais, Arée qui manquoit de provisions, aima mieux retourner chez lui. La flotte, qui ne pouvoit pas agir seule, en fit autant, & s'en retourna en Égypte sans rien faire.

Une révolte, suscitée par un Prince, de qui il sembloit que Ptolémée Philadelphe n'avoit rien de pareil à craindre, lui donna beaucoup d'occupation. Magas, Gouverneur de la Cyrénaïque & de la Libye, ayant levé l'étendard de la révolte contre Ptolémée Philadelphe son frere & son bienfaiteur, se fit déclarer Roi de ces provinces. Mais, non content de les lui enlever, il vouloit même le détrôner, & mena en Égypte, pour cet effet, une grande armée. Cette expédition fut arrêtée par la nouvelle qu'il reçut de la révolte des Marmarides dans la Libye. Il retourna sur ses pas pour y mettre ordre. Cette retraite donnoit une belle occasion à Ptolémée Philadelphe, qui s'étoit avancé sur la frontiere à la tête d'une armée, de le charger, & de le défaire entierement; mais, un nouveau péril l'appella lui-même d'un autre côté. Il découvrit un complot qu'avoient fait contre lui quatre mille Gaulois qu'il avoit pris à sa solde, qui n'alloit pas à moins qu'à le chasser de l'Égypte, & à s'en saisir eux-mêmes. Pour prévenir leur coup, il revint en Égypte, & mena les conjurés dans une isle du Nil, où il les renferma si bien qu'il les y fit tous mourir de faim, excepté ceux qui aimerent mieux s'entre-tuer que d'y languir ainsi.

Magas, après avoir mis ordre aux troubles qui l'avoient fait retourner sur ses pas, reprit ses desseins sur l'Égypte; & pour y mieux réussir, il engagea son beau-pere Antiochus Soter à y entrer. Il fut résolu entre eux qu'Antiochus attaqueroit Pto-

lémée Philadelphe d'un côté, & Magas de l'autre. Ptolémée Philadelphe, qui fut averti secrétement de ce traité, prévint Antiochus, & lui donna tant d'occupation dans toutes ses provinces maritimes par les descentes & les ravages qu'y firent les troupes qu'il y envoya, que ce Prince fut obligé de demeurer dans ses propres États pour les défendre ; & Magas, qui avoit compté sur la diversion qu'il feroit, ne jugea pas à propos d'entrer en action de son côté, quand il vit que son allié ne faisoit pas l'effort auquel il s'étoit attendu.

Ptolémée, ayant à cœur d'enrichir son Royaume, imagina un moyen d'y attirer tout le commerce de l'orient, qui se faisoit par mer. Les Tyriens en avoient été en possession jusques-là. Ils le faisoient par mer jusqu'à Élath, & de-là par terre jusqu'à Rhinocorura, & de Rhinocorura, encore par mer, jusqu'à Tyr. Élath & Rhinocorura étoient deux ports de mer ; le premier sur la côte orientale de la mer Rouge, & le second dans le fond de la Méditerranée, entre l'Égypte & la Palestine, près de l'embouchure du fleuve d'Égypte.

Pour attirer ce commerce dans son Royaume, Ptolémée Philadelphe crut qu'il falloit faire bâtir une ville sur la côte occidentale de la mer Rouge, d'où partiroient les vaisseaux. Il la bâtit presque sur les frontières de l'Éthiopie, & lui donna le nom de sa mere Bérénice. Le port n'étant pas fort bon, on se servit de celui de Myos-Hormos, qui étoit tout proche & beaucoup meilleur ; & c'étoit-là que venoient aborder toutes les marchandises de l'Arabie, de l'Inde, de la Perse, & de l'Éthiopie. De-là, on les transportoit sur des chameaux à Coptus, d'où elles descendoient sur le Nil à Alexandrie, qui les fournissoit à tout l'occident, & renvoyoit en échange à l'orient toutes les marchandises de l'occident. Mais, comme le chemin de Coptus à la mer Rouge traversoit des déserts où l'on ne trouvoit point d'eau, ni de villes, ni même de maisons pour loger, Ptolémée Philadelphe, pour y remédier, fit faire un canal qui alloit le long du grand chemin, & aboutissoit au Nil, dont il tiroit son eau ; & le long de ce canal il fit bâtir des hôtelleries dans les endroits où les traites le demandoient, afin que les passagers y pussent trouver le couvert & les commodités nécessaires pour eux & pour leurs bêtes.

Il ne se contenta pas de tous ces travaux. Comme son dessein étoit d'attirer absolument tout le commerce entre le levant & le couchant dans ses États, pour le protéger en même tems qu'il le facilitoit, il équipa deux flottes, l'une dans la mer Rouge, l'autre dans la Méditerranée. Celle de la Méditerranée étoit très-belle, & avoit des vaisseaux d'une grandeur extraordinaire.

Il y en avoit deux à trente rangs de rames; un, à vingt; quatre, à quatorze; deux, à douze; quatorze, à onze; trente, à neuf; trente-sept, à sept; cinq, à six; & dix-sept, à cinq; cela faisoit en tout cent douze vaisseaux. Il en avoit une fois autant à quatre & trois rangs, sans compter un nombre prodigieux de petits vaisseaux. Avec une flotte si formidable, non seulement il mit le commerce à couvert de toute insulte, mais il tint aussi, tant qu'il vécut, dans une entiere sujettion la plupart des provinces maritimes de l'Asie mineure, comme la Cilicie, la Pamphylie, la Lycie, la Carie, jusques aux Cyclades.

Magas, se voyant fort âgé & infirme, fit faire des ouvertures à Ptolémée Philadelphe, & proposa de marier Bérénice sa fille unique avec le fils aîné de son frere, & de lui donner tous ses États pour dot. La négociation réussit, & la paix se fit à ces conditions.

Ptolémée eut depuis la guerre avec Antiochus Théos. Il ne se mit point lui-même à la tête de ses armées. Sa santé étoit trop délicate pour l'exposer aux fatigues d'une campagne, ou aux incommodités d'un camp. Il se contenta d'y employer ses Généraux. Antiochus, qui étoit dans la fleur de son âge, entra lui-même en campagne, & mena avec lui toutes les forces de Babylone & de l'Orient pour pousser cette guerre avec la derniere vigueur. L'Histoire ne nous a pas conservé le détail de ce qui s'y passa; ou peut-être qu'il n'y eut pas de grands avantages remportés de part ni d'autre, ni d'évenemens fort considérables.

Malgré la guerre, Ptolémée Philadelphe n'oublioit pas sa bibliotheque. Il continuoit toujours à l'enrichir de nouveaux livres. Il étoit aussi fort curieux de portraits & de desseins des bons maîtres. Aratus, le fameux Sicyonien, étoit un de ceux qui lui en cherchoient en Grece; & il le servit si bien dans le goût qu'il avoit pour ses raretés, que Ptolémée en conçut de l'amitié pour lui, & lui fit présent de vingt-cinq talens, qu'il employa pour soulager ceux de Sicyone qui étoient dans le besoin, & pour racheter ceux qui étoient retenus captifs.

Pendant qu'Antiochus Théos étoit occupé de la guerre d'Égypte, il arriva un grand soulevement dans les Provinces d'orient; ce qui fit naître à ce Prince l'envie de s'accommoder avec Ptolémée; la paix se fit entre eux; & les conditions furent qu'Antiochus Théos répudieroit Laodice pour épouser Bérénice fille de Ptolémée; & que, déshéritant les enfans du premier lit, il assureroit la Couronne à ceux qui naîtroient de ce mariage.

Ptolémée Philadelphe ne survécut guere à Arsinoé sa femme & sa sœur. Il étoit d'un tempérament assez délicat. La mol-

ſeſſe dans laquelle il vivoit avoit encore augmenté la délicateſſe naturelle de ſon tempérament. Les infirmités de la vieilleſſe, & l'affliction que lui cauſa la perte d'une femme qu'il aimoit juſqu'à l'adoration, le plongerent dans un abattement qui l'emporta, la ſoixante-troiſieme année de ſa vie après un regne de tretne-huit ans, vers l'an 247 avant Jeſus-Chriſt. Il laiſſa deux fils & une fille qu'il avoit eus de ſa premiere femme, nommée auſſi Arſinoé.

Quelques-uns prétendent qu'on lui donna le ſurnom de Philadelphe par ironie, parce qu'il s'étoit défait d'Argée, un de ſes freres, ſous prétexte qu'il avoit conſpiré contre lui, & qu'il en avoit fait tuer un autre, qui étoit né d'Eurydice, le ſoupçonnant d'avoir voulu cauſer quelques ſoulevemens dans l'iſle de Chypre. D'autres croyent qu'il prit lui-même ce ſurnom par contre-vérité. Mais, M. Vaillant a prouvé dans ſon hiſtoire des Ptolémées, qu'il le prit pour marquer l'amitié qu'il vouloit entretenir avec ſon frere Ptolémée Céraunus, après que celui-ci lui eut envoyé des ambaſſadeurs pour lui demander ſon amitié, & pour lui dire qu'il oublioit l'injuſtice que leur pere commun lui avoit faite, en le privant de ſa ſucceſſion au Royaume d'Égypte, quoiqu'il fût l'aîné, ayant lieu de ſe conſoler de cette perte, puiſqu'il avoit gagné un autre Royaume ſur l'ennemi de ſon pere.

DIGRESSION

Sur le caractere & les qualités de Ptolémée Philadelphe.

Quoique Ptolémée Philadelphe ait eu de grandes qualités, on ne peut pas néanmoins le propoſer comme le modele parfait d'un bon Roi, parce qu'elles étoient contrebalancées par des défauts non moins conſidérables. Il déshonora le commencement de ſon regne par le reſſentiment qu'il fit paroître contre un homme d'un rare mérite, (c'étoit Démétrius de Phalere) parce qu'il avoit donné à ſon pere un conſeil contraire aux intérêts de Ptolémée Philadelphe, mais conforme à l'équité & au droit naturel. L'abondance & les richeſſes extrêmes dont il jouiſſoit, entraînerent bientôt après elles le luxe, la molleſſe, & l'amour du plaiſir, qui en ſont les ſuites preſque inſéparables, & contribuerent beaucoup à lui amollir le courage. Il cultiva peu les vertus guerrieres, ce qui n'eſt pas toujours un malheur pour les peuples.

En récompenſe il ſe diſtingua particulierement par l'amour des Arts, des Sciences & des Sçavans. Le bruit de ſes libéralités attira à ſa cour pluſieurs Poëtes illuſtres, comme Lycophron, Callimaque, Théocrite; celui-ci, dans quelques-unes de ſes idylles, en fait de magnifiques éloges. Nous avons vu juſqu'où il porta le goût des livres, n'épargnant aucune dépenſe pour augmenter & enrichir la Biblio-

thèque que son pere avoit commencée, ce qui leur a fait à l'un & à l'autre autant d'honneur que toutes les conquêtes qu'ils ont pu faire. Comme Ptolémée Philadelphe avoit beaucoup d'esprit, & que son heureux naturel avoit été cultivé avec soin par d'habiles maîtres, il conserva toujours un goût particulier pour les sciences, mais de la maniere qui convient à un Prince, c'est-à-dire, s'y appliquant avec sagesse & retenue, sans jamais s'y livrer avec passion. Pour perpétuer ce goût dans ses États, il établit à Alexandrie des Écoles publiques & des Académies, qui s'y sont conservées long-tems avec une grande réputation. Il est vrai que d'autres attribuent cet établissement à Ptolémée Lagus, parce qu'il en avoit jetté les premiers fondemens. Ptolémée Philadelphe aimoit à s'entretenir avec les Sçavans, & comme tout ce qu'il y avoit d'hommes les plus habiles en chaque genre s'empressoient de lui faire leur cour, il tiroit de chacun d'eux, s'il est permis de s'exprimer ainsi, comme la quintessence & la fleur des sciences dans lesquelles ils excelloient. Avantage inestimable qu'ont les Princes & les grands Seigneurs, s'ils sçavoient en profiter; de pouvoir sans peine & sans travail, apprendre dans d'agréables conversations mille choses, non seulement curieuses, mais utiles & importantes pour le gouvernement!

On peut regarder comme le fruit de ces entretiens de Ptolémée Philadelphe avec les Sçavans, & du soin qu'il eut de mettre les arts en honneur, tout ce qu'il fit dans la longue durée de son regne pour faire fleurir le commerce dans ses États; & jamais Prince n'y a mieux réussi que lui. Les plus grandes dépenses, pour parvenir en ce point au but qu'il se proposoit, ne l'effrayoient point. Nous avons vu que, pour faciliter & pour protéger le commerce, il construisit des villes entieres, qu'il conduisit un canal d'une très-longue étendue dans des contrées désertes & sans eau, & qu'il entretenoit dans les deux mers deux flottes très-nombreuses & très-bien équipées, uniquement pour la sûreté des négocians. Son grand principe étoit de faire trouver aux étrangers dans ses ports toute la sûreté, toute la commodité, toute la liberté possible, sans gêner en rien le trafic, ni vouloir le tourner selon ses vues; persuadé qu'il en est du commerce comme de certaines sources, qu'on tarit, si on veut détourner leur cours.

Voilà des vues dignes d'un grand Prince, & d'un politique consommé. Aussi voyons-nous que le fruit en a été inifiniment salutaire à son Royaume, permanent, perpétuel, continuant encore de nos jours sur les mêmes fondemens après plus de deux mille ans de durée, apportant sans cesse de nouvelles richesses & de nouvelles commodités

en tout genre à toutes les nations, tirant d'elles continuellement des contributions volontaires, servant de lien entre l'orient & l'occident, les unissant par le soulagement mutuel de leurs besoins réciproques, & formant sur cette base un commerce qui se perpétue de siecle en siecle sans interruption. Ces grands conquérans, ces fameux héros qu'on fait tant valoir, sans parler ici des ravages qu'ils causent aux peuples, ne laissent presque après eux aucunes traces de leurs victoires, & des acquisitions qu'ils ont faites pour agrandir leurs Empires; ou du moins les traces n'en sont pas fort durables, & les révolutions, auxquelles les plus puissans États sont sujets, leur enlevent en peu de tems leurs conquêtes, & les font passer à d'autres. Au contraire, ce commerce d'Égypte, établi par Ptolémé Philadelphe, a été inébranlable, & n'a fait que s'accroître par la succession des siecles, & devenir de plus en plus utile & même indispensable pour toutes les nations; de sorte qu'en remontant à sa premiere source, on doit regarder ce Prince, comme le bienfaiteur non seulement de l'Égypte, mais de tout le genre humain & de toute la postérité.

Ce que l'on remarque dans l'histoire de Ptolémée Philadelphe, que les peuples voisins venoient en foule s'établir en Égypte, préférant le sejour dans une terre étrangere à l'attachement naturel qu'ont tous les hommes pour leur pays natal, est encore un grand éloge pour ce Prince; car, le devoir le plus essentiel des Rois, & le plaisir le plus doux qu'ils puissent goûter dans la Royauté, est de se faire aimer des peuples, & de leur rendre leur gouvernement aimable. En habile politique, il avoit compris que c'étoit là un moyen sûr d'étendre ses États sans violence, en multipliant ses sujets; de les attacher au gouvernement par intérêt & par inclination; de procurer aux terres une meilleure culture; de faire fleurir les manufactures & les arts; & d'augmenter en mille manieres la puissance du Roi & du Royaume, dont les vraies forces consistent dans la multitude des hommes.

PTOLÉMÉE III, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) surnommé Évergete, l'aîné des enfans de Ptolémée Philadelphe & d'Arsinoé sa premiere femme, succéda à son pere au Royaume d'Égypte, l'an 247 avant J. C.

Antiochus Théos, Roi de Syrie, après avoir répudié Laodice, & déshérité les enfans qu'il en avoit eus, avoit épousé Bérénice, fille de Ptolémée Phi-

(*a*) Just. L. XXVI. c. 2, 3. L. XXVII. c. 1. *&* *seq.* L. XXVIII. c. 4. L. XXIX. c. 1. Strab. p. 795. Dani. c. 11. v. 7 *&* *seq.* Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 401. *&* *seq.* Strab. p. 796. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag 262. *&* *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. T. VII. p. 96. T. IX. pag. 403.

ladelphe. Mais, il n'eut pas plutôt appris la mort du Roi d'Egypte son beau-pere, qu'il reprit sa premiere femme. Laodice, qui connoissoit l'inconstance d'Antiochus Théos, craignant qu'il ne retournât à Bérénice, résolut de profiter de la circonstance pour assurer la couronne à son fils aîné, Séleucus Callinicus, & empoisonna le Roi son mari. Bérénice en fut avertie, & se sauva avec son fils à Daphné. Les villes d'Asie qui avoient appris son malheur, en eurent pitié, s'associerent, & envoyerent des troupes à Antioche pour la délivrer; & son frere Ptolémée Évergete fit toute la diligence qu'il put pour s'y rendre avec une armée formidable. Mais, Bérénice & son fils étoient morts, avant que les uns & les autres arrivassent. Quand ils virent que leurs efforts pour sauver la Reine & son fils, étoient désormais inutiles, ils ne songerent plus qu'à venger leur mort d'une maniere éclatante. Les troupes d'Asie & celles d'Egypte se joignirent, & Ptolémée Évergete, qui les commandoit, fit tout ce qu'il voulut pour satisfaire sa juste indignation; tant le crime de Laodice, & du Roi son fils, qui s'en étoit rendu complice, avoit d'abord aliéné d'eux l'esprit des peuples. Non seulement il fit mourir Laodice, mais il se rendit maître de toute la Syrie & de la Cilicie. Ensuite, il passa l'Euphrate, soumit tout jusqu'à Babylone & au Tigre; &, sans une sédition qui l'obligea de retourner en Egypte, il étoit sur le point de faire la conquête entiere de toutes les Provinces de l'Empire de Syrie. Il laissa donc à Antiochus, un de ses Généraux, le commandement des provinces qu'il avoit conquises en-deçà du mont Taurus, & à Xanthippe celles d'au-delà; & retourna en Egypte chargé du butin qu'il avoit fait dans les pays conquis.

Il emporta jusqu'à quarante mille talens d'argent, & une quantité prodigieuse de vases d'or & d'argent, & des statues jusqu'au nombre de deux mille cinq cens, dont une partie étoient les idoles d'Egypte que Cambyse, quand il en fit la conquête, avoit emportées en Perse. Ptolémée Évergete gagna le cœur de ses sujets en rendant ces idoles à leurs anciens temples à son retour de son expédition. Car, les Egyptiens, les plus superstitieux & les plus attachés de tous les peuples à leur idolâtrie, ne sçavoient comment exprimer suffisamment leur estime & leur reconnoissance pour leur Roi, de leur avoir ainsi rendu leurs Dieux. C'est de-là que lui est venu le titre d'Évergete, qui veut dire le bienfaiteur; titre infiniment préférable à ceux qu'une fausse idée de gloire fait prendre aux conquérans, & qui caractérise véritablement les Rois, dont la solide grandeur consiste à pouvoir & à vouloir faire du bien à leurs sujets. Il seroit à sou-

haiter que Ptolémée l'eût mérité par de meilleurs endroits.

Tout ceci, dit M. Rollin, arriva précisément comme il avoit été prédit par le Prophete Daniel. Il suffit de rapporter le texte. *Mais, il sortira un rejetton de la même tige* du Roi du midi, c'est-à-dire, Ptolémée Évergete, fils de Ptolémée Philadelphe. *Il viendra avec une grande armée ; il entrera dans les provinces du Roi du septentrion*, Séleucus Callinicus ; *il y fera de grands ravages, & il s'en rendra le maître. Il emmenera en Egypte leurs Dieux captifs, leurs statues, & leurs vases d'argent & d'or les plus précieux ; & il remportera toutes sortes d'avantages sur le Roi du septentrion. Le Roi du midi entrera dans son Royaume*, de Séleucus ; *& il reviendra* ensuite *dans son pays*, c'est-à-dire, dans l'Egypte.

En revenant de cette expédition, Ptolémée passa par Jérusalem, & y offrit au Dieu d'Israël un grand nombre de sacrifices, pour lui faire hommage des victoires qu'il avoit remportées sur le Roi de Syrie, & lui donna par-là visiblement la préférence sur les Dieux d'Egypte. Peut-être qu'on lui montra les Prophéties de Daniel, & qu'il en conclut qu'il avoit l'obligation toute entiere de ses heureux succès au Dieu qui les avoit fait prédire si exactement par ses Prophetes.

Quelque tems après, Ptolémée Évergete apprit qu'Antiochus Hiérax se disposoit à agir de concert avec Séleucus contre lui. Afin de n'avoir pas ces deux Princes pour ennemis en même tems, il s'accommoda avec Séleucus, & il y eut une treve conclue pour dix ans. Ptolémée Évergete cependant, profitant des douceurs de la paix, s'appliquoit à cultiver les sciences dans ses États, & à augmenter la Bibliotheque de son pere à Alexandrie de toute sortes de livres. Comme il falloit, pour les bien choisir, & pour en avoir soin, un Bibliothécaire habile, quand Zénodote, qui l'avoit été depuis le tems de Ptolémée Soter, grand-pere du Roi, vint à mourir, Ptolémée Évergete attira d'Athenes Ératosthene le Cyrénéen, qui étoit en grande réputation.

Sous le regne de Ptolémée Évergete, Onias II, Grand Prêtre des Juifs, homme de peu de cœur, & ne songeant qu'à amasser de l'argent, ayant refusé de payer au Roi d'Egypte la somme de vingt talens, qui lui étoient dûs par forme de tribut, ce Prince fut sur le point d'envoyer des troupes dans la Judée, pour ravager le pays. Mais, Joseph, fils de Tobie, neveu du Grand Prêtre Onias, étant allé à Alexandrie, satisfit le Roi, gagna ses bonnes graces, prit de lui la ferme des tributs de la Célésyrie, de la Phénicie, de la Samarie & de la Judée, se fit donner deux mille soldats pour obliger les peuples à les payer, amassa de grandes sommes pour son pro-

fit, rendit au Roi seize mille talens, au lieu de huit mille qu'il en tiroit auparavant, & demeura vingt-deux ans dans cet emploi.

Cléomene, Roi de Sparte, étant venu à Alexandrie, fut reçu de Ptolémée Évergete assez froidement & sans aucune distinction marquée. Mais, quand il eut donné des preuves de son grand sens, & qu'il eut fait voir dans sa conversation ordinaire la franchise & la simplicité laconique, assaisonnées de grace sans bassesse & même d'une fierté noble, telle qu'elle convenoit à sa naissance & à son rang, alors Ptolémée Évergete connut tout son prix, & l'estima infiniment plus que tous les courtisans qui ne cherchoient qu'à lui plaire par de basses flatteries. Il eut honte même & se repentit d'avoir négligé un si grand homme, & de l'avoir abandonné à Antigonus, qui par sa défaite avoit acquis beaucoup de réputation, & augmenté infiniment sa puissance. Il tâcha donc de consoler & de relever Cléomene par toutes sortes d'honneurs, & l'encouragea en lui promettant qu'il le renverroit en Grece avec une flotte & de l'argent, & qu'il le rétabliroit sur le trône. Il lui assigna une pension de vingt-quatre talens par an, dont il s'entretint lui & ses amis avec une grande simplicité, épargnant tout le reste pour l'employer à subvenir aux nécessités de ceux qui se retiroient de Grece en Egypte. Mais, Ptolémée Évergete mourut l'an 221, avant Jesus-Christ, avant qu'il eût pu accomplir la promesse qu'il avoit faite à Cléomene de le renvoyer dans sa patrie. Ce Prince avoit regné vingt-cinq ans. C'est le dernier de cette race, qui ait eu de la modération & quelque vertu. Presque tous ceux qui vinrent après lui furent des monstres de débauches & de scélératesse. Depuis la paix avec la Syrie, il s'étoit appliqué principalement à étendre sa domination du côté du midi. Aussi la poussa-t-il tout le long de la mer Rouge, tant du côté de l'Arabie que de celui de l'Ethiopie, jusqu'au détroit qui la joint à l'Océan méridional.

Selon Polybe, Ptolémée Évergete mourut de maladie, & selon Justin, il fut empoisonné par son fils Ptolémée Philopator.

PTOLÉMÉE IV, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (a) surnommé Philopator, succéda à son pere Ptolémée Évergete, l'an 221 avant J. C. Il ne se peut rien imaginer de plus débauché & de plus abominable que la vie de Ptolémée Philopator pendant tout le cours de son regne; & sa Cour répondoit parfaitement aux exemples qu'il lui donnoit. On croit qu'il avoit empoisonné

(a) Strab. pag. 795. Just. L. XXIX. c. 1. L. XXX. c. 1, 2. Plin. Tom. I. pag. 418. Tit. Liv. L. III. c. 10. L. XXVII. c. 4. Maccab. L. III. c. 10. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. IV. pag. 337, 348. *& suiv.*

son pere, & c'est ce qui lui fit donner par ironie ou par antiphrase le surnom de Philopator, qui veut dire amateur de son pere. Il porta aussi le surnom de Tryphon, ou voluptueux, ainsi que celui de Gallus, parce qu'il portoit les stigmates & la couronne de lierre, comme les Galles, prêtres de la grande Déesse, & qu'il aimoit à paroître couronné de lierre dans les cérémonies de Bacchus.

Ce Prince fit mourir ouvertement sa mere Bérénice, son frere unique Magas, & sa propre sœur qui étoit en même tems sa femme. Quand il se fut défait des personnes qui pouvoient lui donner des avis ou de la jalousie, il crut être en sûreté, & n'avoir plus rien à craindre. Dans cette sécurité, il se livra tout entier au plaisir. Nul soin, nulle application n'en interrompoit le cours. Ni ses Courtisans, ni ceux qui avoient des charges dans l'État, n'osoient l'approcher. A peine daignoit-il faire la moindre attention à ce qui se passoit dans les États voisins de son Royaume. C'étoit cependant surquoi ses prédécesseurs veilloient plus que sur les affaires de l'intérieur de l'État. Maîtres de la Célésyrie & de Chypre, ils tenoient les Rois de Syrie en respect par mer & par terre. Comme les villes les plus considérables, les postes, & les ports qui étoient le long de la côte depuis la Pamphylie jusqu'à l'Hellespont, & les lieux voisins de Lysimachie, leur étoient soumis, de-là ils observoient les Puissances de l'Asie, & les isles mêmes. Dans la Thrace & dans la Macédoine, comment auroit-on osé remuer pendant qu'ils commandoient dans Ene, dans Maronée, & dans des villes encore plus éloignées? Avec une domination si étendue, & tant de places fortes qui leur tenoient lieu de barrieres, leur propre Royaume étoit en sûreté. C'étoit donc avec grande raison qu'ils tenoient toujours les yeux ouverts sur ce qui se passoit au dehors. Ptolémée Philopator au contraire dédaignoit de se donner cette peine. La débauche & le vin faisoient toutes ses délices, comme toutes ses occupations. Son premier ministre étoit Sosibe, homme fort propre à servir un maître comme lui, & qui ne songeoit qu'à se maintenir à quelque prix que ce fût dans sa place. On conçoit aisément que dans une telle Cour les femmes étoient toutes puissantes.

Cléomene, roi de Sparte, que Ptolémée Évergete avoit traité avec tant de générosité, ne reçut pas le même accueil de Ptolémée Philopator. Il termina sa vie d'une maniere tragique, s'étant fait tuer pour se dérober à la honte du supplice auquel il alloit être exposé. Ptolémée Philopator fit attacher son corps en croix.

Cependant, Antiochus le Grand, roi de Syrie, songeoit à tourner ses armes contre Ptolémée Philopator. Il employa toutes

ses forces à réduire la Célésyrie & la Palestine, où il emporta plusieurs places par force. Malgré cela, il fut ensuite obligé d'accepter la proposition qu'on lui fit d'une treve de quatre mois avec Ptolémée Philopator. Pendant cette treve, on travailla à un traité entre les deux Couronnes; mais, les deux partis ne cherchoient qu'à gagner du tems. Ptolémée Philopator en avoit besoin pour travailler aux préparatifs de la guerre, & Antiochus pour réduire Achéus, qui, ne se contentant pas de l'Asie mineure qu'il avoit déjà, vouloit le détrôner & lui enlever tous ses États. Il falloit donc, pour arrêter ses desseins, qu'Antiochus ne fût pas arrêté sur la frontiere ou engagé dans des conquêtes éloignées.

Dans ce traité, le principal point à démêler fut de sçavoir à qui avoit été donnée la Célésyrie, la Phénicie, la Samarie, & la Judée, dans le partage de l'Empire d'Alexandre le Grand qui s'étoit fait entre Ptolémée, Séleucus, Cassandre & Lysimachus, après la mort d'Antigonus, tué à la bataille d'Ipsus. Ptolémée Philopator les réclamoit, comme ayant été assignées par ce traité à Ptolémée Soter son bisayeul. Antiochus, de son côté, prétendoit que ç'avoit été à Séleucus Nicator, & qu'ainsi elles lui appartenoient de droit comme à l'héritier & au successeur de ce Roi à l'empire de Syrie. Une autre difficulté arrêtoit les Commissaires. Ptolémée Philopator vouloit qu'Achéus fût compris dans le traité, & Antiochus s'y opposoit absolument, disant que c'étoit une chose indigne & criante qu'un Roi, comme Ptolémée Philopator, prît le parti d'un rebelle, & voulût le soutenir dans sa révolte.

Pendant ces contestations, où personne ne vouloit céder, le tems de la treve s'écoula, & comme on n'étoit convenu de rien, il fallut de nouveau avoir recours à la voie des armes. Aussitôt le retour du printems, on se remit en campagne. Ptolémée Philopator fit marcher vers Péluse soixante-dix mille hommes d'infanterie, cinq mille chevaux, & soixante-treize éléphans. Il se mit à leur tête, les conduisit à travers les déserts qui séparent l'Égypte de la Palestine, & vint camper à Raphia, entre Rhinocorura & Gaza. Ce fut-là que les armées ennemies se rencontrerent. Celle d'Antiochus étoit un peu plus nombreuse que l'autre. Il avoit soixante-douze mille hommes d'infanterie, six mille chevaux, & cent deux éléphans. Il vint camper d'abord à dix stades, & bientôt après à cinq seulement de l'ennemi. Pendant qu'ils furent si près les uns des autres, il y avoit continuellement des actions entre les deux partis pour l'eau, ou pour le fourrage, & entre des particuliers qui vouloient se distinguer.

Enfin, les deux Rois, résolus de décider leur querelle,

rangerent leur armée en bataille. Ils alloient devant leurs lignes d'un corps à l'autre pour animer leurs troupes. Arsinoé, sœur & femme de Ptolémée Philopator, ne se contenta pas d'exhorter les soldats avant l'action; elle ne quitta pas même son mari pendant le fort du combat. L'issue de la bataille fut qu'Antiochus à la tête de son aîle droite défit l'aîle gauche des ennemis. Mais, pendant que, par une ardeur inconsidérée, il s'échauffoit à la poursuite, Ptolémée Philopator, qui avoit eu le même succès à l'autre aîle, chargea en flanc le centre d'Antiochus qui se trouva découvert, & le rompit avant que ce Prince pût revenir à son secours. Un vieil Officier, qui vit où rouloit la poussiere, conclut que leur centre étoit battu, & le montra à Antiochus. Quoique, dans le moment même, il fît faire volte face, il arriva trop tard pour réparer sa faute, & trouva tout le reste de son armée rompue & mise en fuite. Il fallut songer à faire lui-même sa retraite. Il se retira à Raphia, d'où il regagna ensuite Gaza, après avoir perdu dans cette bataille dix mille hommes tués, & quatre mille faits prisonniers. Se voyant par-là hors d'état de tenir la campagne contre Ptolémée Philopator, il abandonna toutes ses conquêtes, & ramena à Antioche ce qu'il put ramasser des débris de son armée. Cette bataille de Raphia se donna en même tems que celle où Annibal battit le consul C. Flaminius sur le bord du lac Thrasimene en Étrurie.

Après la retraite d'Antiochus, tous les peuples de Célésyrie & de Palestine s'empresserent de se rendre à Ptolémée Philopator. Ayant été long-tems soumis aux Égyptiens, ils aimoient mieux leurs anciens maîtres qu'Antiochus. La Cour du vainqueur fut bientôt pleine de Députés de toutes les villes qui venoient lui faire leurs soumissions, & lui apporter des présens. Il y en avoit entre autres de la Judée. Ils furent tous bien reçus.

Ptolémée Philopator voulut faire un tour dans les provinces qu'il avoit reconquises. Jérusalem fut une des places qu'il visita. Il y vit le temple. Il y offrit même des sacrifices au Dieu d'Israël; & il y fit des oblations & des dons considérables. Mais, ne se contentant point de le voir de la cour de dehors, au-delà de laquelle il n'étoit permis à aucun Gentil de passer, il vouloit absolument entrer dans le Sanctuaire, & jusques dans le lieu très-Saint, où personne n'entroit que le Souverain Sacrificateur une fois l'an, au grand jour de l'expiation. Le bruit, qui s'en répandit, causa une grande émeute. Le Souverain Sacrificateur lui représenta la sainteté du lieu, & la loi formelle de Dieu qui lui en défendoit l'entrée. Les Prêtres & les Lévites s'assemblerent pour s'y opposer, & le peuple pour

le conjurer de ne le pas faire. Par-tout on n'entendoit que lamentations qu'arrachoit l'idée de la profanation du temple, & par-tout on levoit les mains au Ciel pour prier Dieu de l'empêcher. Toutes ces oppositions, bien loin d'arrêter le Roi, ne servirent qu'à augmenter le désir qu'il avoit de satisfaire sa curiosité. Il perça jusques dans la seconde cour, & comme il se mettoit en devoir d'avancer pour entrer dans le temple même, Dieu le frappa d'une terreur subite qui le mit dans un si grand désordre, qu'il fallut l'emporter à demi-mort. Il quitta la ville, le cœur plein de rage contre toute la nation Juive à cause de ce qui lui étoit arrivé, & la menaça hautement de s'en venger. Il le fit en effet; & l'année suivante, il excita une cruelle persécution, sur-tout contre les Juifs d'Alexandrie, qu'il voulut contraindre d'adorer les fausses Divinités.

Il fit donc afficher à Alexandrie des édits ignominieux contre eux, & remplis de blasphêmes contre Dieu, leur ordonnant de sacrifier aux Dieux du pays, sous peine d'être privés de leurs privileges & du droit de bourgeoisie, & d'être mis au rang des plus vils habitans de l'Égypte, & réduits en servitude; & si quelqu'un refusoit de se soumettre à cette ordonnance, il devoit être mis à mort. Mais, ceux mêmes qui obéissoient aux ordres du Prince, n'étoient pas pour cela conservés dans leurs anciens privileges; on les marquoit d'un fer chaud, qui représentoit une feuille de lierre, & on les séparoit des bourgeois d'Alexandrie, comme étant réduits à la condition des derniers sujets du pays. Pour conserver leurs anciens droits, il falloit qu'ils se fissent initier aux mysteres de Bacchus. Il fit aussi mettre cette inscription à la tour qui étoit à l'entrée du palais: *Que personne n'entre ici, s'il ne sacrifie aux Dieux.*

Quelques Juifs succomberent à la persécution. D'autres donnerent de l'argent aux Officiers du Roi, pour se racheter de l'oppression. Mais, le Roi l'ayant appris, jura la perte non seulement des Juifs d'Alexandrie, mais aussi de ceux de toute l'Égypte. Il donna donc un Édit, par lequel il ordonnoit à tous ses Gouverneurs des villes & des provinces de lui envoyer chargés de chaînes tous les Juifs qui se trouveroient dans leurs départemens, avec leurs femmes & leurs enfans, afin de les faire mourir à Alexandrie, comme des ennemis de l'État. Il défendoit par le même édit, sous peine de la vie, de receler aucun Juif, & abandonnoit la confiscation de tous les biens de celui qui les auroit recelés, au dénonciateur. Ces ordres ayant été portés dans les provinces, on fit partir tous les Juifs pour Alexandrie, sans aucune considération d'âge ni de sexe; & dès qu'ils y furent arrivés, le

Roi ordonna qu'on en fît le dénombrement. On les conduisit tous dans l'Hippodrome, sans leur permettre d'entrer dans la ville, & on y mit avec eux tous les Juifs d'Alexandrie, lorsqu'on s'apperçut qu'ils venoient secrétement leur apporter quelque secours. Ceux qui étoient chargés de ce dénombrement, y employerent quarante jours entiers, sans le pouvoir achever; & après ce terme, ils vinrent déclarer au Roi qu'il leur étoit impossible d'en donner un rôle exact, tant leur nombre étoit prodigieux.

On fit deux listes de ces Juifs; l'une comprenoit ceux qui avoient consenti de sacrifier, & à qui on conserva la vie, mais sans leur laisser leurs anciens privileges de bourgeois d'Alexandrie, dont ils jouissoient auparavant; l'autre liste étoit de ceux qui avoient refusé de changer de Religion, & qui devoient être mis à mort. Le Roi commanda qu'on enfermât ces derniers dans l'Hippodrome, & qu'on les exposât aux éléphans pour être écrasés sous leurs pieds. Hermon, gouverneur des éléphans, enivra ces animaux, en leur donnant quantité de vin pur, mêlé avec de l'encens, pour leur ôter le sentiment & l'horreur de ce massacre. Mais, Dieu permit que le Roi, ayant bu avec excès à son ordinaire, s'endormît, & ne s'éveillât que le lendemain à la dixieme heure du jour, c'est-à-dire, vers quatre heures après midi. Alors, son Intendant le vint éveiller pour se mettre à table. Il y demeura jusques bien avant dans la nuit. Alors, il fit venir Hermon, & lui dit en colere, pourquoi il avoit laissé passer le jour sans exécuter ses ordres contre les Juifs. Hermon, & les amis du Roi qui étoient présens, lui témoignerent que tout avoit été disposé dès le matin; mais qu'on n'avoit osé l'éveiller, ni exécuter en son absence l'ordre qu'il avoit donné contre les Juifs.

Ptolémée Philopator commanda de nouveau qu'on tînt les éléphans prêts pour le lendemain. Hermon s'étant donc présenté dès le matin devant lui, & lui ayant témoigné que tout étoit prêt pour faire mourir les Juifs, ce Prince oubliant ce qu'il avoit dit la veille, traita fort durement Hermon, & loua la fidélité que les Juifs avoient toujours eue pour lui & pour les Rois ses prédécesseurs. Cependant, s'étant mis à boire avec ses compagnons de débauche, il fit venir de nouveau Hermon, & lui demanda pourquoi il n'avoit point exécuté ce qu'il lui avoit commandé. Hermon & les convives lui ayant dit tout ce qui s'étoit passé, il fit serment d'envoyer le lendemain tous les Juifs au tombeau, & ordonna à Hermon que les éléphans fussent prêts pour le lendemain matin. Il ajouta que lorsqu'il auroit exterminé les Juifs d'Égypte, il iroit en Judée y mettre tout à

feu & à sang, raseroit les villes, brûleroit le temple de Jérusalem, & feroit périr les Prêtres qui lui en avoient refusé l'entrée.

Les Juifs, ayant appris ce qui s'étoit passé, s'adresserent à Dieu par de ferventes prieres, n'attendant de secours que de lui seul. Le lendemain, Ptolémée Philopator sortit de la ville avec ses gardes, & la troupe des éléphans qui devoient écraser les Hébreux; & presque tout le peuple d'Alexandrie y accourut aussi, pour voir ce spectacle. Le Roi étant arrivé auprès de l'Hippodrome, & les Juifs renouvellant leurs cris & leurs lamentations, tout-à-coup on vit paroître deux Anges, qui se présenterent avec un air terrible, & un éclat plein de majesté, devant le Roi, & devant toute la multitude qui étoit accourue. Les Juifs seuls ne les virent pas. La présence de ces esprits jetta le Prince dans une telle frayeur, qu'il demeura comme immobile. Il fut saisi d'un grand tremblement par tout le corps; il oublia sa fierté, & sentit sa fureur changée en compassion. Les éléphans se tournerent contre leurs conducteurs & contre les soldats qui les accompagnoient, & les écraserent sous leurs pieds. Le Roi, tournant sa colere contre ses Officiers, se plaignit de ce qu'ils avoient ainsi traité les Juifs, comme s'ils l'eussent fait de leur propre autorité; & il ordonna qu'on les déliât, & qu'on les remît en parfaite liberté. Il leur fit donner des vivres, afin qu'ils fissent des festins de réjouissance & d'actions de graces pendant sept jours, & leur permit de tirer vengeance de ceux d'entre leurs freres qui avoient renoncé à leur Religion. De ces derniers il y en eut jusqu'à trois cens de tués. Après quoi, ils obtinrent du Roi un rescrit, par lequel ils étoient déclarés innocens, & renvoyés en liberté dans leur pays. Le Roi y louoit & relevoit leur fidélité & celle de leurs ancêtres, envers lui & envers les Rois d'Égypte ses prédécesseurs, ordonnant aux Gouverneurs des provinces de les protéger, & de traiter comme ennemis du Roi & de l'État, ceux qui voudroient entreprendre quelque chose contre eux.

Avant que de se séparer pour s'en retourner dans leurs maisons, les Juifs érigerent une colomne, & bâtirent une proseuque ou oratoire, au lieu où ils avoient été si miraculeusement délivrés; après quoi, ils se retirerent chacun chez eux; & on leur rendit tous leurs biens, qui avoient d'abord été confisqués au profit du Roi. Tout ceci arriva l'an du monde 3788, & avant Jesus-Christ 212, entre les mois Égyptiens Pachon & Epéphi, qui reviennent à nos mois de Mai & de Juillet.

Dès qu'Antiochus, après la bataille de Raphia, fut arrivé à Antioche, il envoya une Ambassade à Ptolémée Philopator, pour

pour lui demander la paix. Ce qui le porta à faire cette démarche, c'est qu'il se défioit de ses peuples; car, il s'apperçut que son autorité & son crédit avoient fort diminué depuis sa derniere défaite. D'ailleurs, il étoit tems de songer à Achéus, & d'arrêter ses progrès qui augmentoient tous les jours. Pour prévenir le danger qui le menaçoit de ce côté-là, il jugea que le meilleur parti étoit de faire la paix avec Ptolémée Philopator, à quelque prix que ce fût, de peur d'avoir sur les bras deux ennemis si puissans, qui, l'attaquant des deux côtés, ne manqueroient pas à la fin de l'accabler. Il donna donc plein pouvoir à ses Ambassadeurs de céder à Ptolémée Philopator les provinces qui causoient leur différend, c'est-à-dire, toute la Célésyrie & la Palestine. La Célésyrie comprenoit la partie de la Syrie qui est entre les montagnes du Liban, & celles de l'anti-Liban; & la Palestine, tout le pays qui étoit autrefois l'héritage des enfans d'Israël; & la côte de ces deux provinces étoit ce que les Grecs appelloient la Phénicie. Antiochus consentoit à céder au Roi d'Égypte tout ce pays-là pour acheter la paix dans cette conjoncture, aimant mieux céder cette partie de ses États, que de courir risque de tout perdre. On conclut donc une treve pour un an; &, avant qu'elle fût expirée, la paix fut faite sur ce pied-là. Ptolémée Philopator, qui auroit pu profiter de sa victoire, & faire la conquête de tout l'empire de la Syrie, désiroit aussi de son côté de terminer la guerre, pour se livrer sans partage & sans distraction à ses plaisirs. Les peuples, qui connoissoient sa mollesse & sa lâcheté, ne pouvoient comprendre comment il avoit eu de si heureux succès; & en même tems, ils lui sçavoient mauvais gré de ce qu'il concluoit ainsi une paix, par laquelle il se lioit les mains. Le mécontentement qu'on en conçut, fut la principale source des désordres qui éclaterent enfin en Égypte, par une rébellion ouverte; de sorte que Ptolémée Philopator, en voulant éviter une guerre étrangere, en attira une au milieu de ses États.

Ce fut vers l'an 215 avant Jesus-Christ qu'éclata le mécontentement général des Égyptiens contre Ptolémée Philopator. Polybe dit qu'il causa une guerre civile; mais, ni lui, ni aucun autre, n'en donnent le détail.

On lit aussi dans Tite-live, que les Romains, quelques années après, envoyerent des Députés vers Ptolémée & Cléopatre, la même sans doute que celle qui est appellée auparavant Arsinoé, pour renouveller avec l'Egypte leur ancienne amitié & leur ancienne alliance. Ils porterent pour présent au Roi, une robe & une tunique de pourpre, avec une chaise d'ivoire; & à la Reine, une robe brodée, &

une écharpe de pourpre. De tels préſens nous marquent l'heureuſe ſimplicité qui regnoit alors parmi les Romains.

Ptolémée Philopator, depuis la célebre victoire qu'il remporta à Raphia ſur Antiochus, s'étoit livré à toutes ſortes de plaiſirs & de débauches. Agathoclée ſa concubine, Agathocle, frere de cette concubine, & leur mere, le gouvernoient entierement. Le jeu, les excès du vin, les déréglemens les plus infâmes, faiſoient toute ſon occupation. Il paſſoit les nuits en débauches, & les jours en feſtins pleins de diſſolutions. Oubliant abſolument qu'il étoit Roi, au lieu de s'appliquer au gouvernement de ſon Royaume, il ſe piquoit de conduire la muſique, & de jouer lui-même des inſtrumens. Les femmes diſpoſoient de tout. Elles ſeules donnoient les charges, les commandemens, les gouvernemens; & perſonne n'avoit moins de crédit dans le Royaume que le Roi même.

Ce Prince, après avoir uſé par ſon intempérance & par ſes débauches un corps vigoureux & robuſte, mourut comme cela arrive à la plupart de ceux qui s'abandonnent aux plaiſirs, avant que d'être arrivé au milieu de ſa courſe. Il n'avoit guere que vingt ans quand il monta ſur le Trône, & il ne l'occupa que dix-ſept. Son fils, Ptolémée Epiphane, lui succéda à l'âge de cinq ans, l'an 204 avant Jeſus-Chriſt.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (a) ſurnommé Épiphane ou l'Illuſtre, étoit fils de Ptolémée Philopator & d'Arſinoé. A la mort de ſon pere, arrivée l'an 204 avant Jéſus-Chriſt, il n'avoit encore que cinq ans. Antiochus, roi de Syrie, & Philippe, roi de Macédoine, alliés de Ptolémée Philopator, ne le ſçurent pas plutôt mort, laiſſant après lui un jeune enfant, que les loix de l'humanité & de la juſtice les obligeoient de ne point troubler dans la poſſeſſion du Royaume de ſon pere, qu'ils font entre eux une ligue criminelle, & s'animent l'un l'autre à partager cette ſucceſſion, & à ſe défaire du légitime héritier. Philippe devoit avoir la Carie, la Libye, la Cyrénaïque, & l'Égypte; & Antiochus, tout le reſte. Celui-ci entra pour cet effet dans la Céléſyrie & dans la Paleſtine; & en moins de deux campagnes il fit la conquête entiere de ces deux provinces, avec toutes leurs villes & toutes leurs dépendances. Encore, dit Polybe, ſi comme les Tyrans, ils avoient tenté de mettre leur honneur à couvert par quelque prétexte

(a) Strab. pag. 795. Juſt. L. XXX. c. 2. L. XXXI. c. 1. Tit. Liv. L. XXXI. c. 2, 9. L. XXXV. c. 13. L. XXXVI. c. 4. L. XXXVII. c. 3. Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 398. & ſeq. Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. pag. 449, 452. & ſuiv. Hiſt. Rom. Tom. IV. pag. 95. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. IX. p. 398. & ſuiv.

au moins léger ; mais, ils se conduisirent d'une maniere si ouvertement injuste & violente, qu'on leur appliqua ce qu'on dit ordinairement des poissons, qu'entre ces animaux, quoique de même espece, les petits sont la proie des gros. On seroit tenté, continue le même Auteur, en voyant un violement si ouvert des loix de la société les plus sacrées, d'accuser la Providence comme indifférente & insensible aux crimes les plus crians & les plus horribles. Mais, elle se justifia pleinement en punissant ces deux Rois comme ils le méritoient, & elle en fit un exemple qui devoit servir dans les siecles suivans à contenir dans le devoir ceux qui voudroient les imiter. Car, pendant qu'ils cherchoient à déchirer par morceaux le Royaume d'un enfant foible & abandonné, elle suscita contre eux les Romains, qui renverserent de fond en comble les Royaumes de Philippe & d'Antiochus, & qui firent sentir à leurs successeurs des maux aussi grands que ceux dont ces deux Princes avoient voulu accabler le jeune pupille.

Après la mort de Ptolémée Philopator, la cour d'Egypte, dans le danger où la mettoit l'union de Philippe & d'Antiochus contre son Roi pupille, avoit eu recours aux Romains, pour leur demander leur protection, & leur offrir la tutele du Roi & la régence de ses Etats pendant sa minorité, assurant que le feu Roi l'avoit ainsi recommandé à sa mort. Les Romains avoient intérêt d'empêcher que la puissance de Philippe & d'Antiochus ne se fortifiât par l'augmentation de tant de riches provinces qui composoient l'empire d'Egypte. Il leur étoit facile de prévoir qu'ils auroient bientôt la guerre avec ces deux Princes, avec l'un desquels ils avoient déjà eu des démêlés qui en annonçoient de plus grands. Ainsi, ils n'avoient point hésité à en accepter la tutele, & en conséquence ils avoient nommé trois Députés, qui furent chargés de le notifier aux deux Rois, & de leur faire sçavoir qu'ils eussent à cesser d'inquiéter les Etats de leur pupille; qu'autrement ils seroient obligés de leur déclarer la guerre.

Il paroît que M. Émilius Lépidus, l'un des trois Députés, passa en Egypte, pendant que, peut-être, les deux autres Ambassadeurs se rendirent chez Antiochus. M. Émilius Lépidus, étant arrivé à Alexandrie, y prit possession de la tutele de Ptolémée au nom des Romains, selon les instructions qu'il avoit reçues du Sénat en partant, & y mit ordre aux affaires suivant que l'état où se trouvoit alors l'Egypte le lui permit. Il confia la garde & l'éducation du jeune Roi à Aristomene Acarnanien, & l'établit pour premier Ministre. Aristomene, voyant Antiochus, occupé dans l'Asie mineure à la guerre qui s'étoit allumée entre lui & Attale Roi

de Pergame, envoya Scopas dans la Palestine & dans la Célésyrie, pour tâcher de reprendre ces provinces. Il y conduisit si bien la guerre, qu'il regagna plusieurs villes, reprit la Judée, mit garnison dans la citadelle de Jérusalem; & à l'approche de l'hiver, il revint à Alexandrie, rapportant, outre l'honneur de ses victoires, de grandes richesses qu'on avoit amassées du pillage du pays conquis. Il parut bien dans la suite que les grands succès de cette campagne venoient principalement de l'absence d'Antiochus, & du peu de résistance qu'on avoit trouvé par cette raison. Dès qu'il y fut venu en personne, les choses changerent bien de face, & la victoire se déclara bientôt pour lui.

Quelque tems après, il se répandit un faux bruit que Ptolémée Épiphane étoit mort. Antiochus se crut aussitôt maître de l'Egypte, & se mit sur sa flotte pour en aller prendre possession. Mais, un orage qui survint lui coula à fond plusieurs vaisseaux, & rompit ainsi ses mesures. Ce qui avoit donné occasion au bruit de la mort de Ptolémée Épiphane, c'est qu'il s'étoit formé effectivement une conspiration contre sa vie. Scopas en avoit été l'auteur. Aristomene, informé du complot, le fit arrêter. Le Conseil l'examina. Il fut convaincu, & exécuté avec tous ses complices. Le Roi fut ensuite déclaré majeur, quoiqu'il n'eût pas encore atteint tout-à-fait l'âge marqué pour cette cérémonie, & il fut mis sur le Trône avec beaucoup de pompe & de solemnité. Le Gouvernement lui fut mis par-là entre les mains, & il commença à prendre connoissance des affaires.

Cependant, Antiochus, s'étant rendu à Raphia, ville frontiere de la Palestine, du côté de l'Egypte, y donna sa fille Cléopatre en mariage à Ptolémée Epiphane, & lui céda pour sa dot les provinces de Célésyrie & de Palestine; à condition pourtant, comme la chose avoit été stipulée auparavant, qu'il en toucheroit la moitié des revenus.

Dès le commencement de son regne, Ptolémée Epiphane avoit envoyé un Ambassadeur en Achaïe, pour renouveller l'alliance que le Roi son pere avoit faite autrefois avec les Achéens. Ceux-ci accepterent la proposition avec joie, & députerent au Roi, pour ce sujet, Lycortas, pere de Polybe l'historien, avec deux autres Ambassadeurs. L'alliance renouvellée, Philopœmen, qui étoit alors en charge, ayant donné un repas à l'Ambassadeur de Ptolémée, la conversation tomba sur ce Prince. Dans l'éloge qu'en fit l'Ambassadeur, il s'étendit beaucoup sur la dextérité qu'il faisoit paroître à la chasse, sur l'adresse avec laquelle il manioit un cheval, sur la vigueur & la force avec lesquelles il se servoit de ses armes; & pour faire voir

combien ce qu'il disoit étoit vrai, il dit que ce Prince, en chassant, avoit de dessus son cheval tué un taureau sauvage d'un coup de trait.

La même année qu'Antiochus mourut, Cléopatre sa fille, reine d'Egypte, accoucha d'un fils qui regna après Ptolémée Epiphane son pere, sous le nom de Ptolémée Philométor. Tout l'Empire témoigna une grande joie à cette naissance. La Syrie se distingua entre toutes les provinces, & les plus considérables du pays allerent pour ce sujet en grand équipage à Alexandrie. Joseph, qui étoit receveur général de ces provinces, trop âgé pour faire ce voyage, y envoya en sa place le plus jeune de ses fils, nommé Hyrcan, qui avoit beaucoup d'esprit & d'agrément dans les manieres. Le Roi & la Reine le reçurent très-favorablement, & lui firent l'honneur de le faire manger à leur table. Dans un de ces repas, les convives, qui le méprisoient comme un jeune homme sans esprit & sans expérience, mirent devant lui les os des viandes qu'ils avoient mangées. Un bouffon, qui faisoit rire le Roi par ses bons mots, lui dit: *Vous voyez, Sire, la quantité d'os qu'il y a devant Hyrcan; & vous pouvez juger par-là de quelle sorte son pere ronge la Syrie.* Ces paroles firent rire le Roi, & il demanda à Hyrcan d'où venoit donc qu'il y avoit devant lui une si grande quantité d'os. *Il ne faut pas, Sire*, lui répondit-il, *s'en étonner. Car, les chiens mangent les os avec la chair, comme vous voyez qu'ont fait ceux qui sont à la table de votre Majesté*, en montrant les autres; *mais, les hommes se contentent de manger la chair, & laissent les os, comme j'ai fait.* Les moqueurs pour lors furent moqués & demeurent muets & confus. Quand le jour où l'on devoit faire les présens fut arrivé, comme Hyrcan avoit répandu le bruit qu'il n'avoit que cinq talens à offrir, on s'attendoit qu'il seroit fort mal reçu du Roi, & l'on s'en faisoit un plaisir d'avance. Les plus grands présens, que firent tous les autres, ne monterent pas à plus de vingt talens. Mais, Hyrcan offrit au Prince cent jeunes garçons qu'il avoit achetés, bien faits & bien vêtus, qui lui présenterent chacun un talent; & à la Reine cent jeunes filles très-bien parées, dont chacune fit un pareil présent à cette Princesse. Toute la Cour fut extraordinairement étonnée d'une si grande magnificence. Le Roi & la Reine renvoyerent Hyrcan comblé de marques d'amitié & de bonté.

Dans les premieres années, Ptolémée Epiphane gouverna d'une maniere qui lui attira l'approbation & les applaudissemens de tout le monde, parce qu'il suivoit en tout les avis d'Aristomene qui lui tenoit lieu de pere. Dans la suite, les flatteries des Courtisans, poison mortel pour les Rois, l'em-

porterent sur les sages conseils de cet habile Ministre. Ce jeune Prince lui échappa, & commença à donner dans tous les vices & dans tous les défauts de son pere. Ne pouvant plus souffrir la liberté avec laquelle Aristomene lui conseilloit souvent de tenir une autre conduite, il s'en défit par un breuvage empoisonné. Alors, délivré d'un censeur incommode, dont la seule vue l'importunoit par les secrets reproches qu'elle sembloit lui faire, il s'abandonna sans mesure à ses mauvais penchans, se livra à toutes sortes de désordres & d'excès, ne suivit plus dans le gouvernement d'autres guides que ses passions, & traita ses sujets avec une cruauté tyrannique.

Les Egyptiens, ne pouvant souffrir les violences & les injustices auxquelles ils se trouvoient exposés tous les jours, commencerent à cabaler, & à faire des associations contre le Roi qui les opprimoit. Quelques personnes de la premiere qualité s'étant mises à leur tête, on formoit déjà des complots pour le déposer, qui furent sur le point de réussir. Pour se tirer de ces embarras, il choisit pour premier ministre Polycrate, homme de cœur & de tête, qui avoit une grande expérience des affaires tant en paix qu'en guerre. Avec l'aide de cet habile Ministre, Ptolémée Epiphane vint à bout des rebelles. Il obligea leurs Chefs, qui étoient les plus grands Seigneurs du pays, à capituler, & à se soumettre à certaines conditions. Mais, quand il les eut en son pouvoir, il leur manqua de parole; & après avoir exercé sur eux plusieurs cruautés, il les fit tous mourir. Cette lâche perfidie le jetta dans de nouveaux embarras, dont l'habileté de Polycrate le tira encore.

Ce Prince, après avoir soumis les rebelles au dedans de son Royaume, conçut le dessein d'attaquer Séleucus, roi de Syrie. Lorsqu'il commençoit à se former un plan de cette guerre, un de ses principaux Officiers lui demanda où il prendroit de l'argent pour l'exécuter. Il répondit que ses amis étoient son argent. Les principaux de sa Cour conclurent de cette réponse, que le Roi, regardant leur bourse comme le seul fond qu'il avoit pour cette guerre, ils alloient tous être ruinés. Pour prévenir ce malheur, auquel ils étoient plus sensibles qu'à leur devoir, ils firent empoisonner Ptolémée Épiphane, & terminerent en même tems son projet & sa vie, après qu'il eut regné vingt-quatre ans, & vécu vingt-neuf. Ptolémée Philométor son fils, âgé de six ans, lui succéda, l'an 180 avant Jesus-Christ. Cléopatre sa mere fut déclarée Régente.

PTOLÉMÉE IV, *Ptolemaeus*, Πτολέμαῖος, (a) fils de Ptolémée

(a) Strab. pag. 795. Just. L. XXXIV. L. XXXV. c. 1, L. XXIX. c. 1, 2, Tit. Liv. L. XLIV. c. 19. L. XLV. c. 14. Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 408.

Épiphane & de Cléopatre, fut surnommé Philométor, ou amateur de sa mere, par ironie ou par antiphrase; car, on prétend qu'il haïssoit extrêmement sa mere, parce qu'elle avoit voulu lui préférer son jeune frere. Comme il n'avoit encore que six ans, lorsque son pere Ptolémée Épiphane mourut, l'an 180 avant Jesus-Christ, Cléopatre prit la régence, & s'en acquitta avec beaucoup de soin & de prudence. Mais, cette Princesse étant morte quelques années après, la Régence tomba entre les mains de Lénée, grand seigneur du pays; & l'education du Roi fut commise à Eulée, eunuque. Dès qu'ils furent en charge, ils firent demander la Célésyrie & la Palestine à Antiochus Épiphane; demande qui fut bientôt après la source de la guerre entre les deux Couronnes. Cléopatre, qui étoit mere d'un de ces Rois, & sœur de l'autre, avoit empêché, tant qu'elle avoit vécu, qu'on n'en vînt à une rupture. La nouvelle Régence n'eut pas les mêmes ménagemens pour Antiochus Épiphane, & ne fit point difficulté de lui demander ce qu'ils croyoient appartenir à leur maître. Il faut avouer que l'Egypte avoit toujours été en possession de la souveraineté de ces provinces depuis le premier Ptolémée, jusqu'à ce qu'Antiochus le Grand les arracha à Ptolémée Epiphane par la force, & les laissa à son fils Séleucus, sans autre droit que celui de conquête. De celui-ci elles avoient passé à son frere Antiochus.

Les Égyptiens, pour soutenir leurs prétentions, alléguoient que dans le dernier partage de l'Empire, fait entre les quatre successeurs d'Alexandre qui demeurerent maîtres de tout après la bataille d'Ipsus, ces provinces avoient été assignées à Ptolémée Soter; que lui, & ses successeurs à la couronne d'Egypte, en avoient toujours joui depuis, jusqu'à la bataille de Panéas, dont le gain avoit mis Antiochus le Grand en état de les leur enlever; que ce Prince étoit convenu, en donnant sa fille au roi d'Egypte, de lui rendre en même tems ces provinces à titre de dot, & que ç'avoit été le principal article de ce mariage. Antiochus Épiphane nioit l'un & l'autre de ces faits, & prétendoit qu'au contraire, dans le partage général qui s'étoit fait de l'Empire d'Alexandre, toute la Syrie, y comprises la Célésyrie & la Palestine, avoient été assignées à Séleucus Nicator, & que par conséquent elles appartenoient à celui qui occupoit le Royaume de Syrie. Pour l'article du mariage, en vertu duquel on redemandoit ces provinces, il soutenoit que c'étoit une chi-

& seq. Maccab. L. I. c. 10. v. 67. *& seq.* c. 11. v. 1. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. IV, pag. 633, 668. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. IX, pag. 405.

mere sans réalité & sans fondement. Enfin, après avoir ainsi étalé leurs raisons de part & d'autre, sans convenir de rien, il fallut avoir recours aux armes pour en décider.

Cependant, Ptolémée Philométor, étant entré dans sa quinzieme année, fut déclaré majeur. On fit de grands préparatifs à Alexandrie pour la solemnité de son couronnement, comme on le pratiquoit en Egypte. Antiochus Epiphane envoya Apollonius, un des plus grands Seigneurs de sa Cour, avec le caractere d'Ambassadeur, pour y assister, & pour féliciter de sa part le jeune Roi. C'étoit en apparence pour féliciter le jeune Roi. C'étoit en apparence pour faire honneur à son neveu; mais, le vrai motif étoit de découvrir le dessein de cette Cour par rapport aux provinces de Célésyrie & de Palestine, & quelles mesures on y prenoit sur cette affaire. Dès qu'il apprit, au retour d'Apollonius, que tout se disposoit à la guerre, il alla par mer à Joppé, visita la frontiere du pays, & y fit faire tout ce qu'il falloit pour la mettre en état de se bien défendre contre les attaques des Egyptiens.

Quand il crut qu'il pouvoit commencer la guerre, il résolut de ne pas l'attendre dans ses Etats, & de la porter lui-même dans ceux de son ennemi. Il crut pouvoir mépriser impunément la jeunesse de Ptolémée Philométor, qui n'avoit que seize ans, & la foiblesse des Ministres entre les mains de qui il étoit tombé. Il se persuada que les Romains, sous la protection de qui l'Egypte s'étoit mise, avoient trop d'affaires sur les bras pour songer à la secourir, & que la guerre qu'ils avoient avec Persée, Roi de Macédoine, ne leur en laisseroit pas le loisir. Enfin, il trouvoit que la conjoncture présente étoit très-favorable pour décider la querelle qu'il avoit avec l'Egypte au sujet de ces provinces. L'armée de Ptolémée Philométor & la sienne se joignirent entre le mont Cassius & Péluse, & l'on en vint à une bataille où Antiochus remporta la victoire, dont il profita si bien, qu'il mit la frontiere en état de servir de barriere, & d'arrêter tous les efforts que pourroit faire l'Egypte pour regagner ces provinces. Ce fut-là sa premiere expédition contre l'Egypte.

Ce Prince employa tout l'hiver à faire de nouveaux préparatifs pour une seconde expédition contre ce même pays; & dès que la saison le permit, il l'attaqua par mer & par terre. Ptolémée Philométor avoit mis une nombreuse armée sur pied; mais, elle ne tint pas devant Antiochus Épiphane. Celui-ci gagna une seconde bataille sur la frontiere, prit la ville de Péluse, & entra jusques dans le cœur de l'Egypte. Dans cette derniere défaite des Egyptiens, il ne tint qu'à lui de n'en pas

laisser échapper un seul homme; mais, pour mieux ruiner son neveu, au lieu de profiter de son avantage, il arrêta lui-même ses gens en allant de tous côtés, après la victoire, faire cesser le carnage. Cette clémence lui gagna en effet le cœur des Egyptiens ; & quand il avança dans le pays, tous venoient en foule se rendre à lui; de sorte qu'il se vit bientôt sans peine maître de Memphis & de tout le reste de l'Egypte, à la réserve d'Alexandrie, qui seule tint bon contre lui.

Ptolémée Philométor ou fut pris, ou vint se mettre lui-même entre les mains d'Antiochus Épiphane, qui lui laissa la liberté entiere. Ils mangeoient à la même table, vivoient en amis; &, pendant quelque tems même, Antiochus Épiphane affectoit de prendre soin des intérêts de ce jeune Roi son neveu, & de régler les affaires comme son tuteur. Mais quand une fois il se fut rendu maître du pays, sous ce prétexte il se saisit de tout ce qui lui convenoit, pilla de tous les côtés & s'enrichit, aussi-bien que ses troupes, des dépouilles des Egyptiens.

Ptolémée Philométor fit un triste personnage pendant tout ce temps-là. A l'armée il s'étoit toujours tenu aussi loin qu'il avoit pu du danger, & ne s'étoit pas même montré à ceux qui combattoient pour lui. Après la bataille, quelle lâcheté que la maniere dont il se soumit à Antiochus Épiphane, & dont il se laissa enlever un si beau Royaume, sans rien entreprendre pour le conserver! Ce n'étoit pourtant pas tant en lui manque de courage & de capacité naturelle, car dans la suite il donna des preuves du contraire, qu'un effet de l'éducation molle & efféminée de son Gouverneur Eulée. Cet Eunuque qui étoit aussi son premier Ministre, avoit employé tous ses soins à le plonger dans le luxe & dans la mollesse, afin de le rendre incapable des affaires, & de se rendre lui-même aussi nécessaire, quand ce jeune Prince seroit majeur, qu'il l'avoit été pendant sa minorité, & de conserver ainsi toujours le pouvoir entre ses mains.

Les Alexandrins, voyant Ptolémée Philométor entre les mains d'Antiochus Épiphane, à qui il laissoit disposer comme il lui plaisoit, de son Royaume, le regarderent comme perdu pour eux, & mirent son cadet sur le trône l'an 169 avant J. C., déclarant l'autre déchu de la Couronne. On lui donna en cette occasion le nom de Ptolémée Évergete II, qui fut bientôt changé en celui de Cacoergete. Il eut encore le surnom de Physcon. Antiochus Épiphane, qui eut avis de ce qui se passoit, en prit occasion de revenir encore pour une troisieme fois en Égypte, sous prétexte de rétablir le Roi déposé. Il remit en effet en apparence Ptolémée Philométor en possession de tout le pays, ex-

cepté Péluse, qu'il garda comme une clef pour entrer quand il lui plairoit en Égypte. Après quoi il retourna à Antioche.

Cependant, Ptolémée Philométor commença enfin à revenir de l'assoupissement prodigieux où l'avoit jetté son indolente mollesse, & à sentir les maux que lui avoient faits toutes ces révolutions. Il se trouva même assez de pénétration naturelle pour entrevoir le dessein d'Antiochus Épiphane. L'article de Péluse, retenue par ce Prince, lui ouvrit les yeux. Il vit bien qu'il ne gardoit cette porte de l'Égypte, que dans le dessein d'y rentrer, quand son frere & lui seroient si abattus par la guerre qu'ils se faisoient, qu'ils ne pourroient plus résister, & qu'ils seroient alors tous deux en proie à son ambition. Ainsi, dès qu'il vit Antiochus Épiphane parti, il fit dire à son frere qu'il étoit disposé à s'accommoder avec lui; & l'accommodement se fit effectivement par le moyen de Cléopatre leur sœur; à condition que les deux freres regneroient conjointement. Ptolémée Philométor revint à Alexandrie, & l'Égypte eut la paix, au grand contentement des peuples, & sur-tout de ceux d'Alexandrie, qui avoient beaucoup souffert de la guerre.

Dès qu'Antiochus Épiphane eut appris la réunion des deux freres, il résolut d'employer contre eux toutes ses forces. Il envoya de fort bonne heure sa flotte en Cypre pour s'en conserver la possession. En même tems, il se mit en marche par terre avec une armée nombreuse, dans le dessein de faire cette fois-ci la conquête de l'Égypte tout ouvertement, sans faire mine, comme auparavant, de travailler pour un de ses neveux. Il trouva, en arrivant à Rhinocorura, des ambassadeurs de Ptolémée Philométor, qui lui dirent que son maître reconnoissoit qu'il lui avoit l'obligation de son rétablissement; qu'il le conjuroit de ne pas détruire son propre ouvrage en employant la voie des armes & de la violence, & de lui marquer amiablement ce qu'il souhaitoit de lui. Antiochus Épiphane, levant le masque, ne parla plus de l'affection & de la tendresse dont il avoit jusques-là fait parade, & se déclara sans détour ennemi de l'un & de l'autre. Il dit aux ambassadeurs qu'il demandoit qu'on lui cédât à perpétuité l'isle de Cypre & la ville de Péluse avec toutes les terres qui sont le long du bras du Nil sur laquelle elle étoit située, & qu'il ne feroit de paix avec eux qu'à ces conditions. Il marqua aussi un jour auquel il vouloit qu'on lui rendît réponse sur sa demande. Quand il vit ce jour passé sans qu'on lui eût donné la satisfaction qu'il prétendoit, il commença les hostilités, perça jusqu'à Memphis en soumettant tous les pays qu'il traversoit, & là il reçut la soumission de presque tout ce qui restoit. Il prit ensuite la route

d'Alexandrie, dans le dessein de former le siege de cette ville, dont la prise l'auroit rendu maître absolu de tout le Royaume. Il y auroit infailliblement réussi, s'il n'eût trouvé en y allant une ambassade de Rome qui l'arrêta, & rompit toutes les mesures qu'il avoit prises depuis si long tems pour se rendre maître de l'Égypte.

La bonne intelligence, qui regnoit entre Ptolémée Philométor & Ptolémée Physcon, ne dura que quelque tems. Les deux freres se brouillerent ensuite, & leur division alla si loin, que le Sénat Romain, l'an 162 avant Jesus-Christ, ordonna à des ambassleurs qu'il avoit envoyés en Syrie de passer à Alexandrie, & de faire tous leurs efforts pour les remettre bien ensemble. Avant qu'ils y arrivassent, Ptolémée Physcon, le plus jeune, avoit déjà chassé son frere Ptolémée Philométor. Celui-ci s'embarqua pour l'Italie, & aborda à Brundusium. De-là il fit le reste du chemin à pied, fort mal habillé, avec fort peu de suite, & vint demander au Sénat le secours dont il avoit besoin pour remonter sur le trône.

Dès que Démétrius, fils de Séleucus Philopator, Roi de Syrie, qui étoit encore en ôtage à Rome, apprit le triste état où étoit réduit ce Prince fugitif, il lui fit faire des robes Royales & un équipage, afin qu'il pût paroître à Rome en Roi; & il alla au-devant de lui avec tout ce qu'il lui avoit fait préparer. Il le rencontra à vingt-six milles, c'est-à-dire, à neuf ou dix lieues de Rome. Ptolémée Philométor lui témoigna une grande reconnoissance de la bonté qu'il avoit pour lui, & de l'honneur qu'il lui faisoit; mais, il ne crut pas devoir accepter son présent, ni lui permettre de l'accompagner le reste du voyage. Il l'acheva à pied, & avec le même cortege qu'il avoit eu jusques-là, & le même habit. Il entra à Rome de cette maniere, & alla loger chez un peintre d'Alexandrie qui avoit une fort petite maison. Il voulut, par toutes ces circonstances, marquer mieux la misere où il étoit réduit, & émouvoir la compassion des Romains.

Quand on eut appris son arrivée, on le fit prier de venir au Sénat, qui lui fit des excuses de ce qu'il n'avoit pas fait préparer une maison pour le loger, & de ce qu'à son arrivée on ne lui avoit pas rendu les honneurs qu'il avoit coutume de rendre aux Princes de son sang. Il l'assura que ce n'étoit pas manque de considération pour sa personne, ni par négligence; mais que sa venue l'avoit surpris, & qu'elle avoit été tenue si secrete, qu'on ne l'avoit apprise que lorsqu'il étoit déjà dans Rome. Ensuite, après l'avoir exhorté à quitter l'habit qu'il portoit, & à demander audience pour exposer en plein Sénat le sujet de son voyage, il fut conduit par quel-

ques Sénateurs dans une maison proportionnée à sa naissance; & on chargea un des Questeurs ou Trésoriers de le faire servir, & de lui fournir, aux dépens du public tout ce qui lui étoit nécessaire pendant son séjour à Rome.

Quand on lui eut donné audience, & qu'il eut représenté son état aux Romains, ils résolurent aussitôt son rétablissement, & députerent deux Sénateurs, avec le caractere d'ambassadeurs, pour aller avec lui à Alexandrie faire exécuter leur décret. Ils le ramenerent effectivement, & réussirent à faire l'accommodement entre les deux freres. On donna la Libye & la Cyrénaïque à Ptolémée Physcon; Ptolémée Philométor eut l'Égypte & l'isle de Cypre; & ils furent déclarés indépendans l'un de l'autre dans les États qu'on leur assignoit à chacun. Le traité & l'accord furent scellés par les sacrifices & les sermens ordinaires.

Mais, & les sacrifices & les sermens, n'étoient depuis longtems, parmi la plupart des Princes, que de simples cérémonies pour la formalité, & qu'ils croyoient ne les obliger à rien; & ce sentiment n'est que trop ordinaire. Bientôt après, le cadet des deux Rois, mécontent de la portion qui lui étoit échue, en porta ses plaintes au Sénat. Il demanda que le traité de partage fût cassé, & qu'on le remît en possession de l'isle de Cypre. Il alléguoit, pour raison, qu'il avoit été forcé par la nécessité des tems à consentir aux propositions de son frere, & que quand on lui accorderoit Cypre, sa part n'égaleroit pas encore à beaucoup près celle de son aîné. Ménithylle, député à Rome par l'aîné, fit voir que Ptolémée Physcon tenoit de la bonté de son frere, non seulement la Libye & la Cyrénaïque, mais la vie même; qu'il s'étoit fait haïr des peuples par ses violences à un tel point, qu'ils ne lui auroient laissé ni le gouvernement, ni la vie, si son frere, en se rendant médiateur, ne l'avoit arraché à leur ressentiment; que pour lors sauvé de ce péril, il s'étoit cru trop heureux de regner sur la région qui lui avoit été cédée; que le traité avoit été ratifié en présence des autels, & que de part & d'autre on avoit juré de se tenir parole. Quintus & Canuleius, qui avoient fait l'accord entre les deux freres, attesterent la vérité de tout ce que Ménithylle avançoit.

Le Sénat, voyant qu'en effet le partage n'étoit point égal, profita habilement de la querelle des deux freres pour diminuer les forces du Royaume d'Égypte en les divisant, & accorda au cadet ce qu'il demandoit. Car, telle étoit la politique des Romains; c'est Polybe qui fait cette réflexion. Ils mettoient à profit les querelles & les différends des Princes, pour étendre & affermir leur domination, & se conduisoient de telle façon à leur égard, que

pendant qu'ils n'agissoient que pour leur intérêt propre, on leur avoit encore obligation. Comme donc la grande puissance de l'Égypte leur faisoit craindre qu'elle ne devînt trop formidable, si elle tomboit entre les mains d'un Souverain qui en sçût faire usage, ils adjugerent l'isle de Cypre à Ptolémée Physcon, & firent partir avec ce dernier T. Torquatus & Cn. Mérula pour l'en aller mettre en possession.

Le plan de nos deux ambassadeurs Romains étoit de ménager une entrevue entre les deux freres sur la frontiere, & de les amener par la voie de la négociation à l'accommodement que le Sénat avoit réglé. Ptolémée Philométor ne s'expliqua pas d'abord ouvertement. Il traîna l'affaire en longueur sous différens prétextes, cherchant à gagner du tems, & prenant des mesures secretes contre son frere. Enfin, il déclara nettement qu'il étoit résolu de s'en tenir au premier traité, & qu'il n'en feroit point d'autre.

Cependant les Cyrénéens, informés de la mauvaise conduite de Ptolémée Physcon, pendant qu'il avoit été le maître du gouvernement d'Alexandrie, prirent une si forte aversion pour lui, qu'ils résolurent de lui fermer l'entrée de leur pays les armes à la main. On ne doutoit point que Ptolémée Philométor n'eût travaillé sous main à exciter ces troubles. Ptolémée Physcon, qui avoit été vaincu par les rebelles dans une bataille, ayant perdu toute espérance, fit partir deux députés avec les ambassadeurs Romains qui s'en retournoient, & les chargea de porter ses plaintes contre son frere au Sénat, & de solliciter sa protection. Le Sénat, piqué contre Ptolémée Philométor du refus qu'il faisoit d'évacuer l'isle de Cypre suivant son décret, déclara qu'il n'y avoit plus ni amitié ni alliance entre lui & les Romains, & ordonna à son ambassadeur de sortir de Rome dans cinq jours.

Ptolémée Physcon trouva le moyen de se rétablir dans la Cyrénaïque; mais, il s'y fit haïr si généralement de ses sujets par sa mauvaise conduite, que quelques-uns d'entre eux se jetterent sur lui, le blesserent en plusieurs endroits, & le laisserent pour mort sur la place. Il s'en prit à Ptolémée Philométor son frere; & dès qu'il fut guéri de ses blessures, il entreprit de nouveau le voyage de Rome. Il y fit ses plaintes contre lui au Sénat, montra les cicatrices de ses blessures, & l'accusa d'avoir mis en œuvre les assassins qui avoient fait le coup. Quoique Ptolémée Philométor fût le Prince du monde le plus doux, & qui auroit dû être le moins soupçonné d'une action si noire & si barbare, le Sénat, qui étoit toujours piqué du refus qu'il avoit fait de se soumettre à son réglement à l'égard de l'isle de Cypre, prêta l'oreil-

le à cette fausse accusation avec trop de facilité. Il se laissa si fort prévenir contre lui, qu'il ne voulut pas même entendre ce que ses ambassadeurs avoient à dire pour en prouver la fausseté. On leur envoya ordre de sortir de Rome incessamment. Outre cela, le Sénat nomma cinq Commissaires pour conduire Ptolémée Physcon en Cypre, & le mettre en possession de cette isle, & il écrivit à tous ses alliés des environs de l'aider pour cet effet de leurs troupes.

Par ce moyen Ptolémée Physcon, avec une armée qui lui parut suffisante pour le dessein qu'il avoit, débarqua dans l'isle. Ptolémée Philométor qui s'y étoit rendu en personne, le battit, & l'obligea de se renfermer dans la ville de Lapitho, où il fut bientôt investi, assiégé, & enfin pris, & mis entre les mains de ce frere qu'il avoit si cruellement outragé. L'extrême bonté de Ptolémée Philométor parut bien dans cette occasion. Après tout ce que Ptolémée Physcon avoit fait contre lui, on s'attendoit que, le tenant en son pouvoir, il lui feroit sentir son indignation & sa vengeance. Il lui pardonna tout, & non content de lui pardonner toutes ses fautes, il lui rendit même la Libye & la Cyrénaïque, & y ajouta encore quelque dédommagement pour tenir place de l'isle de Cypre qu'il retenoit. Cet acte de générosité mit fin à la guerre entre les deux freres. Elle ne recommença plus, & les Romains eurent honte de traverser plus long-tems un Prince d'une clémence si extraordinaire. Il n'est point de lecteur qui ne rende secrétement un hommage d'estime & d'admiration à une action si généreuse. Ce sentiment, qui sort du fond de la nature, & qui prévient toutes ces réflexions, marque quelle grandeur, quelle noblesse il y a dans l'oubli & le pardon des injures, & quelle bassesse d'ame dans le ressentiment d'un vindicatif.

Alexandre Bala, étant parvenu à se rendre maître de l'empire de Syrie, envoya demander en mariage à Ptolémée Philométor Cléopatre sa fille. Elle lui fut accordée, & Ptolémée Philométor la conduisit lui-même jusqu'à Ptolémaïde, où se célébra le mariage. Jonathas fut invité à cette fête. Il s'y rendit, & y fut reçu avec toutes sortes d'honneurs de la part des deux Rois.

Onias, fils d'Onias III, ayant manqué la souveraine sacrificature après la mort de son oncle Ménélaüs, s'étoit retiré en Égypte. Il avoit trouvé le secret de s'y mettre si bien dans l'esprit de Ptolémée Philométor & de Cléopatre sa femme, qu'il étoit devenu leur favori, & leur plus intime confident. Il se servit du crédit qu'il avoit à cette cour pour obtenir du Roi la permission de bâtir un temple pour les Juifs en Égypte, comme celui de Jérusalem.

Sur l'avis qu'eut Alexandre Bala, qu'Apollonius, Gouver-

neur de Célésyrie & de Phénicie, s'étoit déclaré pour Démétrius son ennemi, il envoya demander du secours à Ptolémée Philométor son beau-pere. Ce dernier entra avec une armée dans la Palestine. Toutes les villes lui ouvrirent leurs portes, selon les ordres qu'elles en avoient reçus d'Alexandre Bala. Jonathas vint le joindre à Joppé, & le suivit à Ptolémaïde. En y arrivant, on découvrit un complot, qu'Apollonius avoit formé contre la vie de Ptolémée Philométor. Comme Alexandre Bala refusa de lui livrer ce perfide, il conclut qu'il étoit entré lui-même dans ce complot; &, en conséquence, il lui ôta sa fille, la donna à Démétrius, & fit un traité avec lui, par lequel il s'engageoit à lui aider à remonter sur le trône de son pere. Ceux d'Antioche, s'étant déclarés contre Alexandre Bala, ouvrirent leurs portes à Ptolémée Philométor. Ils le vouloient même prendre pour leur Roi. Mais, ce Prince, ayant déclaré qu'il se contentoit de ses États, au lieu d'accepter cette offre, leur recommanda Démétrius l'héritier légitime, qui fut en effet mis sur le trône de ses ancêtres, & reconnu par tous les habitans.

Alexandre Bala, qui étoit alors en Cilicie, recourut en diligence avec ses troupes. Les deux armées s'étant battues, Alexandre Bala perdit la bataille, & s'enfuit en Arabie, où on lui trancha la tête. Elle fut envoyée à Ptolémée Philométor, qui témoigna beaucoup de joie de la voir. Cette joie ne fut pas de longue durée; car, il mourut quelques jours après d'une blessure qu'il avoit reçue dans le combat, l'an 145 avant Jesus-Christ. Il avoit regné pendant trente-cinq ans. Sa succession souffrit des difficultés.

PTOLÉMÉE VII, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) surnommé Évergete II, étoit frere du précédent & par conséquent fils de Ptolémée Épiphane; le nom d'Évergete signifie Bienfaiteur. Les Alexandrins le changerent en celui de Cacoergete, qui veut dire au contraire un homme qui se plait à faire du mal; surnom qu'il mérita à juste titre. Il eut aussi le surnom ou le sobriquet de Physcon, qui veut dire gros ventre, parce que ses excès de table l'avoient rendu extrêmement gros & replet. C'est sous ce dernier titre que la plupart des Écrivains en parlent.

L'on trouve sous l'article précédent, tout ce qui regarde Ptolémée Physcon, jusqu'à la mort de son frere Ptolémée Philométor. A cette époque, Cléo-

(*a*) Strab. pag. 795. Just. L. XXXIV. c. 2. L. XXXVIII. c 8. L. XXXIX. c. 3. Tit. Liv. L. XLIV. c. 19. L. XLV. c. 11. Athen. pag. 184. Valer. Max. L. IX. c. 1. Joseph. Contra Apion. pag. 1064. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 675. *& suiv.* Tom. V. p. 162. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. IX. p. 405. *& suiv.*

patre, veuve du Roi défunt, voulut placer sur le trône un fils qu'elle avoit eu de ce Prince. Mais, comme il étoit encore en bas âge, il y en eut qui travaillerent à procurer la Couronne à Ptolémée Physcon, & l'envoyerent prier de venir de Cyrénaïque à Alexandrie. Il se trouva alors en cette ville un ambassadeur Romain, qui, par sa médiation, amena les choses à un accommodement. On convint que Ptolémée Physcon épouseroit Cléopatre, qu'il éleveroit son fils, qui seroit héritier de la Couronne, & que Ptolémée Physcon l'auroit en attendant pendant toute sa vie. Il n'eut pas plutôt épousé la Reine, & pris par-là possession de la Couronne, que, le jour même des noces, il tua son fils entre ses bras.

Il n'y a guere eu de Prince si perdu de débauches, & en même tems si cruel & si sanguinaire. Tout le reste de sa conduite étoit aussi méprisable, que ses vices étoient crians; car, il faisoit & disoit en public des extravagances d'enfant; de sorte qu'il s'attira en même tems le mépris & la haine de ses peuples au dernier degré. Sans Hiérax, son premier Ministre, il eût été infailliblement détrôné. Comme ce Ministre étoit brave & habile, en faisant bien payer les troupes, & en réparant par un gouvernement sage & équitable les fautes que son maître faisoit, & en les prévenant, ou y remédiant autant qu'il lui étoit possible, il avoit eu jusques-là le bonheur & l'adresse d'entretenir la tranquillité dans cet État.

Mais, dans les années suivantes, soit qu'Hiérax fût mort, ou que la prudence & la sagesse de ce premier Ministre ne pussent plus arrêter la folie du Prince, les affaires d'Égypte allerent plus mal que jamais. Ptolémée Physcon fit mourir sans sujet la plupart de ceux qui avoient le plus témoigné de zele à lui procurer la Couronne après la mort de son frere, & à la lui conserver ensuite. Athénée met de ce nombre Hiérax, mais sans en marquer le tems. Il fit encore mourir, ou du moins bannir, la plupart de ceux qui avoient été en faveur sous Ptolémée Philométor son frere, ou qui avoient seulement eu des emplois sous lui; & en lâchant ses troupes étrangeres, à qui il permettoit de piller & de tuer comme il leur plaisoit, il jetta si fort la terreur dans la ville d'Alexandrie, que la plupart des habitans, pour éviter sa cruauté, prirent le parti de se retirer dans les pays étrangers, & la ville demeura presque déserte. Pour les remplacer, quand il s'apperçut qu'il ne lui restoit plus que des maisons vuides, il fit publier dans tous les pays du voisinage, qu'on feroit de grands avantages à ceux qui voudroient venir s'y établir, de quelque nation qu'ils fussent. Il se trouva assez de gens que ce parti accommodoit. On leur donna les maisons abandonnées, &

& on leur accorda tous les droits, privileges & immunités, dont jouissoient les anciens citoyens, & la ville se repeupla.

Comme, parmi ceux qui avoient quitté Alexandrie, il y avoit quantité de Grammairiens, de Philosophes, de Géometres, de Médecins, de Musiciens & d'autres maîtres de sciences & d'arts libéraux, il arriva delà que les sciences & les beaux arts commencerent à renaître en Grece, dans l'Asie mineure, dans les isles, en un mot par tout où ces illustres réfugiés les porterent. Les guerres continuelles des successeurs d'Alexandre avoient presque éteint les sciences dans tous ces pays-là; & elles seroient tombées infailliblement parmi ces troubles, si elles n'avoient trouvé de la protection sous les Ptolémées à Alexandrie. Le premier de ces Princes, par l'établissement de son Muséon, où il entretenoit des Sçavans, & par la fondation de sa belle Bibliotheque, avoit attiré chez lui presque tout ce qu'il y avoit d'habiles gens en Grece. Le second & le troisieme ayant suivi en cela les traces du fondateur, Alexandrie étoit devenue la ville du monde où les sciences & les arts libéraux étoient le plus cultivés, pendant que presque par tout ailleurs ils étoient absolument négligés. La plupart des habitans de cette grande ville étudioient, ou s'attachoient à quelqu'un de ces beaux arts, qu'on leur faisoit apprendre dans leur jeunesse. Ainsi, quand la cruauté & l'oppression de Ptolémée Physcon les obligerent de chercher des retraites dans les pays étrangers, la ressource la plus générale qu'ils trouverent pour gagner leur vie, fut de se mettre à enseigner ce qu'ils sçavoient. Ils y ouvrirent donc des écoles; &, comme la nécessité les pressoit, ils enseignoient à bon marché, ce qui grossissoit beaucoup le nombre de leurs écoliers. Par ce moyen, les arts & les sciences commencerent à revivre dans tous les endroits de leur dispersion, c'est-à-dire, dans tout ce que nous appellons l'Orient; précisément de la même maniere qu'elles se sont renouvellées en occident, à l'occasion de la prise de Constantinople par les Turcs.

Justement dans le tems que les étrangers venoient en foule repeupler Alexandrie, P. Scipion l'Africain le jeune, Sp. Mummius, & L. Métellus y arriverent de Rome en ambassade. Ptolémée Physcon les reçut avec une grande magnificence. Pour eux, ils l'affectoient si peu, qu'à leur entrée, P. Scipion, qui étoit le plus grand Seigneur de Rome, n'avoit avec lui qu'un ami, c'étoit le Philosophe Panétius, & cinq domestiques. On comptoit, dit un Historien, non ses domestiques, mais ses victoires; & on l'estimoit, non pour son or & son argent, mais pour ses vertus & ses qualités personnelles. Quoique, pendant tout le séjour

qu'ils y firent, le Roi leur fit ſervir à table tout ce qu'il y avoit de plus délicat & de plus recherché, ils ne touchoient jamais qu'aux mêts les plus ſimples & les plus communs, mépriſant tout le reſte qui ne ſert qu'à affoiblir l'eſprit auſſi bien que le corps.

Il ne ſe peut rien de plus pitoyable que l'idée que Ptolémée Phyſcon leur donna de lui dans toutes les audiences qu'ils en eurent. Son corps répondoit aſſez à la laideur de ſon ame. On ne pouvoit guere en voir de plus contrefait. Il étoit de petite taille, & avec cela, ſon ventre étoit d'une ſi énorme groſſeur, qu'il n'y avoit point d'homme qui pût l'embraſſer. Sur un ſi vilain corps, il portoit une étoffe ſi claire, qu'on en voyoit toute la difformité. Il ne paroiſſoit jamais en public que ſur un char, ne pouvant porter cette maſſe de chair qui étoit le fruit de ſon intempérance, ſinon lorſqu'il ſe promena avec P. Scipion. Auſſi celui-ci, ſe tournant vers Panétius, lui dit à l'oreille, en ſouriant : *Les Alexandrins nous ont l'obligation de voir marcher à pied leur Roi.*

Ce Prince, dans la ſuite, s'étant dégoûté de Cléopatre, devint paſſionné pour une fille qu'elle avoit eue de Ptolémée Philométor, qui portoit auſſi le nom de Cléopatre. Il commença par lui faire violence ; enſuite il l'épouſa, après avoir chaſſé ſa mere.

Il ſe fit bientôt haïr des nouveaux habitans d'Alexandrie, qu'il avoit attirés pour la repeupler, & pour remplacer ceux que ſes premieres cruautés avoient obligés d'abandonner leur patrie. Pour les mettre hors d'état de lui nuire, il réſolut de faire égorger tous les jeunes gens de la ville, qui en faiſoient toute la force. Pour cet effet, il les fit inveſtir un jour par ſes troupes étrangeres dans le lieu où ſe faiſoient les exercices, lorſque l'aſſemblée y étoit la plus nombreuſe, & les fit tous paſſer au fil de l'épée. Tout le peuple en fureur courut mettre le feu au Palais pour l'y brûler ; mais, il en étoit déjà ſorti, lorſqu'ils y arriverent, & il ſe ſauva en Cypre avec ſa femme Cléopatre & ſon fils Memphitis. En y arrivant, il apprit que ceux d'Alexandrie avoient mis le gouvernement entre les mains de Cléopatre qu'il avoit répudiée. Il leva auſſitôt des troupes pour faire la guerre à cette Reine & à ſes adhérans.

Mais auparavant, dans la crainte que les Alexandrins ne priſſent pour Roi ſon fils, à qui il avoit donné le gouvernement de la Cyrénaïque, il le fit venir auprès de lui, & le fit mourir dès qu'il fut arrivé, uniquement pour prévenir un prétendu danger, qui n'avoit de fondement que dans ſon imagination fauſſement allarmée. Cette barbarie irrita encore plus les eſprits contre lui. On abattit & on briſa toutes ſes ſtatues à Alexandrie. Il crut que c'étoit

Cléopatre qu'il avoit répudiée qui avoit porté le peuple à cette action ; & pour s'en venger, il fit égorger devant lui Memphitis qu'il avoit eu d'elle, jeune Prince bienfait & de grande espérance. Ensuite, il fit couper son corps par morceaux, les mit dans une caisse avec la tête entiere afin qu'on la reconnût, & l'envoya par un de ses gardes à Alexandrie, avec ordre d'attendre pour la présenter à Cléopatre le jour de la naissance de cette Princesse qui approchoit, & qui devoit se célébrer avec beaucoup de magnificence. Ses ordres furent exécutés. La caisse lui fut rendue au milieu de la joie de la fête, qui fut bientôt changée en deuil & en lamentations. On ne sçauroit exprimer l'horreur que la vue de ce triste objet excita contre le tyran, dont la monstrueuse barbarie avoit produit un crime si horrible & si inoui. On exposa aux yeux du peuple cet abominable présent. Il y produisit le même effet que sur la cour, qui avoit vu la premiere ce triste spectacle. On courut aux armes, & on ne songea qu'à empêcher ce monstre de jamais remonter sur le trône. On forma une armée, dont le commandement fut donné à Marsyas que la Reine avoit nommé Général, & l'on prit toutes les précautions possibles pour la défense du pays.

Ptolémée Physcon, de son côté, ayant formé une armée, en donna le commandement à Hégéloque, & l'envoya contre les Alexandrins. Il se donna une bataille, qu'Hégéloque gagna. Il y fit même Marsyas prisonnier, & l'envoya chargé de chaînes à Ptolémée Physcon. On s'attendoit que ce cruel tyran le feroit mourir dans les tourmens. Le contraire arriva. Il lui accorda le pardon, & le relâcha. Car, voyant par expérience que ses cruautés ne lui attiroient que des malheurs, il commença à s'en lasser, & voulut se faire honneur de son indulgence. Cléopatre, réduite à une grande extrêmité par la perte de son armée qui fut presque toute taillée en pieces dans la déroute, envoya demander du secours à Démétrius, Roi de Syrie, qui avoit épousé la fille aînée qu'elle avoit eue de Ptolémée Philométor, & lui promit la couronne d'Égypte pour sa récompense. Démétrius accepta, sans balancer, cette proposition, vint avec toutes ses troupes, & forma le siege de Péluse. Mais, il fut bientôt obligé de le lever, pour aller réduire ses propres sujets. Cléopatre, destituée du secours qu'elle en avoit attendu, mit tous ses trésors sur des vaisseaux, & se réfugia auprès de Cléopatre sa fille, Reine de Syrie, qui tenoit alors sa cour à Ptolémaïde.

Ptolémée Physcon, dès que Cléopatre eut abandonné Alexandrie, y retourna, & rentra en possession du gouvernement. Car, après la défaite de Mar-

ſyas & la fuite de Cléopatre, il n'y avoit plus perſonne en état de l'en empêcher. Après s'être un peu affermi, pour ſe venger de l'invaſion de Démétrius, il appuya contre lui un impoſteur, nommé Alexandre Zébina, fils d'un frippier d'Alexandrie, & lui prêta une armée pour ſe mettre en poſſeſſion de la couronne de Syrie.

Peu de tems après, Ptolémée Phyſcon donna ſa fille Tryphene en mariage à Antiochus Grypus; & après avoir regné vingt-neuf ans depuis la mort de ſon frere Ptolémée Philométor, il mourut à Aléxandrie, l'an 117 avant Jeſus-Chriſt, laiſſant trois fils. Le premier, nommé Apion, étoit un fils naturel, qu'il avoit eu d'une concubine. Les deux autres étoient légitimes; il les eut de Cléopatre ſa niece, qu'il épouſa après avoir répudié ſa mere. L'aîné s'appelloit Lathyre, & l'autre Alexandre. Il laiſſa par ſon teſtament le Royaume de la Cyrénaïque à Apion, & celui d'Égypte à ſa veuve Cléopatre, & à celui de ſes deux fils qu'elle choiſiroit elle-même. Cléopatre, croyant qu'Alexandre ſeroit le plus complaiſant, ſe déterminoit à le prendre; mais, le peuple ne voulut pas ſouffrir qu'on fît perdre à l'autre ſon droit d'aîneſſe, & obligea la Reine à le faire revenir de Cypre, où elle l'avoit fait reléguer par ſon pere, & à l'aſſocier avec elle à la Couronne.

Uſſérius croit que Ptolémée Phyſcon avoit été l'auteur d'une Bibliotheque, différente de celle du Bruchion. Il avoit été diſciple du Grammairien Ariſtarque, & il compoſa des commentaires hiſtoriques, dont Galien & Athénée font mention. S. Épiphane lui donne le ſurnom de Philologue. Ce Prince témoigna une grande paſſion pour augmenter les livres de la Bibliotheque, & par un eſprit de jalouſie contre la Bibliotheque de Pergame, il réſolut d'en former auſſi une à Alexandrie. Il faiſoit copier exactement tous les livres dont il avoit connoiſſance, & qui méritoient quelque conſidération. Dès qu'il arrivoit quelque vaiſſeau à Alexandrie, il ſe faiſoit apporter tous les livres qui y étoient, on en faiſoit des copies, & après cela il mettoit les livres dans ſa Bibliotheque, & rendoit les copies à ceux à qui les livres appartenoient. Ayant un jour emprunté des Atheniens les Poëſies d'Euripide, de Sophocle, & d'Eſchyle, avec promeſſe de les leur renvoyer, dès qu'il en auroit tiré des copies, & leur ayant donné pour gage de ſa parole, quinze talens, qui faiſoient au moins trente-ſix mille livres, il retint les originaux, leur renvoya les copies très-proprement écrites & leur abandonna les quinze talens qu'il avoit donnés pour gage.

Ptolémée Phyſcon raſſembla par ce moyen une grande quantité de livres; mais, il s'aviſa encore, ſuivant Vitruve, d'un autre expédient pour augmenter

ſa Bibliotheque. Il inſtitua des jeux en l'honneur des Muſes & d'Apollon, & propoſa des récompenſes à toute ſorte d'Écrivains qui auroient remporté le prix. Le Roi vouloit qu'il y eût ſept juges pour décider du mérite des ouvrages, & on n'en trouva que ſix parmi les gens de lettres qui étoient alors à Alexandrie; ces ſix juges propoſerent au Roi de choiſir pour ſeptieme juge un certain Ariſtophane, occupé continuellement à lire les livres de la Bibliotheque; le Roi y conſentit.

PTOLÉMÉE VIII, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος. (*a*) ſurnommé Lathyre, étoit l'aîné des enfans de Ptolémée Phyſcon & de Cléopatre. Il ſuccéda à ſon pere au royaume d'Égypte, l'an 117 avant Jeſus-Chriſt. Lorſque Ptolémée Phyſcon mourut, Ptolémée Lathyre étoit dans l'iſle de Cypre, où il avoit été relégué, & d'où Cléopatre ſa mere fut obligée de le faire revenir, pour l'aſſocier avec elle à la Couronne. Ce fut le peuple qui l'y contraignit; car, ſi elle n'avoit ſuivi que ſon propre mouvement, elle lui auroit préféré Alexandre ſon frere. Mais, avant qu'on lui fît prendre poſſeſſion du Trône à Memphis, ſelon la coutume, elle l'obligea à répudier Cléopatre ſa ſœur aînée, qu'il aimoit beaucoup, & à prendre Sélene ſa ſœur cadette, pour laquelle il n'avoit aucune inclination.

A ſon couronnement, il prit le titre de Soter. Quelques Auteurs lui donnent celui de Philométor. Mais, Lathyre eſt celui par lequel la plupart des Hiſtoriens le diſtinguent. Cependant, comme ce n'étoit qu'une eſpece de ſobriquet, on n'oſoit le lui donner ſérieuſement de ſon tems.

Le nom de Lathyre, du Grec Λάθυρος, ſignifie une eſpece de pois chiche, qu'on appelle en Latin *Cicer*, d'où eſt venu le nom de la famille de Cicéron. Il falloit que Lathyre eût quelque marque bien viſible de cette ſorte, au viſage apparemment, où cela choque davantage.

Ce Prince donna environ ſix mille hommes de ſes troupes à Antiochus de Cyzique, qui étoit venu au ſecours des Samaritains, aſſiégés par Jean Hyrcan, Prince & grand-Prêtre des Juifs. Mais, Antiochus fut obligé de ſe retirer, & les troupes Égyptiennes furent défaites ou diſſipées en différentes rencontres; de ſorte que ce ſecours ne ſervit de rien aux Samaritains, & Jean Hyrcan ſe rendit maître de la ville après un an de ſiege.

Ptolémée Lathyre ne jouit pas long-tems du Royaume d'Égypte. Cléopatre ſa mere, ennuyée de l'avoir pour compagnon dans le gouvernement,

(*a*) Juſt. L. XXXIX. c. 4, 5. Strab. p. 795. Plin. Tom. I. p. 345. Joſeph. de Antiq. Judaïc. pag. 452. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. pag. 213. *& ſuiv.*

souleva contre lui le peuple d'Alexandrie, & le contraignit de se retirer en Cypre. Pendant qu'il étoit dans cette isle, Alexandre Jannée alla attaquer ceux de Ptolémaïde, & les obligea de se renfermer dans leurs murailles, où il les assiégea. Ils envoyerent demander du secours à Ptolémée Lathyre. Il y alla en personne. Mais, les assiégés ayant changé de sentiment, parce qu'ils craignoient de l'avoir pour maître, Ptolémée Lathyre dissimula pour lors son ressentiment. Il étoit près de conclure un traité avec Alexandre, lorsqu'il apprit que ce Prince traitoit sous main avec Cléopatre, pour l'engager à venir avec toutes ses forces le chasser de la Palestine. Ptolémée Lathyre devint son ennemi déclaré, & résolut de lui faire tout le mal qu'il pourroit. Il n'y manqua pas l'année suivante. Il partagea son armée en deux corps, il détacha l'un, sous la conduite d'un de ses Généraux, pour aller former le siege de Ptolémaïde, dont il avoit sujet d'être mécontent; & avec l'autre, il marcha en personne contre Alexandre. Les habitans de Gaza avoient fourni à Ptolémée Lathyre un nombre de troupes assez considérable. Il se donna entre eux une sanglante bataille sur le Jourdain. Alexandre y perdit trente mille hommes, sans compter les prisonniers que fit Ptolémée Lathyre après sa victoire.

On rapporte une action bien cruelle & bien barbare que fit Ptolémée Lathyre dans cette occasion. Le soir du jour qu'il avoit remporté cette victoire, en venant prendre des quartiers dans les villages du voisinage qu'il trouva pleins de femmes & d'enfans, il fit tout égorger, fit couper leurs corps en pieces, les fit mettre dans des chaudieres pour les faire cuire, comme s'il eût voulu en faire souper son armée. Son but étoit de faire croire que ses troupes se nourrissoient de chair humaine, pour jetter la terreur dans tout le païs. Croiroit-on possible un tel genre de barbarie? Pareille pensée est-elle jamais venue dans l'esprit d'aucun homme? Josephe rapporte ce fait sur le témoignage de Strabon & d'un autre Auteur.

Ptolémée Lathyre, après la défaite d'Alexandre, n'ayant plus d'ennemi qui tînt la campagne, ravagea & désola tout le plat pays. Allarmée des progrès que son fils avoit faits dans la Palestine, Cléopatre mit sur pied une armée de terre, & équipa une flotte pour s'opposer à sa puissance. Elle donna le commandement de son armée de terre à deux Juifs, Chelcias & Ananie, tous deux fils d'Onias, qui avoit fondé le temple Onion dans l'Égypte. La Reine envoya Alexandre son fils avec sa flotte en Phénicie, où dès qu'il eut mis à terre son armée, plusieurs villes se rendirent à lui; mais, Ptolémaïde lui ferma les portes. Chelcias, un des généraux

de l'armée de terre, mourut dans la Céléfyrie. Ptolémée Lathyre fe jetta dans l'Égypte, croyant la trouver dégarnie de troupes; mais, il fut trompé dans fon attente. Il rencontra plus de réfiftance qu'il ne croyoit; & la Reine fa mere, ayant envoyé quelques troupes contre lui, l'obligea de fe retirer de l'Égypte. Ainfi, il revint à Gaza, où il paffa l'hiver.

Quelques années après, Cléopatre fut mife à mort par fon fils Alexandre; & cet affreux parricide le rendit fi odieux aux Alexandrins, qu'ils ne purent plus le fouffrir. Ils le chafferent, & rappellerent Ptolémée Lathyre, qu'ils remirent fur le Trône; il s'y maintint jufqu'à fa mort.

Dans la fuite, il s'éleva une rébellion confidérable dans la haute Égypte. Les rebelles, vaincus & défaits dans un grand combat, fe renfermerent dans la ville de Thebes, où ils fe défendirent avec une opiniâtreté invincible. Enfin, elle fut prife après un fiege de trois ans. Ptolémée Lathyre la traita avec tant de rigueur, que cette ville, la plus grande & la plus riche jufqu'alors de toute l'Égypte, fut prefque réduite à rien. Ptolémée Lathyre ne furvécut pas long-tems à la ruine de Thebes. A compter depuis la mort de fon pere, il avoit regné trente-fix ans, onze conjointement avec fa mere en Égypte, dix-huit en Cypre, & fept tout feul en Égypte après la mort de fa mere. Sa fille Cléopatre lui fuccéda. Il n'avoit qu'elle d'enfans légitimes. On place la mort de Ptolémée Lathyre, l'an 81 avant J. C.

PTOLÉMÉE IX, *Ptolemæu*; Πτολέμαῖος, (*a*) connu auffi fous le nom d'Alexandre I, fils de Ptolémée Phyfcon & de Cléopatre, fut mis fur le trône d'Égypte par les brigues de fa mere, qui haïffoit fon frere Ptolémée Lathyre, légitime héritier de la Couronne. Cette orgueilleufe Princeffe avoit tant d'averfion pour ce fils, qu'elle donna du fecours aux Juifs qui lui faifoient la guerre; qu'elle lui ôta fa femme pour la donner à fon plus cruel ennemi, & qu'elle fit mourir le Général des troupes qui l'avoit laiffé échapper après l'avoir fait prifonnier. Alexandre même en reçut des traitemens indignes, & prit la fuite, préférant la douceur d'une vie privée aux inquiétudes du Gouvernement. Cléopatre le rappella néanmoins; mais, ce Prince fçachant qu'elle avoit quelque mauvais deffein contre lui, la fit affaffiner. Les Alexandrins, indignés de cet attentat, & ennuyés de fa mauvaife conduite, le chafferent. Alexandre, ayant ramaffé quelques vaiffeaux, effaya l'année fuivante de revenir en Égyp-

(*a*) Juft. L. XXXIX. c. 4, 5. *Jofeph. de Antiq. Judaïc.* p. 452. & *feq.* Roll. Hift. Anc. T. V. p. 213. & *fuiv.*

te, mais inutilement. Il périt bientôt après dans une nouvelle expédition qu'il avoit entreprise, vers l'an 90 avant J. C.

PTOLÉMÉE X, *Ptolemæus*, Πτολέμαιος, (a) surnommé Alexandre II, étoit fils du précédent. Il avoit été élevé dans l'isle de Cos, & livré ensuite par les habitans à Mithridate. A la mort de Ptolémée Lathyre, arrivée l'an 81 avant Jesus-Christ, L. Sylla, alors Dictateur perpétuel à Rome, envoya Alexandre II, prendre possession de la couronne d'Égypte, en qualité d'héritier mâle le plus proche du défunt. Mais, ceux d'Alexandrie avoient déjà mis Cléopatre sur le trône; & il y avoit six mois qu'elle y étoit quand Alexandre arriva. Pour accommoder le différend, & ne se pas faire d'affaires avec L. Sylla, maître de Rome, & qui par conséquent donnoit la loi à l'Univers, on convint que Cléopatre & lui se marieroient ensemble, & regneroient conjointement. Mais, Ptolémée Alexandre, qui ne la trouva pas à son gré, ou ne voulut point d'associée à la Couronne, la fit mourir dix-neuf jours après leur mariage, & regna seul quinze ans.

Après cet intervalle de tems, les Alexandrins, lassés de ce Prince, se souleverent, le chasserent, & appellerent Ptolémée Aulete. Alexandre II, ainsi chassé, alla trouver Cn. Pompée qui étoit dans le voisinage, pour lui demander du secours. Cn. Pompée ne voulut point se mêler de ses affaires, parce qu'elles n'étoient pas du ressort de sa commission. Ce Prince se retira à Tyr pour y attendre quelque conjoncture plus favorable.

Il ne s'en présenta point, & il y mourut quelque tems après. Avant que de mourir, il fit un testament, par lequel il déclaroit le peuple Romain son héritier. La succession étoit importante, & renfermoit tous les États qu'Alexandre avoit possédés, & sur lesquels il conservoit un droit légitime, dont la violence qu'on lui avoit faite, ne l'avoit point dépouillé. L'affaire fut mise en délibération dans le Sénat. On ouvrit quelques avis qui alloient à se saisir de l'Égypte & de l'isle de Cypre, dont le testateur avoit été maître, & dont il avoit disposé en faveur du peuple Romain. Le grand nombre des Sénateurs ne fut pas de cet avis. Ils venoient tout récemment de prendre possession de la Bithynie, qui leur avoit été laissée par le testament de Nicomede, ainsi que de la Cyrénaïque & de la Libye, qui leur avoient été aussi donnée par celui d'Apion; & ils avoient réduit tous ces pays en provinces Romaines. Ils craignirent, s'ils prenoient encore l'Egypte & l'isle de Cypre en vertu d'une pareille donation, que cette facilité à accumuler

(a) Appian p. 414. Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 229, 230, 237, 238.

provinces ſur provinces ne révoltât contre eux les eſprits, & ne marquât trop clairement un deſſein formé d'envahir de même tous les autres États. D'ailleurs, ils crurent que cette entrepriſe pourroit bien les engager dans une nouvelle guerre, qui les embarraſſeroit fort, pendant qu'ils avoient encore celle de Mithridate ſur les bras. Ainſi, on ſe contenta pour lors de faire venir de Tyr tous les effets qu'Alexandre y avoit quand il mourut, & on ne toucha point au reſte. Cette démarche marquoit aſſez qu'au fond ils ne renonçoient point au teſtament ; & la ſuite le fit connoître.

PTOLÉMÉE XI, *Ptolemæus*, Πτολέμαιος, (*a*) ſurnommé Aulete, étoit, à ce qu'on croit, fils naturel de Ptolémée Lathyre, qui n'avoit point eu de fils légitime. Il fut ſurnommé Aulete, c'eſt-à-dire, joueur de flûte, parce qu'il ſe piquoit ſi fort de bien jouer de la flûte, qu'il en voulut diſputer le prix dans les jeux publics.

Alexandre II, ſon prédéceſſeur au royaume d'Egypte, en ayant été chaſſé par ſes ſujets, l'an 65 avant Jeſus-Chriſt, s'étoit retiré à Tyr, où il mourut quelque tems après. Comme il ne laiſſoit point d'enfans, ni aucun Prince légitime du ſang royal, il avoit fait le peuple Romain ſon héritier. Le Sénat, pour les raiſons que nous avons rapportées dans l'article précédent, ne jugea pas alors à propos de prendre poſſeſſion des États qui lui avoient été légués par le teſtament d'Alexandre ; mais auſſi, pour montrer qu'il ne renonçoit pas à ſon droit, il réſolut de recueillir une partie de la ſucceſſion, & envoya des Députés à Tyr pour demander quelques ſommes que ce Roi avoit laiſſées en mourant.

Les prétentions du peuple Romain ne ſe preſcrivoient point, & c'étoit un établiſſement mal aſſuré, que de poſſéder un Etat, où il croyoit en avoir de ſi bien fondées, à moins qu'on ne trouvât quelque moyen de l'y faire renoncer. Tous les autres Rois d'Egypte avoient été amis & alliés de Rome. C'étoit un moyen ſûr pour Ptolémée Aulete de ſe faire reconnoître authentiquement Roi d'Egypte par les Romains, que de ſe faire déclarer leur allié. Mais, autant il lui étoit important d'avoir cette qualité, autant lui étoit il difficile de l'obtenir. La mémoire du teſtament de ſon prédéceſſeur étoit encore récente ; & comme on ne pardonne point aux Princes les défauts qui ne conviennent pas à leur condition, quoiqu'on leur en pardonne ſouvent de plus nuiſibles, le ſurnom de joueur de flûte, que celui-ci s'étoit attiré, l'avoit mis en

(*a*) Strab. pag. 795, 796. Sueton. in Juli. Cæſ. c. 54. Plut. Tom. I. p. 776, 916, 917. Appian. pag. 120, 134. Dio. Caſſ. pag. 97. & *ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. pag. 237, 238, 407. & *ſuiv.* Hiſt. Rom. Tom. VI. pag. 579. Tom. VII. p. 69. & *ſuiv.*

aussi mauvaise estime à Rome qu'en Egypte.

Il ne désespéra pourtant pas de venir à bout de son entreprise. Toutes les voies, qu'il prit pour arriver à son but, furent long-tems inutiles ; & il y a apparence qu'elles l'auroient toujours été, si Jules César n'eût jamais été consul. Cet esprit ambitieux, qui croyoit bons tous les moyens & tous les expédiens qui le conduisoient à ses fins, accablé de dettes immenses, & trouvant ce Roi, disposé à mériter à force d'argent ce qu'il ne pouvoit obtenir de droit, lui vendit l'alliance de Rome aussi cherement qu'il voulut l'acheter, & en reçut tant pour lui que pour Cn. Pompée, dont le crédit lui fut nécessaire pour y faire consentir le peuple, près de six mille talens, c'est-à dire, près de dix-huit millions. A ce prix, il fut déclaré ami & allié du peuple Romain.

Quoique ce Prince tirât tous les ans de son Royaume plus de deux fois autant, il ne put trouver tout-à-coup cette somme sans surcharger extrêmement ses sujets. Ils étoient déjà fort mécontens de ce qu'il n'avoit pas voulu revendiquer l'isle de Cypre comme un ancien appanage de l'Egypte, &, en cas de refus, déclarer la guerre aux Romains. Dans cette disposition, les levées extraordinaires de deniers qu'il étoit obligé de faire, ayant achevé de les aigrir, ils se souleverent avec tant de violence, qu'il prit le parti de s'enfuir, pour mettre sa vie en sûreté. Il cacha si bien sa route, qu'on crut en Egypte qu'il étoit péri, ou l'on feignit de le croire. On déclara reine à sa place l'aînée de trois filles qu'il avoit, nommée Bérénice, quoiqu'il eût deux fils, parce qu'ils étoient beaucoup plus jeunes.

Cependant, Ptolémée Aulete, ayant abordé à l'isle de Rhodes, qui étoit sur son chemin pour aller à Rome, apprit que Caton, qui depuis sa mort a été appellé Caton d'Utique, y étoit arrivé aussi il y avoit quelque tems. Ce Prince, étant bien aise de conférer avec lui sur ses affaires, le fit avertir aussitôt de sa venue, comptant qu'il ne tarderoit point à le venir trouver. Caton lui fit dire qu'il vînt lui-même le chercher, s'il vouloit lui parler. Il y alla. Caton ne daigna pas se lever, quand Ptolémée Aulete entra dans sa chambre ; & le saluant comme un homme du commun, lui dit seulement de s'asseoir. Le Roi, quoiqu'un peu troublé de cette réception, ne laissoit pas d'admirer en lui-même, comment tant de hauteur & de fierté pouvoit s'accorder dans un même homme avec la simplicité & la modestie qui paroissoient dans son habillement & dans tout son équipage. Mais, il fut bien plus surpris, lorsqu'étant entré en matiere, Caton le blâma ouvertement, de ce qu'il quittoit le plus beau Royaume du monde, pour aller s'exposer

au faste & à l'avarice insatiable des Grands de Rome, & souffrir mille indignités. Il ne feignit point de lui dire que quand il vendroit toute l'Egypte, il n'auroit pas encore de quoi contenter toute leur avidité. Il lui conseilla donc de retourner en Égypte & de s'y racommoder avec ses sujets, ajoutant qu'il étoit prêt d'y accompagner le Roi s'il le vouloit, & lui offrant pour cela son entremise & ses bons offices.

Ptolémée Aulete, à ce discours, revenu comme d'un songe, & ayant pensé mûrement à ce que le sage Romain lui avoit dit, reconnut la faute qu'il avoit faite de quitter son Royaume, & songeoit à y retourner. Mais, les amis qu'il avoit avec lui, gagnés par Cn. Pompée pour le faire aller à Rome, [on devine bien dans quelles vues] le détournerent de suivre le conseil de Caton. Il eut tout le tems de s'en repentir, quand il se trouva, dans cette superbe ville, réduit à solliciter son affaire de porte en porte chez chaque Magistrat, comme un simple particulier.

Jules César, sur qui il fondoit sa principale espérance, ne s'y trouva pas; il faisoit la guerre dans les Gaules. Mais, Cn. Pompée, qui y étoit, le logea chez lui, & n'oublia rien pour le servir. Outre l'argent qu'il avoit reçu de ce Prince, conjointement avec Jules César, Ptolémée Aulete avoit depuis cultivé son amitié par divers services qu'il lui avoit rendus dans la guerre de Mithridate, & lui avoit entretenu huit mille chevaux à ses dépens dans celle de Judée. S'étant donc plaint au Sénat de la rébellion de ses sujets, il demanda qu'on les remît sous son obéissance, ainsi que l'alliance qu'on lui avoit accordée y obligeoit les Romains. La faction de Cn. Pompée lui fit obtenir tout ce qu'il demandoit. Le consul Lentulus, à qui la Cilicie, séparée de l'Égypte seulement par la côte de Syrie, étoit échue par le sort, fut chargé de rétablir Ptolémée Aulete sur le Trône.

Mais, avant que son Consulat fût achevé, les Égyptiens ayant appris que leur Roi n'étoit pas mort comme ils le croyoient, & qu'il étoit allé à Rome, y envoyerent une Ambassade solemnelle pour justifier leur révolte devant le Sénat. Cette Ambassade étoit composée de plus de cent personnes, dont le chef étoit un célebre philosophe nommé Dion, qui avoit à Rome des amis considérables. Ptolémée Aulete, en ayant eu avis, trouva le moyen de faire périr par le fer ou par le poison la plupart des Ambassadeurs; & il intimida si fort ceux qu'il ne put corrompre ni faire tuer, qu'ils n'oserent ni s'acquitter de leur commission, ni demander justice de tant de meurtres. Mais, comme cette cruauté fut connue de tout le monde, elle acheva de le rendre aussi odieux qu'il étoit méprisé;

& les profusions immenses qu'il faisoit pour gagner les plus pauvres & les plus intéressés du Sénat, devinrent si publiques, qu'on ne parloit d'autre chose dans toute la ville.

Un mépris des loix si marqué, une audace si effrénée, exciterent l'indignation de tout ce qui restoit de gens de bien dans le Sénat. M. Favonius, entre autres, Philosophe Stoïcien, fut le premier qui s'y déclara contre Ptolémée Aulete. Sur sa requête, il fut résolu qu'on manderoit Dion, pour être instruit de la vérité du fait par sa bouche. Mais, la brigue du roi, composée de celle de Cn. Pompée & de P. Lentulus, de ceux qu'il avoit corrompus par argent, & de ceux qui lui en avoient prêté pour corrompre les autres, agit si ouvertement en sa faveur, que Dion n'osa paroître; & Ptolémée Aulete l'ayant aussi fait tuer quelque tems après, quoique celui qui fit le coup en fût accusé juridiquement, le Roi en fut quitte pour soutenir qu'il en avoit eu un juste sujet.

Soit que ce Prince crût n'avoir plus rien à faire à Rome qui demandât sa présence, soit qu'il craignît d'y recevoir quelque affront, haï comme il étoit, s'il y demeuroit davantage, il en partit peu de jours après, & se retira à Éphese dans le temple de la Déesse, attendant la décision de sa destinée. En effet, son affaire faisoit plus de bruit à Rome que jamais. Un des Tribuns du peuple, appellé C. Caton, jeune homme vif & entreprenant, produisit devant le peuple un oracle de la Sibylle, qui portoit : *Si un Roi d'Égypte, ayant besoin de secours, s'adresse à vous, ne lui refusez pas votre amitié; mais pourtant, vous ne lui donnerez pas de troupes. Car, si vous lui en donnez, vous souffrirez & vous risquerez beaucoup.*

La forme ordinaire étoit de communiquer ces sortes d'oracles au Sénat, avant toutes choses, pour examiner s'il étoit à propos de les divulguer. Mais, C. Caton, craignant que la brigue du Roi n'y fît résoudre de supprimer celui-ci, qui étoit si contraire à ce Prince, présenta aussitôt au peuple les Prêtres dépositaires des livres sacrés, & les obligea, par l'autorité que sa charge de Tribun lui donnoit, d'exposer en public ce qu'ils y avoient trouvé, sans demander l'avis du Sénat.

Ce fut un nouveau coup de foudre pour Ptolémée Aulete & pour P. Lentulus. Les Paroles de la Sibylle étoient trop précises, pour ne pas faire sur le vulgaire toute l'impression que leurs ennemis souhaitoient. Aussi, P. Lentulus, dont le consulat étoit fini, ne voulant pas recevoir en face l'affront de voir révoquer le décret du Sénat qui l'avoit commis pour rétablir Ptolémée Aulete, partit aussitôt pour sa province en qualité de Proconsul. Il ne se trompoit pas. Peu de jours

après, l'un des nouveaux Consuls, ennemi déclaré de Cn. Pompée, ayant proposé l'oracle au Sénat, il fut arrêté qu'on y auroit égard, & qu'il paroissoit dangereux pour la République de rétablir par force le Roi d'Égypte. Il ne faut pas croire que dans le Sénat il y eût aucune personne assez simple, ou plutôt assez stupide, pour ajouter foi à un tel oracle. Personne ne doutoit qu'il n'eût été fabriqué exprès pour la conjoncture presente, & qu'il ne fût l'ouvrage d'une intrigue secrete de politique. Mais, il avoit été publié & approuvé dans l'assemblée du peuple crédule & superstitieux jusqu'à l'excès, & le Sénat ne pouvoit plus en porter un autre jugement.

Ce nouvel incident obligea Ptolémée Aulete à changer de batterie. Voyant que P. Lentulus avoit trop d'ennemis à Rome, il abandonna le décret qui l'avoit commis pour son rétablissement, & fit demander par Ammonius son ambassadeur qu'il avoit laissé à Rome, que cette commission fût donnée à Cn. Pompée, parce que ne pouvant plus être exécutée à force ouverte à cause de l'oracle, il jugea avec raison, qu'il falloit substituer à la force un homme d'une grande autorité; & Cn. Pompée se trouvoit alors au plus haut point de sa gloire par le bonheur qu'il avoit eu de faire périr Mithridate, le plus grand & le plus puissant Roi que l'Asie eût vu depuis Alexandre.

L'affaire fut mise en délibération dans le Sénat, & débattue avec grande vivacité par les différens partis qui s'y éleverent. La diversité des opinions fit consumer inutilement plusieurs séances sans rien déterminer. Il paroît cependant que la commission fût donnée à Cn. Pompée, qui en chargea A. Gabinius, lequel commandoit alors dans la Syrie en qualité de Proconsul. Celui-ci étoit en marche avec une armée pour aller au secours de Mithridate, Roi des Parthes, lorsque Ptolémée Aulete le joignit avec les lettres de Cn. Pompée, leur protecteur & leur ami commun, par lesquelles il conjuroit A. Gabinius de se rendre favorable aux propositions que ce Prince lui feroit pour le rétablir dans son Royaume. Quelque dangereux que fût ce parti, l'autorité de Cn. Pompée, & encore plus l'espoir d'un gain considérable, ébranlerent A. Gabinius. Les vives remontrances de M. Antoine, qui cherchoit des occasions de se signaler, & qui d'ailleurs vouloit faire plaisir à Ptolémée Aulete, dont les prieres flattoient son ambition, acheverent de le déterminer. Plus l'entreprise étoit périlleuse, plus A. Gabinius se crut en droit de la faire acheter cherement. Ptolémée Aulete, qui n'avoit rien à ménager pour l'y résoudre, lui offrit, tant pour le Général que pour l'armée, dix mille talens, c'est-à-dire, trente mil-

lions, payables, la meilleure partie comptant & par avance, & le reste sitôt qu'il seroit rétabli. A. Gabinius accepta l'offre sans hésiter.

Ce Général, après avoir traversé la Palestine, marcha droit en Égypte. Ce qu'il y avoit le plus à craindre dans cette guerre, c'étoit le chemin qu'il falloit faire pour arriver à Péluse. Car, il falloit nécessairement passer par des lieux couverts de sable d'une hauteur qui effrayoit, & si arides, qu'on n'y trouvoit pas une goutte d'eau le long du marais Serbonide. M. Antoine, envoyé devant avec la cavalerie, non seulement s'empara des passages, mais encore, ayant pris Péluse la clef de l'Égypte de ce côté-là, & fait la garnison prisonniere, rendit le chemin sûr pour le reste de l'armée, & donna une ferme espérance de la victoire à son Général.

Les ennemis tirerent un grand avantage du désir de gloire dont M. Antoine étoit possédé. Car, Ptolémée Aulete ne fut pas plutôt entré dans Péluse, que, poussé par sa haine & son ressentiment, il voulut faire passer tous les Égyptiens au fil de l'épée. Mais, M. Antoine, qui sentoit bien que cet acte de cruauté le décrieroit lui-même, s'y opposa, & empêcha Ptolémée Aulete d'exécuter son dessein. Dans toutes les batailles & dans tous les combats qui furent livrés coup sur coup, il ne donna pas seulement des preuves d'un grand courage, mais il marqua encore toute la conduite d'un grand Général.

Dès qu'A. Gabinius apprit l'heureux succès qu'avoit eu M. Antoine, il entra dans le cœur de l'Égypte. Elle fut bientôt soumise, & obligée de recevoir Ptolémée Aulete, qui entra en pleine possession de ses États. Afin de l'y bien affermir, A. Gabinius lui laissa quelques troupes Romaines pour la garde de sa personne. Ces troupes prirent à Alexandrie les manieres & les coutumes du pays, & donnerent dans le luxe & la mollesse qui y regnoient plus que dans aucune ville. Ptolémée Aulete fit mourir sa fille Bérénice, pour avoir porté la Couronne pendant son exil; & ensuite il se défit de la même maniere de tous les gens riches qui avoient été du parti opposé au sien. Il avoit besoin de ces confiscations pour lever la somme qu'il avoit promise à A. Gabinius, au secours duquel il devoit son rétablissement. Les Égyptiens souffrirent toutes ces violences sans murmurer. Mais, peu de jours après, un soldat Romain ayant tué un chat par mégarde, ni la crainte d'A. Gabinius, ni l'autorité de Ptolémée Aulete, ne purent empêcher le peuple de le mettre en pieces sur le champ, pour venger l'outrage fait aux dieux du pays, car les chats étoient de ce nombre.

L'an 51 avant Jesus-Christ, Ptolémée Aulete mourut paisi-

ble possesseur du Royaume d'Égypte, environ quatre ans depuis son rétablissement. Il laissa deux fils & deux filles. Son testament donnoit la Couronne à l'aîné & à l'aînée, & il ordonnoit, selon l'usage de cette maison, qu'ils s'épousassent, & qu'ils gouvernassent conjointement; & parce que l'un & l'autre étoient fort jeunes, car la fille, la fameuse Cléopatre, qui étoit la plus âgée des deux n'avoit que dix-sept ans, il les laissa sous la la tutele du Sénat de Rome.

PTOLÉMÉE XII, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος. (a) surnommé Dionysius ou Bacchus, étoit fils de Ptolémée Aulete. Ce Prince, en mourant l'an 51 avant Jesus-Christ, laissa son fils Ptolémée & sa fille Cléopatre, encore mineurs, sous la tutele des Romains. On trouve que Cn. Pompée fut donné pour tuteur par le peuple au jeune Roi, qui le fit tuer peu d'années après si lâchement, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Ce Prince, pendant sa minorité, avoit pour ministres, l'Eunuque Pothin, qui l'avoit élevé, & Achillas Général de ses armées. Ces deux Ministres, apparemment pour se rendre seuls maîtres des affaires, avoient ôté à Cléopatre, sous le nom du Roi, la part de la souveraineté que le testament de Ptolémée Aulete lui avoit laissé. Maltraitée de la sorte, elle alla en Syrie & en Palestine pour y lever des troupes, & pour faire valoir ses droits à main armée. Ptolémée n'avoit alors que treize ans.

C'est précisément dans cette conjoncture de la guerre entre le frere & la sœur, que Cn. Pompée après avoir perdu la bataille de Pharsale, prit la route d'Égypte, comptant que dans son malheur, il y trouveroit un azyle ouvert & assuré. Il avoit été le protecteur de Ptolémée Aulete, pere du Roi regnant, sçavoit été uniquement le crédit de Cn. Pompée qui l'avoit fait rétablir. Il espéroit trouver dans le fils de la reconnoissance, & en être assisté puissamment. Lorsqu'il arriva, Ptolémée étoit sur la côte avec son armée entre Péluse & le mont Cassius; & Cléopatre assez près de-là, aussi à la tête de ses troupes. Cn. Pompée, en approchant de la côte, envoya demander à Ptolémée la liberté d'aborder, & d'entrer dans son Royaume.

Les deux Ministres, Pothin & Achillas, consulterent avec le Rhéteur Théodote, Précepteur du jeune Roi, & avec quelques autres, quelle réponse on lui feroit. Cependant, Cn. Pompée attendoit le résultat de ce conseil, aimant mieux s'exposer à être le jouet de trois indignes personnages qui gou-

(a) Cæs. de Bell. Civil. L. III. p. 676. & seq. Appian. p. 480. & seq. Dio. Cass. pag. 200. & seq. Plut. Tom. I. pag. 660. & seq. Roll. Hist. Anc. Tom. V. pag. 418. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. T. IX. p. 433. & suiv.

vernoient le Prince, que de devoir son salut à Jules César, qui étoit son beau-pere, & le plus grand des Romains. Les avis furent partagés. Les uns vouloient le recevoir ; d'autres vouloient lui faire dire de chercher ailleurs une retraite. Théodote n'approuva ni l'un ni l'autre de ces avis, & déployant toute son éloquence, il entreprit de montrer qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre que celui de s'en défaire. Cet avis prévalut, & Cn. Pompée fut poignardé.

Cependant, Jules César n'ayant pas tardé à arriver en Égypte, un de ses premiers soins fut de prendre connoissance du différend qui étoit entre Ptolémée & sa sœur Cléopatre. Mais, la hauteur qu'il fit paroître dans cette affaire, irrita contre lui les Égyptiens. Il ordonna dans les formes à Ptolémée & à Cléopatre, qu'ils eussent à licentier leurs armées, & à venir plaider devant lui leur cause, & recevoir la sentence qu'il prononceroit entre eux. On regarda cet ordre en Égypte comme un attentat contre la Majesté Royale, qui étant indépendante ne reconnoissoit point de supérieur, & ne pouvoit être Jugée par aucun tribunal. Jules César répondoit à ces plaintes qu'il n'agissoit qu'en vertu de la qualité d'arbitre que lui donnoit le testament de Ptolemée Aulete, qui avoit mis ses enfans sous la tutele du Sénat & du peuple Romain, dont toute l'autorité résidoit alors en sa personne en qualité de Consul ; que comme tuteur, il avoit le droit d'arbitrage entre eux ; & que tout ce qu'il prétendoit faire étoit, comme exécuteur du testament, d'établir la paix entre le frere & la sœur. Ces explications ayant facilité l'affaire, elle fut enfin portée devant Jules César, & on choisit des Avocats pour la plaider.

Mais, Cléopatre, qui connoissoit le foible de Jules César, crut que sa présence seroit l'avocat le plus persuasif qu'elle pourroit employer auprès de son juge. Elle ne se trompa pas. La vue d'une si belle personne fit sur Jules César tout l'effet qu'elle avoit souhaité. Il envoya le lendemain chercher Ptolémée, & le pressa de la reprendre, & de rentrer en grace avec elle. Ptolémée vit bien que son juge étoit devenu sa partie ; & ayant appris que sa sœur étoit alors dans le palais, & dans l'appartement de Jules César, il en sortit comme un furieux, & en pleine rue s'arracha le Diadême de dessus la tête, le mit en pieces, & le jetta à terre, criant, le visage baigné de larmes, qu'il étoit trahi, & contant les particularités à tout le peuple qui s'assembloit autour de lui. Dans un moment toute la ville fut en émeute. Il se mit à la tête de la populace, & la mena fondre en tumulte sur Jules César avec toute la furie qui regne dans de pareilles rencontres.

Les soldats Romains, que Jules César avoit auprès de lui, s'assurerent de la personne de Ptolémée. Mais, comme tous les autres, qui ne sçavoient rien de ce qui se passoit, étoient dispersés en différens quartiers de cette grande ville, Jules César eût été accablé & mis en pieces par cette populace furieuse, s'il n'eût eu la présence d'esprit de se présenter devant elle dans un endroit du palais si élevé qu'il n'avoit rien à craindre, d'où il l'assura qu'elle seroit contente du jugement qu'il porteroit. Ces promesses appaiserent un peu les Égyptiens.

Le lendemain, il leur amena Ptolémée & Cléopatre dans une assemblée du peuple qu'il avoit fait convoquer. Après avoir fait la lecture du testament du feu Roi, il ordonna, en qualité de tuteur & d'arbitre, que Ptolémée & Cléopatre regneroient conjointement en Égypte, comme le portoit le testament, & que Ptolémée le cadet & Arsinoé la cadette regneroient en Cypre. Il ajouta ce dernier article pour appaiser le peuple; car, c'étoit un pur don qu'il leur faisoit, puisque les Romains étoient en possession de cette Isle. Mais, il craignoit les effets de la fureur des Alexandrins; & ce fut pour se tirer du danger où il étoit qu'il fit cette concession. Cette sentence contenta & charma tout le monde, à la réserve de Pothin. Comme c'étoit lui qui avoit causé la brouillerie entre Cléopatre & son frere, & qui avoit fait chasser cette Princesse, il avoit sujet de craindre que les suites de ce raccommodement ne lui devinssent funestes. Pour empêcher l'effet du décret de Jules César, il inspira au peuple de nouveaux sujets de mécontentement & de jalousie; de sorte que la guerre fut bientôt déclarée.

Mais ensuite, les Alexandrins, voyant que les mauvais succès même ne servoient qu'à donner un nouveau courage aux troupes de Jules César, songerent à faire la paix, ou du moins en firent mine. Ils députerent vers lui, pour lui demander leur Roi, l'assurant que sa présence seule pacifieroit tout. Jules César, qui connoissoit bien leur caractere fourbe & trompeur, ne comptoit gueres sur leur parole; mais, comme il ne hazardoit rien en leur abandonnant la personne du Roi, & que s'ils manquoient de parole, il les metteroit pleinement dans leur tort, il crut devoir leur accorder leur demande. Il exhorta le jeune Prince à profiter de cette occasion pour inspirer à ses sujets des sentimens d'équité & de paix, & pour réparer les maux dont une guerre entreprise mal à propos avoit accablé ses États; & à répondre dignement à la confiance qu'il prenoit en lui, en le relâchant comme il faisoit, & aux services qu'il avoit rendus à son pere. Ptolémée, instruit de bonne heure par ses maîtres dans l'art de dissimuler & de tromper, pria Jules César,

les larmes aux yeux, de ne point le priver de sa présence, dont il faisoit plus de cas que du plaisir de regner. La suite fit bientôt voir combien ces protestations d'amitié & ces larmes étoient sinceres. A peine se vit-il à la tête de ses troupes, qu'il recommença la guerre avec plus de vigueur que jamais. On en vint bientôt à une bataille décisive, où Jules César remporta une victoire complete. Ptolémée, en voulant se sauver dans un bateau sur le Nil, s'y noya, vers l'an 46 avant J. C.

Rois de Cypre du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE I, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*a*) frere de Ptolémée Aulete, fut établi Roi de Cypre. P. Clodius, qui commandoit une petite flotte vers la Cilicie, ayant été battu & même fait prisonnier par les Pirates de cette côte, fit prier Ptolémée I de lui envoyer de quoi payer sa rançon. Ce Prince, dont l'avarice tenoit du prodige, ne lui envoya que deux talens. Les Pirates aimerent mieux relâcher P. Clodius sans rançon que d'en prendre une si modique. Il songea, dès qu'il le put, à se venger de ce Roi. Il avoit trouvé le moyen de se faire élire, l'an 58 avant Jesus-Christ, Tribun du peuple, charge importante, qui lui donnoit un grand pouvoir. P. Clodius en usa pour perdre son ennemi. Il prétendit que ce Prince n'avoit aucun droit sur le Royaume de Cypre, qui avoit été légué au peuple Romain par le testament d'Alexandre, qui étoit mort à Tyr. Il fut décidé en effet que le Royaume d'Égypte, & celui de Cypre qui en dépendoit, appartenoient aux Romains en vertu de cette donation; & en conséquence P. Clodius obtint un ordre du peuple, de saisir le Royaume de Cypre, de déposer Ptolémée, & de confisquer tous ses effets. Pour faire exécuter un ordre si injuste, il eut le crédit & l'adresse de faire nommer le plus juste des Romains, nous voulons dire Caton, qu'il éloigna de la République sous le prétexte d'une si honorable commission, pour ne point trouver en lui un obstacle aux desseins violens & criminels qu'il méditoit. Caton fut donc envoyé dans l'isle de Cypre, pour dépouiller de son Royaume un Prince, qui méritoit bien cet affront, dit un Historien, par tous ses déréglemens; comme si les vices d'un homme étoient un titre légitime pour s'emparer de tous ses biens.

En arrivant à Rhodes, Caton fit dire à Ptolémée de se retirer paisiblement, & lui promit, s'il le faisoit, de lui procurer la souveraine sacrificature du temple de Vénus à Pa-

(*a*) Vellei. Paterc. L. II. c. 45. Strab. pag. 684. Plut. Tom. I. pag. 776. Roll. Hist. Anc. T. V. p. 243, 244.

phos, dont les revenus étoient assez considérables pour le faire subsister honorablement. Ptolémée rejetta cette proposition. Cependant, il n'étoit pas en état de se défendre contre la puissance des Romains; mais, il ne pouvoit se résoudre, après avoir porté si long-tems la Couronne, à vivre en simple particulier. Résolu donc de terminer son regne & sa vie en même tems, il s'embarqua avec toutes ses richesses, & se mit en mer. Il avoit dessein de faire périr son vaisseau, afin de périr ainsi avec tous ses trésors. Mais, quand il vint à l'exécution, quoiqu'il persistât toujours dans la résolution de périr lui-même, il n'eut pas le courage d'envelopper ses innocentes & bien-aimées richesses dans sa ruine, & fit voir par-là qu'il les aimoit plus qu'il ne s'aimoit lui-même, Roi de Cypre en titre, mais en effet vil esclave de son argent. Il revint à terre, & remit ses trésors dans leurs magasins; & après cela il s'empoisonna, & laissa tout à ses ennemis. Caton apporta ses trésors l'année suivante à Rome. La somme fut si grosse, qu'à peine, dans les plus grands triomphes, en étoit-il entré dans le trésor une pareille. Plutarque la fait monter à près de sept mille talens, environ vingt-un millions; Caton fit vendre publiquement tous les effets & les meubles précieux de Ptolémée, & ne s'en réserva qu'un portrait de Zénon, fondateur de la secte des Stoïciens, dont il avoit embrassé les sentimens.

PTOLÉMÉE II, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (a) fils de Ptolémée Aulete, fut d'abord placé par Jules César sur le trône de Cypre, pour regner dans cette isle conjointement avec sa sœur Arsinoé. Mais, après la guerre d'Alexandrie, Jules César, ayant remis Cléopatre sur le trône d'Égypte, lui associa, pour la forme seulement, son frere Ptolémée qui n'avoit alors qu'onze ans. Pendant sa minorité, Cléopatre avoit eu toute l'autorité entre les mains. Quand il fut arrivé à l'âge de quinze ans, qui étoit le tems où, selon les loix du pays, il devoit gouverner par lui-même, & prendre sa part de l'autorité Royale, elle l'empoisonna, & demeura seule Reine d'Égypte, vers l'an 43 avant J. C.

Un seul Roi de Syrie, de Phénicie & de Cilicie, du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (b) fils de Marc Antoine & de Cléopatre, fut proclamé par son pere, l'an 33 avant Jesus-Christ, Roi de Syrie, de Phénicie & de Cilicie. Le jeune Prince étoit, pendant cette proclamation, habillé à la mode des pays sur lesquels il devoit regner, & on lui assigna

(a) Roll. Hist. Anc. T. V. p. 424, 432.

(b) Plut. Tom. I. p. 941. Roll. Hist. Anc. T. V. p. 442, 443.

fur le champ un régiment des gardes tirés des principales familles de fes États futurs.

Un feul Roi de la Cyrénaïque du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) furnommé Apion, étoit fils naturel de Ptolémée Phyfcon & d'une concubine de ce Prince. A la mort de Ptolémée Phyfcon, arrivée l'an 117 avant Jefus-Chrift, il fut établi Roi de la Cyrénaïque, ainfi que le Roi fon pere l'avoit ordonné par fon teftament. L'an 96 avant Jefus-Chrift, Ptolémée Apion, fe voyant fans enfans, & près de mourir, laiffa fon Royaume aux Romains, qui, au lieu d'en profiter, donnerent aux villes leur liberté; ce qui remplit bientôt tout le pays de tyrans, parce que les plus puiffans de chacun de ces petits États voulurent s'en rendre Souverains. L. Lucullus, en paffant par-là pour aller contre Mithridate, apporta quelque remede à ces défordres; mais, il n'y eut pas d'autre moyen d'y rétablir la paix & le bon ordre, qu'en réduifant le pays en Province du peuple Romain, comme on fit dans la fuite.

Sous l'Empire de Néron, on envoya Acilius Strabon, pour décider quelques conteftations qui s'étoient élevées au fujet de ce pays.

Un feul Roi d'Épire du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*b*) fils d'Alexandre, Roi des Épirotes, & d'Olympias, fuccéda à Pyrrhus fon frere au Royaume d'Épire. S'étant avancé à la tête de fon armée audevant de l'ennemi, Ptolémée fut attaqué d'une maladie dont il mourut fur la route.

Un feul Roi de Mauritanie du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*c*) fils de Juba & de Sélene, fille de M. Antoine & de Cléopatre, fuccéda à fon pere au Royaume de Mauritanie. Au commencement du regne de Ptolémée, la plupart des Maures déferterent fes États, pour fe joindre à Tacfarinas qui ravageoit l'Afrique. Ptolémée étoit un jeune Prince inappliqué, & gouverné par fes affranchis; en forte que fes fiers fujets, dédaignant d'obéir à des Miniftres encore flétris des fers de la fervitude, préféroient fans difficulté la guerre & les armes. Mais, Ptolémée, ayant enfuite changé de conduite, mena à Corn. Dolabella un

(*a*) Juft. L. XXXIX. c. 5. Tacit. Annal. L. XIV. c. 18. Roll. Hift. Anc. T. V. p. 213. Hift. Rom. Tom. V. pag. 463. Crév. Hift. des Emp. T. II. p. 326. Mém. de l'Acad. des Infcript. & Bell. Lettr. Tom. XXI. pag. 231.

(*b*) Juft. L. XXVIII. c. 3. Pauf. pag. 283.

(*c*) Tacit. Hift. L. IV. c. 23. *& feq.* Crév. Hift. des Emp. Tom. I. pag. 483. *& fuiv.* Tom. II. pag. 38.

corps de troupes levées dans son pays, & aida ainsi les Romains à terminer la guerre qu'ils faisoient depuis long-tems contre Tacfarinas.

En considération des services que Ptolémée avoit rendus dans cette guerre, on renouvella un ancien usage, dont le souvenir étoit presque éteint, & on lui envoya, par un Sénateur, les présens que le Sénat avoit autrefois coutume de faire aux Rois étrangers, c'est-à-dire, un sceptre d'ivoire, & une toge de pourpre relevée en broderie. L'ambassadeur avoit ordre de le reconnoître solemnellement Roi allié & ami du peuple Romain.

Dans la suite, l'Empereur Caligula manda à Rome Ptolémée qui étoit son cousin. Il le reçut d'abord très bien. Mais, dans un spectacle, Ptolémée ayant malheureusement attiré les regards sur lui par le brillant de la pourpre dont il étoit vêtu, C. Caligula en conçut de la jalousie, commença par le reléguer, & ensuite le fit mourir.

Princes & Grands hommes du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*a*) fut pere d'Eurymédon, l'écuyer d'Agamemnon.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*b*) un des principaux Officiers de Philippe, pere d'Alexandre le Grand, entra dans la conspiration formée par Apelle contre ce Prince. Un jour, Philippe, étant venu à Démétriade, y trouva Ptolémée, qui étoit le seul des conjurés qui restoit alors, & le fit condamner à mort par une assemblée de Macédoniens.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*c*) fils de Séleucus, étoit un des gardes du corps d'Alexandre le Grand. Un jour, ce Prince, s'étant apperçu que quantité de Macédoniens, qui s'étoient mariés un peu avant son expédition, avoient de l'impatience de revoir leurs femmes, les mit sous la conduite de Ptolémée, & lui commanda de les mener dans leur pays pour y passer l'hiver avec leurs femmes. Après quoi Ptolémée revint joindre l'armée. Il fut tué à la bataille d'Ipsus.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*d*) fils de Philippe, fut aussi un garde du corps d'Alexandre le Grand. Après avoir soutenu courageusement les efforts de Memnon au siege d'Halicarnasse, il tomba sous les coups des ennemis.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*e*) fameux capitaine, neveu d'Antigonus. L'an 315 avant Jesus-Christ, il fut envoyé par ce Prince en Cappadoce avec une armée, pour

(*a*) Homer. Iliad. L. IV. v. 228.
(*b*) Roll. Hist. Anc. T. IV. pag. 389. & suiv.
(*c*) Freinsh. Supp. in Q. Curt. L. II. c. 10. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 600.
(*d*) Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 10.
(*e*) Diod. Sicul. p. 702. & seq.

faire lever le siege d'Amisus, & chasser de cette province tout ce qui y étoit de la part de Cassandre. Il le chargea de plus de croiser sur l'Hellespont pour arrêter Cassandre lui-même, s'il entreprenoit de passer d'Europe en Asie. Ptolémée, arrivé en Cappadoce, y trouva la ville d'Amisus assiégée par Asclépiodore, un des commandans de l'armée de Cassandre, il lui fit lever le siege, & reconquit cette Satrapie. Traversant ensuite la Bithynie, dont le Roi Zibutès assiégeoit actuellement la capitale des Chalcédoniens & des Astacenes, il l'obligea d'abandonner son entreprise. Après quoi faisant alliance avec ces villes & avec le Roi Zibutès lui-même, & recevant des ôtages de leur part, il revint par l'Ionie & par la Lydie. Car, Antigonus lui avoit mandé d'aller au plutôt au secours de ces côtes menacées par la flotte de Séleucus. En effet, Séleucus, qui avoit déjà entrepris le siege d'Eurythrée, apprenant que les ennemis croisoient sur cette mer, se retira sans avoir rien fait.

L'année suivante, deux Généraux de Cassandre, apprenant que Ptolémée avoit séparé ses troupes pour les mettre en quartier d'hiver, envoyerent Eupoleme pour surprendre les ennemis, actuellement postés aux environs de Caprime, ville de Carie. Celui-ci étoit accompagné de huit mille hommes d'infanterie & de deux mille cavaliers. Ptolémée, instruit par quelques transfuges du mouvement des ennemis, tira de ses quartiers d'hiver les plus voisins, huit mille trois cens hommes d'infanterie & six cens cavaliers; & tombant en pleine nuit sur les retranchemens des assiégeans qu'il trouva pour la plupart endormis ou hors de leurs postes, il prit Eupoleme vivant, & obligea tous ses soldats de se rendre.

Une autrefois, profitant de la retraite de Cassandre en Macédoine, Ptolémée donna l'épouvante à la garnison de Chalcis, malgré laquelle il prit cette ville, dont il laissa le gouvernement à elle-même, afin de vérifier la promesse qu'Antigonus avoit faite à toutes les villes Grecques de leur rendre la liberté. Chalcis, en particulier, étoit une ville importante, & dont la fortune actuelle influoit beaucoup dans la situation générale des affaires de la Grece.

Dans la suite, Ptolémée se plaignant du peu d'égard qu'Antigonus avoit pour lui, renonça à son parti pour s'attacher à Ptolémée Roi d'Égypte. Ce Prince reçut d'abord, avec beaucoup d'accueil, ce transfuge, qui, partant de la Chalcide, s'étoit rendu dans l'isle de Cos. Mais, s'appercevant ensuite qu'il prenoit avec lui-même un ton trop haut, & qu'il tâchoit d'attirer à lui par des présens & par des entretiens secrets les officiers même de sa cour, le Roi craignit qu'il ne poussât plus loin sa politique &

ses prétentions, & le fit mettre dans une prison où on lui fit avaler, par son ordre, un verre de cigue, l'an 309 avant Jesus-Christ.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (a) fils de Chrysermus, étoit un des plus grands amis du Roi Ptolémée Philopator. Il avoit toujours fort bien traité Cléomene Roi de Sparte, avec lequel il avoit lié un fort grand commerce, & ils vivoient ensemble avec beaucoup de familiarité. Un jour, Cléomene, pendant qu'il étoit enfermé très-étroitement, l'ayant envoyé prier de le venir voir, il y alla, lui parla avec assez de modération & de douceur, tâchant de calmer ses soupçons, & de justifier la conduite du Roi à son égard. Quand il sortit, il ne prit pas garde que Cléomene le suivoit jusqu'à la porte de la prison; & il gronda fortement les gardes, de ce qu'ils gardoient avec beaucoup de négligence une bête féroce comme celle-là, & qu'on auroit bien de la peine à reprendre si elle échappoit.

Cléomene, ayant entendu cela de ses propres oreilles, se retira promptement avant que Ptolémée pût s'appercevoir qu'il l'avoit suivi, & alla conter à ses amis son aventure. Ils en furent outrés, & résolurent de repousser par les armes l'injustice & l'insolence du Roi d'Égypte. Ptolémée, fils de Chrysermus, fut une des premieres victimes de leur fureur. Comme il sortoit du palais, il fut attaqué par trois d'entre eux qui le tuerent. Un autre Ptolémée, à qui la garde de la ville d'Alexandrie étoit commise, étant sorti contre eux sur son char, environné de ses domestiques & de ses gardes, ils allerent à sa rencontre, écarterent d'abord la foule qui l'accompagnoit, & l'ayant tiré de son char, ils le tuerent sur la place.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, (b) Πτολεμαῖος, l'aîné des fils de Pyrrhus, roi d'Épire, n'avoit encore que quinze ans, lorsque son pere lui laissa le gouvernement de ses Etats, pendant qu'il marchoit au secours des Tarentins contre les Romains. Quelques années après, Ptolémée défit Antigonus, roi de Macédoine, qui, dans cette circonstance, fut vaincu sans ressource.

Ce jeune Prince, selon Justin, périt au siege de Lacédémone. On dit qu'il étoit si brave & si déterminé, que n'étant accompagné que de cinquante hommes, il emporta la ville de Corcyre, & qu'au combat naval, monté sur un petit esquif, & suivi seulement de sept hommes, il sauta dans une galere à cinq rangs de rames, & la prit. Au siege même de Lacédémone, il

(a) Plut. T. I. p. 821, 822.
(b) Just. L. XVIII. c. 1. L. XXV. c. 3, 4. Plut. T. I. p. 403. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 238.

poussa son cheval jusqu'au milieu de la ville, où la multitude l'accabla. On assure que Pyrrhus, voyant le corps de son fils qu'on avoit porté devant lui, dit ces paroles : *Il a été tué un peu moins promptement que je ne craignois, mais beaucoup plus tard que ne méritoit sa téméraire bravoure.*

Selon Plutarque, Ptolémée ne fut point tué au siege de Lacédémone. Pyrrhus l'avoit levé & marchoit vers la ville d'Argos, lorsque le roi Arée qui étoit revenu de Crete, le suivit, & l'attaqua dans des passages étroits & difficiles. La mêlée fut très âpre à l'endroit où combattoit Ptolémée. Pendant que ce Prince se défendoit vaillamment, un Crétois lui donna un coup dans les flancs & le renversa mort par terre. Voilà ce que dit Plutarque.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, (a) Πτολέμαῖος, surnommé Macron, fils de Dorymene, fut établi gouverneur de l'isle de Cypre, sous le Roi Ptolémée Philométor. Pendant la minorité de ce Prince, il retint tous les revenus entre ses mains, & ne voulut jamais les remettre aux Ministres qui les avoient demandés avec de vives instances, & à qui il les avoit constamment refusés, sur les justes soupçons qu'il avoit de leur infidélité. Au couronnement du Roi, il apporta le tout à Alexandrie, & le remit au fisc. Exemple rare de désintéressement dans un homme qui manie les deniers publics ! Une somme si considérable, venue si à propos, dans l'extrême besoin où se trouvoit l'Etat, lui avoit fait beaucoup d'honneur à la Cour, & l'y avoit rendu fort puissant. Dans la suite, piqué de quelque affront que lui firent les Ministres, ou de ce qu'on ne récompensoit pas comme il l'auroit voulu, un service de cette importance, il se révolta contre Ptolémée Philométor, entra au service d'Antiochus Epiphane, roi de Syrie, & lui livra l'isle de Cypre. Il en fut reçu avec toutes sortes d'agrémens. Le Roi le mit au nombre de ses confidens, & lui donna le commandement de la Célésyrie & de la Palestine, & envoya à sa place en Cypre Cratès, qui avoit commandé dans le château de Jérusalem, sous Sostrate.

Un jour qu'Antiochus Epiphane étoit à Tyr, l'an 170 avant Jesus-Christ, trois députés du Sanhedrin de Jérusalem vinrent lui faire des plaintes contre Ménélaüs, qu'ils convainquirent en sa présence d'impiété & de sacrilege. Le Roi étoit prêt à le condamner ; mais, sur l'avis de Ptolémée Macron que Ménélaüs avoit gagné, il le renvoya absous, & fit mourir les trois députés comme calomniateurs ; injustice, dit l'Auteur sacré, qui n'auroit

(a) Maccab. L. I. c. 3. v. 38. *& seq.* L. II. c. 8. v. 8. *& seq.* c. 10. v. 12, 13. Roll. Hist. Anc. T. IV. pag. 671, 672, 695. *& suiv.* T. V. p. 159.

pas eu lieu même parmi des Scythes.

Philippe, qu'Antiochus Epiphane avoit établi gouverneur de la Judée, voyant les succès de Judas Maccabée, avoit dépêché des exprès pour en donner avis à Ptolémée Macron, gouverneur de la Célésyrie & de la Palestine, dont la Judée étoit une dépendance, & l'avoit pressé par ses lettres de prendre des mesures pour soutenir les intérêts de leur commun maître dans cette conjoncture importante. Ptolémée Macron avoit communiqué ses avis & ses lettres à Lysias. On résolut là-dessus d'envoyer incessamment une armée en Judée. Ptolémée Macron fut nommé pour y commander en chef. Il choisit Nicanor, son intime ami, pour son lieutenant général, l'envoya devant avec vingt mille hommes, & lui donna Gorgias, vieil officier d'une expérience consommée, pour l'assister. Ils entrerent dans le pays, & furent bientôt suivis de Ptolémée, avec le reste des troupes destinées à cette expédition. Mais, Judas Maccabée les défit, comme il avoit déjà fait les autres.

Au commencement du regne d'Antiochus Eupator, fils & successeur d'Antiochus Epiphane, Ptolémée Macron, d'ennemi qu'il avoit été jusques-là des Juifs, étoit tout d'un coup devenu leur ami, touché, dit l'Ecriture, des injustices criantes que l'on avoit commises à leur égard. Il fit relâcher la rigueur de la persécution contre eux, & employa tout son crédit pour leur procurer la paix. Par cette conduite, il donna prise sur lui à ses ennemis. Ils prévenoient le Roi contre lui en le lui représentant sans cesse comme un traître, parce qu'il avoit effectivement trahi les intérêts de son premier maître Ptolémée Philométor. Enfin, ils firent tant par leurs clameurs & leurs cabales, qu'on lui ôta son Gouvernement, & qu'il fut donné à Lysias. On ne lui donna même ni aucun autre poste, ni aucune pension pour se soutenir honorablement. Il n'eut pas assez de force d'esprit pour supporter cette chûte. Il prit du poison, & en mourut vers l'an 163 avant Jesus-Christ. Fin qu'avoit bien méritée sa trahison, & la part qu'il avoit eue à l'injuste & cruelle persécution des Juifs.

L'Auteur de la version latine du second livre des Maccabées le nomme *Ptolemæus Macer*, au lieu de *Ptolemæus Macron*, qui étoit son nom. *Macer* veut dire maigre, & *Macron* qui vient du Grec, signifie long. Ainsi, il s'appelloit Ptolémée le Long, & non le Maigre.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, (*a*) Πτολέμαῖος, fils d'Abobus, & gendre de Simon Maccabée,

(*a*) Maccab. L. I. c. 16. v. 11. & *seq.* Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 448; de Bell. Judaïc. p. 710, 711.

fut établi gouverneur de la plaine de Jéricho. Cet homme avoit beaucoup d'or & d'argent, & son cœur s'éleva d'orgueil. Il vouloit se rendre maître de tout le pays ; & il cherchoit quelque moyen de se défaire en trahison de Simon & de ses fils. Simon faisoit alors la visite des villes qui étoient dans le pays de la Judée, & avoit un grand soin d'y régler toutes choses. Il entra dans Jéricho, lui & ses fils, Mathathias & Judas, l'an 177 & l'onzieme mois appellé Sabbath. C'est ainsi qu'on lit au premier livre des Maccabées. Ptolémée les reçut avec un mauvais dessein dans un petit fort qu'il avoit fait bâtir, appellé Doch ; il leur fit un grand festin, ayant caché auparavant plusieurs hommes en ce lieu. Après donc que Simon & ses fils eurent fait grand'chere, Ptolémée se leva avec ses gens. Ayant pris leurs armes, ils entrerent dans la salle du festin, & tuerent Simon, ses deux fils, & quelques-uns de ses serviteurs. Il commit ainsi dans Israël une grande perfidie, & rendit le mal pour le bien. Ptolémée écrivit ensuite au roi Antiochus Sidete, & lui marqua de lui envoyer une armée pour le secourir, promettant de lui livrer le pays avec toutes les villes, & de lui payer tribut. Il envoya en même tems des hommes à Gazara pour tuer Jean Hyrcan, & il écrivit aux Officiers de l'armée, de venir se joindre à lui, ajoutant qu'il leur donneroit de l'argent, de l'or & plusieurs présens. Il envoya encore d'autres de ses gens pour se rendre maîtres de Jérusalem, & de la montagne où étoit le temple.

Mais, Dieu ne permit pas que Ptolémée réussît dans ses projets. Jean Hyrcan fut averti d'assez bonne heure pour se mettre en défense. Il fit tuer ceux que Ptolémée avoit envoyés pour le faire mourir, & étant parti en diligence, il arriva à Jérusalem assez tôt pour empêcher que Ptolémée ne s'en rendît maître ; car, Jean Hyrcan fut reçu dans la ville, & on ferma les portes à Ptolémée, qui s'étoit présenté d'un autre côté. Voilà ce que raconte Josephe. Le premier livre des Maccabées ne nous apprend pas quelles furent les suites de ce meurtre commis dans la personne de Simon ; mais le livre que l'on cite sous le nom du quatrieme des Maccabées, dit que Ptolémée ayant fait massacrer Simon & ses deux fils, Jean Hyrcan qui en fut informé, se retira à Gaza, apparemment Gazara, ou Gazera, ou Gadera, où Ptolémée le poursuivit avec toutes ses forces. Mais, ceux de Gaza, ayant pris le parti d'Hyrcan, fermerent les portes à Ptolémée, qui fut obligé de se retirer ; de-là Jean Hyrcan alla à Jérusalem, fut reconnu Grand-Prêtre & Prince de sa nation, assembla une grande armée, & marcha contre Ptolémée, qui s'étoit enfermé dans la forteresse de Dagon.

Il en forma le siege, & commença à battre la place avec le bélier. Mais, comme il étoit près de s'en rendre maître, Ptolémée fit amener sur la muraille la mere & les deux freres de Jean Hyrcan, & les fit frapper en sa présence impitoyablement, le menaçant, s'il continuoit de le presser, qu'il les feroit mourir sous les coups. Jean Hyrcan se laissa attendrir, & discontinua l'attaque. Mais, sa mere l'animoit à continuer, lui représentant que la mort leur étoit inévitable à elle & à ses deux fils; & que pour lui, rien ne devoit l'empêcher de venger la mort de Simon son pere. Jean Hyrcan, excité par ces discours, recommença l'attaque avec une nouvelle vigueur. Mais, Ptolémée ayant aussi-tôt recommencé à frapper la mere & les freres de Jean Hyrcan, ce dernier, ne pouvant résister à sa tendresse, se retira dans son camp, & se contenta de tenir le château investi. Cependant, la fête des Tabernacles étant arrivée, il fut obligé d'aller à Jérusalem, pour y faire les fonctions de sa charge de Grand-Prêtre; & Ptolémée, profitant de son absence, se retira en un lieu où Jean Hyrcan ne pouvoit le poursuivre.

Voilà ce que dit l'Auteur du quatrieme livre des Maccabées. A quoi Josephe ajoute que Jean Hyrcan fut obligé de lever le siege, à cause de l'année sabbatique, qui commençoit, & que Ptolémée se retira auprès de Zénon, surnommé Cotylas, qui étoit roi de Philadelphie, capitale des Ammonites; circonstances qui sont bien réfutées par Salien sur l'an du monde 3919, & par Ussérius sur l'an 3869. Le premier livre des Maccabées, que l'Église tient pour canonique, ne parle point de la mere de Jean Hyrcan, & dit expressément que Ptolémée fit tuer au milieu du repas, non seulement Simon, mais encore ses deux fils; ce qui fait conjecturer que tout ce que nous venons de lire n'est qu'une fable.

PTOLÉMÉE [Claude], (a) *Cl. Ptolemæus*, Κλ. Πτολέμαιος, fameux mathématicien, surnommé par les Grecs très-Divin & très-Sage, étoit de Péluse, & non pas d'Alexandrie. Il fit son séjour en cette derniere ville, sous l'Empire d'Adrien & d'Antonin, avant le milieu du second siecle de l'Ere Chrétienne. L'Astronomie, sous le regne d'Antonin, commença à prendre une face nouvelle. Ptolémée, qu'on peut appeller le restaurateur de cette science, profitant des lumieres de ceux qui l'avoient précédé, & joignant à ses observations particulieres celles d'Hipparque, de Timocharis & des Babyloniens,

(a) Suid. Tom. II. pag. 646. Roll. Hist. Anc. Tom. VI. pag. 626, 632. Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 342, 369. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. I. pag. 14, 15. Tom. X. pag. 361, 461. Tom. XXI. p. 452. & *suiv.*

fit un corps complet de la science des astres dans un excellent livre intitulé *la grande Composition*, qui comprend la Théorie & les tables du mouvement du soleil, de la lune, des autres planetes, & des étoiles fixes.

La Géographie ne lui est pas moins redevable que l'Astronomie. Mais, les grands ouvrages n'étant jamais parfaits dès leur commencement, il ne faut pas s'étonner que l'on ait trouvé beaucoup de choses à réformer dans la géographie de Ptolémée. Plusieurs siecles s'écoulerent sans que personne y mît la main. Mais, les Princes Arabes, qui conquirent les pays où l'on faisoit une profession particuliere de cultiver l'Astronomie & la Géographie, n'eurent pas plutôt déclaré l'intention qu'ils avoient de perfectionner ces sciences, qu'il se trouva incontinent des personnes capables de contribuer à l'exécution de leur dessein. Almamon, Caliphe de Babylone, ayant fait traduire de Grec en Arabe le livre de Ptolémée de la grande Composition, que les Arabes appellerent Almageste, on fit par ses ordres plusieurs observations, par lesquelles on connut que la déclinaison du soleil étoit plus petite d'un tiers que Ptolémée n'avoit enseigné, & que le mouvement des étoiles fixes n'étoit pas si lent qu'il l'avoit cru.

Son systême du monde distingue deux régions, l'une éthérée, l'autre élémentaire. La région éthérée ou céleste, commence par le premier mobile, qui, dans l'espace de vingt-quatre heures, fait son premier mouvement de l'orient à l'occident. Ce ciel imprime ce même mouvement aux dix cieux inférieurs, qui sont, selon son opinion, le double crystallin, le firmament, & ceux des sept planetes; sçavoir, Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Mercure, Vénus & la Lune. Il admet les deux crystallins entre le premier mobile & le firmament, pour rendre raison de quelques irrégularités qu'il avoit observées dans le premier mobile. La région élémentaire qui commence sous la concavité du ciel & de la lune, renferme les quatre élémens, qui sont le feu, l'air, l'eau & la terre. Il compose le globe terrestre de la terre & de l'eau, & le place immobile au centre du monde. L'élément de l'air environne le globe terrestre, & est environné par celui du feu. Les Astronomes, qui sont venus après Ptolémée, ont fait plusieurs observations, qu'il est difficile d'accorder avec son systême.

Outre son Almageste en treize livres, & sa Géographie en huit, on connoît son traité de *Judiciis Astrologicis*, en quatre livres, son *Planisphærium*, &c.

Les ouvrages de Ptolémée, & ceux de plusieurs Auteurs qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi, nous font connoître que l'Astronomie étoit parvenue au point où elle étoit de son tems, par les

seules observations des Grecs, sans qu'il paroisse qu'ils aient eu connoissance de ce que les Chaldéens, ou Babyloniens, avoient découvert sur la même matiere. Ptolemée cite quelques observations d'éclipse qui avoient apparemment été tirées de celles que Callisthene envoya de Babylone à Aristote; mais, on ne trouve pas que les systêmes de ces anciens Astronomes eussent été connus par les Grecs. On pourroit les soupçonner de les avoir dissimulés, par le mépris arrogant qu'ils avoient pour toutes les autres nations qu'ils regardoient comme barbares.

PTOLÉMÉE I, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος (a) fameux astrologue, qui avoit prédit à Othon, lorsqu'il partit pour l'Espagne, qu'il survivroit à Néron. Cette prédiction, vérifiée par l'évenement, accrédita beaucoup l'Astrologue dans l'esprit d'Othon; & Ptolémée, devenu plus hardi, en ajouta une seconde, & lui promit l'Empire après Galba. Il étoit guidé par les circonstances, par les bruits publics, par une conjecture qui avoit de la probabilité. Mais, Othon, suivant la manie de l'esprit humain, qui croit volontiers l'extraordinaire, & pour lequel l'obscurité, sur-tout si elle est flatteuse, devient une amorce de persuasion, ajoûtoit une pleine foi à l'habileté de son devin, & ne doutoit point que ce ne fussent ses hautes connoissances qui lui avoient dicté cet oracle. Après l'adoption de Pison Licinianus par Galba, Ptolémée ne voulut point passer pour faux Prophete, & comme les évenemens ne se prêtoient pas d'eux-mêmes, il résolut de les aider, & il conseilla les attentats les plus criminels, suite toute naturelle de vœux semblables à ceux dont Othon s'étoit laissé repaître.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (b) surnommé Chennus, natif d'Alexandrie, étoit fils d'Épheftion. Il vivoit sous l'empire de Trajan & d'Adrien, vers l'an de Jesus-Christ 120. Il étoit grammairien & Poëte. Il laissa plusieurs ouvrages, & entre autres une histoire des choses admirables, dont nous avons quelque chose dans Photius.

PTOLÉMÉE PHILADELPHE [Pompe de]. (c) On appelloit ainsi une fête que donna à ses sujets Ptolémée Philadelphe, après que son pere eut abdiqué la Royauté en sa faveur. Athénée nous en a laissé une longue description, tirée de Callixene le Rhodien, qui avoit fait l'histoire d'Alexandrie. Nous allons l'insérer ici toute entiere, parce qu'elle est propre à faire connoître jus-

(a) Tacit. Hist. L. I. c. 22. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 33.
(b) Suid Tom. II. pag. 646.
(c) Athen. pag. 196. & seq. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 178. & suiv. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 302. & suiv.

qu'où alloit alors la richesse & l'opulence de l'Égypte, & que d'ailleurs cette fête est la plus brillante de toutes celles dont les monumens nous ont conservé la connoissance.

Elle dura un jour entier, depuis le matin jusqu'au soir, & fut conduite par le cours de la ville d'Alexandrie. Elle étoit divisée en plusieurs parties, & formoit plusieurs pompes séparées. Sans parler de celle du pere & de la mere du Roi, les Dieux avoient chacun leur pompe avec les ornemens qui avoient rapport à leur histoire.

Athénée ne rapporte que ce qui composoit celle de Bacchus en particulier ; par où l'on peut juger jusqu'où alloit la magnificence du tout ensemble.

Les premiers qui marchoient, étoient des Silenes, vêtus les uns de robes de couleur de pourpre, & les autres de robes d'un rouge foncé ; destinés les uns & les autres à écarter la foule.

Après les Silenes venoient les Satyres, au nombre de vingt de chaque côté, portant chacun une lampe dorée.

Après eux marchoient des Victoires, dont les aîles étoient d'or. Ces Victoires portoient des vases où l'on faisoit brûler des parfums, hauts de neuf pieds, partie dorés, & partie ornés de feuilles de lierre. Leurs habits étoient brodés de figures d'animaux ; l'or y brilloit de toutes parts.

Après, venoit un autel double, de neuf pieds, couvert d'un grand feuillage de lierre, avec des ornemens d'or. Il avoit une couronne d'or composée de pampres, & ornée de certaines bandes blanches qui l'environnoient de tous côtés.

Cent vingt jeunes garçons marchoient ensuite, revêtus de tuniques de pourpre, portant chacun dans un vase d'or, de l'encens, de la myrrhe, & du safran.

Quarante Satyres les suivoient, portant chacun sur la tête une couronne d'or qui représentoit des feuilles de lierre, & à la main une autre couronne, qui étoit aussi d'or, & ornée de feuilles de vigne. Leurs habits étoient bigarrés de différentes couleurs.

Deux Silenes marchoient ensuite, revêtus de manteaux de pourpre, avec des chaussures blanches. L'un d'eux portoit une espece de chapeau & un caducée d'or; l'autre avoit une trompette. Au milieu des deux marchoit un homme, dont la taille étoit de six pieds. Il avoit un masque & un habit tels qu'en portoient sur le théâtre ceux qui représentoient des tragédies, & il portoit une corne d'abondance d'or ; celui-ci étoit appellé l'Année.

Une très-belle femme de même taille que lui, marchoit après, habillée superbement & toute brillante d'or. Elle portoit d'une main une couronne de feuilles de l'arbre qu'on appelloit Persée, & de l'autre main une

palme. On appelloit cette femme Penteteris.

Elle étoit suivie des Génies des quatre saisons, qui portoient les ornemens qui les distinguent; & de deux de ces grands vases d'odeur, tous d'or, & ornés de feuilles de lierre, au milieu desquels étoit un autel d'or quarré.

Ensuite venoient des Satyres, portant des couronnes d'or en forme de feuilles de lierre, & vêtus de rouge. Les uns tenoient des vaisseaux pleins de vin; les autres, des coupes à boire.

Après eux venoit Philiscus, poëte & prêtre de Bacchus, avec les comédiens, musiciens, danseurs, & autres personnages de cette sorte.

On portoit ensuite des trépieds, qui étoient la récompense préparée pour ceux qui présidoient aux combats & aux exercices des Athletes; l'un de ces trépieds, haut de treize pieds & demi, étoit pour les jeunes garçons; l'autre, haut de dix-huit, étoit pour les hommes faits.

Un char d'une grandeur extraordinaire venoit ensuite. Il étoit à quatre roues, & avoit vingt-un pieds de long, & douze de large. Il étoit tiré par cent quatre-vingts hommes. Sur ce char étoit Bacchus, haut de quinze pieds, qui sacrifioit dans une grande coupe d'or. Il portoit une tunique de pourpre, brochée d'or, qui descendoit jusqu'aux talons, sur laquelle étoit une autre tunique transparente de couleur de safran; & par-dessus tout cela, il étoit revêtu d'un grand manteau de pourpre broché d'or. Devant lui, étoit une grande cuve laconique d'or, tenant quinze mesures, appellées métretes ou brocs; un trépied d'or, sur lequel étoit un vase d'odeur aussi d'or, & deux phioles d'or pleines de canelle & de safran. Bacchus étoit à l'ombre des lierres, des pampres, & d'autres feuillages d'arbres fruitiers, d'où pendoient des couronnes, des bandelettes, des thyrses, des tympanons, des rubans, des masques satyriques, comiques & tragiques. Dans ce même char étoient des Prêtres & des Prêtresses, des Ministres & Interprêtes des mysteres, des troupes de danseurs de toutes sortes, & des femmes qui portoient des vans.

Après cela venoient les Bacchantes, qui alloient les cheveux épars, & portoient des couronnes, composées les unes de serpens, les autres de branches d'if, ou de vigne, ou de lierre. Ces femmes portoient aux mains, les unes des coûteaux; les autres, des serpens.

Ensuite, marchoit un autre char, de douze pieds de largeur, tiré par soixante hommes, sur lequel étoit la statue de Nyssa ou Nysa assise. Elle avoit douze pieds de hauteur, & portoit une tunique de couleur jaune, brochée d'or, & sur cette tunique un autre vêtement laconi-

que. Cette ftatue fe levoit par machines, fans que perfonne y touchât ; & après qu'elle avoit verfé du lait d'une phiole d'or, elle fe raffeyoit. Elle tenoit de la main gauche un thyrfe, couronné de rubans. Elle portoit une couronne d'or, fur laquelle étoient repréfentées des feuilles de lierre, & des grappes compofées de différentes pierres précieufes. Elle étoit couverte d'un ombrage épais, formé par différens feuillages. Aux quatre angles du char étoient quatre lampes dorées.

Après, venoit un autre char, long de trente-fix pieds, & large de vingt-quatre, tiré par trois cens hommes ; fur lequel étoit un preffoir, long pareillement de trente-fix pieds, & large de vingt-deux & demi, tout plein de vendange. Soixante Satyres la fouloient au fon de la flûte, chantant des airs conformes à l'action qu'ils faifoient. Silene étoit le chef de la troupe. Le vin couloit pendant toute la marche.

Un autre chariot de la même grandeur étoit mené par fix cens hommes. Il portoit un outre d'une grandeur énorme, fait de peaux de léopards coufues enfemble. Cet outre tenoit trois mille mefures. On en faifoit couler du vin par-tout le chemin.

Ce char étoit fuivi de Satyres & de Silenes couronnés, au nombre de cent vingt. Les uns portoient des pots ; les autres, des flaccons ; les autres, de grandes coupes. Tous ces vafes étoient d'or.

Cette troupe étoit elle-même fuivie immédiatement d'une cuve d'argent qui tenoit fix cens brocs, portée fur un char & tirée par fix cens hommes. Elle étoit cifelée, & avoit des figures d'animaux aux bords, aux deux anfes, & à la bafe. Elle étoit ceinte au milieu d'une couronne d'or, ornée de pierres précieufes.

Après tout cela venoient deux coupes d'argent de dix-huit pieds de large, & de neuf de haut. Elles étoient ornées de boffettes en haut & tout autour, & avoient aux pieds des animaux, dont trois étoient d'un pied & demi & un grand nombre de moindre grandeur.

Dix grandes cuves fuivoient; feize autres cuves, dont les plus grandes tenoient trente brocs, & les plus petites cinq; dix chaudrons, vingt-quatre vafes à deux anfes fur cinq foucoupes ; deux preffoirs d'argent, fur lefquels étoient vingt-quatre gobelets; une table d'argent maffif de dix-huit pieds, & trente de fix ; quatre trépieds dont l'un qui étoit d'argent maffif, avoit vingt-quatre pieds de circuit ; les autres trois plus petits étoient ornés de pierreries fur le milieu.

On portoit enfuite quatre-vingts trépieds delphiques d'argent, moindres que les précédens ; vingt-fix cruches, feize flaccons, cent foixante autres vaiffeaux, dont le plus grand tenoit

tenoit six brocs, & le plus petit deux. Tous ces vaisseaux étoient d'argent.

Les vases d'or venoient ensuite; quatre qu'on appelloit laconiques, couronnés de pampres; deux vases à la corinthienne, ornés au cou & au ventre de figures d'animaux, ces vases tenoient huit brocs; un pressoir où étoit dix gobelets; deux autres vases, dont chacun tenoit cinq brocs; & encore deux autres vases à deux mesures; vingt-deux autres sçeaux à rafraîchir les liqueurs, dont le plus grand tenoit trente brocs, & le plus petit un; quatre grands trépieds d'or; une espece de coffre ou corbeille d'or, propre à y mettre des vases aussi d'or, enrichie de pierres précieuses; elle avoit quinze pieds de long, & elle étoit faite à six degrés ornés de beaucoup de figures d'animaux, dont la hauteur étoit de plus de trois pieds; deux gobelets; deux tasses de verre avec des ornemens d'or; deux soucoupes d'or de quatre coudées, & trois autres de moindre grandeur; dix cruches; un autel de quatre pieds & demi, & vingt-cinq plats.

Après cela marchoient seize cens jeunes garçons, revêtus d'une tunique blanche, & couronnés les uns de lierre, les autres de branches de pin. Deux cens cinquante d'entre eux portoient des vases d'or, & quatre cens, des vases d'argent; trois cens vingt autres portoient des sçeaux d'or, destinés à rafraîchir les liqueurs.

Il y en avoit encore d'autres ensuite, qui portoient de grands pots pour donner à boire, dont vingt étoient d'or, cinquante d'argent & trois cens bigarrés de différentes couleurs.

Il y avoit, outre cela, des tables de six pieds, où l'on voyoit plusieurs choses remarquables. Dans l'une étoit représenté le lit de Sémelé, où se voyoient des tuniques brochées d'or, & d'autres ornées de pierres précieuses.

Il ne faut pas omettre un char, long de trente-trois pieds, & large de vingt-un, tiré par cinq cens hommes; sur lequel étoit un antre fort profond, couvert de lierre & de pampres, duquel antre sortoient & s'envoloient des pigeons, des ramiers, & des tourterelles, liés par le pied avec des bandelettes, afin que ceux qui étoient tout-autour les pussent prendre. De cet antre sortoient aussi deux fontaines, dont l'une étoit de lait, l'autre de vin. Toutes les Nymphes qui étoient autour de l'antre portoient des couronnes d'or. Mercure y étoit, portant un caducée d'or, & revêtu de riches habits.

Sur un autre char étoit représentée l'expédition de Bacchus dans les Indes. Bacchus y étoit représenté haut de dix-huit pieds, monté sur un éléphant, vêtu de pourpre, portant une couronne d'or, de lierre & de pampre. Il tenoit dans ses mains un long thyrse

d'or. Il avoit des souliers dorés. Sur le cou de l'éléphant étoit monté un Satyre de plus de sept pieds de haut, portant une couronne d'or de branches de pin, sonnant du cor, qui étoit une corne de chevre. L'éléphant avoit aussi son harnois tout d'or, & portoit autour du cou une couronne d'or en forme de feuilles de lierre.

Cinq cens jeunes filles suivoient, ornées de tuniques de pourpre & de ceintures d'or. Cent vingt d'entre elles qui commandoient aux autres, portoient des couronnes d'or en forme de branches de pin.

Après elles venoient cent vingt Satyres, armés de toutes pieces; les armes étoient les unes d'argent, les autres de cuivre.

On voyoit ensuite cinq troupes d'ânes montés par des Silenes & des Satyres couronnés. Une partie de ces ânes portoient des fronteaux & tout le reste du harnois d'or, & l'autre partie les portoit d'argent.

Après cela, venoient vingt-quatre chars, tirés par des éléphans, soixante tirés par des boucs, douze tirés par des lions, six tirés par des oryges, espece de chevres, quinze par des buffles, quatre par des ânes sauvages, huit par des autruches, sept par des cerfs; sur tous ces chars étoient montés de jeunes garçons vêtus en cochers, & portant de certains chapeaux à grands bords. D'autres encore, mais plus petits, accompagnoient ceux-ci, armés de petits boucliers & de longs thyrses, revêtus de manteaux parsemés d'ornemens d'or. Les jeunes garçons, qui servoient de cochers, étoient couronnés de rameaux de pins, & les plus petits de lierre.

Il y avoit encore de l'un & de l'autre côté trois chars menés par des chameaux. Ceux-ci étoient suivis de chars tirés par des mulets, sur lesquels chars on voyoit des tentes faites à la maniere des barbares, & des femmes Indiennes & d'autres nations vêtues en esclaves. De ces chameaux, quelques-uns étoient destinés à porter trois cens livres d'encens, d'autres portoient deux cens livres de safran, de canelle, de cinnamome, d'iris & d'autres aromates.

Près de ceux-ci marchoient des Éthiopiens armés de piques, qui portoient, les uns six cens dents d'éléphans, les autres deux mille branches d'ébene, les autres soixante coupes d'or & d'argent, & de la poudre d'or.

Après ceux-ci venoient deux chasseurs, qui portoient des dards dorés, & conduisoient deux mille quatre cens chiens, partie Indiens ou Hyrcaniens, partie Molosses ou d'autres especes.

Ensuite, cent cinquante hommes portoient des arbres, auxquels étoient attachées des bêtes fauves de différente espece, & des oiseaux. On portoit aussi dans des cages des perroquets, des pans, des méléagrides, des faisans, & d'autres oiseaux d'É-

thiopie en grand nombre. Marchoient ensuite cent trente moutons d'Éthiopie, trois cens d'Arabie, vingt de l'isle d'Eubée, vingt-six bœufs blancs Indiens, huit bœufs d'Éthiopie, un grand ours blanc, quatorze léopards, seize pantheres, quatre lynx, trois petits ours, une girouffle, un rhinocéros d'Éthiopie.

Après cela venoit Bacchus, portant une couronne d'or ornée de feuilles de lierre, traîné dans un char. Il se réfugioit à l'autel de Rhéa, lorsqu'il étoit persécuté par Junon. Priape étoit auprès de lui, portant une couronne d'or en forme de feuilles de lierre. La statue de Junon portoit un diadême d'or. Les statues d'Alexandre & de Ptolémée portoient des couronnes de feuilles de lierre qui étoient de fin or. La statue de la Vertu qui étoit auprès de Ptolémée, portoit une couronne d'or en forme de rameaux d'olivier. La ville de Corinthe, posée aussi auprès de Ptolémée, portoit un diadême d'or. Auprès de chacun d'eux étoit un grand vase plein de coupes d'or, & une grande coupe d'or qui tenoit cinq brocs.

Ce char étoit suivi de plusieurs femmes vêtues richement, qui portoient les noms des villes de l'Ionie, & des autres villes Grecques de l'Asie, & des isles qui avoient été autrefois subjuguées par les Perses ; elles portoient toutes des couronnes d'or.

Sur un autre char étoit un thyrse d'or de cent trente-cinq pieds, & une lance d'argent de quatre-vingt-dix pieds.

Il y avoit de plus un grand nombre de bêtes sauvages & de chevaux ; ving-quatre lions de grandeur démesurée ; plusieurs autres chariots qui portoient, non seulement les statues des Rois, mais aussi celles de plusieurs Dieux.

Après cela venoit un chœur de six cens hommes, parmi lesquels étoient trois cens joueurs de guittares, qui portoient tous des couronnes d'or, & toutes leurs guittares étoient dorées. Près de ceux-ci marchoient deux mille taureaux, tous de même couleur, qui portoient des fronteaux d'or, au milieu desquels étoit une couronne aussi d'or. Ils étoient encore ornés d'un collier, & d'une égide qu'ils portoient sur la poitrine. Tout cela étoit d'or.

Puis venoit la pompe de Jupiter, & des autres Dieux en grand nombre ; &, après toutes les autres, celle d'Alexandre, dont la statue toute d'or étoit sur un char tiré par des éléphans. Il avoit d'un côté la Victoire, & de l'autre Minerve.

Il y avoit encore dans cette pompe plusieurs trônes d'or & d'ivoire. Sur un de ces trônes étoit un grand diadême d'or ; sur l'autre, une corne d'or. Un autre trône portoit aussi une couronne d'or ; & un autre, une couronne d'or toute solide & massive. Sur le trône de Ptolémée, surnommé Soter, pere

du Prince regnant, étoit une couronne d'or, dont le poids étoit de dix mille pieces dor.

On porta aussi en pompe trois cens vases d'or destinés à faire brûler les parfums, cinquante autels dorés, entourés de couronnes d'or, à l'un desquels étoient attachés quatre flambeaux d'or de quinze pieds de hauteur. On y porta encore douze foyers dorés, dont l'un sur dix-huit pieds de circuit, en avoit soixante de hauteur, & un autre, vingt-deux & demi seulement. Il y avoit neuf trépieds Delphiques d'or, hauts de six pieds; six autres, de neuf pieds; un, plus grand que tous les autres, de quarante-cinq pieds, sur lequel étoient des animaux d'or de sept pieds & demi, & tout autour une couronne d'or en forme de feuilles de vigne.

On vit passer aussi des palmes dorées, longues de douze pieds; un caducée doré, de plus de soixante-six pieds; une foudre dorée de soixante pieds; un temple doré, dont le circuit étoit de soixante pieds; une corne double de douze pieds; un grand nombre d'animaux dorés, dont plusieurs étoient de dix-huit pieds; des bêtes fauves de grandeur énorme; des aigles de trente pieds.

On porta en cette pompe des couronnes d'or jusqu'au nombre de trois mille deux cens; une autre couronne sacrée de cent vingt pieds, apparemment de circuit, ornée de pierres précieuses, qui environnoit l'entrée du temple de Bérénice. Il y avoit encore une Égide d'or. Il y avoit aussi douze grandes couronnes d'or, portées par de jeunes filles richement habillées. Une de ces couronnes avoit trois pieds de hauteur, & vingt-quatre de circuit.

On y porta aussi une cuirasse d'or de dix-huit pieds, & une autre d'argent de vingt-sept pieds, sur laquelle étoient deux foudres d'or de dix-huit pieds; une couronne de chêne, ornée de pierreries; vingt boucliers d'or, soixante-quatre armures entieres d'or; deux bottes d'or, de quatre pieds & demi; douze bassins d'or; un grand nombre de flaccons; dix grands vases de parfums pour les bains; douze cruches; cinquante plats, un grand nombre de tables; cinq tables couvertes de gobelets d'or; une corne d'or solide de quarante-cinq pieds. Tous ces vases & tous ces ouvrages d'or se trouvoient hors de la pompe de Bacchus décrite ci-dessus.

Il y avoit de plus quatre cens chariots chargés de vases & d'autres ouvrages d'argent, & vingt chariots chargés de vases d'or; huits cens chariots chargés d'aromates.

Les troupes, qui escortoient cette pompe, étoient de cinquante-sept mille six cens hommes de pied, & de vingt-trois mille deux cens hommes de cheval, tous vêtus & armés magnifiquement.

Dans les jeux & combats pu-

blics qui suivirent pendant quelques jours cette pompeuse cérémonie, Ptolémée Philadelphe donna à ceux qui remporterent la victoire, vingt couronnes d'or, & Bérénice sa femme vingt-trois.

Il paroissoit par les registres des intendans du palais, que la dépense de toute cette fête montoit à deux mille deux cens trente-neuf talens, & cinquante mines, c'est-à-dire, à six millions sept cens dix-neuf mille cinq cens livres.

Telle fut la pompe, dirons-nous religieuse, ou plutôt théatrale & comique, que donna Ptolémée Philadelphe à son couronnement. Dans cette fête il ne paroît ni goût ni élégance; rien de gracieux; rien d'ingénieux. On y voit de l'or & de l'argent prodigués avec une profusion horrible; ce qui nous fait souvenir d'un endroit de Salluste, dont nous nous savons mauvais gré de ne pouvoir bien rendre, dans notre langue, la beauté & l'énergie. L. Catilina veut peindre le luxe énorme des Romains de son tems, qui mettoient des sommes immenses pour acheter des tableaux, des statues, des vases ciselés, & pour construire de superbes bâtimens. « Ils traînent, dit-il, » ils tourmentent en mille ma» nieres leur or & leur argent, » [qu'on nous pardonne cette » traduction littérale] & avec » toutes ces affreuses dépenses » ils ne peuvent pas néanmoins » épuiser ni vaincre leurs ri» chesses. » *Omnibus modis pecuniam trahunt, vexant; tamen summa lubidine divitias suas vincere nequeunt.* Voilà où se borne ici tout le mérite de Ptolémée Philadelphe.

PTOLEMEIUM, *Ptolemæium*, (*a*) nom d'un Gymnase, dont il est parlé dans Cicéron. Il y a apparence que c'étoit un des Gymnases d'Athenes.

PTOUS, *Ptoüs*, Πτῶος, (*b*) montagne de Grece dans la Béotie. La ville d'Acrephnie ou d'Acrephnium, étoit située sur cette montagne. A quinze stades de la ville on trouvoit le temple d'Apollon, surnommé Ptoüs, parce que Ptoüs, fils d'Athamas & de Thémisthe, donna son nom & au temple & à la montagne. On dit qu'Apollon étoit né en ce lieu, & que ce fut même du mont Ptoüs que sortit, ce furieux sanglier, qui causa une si grande frayeur à Latone.

PTOUS, *Ptoüs*, Πτῶος, fils d'Athamas & de Thémisthe. *Voyez* l'article précédent.

PTOUS, *Ptoüs*, Πτῶος, surnom d'Apollon. *Voyez* Apollon Ptoüs.

PTYCHIE, *Ptychia*, (*c*) Πτυχία, isle de la mer Ionienne, située près de celle de Corcyre. Ptolémée ne fait de Ptychie qu'une ville de l'isle de

(*a*) Cicer. de Finib. Bon. & Mal. L. V. c. 11.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 286. Pauf. pag. 576. Herod. L. VIII. c. 135.

(*c*) Ptolem. L. III. c. 14. Thucyd. p. 263. Plin. T. I. p. 207.

Corcyre. Mais, Thucydide & Pline disent positivement que Ptychie étoit une isle particuliere dans le voisinage de Corcyre. On peut joindre au témoignage de ces deux Auteurs celui d'Etienne de Byzance, dans lequel on lit: *Ptychia, insula juxta Corcyram*. Elle étoit à l'orient de Corcyre, & si près de celle-ci que c'est ce qui a fait croire à Ptolémée que la ville de Ptychie n'étoit pas dans une isle séparée. Niger qui a suivi Ptolémée, dit que la ville de Ptychie n'est plus présentement qu'un village nommé Paléopoli.

Fin du trente-cinquieme Volume.

A CHAALONS, chez SENEUZE, Imprimeur du Roi.

L'Approbation à la fin du Volume ſuivant.

ERRATA.

A la fin de l'Approbation qui ſe trouve au Volume précédent, liſez *SELIS*, au lieu de *FÉÉLIS*.



